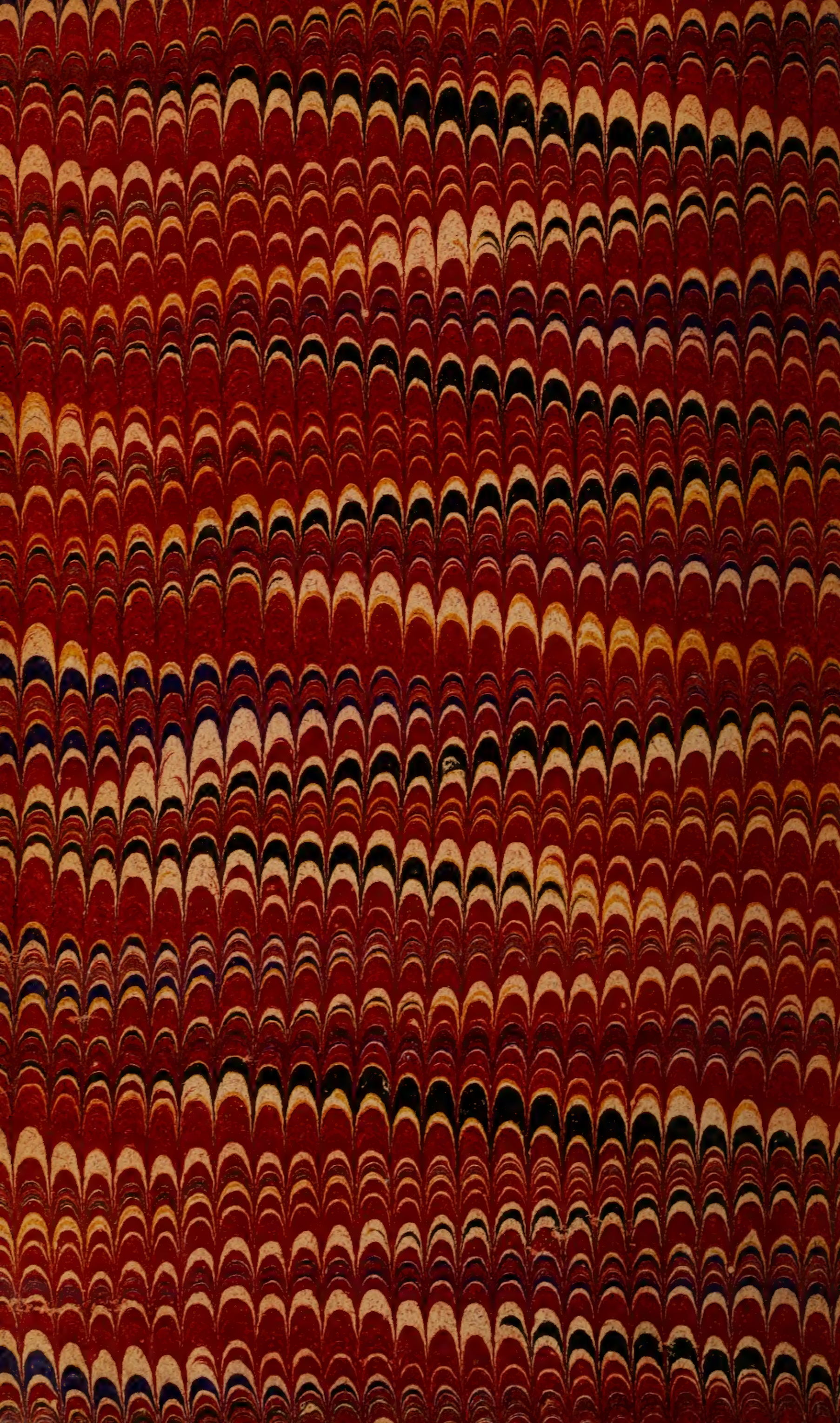


UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01966628 8







HISTOIRE

DE L'ÉGLISE

PARIS. — IMPRIMERIE Vve P. LAROUSSE ET Cie,
19, RUE DU MONTPARNASSE, 19.

HISTOIRE
DE L'ÉGLISE

DEPUIS LA CRÉATION JUSQU'AU XIIe SIÈCLE

PAR

L'ABBÉ J.-E. DARRAS

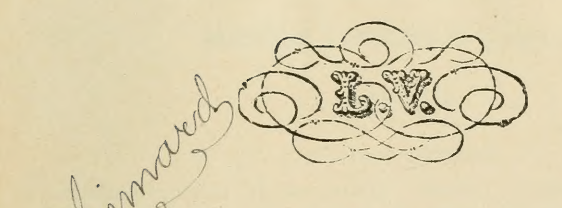
CONTINUÉE JUSQU'AU PONTIFICAT DE PIE IX

PAR

L'ABBÉ J. BAREILLE

CHANOINE D'HONNEUR DE LYON, CHANOINE HONORAIRE DE TOULOUSE ET D'ALGER
LAURÉAT DE L'INSTITUT

TOME VINGT-HUITIÈME



PARIS
LOUIS VIVÈS, LIBRAIRE-ÉDITEUR
13, RUE DELAMBRE, 13

—

1879

HISTOIRE

GÉNÉRALE

DE L'ÉGLISE

CINQUIÈME ÉPOQUE

(SUITE)

DEPUIS SYLVESTRE II (999) JUSQU'A LA MORT DE BONIFACE VIII (1303)

CHAPITRE PREMIER

PONTIFICAT D'INNOCENT III (1198-1216)

SOMMAIRE

§ I. AVANT L'ÉLECTION.

1. Famille d'Innocent III. Ses premières études. — 2. Ecole de Paris. Principaux maîtres. — 3. Condisciples et futurs collaborateurs de Lothaire. — 4. Tombeau de saint Thomas de Cantorbéry. Ecole de Bologne. — 5. Retour de Lothaire à Rome. Sa promotion au cardinalat. — 6. Loisirs forcés. Compositions religieuses du cardinal. — 7. Etat du Sacré-Collége à la mort de Célestin III.

§ II. ÉLECTION PONTIFICALE.

8. Gravité des circonstances. Nécessité d'un homme supérieur. — 9. Jour et lieu de l'élection. Tous les suffrages sont donnés à Lothaire. — 10. Résistance de l'élu. Son humble et prudente résignation. — 11. Il est conduit à Latran, puis à Saint-Silvestre. — 12. Ordination et sacre d'Innocent III à Saint-Pierre.

— 13. Sermon qu'il prononce à cette occasion. — 14. Suite et péroraison de ce discours. — 15. Joie des Romains. Encyclique du nouveau Pape. — 16. Il avoue son indignité, demande le concours des évêques et met sa confiance en Dieu. — 17. Il écrit au roi de France, et simultanément aux Ordres religieux.

§ III. INGELBURGE ET PHILIPPE-AUGUSTE.

18. Lettre d'Innocent à l'évêque de Paris concernant le divorce. — 19. Combien il importe au roi d'arrêter le scandale et de le réparer. — 20. Mort édifiante du grand évêque Maurice de Sully. — 21. Compétitions scandaleuses. Eudes de Sully loué par Pierre de Blois. — 22. L'influence et les œuvres de ce dernier. — 23. Sa remarquable lettre sur l'évêque élu de Paris. — 24. Obstination de Philippe-Auguste. Agnès de Méranie. Réclusion d'Ingelburge. — 25. Ambassadeurs danois. Etienne de Tournay. — 26. Ce courageux évêque écrit à l'archevêque de Reims.

§ IV. LE MARIAGE CHRÉTIEN SAUVEGARDÉ.

27. Derniers avertissements du Pape au roi. Le légat Pierre de Capone. — 28. Concile de Dijon. Interdit jeté sur la France. — 29. Tableau de l'interdit. Folle résistance du coupable. — 30. Lassitude et frayeur. Conseil des barons. Le légat Octavien. — 31. Le cardinal Jean. Réparation momentanée. Levée de l'interdit. — 32. Faiblesse du légat. Fermeté des Evêques. Lettre d'Innocent. — 33. La discipline vengée. Assemblée de Soissons. Délégués danois. — 34. Un clerc mystérieux. Dénouement brusqué. Triomphe décisif.

§ V. ACTIVITÉ PONTIFICALE.

35. Rome et la Sicile. Un continuateur du féroce Henri VI. — 36. Le Pape protecteur de l'indépendance italienne. Lien féodal. — 37. Innocent III tuteur du jeune Frédéric II. Philippe duc de Souabe. — 38. Deux prétendants à l'empire. Double élection. — 39. Appuis étrangers. Guerre intestine. — 40. Conrad de Mayence, pacificateur malheureux en Allemagne, heureux en Hongrie. — 41. Slaves, Bulgares et Valaques rattachés à l'unité catholique. — 42. Conversion des Arméniens en Orient, des Livoniens au Nord.

§ I. AVANT L'ÉLECTION.

1. Nous abordons le treizième siècle, bien que nous en soyons éloignés de trois ans. Il est des hommes dont la vie fait une telle empreinte dans l'histoire que l'éclat de leur nom porte atteinte à la chronologie, mais pour mieux en fixer les dates et la sillonner d'une plus vive clarté. Tel devait être le successeur de Célestin III. Le

grand siècle commence, à proprement parler, avec le règne du grand Pape. A la mort du vieux Célestin, qui venait d'atteindre sa quatre-vingt-treizième année, le plus jeune des membres du sacré-collége était Lothaire Conti : il avait à peine trente-sept ans. Sa famille, sans égaler encore alors la puissance des Orsini, des Colonna, des Frangipani, des Pierléone, des Savelli, comptait parmi les plus importantes et les plus distinguées de Rome. Plusieurs la font remonter jusqu'à Trasimond, comte de Capoue, que Grimoald, roi des Lombards, fit en 663 duc de Spolette. [1] Il y a là des points obscurs et douteux comme dans toute ancienne généalogie ; mais ce nom, en s'unissant à celui de comte, dignité constamment possédée par les chefs de la famille, semblait imprimer à cette tradition un cachet d'authenticité. Vers le milieu du douzième siècle un Trasimond Conti épousait une noble romaine nommée Claricia, de la maison sénatoriale des Scotti. Il en eut une fille et quatre fils, dont le deuxième, Lothaire, naquit l'an 1161 ou 62, à cette époque si tourmentée où le pape Alexandre, expulsé de l'Italie par les armes de Barberousse et les prétentions impies d'Octavien, s'en allait demander un asile à la France. Bien que les premiers pas de Lothaire dans la vie ne nous soient pas connus, il est aisé de comprendre qu'il manifesta dès lors, avec les dons les plus rares de l'esprit et du cœur, de l'âme et du caractère, une propension déterminée pour l'état ecclésiastique[2]. Son éducation fut immédiatement dirigée dans ce sens. Il fréquenta d'abord une de ces écoles que le christianisme seul avait semées à profusion, en les abritant sous les cloîtres de ses monuments à lui, des églises épiscopales ou conventuelles ; l'enseignement sacerdotal embrassant de plein droit tous les genres d'instruction, mais sans dérober l'enfant à la tendre piété de la mère, sans annihiler la mission sacrée de celle-ci dans

[1] D'autres vont plus loin et font remonter l'origine de cette noble famille à Transmundus, l'un des fils du conquérant barbare Genséric. Ces assertions dénuées de bases montrent seulement combien les imaginations étaient frappées par la gloire d'Innocent III.

[2] *Gesta Innocent III*, cap. I et II; *Patrol. latin.* tom. CCXIV, col. 17. Cet ouvrage, découvert dans les archives du château papal d'Avignon, porte tous les caractères d'une indiscutable authenticité.

l'inaliénable exercice de sa propre mission. C'est à Saint-Jean de Latran, selon toute apparence, que le jeune Lothaire fut admis et compléta le cours de ses premières études. Avec quelle ardeur et quel succès? On le verra par la suite; pour le moment l'histoire n'en dit rien. Parmi ses maîtres, elle cite uniquement Pierre Hismaël, à qui le pontife paiera la dette de l'écolier, en lui donnant l'évêché de Sutri.

École de Paris. Principaux maîtres.

2. Quand l'âge, le développement intellectuel et l'affermissement dans la vertu parurent offrir les garanties nécessaires, il quitta Rome pour se rendre à Paris. Nous avons eu déjà l'occasion de le dire, cette capitale était alors regardée comme le centre et le foyer de la science théologique et de toutes celles qu'on y rattachait; aucune n'était négligée dans une école qui tendait chaque jour à réaliser son titre d'université. L'éloquence, la philosophie, la dialectique surtout s'y trouvaient représentées, depuis tantôt un siècle, par des professeurs d'un incontestable mérite et d'un renom éclatant. La médecine elle-même se glorifiait avec raison des leçons données par Egidius, de Corbeil, [1] dont l'œuvre capitale vient d'être réimprimée dans ces derniers temps, témoignage non équivoque de la valeur que les modernes attribuent aux recherches de l'ancien professeur. La théologie scolastique avait pour principaux interprètes Pierre de Poitiers, l'un des quatre Labyrinthes, qui poussa jusqu'à l'abus l'application de la méthode aristotélicienne à l'enseignement divin, et qui tint la même chaire pendant trente-huit ans, comme Pierre Lombard, son maître; Pierre Comestor, le mangeur de livres, chancelier de l'Eglise et de l'université de Paris; Melior de Pise, qui joignait au plus profond savoir la pratique des affaires, l'art de diriger et de gouverner les hommes, ce qui devait le mener à la dignité de cardinal et lui donner une haute influence dans la curie romaine; Pierre de Corbeil, aussi remarquable par l'intégrité de ses mœurs que par la pureté de sa doctrine, peut-être un parent d'Egidius, ou bien du comte Michel, archevêque de Sens, qu'il remplacera sur ce siége, à moins que son surnom ne

[1] JOAN. SARISBER. *Metalog.* I, 23, II, 10; *Polycrat.* II, 29.

vienne simplement du lieu de sa naissance. C'est à ce dernier que Lothaire s'attacha de préférence, par la raison, à n'en pas douter, que l'enseignement de Pierre était fondé sur la connaissance positive et la saine interprétation des Ecritures, beaucoup plus que sur la terminologie conventionnelle et le bruyant appareil d'un système philosophique. Ces leçons seront le point de départ et la base inébranlable d'une amitié que la grandeur suprême, au lieu de l'amoindrir, agrandira sans cesse, rapprochant par de constants bienfaits les rangs et les distances.

Condisciples et futurs collaborateurs de Lothaire.

3. Incessamment accourait à Paris l'élite de la jeunesse européenne, tout ce que le talent, la naissance, l'ambition, l'instinct d'une destinée supérieure poussaient dans la voie des honneurs ou dans celle des immolations sublimes. Il était partout admis qu'on ne pouvait posséder une instruction complète, en particulier sur la religion, sans être allé la demander à la capitale de la France. [1] Le concours était tel que la population des écoles égalait parfois ou surpassait même celle de la bourgeoisie. On venait des contrées les plus éloignées, du fond de l'Écosse et des extrêmes frontières de la Slavonie ; les nobles Hongrois, et dans le nombre plusieurs enfants de race royale, s'y rencontraient avec les Danois, les Suédois et les Norvégiens ; les fils de l'Angleterre, si jaloux cependant de leur nationalité, y coudoyaient ceux des diverses principautés d'Allemagne. Sous le pouvoir inique et cruel d'Henri II, le règne turbulent et rapace de Richard, la stupide tyrannie de Jean-sans-Terre, Oxford demeurait à peu près désert et pleurait sur sa solitude, tandis que Paris regorgeait d'étrangers, sous l'intelligente et libérale protection de nos monarques [2]. Ici se nouaient des relations appelées à durer autant que la vie, ayant pour résultat nécessaire de dissiper les préventions ou les antipathies des nationalités opposées, secondant ainsi le magnifique travail de l'Eglise pour l'unification du monde chrétien. Parmi les nombreux condisciples dont Lothaire se fit des amis, nous pouvons mentionner le français Guillaume de Joinville, qui se destinait au ministère des autels et

[1] Guilh. Brit. *Philippeid.* lib.I ; — Rigord. *Gest. Philip., Aug.* c, 50.
[2] Vincent. Bellovac. *Specul. hist.* xix, 107.

sera placé sur le siége épiscopal de Langres; le danois Pierre Suno, neveu du célèbre Absalon, et qui deviendra plus tard évêque de Roschild; quand Absalon passera de ce siége à celui de Lunden; l'anglais Etienne Langton, que le Pape en 1206 nommera primat de Cantorbéry par sa puissance apostolique, et maintiendra dans cette dignité contre toutes les oppositions de la puissance royale; un autre anglais, Robert Courçon, qui paraît avoir occupé le premier rang dans l'estime et l'affection de Lothaire. [1] Par son mérite personnel, l'aménité de ses manières, l'étendue de son savoir et la supériorité de son intelligence, autant que par la protection dont cette amitié deviendra pour lui la source, Robert sera fait cardinal en 1212, et, soit avant, soit après, jouera un rôle important dans les événements de cette époque.

Tombeau de saint Thomas de Cantorbéry. École de Bologne.

4. Pendant le séjour de Lothaire à Paris, le culte et la gloire de saint Thomas Becket avaient atteint les dernières limites, quand à peine dix ans s'étaient écoulés depuis sa mort. La vénération des peuples rivalisait avec celle des rois. On ne tenait aucun serment pour inviolable comme celui qu'on prononçait par son nom. Sa

[1] HURTER. *Hist. d'Innocent III*, liv. 1er. Il est rare, à mon humble avis, extrêmement rare qu'une biographie composée dans ces derniers temps, surtout dans notre siècle, soit de quelque utilité pour l'historien. Je déclare n'en avoir jusqu'ici consulté, ni même ouvert une seule. Et cependant il y a dans la période que nous avons parcourue, plusieurs personnages qui nécessairement devaient être l'objet d'études rétrospectives ou de dramatiques récits: S. Bernard par dessus tous les autres. *L'histoire d'Innocent III et de son siècle* par Hurter fait exception; c'est une véritable histoire. Les indications et les documents y sont entassés avec une profusion qui touche au désordre; l'entassement éblouit, mais ne produit pas la lumière. Il est vrai que la méthode ni la clarté ne sont nées allemandes. Pour être compris et goûté des lecteurs français, ce remarquable ouvrage exige une application qui répugne à notre caractère. Il faut un but spécial, ou bien une trempe d'esprit quelque peu germanique, pour en dégager les précieux éléments. Les chartes et les chroniques du moyen-âge présentent souvent plus d'intérêt; beaucoup sont moins obscures. Je ne cache pas que je l'ai mis à contribution, quoique dans un autre ordre, en compulsant avec soin les textes; ce qui n'a pas été sans utilité. De rares inexactitudes et d'habituelles superfétations ne sauraient amoindrir le mérite de l'œuvre. Je paie sans réserve à l'auteur le tribut actuel et l'arriéré de ma reconnaissance, ainsi que d'une admiration qui date de oin.

tombe était le but d'incessants pèlerinages, à partir du moment surtout où le roi de France eut accompli le sien, obtenant cette guérison miraculeuse qui valut une seconde fois à l'héritier de son trône le surnom de Dieudonné. Lothaire ne pouvait pas retourner en Italie, sans avoir auparavant traversé la Manche et visité ce glorieux tombeau. Quels sentiments durent envahir une telle âme sous les voûtes de Christ-Church, sur ces dalles encore imprégnées d'un sang généreux, versé pour l'indépendance et les droits de l'Eglise! Ses convictions étaient déjà celles du martyr ; à quel degré de force et d'enthousiasme ne furent-elles pas alors portées? De toutes les leçons que le jeune homme avait reçues ou qu'il devait recevoir encore, celle-ci restera la plus profonde dans le présent et la plus féconde pour l'avenir. Sans prétendre comparer des impressions inégales et diverses, nous ne doutons pas que la vue du splendide monument dont l'évêque Maurice de Sully poursuivait l'exécution, n'ait plus d'une fois exalté l'intelligence et stimulé l'ardeur du comte romain. Après avoir terminé ses études théologiques, il quitta Paris, cette institutrice du monde, qu'il ne devait plus revoir, mais dont il gardera le pieux et reconnaissant souvenir. Il se rendit à Bologne pour y compléter son instruction sur le droit canonique, en même temps que sur le droit civil. Ces deux écoles inséparables et rivales étaient alors dans tout l'éclat de leur vogue et de leur renommée. On n'estimait pas à moins de dix mille le nombre des élèves réunis. Toutes les nations de l'Europe, à peu près sans exception, s'y trouvaient représentées, non seulement sur les bancs, mais sur les chaires elles-mêmes. Irnérius et Gratien [1] avaient des remplaçants dignes d'eux ; ils se survivaient dans leurs disciples. Continuaient avec distinction l'enseignement du premier Jacques da Porta Ravennate, ce complaisant casuiste de Barberousse, et Placentius, dont on osait dire que la jurisprudence lui devait plus qu'il ne devait à la jurisprudence. Entre les continuateurs du second se faisaient remarquer à divers titres Martin Goria, dont les tendances doctrinales sortaient du

[1] Cf. tome XXVII. de cette Histoire, p. 63, 64,-67, 68.

cercle étroit d'une pure exposition, mais sans dépasser les bornes d'une rigoureuse orthodoxie ; Sichard, que sa science et ses vertus élevèrent au siége épiscopal de Crémone ; deux espagnols, Jean et Pierre, commentateurs érudits, modestes exégètes ; le romain Bernard Balbo, Huguccio de Ferrare et Jean Bassianus, qui de tous les canonistes paraissent avoir occupé le premier rang dans la confiance de Lothaire. Dans son amitié, parmi ses condisciples de Bologne, nul ne l'emporte sur Pierre Collivacinus ; il le fera plus tard son notaire, chargé de la collection de ses décrets, puis enfin cardinal évêque de Sabine.

Retour le Lothaire à Rome Sa promotion au ardina lat.

5. Sans qu'on puisse déterminer exactement les années que Lothaire passa dans les deux célèbres écoles de Paris et de Bologne, il est certain que le pape Alexandre III était mort quand il revint à Rome, avec la dignité d'un double doctorat et le trésor réel d'une science complète. Aussitôt après avoir reçu les ordres mineurs, il fut admis dans le chapitre de Saint-Pierre. Trois des cardinaux les plus influents étaient ses oncles ou ses parents assez rapprochés ; leur protection ouvrait à son activité la carrière des honneurs ecclésiastiques. Le cardinal Paul, évêque de Préneste, était probablement le frère de sa mère ; Jean, du titre de Saint-Marc, appartenait à la famille de son père. On ignore le degré de parenté qui l'unissait au cardinal Octavien, évêque d'Ostie, promu par Lucius III, et dès lors prenant une si large part aux affaires générales de l'Eglise, tantôt dans les plus importantes légations, tantôt dans le gouvernement des provinces ecclésiastiques, toujours dans les conseils de la papauté. Sous ce même Pontife, le jeune Conti, n'ayant guère plus de vingt-quatre ans, fut adjoint à des commissions cardinalices, pour l'examen et la discussion des graves intérêts qui leur étaient confiés. La Providence lui ménageait ainsi l'occasion d'appliquer les connaissances acquises, d'ajouter la pratique à la théorie, d'exercer et de mettre en lumière la précoce maturité de son jugement, d'asseoir les bases de la haute mission à laquelle il était destiné. C'est le pape Grégoire VIII, dont l'âme austère et le règne si court furent remplis de tant d'amertumes, qui lui conféra le sous-diaconat ; et le successeur immédiat de ce pape, Clément III,

oncle maternel de Lothaire, n'hésita pas à le nommer cardinal diacre, bien que celui-ci n'eût pas plus de trente ans; par une attention touchante, il lui donna le titre des SS. Sergius et Bacchus, que lui même avait d'abord possédé [1]. Une telle promotion pouvait paraître entachée de népotisme ; il n'en fut rien cependant : l'opinion générale y vit plutôt un grand acte de justice, de discernement et de prévoyance. Quelques-uns aimèrent à la regarder comme un acheminement vers le trône apostolique. Le jeune cardinal ne fit pas moins honneur à son titre qu'à sa dignité. L'église dont il était déclaré titulaire, depuis longtemps négligée, menaçait ruine ; il se hâta de la restaurer et de l'embellir, pour que ce sanctuaire fût en rapport avec sa destination et digne de la cité pontificale. En même temps il accomplissait, avec l'infatigable ardeur de son âge et la prudence consommée d'un vieillard, les obligations et les œuvres qu'alors surtout imposait le cardinalat. D'une confiance illimitée provenait un labeur incessant. Mais cette existence active, en si parfait accord avec son caractère et son génie, ne tarda pas à subir une assez longue interruption, ou du moins un ralentissement bien marqué : ce fut lorsque le cardinal Hyacinthe, appartenant à l'une des branches de la famille Orsini, eut remplacé Clément III dans le pontificat suprême, sous le nom de Célestin III.

6. Les haines héréditaires dont les meilleurs esprits et les âmes les plus droites ne savent pas toujours s'affranchir, l'idée peut-être que l'élévation du jeune Conti avait été trop rapide ne permettaient pas au vieux Pontife d'apprécier la valeur de ce dernier et les services qu'il pouvait rendre à l'Eglise. [2] On a supposé non sans raison que dans de telles circonstances le cardinal habita rarement la capitale du monde chrétien ; il choisit pour retraite un domaine patrimonial aux environs ou dans la ville même d'Anagni. Durant cette période, il se lia d'une étroite amitié avec le chanoine Albert, prêtre aussi recommandable par sa piété que par ses lumières, qu'il eut alors pour consolateur et qu'il aura toujours pour conseiller

Loisirs forcés. Compositions religieuses du cardinal.

[1] *Gesta Innocent III,* cap. IV ; *Patrol. lat.* tom. CCXIV, col. 18 ; — Ciaccon. *Hist. cardin.* ad ann. 1194.

[2] Muratori, *Antiq.* tom. III, p. 783.

intime, quand lui-même sera pape et qu'il aura fait Albert évêque de Férentino.[1] L'âme de Lothaire, soit à cause de ses loisirs forcés, soit par suite d'une maladie réelle, était plongée dans de sombres pensées. Ne pouvant se condamner à l'inaction, il les répandit dans une œuvre intitulée : DES MISÈRES DE LA VIE HUMAINE, OU DU MÉPRIS DU MONDE, qu'il dédia à l'évêque de Porto[2]. Les plus nobles intelligences ont de ces mystérieuses prostrations, de ces inénarrables agonies qui s'exalent par cette parole : « Mon âme est triste jusqu'à la mort. » La tristesse de Lothaire ne conclut pas au désespoir, comme celle de l'orgueilleux sceptique ; constamment illuminée par une invincible espérance, elle aussi dit à Dieu : « Que votre volonté soit faite, non la mienne. » L'étude approfondie des maux qui pèsent sur l'homme ici-bas servent à l'auteur de contraste pour s'élever incessamment à la contemplation des biens éternels. Il peint le monde et la vie sous des couleurs trop sombres peut-être; mais qu'il est loin de succomber sous le fardeau qu'il aggrave comme à dessein ! Son traité se divise en trois livres, qui suivent une gradation parfaitement accusée : les douleurs physiques, les désordres moraux et les misères intellectuelles en constituent l'invariable sujet. Nous n'avons pas à reproduire ce lamentable et repoussant tableau ; nous le signalons seulement comme reproduisant la situation d'une âme supérieure, au moment de subir une crise décisive dans l'accomplissement de sa destinée. Disons enfin qu'on sent palpiter dans quelques pages de cette œuvre extraordinaire un souffle avant-coureur de celle qui paraîtra plus tard sous ce même titre : *Du mépris du monde*, et qui sera l'Imitation de Jésus-Christ. Dans cette même solitude, l'exilé charma ses loisirs par quelques essais de poésie religieuse, dont il faut plutôt admirer les pieux sentiments que le rithme et l'harmonie ; il composa deux traités : l'un sur le Mystère des mystères, ou le sacrement des autels[3]; l'autre sur le Mariage, arrivé jusqu'à nous, mais tronqué

[1] UGHELLI, *Ital. sacr.* tom. I, p. 726.
[2] *Opera Innocent III*, tom. IV ; *Patrol. lat.* tom. CCXVII, col. 701-745.
[3] *Ibid.* col. 774-914.

selon toute apparence [1]. Le mariage était pour le temps et le suprême pontificat une question capitale ; ce travail intégralement conservé nous eût donc été précieux surtout comme document historique. Célestin III ne tarda pas à reconnaître l'erreur qu'il commettait en privant l'Eglise et lui-même d'un collaborateur tel que Lothaire Conti. L'inaction extérieure de ce dernier n'avait jamais été complète ; elle ne pouvait-être de longue durée. Rendu bientôt au soin des affaires ecclésiastiques, il passait pour l'un des membres éminents, le plus habile et le plus actif de la curie romaine. Il était à Rome quand Célestin mourut ; et le jour même, accompagné de plusieurs autres cardinaux, il se rendait à la Basilique constantinienne pour y célébrer l'office des morts [2].

État du Sacré-Collége à la mort de Célestin III.

7. Nous saisirons cette circonstance pour donner un aperçu, d'après les indications les plus certaines et les monuments contemporains, sur l'état du Sacré-Collége. Il comptait seulement vingt-huit membres ; on ne connaissait pas dans ces anciens temps ce nombre en quelque sorte normal et sacramentel de soixante-douze; presque jamais il ne dépassa trente. Il y avait trois neveux et deux cousins de souverains pontifes. Le premier des cardinaux, par l'ordre de nomination et par son âge, était Conrad de Wittelsbach, l'illustre archevêque de Mayence, le vaillant défenseur de la papauté, parti pour la croisade avec les chevaliers qui marchaient sous les étendards d'Henri-le-jeune, et retenu depuis lors en Orient. Après lui venait le comte Guillaume de Champagne, archevêque de Reims et légat permanent du Saint-Siége ; son éloignement l'empêcha de participer à l'élection. L'évêque Adélard de Vérone, nommé cardinal par Lucius III, n'étant que chanoine de cette Eglise, quand ce pape y cherchait un abri contre la persécution, était également absent ; comme Pierre de Capoue, qui naguère remplissait une légation en Pologne, pour rétablir au péril de sa vie la discipline ecclésiastique, et qui se trouvait maintenant détenu par un chevalier lombard, après avoir comme par miracle évité la mort

[1] *Ibid* col. 921-968.

[2] « Ipse cum quibusdam aliis apud basilicam constantinianam voluit decessoris exequiis interesse. » *Gesta Innocent III.* cap. v.

dans sa lointaine mission. En ce moment, vingt-quatre cardinaux au plus étaient donc présents à Rome. Nous nous bornerons à mentionner Gratien de Pise, le dernier survivant des cardinaux promus par Alexandre III ; Pandolphe, théologien, orateur, historiographe, dont l'élévation remontait à Lucius III ; Bobo, de la famille Orsini, moins connu par son mérite que par sa naissance ; Octavien, de la noble maison des Poli, mais dont la naissance le cédait au mérite ; un parent d'Eugène III, Soffred de Pise ; Jordanus de Ceccano ; Pierre de Plaisance, le romain Pierre Gallocia ; trois italiens du nom de Grégoire, qu'on distinguera par leurs actions beaucoup plus que par leurs titres cardinalices ; le français Gui de Porré ; Jean de Salerne et Jean d'Albano ; deux savants canonistes, Nicolas et Huguccio, récemment nommés par le pape défunt.

§ II. ÉLECTION PONTIFICALE.

Gravité des circonstances Nécessité d'un homme supérieur.

8. Depuis assez longtemps, on ne l'a pas oublié sans doute, ni le clergé ni le peuple ne prenaient part aux élections pontificales ; comme aujourd'hui, c'était le privilége, disons mieux, le droit exclusif de l'auguste sénat de l'Eglise universelle, ce vrai sénat de rois. Selon le traditionnel usage, les cardinaux devaient procéder à l'élection le troisième jour seulement après la mort du pape ; le deuxième était consacré à la cérémonie des funérailles. On crut devoir anticiper. Le Sacré-Collége pouvait en grande partie se souvenir de la triste influence que trois jours passés en contestations, quand Alexandre III fut élu, exercèrent sur la chrétienté tout entière ; et le malheur aurait eu certainement de plus vastes proportions, des conséquences plus désastreuses, si le choix était tombé sur un autre homme que Robert Bandinelli. Les conjonctures actuelles, pour quiconque voyait les choses de haut, n'étaient ni moins critiques ni moins compliquées, en supposant même qu'elles ne fussent pas davantage. Bien qu'en ce moment il n'y eût pas d'empereur, l'empire n'avait jamais été plus menaçant pour l'Église. Repoussée par le courage des Lombards et l'intelligente

énergie d'un grand Pontife, la domination des Hohenstaufen s'était graduellement relevée dans les diverses parties de la Péninsule, et surtout dans le midi, depuis le mariage politique et les sanglantes expéditions de ce monstre qui se nommait Henri VI. Si l'Allemagne tombait au pouvoir d'un ambitieux de génie, ou simplement d'un second Barberousse, la papauté semblait devoir être étouffée dans les bras du colosse germanique. Les descendants de Robert Guiscard ayant disparu, aucune résistance ne semblait humainement possible. Pour parer aux éventualités de l'avenir, il fallait sur le siége de Pierre un vrai continuateur de Grégoire VII ou d'Alexandre III. C'était la persuasion raisonnée de tous les membres du Sacré-Collége. La perte de Jérusalem et tant de malheurs survenus dans la Palestine n'exigeaient pas moins un homme supérieur à la tête de la société chrétienne, pour raviver l'élan, coaliser les forces et diriger l'exécution d'une nouvelle croisade. L'hérésie grondait sourdement sur divers points de l'Europe, au nord de l'Italie surtout, ainsi qu'au midi de la France. Plusieurs États subissaient de la part des rois les plus criants scandales ; les mœurs étaient foulées aux pieds, le sang coulait dans des luttes fratricides ; la simonie reparaissait sous des formes repoussantes ou mal déguisées ; les infractions se multipliaient aux saintes lois du mariage : tout cela demandait une prompte et vigoureuse répression. L'impunité n'eût pas seulement ruiné les mœurs, elle eût ébranlé le dogme ; en nuisant à la religion, elle fût devenue fatale à l'ordre social. Voilà dans quelles circonstances l'élection allait avoir lieu.

Jour et lieu de l'élection. Tous les suffrages sont donnés à Lothaire.

9. Il était nécessaire d'éloigner à tout prix jusqu'au soupçon d'une influence extérieure. On fit mieux, on la rendit impossible en la prévenant, pour n'avoir pas à la combattre. Les cardinaux se réunirent le jour même de la mort de Célestin, non dans la basilique constantinienne, ni dans l'église de Saint-Marc, au pied de l'Esquilin, comme pour les élections précédentes, mais dans un couvent près du Scaurus, non loin du grand amphithéâtre, dans les environs de l'emplacement où s'est élevée depuis l'église Saint-George. Le nom de ce couvent dérivait d'un ancien temple en

l'honneur du Soleil. Les Allemands étant aux portes de Rome, cet endroit retiré semblait mieux garantir le secret des délibérations et la liberté des suffrages. Ce n'est pas sans un pressentiment de sa prochaine élévation, s'il faut en croire un document contemporain, que Lothaire entra dans l'auguste assemblée. On commença par l'oblation du saint sacrifice, accompagné du chant des hymnes sacrées propres à la circonstance. Puis on se donna le baiser de paix, en signe d'union et d'entente fraternelle. L'un des assistants, se levant alors au milieu de ses collègues, leur rappela l'importance et la grandeur du devoir suprême qu'ils allaient accomplir. Furent ensuite choisis les scrutateurs chargés de vérifier les votes et de proclamer le résultat. Plusieurs cardinaux avaient des chances sérieuses, quelques-uns peut-être une ambition qu'ils n'osaient pas s'avouer, tout en la dévoilant aux autres. Le choix anticipé fait par le pape défunt, malgré ce qu'il avait d'incorrect et d'insolite, militait en faveur de Jean Colonna. Jean de Salerne obtint dix voix au premier tour de scrutin ; Octavien en eut à peu près un égal nombre ; mais, dans l'intérêt de la chrétienté, l'un et l'autre déclarèrent à l'assemblée qu'il fallait élire Lothaire. Tous appréciaient la gravité de ses mœurs, l'étendue de sa science, l'énergie de sa volonté, son dévouement à l'Église, son infatigable activité, sa précoce expérience, la beauté de son élocution ; il n'avait contre lui que son âge, inconvénient passager qui ne pouvait contrebalancer tant d'autres présomptions favorables et décisives : les cardinaux le nommèrent à l'unanimité. « L'union de nos frères, avait-il le droit de dire plus tard, et leur empressement à faire cesser la vacance du Saint-Siége furent tels que le jour même de la sépulture de notre prédécessenr, tous s'accordèrent à nous décerner cette suprême dignité[1]. »

Résistance de l'élu Son humble et prudente résignation

10. On rapporte que, pendant l'élection, trois colombes volaient au-dessus de l'assemblée et que, l'élection étant faite, quand l'élu se fut assis à part de ses collègucs, l'une des colombes, se dirigeant de son côté, vint se reposer à sa droite. Les assistants y virent un

[1] INNOCENT III. *Epist.* I, 11 ; *Patrol. latin.* tom. CCXIV, col. 9, 10.

symbole de la pureté de sa vie, de la candeur de son âme et de la beauté de son nom : le premier des cardinaux diacres le salua du nom d'Innocent, en mettant sur ses épaules le manteau de pourpre[1]. Ce n'est pas sans avoir longtemps résisté, versé des larmes abondantes, conjuré les électeurs de revenir sur leur détermination, qu'il finit par se résigner. La crainte seule de provoquer une division ou même un schisme, comme au temps d'Innocent II et d'Alexandre III, eut raison des répugnances qu'il puisait dans le double sentiment de la dignité suprême et de sa propre indignité. Il connaissait déjà par expérience les devoirs, les sollicitudes et les périls des positions élevées. Il avait gémi sur le sort des grands de la terre. Voici ce qu'il écrivait peu d'années auparavant : « Aussitôt que l'homme parvient à de hautes dignités, les soins augmentent, l'illusion disparaît, les peines se multiplient, les veilles se prolongent ; ce qui mine le corps, torture l'âme, affaiblit l'entendement ; les énergies physiques et morales dépérissent de jour en jour, l'élévation détermine une pente rapide : une triste fin est la conclusion d'une vie non moins triste[2]. » Le lendemain de son élection il s'écrie : « Quel est en particulier le sort de la dignité suprême ? A quoi ne doit pas s'attendre le chef de la chrétienté ? Quelle effrayante responsabilité s'il vient à tomber dans la négligence ! quelles difficultés se dressent devant lui ! quelles embûches tendues à l'innocence elle-même ! quels immenses devoirs à remplir[3] ! Ne dépassent-ils pas toutes les forces humaines ? Et si le chef élu se trouve inférieur à tous par la sagesse, les services rendus, aussi bien que par l'âge, qui pourrait exprimer les angoisses et les appréhensions dont il est constamment assiégé ? » A ces idées répondait la sentence des Livres saints que le nouveau Pontife prit pour exergue : « Domine, fac me signum in bonum[4]. » Elle rendait aussi le plus ardent désir de son âme et la sublimité de sa mission ; plusieurs y virent une allusion au comté de Segni, héréditaire dans sa

[1] *Gesta Innocent III*, cap. v, vi.
[2] *De contemptu mundi*, II, 29.
[3] INNOCENT III. *Epist.* I, 1.
[4] *Psalm.* LXXXV, 16.

famille. Le peuple et le clergé romains se tenaient massés autour de l'église, attendant le résultat du scrutin.

Il est conduit à Latran, puis à Saint-Silvestre.

11. Dès qu'on leur eut annoncé la nomination de Lothaire, des cris de joie s'élevèrent de toutes parts ; tous se rangèrent à la suite des cardinaux pour accompagner processionnellement le Pape à la basilique de Saint-Jean de Latran, la mère et la reine des églises du monde, qui s'épanouissait dans les airs telles qu'un dôme d'or, *Domus aurea*, selon l'expression du monographe de cette basilique. Appuyé sur deux cardinaux, Innocent alla se prosterner devant le tabernacle, pendant que les autres chantaient le *Te Deum*. Il fut ensuite conduit à son trône ; là, tous se jetèrent à ses pieds et reçurent le baiser fraternel. De ce siége d'honneur et de puissance, il dut passer à la pierre d'humiliation placée devant la principale porte de l'église, conformément à cette parole du prophète royal : « Il tire l'indigent de la poussière et le pauvre de la boue, pour le placer au-dessus des princes, des princes de son peuple[1]. » Un cardinal et le prieur de Latran s'approchèrent alors et l'accompagnèrent jusqu'au portique du palais attenant à l'église, pendant que la foule ne cessait de crier : « Pierre nous a choisi lui-même Innocent pour seigneur. » Les magistrats de Rome l'attendaient à cet endroit, pour le conduire à la basilique de Saint-Sylvestre. Aussitôt qu'il eut abordé ce monument qui portait le nom et gardait la mémoire d'un de ses plus illustres prédécesseurs, il s'assit sur le trône de porphyre, en face de l'arceau, également de porphyre, surmonté de cette statue du Christ qui rendit une sueur sanglante, quand un juif l'eut souffletée. Des deux côtés du trône, qu'il occupa successivement, il reçut les clefs et les verges, représentant son double pouvoir d'ouvrir et de fermer les portes célestes, de diriger et de corriger le peuple chrétien. Le prieur le ceignit ensuite d'une ceinture de soie couleur de pourpre, à laquelle était suspendue une bourse de même couleur, renfermant douze pierres précieuses, symbole parlant dont la signification n'a pas besoin d'être expliquée. En ce moment, tous les dignitaires et personnages de quel-

[1] *Psalm.* CXII, 6, 7.

que distinction furent admis au baisement des pieds. Il prit alors des mains du camerlingue trois poignées d'argent qu'il dissémina dans le peuple, en prononçant ces mots : « Il a partagé, il a donné son bien aux pauvres ; sa justice demeure à jamais » [1]. L'immense procession se remit en marche vers la basilique de Saint-Laurent, où le nouveau Pape pria longtemps devant un autel dressé pour la circonstance. Tout étant terminé selon l'antique cérémonial, dont les principales dispositions sont encore en usage, il rentra dans le palais où se rendait aussi la cour pontificale.

12. Innocent n'avait reçu que l'ordre du diaconat antérieurement à son élection : il n'était pas prêtre, quoique cardinal depuis huit ans, quand il fut élu Pape. Les deux derniers degrés de la hiérarchie, le sacerdoce et l'épiscopat lui restaient à monter pour aller à Saint-Pierre occuper avec tous les ornements de sa dignité, la chaire du Prince des Apôtres. Il ne voulut pas cependant anticiper l'époque de son ordination sacerdotale ; elle fut renvoyée aux quatre-temps, par respect pour la coutume universelle de l'Église. C'est donc le samedi, 22 février, qu'il fut ordonné prêtre ; et le lendemain, fète de la chaire de Saint-Pierre, qu'il reçut des mains de l'évêque d'Ostie la consécration épiscopale. A cette auguste cérémonie, étaient présents tous les serviteurs du palais, les évêques de la région, la noblesse de Rome, sans compter une foule immense de plébéiens. Immédiatement après le sacre, le doyen des cardinaux prit sur l'autel le pallium déposé là d'avance par le prieur de Saint-Laurent ; le plaçant ensuite sur les épaules du nouveau Pontife, et l'attachant avec des épingles d'or, dont la tête était formée d'une pierre précieuse, il prononça ces mots sacramentels : « Reçois la plénitude de la dignité papale, en l'honneur du Dieu tout-puissant, de la glorieuse Vierge Marie, des bienheureux apôtres Pierre et Paul, pour la glorification et le bonheur de l'Église Romaine. » S'avançant alors vers les marches de l'autel, il commença la messe, pendant que les cardinaux et tout le clergé chantaient l'hymne préparatoire, ce qu'on nommait déjà l'*Introït*. L'Épître et l'Évangile

Ordination et sacre d'Innocent III à Saint-Pierre.

[1] *Psalm.* CXI, 8.

furent récités dans les deux langues qui se partagent l'Église universelle, le grec et le latin [1]. C'est à Saint-Pierre que la solennelle inauguration avait lieu. L'oblation du sacrifice eucharistique fut suivie d'une cérémonie qui se rattache immédiatement aux destinées intellectuelles et sociales du monde chrétien, et qui par là même devait s'accomplir dans le sanctuaire où sont gardées les reliques de celui que le Seigneur a proclamé la pierre sur laquelle il a bâti son Eglise. Innocent prêta le grand serment du pontificat suprême, la solennelle déclaration de foi qui l'engageait à jamais envers la chrétienté tout entière.

Sermon qu'il prononce à cette occasion.

13. Plus d'une fois, dans le cours des cérémonies, à celle du serment en particulier, on vit d'abondantes larmes couler sur les joues d'Innocent [2] ; mais son émotion devait se trahir et se communiquer par un langage sinon plus éloquent, du moins plus explicite. Nous avons le discours qu'il prononça dans cette occasion et dans lequel se manifeste, avec la hauteur de ses pensées, l'étendue de son dévouement. Il prit pour texte ces paroles de Jésus-Christ, à l'approche de sa passion : « Quel est le serviteur fidèle et prudent, celui que le Seigneur a constitué sur sa famille, pour donner à tous leur nourriture dans le temps voulu [3] ? » Voici comment il débute : « La vérité elle-même nous montre ostensiblement ce que doit être le préposé de sa maison, et de quelle façon il doit être établi. Fidèle, il donnera la nourriture ; prudent, il la donnera dans le temps voulu. Pesons chacune de ces expressions ; elles sont les paroles du Verbe, et dès lors elles ne renferment rien qui ne soit d'un grand poids, toutes ont un sens admirablement fécond. Ce n'est pas un seigneur ou maître quelconque dont il est ici parlé ; c'est celui qui porte écrit sur son vêtement et sa cuisse : « Rois des rois, Seigneur des seigneurs, » et dont il est dit encore : « Le Seigneur est son nom. » Il a constitué par lui-même la primauté du siége apostolique ; il est le fondement en même temps que le fondateur de l'Église. Faut-il s'étonner que les portes de l'enfer ne puissent pas pré-

1 Cf. Vegi. *Hist. Basil. Petr.* tom. VII.
2 *Gesta Innocent III.* cap. VII.
3 *Matth.* XXIV, 45 ; *Luc.* XII, 42.

valoir contre elle ? Bien que souvent la barque de Pierre soit battue par les flots amoncelés et comme suspendue sur les abîmes, jamais elle ne sera submergée ; car Jésus commande aux vents et aux ondes... On le voit, ce siége apostolique ne succombe pas dans la tribulation ; il y grandit plutôt en vertu de la divine promesse ; il peut dire à Dieu comme le prophète : « Vous m'avez dilaté dans la tribulation. » Il avance appuyé sur cette parole du Sauveur : « Je serai tous les jours avec vous, jusqu'à la consommation des siècles. » Or, « si Dieu est avec nous, qui sera contre nous ? » Du moment donc où cette constitution est l'œuvre de Dieu, non de l'homme, ou plus exactement, de l'homme Dieu, c'est en vain que l'hérétique et le schismatique travaillent à la renverser, en vain que le loup se déchaîne pour déraciner la vigne du Seigneur, scinder sa tunique, jeter à bas le chandelier, éteindre la lumière. Je suis le serviteur que le Seigneur a constitué sur sa famille ; plus que cela, je suis le serviteur des serviteurs.

Suite et péroraison de ce discours.

14. Je ne m'arroge pas la puissance, je n'aspire pas à la domination ; mon unique ambition est de servir, me souvenant de ce que le Sauveur disait aux apôtres : « Les rois des nations exercent sur elles la suprématie. Il n'en sera pas de même parmi vous ; ici le plus grand sera le dernier de ses frères ; le chef est l'esclave de tous »[1]. Je marche sur les traces du premier et du plus éminent de mes prédécesseurs. « Au lieu de paraître dominer sur la tribu choisie, disait-il, vous devez être du fond de vos cœurs le modèle sur lequel le troupeau doit se former[2]. » J'ai devant les yeux cette autre parole : « Ils sont les ministres du Christ ; pardonnez à ma faiblesse, mais je le suis plus qu'eux[3]. » Etre établi sur la famille, c'est un bien grand honneur ; avoir à la servir dans tous ses membres, c'est un fardeau beaucoup plus grand encore. « Me voilà devenu le débiteur des sages et des insensés »[4]. A moi de dire aussi : « Qui donc est infirme, sans que je le sois avec lui ? qui souffre le scandale

[1] *Matth.* xx, 25-27.
[2] *I Petr.* v, 3.
[3] *II Corinth.* xi, 23.
[4] *Rom.* i, 14.

sans que j'en sois moi-même consumé? A mes tribulations extérieures s'ajoutent mes soucis quotidiens, la sollicitude de toutes les Églises » [1]. Dans la suite du discours, l'auguste orateur développe longuement les considérations émises au début; il explique chaque mot de son texte, le considérant sous tous les rapports, se livrant à des subdivisions qui semblent parfois amener des redites. Tous les points sont exposés, avec trop d'uniformité peut-être, par les sentences accumulées des Livres saints. La parole de l'homme n'entre pas pour un tiers dans la contexture du sermon; l'éloquence est comme étouffée par la mémoire. Nous ne pouvons non plus écarter cette pensée que la méthode puisée dans l'école de Paris nuit à l'inspiration sans contribuer beaucoup à l'abondance ou même à la clarté. Une courte péroraison, simple et naturelle, termine ce discours. « Voilà donc, dit le Pontife, que je viens de vous présenter, mes frères et fils, sur la table même des Ecritures, l'aliment du Verbe divin. J'implore et j'attends de vous une récompense: à votre tour de lever au ciel des mains pures et de demander au Seigneur par une charitable et fervente prière, qu'il m'accorde d'accomplir le redoutable devoir qui m'est imposé, de porter avec courage le fardeau si disproportionné qui pèse sur mes faibles épaules, pour la gloire de son nom et le salut de mon âme, pour le bien de tous les peuples chrétiens et le progrès de l'Église universelle. Daigne vous exaucer, Jésus-Christ notre Sauveur, lui qui « par-dessus tout est Dieu béni dans les siècles des siècles » [2].

Joie des Romains. Encyclique du nouveau Pape.

15. Le discours étant terminé, l'innombrable assistance forma spontanément une vaste et solennelle procession; de Saint-Pierre elle ramena le Pontife au palais de Latran. Rome était parée comme dans ses plus beaux jours de fête: les édifices pavoisés, les rues jonchées de fleurs et de verdure, les chants joyeux, les acclamations populaires, tout rappelait la triomphale réception du grand Pape Alexandre III, à son retour de l'exil. Ayant alors tous les ornements pontificaux sans exception, portant la mitre ronde, symbole exclusif

[1] *II Corinth.* XI. 28.

[2] INNOCENT. III, *Serm. in consecrat. Pontif.* I; *Patrol. lat.* tom. CCXVII, co 449-454.

et complet de la dignité suprême, Innocent marchait accompagné de six cardinaux prêtres, neuf cardinaux diacres, la majeure partie du clergé romain, quatre archevêques et vingt-huit évêques, accourus de divers points pour assister à cette grande cérémonie. Là se trouvaient encore, chacun selon son rang, les dignitaires laïques, préfet, sénateur, juges, avocats, capitaines et consuls. Sous un arc de triomphe, les Juifs lui présentèrent le livre de la loi, selon l'antique usage, conservé jusqu'en ces derniers temps. Sur le seuil de la maison pontificale il distribua les dons auxquels avaient droit tous les fonctionnaires, et qui sont connus sous le nom de *presbyterium* ou *cathedraticum* [1]. Dès le lendemain il écrivait l'encyclique suivante à tous les évêques de la catholicité : « L'ineffable sagesse du Créateur dispose si bien toutes choses à travers les vicissitudes des temps et la succession des siècles, selon ce qu'il a lui-même déterminé dans la profondeur de ses conseils éternels, que ni l'erreur ne saurait exister dans l'ordre, ni le défaut dans l'exécution ; car l'Écriture sainte nous atteste qu'il a tout fait avec nombre, poids et mesure. Et cependant, quoique rien n'arrive en ce monde sans une cause déterminée, sans une raison spéciale, telle est l'imperfection de notre pauvre humanité, que nous sommes incapables, non-seulement de remonter aux causes et de les scruter, mais encore d'admirer avec une pleine connaissance les effets qui sont sous nos yeux. De là cette exclamation de l'Apôtre : « O profondeur des trésors de la sagesse et de la science de Dieu ! Que ses jugements sont incompréhensibles, investigables ses voies » [2]. Sans doute, « toutes les voies du Seigneur sont miséricorde et vérité, » selon la parole du Prophète, ses œuvres sont autant de jugements [3]; » sa droite toutefois conduit l'existence humaine par de telles péripéties d'abaissement et d'élévation, que nous demeurons comme frappés de stupeur.

16. « Ce que nous pouvons le moins comprendre, c'est que Dieu confère la suprême autorité à des hommes jeunes, et non à de sages

Il avoue sa indignité, demande le concours des évêques et met sa confiance en Dieu.

[1] Cf. DUCANG. *sup. hoc verb.* ; — MURATORI, *Antiq.* tom. I, p. 109.
[2] *Rom.* XI, 33.
[3] *Psalm.* XXIV, 10.

vieillards. Nous en sommes nous-mêmes un frappant exemple, et nous ne revenons pas de notre étonnement. Le pape Célestin, notre père et prédécesseur, d'heureuse mémoire, était entré le VI des Ides de janvier dans la voie de toute chair mortelle ; ausitôt après l'avoir honorablement enseveli dans la basilique de Latran, avec tous les honneurs consacrés par l'usage, nos frères les cardinaux, évêques, prêtres et diacres, et nous avec eux, retirés dans un pieux sanctuaire, pour y délibérer en toute liberté sur le choix d'un nouveau Pontife, avons commencé par célébrer les saints mystères en l'honneur du Saint-Esprit ; et le jour même tous ont porté les regards sur nous, malgré notre insuffisance, persuadés apparemment que la coupe d'argent se trouverait peut-être dans le sac de Benjamin, alors que beaucoup d'autres auraient plutôt mérité par leur âge, leur rang et leurs qualités personnelles, d'être appelés à cette sublime fonction. Estimant la charge hors de toute proportion avec notre faiblesse, nous avons d'abord voulu la repousser ; mais ensuite, mettant notre espoir en Celui qui préposa Pierre au gouvernement de son troupeau tout entier, sans égard à la défaillance attestée par une triple négation, et qu'une triple confession avait réparée, nous nous sommes rendu aux instances de nos frères, comme à l'expression de sa volonté : nous avons craint qu'une plus longue résistance ne devînt une cause de division, un obstacle au bien, un danger pour l'Église. « Celui qui donne à tous abondamment et sans reprocher ses dons[1], » qui choisit le dernier des frères, un homme selon son cœur, et de berger le fit roi, qui « des prières suscite des enfants d'Abraham, appelant les choses qui ne sont pas encore comme celles qui sont déjà[2], » confondant la force par la faiblesse même, a seul été notre espoir. Chargé que nous sommes du gouvernement ecclésiastique, nous espérons aussi désormais que vous nous viendrez en aide, que vous allégerez un fardeau dont une partie pèse sur vos épaules, en vertu de cette dignité, que vous avez reçue de la bonté divine. Donc nous vous conjurons tous, nous vous demandons en grâce d'adresser pour nous au Seigneur d'una-

[1] *Jacob.* I, 5.
[2] *Rom.* IV, 17.

mines prières, de veiller avec un redoublement de constance et d'ardeur sur le troupeau remis à votre garde aussi bien qu'à la nôtre. Chacun à votre rang, selon l'ordre hiérarchique, daignez nous prêter votre concours dans une mission aussi redoutable. De notre côté, nous avons la ferme intention de vous honorer et de vous secourir comme les principaux membres de l'Église, autant que Dieu nous en donnera le pouvoir[1]. »

Il écrit au roi de France, et simultanément aux Ordres religieux.

17. Non content de cette encyclique, Innocent écrivit dans le même but deux lettres spéciales à notre nation, l'une au roi, l'autre à tous les abbés, prieurs et religieux résidant en France. Voici ce qu'offre de particulier la première de ces lettres : « Considérant avec quelle constance le royaume des Francs s'est toujours maintenu dans l'unité de l'Église, nous avons cru vous devoir les prémices de nos communications pontificales. N'êtes-vous pas principalement le fils dé cette Église Romaine ? Nous supplions donc votre royale majesté, nous vous enjoignons de la respecter et de l'honorer comme la plus tendre des mères, par tous les moyens en votre pouvoir; d'imiter en cela les exemples que vous a légués votre père le roi Louis, de glorieuse mémoire ; de nous prêter votre concours pour la gestion de notre charge apostolique, avec autant de soumission que de dévouement, comme l'exige votre qualité de prince chrétien, dans l'espoir d'obtenir ainsi la rémission de vos fautes. Nous vous promettons à notre tour de contribuer, autant que Dieu nous en donnera la force, à l'honneur de votre règne, ainsi qu'à votre bonheur, pénétré que nous sommes d'un amour paternel pour votre royale personne. » Dans la lettre aux Ordres religieux nous lisons : « Sachant combien le fardeau dépasse notre faiblesse, à moins que nous ne soyons soutenu par vos pieux suffrages et vos ardentes supplications auprès du Seigneur, nous vous conjurons d'insister sans relâche pour qu'il dirige nos pas dans la périlleuse carrière où sa main nous a lancé, pour que notre mission aboutisse à la gloire du Seigneur, à l'accroissement de son Église, à notre propre salut, pour que nos paroles et nos exemples conduisent dans

[1] Innocent. III. *Epist.* i, 1 ; *Patrol. lat.* tom. CCXIV, col. 1, 2.

la voie des divins commandements le peuple qui nous est confié. Vous êtes à nos yeux la portion privilégiée de la famille sainte, celle par qui le nom du Seigneur est annoncé d'une manière éminente ; et nous entendons vous protéger d'autant mieux que toute insulte dont vous seriez l'objet par notre faute, toute atteinte à vos droits rejaillirait sur l'honneur et la considération de l'Église elle-même »[1]. S'il faut s'en rapporter à la plupart des historiens, Innocent III n'aurait d'abord écrit à Philippe Auguste que pour l'humilier et le flétrir, comme s'il était impatient d'occuper le trône de Pierre, afin de mettre le pied sur la tête des rois. Ils semblent avoir ignoré l'existence de cette première lettre où le Pontife garde un silence absolu sur les égarements du monarque, se bornant à lui communiquer son élévation, ne doutant pas de son concours, lui donnant même un titre équivalant à celui que la tradition a consacré, fils aîné de l'Eglise.

§ III. INGELBURGE ET PHILLIPE-AUGUSTE.

Lettre d'Innocent à l'évêque de Paris concernant le divorce.

18. Ce n'est que plus tard, mais dans le courant de la même année, que, pressé par sa conscience, pour accomplir le plus impérieux des devoirs, il abordera la délicate et redoutable question du divorce ; encore aura-t-il alors des ménagements qui resteront la preuve incontestable de sa modération, aussi bien que de sa haute prudence ; au lieu de s'adresser directement au souverain, il appela pour intermédiaire l'évêque de Paris, dont la parole lui semblait devoir amener avec moins d'éclat l'acte de réparation attendu par la France catholique et tout l'univers chrétien. Nous avons sa lettre. Après avoir exposé, suivant les origines bibliques et l'enseignement traditionnel, les bases constitutives du mariage, après avoir établi l'unité, l'indissolubilité, la sainteté du lien conjugal, sur cette parole du Sauveur lui-même : « Ce que Dieu a uni, que l'homme ne le sépare pas ; » et sur cette autre de l'Apôtre : « C'est là, je le

[1] INNOCENT. III, *Epist.* I, 2; *Patrol. lat.* tom. CCXIV, col. 2, 3.

dis, un grand sacrement dans le Christ et dans l'Église,» Innocent s'exprime ainsi: « Plus est ardente et pure l'affection que nous ressentons pour notre très-cher fils l'illustre roi de France, sincère et résolue l'intention où nous sommes de l'honorer par de plus augustes privilèges, plus nous gémissons qu'il ait repoussé, sans raison et sans droit, notre très-chère fille, la très-illustre reine des Francs. Une chose non moins déplorable ajoute à notre douleur, c'est le contraste de sa conduite avec celle de ses prédécesseurs : ils se distinguèrent par leur invariable amour pour la religion, principalement son père Louis, d'immortelle mémoire, qui s'est montré dans ses derniers temps le premier des monarques dans la défense de la divine loi. Nous eussions voulu qu'il héritât de son zèle, aussi bien que de son pouvoir ; mais voilà que, compromettant le salut de son âme et ternissant l'éclat de sa renommée, il a chassé de son palais cette pieuse reine et l'a reléguée dans une obscure maison, pour qu'elle y consume sa vie parmi des personnes religieuses, il est vrai, mais d'une condition inférieure à la sienne. Bien que notre prédécesseur, le pape Célestin, d'heureuse mémoire, n'ait pas obtenu, malgré ses instances, que le roi la réintégrât dans ses droits et la rétablît sur le trône, nous ne perdons pas espoir. Ce n'est nullement à nos propres mérites, c'est dans la divine bonté que nous mettons notre confiance ; nous comptons aussi sur votre bienveillante et généreuse intervention.

Combien il importe au roi d'arrêter le scandale et de le réparer.

19. « Sachant combien, par votre science, vos vertus et les liens de parenté qui vous unissent au monarque, vous devez être agréable à ses yeux, nous ne pouvions choisir un meilleur intermédiaire pour lui faire parvenir les prémices de nos supplications : il les agréera d'autant plus volontiers qu'il lui sera facile de comprendre que nous avons uniquement en vue son salut, que cette prière aura pour effet l'intégrité de sa gloire, et ne saurait nous être inspirée par un intérêt personnel. En conséquence, nous prions votre fraternité, nous lui recommandons dans le Seigneur, nous lui donnons mission par cet écrit apostolique d'avertir le roi de notre part et de lui persuader qu'il doit immédiatement rendre à la femme légitime les honneurs dûs à son rang, les bonnes grâces dont elle

est digne, s'il veut, dansun sentiment de repentir et de joie, s'écrier avec Pierre : « Je vois maintenant que le Seigneur a réellement envoyé son ange, qu'il m'a lui-même délivré des mains d'Hérode. » Il a tout sujet de craindre, nous le croyons, que son offense envers Dieu et son déshonneur devant les hommes n'attirent sur lui, ou même sur son peuple, d'irréparables malheurs. La femme qu'il s'est donnée, contrairement aux lois de l'Église, ne pouvant pas être la mère de légitimes enfants, si, ce qu'à Dieu ne plaise ! il arrivait que son fils unique lui fût enlevé par la mort, son royaume passerait à des étrangers. Depuis son lamentable divorce, n'a-t-il pas déjà subi de nombreux revers, les plus rudes angoisses ? Tous ses états, désolés par les intempéries, ont éprouvé les horreurs de la famine[1] ; s'il ne se hâte de rentrer dans le devoir, la main de Dieu peut, d'une manière plus terrible encore, s'appesantir sur lui. Viendrait-il à repousser avec obstination les salutaires avertissements que vous lui réitérerez en notre nom, ce que nous n'osons croire, tout pénible qu'il nous serait de lui causer une nouvelle affliction, nous ne pourrions pas néanmoins et nous ne devrions pas dissimuler une telle résistance. Vous agirez auprès de lui par tous les moyens que vous inspirera votre zèle, sans jamais vous déconcerter ni vous ralentir dans la poursuite d'un si grand bien ; et rien ne saurait être plus agréable à Dieu, ni plus glorieux pour vous-même, que d'avoir réussi dans une entreprise où plusieurs ont échoué malgré leur dévouement et leur prudence[2]. »

Mort édifiante du grand évêque Maurice de Sully.

20. L'évêque de Paris à qui le Pape donnait cette délicate mission et ce témoignage de confiance, était Eudes de Sully. Il succédait à Maurice depuis environ deux ans. L'homonyme n'indique entre eux aucun rapport d'alliance ou de parenté. Il n'en existait aucun non plus entre leurs caractères. Nés aux deux extrémités de l'échelle sociale, ils semblaient avoir échangé leurs berceaux. Autant l'enfant du peuple s'était montré hardi dans ses desseins, sûr de lui-même, prompt dans l'exécution, autant le fils du grand seigneur se montrera sage, modeste, réservé ; ce qui n'exclut ni la résolution ni la

[1] Rigord, *Gesta. Philipp. Aug.*; Matth. Paris. *Hist. maj.* ad annum 1198.
[2] Innocent. III, *Epist.* i, 4; *Patrol. lat.* tom. CCXIV, col. 3-6.

constance. Un point les rapprochait, le même zèle pour la religion. C'est le 22 septembre 1196 que Maurice avait terminé son épiscopat. En mourant il légua tous ses biens aux pauvres, qu'il n'oublia jamais pendant sa vie, malgré l'importance et la multiplicité de ses œuvres. Le monument qui parut l'absorber tout entier, est le plus beau sans doute, mais non le seul qu'il ait érigé : près de sa cathédrale il bâtit tout un quartier, construisit un pont sur la Seine et plus loin un autre sur la Marne, rivalisant en quelque sorte avec le roi qui faisait alors agrandir l'enceinte et paver les rues de Paris. Dans son diocèse, il fonda quatre abbayes et les dota royalement. A l'approche de l'heure suprême, il témoigna le plus vif désir de communier en viatique. Craignant que son état ne lui permît pas de recevoir la divine Eucharistie, un prêtre s'avisa de lui présenter une hostie non consacrée. « Retirez-vous, retirez-vous, s'écria le malade, ce n'est point là mon Dieu ! » Sur une telle réponse, le prêtre apporta le vrai corps du Sauveur. Dans la réception des Saints Mystères, la foi touchait à la vision, la piété tenait du ravissement et de l'extase. A force de subtiliser sur la résurrection des corps, certains scolastiques avaient fini par ébranler la résurrection elle-même. L'évêque mourant ordonna qu'on plaçât sur son cœur dans la tombe un rouleau renfermant les grandes paroles de Job qui sont dans toutes les mémoires[1]. Il fut inhumé, sur sa demande, au milieu du chœur de Saint-Victor, dont il aurait embrassé la règle peu de temps avant sa mort, s'il faut en croire un érudit du dernier siècle, appartenant à la célèbre abbaye[2]. L'épitaphe d'abord gravée sur la pierre sépulcrale était d'une extrême simplicité ; mais les chanoines de Notre-Dame prièrent l'évêque Étienne de Tournai d'en composer une plus pompeuse en vers latins ; ce qu'il fit, en leur recommandant de taire son nom, dans la crainte qu'on ne l'accusât de nuire au sérieux de ses fonctions actuelles par ce retour aux jeux poétiques de ses premières années[3].

Compétitions scandaleuses. Eudes de Sully loué par Pierre de Blois.

21. Succéder à Maurice de Sully n'était pas chose peu redouta-

[1] *Job.* XIX, 25 et seq.

[2] JOAN. A S. VICT. *not. nov. Edit. Petr. Bles.*

[3] STEPH. TORNAC. *Epist.* CCLXX.

table; cela ne diminua cependant ni le nombre ni l'ardeur des prétendants. L'ambition s'était rarement affichée d'une manière aussi scandaleuse. On ne recula même pas devant la simonie la moins dissimulée. Il sembla que la chaire épiscopale allait être mise à l'encan. Des ecclésiastiques honorables, ou jusque-là regardés comme tels, y laissèrent leur réputation, en y compromettant leur conscience, sans arriver à leur but. Le chapitre fut inaccessible à toutes les séductions : il écarta les intrigants et les mercenaires. On mit la main sur le bon pasteur, en élisant d'un consentement unanime Eudes de Sully. Issu des comtes de Champagne, il était proche parent des rois de France et d'Angleterre. Henri, son frère, occupait depuis environ quinze ans le siége archiépiscopal de Bourges, qu'il rehaussait par ses nobles qualités et par sa vigoureuse administration. Eudes, dont la modestie voilait les mérites et formait le trait distinctif, remplissait les fonctions de chantre dans cette métropole. C'est là que la nouvelle de sa nomination à Paris vint le surprendre et le consterner. On eut autant de peine à lui faire accepter l'épiscopat qu'à le refuser aux autres. Pierre de Blois, un survivant de cette lumineuse pléiade d'esprits éminents que nous avons admirée dans la seconde moitié du douzième siècle, ayant connu dans ses dernières années le futur évêque de Paris, en a fait un éloge qui s'impose doublement à l'historien ; nous devons le reproduire, mais non sans avoir auparavant reporté sur cette pure et sympathique physionomie un regard d'adieu, puisqu'elle va disparaître avec le siècle lui-même. Après avoir été le secrétaire du tyran Henri II, sans jamais compromettre ni sa réputation ni sa conscience, le pieux et sévère docteur fut celui de la reine Eléonore. Les primats Richard, Baudoin et Hubert, si différents de caractère, eurent tous recours à ses talents, le traitèrent avec une égale distinction, lui témoignèrent la même confiance. Il refusa l'évêché de Rochester, comme il avait refusé l'archevêché de Naples. L'archidiaconé de Bath suffisait amplement à ses goûts modestes et n'alarmait pas son humilité. L'intrigue et la jalousie l'en dépouillèrent ; il dut accepter en compensation, ou même sous le dérisoire prétexte d'avancement, celui de Londres, qui ne lui suffisait plus, tant

les revenus en étaient minimes. Ses réclamations, portées jusqu'au tribunal du souverain Pontife, n'eurent aucun résultat. Comme la plupart des grandes âmes, Pierre subit la persécution et la pauvreté ; dans sa vieillesse, il éprouva les accablantes langueurs de la nostalgie. Après vingt-six ans de séjour en Angleterre, il fut saisi d'un irrésistible désir de retourner en France. « Ma patrie, ma douce et chère patrie me rappelle, écrivait-il à ce même Eudes de Sully : s'il ne m'est pas donné d'y vivre, que je vous doive au moins la consolation d'y mourir[1] ! » C'est sur la terre étrangère qu'il trouva le repos, exilé jusque dans la tombe.

22. Pierre de Blois était doué d'une facilité comparable à celle de César et d'Origènes : il dictait simultanément à trois secrétaires sur des sujets différents, tandis que lui-même écrivait sur un autre. Par l'intégrité de ses mœurs, l'indépendance de son caractère, la supériorité de son esprit et l'étendue de sa science, il avait acquis le droit de dire à tous la vérité. Ni les dignités ecclésiastiques ni le pouvoir séculier ne l'empêchaient de blâmer la corruption ou l'injustice[2]. C'est à ses lettres surtout qu'il faut attribuer son heureuse action sur la société contemporaine et l'éclat de son nom dans la suite des âges. Elles constituent un monument précieux pour la connaissance de l'époque. Toutes ne sont pas arrivées jusqu'à nous ; les meilleures collections[3] en renferment seulement cent quatre-vingt-trois. Parmi les personnages auxquels elles furent adressées, nous comptons six Papes, trois cardinaux, vingt-huit archevêques ou évêques, quinze abbés et quatre rois. Plusieurs furent écrites à Pierre de la Celle, ainsi nommé du nom même de sa première abbaye dans le diocèse de Troyes ; encore un survivant de la grande génération, et l'un des prélats les plus distingués de son siècle : il succéda dans un âge avancé, sur le siége épiscopal de Chartres, à Jean de Salisburg. Ses lettres ne le cèdent, ni sous le rapport doc-

L'influence et les œuvres de ce dernier.

[1] Petr. Bles. *Epist. ult.*

[2] « Ingenio acutus et vehemens, qui vitia principum et prælatorum non palpare, sed arguere noverat. » Thritem. *Catalogus de Sript. Eccl.*

[3] *Bibliotheca max. Patrum,* Lugdun. tom. XXIV, pag. 911-1278. — Dupin, *Nouvel. Bibl. des aut. eccl.* tom. IX, p. 167.

trinal ni pour l'intérêt historique, à celles que nous a léguées Pierre de Blois. Nous avons de ce dernier des traités plus considérables, mais non plus importants ; en voici les titres : *De Transfiguratione Christi ; De conversione S. Pauli ;* une *Exposition* des premiers chapitres de Job, dédiée au roi d'Angleterre Henri II, pour le consoler dans les infortunes que ce prince s'était attirées; une *Instruction* sur la foi chrétienne, pour le Sultan d'Iconium, commandée par le pape Alexandre III ; un *opuscule* sur le sacrement de pénitence, suivi d'un autre sur les devoirs et les qualités du confesseur, deux petits livres qu'on dirait écrits depuis le concile de Trente, non avant celui de Latran ; *De Itinere hierosolimitano*, vive exhortation à la troisième croisade ; *Canon episcopalis*, obligations et dignité des évêques ; *Contra perfidiam Judæorum*, démonstration évangélique par l'Ancien Testament ; *De Amicitia christiana*, sujet qu'il savait si bien d'expérience ; *De charitate*, contre les passions égoïstes, intéressées et jalouses dont il avait tant souffert ; *De utilitate tribulationum ; Invectiva in depravatorem operum*, contre un importun Zoïle; *Quales sunt pastores*, ce que devraient être et ne sont pas toujours les pasteurs des âmes. Une dissertation en vers sur la divine Eucharistie et soixante-cinq sermons, dont quelques-uns attribués à Pierre Comestor, complètent la série.

Sa remarquable lettre sur l'évêque élu de Paris.

23. Cette revue terminée, citons le témoignage que Pierre de Blois rend à l'évêque élu de Paris: « Dès ses premières études, il n'était nullement un inconnu pour moi ; j'éprouvais pour lui l'affection la plus tendre. Son précepteur, nommé Pierre de Verne, était resté mon ami, après avoir été mon disciple. Il m'a souvent raconté les pieuses industries et les saints exercices de ce cher enfant. Eudes priait comme un ange ; ses progrès dans la piété, loin de nuire à son instruction, la rendaient chaque jour plus sûre et plus rapide. On voyait clairement que Dieu lui-même était son premier maître, et l'onction intérieure sa première leçon. Les aumônes qu'il répandait avec tant d'abondance, il les imprégnait de son amour, en les arrosant de ses larmes : il se consumait en holocauste devant le Seigneur.... J'étais à Rome, quand le jeune Sully s'y rendit pour vénérer le pape Grégoire VIII,

qui venait d'être élevé sur la chaire apostolique. Il reçut du Pontife et des cardinaux, moins pour sa naissance que pour son mérite déjà reconnu, les plus grands témoignages de considération, un accueil vraiment épiscopal et qui semblait un heureux présage. Sa vertu ne s'est jamais démentie, ou mieux elle n'a cessé de s'affermir et de croître. S'il faut admirer les heureuses dispositions dont le Créateur l'a doué, les grâces spéciales dont il l'a prévenu, admirons de même et surtout imitons son zèle à cultiver les unes, son application de tous les instants à correspondre aux autres. Plus il reçoit de Dieu, plus il s'efforce de lui rendre. Son humilité n'est ébranlée par aucune distinction, ni sa douceur par aucune épreuve; sa pureté déjoue tous les assauts et n'a d'égale que sa pénitence. Sans diminuer en rien la part des pauvres, à qui revenait le superflu, depuis longtemps il prenait sur le nécessaire pour entretenir trois étudiants se destinant à l'état ecclésiastique[1]. » On comprend de quelle façon un tel prélat dut accomplir auprès de son parent le roi de France une mission donnée par le représentant de Dieu sur la terre. Il n'en fut pas moins éconduit. Philippe, naturellement irascible et fier, était alors plongé dans une double ivresse, celle du pouvoir et celle de la passion : il voyait courir à sa perte le remuant, l'indomptable Cœur-de-Lion, son rival plutôt que son vassal ; et la séduisante Agnès de Méranie conservait sur lui tout son empire.

Obstination de Philippe-Auguste. Agnès de Méranie. Réclusion d'Ingelburge.

24. Appartenant à l'illustre maison d'Andech, fille d'un duc et nièce d'un autre, Agnès n'avait pas montré la noble susceptibilité, la généreuse répugnance de la fille du comte palatin, qui repoussa la main d'un monarque coupable, à ses yeux, d'avoir outragé tout son sexe en répudiant une princesse qui en était l'honneur[2]. Cet exemple que d'autres imitèrent s'était effacé devant l'éclat du diadème royal. La malheureuse Ingelburge demeurait toujours l'objet d'une répulsion aussi mystérieuse qu'obstinée. Elle était admirablement belle, selon tous les documents contemporains, et non moins vertueuse. Son idéale beauté semblait le rayonnement d'une

[1] PETR. BLES. *Epist.* CXXVI.

[2] « Audivi quomodo fœdavit et abjecit puellam nobilissimam, regis Daniæ sororem. » WILH. NEUBRIG. *Annal. Ang.*, IV, 30.

âme pure, tempéré par le voile de la modestie. Cette douce et ravissante tête appelait aussi bien le nimbe d'or que la première couronne du monde. « Les connaisseurs la comparaient aux beautés les plus célèbres des temps anciens, dit Etienne de Tournay. « C'est le modèle de la perfection physique et morale, » ajoute l'historien Rigord. Matthieu Pàris l'appelle « le chef-d'œuvre du Tout-puissant, » et Vincent de Beauvais, « une sainte.[1] » N'ayant pas encore dix-huit ans lors de son mariage, elle en avait à peine vingt-trois, à l'époque dont nous parlons. Dans la maison solitaire où son royal tyran l'avait reléguée, elle partageait ses longues journées entre les pieux exercices et le travail manuel. Après avoir travaillé pour les églises pauvres, ce qui du moins allégeait et relevait son labeur, elle fut réduite à travailler pour elle-même, ce qui ne la dispensa pas de vendre ses parures pour acheter du pain, d'accepter l'aumône. A dessein ou par oubli, Philippe la laissait dans une pénurie complète. Il avait même défendu qu'on prononçât devant lui le nom d'Ingelburge. Ce roi compte avec raison parmi ceux dont la France s'honore ; il avait déjà beaucoup fait, il fera plus encore pour la gloire et le bien de la monarchie ; mais sa conduite envers une telle femme ternit à jamais son blason. A l'oreille de la captive deux fois abandonnée parvenait sans doute l'écho lointain des tournois poétiques et chevaleresques célébrés par l'intérêt ou l'adulation en l'honneur de l'usurpatrice ; et cependant, malgré ce poignant surcroît d'humiliation et d'amertume, elle ne faillit pas un instant à sa dignité, quoique ne pouvant contenir ses larmes. Comme celui dont la prière redoubla dans l'agonie[2], elle prolongeait la sienne, plutôt pour la conversion du pécheur que pour sa propre consolation. Chose remarquable, les années s'écouleront sans amener un changement, les tentatives réitérées seront inutiles ; et rien n'ébranlera dans le cœur meurtri de cet être si faible ni la persévérance à réclamer ses droits, ni l'espérance de les reconquérir. C'est qu'Ingelburge croit

[1] RIGORD. *Gesta Philip. Aug.* c. 37. — MATTH. PARIS. *Hist. maj.* ad annum 1193. — VINCENT. BELLOVAC. *Specul. hist.* XXIX, 55.
[2] *Luc.* XXII, 43.

au Pape. Voilà l'explication de son invincible fermeté, de son inébranlable confiance.

25. Dès le premier moment, devant ce conciliabule de Compiègne qui venait de la condamner sans l'avoir entendue, sans que personne eût pris sa défense, elle s'était écriée, sachant à peine quelques mots de la langue parlée dans sa nouvelle patrie : « France, France, mal ! Rome, Rome [1] ! » Le roi Knud ou Canut, son frère, n'avait pas appris sans indignation les mauvais traitements qu'elle subissait, l'outrage fait à lui-même ; mais que pouvait-il pour la réhabilitation ou la vengeance dans son lointain pays du Nord ? Il recourait par des messages réitérés à la même autorité spirituelle. Les Danois chargés par lui d'accompagner la jeune princesse à la cour du monarque français, avaient refusé sans crainte de la ramener en Danemarck, quand elle était reine de France. Ils s'étaient même obstinés, malgré toutes les injonctions et toutes les menaces, à prolonger indéfiniment leur séjour dans Paris, pour défendre sa cause ou continuer leurs énergiques protestations. A la tête de ces hommes courageux et dévoués, brillait par son rare mérite le noble chevalier Rolf. Lui-même se rendit à Rome, mais pour revenir à son poste d'honneur, se dérobant aux embûches où furent pris d'autres ambassadeurs danois, qui, détenus à Clairvaux, malgré le caractère dont ils étaient investis et les lettres pontificales dont ils étaient chargés, n'obtinrent leur liberté que sur les instances impératives des moines qu'on leur avait donnés pour geôliers. De tous les évêques, Etienne de Tournay fut celui qui déploya le plus grand zèle, non seulement pour consoler la reine et la secourir, mais encore pour la rétablir dans ses droits. Il écrivait lettres sur lettres à quiconque lui semblait promettre un vengeur, ou simplement un utile auxiliaire : au primat Absalon de Lunden, oncle d'Ingelburge ; à l'évêque Pierre de Roschild, qui l'avait conduite en France ; à l'abbé Guillaume d'Ebelsolt, qui par son initiative peut-être, ou du moins par ses conseils, était intervenu dans le mariage. Ces deux derniers, Étienne les comptait au nombre de ses amis, les ayant dans sa jeunesse ren-

Ambassadeurs danois. Étienne de Tournay.

[1] Wilh. Neubrig. *Annal. Angl.* iv, 31.

contrés sur les bancs et dans les stalles de Sainte-Geneviève. Non content d'appeler à son aide les étrangers, il tâchait de gagner à la même cause ou d'y maintenir des prélats français, malgré les orages qu'elle pouvait attirer sur leur tête. Il alla jusqu'à s'adresser directement à l'archevêque de Reims, le faible et trop docile instrument de l'inique sentence.

Ce courageux évêque écrit à l'archevêque de Reims.

26. « Je parlerai à mon seigneur, sans présomption, mais sans défaillance, avec une apostolique liberté. Il y a dans mon diocèse, sous ma juridiction[1], une pierre précieuse, que les hommes foulent aux pieds, et que les anges honorent, digne de briller dans le palais des rois et dans le royaume céleste. J'entends cette reine infortunée qui gémit dans l'abandon et la détresse. Nous déplorons ses malheurs ; Dieu prononcera sur l'origine et la fin de cette disgrâce imméritée. Ne faudrait-il pas avoir un cœur de pierre, des entrailles d'airain, pour demeurer insensible, en voyant dans une telle désolation une si jeune princesse, dont les mœurs, les paroles, les sentiments, les actes inspirent le respect et commandent l'admiration ? Sa face rayonne de beauté comme celle de la Vierge Ambroisienne ; mais elle est encore plus belle par sa foi. Elle surpasse Sara en bonne grâce, Rébecca en sagesse, Rachel en amabilité, Anne en dévotion, Suzanne en chasteté..... Sa principale occupation est la prière. Depuis le matin elle médite ou prie jusqu'à sexte, et toujours avec d'inénarrables gémissements et des larmes abondantes, quelquefois debout, le plus souvent agenouillée, ou même prosternée, jamais assise. Nouvelle Esther, elle n'a qu'un tort et ne mérite qu'un reproche, celui d'être ignorée d'Assuérus ; il tendrait vers elle le sceptre de sa dilection et de sa puissance, s'il ouvrait seulement les yeux. A la colère succèderait la douceur, au divorce l'union, l'amour à la haine. Il dirait comme un autre roi : « Avancez sans crainte, régnez par la vérité, la mansuétude et la justice[2]. » Issue des rois et des martyrs, tombée du trône elle tend la main, elle demande l'aumône, après avoir tout vendu. Sa pauvre demeure est sans meubles :

[1] L'abbaye de Cisoin, dont dépendait celle de Beaurepaire, était dans le diocèse de Tournay.

[2] *Psalm.* XLIV, 4, 5.

à peine des vêtements ; il n'est plus question de parures. Je l'ai vu pleurer, et je n'ai pu me défendre de pleurer avec elle : mon cœur était déchiré par le spectacle d'une telle douleur, d'une situation aussi lamentable. Elle ne saurait se prolonger sans attirer sur nous la réprobation des hommes et la colère de Dieu. Je vous en conjure, écoutez la voix de votre charité, dilatez vos entrailles, arrêtez vos regards sur cette grande infortune. C'est à vous, seigneur et père, qu'il appartient de la secourir. Tant d'autres reçoivent chaque jour des preuves de votre munificence, qui sont loin de la mériter au même degré. Ma lettre est longue ; mais le sujet ne m'a point permis de la faire plus courte. Si vous la trouvez enflammée, c'est uniquement des pures flammes de la divine charité[1]. » Par nature, l'archevêque de Reims était bon ; dans ses veines coulait le sang des comtes de Champagne. On a lieu de penser qu'en secret il faisait parvenir des consolations et des secours à la reine. Croyait-il par des bienfaits cachés réparer une injustice publique ? C'était tout ce que lui permettait son énergie. Quant à lutter de front avec la puissance royale, lui cependant de royale maison, et de plus investi d'une légation apostolique, il ne peut un instant s'arrêter à cette pensée.

§ IV. LE MARIAGE CHRÉTIEN SAUVEGARDÉ.

Derniers avertissements du Pape au roi. Le légat Pierre de Capoue.

27. Eh bien, ce que le légat regarde comme impossible, le Pape l'entreprend sans hésitation. La lutte est engagée. A qui restera la victoire ! Sachant que l'évêque de Paris, malgré son zèle et sa prudence, n'avait rien obtenu, que le scandale était toujours le même, Innocent résolut d'écrire directement au roi. Il terminait sa lettre en lui disant : « J'aime la France, qui m'a donné l'instruction ; j'aime la maison royale, qui n'abandonna jamais dans le malheur la sainte Église Romaine ; je ne veux que votre salut. Coupez court au scandale, dont la contagion s'étend même aux étrangers. Expulsez la concubine sans hésitation et sans retard. Rappelez la noble et

[1] STEPH. TORNAC. *Epist.* CCLXII.

sainte femme injustement répudiée. Si, contre mon attente, vous méprisiez ce dernier avertissement, rien au monde, ni mon affection pour vous, ni mon respect pour la dignité royale, ni les emportements, ni les menaces, rien ne m'empêcherait d'accomplir le devoir pénible mais rigoureux qui me serait alors imposé par la conscience, celui de dégaîner le glaive spirituel et de frapper le coupable.[1] »

Comme la démarche du prélat, la lettre du Pape demeura sans effet. En septembre, arrivait à Paris le légat apostolique Pierre de Capoue. Sa mission avait pour premier objet d'accélérer une nouvelle croisade, et pour second, d'annoncer à Philippe que dans un mois l'interdit serait jeté sur ses domaines, en attendant l'excommunication prononcée contre lui, s'il ne réintégrait la reine légitime. En prévision d'une résistance obstinée, tous les ecclésiastiques recevaient l'ordre d'observer rigoureusement l'interdit, dès qu'ils en auraient connaissance. Les choses ne devaient pas cependant marcher avec cette rapidité. Dans l'intérêt de la croisade, Innocent voulait ménager une réconciliation entre les rois de France et d'Angleterre ; or le moyen n'était pas d'exciter, au début des négociations, la colère du suzerain. Peut-être espérait-il aussi que le temps ouvrirait les yeux au coupable. Ajoutons que le légat, par principe ou par caractère, voulait épuiser tous les moyens avant d'employer les armes spirituelles, sauf à punir alors avec une entière rigueur. La modération eût enfin passé pour faiblesse. Toutes les représentations, toutes les prières, sans en excepter celles du clergé français, toutes les menaces étant demeurées inutiles, tout délai devenait impossible : force etait d'en venir à l'exécution. De Rome arrivaient incessamment les ordres les plus catégoriques. Pierre convoqua donc un concile à Dijon pour le jour de Saint-Nicolas de cette même année 1199. Il aurait choisi Vienne, selon les *Gesta*, dans la pensée de mieux garantir l'indépendance des votes et la liberté des réunions[2] ; mais les autres documents ne nomment que la première ville.

[1] INNOCENT. P. III, *Epist.* I, 171 ; *Patrol. lat.* tom. CCXIV, col. 148-150.

[2] *Gesta Innocent III*, cap. LI. — RIGORD ET GUILHAUME L'ARMORICAIN ne parlent que de Dijon.

Concile de Dijon. Interdit jeté sur la France.

28. A cette assemblée furent présents les archevêques de Lyon, de Reims, de Besançon et de Vienne, dix-huit évêques et beaucoup plus d'abbés. Deux de ces derniers eurent mission d'inviter le royal accusé à comparaître en personne : il les fit jeter à la porte du château. Se ravisant ensuite, il intervint par une délégation, chargée de protester d'avance contre le jugement qu'on allait rendre et d'en appeler au Souverain Pontife. Le cas était prévu : comme ce ne pouvait-être là qu'une manœuvre pour causer de nouveaux retards, sinon pour éluder la sentence, les pouvoirs du légat portaient en termes explicites qu'il prononcerait sans réserve et sans appel. Le concile durait depuis une semaine ; vers minuit, les évêques et les prêtres, marchant isolés, se rendirent en silence à la cathédrale, pendant que les cloches sonnaient lentement l'agonie, la suprême lutte de l'homme avec la mort. A ce signal lugubre, le peuple était accouru. Dès que les chanoines eurent terminé leurs Nocturnes par le chant plaintif du *Miserere*, l'église changea de face : un voile de deuil couvrit l'image du divin Crucifié ; les reliques des saints furent transportées dans les cryptes, comme pour éviter l'aspect d'une génération abandonnée ; leurs statues déposées à terre semblaient au moment d'émigrer, en disant avec les anges; « Sortons d'ici, sortons d'ici[1] ! » Le tabernacle resta vide et l'autel dénudé. Se levant alors au milieu de l'assemblée, avec l'étole violette, comme au jour de la Passion, le légat prononça l'interdit sur le royaume de France, pour tout le temps que le roi persisterait dans ses scandaleuses aberrations. Il eût pu se borner à frapper la résidence royale[2] ; il préféra le châtiment absolu, pensant qu'il serait plus efficace. A la voix du légat succédèrent les gémissements et les sanglots de toute l'assemblée. Il atténua pourtant la sentence, en déclarant qu'elle ne serait exécutée que vingt jours après les fêtes de Noël. Par ce retard extraordinaire, se ménageait-il la facilité

[1] L'historien Josèphe rapporte que peu de temps avant la prise de Jérusalem et la destruction du temple, un prêtre veillant la nuit dans le sanctuaire entendit tout-à-coup comme des battements d'ailes sous les voûtes sacrées, et de nombreuses voix redisant cette lugubre parole : Sortons d'ici, sortons d'ici !

[2] INNOCENT. III. *Epist.* XI, 182.

d'échapper à la persécution? L'hypothèse, émise par Hurter, me paraît inadmissible. Non ; il n'avait pas seulement désespéré de voir le coupable revenir à de meilleurs sentiments devant une punition certaine. Il n'en fut rien. Le terme arriva sans amélioration d'aucune sorte. Au jour déterminé, les offices divins cessèrent dans toutes les églises du royaume, à peu d'exceptions près.

Tableau de l'interdit. Folle résistance du coupable.

29. Ce fut comme une violente suspension de la vie chrétienne, dans un temps où cette vie palpitait avec tant de puissance, se répandait à flots dans les âmes, la famille et la société [1]. La parole évangélique ne la transmettait plus ; la chaire était muette. Quelques instructions, rares et succinctes, roulant toutes sur le même sujet, la pénitence, réunissaient au jour du Seigneur le troupeau fidèle, non dans l'enceinte sacrée, mais sous le porche de l'église. Muette était également la divine psalmodie ; muettes les orgues et les cloches, dont le son harmonieux excite la joie, ranime la dévotion, ébranle la conscience. Tous les sacrements, ces anneaux d'or qui se rattachent aux diverses phases de l'existence humaine pour la fortifier etl'embellir, la consacrer et la rendre immortelle, demeuraient suspendus, excepté le Baptême et le Viatique, administrés à huis-clos, sans aucune pompe extérieure. Le prêtre n'immolait plus solennellement l'Auguste victime. C'est parmi les tombeaux, loin du sanctuaire, et non en face des autels, que les mariages se contractaient. Pas de fête, publique ou privée, quand le deuil planait sur la France entière. La malédiction encourue par les vivants s'étendait aux morts eux-mêmes. Les pèlerins, les croisés, les mendiants et les prêtres, remarquable assimilation, obtenaient seuls la sépulture en terre sainte. On n'inscrivait plus les défunts sur les registres des couvents ou des paroisses. Dans les actes publics, souvent dans les chroniques, n'était plus mentionné le nom du prince régnant ; on n'établissait les dates que par le règne de Jésus-Christ. La torpeur religieuse et morale gagnait jusqu'aux intérêts matériels : tout languissait dans le royaume. Disons mieux, tout dépérissait sous le poids du courroux céleste [2]. Au lieu d'écouter cependant la voix

[1] INNOCENT. III. *Epist.* VI, 93, 94 ; XIII, 43.

[2] Cf. RAUMER, II, p. 213.

désolée de son peuple et d'ouvrir les yeux sur son propre malheur, Philippe Auguste fut transporté d'indignation. Sa rage éclata d'abord contre le clergé : beaucoup d'évêques et de prêtres furent dépouillés de leurs dignités et de leurs biens, expulsés par la violence ou réduits à se cacher. Vint ensuite la noblesse, dont il diminua les priviléges et les honneurs. Il n'épargna pas même le peuple, dont il augmenta les charges et les impôts. Ces mesures, dictées par le ressentiment, n'étaient ni justes ni prudentes. L'irritation allait toujours croissant, dirigée contre le vrai coupable. Où devait-elle s'arrêter ? Une chose y mit le comble : il confia les revenus de l'état à ces mêmes Juifs qu'il avait expulsés et spoliés au commencement de son règne. C'était jouer avec le feu : le bruit des armes retentissait déjà dans les provinces ; à la cour, les plus hauts dignitaires et les plus humbles serviteurs s'éloignaient, tenant leur maître pour un maudit qui porte au front l'anathème, bien qu'il ne fût pas encore excommunié. Or l'isolement est terrible : ni la passion ni la royauté n'y peuvent rien.

Lassitude et frayeur Conseil des barons. Le légat Octavien.

30. La persévérante énergie du Pape fit ployer la résistance désespérée du roi. Une ambassade partit pour Rome avec la double mission de porter plainte contre le légat et d'annoncer au Pontife que le plaignant demandait de nouveaux juges et se soumettrait à leur décision. « La décision est prise, répondit Innocent, la sentence est prononcée : Philippe doit éloigner la concubine de son palais, pour y ramener la femme légitime, rétablir les évêques et les abbés expulsés, en les indemnisant de leurs pertes ; alors seulement l'interdit sera levé. S'il désire une autre information juridique, je ne m'y refuse pas ; qu'il donne caution, mais qu'il commence par s'exécuter[1] ! » En recevant une telle réponse, Agnès tomba dans un profond abattement, et le monarque dans une sorte de frénésie. Sa foi parut chanceler en même temps que sa raison. On l'entendit s'écrier : « J'embrasserai le mahométisme. Que Saladin était heureux ! il n'avait point de Pape ! » Le tyran Henri II, dans ses démêlés avec l'Eglise, avait donné l'exemple

[1] INNOCENT. III. *Epist.* II, 197 ; *Patrol. lat.* tom. CCXIV, col. 745-748.

d'une telle impiété. Chez lui l'aberration était plus perverse. Son imitateur irréfléchi, secouant le vertige, assembla les barons et les prélats du royaume, pour leur demander conseil. Devant cette réunion parut Agnès, le visage inondé de larmes, implorant la pitié, pâle, amaigrie, dans un état avancé de grossesse. Ce n'était plus la reine des tournois, la distributrice des couronnes. Si les seigneurs furent émus, ils renfermèrent leur émotion dans un morne silence. Le roi dut leur poser la question : « Que faut-il faire? Quel est votre avis ? — Obéir au Souverain Pontife, éloigner Agnès, rappeler Ingelburge, » lui fut-il unanimement répondu. S'adressant alors à l'archevêque de Reims, son oncle, Philippe lui demanda s'il était vrai que le Pape eût traité de fable et de moquerie la sentence de divorce. « Rien n'est plus vrai, dit humblement l'archevêque. — Donc, en la prononçant vous avez agi comme un imbécile ou comme un fou [1]. » Nouvelle ambassade à Rome, nouveau refus d'Innocent. C'est par de tels hommes que le christianisme a maintenu son pouvoir moralisateur et son influence civilisatrice. Il consentit seulement à remplacer son légat en France par le cardinal évêque d'Ostie, Octavien, que tout désignait pour cette charge, son habileté, sa modération, son expérience, excepté peut-être son énergie. Il aimait à se dire, il était en réalité, quoique dans une mesure inégale, parent du Pape et du roi. Ses instructions n'admettaient pas une équivoque : renvoi immédiat de la femme étrangère dans sa patrie, solennelle réintégration de la femme légitime, complète réparation des dommages éprouvés par le clergé, serment et caution d'obéir au jugement de l'Eglise. Cela fait, on pourra lever les censures, en réservant toutefois le châtiment équitable de ceux qui les ont méconnues. Si le roi persiste, malgré les exhortations reçues, à demander le divorce, il ne lui sera donné qu'un délai de six mois, après quoi les mesures seront prises pour terminer absolument l'affaire.

Le cardinal Jean. Réparation momentanée Levée de l'interdit.

31 Au légat Octavien, le Pape dans sa sagesse adjoignit le cardinal Jean, qui méritait toute sa confiance [2]. Le bruit de leur

[1] *Gesta Innocent. III*, cap. LIII.
[2] *Gesta Innocent. III*. cap. LIV.

arrivée se fut bientôt répandu; ecclésiastiques et laïques les regardaient comme des messagers divins, puisqu'ils avaient pour mission de rendre au peuple catholique les enseignements, les consolations, les secours et les pompes de la religion. Le roi se porta lui-même à leur rencontre et les accueillit dans la ville de Sens avec tous les témoignages d'un profond respect et d'uné tendresse filiale. On ne pouvait assez admirer une pareille soumission dans un caractère de cette trempe, après un aussi violent combat. Il réitéra toutes ses promesses sans aucune restriction et se mit aussitôt à l'œuvre. Non content de réparer les torts faits aux clercs, il leur accorda de nouveaux priviléges ; sa réconciliation avec les courageux évêques de Soissons et de Paris fut aussi noble que touchante. Le point délicat était la répudiation d'Agnès [1]. Les légats insistèrent ; une réunion eut lieu dans le château de Saint-Léger, qui longtemps avait servi de résidence ou de séjour momentané aux princesses royales, et de théâtre aux fêtes données en leur honneur. On venait d'y conduire Ingelburge. Les exhortations et les raisonnements échouèrent d'abord contre les répugnances de Philippe ; les cardinaux désespéraient du succès, la consternation régnait dans la noble assistance, quand enfin il prit une soudaine détermination et se résolut à visiter la reine. Il ne l'avait pas vue depuis sept ans; son visage trahit dès l'abord la terrible lutte qui se livrait dans son cœur. « Le roi me fait violence ! s'écria-t-il en entrant. — Non, sire, il veut seulement que justice et loyauté triomphent ! » répondit Ingelburge. Elle avait eu tout le temps d'apprendre la langue de sa captivité. Les représentants du Pape et les évêques français la conduisirent alors devant l'immense assemblée, qui la reçut avec des transports d'enthousiasme. C'était la fin des malheurs publics et du deuil de l'Eglise. Par la bouche d'un de ses plus nobles chevaliers, selon la coutume dont nous avons déjà rappelé d'illustres exemples, le roi renouvela le serment solennel de la traiter désormais en reine. Pour Octavien, qui redoutait la défiance et le soupçon comme une fatigue, c'en était assez ; sa mission ne pouvait

[1] Roger Hoved. *Annal. Angl.* p. 810.

être plus heureuse : il leva l'interdit. A l'instant même, les cloches muettes depuis sept mois, un siècle pour les fidèles, éclatèrent en joyeuses volées. La nouvelle se répandit partout avec la rapidité de la foudre ; on eût dit que d'invisibles messagers, les anges eux-mêmes, la transportaient dans les airs. Les portes des églises s'ouvrirent comme par un mouvement spontané ; les peuples s'y précipitaient en foule, impatients de contempler les images des saints, l'éclat des cérémonies religieuses, les ornements sacerdotaux, le divin tabernacle, le vestibule du ciel, l'espérance, l'action et la vie dans le sanctuaire. L'empressement fut tel qu'en divers lieux plusieurs personnes du peuple périrent écrasées.

Faiblesse du légat. Fermeté des Évêques. Lettre d'Innocent.

32. La réconciliation de Philippe avec Ingelburge, sanctionnée par la levée de l'interdit, avait-elle été réellement sincère? Le cardinal d'Ostie n'en paraît pas douter ; sa lettre au Pape ne laisse apercevoir aucun nuage à l'horizon, elle est toute entière un chant de triomphe[1]. En se félicitant du résultat obtenu dans leurs lettres respectives, les évêques de Soissons et de Paris ne s'expriment pas tout à fait de même ; ils instruisent sans détour Innocent, et de la pénible impression que l'attitude du roi leur a causée et des craintes qu'ils ont pour l'avenir[2]. Cet avenir se dessina le jour même : au lieu d'emmener la reine dans son palais, il la relégua dans le château d'Etampes, en l'entourant d'abord du luxe et des honneurs dûs à son rang, mais bientôt en la privant de tous ces avantages, en lui montrant qu'elle était de nouveau dans une étroite prison. Il lui fut interdit de franchir l'enceinte du château ; le despotisme royal alla jusqu'à choisir les personnes destinées à son service, et ne fut trompé que par d'héroïques dévouements. C'est ainsi que la noble captive eut encore la possibilité de faire parvenir ses plaintes à Rome. Rien n'est émouvant comme ce qu'elle écrivait dans une telle situation. Quand Innocent eut la certitude que ses intentions n'avaient pas été remplies, il s'adressa non seulement à la reine pour la consoler et l'encourager, au roi de France pour le rappeler à ses serments et le menacer de la vengeance céleste, au roi de

[1] *Regest. Epist.* II, 15 ; *Patrol. lat.* tom. CCXIV. col. 887-891.
[2] Ibid. *Epist.* III, 13. 14.

Danemark pour lui promettre justice et réclamer son concours, mais encore au légat lui-même pour lui représenter ses torts et blâmer sa coupable condescendance. S'il lui parle en ami, il n'étouffe pas la voix du juge et du Pontife. Voici ce qu'il dit en terminant : « Si le prince s'imagine pouvoir nous faire illusion, il s'illusionne lui-même. S'il espére lasser notre vigueur, vaine est son espérance. Nous donnerions notre sang, si c'était nécessaire, plutôt que d'abandonner la cause du droit et de la vérité. Nous n'agirons ni par dissimulation ni par ruse ; nous allons directement au but, à l'honneur de l'Eglise, à l'accomplissement de nos devoirs, au bien de la société chrétienne[1]. »

33. Les prélats qui n'avaient pas observé l'interdit n'allaient pas être oubliés par la justice apostolique. L'archevêque de Reims et l'évêque d'Auxerre[2], appelé récemment au siége archiépiscopal de Sens, et six autres, suspendus par le légat, furent cités à comparaître devant le Pape, qui tempéra la sévérité de ses jugements par la compassion et la prudence. Au bout de six mois, terme fixé par lui-même et signifié par son légat, pour résoudre au fond la question du divorce, une grande assemblée de prélats et de seigneurs se trouva réunie à Soissons. C'était en mars de l'année 1201. Le cardinal Octavien y vint d'abord seul. Ingelburge n'avait pas manqué de se rendre ; le roi de son côté se présenta, accompagné de savants jurisconsultes. Plusieurs Danois, personnages distingués, ecclésiastiques et laïques, y parurent au nom du roi de Danemark, pour défendre la cause de sa sœur. Philippe demanda la dissolution du mariage, en s'appuyant toujours sur la raison de consanguinité, raison tant de fois détruite. Les représentants de Canut, qui n'ignoraient pas le caractère de l'évêque d'Ostie, protestèrent aussitôt avec une noble assurance. « Nous sommes des témoins beaucoup plus que des avocats, dirent-ils au prince ; nous étions là quand vos envoyés, l'évêque de Noyon et Mathieu de Montmorency, qui ne démentirônt pas notre

La discipline vengée. Assemblée de Soissons. Délégués danois.

[1] INNOCENT. III *Epist.* III, 16*; Patrol. lat.* tom. CCXIV, col. 891-895.

[2] Un plaisant dit alors : « L'évêque d'Auxerre ne gagnera jamais en chantant juste autant qu'il vient de perdre en chantant faux. » *Gesta.* cap. LVI.

parole, vinrent demander pour vous la fille de nos rois. Ils jurèrent que vous l'épouseriez et la feriez asseoir sur le trône, dès qu'elle serait entrée dans vos états. Ce serment est le vôtre, l'acte en fut rédigé : voici le titre authentique ! Nous vous accusons de parjure et de déloyauté; nous en appelons au Souverain Pontife[1] ! » Dans son anxiété, sentant sa faiblesse et ne voulant pas trahir sa mission, Octavien les pria d'attendre l'arrivée de son collègue Jean. Les Danois ne se laissèrent pas ébranler par cette prière. « Nous avons fait appel, répondirent-ils, nous ne revenons pas sur notre démarche. » Et, sans rien ajouter, ils se retirèrent, pour revenir dans leur patrie. Trois jours après, le cardinal Jean arrivait. Sa présence était une garantie pour la reine et la justice ; le roi connaissait son intégrité par une récente expérience, ayant vainement essayé de l'entamer. Les jurisconsultes à ses gages développèrent cependant avec beaucoup d'éloquence et non moins de longueur, leur plaidoyer pour le divorce. Quelques voix s'élevèrent dans un sens opposé, mais ne semblaient pas lutter avec avantage.

Un clerc mystérieux. Dénouement brusqué. Triomphe décisif.

34. Le droit était au moment de succomber, on pouvait le craindre. Quant un jeune clerc, sortant tout à coup de la foule, absolument inconnu de tous, demanda la parole ; ce qui lui fut accordé. Il prit hardiment la défense de la reine, sans jamais s'écarter du respect qu'il devait au roi. Sa modération et sa prudence, la force de ses raisonnements et l'enchaînement de ses preuves, la beauté de son élocution, sa bonne grâce personnelle, la chaleur contenue de son plaidoyer causèrent une émotion générale. On eût dit un chevalier, armé de toutes pièces, combattant pour l'innocence opprimée. Il maniait les canons comme s'il eût passé de longues années à Bologne, et la théologie comme s'il n'eût pas quitté les écoles parisiennes. Son discours terminé. le jeune homme disparut, laissant la lumière dans les âmes et le courage dans les cœurs. C'était un précieux auxiliaire, non pour le cardinal Jean, dont la sentence serait toujours dictée par la justice, mais pour l'opinion qui devait la sanctionner. Prévoyant cette sentence, ou fatigué par ces longs

[1] *Gesta Innocent. III* cap. LV. — RIGORD, *Phil. Aug. Gesta.* cap. XLIX. — Cf. SCHULZ « Gelberga divinitus defensa, » p. 373.

débats, qui n'avaient pas duré moins de deux semaines, dès le matin du jour suivant le monarque envoya dire aux prélats réunis qu'il voulait désormais reconnaître Ingelburge pour sa femme et ne plus s'en séparer. Au moment même il était à cheval devant l'abbaye de Notre-Dame où la reine séjournait; il l'aida lui-même à monter derrière lui sur la selle, selon la coutume du temps, et s'éloigna rapidement de la ville [1]. Le concile n'avait plus d'objet : la réconciliation était faite. Il est vrai qu'elle ne devait pas durer, que Philippe frustra de nouveau la reine de ses droits et de ses honneurs, en la reléguant dans la solitude ; mais, s'il crut avoir éludé par ce stratagème le jugement pontifical, son erreur était complète. Les années s'écouleront, il ne sera plus question de divorce, le puissant souverain courbera la tête devant l'autorité désarmée de l'Église ; la réconciliation définitive aura lieu : la base de la société chrétienne et l'indissolubilité du lien conjugal seront sauvegardées pour des siècles. Dieu sembla même intervenir, Agnès de Méranie mourait d'humiliation et de chagrin peu de jours après le concile. Son dernier enfant, dont le nom de Tristan était comme empreint des circonstances parmi lesquelles il avait reçu le jour, la suivit de près dans la tombe. Deux restaient, Philippe et Marie ; sur les instances du père, Innocent III, dans la plénitude du pouvoir apostolique, consentit à les légitimer ; ce qui ne porta nulle atteinte à la couronne, bien que les hauts seigneurs en fussent mécontents [2]. Ni l'un ni l'autre n'étaient destinés à former une lignée royale. Si nous avons conduit jusque-là ce drame particulier du mariage de Philippe-Auguste, c'est pour en conserver l'unité et pour en montrer l'importance.

[1] VINCENT BELLOVAC. *Spec. hist.* XXII, 97 ; GUIL. NANGIS, III, 20. — ROG. HOVED. *Rer. Angl.* p. 813.

[2] RIGORD. *Philip. Aug. Gesta*, capite citato. — CORIO, *Hist. Milan.* p. 79. — BALUZ. *Epist. Innocent.* lib. I, 684.

§ V. ACTIVITÉ PONTIFICALE.

Rome et la Sicile. Un continuateur du féroce Henri I.

35. Remontons maintenant à la première année du Pontife qui ménagea cette solution avec tant de persévérance, de sagesse et d'énergie. Il avait d'abord établi son autorité dans la capitale du monde chrétien, sans rencontrer en apparence une sérieuse opposition. Les instincts populaires, longtemps exploités par les novateurs, et les ingérences germaniques qui tendaient à soumettre l'Église à César, Rome et la Péninsule à l'étranger, ces causes permanentes d'agitation et d'amoindrissement pour la puissance pontificale, avaient fait silence devant lui. Au lendemain de son sacre, il manda le prêfet et lui fit prêter serment d'obéissance[1]. Or ce fonctionnaire était le représentant de l'empereur ; il devenait celui du Pape. Selon les idées arnaldistes, le sénateur représentait la cité, le peuple souverain ; il fut astreint à la même mesure et subit la même loi[2]. Tous reviendront de leur surprise ; ils voudront secouer le joug salutaire qui leur était imposé : le maître déjouera leurs tentatives et maintiendra la paix. Les cardinaux présents à Rome furent immédiatement envoyés dans les diverses parties de l'état ecclésiastique, pour tout assujétir à la nouvelle direction[3]. Sur plusieurs points l'entreprise n'était pas facile. L'empereur Henri VI, après ses invasions sanglantes en Italie, avait donné pour fief à son sénéchal la Marche d'Ancône et la Romagne. Ce sénéchal était Markwald d'Anweiller, et la récompense égalait à peine les services qu'il avait rendus à la dynastie de Souabe, tels du moins que devait les apprécier un tyran comme le fils de Barberousse ; elle était du moins bien inférieure à son ambition. Simple chevalier d'Alsace, doué d'une grande valeur et d'une audace plus grande encore, ayant accompagné Frédéric dans la dernière croisade, il s'était distingué dans maint combat. Parvenu à Saint-Jean d'Arcre, il avait attiré les regards et captivé l'attention du roi de France par une antipathie non dissimulée pour celui d'Angleterre ; au retour, il n'avait pas été sans

[1] INNOCENT. III. *Epist.* I, 23, 577. — *Gesta*, cap. VIII.
[2] Cf. MURATORI, *Annal. Ital.* tom. VII, p. 129.
[3] *Gesta Innocent. III*, cap. IX.

influence sur la captivité de Richard et sa rançon. Dans la politique et la guerre l'empereur Henri n'avait pas eu d'instrument plus docile ni de plus intime conseiller ; il le récompensa par le duché de Ravenne, ajouté à ses autres possessions ; en mourant, il le nomma régent de Sicile et son exécuteur testamentaire. Markwald agissait comme s'il n'avait pas eu le Pape pour suzerain ; il opprimait les peuples avec une révoltante barbarie : son administration prolongeait le règne du tyran, son ancien maître. Innocent lui dépêcha d'abord deux cardinaux, Cencius et Jean de Salerne ; le rusé teuton voulut les leurrer par de belles protestations et de magnifiques promesses. Ne pouvant y réussir, il leva le masque et se conduisit en ennemi déclaré. Il ne savait pas encore à quel homme il allait se heurter. Soudain le Pontife lança contre lui l'excommunication, rendit aux provinces leur liberté par l'annulation du serment qui les liait à la domination étrangère, et, sans perdre de temps fit avancer des troupes à sa solde pour soutenir les résistances provoquées. En moins d'un an, la puissance de Markwald était détruite et celle du Pape rétablie dans l'Exarchat et les Marches. Mais le vaincu se retirait dans le midi de la Péninsule pour y tramer de nouvelles machinations et continuer le cours de ses crimes : ce n'était là qu'un commencement.

Le Pape protecteur de l'indépendance italienne. Lien féodal.

36. Cet homme, s'il est permis de lui donner un tel nom, avait pour émule ou pour complice un autre allemand, le chevalier Conrad de Lützenhard, surnommé l'*Extravagant*[1] par ses compatriotes eux-mêmes. A celui-ci l'empereur avait donné le duché de Spolète, avec les comtés d'Assise et de Sora, dans les domaines de l'Eglise, ce qui le plaçait sous l'excommunication. Averti par le sort de Markwald, Conrad voulut traiter avec le Pape ; il osa même offrir d'acheter ses possessions par des sommes considérables, soit en don immédiat, soit en redevance annuelle : tout fut repoussé[2]. Il fut obligé de se soumettre sans condition, en rendant les villes et les provinces injustement détenues ; ce qu'il exécuta sans réserve. Bientôt on lui signifia que sa présence importunait les Italiens,

[1] « Mouche au cerveau » disent les chroniqueurs de l'époque.
[2] INNOCENT. III. *Epist.* I, 88.

qu'il fallait retourner en Allemagne ; ce qu'il fit également. Le Pontife résolut alors de visiter en roi son duché de Spolète ; partout il fut accueilli comme un libérateur, par les plus vives démonstrations d'enthousiasme et de reconnaissance [1]. En faisant reconnaître une suzeraineté qui n'était qu'une protection paternelle, il restituait aux cités leur autonomie, leur administration intérieure, le libre jeu de leurs institutions, leurs droits acquis, leurs anciens priviléges. On ne comprenait pas encore dans ces vieux temps que les existences individuelles fussent absorbées et comme anéanties dans l'existence générale ; on n'avait pas imaginé ce niveau commun qui, sous une règlementation uniforme et brutale, détruit toute liberté, tout caractère et toute vie. On comprenait par exemple les alliances fondées pour de communs intérêts et sur des principes identiques. Après avoir étendu sa libérale et bienfaisante domination sur Spolète, Ancône et Bénévent, le Pape seconda la ligue toscane, qui se formait contre les Allemands, sur le modèle de la ligue lombarde ; il en prit la direction, sans en ralentir le noble élan ; mais les coalisés et lui-même ne purent y ramener Pise, que des intérêts privés rattachaient aux Hohenstauffen [2], gibeline de longue date, qui donna cependant une satisfaction momentanée et de lointaines espérances. Innocent dut ensuite tourner ses regards et porter son action vers la basse Italie menacée par les intrigues de Markwald. L'impératrice Constance, aussitôt après la mort de son mari, n'avait rien négligé pour rendre le calme au malheureux royaume de Sicile ; elle s'était empressée de ressaisir l'éducation de son enfant et de le ramener à Palerme. Bien qu'il n'eût alors que quatre ans, elle le fit couronner dans la cathédrale de cette ville, sans toutefois abdiquer sa propre royauté [3]. Cette mesure ne manquait ni d'habileté ni d'importance ; mais elle était loin d'assurer la tranquilité du royaume et la sécurité même du roi mineur contre les inépuisables ressources d'un ambitieux tel que Markwald. Il y

[1] *Gesta Innocent. III*, cap. x.

[2] *Gesta Innocent. III*, cap. xi. — Cf. Muratori, *Antiq.* tom. ix, dissert. 48.

[3] « Cœpitque cum illa regnare. » *Gesta Innocent. III.* cap. xxi. — Cf. Muratori, *Annal. Ital.* tom. VII, p. 133.

fallait un tout autre prestige, une plus réelle protection. Constance vit l'un et l'autre dans le lien féodal qui rattachait la Sicile au Saint-Siége. Pour resserrer ce lien, si fort dans le principe, indécis et flottant depuis quelques années, elle envoya demander à Rome le renouvellement solennel des anciens traités, une nouvelle investiture, qui serait le bouclier de ses états et de son fils dans leur dépendance même. Innocent ne repoussa pas cette proposition ; il y mettait seulement une condition préalable, c'est qu'on abolirait les priviléges abusifs extorqués au pape Adrien IV par Guillaume Ier, le frère de Constance [1], et confirmés à son neveu Guillaume II, dont elle était l'héritière, par le pape Clément III.

Innocent III tuteur du jeune Frédéric II. Philippe duc de Souabe.

37. La reine répugnait à ce qui lui semblait un amoindrissement de la couronne : le Pontife voulait restituer à l'Eglise ses droits et ses libertés. On conclut l'arrangement sur cette base. Les malheureuses concessions furent radiées, la bulle d'investiture signée [2], le cardinal évêque d'Ostie envoyé comme légat. Bientôt après la conclusion de cette affaire, Constance mourait le 27 novembre de cette même année 1198. Dans son testament, elle avait nommé le Pape tuteur du jeune roi, comme il était suzerain du royaume. Nous verrons avec quelle intégrité, quelle intelligence et quelle vigueur, Innocent gèrera cette périlleuse tutelle. L'empereur, mort quatorze mois auparavant, l'avait léguée à son frère Philippe. De là directement ne viendront pas les dangers ; ce prince aura trop à faire en Allemagne. Dès qu'il avait fallu nommer un empereur, il s'était empressé de quitter la Toscane qu'il tenait en fief et qu'il gouvernait en despote, abhorré des Italiens, anathématisé par le Pape. A son arrivée dans sa patrie, il y trouva cette agitation, qui présage les guerres civiles. Les esprits étaient profondément divisés, les uns demeurant attachés à la famille de Souabe, les autres ne voulant pas qu'étant électif l'empire devînt héréditaire. Philippe groupa ses vassaux et ses amis, multiplia ses lettres et ses ambassades dans toutes les directions. Il parut d'abord agir uniquement dans l'intérêt de son neveu, le jeune Frédéric de Sicile, que la prudence pa-

[1] Cf. tom. XXVII de cette histoire, p. 31.
[2] INNOCENT. III *Epist.* IX, 208.

ternelle avait fait couronner au berceau ; mais bientôt il travailla pour lui-même, écoutant d'autres conseils ou cédant à sa propre ambition. On disait qu'un enfant non encore baptisé n'avait pu recevoir validement ni la couronne royale, ni les serments de ceux qui devaient la décerner ; que l'état actuel des choses demandait un chef réel, vaillant et sage, non un souverain fictif ou simplement en espérance. Le duc se laissa persuader[1]. Pour lui se déclarèrent, avec un grand nombre de seigneurs et de puissants barons, plusieurs princes ecclésiastiques, ayant à leur tête l'archevêque Adalbert de Salzbourg, allié par sa mère à la maison de Souabe, et l'archevêque Ludolphe de Magdebourg, dont le ferme caractère, le rare savoir et l'habile administration compensaient largement l'obscurité de sa naissance.

Deux prétendants à l'empire. Double élection.

38. A la tête des opposants marchait Adolphe, archevêque de Cologne, qui réunissait tous les genres de distinction, intrépide, résolu, capable d'initiative, persévérant dans ses projets, exerçant une grande influence, mais dépassant parfois le but par une ambition excessive ou par un intérêt personnel. Il traînait à sa remorque un prélat que la timidité rendait toujours incertain, l'archevêque de Trèves, dont la position l'aidait puissamment à tenir sous sa main les provinces rhénanes. Les principaux seigneurs des Pays-Bas et la plupart des évêques se rangeaient à la suite des deux métropolitains. Celui de Cologne prétendait remplacer dans une telle occasion le primat de la Germanie, l'illustre Conrad, archevêque de Mayence, alors absent et déployant son activité dans les contrées orientales. Adolphe choisit pour candidat le duc Berthold de Zaehringen, l'un des princes les plus distingués d'Allemagne, qui commença par accepter et finit par décliner les honneurs de l'empire. Un second candidat, le duc Bernard de Saxe, ne se montra pas plus ambitieux, quoique possédant des titres égaux. Cela ne déconcerta pas l'archevêque ; il porta ses regards sur un prince exilé, Othon de Bavière, le second fils de Henri-le-Lion ; l'aîné commandait la croisade : on l'eût choisi sans cela. Pendant que

[1] *Chron. Ursperg.* ad ann. 1198. — *Chron. Halbert.* lib. II, p. 140.

Philippe était élu par les seigneurs réunis à Mulhausen, Othon l'était à Cologne, et la guerre se trouvait déclarée. Le premier couronnement d'un empereur ne pouvait avoir lieu que dans la cathédrale d'Aix-la-Chapelle, selon des traditions toujours respectées et dont semblait dépendre l'avenir de l'élu : le trône de Charlemagne était religieusement gardé dans sa vieille capitale. Entre les deux prétendants se posait donc la question de savoir quel serait celui qui le premier irait occuper ce trône. Doué d'une rare valeur, qui le faisait comparer à Richard-cœur-de-Lion, son oncle, n'hésitant pas dans ses résolutions, Othon marcha sur Aix-la-Chapelle, s'en empara, y fut couronné. Adolphe de Cologne, le promoteur de son élévation, présidait à l'auguste cérémonie. « Philippe possède les ornements impériaux ; j'ai l'empire ! » s'écria tout à coup Othon, se tenant assuré du triomphe. Il en était loin. Jamais du reste il ne devait l'obtenir complet. Six semaines ne s'étaient pas écoulées que Philippe se faisait couronner à son tour dans la cathédrale de Mayence le jour de l'Assomption. Aucun prélat allemand n'osa présider la cérémonie ; un étranger, l'archevêque de Tarentaise, y suppléa. Et cependant le prince avait en sa faveur le nombre, la richesse, ce prestige de l'hérédité que rien n'efface, ni les théories ni les révolutions.

39. Le roi de France n'hésita pas à se prononcer pour lui[1], moins toutefois par une inspiration sympathique ou par un sentiment réfléchi, que par opposition au roi d'Angleterre. Celui-ci naturellement s'était déclaré pour son neveu, qui dans les dernières années était aussi son hôte ; il l'avait accueilli dans le malheur et traité d'une manière royale, en lui donnant successivement comme apanage temporaire le comté d'York et celui du Poitou. C'est même de cette dernière province que le jeune Othon était parti pour aller régner en Allemagne ; et pour parer aux éventualités de l'avenir, son oncle lui avait remis des sommes considérables[2], malgré sa pénurie. Richard eût persisté dans son imprévoyante générosité comme dans ses plans politiques, s'il ne fût allé l'année suivante mourir en aventurier, à

Appuis étrangers. Guerre intestine

[1] Rigord. *Gest. Philip. Aug.* cap. xlii.

[2] Arnol. Lubec. *Chron. Slav.* vi. 17.

la conquête d'un trésor imaginaire, sous les murs d'un château Limousin. Il eut encore le temps d'envoyer des ambassadeurs au Pape, et dans son propre intérêt, voulant obtenir la fameuse rançon allemande, et dans l'intérêt d'Othon, voulant lui concilier la protection pontificale. Dans ce même temps et dans un but opposé, Philippe-Auguste agissait aussi par ses lettres et ses ambassades auprès de celui qui dominait toutes les royautés, en dirigeant toutes les consciences. Innocent n'était pas intervenu dès le premier moment dans la question de l'empire, soit parce qu'on n'avait pas eu recours à lui, soit dans la pensée qu'elle se résoudrait sur place. Sans toucher au débat, il somma Philippe, l'un des contendants, de rendre à la liberté l'archevêque de Salerne, la veuve de Tancrède et ses deux filles, qu'il détenait dans une prison où les avait emmenés son frère Henri VI, par le plus odieux des parjures. C'est l'évêque de Sutri que le Pontife chargea de négocier cette affaire, avec pouvoir d'absoudre le duc de l'excommunication qui pesait sur sa tête, quand une fois il aurait donné satisfaction[1]. L'évêque, dont malheureusement le caractère n'était pas à la hauteur de sa mission, leva l'anathème avant d'avoir rien obtenu. Si l'archevêque de Salerne fut ensuite délivré, si les princesses trouvèrent le moyen d'échapper à la captivité et de se réfugier en France, ce n'est nullement à lui qu'en revenait l'honneur. Il expia sa faiblesse par la déposition et la répara par une sincère pénitence. Philippe avait atteint son but, en rompant la chaîne qui le liait et l'amoindrissait dans ses prétentions impériales. Son concurrent, inspiré par des sentiments religieux traditionnels dans sa famille, se montrant alors le digne fils d'Henri-le-Lion, recourait à Rome et jurait de respecter tous les droits, de maintenir intacts tous les priviléges de l'Église. Le Pape néanmoins ne voulut rien précipiter ; il écrivit à l'archevêque de Mayence pour lui demander ses conseils, en attendant son intervention personnelle, mais sans le prier ni le dissuader de hâter son retour en Europe. Tous ces événements avaient rempli l'année 1198.

Conrad de Mayence, pacificateur malheureux en Allemagne, heureux en Hongrie.

40. En 1199, l'héroïque archevêque, ce noble vétéran des grands

[1] INNOCENT. III *Epist.* I, 24.

combats, se présentait au Souverain Pontife. Quelle dût être l'émotion d'un homme tel qu'Innocent, lui si jeune encore par rapport à ses sublimes fonctions, en accueillant le vieillard, doyen du Sacré-Collége, éprouvé par tant de revers, vingt ans exilé de sa métropole, pour avoir abandonné le parti de César, lutté contre le schisme et la tyrannie, soutenu la cause de l'Église, de la justice et de la vérité, sur tous les champs de bataille, en Germanie, en France, en Italie, à Rome, en Orient! Il lui témoigna la plus entière confiance devant tous les autres cardinaux et le chargea d'aller en son nom rétablir la concorde et la paix dans sa malheureuse patrie. Le Pape ne doutait pas que l'illustre archevêque ne fût l'instrument dont Dieu se servirait pour accomplir cette œuvre[1]. Comme assesseur laïque, il lui donna le marquis Boniface de Montferrat, que nous verrons tout à l'heure remplir une mission tout autrement éclatante. Conrad s'achemina vers son diocèse plus spécialement bouleversé par les déplorables compétitions survenues en son absence. On disait au commencement qu'il les eût empêchées s'il s'était trouvé là ; on espérait qu'il saurait y mettre un terme. Cet espoir fut trompé ; Dieu lui réservait cette amère déception sur la fin de sa carrière. Le légat convoqua tous les princes à Boppart, après leur avoir fait consentir une trêve. Son but était de procurer une élection nouvelle, s'il ne pouvait obtenir que l'un des concurrents se désistât. Inutile tentative, Othon seul se rendit avec ses partisans ; Philippe n'entendait pas que sa puissance royale fût remise en question. Les choses restèrent donc dans le même état, ou plutôt la querelle n'en fut que plus envenimée, la lutte plus désastreuse. Malgré cet échec, l'archevêque fut encore choisi pour une pacification lointaine dont le succès ne semblait ni moins difficile ni moins douteux. La division régnait également en Hongrie, et dans le sein d'une même famille. Or cette division menaçait de plus près le sort de la future croisade, la pensée dominante d'Innocent. Sincèrement catholique, le roi Béla III avait promis, quoique dans un âge avancé, de participer à l'expédition sainte. La mort le prévint. A son heure dernière, il manda ses

[1] INNOCENT. III *Epist.* II, 293, 294 ; *Regest.* 15, 16, 18, 22, 24.

deux fils, pour remettre à l'un le gouvernement du royaume, à l'autre l'accomplissement de son vœu. Emerich l'aîné prit donc la couronne : André le second la lui disputa par les armes, au lieu de les porter où son engagement l'appelait. Elles lui furent longtemps favorables, et le roi paraissait sur le point d'être dépossédé, quand il recourut à Rome, où brillait l'espoir et convergaient les plaintes de tous les opprimés, individus et peuples, souverains temporels et dignitaires ecclésiastiques. André vainqueur demeurait sourd aux comminations ainsi qu'aux exhortations du Souverain Pontife[1]. Il n'entendait pas abandonner ses ambitieux projets, alors que tout lui promettait la réussite. Dans les progrès de l'imminent usurpateur, son frère, qui s'était rendu coupable de sacriléges spoliations pour se procurer l'argent nécessaire, pouvait aisément voir un châtiment providentiel. Le Pape ne lui ménagea pas non plus les reproches, qui de ce côté ne demeurèrent nullement stériles. Emerich remporta sur les révoltés une victoire inespérée, mais qui n'aurait pas terminé la guerre sans l'intervention du légat. Avec le concours du cardinal Grégoire, qui venait de remplir une importante mission en Sicile, il fut assez heureux pour faire prévaloir sur des haines fraternelles les conseils de la religion et de l'équité : l'union fut rétablie dans la famille et le royaume.

Slaves, Bulgares et Valaques rattachés à l'unité catholique. Obstination des Grecs.

41. Innocent prit pied là-dessus pour amener les Slaves répandus aux abords et dans l'intérieur de la Hongrie, à mieux observer les prescriptions de l'Eglise Catholique. C'est le roi qu'il chargea de ce soin, ne demandant d'autre reconnaissance qu'une plus large effusion de lumière et d'amour. Deux contrées voisines, la Servie et la Bosnie, attirèrent également sa sollicitude. Elles n'étaient pas comme aujourd'hui annihilées sous une administration étrangère ; elles possédaient leur autonomie, gouvernées par des princes nommés Grand-Shupan, qui ceux-là consultaient les évêques, dans le but d'assurer la prospérité de la nation, et s'adressaient au Pape lui-même pour resserrer les liens qui la rattachaient au centre de la catholicité, source première de tout ordre moral et de toute gran-

[1] INNOCENT. III *Epist.* I, 5, 10. 270, 271. 499, 500, 546.

deur sociale. Les Hongrois avaient encore pour voisins deux peuples unis qui, dans la seconde invasion des barbares, étaient descendus des rives du Volga pour aller s'établir sur les deux rives du Danube, s'étendant bientôt jusqu'aux montagnes de la Thrace et de la Macédoine. On les a désignés sous la commune dénomination de Bulgares. Après avoir fait trembler l'empire Byzantin, ils en avaient accepté la suprématie, mais en réservant au fond leur indépendance. Sous le rapport de la religion, ils se trouvaient cependant englobés dans le schisme. En ce moment ils avaient pour chefs Azan et Pierre, deux frères qui descendaient de leurs anciens souverains. L'empereur Isaac l'Ange, poussé par une insatiable cupidité, voulut leur imposer des contributions exorbitantes et s'approprier la meilleure portion de leurs troupeaux. Ce fut la guerre. Basée d'abord sur l'intérêt et l'orgueil national, elle devint plus populaire et plus décisive, en revêtant un caractère religieux. Azan et Pierre bâtirent une église en l'honneur de saint Démétrius, l'apôtre de leur nation. Pendant la dédicace, parmi les chants sacrés, retentirent ces paroles: « Notre saint abandonne à jamais les Grecs; Dieu veut que nous soyons libres, il nous garantit son secours ; aux armes donc contre Byzance ! » Un peuple belliqueux et qui n'avait pas oublié ses ancêtres ne pouvait que répondre à cet appel ; mais la lutte mal engagée tourna dans le principe en faveur des Byzantins. Malgré son courage, Azan fut contraint à se réfugier chez les Cumans, et Pierre à donner des ôtages, parmi lesquels son plus jeune frère Jean, que les historiens appellent tantôt Joannitius, tantôt Kalojohannès. Durant la trève, ce jeune homme trouva le moyen d'échapper à sa prison ; il organisa la résistance et prépara l'affranchissement. Ses frères étant morts assassinés l'un et l'autre, il s'empara du pouvoir, méconnaissant les droits héréditaires des fils d'Azan, ou persuadé qu'il fallait un homme pour assurer l'indépendance de la nation. Il se montra cet homme, et reprit la guerre avec succès, mais non sans un reste de barbarie. Par politique plutôt que par conviction, il rechercha l'alliance du Pape, lui demandant un patriarche catholique pour le pays et la couronne royale pour lui-même. Innocent ne manqua pas de saisir cette heureuse occa-

sion et fit immédiatement partir un pro-légat, l'un de ses secrétaires. Kalojohannès écrivait aussitôt : « Vos messagers et vos lettres ont plus de prix à mes yeux, très-Saint-Père, que l'or et les pierreries. Mes frères avaient formé la résolution de vous envoyer une ambassade ; je n'ai fait que réaliser leur pensée, qui n'est pas moins la mienne. Comptez à jamais sur mon dévouement, ma reconnaissance et ma soumission. » Les grands et le peuple suivirent l'exemple du roi : la Bulgarie et la Valachie se trouvaient dès lors unies à l'Église Romaine[1]. De semblables négociations furent entamées avec l'empereur d'Orient ; elles échouèrent, comme sous les prédécesseurs d'Innocent, devant l'astuce et les arguties Byzantines. Inutile d'en retracer les incidents et les détours[2] : c'est une page déjà faite[3].

Conversion des Arméniens en Orient et des Livoniens au Nord.

42. Par delà le détroit, par delà même le Taurus, un prince magnanime, à demi-chrétien et totalement engagé dans l'hérésie, Eutychéenne ou Monothélite, devait mieux réussir, par la raison qu'il était plus sincère. C'est Léon ou Livon[4], surnommé le Grand, roi de la petite Arménie, un pays assez vaste, en dépit de cette appellation, puisqu'il s'étendait de l'Euphrate à la mer Syrienne, en embrassant les deux Cilicies. Par sa position géographique, ce pays était en rapports constants, hostiles ou pacifiques, avec les Latins d'Orient, et surtout avec ceux de la principauté d'Antioche. Le prince qui le gouvernait appartenait sans doute à la dynastie arménienne des Rupin ; mais à l'origine son pouvoir constituait une violation des droits de cette même dynastie, puisqu'il l'avait usurpé sur son petit neveu, héritier légitime du trône. Si ce vice originel pouvait être racheté par la conduite ultérieure, l'historien absoudrait pleinement Léon, vu les éminents services qu'il rendit à ses peuples ; et le plus grand de tous fut de les arracher à l'hérésie, c'est-à-dire à l'erreur, et de plus au schisme, c'est-à-dire à l'isole-

[1] INNOCENT. III *Epist.* V, 118, 120.
[2] Ibid. II, 208, 213.
[3] *Gesta Innocent.* III cap. CIX-CXIX.
[4] Cf. tom. XXVII de cette histoire, p. 32 et 392.

ment, pour les rattacher à l'Église Romaine, la regardant, quoique à cette distance, comme le pur foyer de la religion, et par là même l'inébranlable fondement des états. Après bien des résistances, il fit partager cette conviction par le Catholicos, le patriarche universel de l'Eglise nationale. Quelles prétentions, clairement exprimées dans ce titre, et quels préjugés depuis longtemps enracinés, n'avait-il pas fallu combattre pour arriver à ce rapprochement? Or c'est le grand archevêque de Mayence, alors en Syrie, à la tête de la croisade allemande, qui devint le principal instrument d'une pareille transformation. Puis vint le légat Pierre. Au nom de l'empereur Henri VI d'abord, et du Pape ensuite, Conrad avait posé la couronne royale sur la tête de Léon, en lui remettant l'étendard sacré; il reçut l'abjuration et la promesse du Catholicos, qui s'adressa directement à Rome [1] pour la réorganisation de son clergé, sous une forme et dans un sens vraiment catholiques. L'œuvre commencée sous le pape Eugène III, puis enrayée pendant un demi-siècle, se trouvait maintenant réalisée. Il en était beaucoup d'autres léguées au Pape par ses prédécesseurs, sans compter celles dont il prenait résolument l'initiative; c'est avec une égale ardeur qu'il poursuivait en même temps les unes et les autres; son génie, inspiré par le zèle, lui donnait une sorte d'ubiquité. Sous son influence et sa direction, le christianisme s'enracinait dans les provinces du nord qui formeront la Prusse, et dans les régions encore plus éloignées qui seront englobées par la Russie. Les Livoniens, les Estoniens et les Lithuaniens, malgré leurs fréquents retours aux anciennes idoles, l'obstination de leurs préjugés, la mobilité de leur caractère et la barbarie de leurs mœurs, sont conquis à l'Evangile. La persuasion ne suffit pas pour civiliser ces contrées et baptiser ces néophites : l'épée des chevaliers agit avec la parole des prêtres et le sang des martyrs [2]. En Norwège, des passions non moins indomptées et de sanglantes révolutions tendent à ramener les peuples vers l'état sauvage, alté-

[1] INNOCENT. III. *Epist.* II, 217-220 ; V, 43, 45, 48.

[2] Cf. GRUBER, *Orig. Livon.* ad annum 1198. — *Chron. Ord. Teut.* ad annum 1202.

rent l'enseignement chrétien, brisent la hiérarchie ecclésiastique : Innocent rétablittout par ses lettres et ses légats. Il étend sa sollicitude jusqu'aux extrémités du monde connu : l'Islande elle-même, où nous voyons le christianisme établi et l'Eglise organisée, reçoit ses instructions, obéit à ses ordres.

CHAPITRE II.

SOMMAIRE

PONTIFICAT D'INNOCENT III (1198-1216).

§ I. LE PAPE ET L'ITALIE.

1. Pouvoir d'Innocent à Rome. Oppositions et dangers. — 2. Le Pape déjoue les manœuvres des conspirateurs. — 3. Désordre en Sicile. Le teuton Markwald. Gautier de Troja. — 4. Mesures adoptées par Innocent. Gautier de Brienne. — 5. Terreurs du chancelier. Préparatifs du sénéchal. Sarrasins de Sicile. — 6. Palerme assiégée. Secours envoyés par le Pape. — 7. Bataille de Palerme. Markwald défait. Marcadeo tué. — 8. Ingratitude politique. Intrigues renouées. Action pontificale.

§ II. INNOCENT III TUTEUR DE FRÉDÉRIC II.

9. Une poignée de héros. Brienne bat les allemands à Capoue. — 10. Le sénéchal et le chancelier rivalisent d'astuce, de violence et de cupidité. — 11. Le chancelier frappé d'excommunication. Lettre du Pape à l'enfant roi. — 12. Fin de cette lettre. Markwald maître à Palerme. Repentir simulé de son rival. — 13. Le comte Gautier bat encore Thiébaud à Barletta. — 14. Ambition effrénée du sénéchal. On tremble pour le jeune roi. — 15. Markwald meurt misérablement. Un autre tyran le remplace. — 16. Thiébaud et Brienne. Comment le Pape agit envers son pupille.

§ III. L'EMPIRE SCINDÉ. SENTENCE PONTIFICALE.

17. Mort de Conrad, archevêque de Mayence. Schisme immédiat. — 18. Les divisions politiques dans l'Eglise. — 19. Encore un divorce royal. Przmisl change de femme et de parti. — 20. Othon abandonné par son oncle Jean,

§ I. LE PAPE ET L'ITALIE.

Pouvoir d'Innocent à Rome. Oppositions et dangers.

1. Un rapide coup d'œil sur l'état intérieur de Rome nous fera mieux apprécier la prudence et la fermeté du Pape comme souverain temporel. L'exercice de sa puissance rencontrait toujours les obstacles et les difficultés dont ses prédécesseurs avaient eu tant à souffrir, dans des circonstances qu'on ne saurait avoir oubliées, et

dont la ville elle-même avait souffert beaucoup plus encore. Clément III, usant habilement de son influence personnelle ou de celle de ses parents, s'était rendu maître des éléments divers qui s'agitaient dans cette population orgueilleuse et turbulente; il avait amené les chefs à conclure un traité par lequel ils se reconnaissaient moins les sujets que les vassaux du Saint-Siége. Il était loin toutefois d'avoir étouffé les germes des vieilles dissensions et résolu le problème de l'accord des pouvoirs sous la domination pontificale. Après l'élection d'Innocent, les Romains s'étaient empressés de lui faire hommage et de lui prêter serment de fidélité. La soumission était sincère, l'entente pouvait durer, par la raison que le Pontife, tout en maintenant son autorité, manifesta la résolution inébranlable de respecter leurs possessions et leurs droits. Il exerçait d'ailleurs un prestige inhérent à la supériorité de son esprit, à la noblesse de son caractère, à l'éclat de sa sainteté, à la majesté même de sa personne. Cela ne faisait pas le compte des ambitieux, des intrigants, des utopistes, de ceux que l'inquiétude ou la cupidité jettent dans les perturbations publiques. Le consulat, un moment rappelé de sa tombe, s'était évanoui sans retour, ne laissant pas même un fantôme ; les préteurs étaient remplacés par un préfet, personnage subalterne, magistrat civil à la nomination du Pape, mais à la dévotion de César ; du sénat il ne restait qu'un sénateur, fonction transitoire, piédestal dangereux, menace incessante, vieux débris qui dissimulait un piége. C'était Jean Reiner, de cette problématique race de Pierléone flottant toujours entre la révolte et l'obséquiosité, qui portait et perdit ce titre, à l'avénement d'Innocent III. Ses richesses héréditaires ne le consolaient pas de la perte de son élévation momentanée; elle aussi, dans ses orgueilleuses prétentions, devait-être chez les siens héréditaire et permanente : retombé dans la vie privée, réduit à sa valeur personnelle, il nourrissait de factieuses espérances et de funestes projets. Dans les mêmes dispositions, mais surexcitées par la gêne, se trouvait Jean Capocci, d'une famille qui disait remonter à l'époque de Charlemagne ; il avait l'habileté d'un conspirateur, la ruse d'un sycophante et la faconde populaire d'un tribun.

Le Pape déjoue les manœuvres des conspirateurs.

2. Ces deux hommes ne tardèrent pas à se comprendre, et leur entente devint une conjuration. Déguisant leurs vues intéressées sous l'éternel prétexte du bien public, combinant leurs attitudes diverses et leurs tendances opposées, ils acquirent un certain nombre de partisans, assez pour tenir la ville dans un état de vague agitation, sans oser néanmoins tenter une résistance ouverte, frapper un de ces coups dont la fuite ou l'exil des Pontifes avaient été si souvent le résultat. Ils manifestèrent alors l'audacieuse et lâche intention de vendre à prix d'or la tranquillité publique. Pouvaient-ils ignorer qu'un homme de la trempe d'Innocent était incapable de se prêter à ce honteux trafic? Ils l'apprirent par un refus énergique. Les agitateurs, de leur côté, n'étaient pas hommes à se déconcerter devant cet échec et cette humiliation. Ils les dévorèrent en silence et renouèrent leurs trames subitement rompues. Un différend entre Rome et Viterbe, comme nous en avons tant vus pendant le dernier siècle et que dès lors nous ne raconterons pas en détail, leur parut une occasion favorable pour jeter le Pontife dans d'inextricables embarras, dans l'alternative de s'aliéner le peuple romain, ou de blesser ostensiblement les droits de la justice. Innocent domina la situation, rompit de nouveau leurs trames, renversa de fond en comble le plan qu'ils avaient élaboré. Par son autorité pontificale, avec le généreux concours de son frère aîné Richard, en se servant même du sénateur Pierléone, il soumit Viterbe et donna pleine satisfaction aux Romains, qui, leur sénateur en tête, vinrent se jeter à ses pieds, avec des signes non équivoques d'un profond respect et d'une sincère reconnaissance. Cette paix qu'il venait de rétablir autour de lui, pour que son autorité souveraine et ses vastes desseins s'épanouissent dans une pure atmosphère, il lui fallut aussi la consolider dans les provinces environnantes, que se disputaient alors les passions les plus anarchiques et les compétitions les plus acharnées. Elles étaient loin d'avoir secoué le joug de la domination étrangère ; et les despotes Italiens ne le cédaient pas toujours à ceux de race teutonique. Entre les seigneurs voisins, entre les cités limitrophes et même éloignées, sévissaient d'interminables luttes ; les châteaux étaient détruits

les campagnes ravagées, les villes livrées au pillage, souvent à l'incendie, les églises spoliées et profanées, tous les droits méconnus sous prétexte de revendiquer un droit, les hommes massacrés ou réduits en esclavage : de là le renversement des idées et des mœurs, l'affaiblissement de la religion, des haines inextinguibles.

3. Les Etats pontificaux n'étaient pas à l'abri du mal ; mais il régnait surtout dans les provinces continentales qui se rattachaient de près ou de loin au royaume de Sicile. Innocent entreprit d'y remédier, par les armes spirituelles d'abord, ensuite, par les autres si l'obstination le mettait dans la nécessité d'y recourir. Il envoya des lettres[1], il annonça des légats : tout devait rentrer dans l'ordre. Sa puissante intervention produisit les meilleurs résultats ; la paix s'étendait de proche en proche. Beaucoup de cités et de seigneurs italiens se soumettaient spontanément à l'autorité du Pontife ; la crainte du souverain temporel réduisait les autres à l'obéissance et les ramenait au devoir. En Sicile l'impie Markwald, mêlant toujours la ruse et la violence, exerçait la plus révoltante tyrannie. Sénéchal du royaume, il ne craignait pas dans l'occasion de porter ses ravages au delà des frontières. Secondé par Thiébaut, un autre aventurier tudesque, il avait plus d'une fois dans le courant de l'année précédente, 1199, dévasté les possessions du Mont-Cassin et menacé l'abbaye elle-même[2]. Après avoir obtenu sur ces étrangers et les hordes qui marchaient à leur suite quelques importants succès, trompé par leur soumission apparente et croyant à leurs serments, l'abbé s'était endormi dans une fatale imprévoyance : la ville de San-Germano est de nouveau surprise pendant la nuit, rançonnée et saccagée par les barbares ; le couvent eût subi le même sort, si la panique n'avait éloigné les envahisseurs quand ils étaient au moment d'accomplir leur sacrilége. L'évêque de Troja, chancelier du royaume, attirait à lui tous les pouvoirs, méconnaissant les ordres du Pape, suzerain et tuteur du jeune roi. Les plus sages

Désordres en Sicile. Le teuton. Markwald. Gauthier de Troja.

[1] INNOCENT. III *Epist.* III, 28, 31, 46, 48. 49, 50, 51, 52.

[2] *Gesta Innocent. III* cap. XXIII ; *Patrol. lat.* tom. CCXIV, col. 38-46.

représentations le laissaient insensible, et les ménagements qu'on avait pour son caractère sacré lui furent un encouragement dans cette voie funeste. Il prenait ou donnait à son gré les comtés et les baronnies ; il instituait juges, receveurs, conseillers, les hommes à sa convenance ; non content de dépenser les revenus de l'état, il touchait à ceux de la famille royale. On le soupçonnait d'entretenir de secrètes intelligences avec Markwald, son émule cependant et son adversaire. Celui-ci n'aspirait pas seulement à la domination ; il portait ses vues jusqu'au trône. Voilà de quels ennemis Frédéric était entouré : sa couronne et sa vie même auraient couru les derniers dangers, sans la vigilance infatigable et l'inébranlable énergie du Pontife chargé de sa tutelle.

Mesures adoptées par Innocent. Gauthier de Brienne.

4. Les enrôlements commencés pour la défense du Mont-Cassin, Innocent les continua pour celle de son pupille et le maintien de ses droits. Il mit le maréchal Jacques, son cousin, à la tête d'une armée qu'il fit partir pour la Sicile. Un cardinal fut adjoint comme légat au chef des troupes pontificales ; deux prélats l'accompagnaient comme assesseurs, Angélo de Tarente et Anselme de Naples, représentant les intérêts de la nation et corroborant les droits de l'Église. Comme on se disposait à briser par le fer une conspiration qui se dérobait aux armes spirituelles ou semblait les braver, arrivait à Rome un chevalier français, aussi renommé par sa vaillance que par ses nobles sentiments, le comte Gauthier de Brienne. Ce n'était pas un étranger : il avait dans le royaume de Naples d'importantes possessions à revendiquer, si ce n'est le royaume lui-même. Peu de temps auparavant, il avait obtenu la main d'Albine, fille du roi Tancrède, quand elle quittait à peine la prison où la retenaient les meurtriers de son père, les mortels ennemis de sa patrie. La jeune femme et sa mère Sibylle, dont elle avait partagé les malheurs, se présentaient avec le comte. Plusieurs autres chevaliers de France et d'Italie les suivaient prêts à soutenir leur cause, par le prestige du nom, et mieux par la force du bras. Brienne réclamait, avec la fermeté de son caractère et la conviction de ses droits, la principauté de Tarente, le comté de Lecce et quelques autres seigneuries appartenant au dernier rejeton

de la famille royale normande, selon l'acte solennel consenti par l'empereur Henri VI lui-même. Cette réclamation ne laissa pas que d'émouvoir Innocent et de le jeter dans une vive inquiétude : elle créait un nouveau danger pour son pupille Frédéric. Gauthier de Brienne pouvait nourrir le dessein de venger sur l'enfant roi les injures et les violences commises par l'empereur Henri VI contre la famille de Tancrède. En se joignant aux insurgés, ne donnerait-il pas à leurs entreprises une apparence de droit, une sorte de consécration légale? Les cardinaux furent consultés, et plusieurs autres personnages dont le Pontife appréciait les conseils ; tous déclarèrent que les revendications d'Albine reposaient sur d'inébranlables fondements. Avec sa prudence ordinaire, pour éloigner tout soupçon et se mettre à l'abri de tout reproche, Innocent réunit son grand conseil, auquel il appela le noble comte ; il obtint de lui le serment de ne jamais porter atteinte à cette royauté que Frédéric tenait de sa mère Constance, sous la protection et la garantie du Pontife suprême ; puis il transmit aux conseillers du royaume Sicilien une copie de cet acte, dans le double but de les rassurer et de leur tracer une ligne de conduite telle que la situation la commandait.

Terreurs du chancelier. Préparatifs du sénéchal. Sarrasins de Sicile

5. Celui que cette nouvelle ne rassura nullement, qu'elle agita plutôt de mortelles alarmes, ce fut le chancelier : comme ancien adversaire de Tancrède, ayant tout fait pour l'évincer et transporter la couronne de Sicile sur le front d'un étranger, il avait plus que personne à redouter la réintégration de ses enfants. Aussi renoua-t-il ses intrigues, et désormais sans les dissimuler, avec l'ennemi du Pape, oubliant que lui-même fulminait naguère l'excommunication contre Markwald. Celui-ci s'était hâté de rentrer dans l'île et ne négligeait rien pour rallier de nouvelles forces, en resserrant le faisceau de ses vieux partisans[1]. Toute résistance, moins que cela, toute hésitation était immédiatement punie par le ravage des terres, l'incendie des châteaux, le massacre des habitants. Les Sarrasins, ces anciens envahisseurs de la Sicile,

[1] *Gesta Innocent.* III cap. xxvi.

qui maintenaient toujours une partie de leurs possessions, colonie musulmane, poste avancé, menace permanente imprudemment tolérée par les Normands, aspirant sans cesse à la révolte, ne pouvaient manquer de fournir un contingent à l'armée du Teuton. Innocent n'ignorait pas les menées et les préparatifs qui remuaient la Sicile ; il écrivait les lettres les plus pressantes, soit aux barons, soit aux évêques, pour retenir les uns dans le devoir et stimuler le zèle des autres; il adressa même de sévères avertissements aux Sarrasins, exigeant d'eux une forte caution et leur déclarant qu'il saurait châtier une adhésion quelconque aux plans des ennemis du roi. L'excommunié n'en poursuivait pas moins l'exécution, et son active présence avait par malheur plus d'efficacité que des leçons ou des menaces venues de loin. Il obtint sans peine le concours de Magadeo, l'émir des Sarrasins, qui vint le joindre à la tête de ses hordes indisciplinées, toujours prêtes au pillage. Parmi les seigneurs du pays, beaucoup embrassèrent la même cause, la plupart dominés par la terreur. De nombreuses villes et plusieurs châteaux-forts ouvrirent leurs portes aux sauvages Teutons, par un même sentiment de crainte, pour se dérober à leur fureur. C'est ainsi que le sénéchal marche rapidement sur Palerme. Sous les murs de cette capitale, il traite avec Gentilis Palear, un autre batailleur de sa trempe, frère du chancelier ; et celui-ci lui fait promettre une demeure dans le palais royal, avec le titre de *Gardien du roi.* C'était introduire le loup dans la bergerie, avant même d'avoir tenté la plus légère résistance. Avons-nous besoin d'ajouter que, de la part d'un évêque, c'était insulter à l'autorité de son chef spirituel, trahir les devoirs de sa propre charge, fouler aux pieds tous ses serments?

Palerme assiégée. Secours envoyés par le Pape.

6. Fort de son nouveau titre, mais beaucoup plus de cette insolente et lâche complicité, Markwald serra de près Palerme, où résidait le jeune Frédéric, et qui bientôt eût cessé d'être appelée *la ville heureuse*, si les habitants avaient déployé moins d'intelligence et de courage, pour donner aux secours romains le temps d'arriver. Le siége durait depuis environ trois semaines ; déjà Montereale, la clef de Palerme, une sorte de citadelle détachée, située sur une élévation

qui la dominait, était au pouvoir des assiégeants; les assiégés commençaient à manquer de provisions et de vivres. La défense ne pouvait se prolonger, lorsque l'archevêque de Naples entra dans le port avec trois galères chargées de munitions; au même instant, la cour royale guidée par le légat, et le maréchal romain à la tête de son armée, parurent sous les murs de la ville. Celui-ci plaça son camp dans les vastes jardins et les dépendances du palais. Quoique la noblesse sicilienne eût en grande partie refusé son concours, il était prêt à livrer bataille. Redoutant l'issue de l'action, Markwald recourut à ses ruses ordinaires; il envoya sans retard un messager de paix, dont la mission réelle était d'observer le côté faible du camp et de traîner les choses en longueur pour donner aux renforts le temps d'arriver. Il n'ignorait pas que le général du Pape manquait de ce qu'on a si bien nommé le nerf de la guerre, que tout devait aggraver sa situation et diminuer ses chances, les troupes soudoyées ne l'étant guère que de nom. Leurs murmures seraient les complices de ses manœuvres. Peu s'en fallut qu'il ne réussit. Mais, dans un généreux mouvement, les soldats s'écrièrent: « Nous ne voulons pas de paix avec un excommunié; nous ne voulons pas qu'on traite avec un ennemi de Dieu et des hommes! A quoi bon ces pourparlers? Toute délibération est inutile. » Markwald ne se découragea pas cependant; unissant la souplesse de l'italien, comme par suite de son long séjour dans la Péninsule, à l'opiniâtreté du teuton, il renouvela ses propositions et ses promesses. Celles-ci n'étaient pas moins étendues que celles-là ne semblaient avantageuses. Quelques prélats inclinaient à les accepter, quand le notaire du Pape, marchant à la suite du légat, donna lecture d'une lettre pontificale qui défendait absolument toute autre négociation avec un homme aussi fourbe que Markwald! Un dénouement pacifique ne pouvait être qu'une nouvelle duperie; il ne restait plus qu'à s'en rapporter au sort des armes. L'impétueux élan de l'armée était secondé par celui des habitants de Palerme: tous demandaient d'en venir aux mains.

Bataille de Palerme. Markwald défait. Marcadée tué.

7. La bataille s'engagea dans la vallée qui s'étend entre la capitale et Montereale: elle dura depuis la troisième jusqu'à la neu-

vième heure du jour, selon la manière de compter des anciens, encore usitée parmi les écrivains de cette époque. Les troupes royales occupaient le premier rang ; celles du maréchal romain formaient le corps de réserve. Deux fois les premières se précipitent sur les ennemis avec un grand courage ; deux fois elles sont repoussées avec perte. Les Allemands et les Sarrasins se croient déjà vainqueurs. Le maréchal s'avance alors et leur oppose comme une seconde armée, intacte et fraiche, dont ils ne peuvent soutenir les coups. Ils succombent bientôt et sont mis en déroute. Fuyant au hasard, les uns à travers les montagnes, les autres dans les vallées, mais poursuivis partout, ils tombent en grand nombre ; peu se dérobent à la mort. Leur chef avait disparu dans cette déroute ; on ne savait sur quel point il s'était retiré. Plusieurs de ses complices, ses principaux officiers étaient restés sur le champ de bataille, d'autres restèrent prisonniers. On trouva dans le camp ses équipages, avec une immense quantité d'armes et de richesses ; on y découvrit même le testament de l'empereur Henri VI, dont on avait regretté la perte et contesté l'existence ; le sceau royal renfermé dans une cassette d'or, accompagnait cette importante pièce. Un grand nombre de Sarrasins et cinq cents Pisans environ occupaient le fort de Montereale. Dès le commencement de l'action, quelques chevaliers, appuyés par une partie de l'infanterie sicilienne, le prirent d'assaut ; presque toute la garnison fut passée au fil de l'épée ; parmi les morts on reconnut le terrible émir Magadeo ; le capitaine pisan avait pu s'évader avec un petit nombre des siens. Tous ces détails, et d'autres que nous négligeons, se lisent dans une lettre écrite au pape Innocent par l'archevêque de Naples, témoin du combat, dont il avait suivi toutes les péripéties et dont il célèbre le dénouement comme un beau triomphe pour l'Église[1]. Le jeune roi, ses conseillers, les grands et le peuple, les indigènes et les étrangers proclamèrent à l'envi que la victoire et leur délivrance étaient principalement dûes à l'habileté non moins qu'à la

[1] Cette lettre, un peu tronquée dans Baluze, est intégralement rapportée dans les *Gesta*, cap. XXVI : *Patrol. lat.* tom. CCXIV, col. 49-52. — Cf. MURATORI, *Annal. Ital.* tom. VII. 140.

bravoure du maréchal romain. En témoignage de reconnaissance, le conseil royal lui concéda comme fief le comté d'Andri dans la partie continentale du royaume. Ce même conseil se montrant toutefois plus que parcimonieux envers l'armée libératrice ; les chaleurs de l'été l'exposant à de graves maladies, le général fut contraint à revenir promptement dans l'État ecclésiastique, alors que sa mission en Sicile était loin d'être achevée.

Ingratitude politique. Intrigues renouées. Action pontificale

8. Le Pape se hâta de réparer l'ingratitude dont il avait le premier raison de se plaindre : mettant le comble à des bienfaits méconnus, il récompensa son cousin par des honneurs exceptionnels, mais que personne n'accusa d'exagération ou de favoritisme ; par ses soins et sur son ordre, les soldats reçurent à leur retour l'arriéré complet de leur solde, avec une indemnité pour les dépenses extraordinaires ou les pertes imprévues que beaucoup avaient subies dans le cours de cette campagne[1]. Bientôt après le départ de l'armée expéditionnaire, l'expédition parut n'avoir eu d'autre résultat que d'agrandir et de fortifier la position de celui qu'elle était allée combattre : Markwald prenait rang parmi les conseillers royaux, ou plutôt obtenait sur eux la préséance ; et c'était l'évêque Gauthier de Troja, le chancelier du royaume, qui le ramenait de la sorte au pouvoir, avec la convention secrète de le partager avec lui, l'un devant régner sur la Sicile, sous le nom de Frédéric, l'autre sur toutes les provinces situées au-delà du détroit. Cette convention, ils ne prirent pas même le soin de la dissimuler ; ils l'affichèrent avec une rare audace, en l'exécutant avec une impitoyable rigueur. Dès qu'il en eut connaissance, le Pape écrivit aux barons de l'Apulie, pour protester contre cette usurpation inique et sacrilége : il leur remettait sous les yeux les maux que la domination étrangère leur avait longtemps infligés, les mettait en garde contre les mesures et les rescrits qu'on leur dirait émaner de l'autorité royale, et les sommait de résister par tous les moyens possibles aux entreprises de Markwald, à qui la faiblesse ou la connivence du chancelier venait d'accorder beaucoup plus que le Sénéchal ne demandait

[1] INNOCENT. III. *Epist.* III, 22, 23.

avant sa défaite. La protestation indignée du Pontife et du suzerain n'eut pas d'abord un résultat visible : l'iniquité suivit son cours avec son cortége accoutumé d'injustices, de spoliations et de violences ; mais elle n'aura pas une longue durée et nous avons hâte d'en signaler la fin, soit pour lever le scandale, soit pour compléter le récit.

§ II. INNOCENT III TUTEUR DE FRÉDÉRIC II.

Une poignée de héros. Brienne bat les allemands à Capoue.

9. Gauthier de Brienne, après avoir obtenu l'approbation d'Innocent à ses légitimes revendications, était reparti pour la France dans le but d'enrôler sous ses étendards des auxiliaires d'un autre genre. Plusieurs chevaliers, toujours avides de mettre leur épée au service d'une noble cause, peu nombreux, à la vérité, dans une circonstance où les aspirations chevaleresques étaient tournées vers l'orient, mais dont la valeur suppléait au nombre, avaient répondu bravement à son appel. Parmi les aventureux compagnons de Brienne, on distinguait Gauthier de Montpellier, Eustache de Conflans, un Joinville et d'autres courageux enfants de la Champagne. Ils traversèrent les Alpes à marches forcées, se dirigeant vers Rome, où le Pape les accueillit avec honneur ; il voulut même contribuer aux frais de l'expédition et les faire précéder d'une lettre qui recommandait aux seigneurs Napolitains de se joindre à leurs libérateurs. L'état lamentable où se trouvait le pays leur imposait déjà cette conduite : les Allemands continuaient à le piller avec un surcroît de rage. Thiébaud leur chef et le digne lieutenant de Markwal, ayant appris l'arrivée du gendre de Tancrède, réunit en peu de temps une armée beaucoup plus considérable que la sienne, et par de forts détachements il occupa les passages qu'il fallait nécessairement franchir pour aller de Rome dans la basse Italie. Cela n'empêcha pas le comte Gauthier de poursuivre hardiment son entreprise, avec sa poignée de héros. Brisant devant lui tous les obstacles, le 10 juin de cette année 1201, il parut en vue de Capoue, qui lui ferma ses portes. Ce n'est pas chose aisée que le siége d'une ville considéra-

ble pour des soldats peu nombreux, quelque vaillants qu'ils puissent être. Les ennemis supprimèrent la difficulté, en venant secourir la place. Thiébaud accourt à la tête de ses partisans, dans l'espoir d'envelopper le comte et de l'écraser. Les chevaliers français ne perdent pas le temps à se compter en pareille occurrence, ils acceptent ce combat inégal. Il est terrible et demeure un instant indécis ; bientôt les Allemands et leurs auxiliaires plient, la déroute se déclare : Thiébaud s'enfuit, laissant la plaine jonchée de morts et de blessés. Cette victoire prodigieuse n'a rien que de naturel pour des guerriers chrétiens contre des hommes sur qui pèse l'anathème[1]. Saisis de terreur, ou mus par un sentiment plus noble, celui de la justice et de la religion, plusieurs seigneurs italiens se soumettent à Brienne ; d'importantes cités, Brindes, Matera, la principauté de Tarente à peu près toute entière, se rendent ou sont emportées. Le château de Lecce est pris d'assaut, et de la sorte Brienne rentre en possession d'un des titres principaux de sa femme. Aquino, depuis longtemps occupé par les Teutons, est restitué à ses légitimes seigneurs, à cette ancienne famille de laquelle naîtra bientôt saint Thomas d'Aquin.

Le sénéchal et le chancelier rivalisent d'astuce, de violence et de cupidité.

10. Au lieu de venir sur le continent faire tête à leur nouvel adversaire, le sénéchal et le chancelier se disputaient une plus facile proie dans l'intérieur de la Sicile, sous les dehors de l'union et même d'une entente cordiale, quand le neveu de l'un était sur le point d'épouser la nièce de l'autre, ils ne négligeaient aucun moyen, ils saisissaient perfidement toutes les occasions pour se supplanter et se perdre. Mais, dès que chacun eut découvert ce double jeu, leur concorde apparente devint une implacable inimitié. Markwald fit publier dans tout le royaume que le comte Gentilis s'acheminait à la royauté par les intrigues et l'ambition de l'évêque son frère ; et celui-ci ne manquait pas d'affirmer que l'astucieux Allemand voulait la couronne pour lui-même. Aucune des deux assertions n'était dénuée de fondement. Où s'arrêtait leur audace ? Qui l'emportait en cupidité ? Nous l'ignorons, comme l'ignoraient les témoins

[1] *Gesta Innocent. III*, cap. xxx.

de leur mortelle lutte. Elle tourna dès les premiers jours en faveur de l'Allemand, qui sut ménager ses ressources. L'Italien avait tout dissipé, la somme que l'impératrice Constance destinait au tuteur de son fils et les fonds de la caisse royale, si bien que le jeune roi ne subsistait plus que des aumônes de l'Église. Battu sur ce terrain, ne pouvant plus tenir dans l'île, le chancelier passa le détroit, pour se livrer à de nouvelles exactions, à de plus criants pillages[1]. Non content de faire siens les deniers publics, lui premier ministre du royaume, il abusait de sa position pour extorquer aux particuliers tout l'argent qu'ils possédaient; évêque, il n'hésitait pas à dépouiller le sanctuaire, enlevant les ornements précieux, les vases sacrés, les riches reliquaires. Mais il dissipa ces trésors avec autant d'inconsidération qu'il avait mis d'astuce et de violence à les ramasser[2]. Le Pape ne pouvait plus laisser impunis de pareils crimes; sa longanimité paraissait même avoir été trop loin. Aussi, malgré l'auguste caractère du coupable, se décida-t-il à frapper les derniers coups : il le déclara parjure, lança contre lui l'excommunication et pourvut à son remplacement dans l'administration des diocèses de Palerme[3] et de Troja.

Le chancelier frappé l'excommunication. Lettre du Pape à enfant roi.

11. La conscience universelle ratifia sans délai la sentence pontificale. Le malheureux chancelier tomba dans le mépris; objet de répulsion et de crainte, il errait en fugitif, comme s'il eût porté le signe visible de l'anathème. Il allait tramant de sourds complots avec les ennemis du comte de Brienne, pour lequel il ressentait la profonde antipathie dont la révolte honore toujours la loyauté. Cette chute lamentable inspira les plus vives terreurs aux complices de l'évêque, la plupart conseillers du roi. Pour détourner la foudre qui pouvait éclater aussi sur eux, ils écrivirent au Pape, mais en se couvrant du nom même de Frédéric : il était censé parler par leur bouche, et s'opposer au démembrement de ses états en faveur d'une race étrangère. C'est à Frédéric qu'Innocent répond, quoique

[1] *Gesta Innocent. III*, cap. XXXII.

[2] « In acquirendo cupidus, sed prodigus in donando. » Ibid.

[3] L'archevêque de Palerme étant mort l'année précédente, le chancelier avait tout simplement pris sa place, sans autorisation pontificale.

le prince n'ait pas plus de sept ans. Il lui souhaite d'abord de ne savoir que par le témoignage des Écritures, de ne pas expérimenter à ses dépens la vérité de cette parole : « Les ennemis de l'homme sont ceux de sa propre maison[1]. » Vient ensuite un exposé succint de ce que le tuteur a fait pour son pupille, des soins et des efforts qu'il a constamment déployés pour lui conserver la couronne et la vie. Il ajoute : « Quelle était cependant la conduite de vos conseillers ? Au lieu de vous défendre, ils secondaient vos ennemis ; et, quand Dieu les avait humiliés par les armes romaines, ils les ont relevés et rendus plus puissants. D'où leur vient maintenant l'audace de blâmer nos dispositions, d'intercéder pour eux-mêmes, ou d'implorer l'intercession d'autrui ? N'ont-ils pas ouvertement méconnu les dernières volontés de l'impératrice votre mère, réduit à néant, ou bien à l'état d'un vain titre, la tutelle qu'elle avait instituée, dont ils laissent au Pape tout le poids et dont ils gardent pour eux tous les avantages ? Qu'ont-ils fait de votre royaume et de vos biens, sans parler de ce qui revenait au Saint Siége pour l'accomplissement de ses devoirs de tuteur ? Qu'ils nous disent comment et sous quels prétextes nous eussions pu refuser à la famille de Tancrède les principautés dont elle avait hérité ? L'empereur Henri VI lui-même ne confirma-t-il pas cet héritage par serment ? Pouvait-il dans la suite rétracter sans motif une telle concession ? Le comte de Brienne était libre assurément d'embrasser le part des ennemis du roi ; rien ne l'empêchait d'agrandir ses domaines, de pousser plus loin ses conquêtes avec ou sans leur concours. Il a mieux aimé les combattre, comme la justice et la loyauté le lui conseillaient ; il a remporté sur eux une victoire éclatante.

Fin de cette lettre. Markwald maître à Palerme. Repentir simulé de son rival.

12. « En un seul jour, le comte vous a rendu de plus grands, de plus éminents services que vos prétendus conseillers ne le pourraient pendant toute leur vie. Ceux qui mettaient le trouble dans le royaume sont maintenant réduits à se cacher. Les habitants de vos provinces continentales, qui depuis plusieurs années n'osaient sortir de leurs villes, ensemencent désormais leurs champs et récoltent

[1] *Matth.* x. 36. — Boec. *De consolat Philos.* III, 5. — S. August. *De civit. Dei* XIX, 5.

leurs moissons avec une entière sécurité. Le chancelier dans sa disgrâce, loin de revenir à de meilleurs sentiments et d'implorer la miséricorde apostolique, est allé rejoindre les perturbateurs, pour les aider à susciter de nouveaux désordres. Nous ne fermons pas cependant à nos communs adversaires la voie du retour ; qu'ils renoncent à leurs perfides menées, à leurs agissements déplorables; et volontiers, par égard pour la majesté royale, dans l'intérêt de leur propre bien, pour la tranquillité de vos peuples et l'honneur de la religion, nous leur rendrons la protection du Saint-Siége[1]. » Tandis que l'autorité légitime triomphait sur le continent, Markwald prévalait en Sicile et commandait d'une manière à peu près absolue, surtout après la fuite du chancelier, son complice et son rival. Le frère de ce dernier lui vendit le château de Palerme, abandonnant ainsi la capitale à l'usurpateur, et se réfugia promptement à Messine, dont l'archevêque et les habitants, naguère inféodés à la politique du Sénéchal, venaient de se déclarer pour la cause du Pape, qui ne différait pas de celle du roi. De là partit la résistance contre laquelle l'usurpation devait un jour se briser. Par une telle rétractation, l'archevêque de Messine mérita d'être absous de l'excommunication qu'il avait encourue. C'est lui principalement qui fournit au jeune roi les ressources nécessaires, en lui préparant d'intrépides défenseurs. L'année suivante 1202, bien que Rome fût agitée par les intrigues des séditieux et les menaces de la famine[2], Innocent, tout en faisant tête aux dangers immédiats, ne perdit pas de vue les affaires de la Sicile. Il dirigea deux cardinaux légats vers les principautés napolitaines ; c'étaient deux caractères opposés qui se complétaient assez bien l'un par l'autre : le ferme et courageux abbé du Mont-Cassin, le doux et timide évêque de Porto. Leur mission avait d'abord pour objet d'exciter la noblesse et la bourgeoisie, les seigneurs et le peuple à se lever contre les Allemands, que secondait toujours de sa honteuse alliance l'évêque des-

[1] *Gesta Innocent. III*, cap. XXXIII, où cette lettre est aussi tout entière.

[2] *Chron. Fos. nov.* ad annum 1202. — Cf. MURATORI, *Annal. Ital.* tom. VII, p. 888. — Dans son troisième sermon sur la Dédicace du temple, Innocent parle des malheurs publics et spécialement de la famine.

titué de Troja. Mais celui-ci, voyant que la ligue italienne allait se former autour du héros français qui lui inspirait tant de répulsion et de crainte, se rendit auprès des légats, fit sa soumission, avec tous les témoignages d'un repentir qui parut sincère, jura solennellement entre leurs mains obéissance au Pape et dévouement au roi.

Le comte Gauthier bat encore Thiébaud à Barletta.

13. Le cardinal Pierre se hâta de le réhabiliter et de l'absoudre. Puis, se ravisant aussitôt, il exigea de lui qu'il ne ferait plus opposition au comte de Brienne. C'en était trop pour le lâche et rancuner chancelier. « Alors même, s'écria-t-il, que Notre-Seigneur enverrait du Ciel le chef de ses Apôtres, pour me déclarer que je ne puis éviter l'enfer qu'à cette condition, je n'y consentirais pas! » Ayant exhalé d'autres blasphèmes contre le Pape, il courut rejoindre son digne associé Thiébaud. Après sa défaite de Capoue, celui-ci s'était retiré dans l'Apulie avec les débris de son armée, pour en combler les vides, en relever le moral et se préparer à tenter de nouveau le sort des batailles. Avec le concours du chancelier, il avait réuni des troupes considérables. Marqués du sceau de l'excommunication, l'un et l'autre marchèrent au devant de Brienne, dans l'espoir de le surpendre et de l'écraser à Barletta. Le comte, qui ne s'attendait nullement à cette rude attaque, n'avait près de lui qu'un petit nombre de combattants ; et la ville, voyant la supériorité des ennemis, lui ferma ses portes, malgré les serments que la veille encore elle prêtait au légat. Grande fut à cette heure la consternation de ce dernier, et le comte lui-même ne put se défendre un instant de partager son trouble ; mais il revient bientôt d'un tel éblouissement ; le courage héréditaire de sa race et de sa nation reparaît tout entier : il groupe ses intrépides compagnons d'armes, reçoit la bénédiction du légat tremblant, se recommande au prince des Apôtres, et se précipite comme un lion au milieu des ennemis. Ni leur nombre ni leur courage ne peuvent longtemps résister à l'impétuosité française : ils sont mis dans un tel désarroi que les chefs eux-mêmes prennent ouvertement la fuite, non sans avoir laissé beaucoup des leurs sur le champ de bataille, ou bien au pouvoir des vainqueurs. La victoire était aussi complète qu'ines-

pérée. Tous les fidèles, sachant qu'elle était remportée sur des excommuniés, la regardèrent comme un effet non douteux de la protection divine [1]. Parmi les prisonniers, on comptait les plus nobles personnages, soit de l'Allemagne soit de l'Italie, un frère de Thiébaud, un beau-frère du chancelier, l'évêque intrus de Salerne, Othon de Laviano, l'un des meurtriers d'Albert, le saint évêque de Liège : Dieu semblait l'avoir amené là, sous la main des soldats armés pour sa cause, dans le but d'infliger un premier châtiment à cet homme impie et sanguinaire.

Ambition effrénée du sénéchal. On tremble pour le jeune roi.

14. Le succès obtenu l'année précédente à Capoue ne parut rien en comparaison du triomphe de Barletta ; Brienne en sortait couronné de gloire. Innocent lui témoigna royalement son admiration, et le désir qu'il avait de le voir se transporter en Sicile pour y combattre Markwald, dont la puissance et l'audace prenaient chaque jour des proportions plus effrayantes [2]. Le sénéchal cumulait tous les genres d'autorité : il administrait le royaume et commandait les armées; la Sicile à peu près toute entière était dans sa main, à l'exception de Messine ; il avait en son pouvoir absolu la capitale, le palais, le conseil et le jeune prince. S'il hésita devant les derniers attentats, s'il ne marcha pas au trône sur le corps d'un enfant, c'est dans la crainte, pensait-on du moins, que la sanglante couronne ne lui fût arrachée par le comte de Brienne, dont il redoutait la valeur encore plus que les droits. S'abstenant d'un crime inutile, ou même dangereux et funeste, abandonné par les Pisans, à qui le Pape enjoignit, sous peine d'excommunication, de rappeler leurs troupes de la Sicile, Markwald eut de nouveau recours aux négociations. Son astuce ordinaire parut l'avoir abandonné dans cette circonstance : il offrit sans détour d'acheter le comte et le Pape, pour obtenir le désistement de l'un et le consentement de l'autre. Est-il besoin d'ajouter avec quel dédain l'un et l'autre repoussèrent son argent? Loin de rappeler Brienne, Innocent lui transmit une seconde fois l'injonction de passer au plus tôt en Sicile, lui promet-

[1] « Deo protegente fideles, in fugam conversi sunt excommunicati. » *Epist. jam cit.*

[2] *Gesta Innocent. III* cap. XXXIV.

tant de subvenir aux frais de l'expédition et lui donnant pour auxiliaire le maréchal son cousin, le vainqueur de Palerme. Le départ fut néanmoins différé, soit que la combinaison inspirât une certaine défiance au chevalier français, soit qu'il craignît pendant son absence un retour offensif de Thiébaud, qui s'agitait encore et s'était récemment avancé jusqu'à San-Germano, avec des troupes assez considérables. Il fut alors convenu que le maréchal romain resterait dans les principautés napolitaines, pour y maintenir l'ordre et la sécurité, pendant que le comte avec ses compagnons irait attaquer le véritable chef des rebelles. Le dénouement approchait, toutes les dispositions semblaient prises, quand on sut que Markwald venait de mourir : la Providence était intervenue d'une manière plus directe, comme on le dira plus tard au sujet de Cromwel.

Markwald meurt misérablement Un autre tyran le remplace

15. Un grain de sable brisera les orgueilleux projets et les criminelles esperances du Teuton. Depuis quelques années il était tourmenté par la pierre; et dans les derniers temps le mal était devenu tellement grave, les douleurs avaient acquis un tel degré d'intensité, que le patient se tordait sous l'étreinte et poussait de vrais rugissements. Vaincu par la souffrance, il demanda d'être opéré, ce qui se fit au moyen de la section ou de l'incision ; mais il succomba dans l'opération même. Le bruit de cet événement se répandit aussitôt dans toute la Sicile et la basse Italie, il parvint rapidement à Rome. Innocent, qui se trouvait alors à Velletri, vit dans cette mort affreuse un céleste châtiment et l'occasion favorable de rétablir l'ordre et l'autorité dans le royaume dont il était le suzerain. Il écrivit aux archevêques de Montreale, de Palerme et de Messine pour les féliciter de pouvoir désormais donner un libre cours à leur dévouement pour le Saint-Siége, le bien des peuples et la personne du roi[1]. La Sicile n'était pas cependant à bout de tourmentes : Markwald étant mort, Guillaume Capparone se hâta de prendre sa place. Celui-ci du moins était italien, quoique son ambition fût égale à celle de l'étranger. Il surprit la capitale, s'em-

[1] INNOCEN. *III. Epist.* v, 89. — *Gesta*, cap. xxxv.

para du château royal, se proclama lui-même protecteur de l'état, gardien du jeune prince, représentant de son autorité, capitaine général de la Sicile. Mais le parti du sénéchal n'était pas mort avec lui ; les intrigues se nouèrent, on vit promptement se rapprocher et s'unir les tronçons des bandes dispersées, les vieilles armées se trouvèrent prêtes pour de nouveaux combats[1]. Les nationalités en présence, malgré leurs accords partiels et fortuits, restaient avec leurs antipathies originelles, leurs intérêts opposés et leurs implacables vengeances.

Thiébaut et Brienne. Comment le Pape agit envers son pupille.

16. Du continent, où ses récentes défaites n'avaient ni paralysé son action ni brisé sa fierté, Thiébaud tendait la main à ses compatriotes de l'île, qui tout en acceptant ses encouragements et ses secours, n'hésitèrent pas à se déclarer pour le Saint-Siége, contre lequel il ne cessait de lutter et dont il portait l'anathème. Tous les moyens leur étaient bons, aucune manœuvre ne leur semblait contradictoire, pour arriver à détruire le pouvoir odieux de Capparone. L'usurpateur n'entendait pas lâcher sa proie ; se donnant des complices afin de mieux s'assurer des partisans, il livrait le domaine royal au pillage. La concussion formait la base de son gouvernement, le désordre était autorisé dans tout le royaume. Mais ni le pape Innocent ni le comte de Brienne, son intrépide défenseur, n'étaient hommes à tolérer de pareilles iniquités : ils déployèrent constamment la plus louable énergie pour la revendication de leurs dsroits et le rétablissement de lajustice. Le Pontife ne s'en tenait pas à de simples protestations ; il ordonnait de rigoureuses enquêtes[2], tenait en échec les passions déchaînées, adoptait parfois les mesures les plus sévères, et, s'il ne réussit pas toujours à dompter la rébellion, à faire régner l'ordre et la paix, l'histoire lui rend ce témoignage qu'il remplit avec autant de fermeté que de sagesse et de désintéressement ses devoirs de tuteur. C'est même là l'un de ses plus beaux titres de gloire ; une seule chose la rehaussera plus tard, ce sera l'étonnante ingratitude de son pupille. Dans la période que nous parcourons, la cause des Allemands en Sicile

[1] *Gesta Innocent. III.* cap. XXXVI.
[2] INNOCENT. III. *Epist.* V, 21. 22, 74.

n'était ni soutenue ni répudiée par la mère-patrie, elle-même livrée à des compétitions non moins ardentes, pour des intérêts tout autrement importants, sur une bien plus vaste échelle.

§ III. L'EMPIRE SCINDÉ. SENTENCE PONTIFICALE.

17. Othon et Philippe se disputaient, toujours avec des chances balancées, la couronne impériale. Rien de changé dans la situation, il était malaisé de prévoir à qui resterait la victoire. L'espoir d'un arrangement pacifique disparut en 1200 par la mort de Conrad, le grand archevêque de Mayence. Malgré son âge avancé, ses longues fatigues, ses glorieux labeurs, ses vives sollicitudes pour l'Allemagne divisée, ses amères déceptions, ses efforts inutiles, le saint et vaillant prélat s'était transporté en Hongrie dans le but de pacifier ce royaume, que tenait sous le coup des mêmes malheurs la querelle fraternelle dont nous avons exposé le sujet. En revenant vers son Église, il avait eu le bonheur de donner la croix à l'archiduc Léopold d'Autriche. Il traversait le diocèse de Passau, quand il fut atteint d'une maladie mortelle, qui ne tarda pas à l'emporter, mais sans altérer son courage. Il fut devant la mort ce qu'il s'était montré devant les despotes et les barbares, dans l'Occident et l'Orient[1], Le corps de l'illustre métropolitain fut porté à Mayence par les soins et sous la conduite de l'évêque de Passau. Philippe de Souabe était là, moins pour accueillir ces précieuses dépouilles avec les honneurs mérites que pour surveiller par lui-même l'élection qui de-

Mort de Conrad, archevêque de Mayence. Schisme immédiat.

[1] Après ce que nous avons dû constater, et dans ce volume et dans le précédent, sur l'illustre archevêque, on ne comprend pas que Michaud ait écrit, *Hist des crois.* tom. III, p. 71 : « L'archevêque de Mayence, l'évêque de Hildesheim et la plupart des ecclésiastiques qui avaient pris la croix, ne firent admirer ni leur sagesse ni leur piété, et ne se distinguèrent par aucune qualité personnelle. » L'historien ignorait donc les magnifiques antécédents du primat, sa lutte avec Barberousse, son attachement à la papauté, son exil volontaire, ses missions, son désintéressement et ses œuvres ; mais il ne pouvait ignorer ses heureuses négociations en Arménie, dans le temps même de la croisade. Quoi! parmi tant de prélats, « aucune qualité personnelle ! » Qu'en sait-il ? Est-ce même possible ?

vait terminer la funèbre cérémonie. On pouvait le comprendre à la précipitation inaccoutumée dont celle-ci fut empreinte. La réunion qui suivit pour le choix du nouvel archevêque montra jusqu'à quel point les esprits étaient divisés dans toute l'Allemagne : sous les yeux du prétendant, au sein de la métropole, deux candidats sont élus; ils appartiennent aux deux partis politiques. Subissant la pression du pouvoir, ou peut-être obéissant à leurs intimes propensions, plusieurs membres du chapitre donnèrent leurs voix à Léopold de Schœnfeld, qui depuis cinq ans remplaçait son oncle sur le siége épiscopal de Worms, bien qu'une semblable translation ne put avoir lieu sans l'autorisation du Souverain Pontife. Soutenus par deux puissants seigneurs, Werner et Philippe de Bolanden, récemment convertis à la cause d'Othon, les autres chanoines élurent Sigefroi, prieur de Saint-Pierre à Mayence ; ce religieux que des sympathies pleinement justifiées lançaient dans un périlleux antagonisme, appartenait à la noble famille des Eppstein qui donna plusieurs archevêques à la grande métropole.

Les divisions politiques dans l'Église.

18. Son compétiteur, homme d'un caractère impétueux et violent, doué de talents réels, mais d'une arrogance indomptable et d'une telle légèreté, d'une inconsidération si mondaine, qu'on pouvait se demander quelle piété sacerdotale, ou même quel sentiment chrétien il gardait au fond de son âme, ayant d'ailleurs un extérieur imposant, une taille élevée, ce qui parle aux grands comme aux multitudes, ne lui présageait que trop les agitations auxquelles il se vouait en acceptant une pareille concurrence. Que sera pour un émule de son rang celui qui portera l'audace jusqu'à prononcer l'excommunication contre le chef même de l'Église universelle ? Bien que la partie la plus saine de la bourgeoisie se fût déclarée pour Sigefroi, celui-ci, le jour même, était réduit à quitter Mayence avec ses partisans ; il alla chercher un asile à Bingen où son élection fut confirmée, mais d'où on ne tarda pas à le chasser, avec le secours de Philippe, le belliqueux prélat son rival. S'étant alors retiré chez Othon, qui prit en main sa cause, il se vit bientôt en état de rentrer à Bingen, enseignes déployées, et de menacer Mayence. A cette occasion furent relevées les murailles de l'antique cité, détruites sous

Barberousse, en punition du meurtre de l'archevêque Arnold[1]. Du reste, ce n'était pas l'intrus Léopold qui se trouvait seul attaqué dans sa fortune et réduit à de telles précautions ; Philippe de Souabe son protecteur avait en même temps sur les bras les plus terribles adversaires, trois surtout dont la puissance et la valeur compromettaient sa situation prépondérante jusque-là : le landgrave Hermann de Thuringe, qui flottait sans cesse entre les deux partis, et n'en était que plus opiniâtre pour celui qu'il défendait dans le moment ; le comte palatin de Saxe, Henri frère aîné d'Othon ; le roi de Bohême, Wladislas III, de la race élective et bientôt héréditaire des Przmisl, que Philippe lui-même avait depuis peu couronné dans la métropole de l'Allemagne, croyant l'enchaîner définitivement à son char. Voici pour quelle raison la chaîne s'était brisée : Non moins indomptable dans ses passions que jaloux de sa puissance usurpée sur son frère aîné, le fier Przmisl venait de répudier, après vingt ans de mariage et quand il avait de nombreux enfants, sa femme Adélaïde, une princesse de Misnie, pour épouser Constance, fille de Béla III, roi de Hongrie, de l'antique dynastie des Arpades.

Encore un divorce royal. Przmisl change de femme et de parti

19. On ne saurait douter que l'exemple donné par Philippe-Auguste n'eût encouragé dans ses prétentions impies, dans sa révolte insensée contre la loi chrétienne, ce souverain à demi-civilisé. Par une singulière coïncidence, on dirait presque une connexion, la mère répudiée se trouvait être la parente de cette Agnès de Méranie substituée par le monarque français à son épouse légitime ; ce qui montre une fois de plus combien il importait que le père commun des fidèles s'armât de toute son autorité, se montrât absolument inflexible, pour arrêter des scandales partis de si haut. A l'exemple encore du monarque français, Wladislas gagna l'évêque de Prague, et par lui fit convoquer une assemblée de prélats pour procéder au divorce. C'était toujours couvrir l'iniquité d'une apparence de religion et de justice. En vain la reine Adélaïde demanda de comparaître devant ce tribunal, bien qu'elle n'ignorât pas dans quelles

[1] Cf. tom. XXVII de cette histoire. p. 135.

intentions perfides et de quels misérables éléments il était composé ; le prince resta sourd à sa prière. Puisant dans l'excès de son humiliation et de son malheur une énergie digne de sa cause, elle voulut s'y présenter contre la volonté de son tyran ; il fallut recourir à la violence pour l'en empêcher. Sa pensée, comme celle d'Ingelburge, se tourna vers le protecteur des opprimés : elle fit appel à Rome. Innocent donna mission à l'Archevêque de Magdebourg d'examiner attentivement cette importante affaire, avec le concours de deux Abbés aussi recommandables par leur instruction que par leur indépendance, et de lui transmettre sans retard le résultat de ses investigations. Il pourrait alors prononcer un jugement impartial, tel que l'exigeaient ses fonctions apostoliques et l'intérêt non seulement d'une famille ou d'un peuple, mais de toute la chrétienté. La question n'étant pas douteuse, ni quant au droit ni quant à la solution, Philippe de Souabe exhorta son vassal à prévenir la sentence en éliminant le grief par une prompte réconciliation avec Adélaïde, il ne réussit qu'à provoquer l'indignation du sauvage Przmisl. Le margrave de Misnie, frère de la reine brutalement répudiée, et le duc de Saxe son parent se concertèrent pour amener la déchéance du roi de Bohême, et lui substituer son propre neveu, un enfant dont l'éducation se poursuivait encore dans la cathédrale de Magdebourg. Menacé sur son trône et blessé dans son orgueil, le roi de Bohême rompit avec Philippe et se déclara pour Othon. Par cette démarche, non seulement il obtenait l'appui de ce dernier, en lui portant lui-même un appoint considérable, mais il espérait obtenir l'approbation du Pape à ses projets matrimoniaux. Les sympathies d'Innocent n'étaient donc plus un mystère ; à cet égard le prince ne s'était pas trompé. Une chose échappait à sa prévoyance, c'est que les principes religieux dans l'âme du Pontife l'emporteraient toujours sur les combinaisons politiques du souverain ; l'expérience ne tardera pas à dissiper son illusion.

Othon abandonné par son oncle Jean, mais soutenu par son frère Henri.

20. Dans la même année où le prétendant Othon gagnait un auxiliaire intéressé, et dès lors problématique, il en perdait un qui lui tenait de plus près, son oncle le roi d'Angleterre. Jean, successeur de Richard en 1199, venait de conclure la paix avec son suze-

rain Philippe-Auguste. Or il était stipulé dans ce traité qu'il ne donnerait plus aucun secours soit en hommes soit en argent, au fils de son beau-frère Henri-le-Lion en vue de la couronne impériale, sans le consentement exprès de son nouvel allié. Une telle convention ne pouvait que déplaire au Pape, et parce qu'elle contrariait ses desseins, et parce qu'elle constituait une grave atteinte à la justice ; il la frappa de nullité par l'intermédiaire de son légat en France, qui fut également chargé de rappeler au roi d'Angleterre la rigoureuse obligation de payer à son neveu d'Allemagne les sommes léguées par le roi Richard, son prédécesseur et son frère. Tous les droits avaient alors une suprême garantie dans la Papauté : interprète de la loi divine, dans toutes les applications de cette loi, elle ne l'était pas moins de la conscience publique, que le scepticisme anti-religieux n'avait pas encore altérée. Le respect pour les dernières volontés des morts rentrait dans l'essence même du christianisme et dans la constitution de la société. Les exceptions légales et les subterfuges personnels annoncent la décadence, la caractérisent et la graduent sous ce double rapport. Encore dans cette même année, les partis qui se disputaient l'héritage de Barberousse, au risque de le déchirer ou de l'anéantir, tentèrent le sort des armes. Souvent l'intérêt privé, au milieu de ces sanglantes collisions, ou même à leur début, se substituait à la raison politique. Le comte palatin Henri ouvrait la campagne en se jetant sur les possessions de l'archevêque de Magdebourg, enlevées, prétendait-il, à sa famille. Il est vrai que le prélat savait manier l'épée aussi bien que la crosse ; les succès furent au moins balancés, et de terribles représailles signalèrent ces premiers engagements. Repoussé des terres épiscopales, Henri venait de se porter sur Hildesheim. Il était sur le point d'emporter la ville, quand il apprit par un fidèle messager que celle de Brunswick, la capitale de ses états héréditaires, se trouvait dans le même péril : Philippe de Souabe l'assiégeait avec des forces supérieures ; elle ne pouvait longtemps résister[1]. Le prince tourne brid-

[1] Arnold. Lubec. *Chron. Slav.* II, p. 685. — *Chron. Halbert.* p. 151. — *Chron. Stedern.* I, p. 861.

abandonne sa proie et court se jeter dans la place en traversant les lignes ennemies.

Philippe battu à Brunswick. Trêve. Le Pape se prononce.

21. Une armée d'Othon, répandue dans le voisinage, mais cachée par les vallées et les bois, enlevait les provisions de toute nature destinées aux assiégeants, qui ne tardèrent pas à ressentir la disette et se virent exposés à mourir d'inanition, tandis que les assiégés étaient dans l'abondance. Dans une telle position, Philippe donna l'assaut. Une partie de ses troupes s'était emparée d'un faubourg et pénétrait déjà dans la ville, quand le comte palatin, trompé d'abord par une habile manœuvre, attiré sur un autre point par une fausse attaque, revint tout-à-coup sur les assaillants, les rejeta hors de l'enceinte, les poursuivit jusque dans leur camp, leur ayant fait essuyer une entière défaite, et ramena plus de deux cents prisonniers. L'armée battue et découragée se mit en retraite; mais, comme si le ciel prenait parti pour les vainqueurs, elle fut surprise par un épouvantable orage, et ne parvint à se sauver qu'en abandonnant ses chevaux et ses armes, tout ce qui pouvait gêner les fuyards. Une trêve fut la conséquence de ce désastre. C'est bien au ciel que les habitants de Brunswick attribuèrent le bonheur de leur délivrance : ils avaient vu leur patron saint Author passer au-dessus de leurs murailles, revêtu de ses ornements pontificaux, brandissant le glaive[1], tel enfin que les Espagnols, durant leur longue croisade contre les Sarrasins, virent tant de fois leur glorieux protecteur saint Jacques marcher en tête de leurs bataillons et les mener à la victoire. Malgré les avantages partiels obtenus par Othon, la situation des prétendants était à peu près la même quand la trêve expira : la balance penchait encore, comme au début du côté de Philippe. Cela n'empêcha pas Innocent, uniquement inspiré par la justice, de se prononcer en faveur du premier. S'il n'avait pas plus tôt décidé la question, c'était dans l'espoir que l'archevêque de Mayence aurait assez d'autorité pour amener une solution pacifique. Dès qu'il eut appris la mort du conciliateur, il se prononça comme juge. Dans les derniers mois de 1200 ou les premiers de l'année sui-

[1] Cf. Kranz. *saxon.* VII, 16.

vante, il nomma légat en Germanie le cardinal Gui de Poré, cet ancien abbé de Citeaux, maintenant évêque de Pralestrine[1] ; il ne pouvait pas choisir un représentant plus ferme et plus désintéressé, plus digne de sa confiance, mieux en état d'accomplir une difficile et périlleuse mission : elle consistait à publier en face des rivalités armées la sentence définitive, la Bulle qui consacrait la royauté d'Othon et la déclarait seule légitime.

Consultation pontificale sur le débat impérial. Trois candidats discutés.

22. Cet acte pontifical est un événement de la plus haute importance, on le voit au premier abord, dans ce long débat entre le sacerdoce et l'empire ; il marque de plus, par la manière dont il est rédigé, l'introdution de la scolastique, avec ses subtilités et ses distinctions, dans la diplomatique romaine, ce qui tient essentiellement à la marche des idées et nous manifeste le mouvement intellectuel qui s'accomplissait alors. Deux raisons pour lesquelles nous devons le citer tout entier : « Délibération du seigneur Pape concernant l'empire et les trois élus. Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. C'est pour le siége Apostolique un rigoureux devoir de s'occuper avec autant d'application que de prudence du sort de l'empire romain. Il est notoire, en effet, qu'il est la source et la fin de cet empire : la source, puisqu'il a passé des Grecs aux Latins par l'action directe et pour le plus grand bien de l'Eglise catholique dans la personne de son chef suprême ; la fin, puisque l'empereur reçoit du souverain Pontife, par l'imposition des mains, la dernière consécration de sa puissance, avec la bénédiction, la couronne et l'investiture impériale. Henri VI l'a parfaitement reconnu, lorsque notre prédécesseur, le pape Célestin, d'heureuse mémoire, eut placé la couronne sur son front ; s'étant un moment éloigné, sans attendre le complément de la cérémonie symbolique, il revint aussitôt au consécrateur en revenant à lui-même, et lui demanda le manteau d'or pour être entièrement investi de la suprême puissance. Comme il y a trois rois élus, trois candidats à l'empire, un enfant, Frédéric de Sicile, Philippe et Othon, il y a trois choses à considérer en chacun d'eux : le droit, la con-

[1] INNOCENT. III *Epist.* v, 14 ; VII, 116.

venance et l'utilité. Concernant le jeune fils de l'empereur Henri, il semble au premier abord qu'il ne soit pas permis de revenir sur son élection, confirmée par le serment des princes. On peut bien dire que ce serment parait extorqué par la violence ; doit-on, malgré cela, ne point l'observer? Celui que les enfants d'Israël prêtèrent aux Gabaonites[1] était frauduleusement obtenu ; mais ceux-là n'en résolurent pas moins de s'y montrer fidèles. D'ailleurs, bien qu'entaché de contrainte au début, le serment envers Frédéric fut librement renouvelé dans la suite ; son père, ayant compris qu'il avait mal procédé, rendit leur parole aux princes, leur renvoya les lettres d'adhésion, et c'est en son absence qu'ils élurent de nouveau son enfant par un vote libre et spontané; presque tous alors lui prêtèrent hommage et lui jurèrent fidélité. Il ne semble donc pas qu'on puisse maintenant avec justice rétracter de pareils engagements.

1° Le jeune Frédéric de Sicile. Raisons pour et contre.

23. « Il ne paraît pas non plus convenable qu'un enfant placé sous la tutelle du Siége Apostolique et couvert de sa protection, soit dépouillé des droits à l'empire par ce même pouvoir qui devait les lui garantir; car nous lisons dans l'Écriture : « Tu seras l'appui de l'orphelin[2]. » Qu'il ne soit pas utile, en troisième lieu, de lui barrer le passage, on le voit principalement par cette raison, qu'étant parvenu plus tard à l'âge d'homme et se voyant spolié de ses honneurs par l'Eglise romaine, non seulement il ne lui rendra pas les hommages accoutumés, mais il la combattra même par tous les moyens en son pouvoir, et rompra les liens de subordination qui rattachent la Sicile au Saint-Siége. Etablissons maintenant la thèse opposée, à savoir qu'il est permis, convenable, avantageux de revenir sur son élection. D'abord, les serments prétés furent illicites, et l'élection ne portait sur aucun solide fondement ; la personne n'avait pas les qualités requises : un enfant de deux ans, non encore régénéré dans les eaux du baptême ne saurait être élu pour empereur, incapable qu'il est d'un office quelconque, et la foi jurée n'entraîne pas une réelle obligation. L'exemple des Gabaonites ne

[1] *Josue.* IX.
[2] *Psalm.* X, 14.

prouve rien dans les cas présent ; les Israélites pouvaient tenir leur promesse sans préjudice pour eux, tandis que la même fidélité causerait ici les plus graves dommages à l'Église universelle, à tout le peuple chrétien. Dire que les serments actuels étaient licites dans l'intention de ceux qui les ont prêtés, ce n'est pas non plus une objection sérieuse ; en élisant cet enfant pour empereur, ils entendaient certes qu'il exerçât l'empire quand il serait à l'âge voulu, et non à l'heure même. Or, comment pouvaient-ils juger s'il aurait les aptitudes nécessaires pour l'accomplissement d'un tel devoir? Ne serait-il pas atteint de folie, ou d'une imprévoyance qui le mettrait hors d'état de remplir même une bien moindre fonction ? Admettons cependant que les électeurs entendaient que l'élu gouvernerait seulement dans la suite, le père étant là pour gouverner en attendant. Mais survint bientôt cette grave circonstance qui rendit impossible l'observation de leurs engagements, la mort du père, à laquelle ils n'avaient pas songé. Les fonctions impériales ne pouvant donc être exercées par procureur et n'étant pas temporaires, l'Eglise d'ailleurs ne voulant pas manquer d'un tel appui, ne semble-t-il pas évident qu'il soit permis de porter le choix sur un autre ? Qu'il ne puisse pas décemment gouverner, tout le monde le comprend sans peine ; quelle direction peut-il donner, celui qui doit être dirigé lui-même ? comment serait-il le tuteur du peuple chrétien, quand il est encore placé sous la tutelle? En vain nous objectera-t-on que cette tutelle est la nôtre, celle du Pontife romain; ce n'est pas l'empire qu'elle doit lui garantir, c'est le royaume de Sicile. Les divines Écritures abondent dans ce sens : « Malheur à la terre dont un enfant est le roi, dont les princes mangent dès le matin[1]. » Il n'est pas non plus utile que l'empire lui soit dévolu ; car alors le royaume de Sicile et le pouvoir impérial seraient réunis sur la même tête, d'où résulterait pour l'Église un incessant danger. Le nouveau titulaire, à raison de sa dignité d'empereur, lui refuserait comme roi la soumission et l'hommage, marchant ainsi sur les traces de son père. Empêcher les effets de son élection,

[1] *Eccl.* x, 16.

insistera-t-on peut-être, n'est-ce pas le pousser à persécuter plus tard l'Eglise, par le ressentiment que lui causera la perte de l'empire? Mais non, il ne pourra jamais avec raison en accuser l'Eglise, s'il lui revient seulement à la pensée que son oncle, non content d'avoir usurpé l'héritage paternel et d'ambitionner la couronne impériale, eût également envahi par ses agents les possessions maternelles, et que les droits du légitime héritier ne furent sauvegardés que par la généreuse et puissante protection de l'Église Romaine.

2° Philippe de Souabe Raisons pour. Première raison contre : il est excommunié.

24. « Il semblerait de même au premier abord qu'il n'est pas permis de combattre l'élection de Philippe, l'oncle de l'enfant royal. S'il faut considérer dans les électeurs le zèle, le nombre et la dignité, le zèle n'étant pas aisément appréciable, toujours est-il qu'il fut élu par les princes les plus nombreux et les plus élevés en dignité, qui du reste le soutiennent encore. Annuler son élection paraîtrait donc une chose inique. Cela ne conviendrait pas non plus ; nous semblerions venger nos insultes personnelles, en nous déclarant ses ennemis parce que son père et son frère ont persécuté l'Eglise, en reportant sur lui la faute de ses parents, contrairement à ce précepte évangélique : « Aimez vos ennemis, faites du bien à céux qui vous haïssent, priez pour ceux qui vous persécutent et vous calomnient[1]. » Que cela ne soit pas avantageux, c'est encore manifeste ; ce prince étant si puissant par l'étendue de ses domaines, l'abondance de ses revenus et le nombre de ses partisans, ne semble-t-il pas téméraire de lui faire opposition ? N'est-ce pas aller contre la force irrésistible d'un torrent? En agissant de la sorte, nous devons exciter son courroux contre l'Eglise et contre nous-même ; nous allumerons de plus en plus le feu de la discorde, quand nous avons pour mission d'établir et de consolider la paix, de prêcher à tous l'Evangile, ce qui le préviendrait en notre faveur. Mais, au contraire, l'opposition est ici visiblement permise et légitime. Notre prédécesseur a justement et solennellement prononcé l'anathème contre Philippe : justement, puisque cet homme avait

[1] *Matth.* v, 44.

subjugué par une violente usurpation une partie du patrimoine de S. Pierre, et désolé l'autre par la rapine et l'incendie, que de plus il avait refusé toute satisfaction, malgré les avertissements réitérés de nos frères; solennellement, puisqu'il fut excommunié pendant la célébration des saints mystères, dans la basilique du Vatican, un jour de fête peu commune. Lui même l'a reconnu plus tard, lorsqu'il envoyait une ambassade au Saint-Siége pour obtenir d'être absous, et puis lorsque étant élu déjà, il se fit absoudre par nos délégués, qui méconnurent en cette circonstance la forme de leur mandat. Il était donc excommunié lors de son élection. Beaucoup pensent qu'il n'est pas encore délié des censures ecclésiastiques. En voici la raison : L'évêque de Sutri n'avait pas observé dans l'absolution l'ordre qu'il tenait de nous, et d'après lequel il devait, avant de passer outre, exiger la liberté de notre vénérable frère l'archevêque de Salerne, chargé de fers contre toute équité, malgré nos réclamations et nos instances ; il avait même dispensé le tyran de venir à nos pieds faire réparation de son crime; sans avoir exigé de lui le serment public qu'il obéirait à nos injonctions, il l'absolvait en secret, ce qui ne pouvait nullement constituer une absolution valable et légitime : erreur que l'évêque lui-même a reconnue, au retour de sa légation, et qu'il dut expier dans un monastère, où sa vie s'est terminée. Ce n'est pas tout : tandis que nous frappions d'anathème l'impie Markwald et ses complices, soit Teutons, soit Latins, ce même Philippe demeure le fauteur obstiné comme le promoteur de la révolte. Il est donc évident qu'il demeure aussi sous le poids de l'excommunication.

Philippe est un parjure, et de plus un persécuteur.

25. « Il est notoire enfin qu'il a dans le temps prêté serment d'obéissance à son jeune neveu, et qu'à l'heure présente il s'est emparé de la couronne royale en Germanie, ne négligeant rien pour saisir de plus la couronne impériale. Par conséquent, le voilà manifestement coupable de parjure. Si quelqu'un nous disait qu'ayant plus haut déclaré ce serment illicite, nous ne pouvons pas maintenant accuser de parjure celui qui ne l'a pas observé, nous répondrions que le prince ne devait pas de sa propre autorité trahir ce serment illicite, et qu'il eût dû plutôt en référer au Siége Apostolique, de même

que les enfants d'Israël consultèrent le Seigneur sur la conduite qu'ils tiendraient envers les Gabaonites, dont la ruse avait surpris leur bonne foi. Ajoutons que toute action contraire à la conscience prédispose à la damnation, selon la doctrine de l'Apôtre : « Ce dont la foi n'est pas le principe est péché[1]. » Or, comme Philippe invoque ici pour excuse qu'il n'eût jamais accepté la royauté, si d'autres n'avaient pas été sur le point de l'envahir, il estimait donc son serment obligatoire ; il suit de là qu'en le violant il a blessé sa conscience : raison de plus pour que nous ayons le droit et le devoir de le combattre, à titre de parjure et d'excommunié. La raison de convenance n'est pas moins en notre faveur ; supposons que le frère succède immédiatement au frère, comme auparavant le fils, avait remplacé le père, il en résulterait que l'empire ne serait plus électif, mais se transmettrait par héritage, perdant ainsi son caractère essentiel. N'a-t-on pas vu Frédéric se substituer son fils, et ce dernier agir de même ? L'abus ne tarderait pas à devenir un usage traditionnel. La question d'utilité ne permet pas le moindre doute ; Philippe est un persécuteur, il descend d'une race de persécuteurs ; si nous ne nous opposions pas à son élévation, nous semblerions fournir des armes à notre mortel ennemi. Les premiers de cette race qui montèrent sur le trône impérial excitèrent contre l'Église une cruelle persécution. Le second fit prisonnier, par la violence et la perfidie, le pape Pascal, de sainte mémoire, qui venait de le couronner ; il saisit avec le Pontife des cardinaux, des évêques et plusieurs nobles romains ; il les retint en sa puissance jusqu'à ce que le captif, non pour se délivrer lui-même, mais pour sauver de la mutilation ou de la mort ses compagnons d'infortune, eût concédé de funestes priviléges au tyran[2]. Quand ensuite le Pape sorti de prison révoqua les engagements contractés dans de telles circonstances, ce même tyran suscita contre lui des hérésiarques et des intrus, érigeant une idole sur un simulacre d'autel en face de l'Eglise Romaine ; schisme fatal qui dura longtemps et ne fut terminé que par le pape Calixte.

[1] *I Corinth.* xiv, 23.
[2] Cf. tom. XXVI, de cette histoire, p. 12 et seq.

26. « A ce persécuteur succéda bientôt après l'empereur Frédéric, un enfant de la même race, qui, lors de son couronnement ayant promis au Pontife de lui soumettre les Tiburtins révoltés, les retint en son pouvoir, sous prétexte que leur ville serait le siége de sa cour en Italie, et ne craignit pas de les armer contre l'Eglise Romaine. Plus tard lorsqu'un de nos plus illustres prédécesseurs, le pape Alexandre, n'étant alors que chancelier et remplissant les fonctions de légat apostolique, eut lu devant l'empereur Allemand la lettre où le pieux Adrien le rappelait à la soumission envers cette Église Romaine qui récemment l'avait couronné par les mains de ce même pontife, Frédéric s'écria, dit-on : « Si nous n'étions pas dans une église, ces étrangers sauraient comment frappent les épées des Teutons[1] ; » et soudain il leur ordonna de quitter ses domaines, sans rien terminer de l'affaire pour laquelle ils étaient venus. Il eut dès lors recours à tous les stratagèmes pour amener la déposition d'Adrien. Plus tard encore, il ne cessa de fomenter le schisme et la rébellion contre ce même Alexandre, lui cherchant partout des opposants et les contraignant à jurer qu'ils ne se reconcilieraient jamais avec lui, serment dont il leur donna le fatal exemple. Réduit cependant à capituler dans le célèbre colloque de Venise[2], après avoir solennellement promis, par lui-même et les principaux seigneurs qui l'accompagnaient, de restituer à l'Eglise les possessions dont il l'avait dépouillée, loin de tenir sa promesse, il s'affermit dans son usurpation. Que n'eurent pas à souffrir de lui deux autres Papes attirés en Lombardie et retenus contre toute justice ?

Son père, Frédéric, un persécuteur incorrigible.

27. Henri son fils et son successeur consacra par la persécution de l'Eglise les prémices de son gouvernement, envahissant le patrimoine de saint Pierre, le dévastant avec furie, allant même jusqu'à faire couper le nez à quelques amis de nos frères pour infliger à l'Eglise un outrage sanglant. Après avoir exilé les meurtriers du saint évêque de Liége, il les admit à son intimité, leur octroya de plus grands bénéfices, communiqua publiquement avec eux. Un évêque ose déclarer devant lui qu'il tient son évêché du siége Apos-

Son frère Henri VI et lui-même, des persécuteurs.

[1] Cf. tom. XXVII de cette histoire, p. 47, 48.
[2] Ibid. p. 638, 369.

tolique ; il ordonne de le souffleter en sa présence et de lui arracher les poils de la barbe, par un raffinement d'insolence et de barbarie. Conrad, ce fou surnommé Mouche au cerveau, porte la main sur notre vénérable frère l'évêque d'Ostie, le jette dans les fers, l'abreuve d'insultes, toujours par l'ordre du persécuteur, comme le séide le proclamait lui-même, et comme les faits le prouvèrent encore mieux, quand il fut comblé d'honneurs et de richesses, au lieu de recevoir le châtiment mérité. S'étant emparé du royaume de Sicile, Henri publie dans la suite un édit interdisant aux clercs et même aux laïques de recourir ou d'en appeler à Rome. C'est par la persécution que son frère Philippe a commencé ; il y persiste encore. Voulant s'approprier au début le patrimoine de S. Pierre, il s'intitulait duc de Toscane et de Campanie ; il prétendait que sa domination s'étendait jusqu'aux portes de Rome, et comprenait la partie transtibérine de la cité. En ce moment même, par Marckwald, Thiébaud et leurs adhérents, il persécute l'Eglise et s'efforce d'enlever à notre suzeraineté le royaume de Sicile. Or, s'il se montre tel, malgré l'incertitude et la débilité de sa position, que ne ferait-il pas dès qu'il se verrait maître de l'empire ? Il est donc expédient que nous mettions une barrière à ses violents desseins, sans attendre qu'il ait acquis plus de force. Dans la succession des rois, il arrive que les enfants portent les châtiments des pères ; nous l'apprenons par les Livres saints, quand Saül eut prévariqué, Dieu lui dit par la bouche de Samuel : « Insensé, tu n'as pas observé les préceptes du Seigneur ton Dieu. Si tu n'avais pas agi de la sorte, il aurait à jamais assuré ton règne sur Israël ; mais ta race est maintenant rejetée du trône. » Nous lisons de même que le Seigneur dit à Salomon : « Puisque tu n'as pas gardé mon pacte et les ordres que je t'avais donnés, je scinderai ton royaume, pour en faire part à ton serviteur. Cette menace, je ne l'exécuterai pas cependant durant ta vie, en considération de David ton père ; c'est dans la main de ton fils que la scission aura lieu[1]. » Pourquoi multiplier ces exemples ? Le Seigneur n'a-t-il pas dit de la manière la plus formelle :

[1] *III Reg.* XI, 31.

« Je suis un Dieu jaloux, les péchés des pères, je les punis dans les enfants jusqu'à la troisième et quatrième génération[1]. »

3° Othon. Objections posées et résolues. Il doit être empereur.

28. « Venons-en maintenant à la cause d'Othon : Elu par le petit nombre il ne semble pas en droit d'obtenir notre appui ; cela nous semble encore interdit par les convenances, puisque nous paraîtrions favoriser l'un en haine de l'autre ; ce serait enfin dangereux, vu l'inégalité des partis en présence. Mais cette inégalité s'évanouit quand on examine de près les choses ; les partisans d'Othon se trouvent avoir égalé ou même surpassé ceux de son antagoniste, et puis, dans une telle question, il faut considérer l'aptitude et la dignité de l'élu autant que le nombre des suffrages ; les intentions et la sagesse des électeurs ne doivent pas moins entrer en ligne de compte. Sous ce double rapport, Othon l'emporte évidemment sur Philippe : il n'a pas comme lui le funeste héritage des hostilités et des persécutions exercées contre l'Eglise ; il n'a lui-même rien fait qui puisse inspirer des craintes à cet égard. Quoique la vengeance nous soit interdite et que nous devions plutôt rendre le bien pour le mal, selon le précepte de l'Evangile, il ne nous est pas cependant ordonné de pousser aux honneurs ceux qui nous accablent d'injures, ni d'armer contre nous des ennemis furieux persévérant dans leur malice. Tout se réunit donc, le juste, l'honnête et l'utile, pour nous faire épouser la cause d'Othon. Le Seigneur a choisi les faibles pour confondre les forts, un petit berger pour en faire un grand roi. Loin de nous la pensée de considérer l'homme au détriment de Dieu, de trembler devant les puissants du monde ! Ce n'est pas le mal seulement, c'est l'apparence même du mal, selon la doctrine de l'Apôtre[2], que nous devons redouter et fuir. N'est-il pas encore dit : « Maudit celui qui met sa confiance dans l'homme et prend un bras de chair pour appui[3] ! » D'après ces considérations, nous n'acceptons pas un enfant pour candidat actuel à l'empire ; les empêchements énumérés ne nous permettent pas d'agréer Philippe, et nous obligent même à lui barrer le chemin. Désormais nous

[1] *Deut.* v, 9.
[2] *I Thessal.* v, 22.
[3] *Jerem.* XVII, 5.

incombe le devoir d'agir par notre légat pour obtenir des princes qu'ils réunissent leurs voix sur un homme capable, ou qu'ils s'en rapportent à notre jugement. S'ils reculent devant cette alternative, nous avons assez attendu, les exhortant à la concorde, leur adressant nos instructions, et par nos lettres et par nos messagers, ne leur cachant pas notre intime pensée ; en poussant plus loin la patience, nous semblerions conniver avec leurs dissensions. Notre résolution est donc prise, l'affaire ne souffre pas un plus long retard. Nous aurions beau dire avec le prophète: « Que la paix et la vérité règnent en nos jours[1]; » si nous suivions à distance comme Pierre durant la Passion, nous risquerions à la fin de renier la vérité, Jésus-Christ lui-même. Par conséquent, Othon ayant toujours montré son dévouement pour l'Eglise, appartenant d'ailleurs à des familles également dévouées, à celle des rois anglais par sa mère, à celle des princes saxons par son père, c'est lui qu'il faut soutenir comme roi légitime, c'est lui qu'il faut promouvoir à la dignité d'empereur et que l'Eglise Romaine doit couronner, après avoir posé les réserves et les garanties qui lui sont dues[2]. »

§ IV. INTÉRÊTS RELIGIEUX EN ALLEMAGNE.

Caractère et gravité de l'acte pontifical. Calomnies posthumes.

29. On le voit, c'est toute une consultation sur les intérêts les plus graves et de la plus haute autorité qui puissent exister sur la terre. Il est pas une question que le pape Innocent n'ait abordée, pas une objection qu'il ne se pose et qui ne soit résolue. Ce n'est pas lui qu'on accusera de ne pas conclure après avoir savamment discuté. Son caractère est au niveau de son intelligence, et sa conclusion n'est pas moins hardie dans une courte formule que longuement motivée dans les considérants. Jamais la prééminence du Saint-Siége ne fut affirmée ni ne le sera d'une manière plus énergique. Alexandre III eût signé cette grande délibération ; mais ce n'est pas

[1] *Isa.* XXXIX, 8.

[2] INNOCENT. III. *Regest. de Rom. Imp.* XXIV ; *Patrol. lat.* tom. CCXVI, col. 1025 1033.

ainsi qu'il l'eût écrite. L'école de Paris n'avait pas encore apposé son cachet sur ces actes solennels émanés de la cour romaine. Etait-ce un progrès ? était-ce une décadence ? Avant de me prononcer, je demande à recueillir d'autres pièces, qui se rencontreront sur nos pas. Il me semble cependant pouvoir dire déjà sans imprudence que la déviation ne saurait être niée. Les quatre labyrinthes des Gaules et leurs continuateurs furent accusés d'avoir altéré le dogme ; on peut surtout les accuser d'avoir imposé des entraves à l'esprit humain par leur étroite dialectique, au lieu de seconder son élan et de lui tracer une large voie. La sentence portée par le Pape ne parut d'abord rien changer à la situation des partis en Allemagne ; elle n'aura son effet que dans l'avenir. Sans doute elle n'arrête ni les fureurs guerrières ni les emportements de l'ambition ; mais l'ignorance ou la mauvaise foi peuvent seules reprocher au Pontife d'avoir allumé l'incendie. C'est un flagrant mensonge historique ; nous l'avons vu, l'incendie existait, et déjà dans des proportions alarmantes, quand Innocent intervint. Sa conduite à l'égard de l'empire allemand est constamment inspirée par le désir d'en éteindre les flammes, d'y ramener l'ordre et la paix ; elle repose toute entière sur la conscience éclairée des droits et des devoirs appartenant au chef suprême de l'Église. Il ne se démentit pas un instant ; sa constante énergie, souvent poussée jusqu'à l'héroïsme, ne pouvait être puisée que dans le profond sentiment du caractère divin de sa mission. Ne comprenant pas, incapables même de comprendre la supériorité des motifs qui le faisaient agir, les prétendus philosophes de ces derniers temps ont trouvé plus commode de calomnier ses intentions et de travestir ses actes. Sciemment ou non, ils copient les sectaires du seizième siècle ; aux Centuriateurs de Magdebourg remontent les interprétations et les calomnies qu'ils propagent à travers les générations nouvelles. S'ils n'atteignent pas Innocent dans la sérénité de sa gloire, ils empoisonnent les esprits de leurs lâches et serviles préventions.

Translation anticanonique. Un évêque frappé d'excommunication.

30. Les efforts tentés par le grand Pape pour imposer la justice aux gouvernements et donner la paix aux sociétés chrétiennes, ne lui faisaient pas perdre un instant de vue les intérêts purement religieux

le but essentiel de la charge pontificale. Parmi les tracas extérieurs, en Allemagne même et dans cette même année 1200, il sauvegardait la discipline ecclésiastique par des actes vigoureux, toujours tempérés par la modération et la prudence. L'évêque d'Hildesheim, Conrad, au retour de la croisade, abandonnant son Église sans autorisation, s'était transféré de lui-même à celle d'Herbipolis ; translation d'autant plus grave qu'elle se compliquait d'une flagrante usurpation : Conrad avait pris la place d'un prélat canoniquement élu, et ne se maintenait que par la violence. Or, s'il était permis en certains cas, avec une sage réserve, uniquement pour un plus grand bien, de passer d'une Eglise à l'autre, ce n'était jamais qu'en montant un degré dans la hiérarchie, non quand les siéges étaient du même rang, simplement épiscopaux l'un et l'autre. Innocent l'expliquait ainsi dans une lettre à l'archevêque de Bamberg, laquelle s'adressait également à l'écolâtre de Mayence. Là se trouvait rappelée la sentence d'excommunication portée contre l'intrus et ses complices. Peu de temps après, son zèle éclatait encore ; il écrivait à l'évêque de Paderborn, ainsi qu'à plusieurs autres, pour leur ordonner de prêter leur assistance à l'élu d'Hildesheim contre l'usurpateur, déjà séparé de la société des fidèles et privé de toute autorité. « Ne voulant pas dissimuler l'injure faite au Siége Apostolique, dit-il, dans la solennité du Prince des Apôtres, pendant la célébration des divins mystères, devant les délégués du coupable prélat, nous l'avons frappé d'anathème ; nous avons de plus ordonné que cette sentence soit publiée par toute la Germanie. » Le Pontife demande d'être informé sans retard de la conduite que l'excommunié va tenir, pour le traiter avec encore plus de rigueur s'il résiste, avec clémence et bonté s'il obéit, en s'abstenant d'un acte quelconque d'administration dans l'une et l'autre Église. Conrad fut touché de repentir. « Abandonné par tout le monde, lisons-nous dans le livre des Gestes, il essaya d'abord de fléchir le courroux d'Innocent, soit par de nouveaux messages, soit par l'intercession des princes séculiers, soit même par de riches offrandes. Ces moyens demeurant sans résultat, il reconnut enfin son crime ; il se présenta d'abord à l'archevêque de Magdebourg, puis à celui de Mayence, et jura solen-

nellement une complète soumission aux ordres du souverain Pontife. »

31. Non content de cela, malgré la longueur du voyage et la brièveté du temps, il se rendit à Rome pour implorer son absolution. Il l'obtint, après avoir donné tous les signes d'une vraie pénitence et renouvelé son serment. Ayant ôté sa chaussure, pieds nus et la corde au cou, il vint se présenter au Pape, se prosterna devant lui, la face contre terre, les bras étendus en forme de croix, versant des larmes abondantes, confessant tout haut son péché. Les entrailles du Père furent émues ; et cependant, pour ne pas relâcher la discipline, de l'avis des cardinaux, il lui intima l'ordre de renoncer absolument aux deux Églises, objet de sa prévarication. Conrad se soumit, la mort dans l'âme, étouffant sa douleur et ses regrets ; il voulut même offrir au Pontife deux vases d'argent d'une beauté remarquable. Innocent hésita quelques instants, se demandant à lui-même s'il devait accepter ou refuser ; de peur qu'en cette occasion le refus ne parût une disgrâce, il accepta, mais en envoyant aussitôt à l'évêque une coupe d'or, dont le prix dépassait bien celui de son offrande. Désirant encore répandre l'huile avec le vin sur une aussi vive blessure, quand il eut décidé que l'Église d'Hildesheim garderait son pasteur légitime, il laissa le pouvoir à celle d'Herbipolis de faire une élection nouvelle, ou de rappeler son pasteur, retrempé dans l'humiliation : c'est ce qui réellement eut lieu l'année suivante. » Un jugement identique au fond, mais, dans un sens, plus sévère, fut rendu vers le même temps. L'Église Métropolitaine de Salzbourg étant devenue vacante, les électeurs portèrent leur choix sur l'évêque de Brixen, digne à tous égards de leur confiance, capable de réparer les maux déchaînés sur cette Église, sous la tyrannie d'Henri VI encore plus que sous celle de Barberousse. L'élu se rendit à leur appel sans attendre l'autorisation du Souverain Pontife. Celui-ci cassa l'élection et donna l'ordre à l'évêque de revenir immédiatement à son ancien diocèse. La soumission fut aussi rapide qu'exemplaire. Elu de nouveau, le prélat s'achemina vers Rome avec ses principaux électeurs, et cette fois le Pape approuva la translation dont il n'avait pas eu l'initiative, mais qui

Sa soumission, son repentir, sa réhabilitation.

correspondait admirablement à la droiture de ses vues par le caractère énergique et les grandes qualités du nouvel archevêque. Son nom d'Eberhard était à lui seul une magnifique promesse, en rappelant celui du saint qui gouvernait ce grand diocèse environ quarante ans auparavant.

L'archevêque de Salzbourg Eberhard II. Sa lutte avec le duc de Bavière.

32. Eberhard II ne justifia qu'en partie les espérances auxquelles il devait son élévation. Ni l'Eglise ni l'Empire n'eurent à se louer complétement de son attitude à leur égard ; mais, dans les limites de sa juridiction archiépiscopale, il se montra pasteur zélé, vigilant, intrépide même, jaloux de ses droits, au point de les défendre par les armes temporelles, quand le pouvoir spirituel n'y suffisait pas. Conrad de Mayence les avait naguère rétablis avec plus de sagesse et non moins de vigueur ; l'exemple et l'héritage du célèbre exilé avaient fini par se perdre dans les mains de son faible et capricieux successeur Adalbert : ils seront exagérés peut-être par le successeur de ce dernier. A peine avait-il pris possession de son siége qu'une terrible dissension survint entre le duc de Bavière et l'évêque de Ratisbonne ; des combats sanglants furent livrés avec un acharnement qu'on dirait propre à cette époque, s'il ne l'était aux guerres civiles de tous les temps. L'évêque eût probablement succombé sous le prince, quand le métropolitain de Salzbourg n'hésita pas à prendre parti pour son collègue. L'étendard une fois déployé, il mena la campagne avec autant d'habileté que d'énergie ; il n'était pas l'homme des demi-moyens : la Bavière fut bientôt réduite et le duc capitula. Les sectaires du seizième siècle ont naturellement accusé les évêques, non seulement des ravages et des excès qui furent commis, mais encore de la guerre elle-même. Savent-ils quel en fut le provocateur, pour quelle cause et contre quelle tyrannie elle fut entreprise ? Ils ne le disent du moins pas. Que les dignitaires ecclésiastiques soient aussi des seigneurs temporels, feudataires de l'empire, chargés par conséquent de protéger les peuples qui leurs étaient confiés, la haine se garde bien de le rappeler en cette circonstance. Le sang est répandu, les incendies s'allument ; cela lui suffit : l'Eglise seule est coupable. A nos yeux, ces accusations sans preuve sont un grand honneur pour Eberhard ;

elles rendent témoignage de son zèle épiscopal et de ses vertus sacerdotales : il ne les doit pas à d'autres motifs.

33. Le duc de Bavière dont il humilia l'orgueil et confondit les prétentions, était le digne fils de cet Otton de Witelsbach qui, sous Barberousse, avait reçu les états héréditaires d'Henri-le-Lion pour prix de ses fureurs schismatiques et des services rendus au persécuteur. Le fils marchait sur les traces du père ; ses cupides instincts étaient connus dans toute la Germanie. A la mort de l'archevêque de Mayence, son oncle, peut-être avant qu'il ne fut inhumé, il s'était abattu comme un vautour sur cette métropole, enlevant tous les biens du défunt, pillant même le trésor de l'Eglise, et reprenait aussitôt avec le fruit de ses rapines le chemin de ses états usurpés. Une mort honteuse et violente n'allait par tarder à le frapper sans lui laisser le temps de donner un signe de pénitence. Voilà quels ennemis l'Eglise avait trop souvent à combattre ; que faut-il de plus pour justifier ses rigueurs? Dans le nombre des partisans de Philippe, tous assurément ne marchaient pas dans la même voie ; mais quelques-uns pouvaient être comparés au duc de Bavière. Un souverain qui l'égalait au moins non certes par le courage, mais par la perfidie et la cupidité, Jean Sans-Terre, avait récemment abandonné le parti d'Othon, en concluant la paix avec le roi de France [1]. C'est ce que nous avons déjà dit. Diverses raisons, toutes historiques, nous ramènent à ce traité, qui ne remonte pas à plus d'un an. Si l'empire germanique en ressentit le contre-coup, la royauté française en recueillera les heureux fruits.

L'indigne neveu d'un grand homme.

§ V. LA VIE CATHOLIQUE EN ANGLETERRE.

34. Une clause spéciale consacrait l'union entre Blanche de Castille, nièce du monarque anglais par sa mère et fille d'Alphonse IX, avec le prince Louis, fils unique de Philippe-Auguste et d'Isabelle de Hainaut, héritier présomptif de la couronne [2]. C'était la divorcée

Traité entre Philippe Auguste et Jean-Sans-Terre. Blanche de Castille.

[1] INNOCENT. III. *Epist.* v, 160; *Regest.* 25, 28.

[2] ROG. HOVED. *Annal. Angl.* — MATTH. PAR. *Hist. Angl.* ad annum 1200. — RIMER, *Act. et fœd.* I, 37.

de Louis VII, Eléonore d'Aquitaine, alors âgée de plus de quatre-vingts ans, qui s'était transportée en Espagne, sur la prière du roi Jean son fils, accompagnée de plusieurs évêques et d'honorables chevaliers, pour en ramener sa petite-fille et la marier à celui qui sera Louis VIII. La fameuse Eléonore, cause de tant de malheurs, cette triste héroïne d'Antioche, est donc la bisaïeule de saint Louis. Les cérémonies des fiançailles et du mariage eurent le plus grand éclat : le peuple lui-même prit part à la joie des princes et des monarques. « Blanche de cœur aussi bien que de nom, » la princesse castillane frappa tous les yeux par sa beauté, mais ne se faisait pas moins admirer par sa réserve et sa modestie. Là n'était pas Ingelburge, « cette douce étoile du nord, » qui seule eût pu rivaliser avec elle, ayant à peine quatre ans de plus ; mais la reine infortunée n'avait pas le droit de paraître à de semblables fêtes, reléguée qu'elle était loin du trône et du domicile conjugal. Quoique bien jeune encore, récemment armé chevalier par le roi son père, Louis désarçonna plus d'un vaillant antagoniste dans le tournoi qui fut donné à cette occasion. On y vit figurer aussi d'une manière non moins brillante un prince du même âge à peu près, armé chevalier de la même main, cet Arthur de Bretagne qui semblait devoir égaler le légendaire Arthur, mais qu'attendait une fin si prompte et si tragique. Il reconnut alors le roi Jean son oncle pour son suzerain, sauf les droits supérieurs du roi de France, et lui prêta serment de fidélité. Philippe et Jean, dont la réconciliation ne laissait aucun doute, se rendirent ensuite à Paris, où furent célébrées de nouvelles fêtes. Le bonheur de voir la paix rétablie se mêlait aux espérances qu'un mariage royal inspire toujours aux classes populaires. Après de mutuelles protestations de confiance et d'amitié, le monarque insulaire, comblé de riches présents, quitta son hôte et prit le chemin du Poitou, mais pour aller compromettre par de criminelles folies les résultats obtenus. Il n'est pas extraordinaire que les passions de l'homme renversent tout d'un coup l'œuvre longuement préparée par les saints pour le bonheur des peuples.

S. Hugues de Lincoln. Sa dernière maladie. Aveu sublime.

35. A ce traité de paix, qui prévint l'arrivée du légat apostolique

chargé de l'imposer dans l'intérêt de la Terre-Sainte, avait concouru par ses conseils et son influence le courageux évêque de Lincoln dont nous avons admiré l'héroïsme, et qui nous est apparu comme un autre Thomas de Cantorbéry. Hugues n'allait pas tarder à recevoir sa récompense. « L'heure approchait, disent les Actes de sa vie, où le saint devait quitter la terre pour entrer dans la céleste patrie. Il fut saisi par une violente fièvre, bien que son corps fut débilité par les austérités de la pénitence et les travaux de l'épiscopat. Sa maladie s'aggravait d'heure en heure, on l'entendait soupirer parmi ses incessantes prières: «Dieu de bonté, Dieu de miséricorde, donnez enfin le repos à votre serviteur ; je vous en conjure, donnez-moi le repos. — Maître, lui dit un des assistants, l'heure de votre repos n'est plus éloignée. — O vraiment heureux ceux qui le goûteront, reprit le saint évêque, ne serait-ce qu'au jour du dernier jugement ! — Mais le jour même où vous quitterez la vie sera bien celui de votre jugement, selon les dispositions de la divine sagesse. — Vous vous trompez, mon frère ; le jour de ma mort sera plutôt un jour de grâce et de clémence. » Etant bien portant, il avait coutume de dire : « Quel malheur ne serait-ce pas pour l'homme, s'il ne devait jamais mourir ! » La confiance du saint pendant sa maladie se manifesta plus que jamais par sa réponse à cette question que lui fit un de ses amis les plus intimes: « Vous avez si longtemps rempli les fonctions de juge, soit en vertu de vos pouvoirs ordinaires, soit par délégation, confessez maintenant, je vous le demande, combien de fois, cédant aux impulsions de l'amour ou de la haine, vous avez élevé ou déprimé quelqu'un contrairement à la justice. — Je ne puis absolument me souvenir d'avoir jamais dévié dans mes décisions, par haine ou par amour, par crainte ou par espérance. Si j'ai fléchi, c'est uniquement par ma propre ignorance ou par la faute de mes assesseurs. » Les souverains Pontifes confiaient souvent à l'évêque de Lincoln les plus importantes affaires de toute la province. Dans la solution des plus graves difficultés il montrait une telle droiture, un coup d'œil si sûr, que les jurisconsultes de profession, sachant qu'il n'avait jamais étudié la jurisprudence, en demeuraient frappés d'é-

tonnement. Il était si prudent dans ses paroles, il craignait tant de blesser la vérité que, non-seulement dans les choses douteuses, mais dans celles même dont il était absolument certain, il concluait presque toujours par cette restriction : « Voilà du moins ce que je crois. » Il n'y manquait jamais dans les lettres sur lesquelles il devait apposer son cachet épiscopal.

Sa pauvreté. Visite royale. Adieux du saint à ses disciples.

36. Comme sa fin semblait proche, on lui demanda s'il ne ferait pas son testament. « Je ne puis me résigner à cet usage, si répandu cependant aujourd'hui dans l'Église, répondit-il ; n'ayant jamais rien possédé, ne possédant encore rien qui n'appartienne à l'Eglise dont le Seigneur m'a confié l'administration, je n'ai pas de testament à faire. Mais, de peur qu'elle ne soit spoliée par le fisc, donnez aux pauvres tout ce que je semble posséder. » La sacrilége coutume de saisir les biens des évêques défunts et de les exploiter au bénéfice du trésor royal persistait encore, malgré les réclamations des Pontifes romains. S'il faut en croire deux historiens de l'époque, Hoveden et Pâris, le roi d'Angleterre, étant venu visiter le mourant, ratifia ses dispositions charitables, et prit même l'engagement de respecter désormais celles des autres évêques. Les Actes continuent : « Le 17 novembre, jour que lui-même avait annoncé devoir être celui de sa mort, n'était plus éloigné ; Hugues dit à ceux qui l'entouraient de tout préparer pour ses funérailles. Eclairé par l'Esprit du Seigneur, il prophétisa les malheurs sans nombre que le divin courroux allait déchaîner sur le monarque et le royaume et particulièrement sur le clergé, déclarant qu'il mourait avec joie, pour n'être pas témoin de pareils désastres. Il montrait une fois de plus dans quelle large mesure il avait reçu le don de prophétie. Quand parut le jour annoncé, il manda les clercs et les moines, pour leur donner les instructions les plus détaillées concernant l'ordre de la sépulture. Il leur ordonna notamment de ne point l'ensevelir à Londres, où la maladie l'avait saisi, mais de le transporter à Lincoln, afin qu'il reposât dans sa cathédrale. L'épiscopat anglais se trouvait alors réuni dans cette dernière ville, tenant un synode provincial, dans le but de compléter un concile dont nous allons parler tout à l'heure. Comme on lui demandait s'il ne vou-

lait pas assister à cette réunion, il fit une réponse affirmative ; on comprit bientôt dans quel sens elle devait être entendue. A l'approche de la nuit, le pieux et bon père « sachant que son heure était venue, » l'heure de quitter ce monde et de passer au Dieu de toute consolation, après avoir aimé les siens sur cette misérable terre, les aima jusqu'à la fin ; les voyant répandre d'abondantes larmes, il s'efforçait de les consoler par les plus suaves paroles ; puis, posant les mains sur la tête de chacun d'eux, il les recommanda tous avec une tendre effusion « à Dieu, et à la parole de sa grâce. »

Il meurt sur la cendre. Ses funérailles, ses vertus, ses miracles.

37. Ne pouvant plus parler, mais les entendant lui demander d'adresser au Seigneur une dernière prière pour qu'un digne successeur lui fût donné, « oh ! daigne le Seigneur, murmura-t-il, vous accorder cette grâce ! » Aussitôt, sur le pavé nu fut répandue en forme de croix la cendre bénite, et, dès qu'ils l'eurent déposé sur cette couche de la pénitence, ils commencèrent la récitation des Complies. Sur son visage empreint d'une radieuse sérénité, se reflétaient les admirables sentiments exprimés par les divins cantiques. Aux premiers mots de celui de Siméon : « Maintenant, Seigneur, selon votre promesse, vous renvoyez votre serviteur en paix, » le recueillement du saint évêque, devenu plus profond et plus intense, se confondit avec le sommeil de la mort. Hugues avait remis son esprit entre les mains de Dieu, il reposait au sein de la paix éternelle. Il n'avait que soixante ans, et son épiscopat avait duré quinze ans et cinquante-huit jours. Ce nombre d'années consigné dans la plupart des histoires ou des monographies, nous semble renfermer une légère erreur : c'est quatorze qu'il faut dire, au lieu de quinze ; nous le voyons par les dates comparées, et toutes deux certaines, de l'élection et de la mort. Nous ne pouvons passer sous silence les honneurs rendus à ce grand serviteur de Dieu, ni les prodiges qui manifestèrent sa sainteté, bien qu'il nous soit impossible de les rapporter en détail. Une foule innombrable était accourue pour accompagner sa dépouille mortelle de Londres à Lincoln. Les plus hauts personnages, deux rois, Jean d'Angleterre et Guillaume d'Ecosse, les prélats et les barons du

premier rang, entr'autres Hubert primat de Cantorbéry, Jean archevêque de Dublin, Geoffroy d'Yorck se disputèrent l'honneur de porter sur leurs épaules le précieux fardeau. Les deux monarques, l'un par ostentation ou frayeur, l'autre par amour et piété sincères, voulurent aussi le porter. Ce fut moins une pompe funèbre qu'une marche triomphale. Elle dura six jours et d'éclatants miracles en marquèrent les étapes. Au contact du cercueil, plusieurs aveugles recouvrèrent la vue, les malades la santé, les pécheurs la pénitence. A quoi bon pousser plus loin? nous semblerions copier une page de l'Evangile. Conformément au désir qu'il en avait lui-même exprimé, Hugues fut enseveli dans une église érigée par lui-même a la gloire de la Reine des saints, près de l'autel de S. Jean-Baptiste. Non content de pourvoir à cette construction, oubliant sa dignité, l'illustre évêque y travaillait parfois de ses propres mains. On se souvenait d'un miracle opéré dans cette occasion : un pauvre infirme avait tout-à-coup repris son ancienne vigueur, en prenant la corbeille qui lui servait pour transporter la pierre et le mortier. Les honneurs extraordinaires et les hommages éclatants qui l'accompagnèrent à sa dernière demeure sont regardés par les auteurs contemporains comme la récompense spéciale et directe du soin que lui-même avait pris d'ensevelir les morts. Aucun obstacle, aucun danger ne pouvait détourner ou ralentir son zèle : les putrides exhalaisons, par un divin privilége, n'agissaient pas sur les sens du nouveau Tobie. Apprenant qu'un de ses persécuteurs venait de mourir, il se mit aussitôt en marche pour aller lui rendre les suprêmes devoirs. C'était un piége, lui dit-on, que la haine tendait à son imprudente charité. — Qu'on me donne des entraves, répondit-il, qu'on me réduise à l'impossibilité de me mouvoir, je ne connais pas d'autre légitime excuse. — Saint Hugues de Lincoln est honoré par l'Eglise Catholique le 16 novembre, jour de sa naissance au ciel.

Concile de Londres sous le primat Hubert. Premier et deuxième canon. Présence réelle.

38. Le concile provincial de Londres tenu cette même année prouve que l'épiscopat anglais était en grande partie fidèle à l'esprit qui suscite des apôtres et des saints. Cinq générations de tyrans étaient cependant passées sur l'Angleterre, et leur fureur

s'était principalement déchaînée contre l'Eglise, ses droits, ses biens et ses ministres ; la plus féroce était encore debout. Dans ce concile, convoqué et présidé par Hubert, successeur immédiat de Baudoin au siége primatial de Cantorbéry, furent promulgués quatorze canons dignes d'une attention spéciale, soit par le caractère purement religieux dont ils sont empreints, soit comme témoignage de la tradition doctrinale et disciplinaire. Il est aisé d'y voir un prélude du grand concile de Latran célébré douze ans après et dont personne n'ignore l'importance. Le premier canon est ainsi conçu : « La sollicitude pastorale nous impose le devoir de rappeler à tout prêtre montant à l'autel la stricte obligation de prononcer clairement et distinctement chaque parole des prières de la messe ; mais, s'il ne faut ni les omettre ni les tronquer par précipitation, il ne faut pas non plus y porter une lenteur excessive, comme pour donner le temps aux pensées étrangères d'envahir l'esprit, ainsi que des mouches se jettent dans un suave parfum et le gâtent en y mourant [1]. La même régle doit être observée dans la récitation des heures canoniales et dans tous les offices divins. Les prêtres qui s'obstineraient à n'en pas tenir compte après trois avertissements seront frappés de suspense. Sauf en tout le privilége et l'honneur de la sainte Eglise romaine. » Tous les canons se terminent invariablement par cette formule de soumission et de respect. Bien que dans tous les synodes catholiques, elle soit sous-entendue, l'expression réitérée n'en est pas ici moins frappante. Le deuxième a pour objet le sacrement de l'Eucharistie, l'oblation du saint sacrifice ; il dépose hautement en faveur de la présence réelle. Nous y lisons : « Il est interdit au prêtre de célébrer deux fois dans un jour, excepté le cas de nécessité urgente, et dans ce cas, après la communion du sang à la première messe, rien ne doit être versé dans le calice, dont on aura soigneusement absorbé jusqu'à la dernière goutte ; puis le célébrant se purifiera les doigts avec la bouche, sans préjudice des ablutions, qui seront réservées et consommées à la

[1] « Muscæ morientes perdunt suavitatem unguenti. » *Eccl.* x, I. « Zebud musca dicitur propter immunditiam quæ exterminat suavitatem olei. » S. HIERONYMUS, *Comment in Matth.* x, 25 ; tom. IX, Edit. Vivès.

seconde messe. C'est ainsi qu'on procédera toujours, quand le prêtre n'est pas assisté d'un diacre ou d'un autre clerc en état de prendre les ablutions. Nous ajoutons que l'Eucharistie sera renfermée dans un vase convenable : on la portera de même aux malades, le vase étant recouvert d'un linge blanc, précédée de la croix et d'un flambeau, à moins que la demeure du malade ne soit trop éloignée. Nous ordonnons de plus que l'hostie soit renouvelée tous les dimanches.

Canons suivants. Sacrement de Pénitence. Confession.

39. Le troisième traite des sacrements de Baptême et de Confirmation. « Il n'est permis aux diacres, porte-t-il, de baptiser et d'imposer la pénitence, que si le prêtre est empêché par une raison quelconque, ou bien si la mort paraît imminente pour l'enfant ou le malade. » La pénitence dont il s'agit n'est certainement pas le sacrement lui-même, dont l'Eglise a constamment professé que le prêtre était seul le ministre ; c'est la satisfaction ou la peine extérieure qu'elle ne manquait jamais d'imposer aux pécheurs. « Quand un laïque a baptisé l'enfant en péril de mort, ce que peuvent faire le père et la mère sans contracter aucune affinité, le prêtre suppléera les cérémonies qui suivent l'immersion, non celles qui précèdent. » Le baptême par immersion, usité dans la primitive Eglise, s'était donc maintenu jusqu'à cette époque chez les Anglais, et se maintiendra longtemps encore. Concernant le ministère de la confession, sont à remarquer les paroles suivantes : « La pénitence étant la seconde planche de salut après le naufrage, il faut y porter d'autant plus de circonspection qu'elle est plus nécessaire pour relever le chrétien déchu. Nous attachant donc à la tradition canonique, aux enseignements sacrés, nous ordonnons que les prêtres examinent avec le plus grand soin la qualité des personnes et la grandeur des péchés, les circonstances de temps, de lieu, de mobile, de prolongation dans le mal ; ils tiendront également compte de la dévotion manifestée par le pénitent ; ils éviteront d'imposer à la femme une pénitence qui pourrait donner au mari le soupçon qu'elle est coupable d'une faute énorme et cachée ; les mêmes précautions seront observées à l'égard du mari. Nul prêtre n'aura la témérité, s'il a commis une faute grave, de monter à l'autel avant

de s'être confessé. Pour retrancher toute occasion d'avarice, nous défendons rigoureusement d'imposer aux laïques l'obligation de faire dire des messes. » Il résulte de là que la messe est estimée l'œuvre satisfactoire par excellence, de même qu'elle est le suprême acte de religion ; mais cette défense frappe à bon droit ceux qui, selon la parole de l'Apôtre, « cherchent leurs propres intérêts, et non les intérêts de Jésus-Christ. » Les pères du Concile, renouvelant d'anciennes prescriptions, empêchent encore autant qu'il est en eux, les évêques eux-mêmes et les autres dignitaires ecclésiastiques, d'être à charge au peuple chrétien, en restreignant dans de justes limites la pompe et les frais des visites pastorales. Ils défendent de promouvoir quelqu'un au diaconat ou bien au sacerdoce sans titre clérical ; de frapper d'anathème ou de suspense avant les monitions préalables ordonnées par les canons ; de rien exiger pour l'administration des sacrements. Viennent ensuite les plus sages prescriptions sur le paiement des dîmes, la continence des clercs, la publicité du mariage, la pénitence à subir par les pécheurs publics. Une dernière disposition, renouvelée des Conciles antérieurs, eut pour objet d'assurer aux lépreux, devenus alors si nombreux en Europe, leur oratoire et leur cimetière particuliers, comme ils avaient déjà leurs hospices.

§ VI. CRIMES ET CHATIMENTS DU DESPOTE ANGLAIS.

Jean-Sans-Terre épouse la fiancée d'un vassal. Haine implacable.

40. S'il est impossible de calculer avec une précision mathématique, il est aisé d'entrevoir le bien que l'Eglise, par son esprit et ses lois, eût fait à l'Angleterre, sans la stupide opposition qu'elle rencontrait dans le pouvoir temporel, dans la personne même du despote qui régnait sur ces belles contrées. Jean n'hésitait pas à jouer le sort de ses peuples dans un accès d'aveugle fureur, pour la satisfaction d'un caprice, poussé par la jalousie, l'intérêt ou la licence. A son retour de Paris, comme il était à la chasse dans une forêt du Comté de la Marche, dont le seigneur était son vassal, il aperçut une noble damoiselle qui traversait la même forêt, che-

vauchant avec quelques hommes d'armes. Séduit au premier coup d'œil par la beauté de cette jeune fille, il demanda qui elle était. C'est l'héritière d'Angoulême, la fiancée de Hugue-Le-Barbu, comte de la Marche et sire de Lusignan. Cette famille avait rendu de grands services à celle des Plantagenet, depuis même que celle-ci possédait le trône d'Angleterre. Oubliant tout-à-coup ces bienfaits et les relations féodales qui l'unissaient aux deux maisons, il fit enlever Isabelle et l'emmena dans le château de Guéret[1]. La perspective d'une couronne royale eut promptement raison de promesses que la sympathie n'avait pas consacrées, et le mariage fut résolu. Celui que le prince avait déjà contracté avec une anglaise de haute naissance, Havoise de Glocester, n'était pas un obstacle, aux yeux du tyran. L'inutile opposition faite à cette union par l'archevêque de Cantorbéry, de par les lois ecclésiastiques, lui revint à la pensée, et désormais lui parut reposer sur des bases inattaquables. Pour rompre donc son premier engagement, il ne craignit pas d'en appeler au Souverain Pontife, qui renvoya l'examen et le jugement de cette affaire à l'archevêque de Bordeaux, assisté de deux évêques, tous sujets du monarque anglais. La décision ne manqua pas d'être conforme à ses désirs ; elle le fut moins aux appréhensions du Pape, qui ne s'en cacha pas envers l'archevêque et ses assesseurs. Soit néanmoins que la sentence fût réellement canonique ou pût être considérée comme telle, soit que la femme répudiée n'ait pas élevé de réclamation, soupçonnant peut-être à quel monstre elle échappait, les choses restèrent dans le même état et la sentence ne fut pas annulée.

Admonesté par le Pape, cité par le suzerain.

41. Innocent avait intérêt à ménager le roi d'Angleterre, voulant le ramener au parti d'Othon et le gagner à la croisade ; mais aucune considération, aucun bien même n'était capable de voiler à ses yeux les intérêts supérieurs de la justice ou la sainteté des divines lois : il écrivit donc au prince pour lui représenter ses téméraires emportements et l'engager à faire pénitence. Jean ne repoussa pas de semblables conseils, par la raison qu'il craignait

[1] Rog. Hoved. *Annal. Angl.* p. 452-456. — Rigord. *Gesta Philip. August.* cap. XLIV.

pire ; s'étant plusieurs fois confessé, ayant renouvelé toutes les promesses que lui suggérait le vénérable primat, il disposa tout pour son mariage avec Isabelle d'Angoulême[1]. Antérieurement il avait demandé la fille du roi de Portugal ; ses messagers étaient encore dans la Péninsule : Que deviendraient-ils quand on apprendrait son outrageante conduite ? Il n'y pensa même pas. Il fallut bien penser au comte de la Marche. Hugue-le-Barbu n'était pas homme à se laisser ravir sans réclamation la personne et la dot de sa fiancée. C'est l'épée à la main qu'il voulut d'abord revendiquer ses droits et repousser l'injure. Le roi félon le prévint. Quoique soutenu par ses deux frères, portant l'un et l'autre le titre de Lusignan, Hugue ne pouvait que succomber[2]. S'il avait pour lui la justice et le courage, le spoliateur avait les gros bataillons. Il fit appel au roi de France, le suzerain de son suzerain. Philippe Auguste se hâta d'épouser sa cause, et somma Jean de comparaître devant la cour des pairs. Enlever la femme ou la fille d'un vassal était un crime équivalent à celui de haute trahison. D'après les lois régnantes, le suzerain était dans son droit, et le devoir du vassal était de se rendre pour répondre à l'accusation régulièrement portée contre lui : « Que me veut encore Philippe, répondit insolemment ce dernier, au lieu de se soumettre. Ne sait-il pas que le comte de la Marche et celui d'Eu, son frère, relèvent immédiatement de moi ? Qu'ils commencent par me porter leurs plaintes puis, si le jugement de ma cour ne leur paraît pas équitable, qu'ils en appellent à celle du roi français. »

Déloyauté du roi. Préparatifs de guerre.

42. Philippe insista par un nouveau message. « J'irai, répondit Jean, j'irai sans crainte me présenter à mes pairs. — Quel gage en donnez-vous au roi ? demandèrent les délégués. — Ma parole, osa-t-il affirmer avec une louche arrogance ; et, sans laisser aux interlocuteurs le temps de formuler une objection aussi facile à prévoir que pénible à entendre : — Je mettrai dans vos mains, ajouta-t-il, les châteaux de Rozières et de Boutavant. « On prit terme ; mais, le terme arrivé, le roi d'Angleterre ne comparut pas

[1] INNOCENT. III. *Epist.* v, 19, 20, 30.
[2] GUIL. BRIT. *Philippeid.* VI.

et garda ses châteaux. Sentant venir l'orage, il se préparait à résister, cherchant partout des auxiliaires, dans le Brabant, la Flandre, le Hainault et jusque dans la Navarre, extorquant l'argent aux abbayes fondées dans ses domaines, à celles de Citeaux en paticulier, dont il se déclarait naguère le protecteur. Les Pairs de France le condamnèrent par défaut : il était juridiquement déchu des provinces données en fief à ses prédécesseurs ; et le suzerain entrait en campagne pour exécuter le jugement. La Normandie reçut sa première visite, les châteaux promis furent emportés et complétement rasés. Plusieurs autres tombèrent au pouvoir du vainqueur, dans ce nombre celui de Gournay. C'est là que le jeune Arthur de Bretagne vint rejoindre Philippe pour lequel il s'était prononcé, lui fit une seconde fois hommage et fut fiancé à sa fille Marie : « Je te donne deux cents lances, lui dit le roi, elles ne seront pas les seules ; va dans l'Anjou, le Maine et le Poitou ; ces provinces t'appartiennent[1]. » L'opinion allait plus loin, du moins en France, et le tenait pour légitime héritier de la couronne d'Angleterre, comme étant le fils du frère aîné de Jean ; et lui même en était persuadé, nous le verrons dans la suite. Arthur se rendit à Tours ; les barons attendaient avec impatience qu'il vînt donner le signal des combats, et les trouvères excitaient leur courage par des chants où l'indignation contre l'usurpateur et le traître se mêlait au sentiment national. Réduits cependant par la croisade, ils ne purent amener au jeune prince qu'un petit nombre de chevaliers : le comte d'Eu, quarante ; Geoffroy de Lusignan, vingt ; Savary de Mauléon, trente ; Hugue-le-Brun, le seigneur outragé, n'en avait pu réunir plus de quinze.

Arthur de Bretagne. Son héroïque témérité. Prisonnier de son oncle.

43. Les voyant si peu nombreux, « Pensez-vous, messires, leur dit Arthur, que nous soyons une assez grande chevalerie pour tenter siéges et batailles? Nous avons en face de nous un roi qui commande à de fortes armées ; si lui-même est dépourvu de vaillance, l'argent ne lui manque pas, il abonde de ruses et d'artifices. Attendons quelques jours ; le roi de France, notre bien-aimé suzerain se

[1] MATTH. PAR. *Hist. Angl.* ad annum 1202.

dispose à nous envoyer de puissants auxiliaires ; cinq cents chevaliers, l'élite des braves, et quatre mille fantassins nous viennent de la Bretagne. — Nous ne craignons rien, nous ne regardons pas au nombre, répondirent les barons du Poitou ; plus d'hésitation possible, le glaive est tiré, nos gonfanons ne retournent jamais en arrière. Marchons contre Mirebeau ! Là commande la perfide Eléonore. Dès qu'elle sera dans nos mains, nous sommes les maîtres ; nous commandons à son digne fils ! » Ces chevaleresques audaces rentraient dans l'éducation et la nature d'Arthur, beaucoup plus que les conseils de la prudence. « A Mirebeau ! » s'écria-t-il, et ses bannières flottèrent bientôt devant la place. Défendue par une faible garnison, entourée de murailles à demi-ruinées, elle succomba sous les premiers coups ; mais le château présentait une tout autre résistance, et du haut des tours Eléonore se riait des impuissantes attaques de la petite armée. La situatien prêtait au ridicule, elle ne tarda pas à devenir sérieusement dangereuse. Jean était accouru pour comprimer la révolte, ou mieux pour l'écraser avec des troupes dix fois plus considérables. Il dit aux siens : « Nous tomberons sur les ennemis à l'improviste, pendant la nuit, quand ils seront sans armes et plongés dans le sommeil. » La proposition peint l'homme. Sachant que la peur conduit naturellement à la cruauté, instruit d'ailleurs par l'expérience, un chef Normand, Guillaume des Roches, répondit au roi : « Nous te les livrerons cette nuit même, si tu prêtes serment qu'après leur capture tu respecteras leur vie et leur liberté, que tu rétabliras le jeune prince ton neveu dans la possession de ses terres, de ses droits et de ses honneurs. — Je le jure, dit Jean avec précipitation ; que Dieu soit le garant de ma promesse ! S'il m'arrivait de la trahir, je vous permets à tous, illustres barons, de méconnaître mes ordres, de ne plus me tenir pour votre suzerain. » Comptant sur la parole royale, Guillaume et ses compagnons exécutèrent la leur. Complète fut la réussite, les assiégeants endormis restèrent pris comme dans un filet. Sitôt qu'il les eut en sa puissance, l'Anglais ne songea plus à son serment. Il donna l'ordre d'envoyer Arthur en Normandie et de l'enfermer dans la tour imprenable de Falaise. Jetés dans les

prisons, les simples chevaliers y moururent de faim par l'expresse volonté du monstre[1]. S'il n'adopta pas envers les plus puissants, tels que le comte de la Marche et celui d'Eu, Savary de Mauléon et le sire de Lusignan, cette atroce mesure, tout en les retenant prisonniers, c'est qu'il craignit de terribles et sanglantes représailles.

Précoce et périlleuse fierté du jeune prince.

44. Pour apaiser les seigneurs bretons, dont il n'ignorait pas le courage et qui viendraient réclamer à la pointe de l'épée leur prince national, pour aplanir en outre les voies à ses ambitieux projets sur cette belle province, il résolut de s'expliquer personnellement avec Arthur. Après l'avoir admis à sa table et presque à son intimité, Jean lui tint ce langage : « Beau neveu, ne ferme pas l'oreille aux conseils de la raison, renonce de ton propre mouvement aux couronnes que tu ne posséderas jamais. Je suis ton oncle ; comme un bon et loyal suzerain, je ferai ta part dans l'héritage, ainsi que dans mon amitié. — Mieux me vaudrait peut-être, répondit Arthur avec l'impétuosité de son âge et la fierté de ses sentiments, mieux me vaudrait la haine du roi de France. Noble chevalier laisse toujours l'espoir, ne connaît pas de mal sans remède. — Jeune insensé ! les rois de France naissent ennemis des Plantagenet. — Philippe est mon parrain de chevalerie, je suis le fiancé de sa fille. — Que ton parrain vienne donc te délivrer ! mes tours sont solides et fidèles mes gardiens : ici nulle autre volonté ne s'exécute que la mienne. — Jamais ni glaives ni tours ne me rendront assez lâche pour renier les droits que je tiens de ma naissance et me viennent de Dieu. L'Angleterre, la Guienne et l'Anjou m'appartiennent par mon père ; la Bretagne est mon héritage maternel : je n'y renoncerai que par la mort. — A ton aise ! ton vœu pourra se réaliser ! » et le tyran s'éloigna plein de colère. Dès ce moment, les vagues et sinistres pensées qui roulaient dans son âme prirent corps et s'acheminèrent vers un but déterminé. L'existence de ce jeune homme lui parut plus que jamais un incessant péril, pour son trône et lui-même, qu'il fallait à tout

[1] GUIL. BRIT. loco citato.

prix conjurer. Guillaume des Roches et plusieurs de ses compagnons, exposant leur tête pour expier ou réparer leur impardonnable confiance, osèrent se présenter à Jean et le sommer d'exécuter sa parole ou de leur rendre le noble prisonnier. Il se borna pour l'heure à rejeter froidement leur sommation. C'était augmenter le nombre de ses ennemis, accumuler les ressentiments et les vengeances. Un biais infâme lui fut alors suggéré : ôter au jeune prince non la vie, mais la vue ; la mutilation au lieu du meurtre, toujours l'incapacité de régner. Il s'en ouvrit à son entourage ; mais parmi ses confidents il ne trouva pas un complice : tous reculèrent avec horreur devant l'idée d'un tel crime. « Je suis un chevalier, répondit l'un d'eux au despote, et non un bourreau ! »

Château de Falaise et Tour de Rouen.

45. Trois serviteurs de bas étage se prêtèrent enfin à ses insinuations et prirent le chemin de Falaise ; deux n'allèrent pas jusqu'au bout ; quand le troisième parut devant le prince avec le lugubre appareil, prêt à remplir son office, Arthur se jeta sur lui, quoique sans armes, en disant au châtelain Hubert de Burgh : « Laissez-moi, je vous en conjure au nom du ciel, me venger de cet homme, puisque c'est le dernier que mes yeux verront sur la terre[1] ! » Hubert s'interposa, n'écoutant que la voix de la nature et renvoya du château le vil instrument des passions tyranniques. A la réflexion, il crut en agissant ainsi sauvegarder la réputation et l'honneur du roi son maître. Ce loyal serviteur resta persuadé qu'un subit accès de rage pouvait seul expliquer cet ordre impie, que Jean se repentirait bientôt de l'avoir donné : nouvelle illusion qui précipitera le dénouement fatal, la mort sanglante du jeune prince. Dans une telle extrémité, la vieille Éléonore elle-même fut émue par le sort qui menaçait son petit-fils ; elle employa vainement les prières et les larmes : son fils n'en fut nullement touché. Philippe de France intervint par son autorité de suzerain, par ses ordres et ses menaces : le tyran n'en devint que plus soupçonneux. Estimant que la prison d'Arthur était encore trop rapprochée de la Bretagne et trop éloignée du pouvoir central, de sa propre résidence, il le fit transpor-

[1] « Triplices annulos circa pedes habens. » RAD. COGGESH. I, 100.

ter de Falaise à Rouen. Le malheureux jeune homme, malgré toute son énergie dut laisser là l'espérance, quand on l'enferma dans un cachot de la formidable tour bâtie sur l'extrême bord de la Seine. Le gouverneur du château, Guillaume de Brauce, encore un nom que l'histoire ne doit pas oublier, se démit hardiment de sa charge pour ne point participer, même par sa présence, à la tragédie qui se préparait ; il se retira dans ses terres, préférant l'honneur aux honneurs, prêt à se défendre si le roi venait l'attaquer. Peu de jours s'écoulèrent, et du sombre cachot on n'entendit plus s'élever ni protestation ni plainte ; la mort planait sur la fatale tour : oncques plus on ne revit le jeune duc de Bretagne. Jean n'essaya d'aucune explication, et son silence, quand une telle responsabilité pesait sur lui, ne permettait pas de douter qu'il ne fût coupable ; c'était plus qu'un aveu formel. Avait-il seulement ordonné le meurtre, ou l'avait-il lui-même exécuté ? La question ne saurait être résolue d'après un document vraiment historique ; mais l'opinion des contemporains n'hésita pas à se prononcer pour la seconde hypothèse, et la tradition a maintenu le drame dans le même sens. Ce qu'il y a de certain, ce qu'attestent des témoins oculaires, c'est que le tyran errait seul pendant trois nuits consécutives dans les sombres vallons de Molineaux, non loin de la ville. Tout était terminé la quatrième nuit.

Sombre mystère. Le cadavre d'Arthur. L'opinion publique et la Bretagne soulevées.

46. Les chroniques rapportent que le roi Jean, à la faveur des ténèbres, uniquement accompagné d'un valet, le même peut-être dont il est question plus haut, avait traversé le fleuve sur une barque de pêcheur. Ayant mis pied à terre près de la grande tour, il se fit amener le prisonnier ; après l'avoir poussé dans la barque et contraint à s'asseoir près de lui, il s'éloigna de la rive et descendit le courant. Sourd aux grondements de la tempête qui s'annonçait alors, ainsi qu'aux supplications de l'enfant royal fils de son frère[1], il bondit tout-à-coup, le saisit d'une main par les cheveux, et de l'autre lui plongea deux fois l'épée dans le corps. Attachant

[1] De plus, circonstance effrayante, c'était le jeudi saint, anniversaire du pacte infâme et du sacrilège de Judas. Les Annales de Margane ajoutent : « Post prandium ebrius et dæmonio plenus propria manu interfecit. »

ensuite une pierre au cadavre, il le jeta dans les flots. Il espérait ensevelir du même coup le forfait et la victime ; mais le ciel trompa cet espoir. Des pêcheurs trouvèrent le cadavre, et, l'ayant reconnu, le portèrent secrètement à la célèbre abbaye du Bec, où les religieux l'inhumèrent de même, tant était générale et profonde la terreur qu'inspirait le tyran. Ce ne fut pas assez pour son ambition et sa jalousie ; la jeune Eléonore, sœur d'Arthur, nommée la vierge de Bretagne, fut envoyée par lui dans un manoir anglais, pour y subir une réclusion perpétuelle, entourée d'attentions et d'honneurs, mais privée de toute communication extérieure[1]. Sans ajouter au sang versé, le tyran la mettait hors d'état de contracter mariage et de susciter un nouveau prétendant à la succession paternelle. Cette séquestration, tout hypocrite et mitigée qu'elle était, mit le comble au ressentiment des Bretons. Ils avaient déjà pris les armes et levé leur antique étendard. Avant de passer la frontière, les principaux chefs se réunirent pour organiser le pouvoir dans le duché, d'une manière au moins provisoire. Le comte Gui de Thouars avait épousé Constance la veuve de Godefroy Plantagenet, la mère d'Arthur et d'Éléonore ; il entra dans l'assemblée, portant dans ses bras une petite fille du nom d'Alix, née de ce mariage : elle fut acclamée et reconnue pour héritière, sans préjudice toutefois des droits de sa sœur. On nomma son père tuteur de l'enfant et gouverneur de la province. Immédiatement après l'évêque de Rennes se rendit à Paris pour accuser de meurtre et d'usurpation le roi d'Angleterre. Le suzerain n'avait pas besoin d'être stimulé ; l'indignation publique et son propre intérêt ne l'excitaient que trop à prendre en main la cause de la justice. Ce n'est pas seulement dans la Bretagne et l'Anjou, comme dans tous les châteaux de France, que cette indignation éclatait ; elle avait d'irrésistibles manifestations dans les domaines mêmes du meurtrier, en Angleterre, en Normandie, et jusque dans sa royale demeure. S'il faut en croire un historien du temps, de hautes dames et de jeunes demoiselles n'auraient pas craint de jeter à la face de Jean la honte et la barbarie de sa conduite.

[1] Cf. *Art de vérifier les dates*, tom. V, p. 534 ; XIII,3.

an cité de nouveau. es pairs de rance. Condamnation.

47. Pour la troisième fois, Philippe le somma de comparaître en personne par devant la cour des pairs. Malgré ses réticenses et ses ruses ordinaires, Jean ne déclina pas la compétence du tribunal, mais ne se hâta pas non plus d'y paraître. Il envoya des ambassadeurs à son suzerain, pour stipuler les conditions préalables et demander un sauf conduit. « Qu'à cela ne tienne, répondit le monarque français, il peut venir sans redouter aucune violence. — Mais pourra-t-il s'en retourner de même après le jugement? — Oui certes, à la condition cependant que la sentence prononcée le permette. — Et s'il est condamné, le laisseras-tu rentrer dans son royaume? — Non, de par tous les saints de France ; il en sera ce que les pairs auront décidé! — Ne t'étonne pas alors que notre suzerain refuse de se rendre ; s'il est duc de Normandie, n'est-il pas aussi roi d'Angleterre? — Que me fait à moi cette seconde dignité? Parce qu'un vassal augmente ses domaines, le suzerain perd-il de ses droits! » Sur ce les ambassadeurs repartirent. Deux mois étaient accordés à l'accusé pour sa comparution. Quand le jour fut arrivé, la haute cour se réunit dans le palais du Louvre. Elle se composait des grands vassaux relevant directement de la couronne : là siégeaient, pour ne citer que les principaux, le duc de Bourgogne, les comtes de Champagne, de Blois, de Sancerre, de Nevers, de Clermont, de Soissons et de Boulogne ; les sires de Coucy, de Dampierre et de Montmorency, inégaux en dignité. Revêtus de leur hermine, ayant tous le sentiment du devoir qu'ils allaient accomplir, les pairs du royaume ne voulurent laisser aucun prétexte à la contumace, aucune prise à la calomnie. Les hérauts d'armes, dans leur héraldique appareil, parcoururent les places de la capitale, appelant à haute voix le roi Jean à venir répondre pour cas de trahison et de félonie. Après quelques instants d'attente, le procès fut instruit et la sentence prononcée. Voici cette sentence : « Attendu que Jean, roi d'Angleterre et duc de Normandie, par une violation flagrante de son serment envers Philippe son suzerain, a traîtreusement mis à mort le duc de Bretagne, fils de son frère aîné, vassal direct de la couronne de France et proche parent du roi ; attendu qu'il a commis ce crime dans une seigneurie relevant de la même couronne, nous ses pairs le

déclarons coupable de félonie et de trahison ; en conséquence, nous le condamnons à perdre les terres et les fiefs qu'il tient en hommage. » Quelques historiens insinuent que la peine capitale était même comprise dans cet arrêt ; ce qui du reste n'en eût point infirmé la justice. Tel que nous le donnons d'après les documents les plus authentiques, il ne renferme pas non plus la désignation nominale des provinces confisquées ; et nul doute que ce ne soit ici une véritable lacune. C'étaient la Normandie, la Maine, l'Anjou, la Touraine et le Poitou. Quant à la Guyenne, elle ne semble pas avoir été visée d'une manière aussi précise et sans quelque altermoiement ; on la regardait comme le douaire de la reine-mère Éléonore, qui touchait alors à sa fin.

Mort d'Éléonore de Guyenne. Sa dot fait retour à la monarchie française.

18. Après cette existence si profondément agitée, dont nous avons aperçu chemin faisant les principales phases et les étonnantes péripéties, dégoutée du monde, lasse de la vie, effrayée peut-être aussi d'elle-même, elle venait de se retirer dans l'abbaye royale de Fontevrault, où tant d'autres têtes couronnées allèrent demander un plus doux chevet pour y dormir leur sommeil suprême. Son petit-fils Arthur était mort dans la semaine sainte de l'an 1203, durant la nuit du jeudi au vendredi, qu'on pourrait bien appeler la nuit des traîtres, lien de plus entre Jean Plantagenet et Judas Iscariote ; cette année ne devait pas se terminer sans qu'Eléonore comparût au tribunal du souverain Juge. D'un dernier regard, elle vit donc la justice commencer sur la terre, l'édifice de son ambition crouler sur la tête de son quatrième fils, et l'héritage passer au fils du pieux monarque qu'elle avait contraint à la répudier. Philippe Auguste, secondé par les Bretons, s'était précipité sur les possessions continentales du roi d'Angleterre, aussitôt que venait d'être rendue la sentence des pairs. Une redoutable citadelle nommée Château-Gaillard, fièrement campée sur la Seine, près des Andelys, et munie d'une triple enceinte par Richard Cœur-de-Lion, arrêta quelques mois dans un siége mémorable[1] le royal justicier ; mais elle dut enfin se rendre, grâce à la valeur des Français et plus

[1] Raconté fort au long en vers héroïques par Guillaume le Breton ou l'Armoricain, dans sa *Philippéide*.

encore à l'incurie de l'indigne successeur de Richard. Falaise, cet autre boulevard de la Normandie, se rendait en même temps, mais d'une manière moins honorable. Rouen capitulait à son tour, après une résistance héroïque, abandonnée par un souverain qui ne méritait pas de l'avoir pour capitale. Lisieux, Caen, Bayeux et d'autres villes moins importantes firent également leur soumission. La province entière était au pouvoir de la France. Le Mans, Angers, Tours, Poitiers tombèrent ensuite aux mains de Philippe Auguste, avec le concours des seigneurs, qui supportaient impatiemment les garnisons anglaises et détestaient les crimes de Jean à l'égal de sa licence et de sa lâcheté. La France regagnait ces belles contrées occidentales qui forment le tiers de son étendue et l'une de ses principales richesses. Depuis plus de deux cents ans elles n'étaient rattachées au royaume que par une suzeraineté fictive et nominale; en réalité elles appartenaient à son ennemi, dont elles suivaient partout les bannières. Qu'on me permette cette comparaison : c'était comme une large scie, projetée le long de l'Océan, inégalement et fortement dentelée, qui s'enfonçait dans les flancs de la France. Au bonheur de les conquérir, ce qui suffirait à la gloire d'un règne, le roi chevalier joignit la gloire plus grande de les bien gouverner : en respectant leurs coutumes locales, il sut unir leurs aspirations et leurs intérêts à ceux de ses états héréditaires. Cette série d'événements si considérables pour notre patrie coïncide avec l'étrange dénouement de la quatrième croisade. J'ai cru devoir pousser jusque-là, pour ne point interrompre le récit de la grande expédition, pour en conserver dans la mesure du possible l'attrait et l'unité.

CHAPITRE III

SOMMAIRE

PONTIFICAT D'INNOCENT III (1198-1216.)

La quatrième croisade

§ I. INSPIRATION ET PRÉDICATION.

1. Croisade allemande. Simon de Montfort. Etat de la Palestine. — 2. Sentiments du pape Innocent au sujet d'une nouvelle croisade. — 3. Ses touchantes exhortations. Son but moral et religieux. — 4. Suite et conclusion du discours. Sages précautions. — 5. Activité prodigieuse d'Innocent. Son admirable lettre à Philippe-Auguste. — 6. Pierre-le-Chantre. Foulques de Neuilly. Sa préparation. — 7. Ses courses apostoliques. Ses collaborateurs.

§ II. ENTHOUSIASME RELIGIEUX ET CHEVALERESQUE.

8. Foulques arrive en Champagne. Tournoi d'Aicris. Le comte Thibaut. — 9. La croisade acclamée. Première légion. — 10. Les Flamands prennent la croix à l'exemple de leur comte. — 11. Assemblée de Compiègne. Délégués nommés. — 12. Cités maritimes de l'Italie. Venise. Dandolo. — 13. Accueil fait aux déléguées. Conditions stipulées par le mercantilisme. — 14. Le traité conclu ratifié par le peuple de Venise. — 15. Approbation et réserves du Pape. Mort de Thibaut, comte de Champagne. — 16. Motion de Villehardoin et sa mission. Boniface de Montferrat se rend en France. — 17. Il accepte le commandement de l'armée. Sa visite à Citeaux.

§ III. DÉPART DES CROISÉS.

18. Les moines à la croisade. Le marquis voit Philippe de Souabe. Plan de ce dernier. — 19. Le comte Baudouin de Flandre. Sa piété, sa sagesse, son départ. — 20. Baudouin à Venise. Sa flotte à Marseille. Louis de Blois rejoint l'armée. — 21. Angoisses des croisés. Leur spoliation volontaire. Foulques de Neuilly meurt. — 22. Expédition contre Zara violemment imposée. Le vieux doge prend la croix. — 23. Croisés allemands. L'évêque d'Halberstad. L'abbé Martin. Le légat Pierre. — 24. Vaines réclamations. Départ de la flotte. Arrivée à Zara. — 25. La place demande à capituler. Noble conduite de Simon de Montfort. — 26. Prise et sac de Zara. Politique odieuse du doge. — 27. Le Pape proteste. Les Francs lui demandent pardon. Les Vénitiens biaisent.

§ IV. MARCHE SUR CONSTANTINOPLE.

28. Ambassadeurs du jeune Alexis. Leurs propositions acceptées, non par tous. — 29. Lettre d'Innocent aux Evêques de Soissons et de Troyes. Sa conduite invariable. — 30. Soffred élu patriarche de Jérusalem refuse. Les croisés à Corfou. — 31. Scission dans l'armée. Réconciliation touchante. La flotte prend la mer. — 32. L'archipel. La capitale de l'Orient. Résolution héroïque des croisés. — 33. Ravissant aspect de Constantinople. Ses fortifications. — 34. Victoire partielle. Message de l'empereur. Réponse des Francs. — 35. Avances inutiles. Vaincre ou mourir. Ordre de bataille. — 36. Les croisés s'approchent de la ville et campent à Galata.

§ V. CONSTANTINOPLE AU POUVOIR DES CROISÉS.

37. Les barons francs au pied des murs de Blachernée. Les Varangiens. — 38. Attaque simultanée par mer et par terre. Succès des Vénitiens. — 39. Lâcheté d'Alexis. Vain déploiement de forces. — 40. Disparition de l'usurpateur. Restauration d'Isaac l'Ange. — 41. Plénipotentiaires envoyés à l'empereur. Traité confirmé. — 42. Injurieuse défiance. La capitale de l'Orient. Sainte-Sophie. — 43. Richesses artistiques et décoratives de Constantinople. — 44. Alexis et les croisés écrivent au Pape. — 45. Quartiers d'hiver. Collisions fréquentes. Terrible incendie. — 46. Alexis s'éloigne des croisés, qui le mettent en demeure. — 47. La comtesse Marie de Flandre arrive en Syrie. Dissensions des chrétiens.

§ VI. EMPIRE LATIN EN ORIENT.

48. Les croisés de Syrie recourent à ceux de Constantinople. Situation de ces derniers. Le grec Murzufle. — 49. Frénésie des Byzantins. Double trahison de Murzufle. — 50. L'astucieux courtisan fait empereur. Mort d'Isaac et d'Alexis. — 51. Convention préalable entre les Vénitiens et les Francs. — 52. Premier assaut repoussé. Victorieuse énergie du second. — 53. Prise de

Constantinople par les croisés. Fuite de Murzufle. — 54. Pillage. Invectives de l'historien Nicétas. Exagérations byzantines. — 55. Reliques enlevées à Constantinople. Electeurs impériaux. — 56. Le comte Baudouin de Flandre premier empereur latin de Constantinople. — 57. Thomas Morosini élu patriarche. Zèle de l'empereur. Mort de Marie, sa femme.

§ I. INSPIRATION ET PRÉDICATION.

Croisade allemande. Simon de Montfort. État de la Palestine.

1. La précédente avait eu son épilogue, stérile et brillant, comme la croisade elle-même. L'empereur Henri VI, malgré ses belles promesses, au lieu d'écouter la voix de la religion et d'aller cueillir des palmes aux champs de l'Idumée, s'était contenté d'inonder de sang ceux de la Sicile[1]. Par un rafinement qu'on n'a pas assez remarqué, dans cette hideuse guerre le monstre employait les croisés, complices involontaires de son ambition, de son parjure et de sa barbarie. A la tête des Allemands partis pour la Terre-Sainte, avec quelques chevaliers français, marchait Henri-le-Jeune, fils aîné de ce vaillant et pieux Henri-le-Lion que Barberousse avait dépouillé de ses états, mais non de sa gloire : au poste de péril et d'honneur le tyran était remplacé par la victime. Là se trouvaient aussi Frédéric d'Autriche, Valeran de Limbourg, Hermann de Thuringe, Conrad de Moravie et le duc de Bavière. Nous avons déjà dit qu'à cette poignée de héros s'était adjoint Conrad, l'immortel archevêque de Mayence, avec un autre Conrad, chancelier de l'empire, évêque d'Hildesheim, plusieurs autres évêques. Après les exploits et les malheurs des croisés, la situation pouvait être considérée comme désespérée dans la Palestine. Bérouth et d'autres places fortes, enlevées au début avec tant d'entrain et de courage, étaient retombées au pouvoir des Sarrasins[2]. Au milieu de ces désastres apparaît Simon de Montfort, que nous rencontrons pour

[1] Les ravages exercés par le Teuton et ceux qui vont l'être par ses dignes lieutenants, réalisaient la lugubre prophétie par laquelle Hugo Falcandus avait terminé, peu d'années auparavant, sa remarquable histoire *Des calamités de la Sicile,* histoire que nous avons fréquemment citée.

[2] Cf. Reinhard, *Hist. de Chypre*, i, 139.

la première fois dans ces contrées orientales. N'ayant plus autour de lui que les débris de ce qui fut une armée, il sauve Tyr et Saint-Jean d'Acre. Avant de retourner dans sa patrie, se posant comme en état de continuer encore la guerre, il conclut une trève de six ans et stipule pour les chrétiens la liberté de visiter le Saint-Sépulchre. Montfort parti, ils ne pouvaient pas même franchir l'enceinte de leurs murailles sans s'exposer à tomber sous le glaive des musulmans. Les discordes intestines s'ajoutaient aux périls du dehors. Une lutte sanglante éclatait entre les Hospitaliers et les Templiers sur les derniers lambeaux de leurs anciennes possessions. Le roi de la petite Arménie, bien que catholique et récemment couronné par l'archevêque Conrad, était en guerre ouverte avec le prince d'Antioche. La désunion existait entre le patriarche de cette dernière ville et celui de Jérusalem, se disputant la juridiction sur des évêchés sans diocèse. Le comte de Tripoli, sur qui planait toujours l'accusation d'avoir trahi la cause sainte à la funeste bataille de Tibériade, refusait obstinément son concours au nouveau roi de Chypre, Aimeri de Lusignan, qui venait d'épouser Isabelle et d'être nommé roi de Jérusalem.

Sentiments du pape Innocent au sujet d'une nouvelle croisade.

2. Cet état déplorable pesait sur l'âme d'Innocent, mais sans ébranler ses espérances. Aussitôt après son élection, il conçut la pensée de délivrer à tout prix la Terre-Sainte ; ce fut l'objet capital de son invincible énergie et de sa prodigieuse activité. Un jour, laissant parler son âme dans une solennelle occasion, il s'était écrié publiquement à Rome : « Jésus Christ pleura sur Jérusalem ; il ne nous reste qu'à pleurer nous-mêmes sur la cité de Dieu. Quelle poitrine serait assez endurcie, quel cœur assez pétrifié pour ne pas donner un libre cours à ses larmes ? Qui ne gémirait sur le sort de cette cité que le sang divin a consacrée pour toutes les nations et tous les siècles. Le sacré parvis est désert, les voies de Sion pleurent encore, parce que nul ne se rend à ses solennités. Les ennemis de la religion triomphent[1]. » Ces gémissements et ces lamentations, il les exhale encore dans les lettres qu'il écrit aux évêques d'Orient,

[1] INNOCENT. III Sermo II. *De comm. Apostol.*

résidants ou pélerins, ainsi qu'aux princes engagés dans l'expédition sainte. En leur annonçant son élévation au Souverain Pontificat, il les exhorte à redoubler de vigilance et d'ardeur dans l'accomplissement de leur grande œuvre, leur suggère les moyens d'en amener le succès, et s'engage à s'y dévouer lui-même de tout son pouvoir, sans interruption et sans réserve. A travers les encouragements et les exhortations perce la leçon morale. « Voulons-nous, dit-il au patriarche de la ville sainte, que notre douleur soit remplacée par la joie, qu'à la désolation succède l'allégresse, faisons de notre cœur et de notre corps un autel où nous offrirons à Dieu nos pensées et nos actes. Si par une telle immolation nous ne tâchons pas d'apaiser son juste courroux, non seulement il ne nous sera point donné de conserver ce qui reste de son héritage et de repousser les attaques des ennemis, mais la chenille dévorera ce qu'aura laissé la sauterelle, la fin sera pire que le commencement. Dans le jeûne et les larmes, par les œuvres de la piété, par une charité non feinte, dans la contrition du cœur et l'humiliation de l'âme, revenons au Seigneur notre Dieu, qui toujours est plein de compassion et de miséricorde, dont la bonté surpasse notre perversité. »

Ses touchantes exhortations. Son but moral et religieux.

3. Il insiste avec force sur ce point capital : « Par la parole et l'exemple, ramenons à la vertu les peuples confiés à notre sollicitude : nous obtiendrons ainsi qu'ils n'abandonnent pas son héritage au pouvoir insultant des nations, de telle sorte qu'elles ne puissent pas se glorifier et dire : « Ce n'est pas Dieu, c'est notre main qui a réalisé toutes ces choses[1]. » Quant à nous, notre résolution la plus ferme, notre vœu le plus ardent, est de vous venir en aide, autant que le permettra celui dont nous attendons la lumière, et de travailler sans relâche à l'affranchissement de Jérusalem[2]. » Le nouveau Pape écrit dans le même sens et presque dans les mêmes termes à l'archevêque de Mayence. Il termine ainsi : « Je vous en conjure, au besoin je vous l'ordonne, prenez le bouclier de la foi, le glaive de la justice, le casque du salut, et combat-

[1] *Deut.* XXXII, 27.
[2] INNOCENT. III. *Epist.* I, 11.

tez avec un courage invincible les combats du Seigneur, vous appuyant sur le secours du Ciel et comptant sur notre aide. Nous en avons la persuasion ou plutôt la certitude, si vos cœurs sont purifiés, si vous mettez votre confiance non dans le nombre ou la force de vos armées, mais en Dieu seul, les Philistins seront dispersés par les Israélites, la cuirasse de Goliath ne sera pas à l'épreuve de la pierre lancée par la fronde de David. » Innocent lui-même attacha la croix sur la poitrine des deux cardinaux Pierre et Soffred, qu'il destinait à guider la croisade[1]. Peu de mois après, il écrivait à l'évêque Laurent de Syracuse, et à l'abbé Lucas de Sambucino : « L'Eglise n'a cessé et ne cesse de répandre des larmes; la voix entendue dans Rama n'est autre que celle de sa douleur et de sa détresse : elle a retenti, cette voix gémissante, jusqu'aux extrémités de l'univers, dans toutes les contrées de la terre, dès le moment où les nations, en punition de nos crimes, sont entrées dans l'héritage du Seigneur, ont profané son sanctuaire, réduit Jérusalem à l'état d'une pauvre cabane faite pour garder un verger; laissés sans sépulture, les corps des saints sont livrés aux oiseaux du ciel qui les disputent aux bêtes de la terre... » Il développe la même pensée et la présente sous les plus touchants aspects, en accumulant les textes de l'Ecriture.

Suite et conclusion du discours. Sages précautions.

4. Après cela le Pontife s'écrie : « Si les champions du Christianisme, les soldats enrôlés sous l'étendard de la croix, avaient eu moins de confiance en eux-mêmes et mieux compris la sublimité de leur mission ; s'ils avaient marché selon la loi du Seigneur, dans l'unique but de venger ses injures, un seul d'entre eux eût mis en fuite mille et dix mille ennemis. Comme la cire fond devant la flamme, comme la fumée est emportée par le vent, ainsi les infidèles se seraient dispersés en leur présence..... Et maintenant qui ne voudrait payer de sa personne, braver tous les dangers, s'exposer à la mort même, pour Celui qui nous a sauvés en mourant sur le Calvaire? Qui ne sacrifierait tous ses biens pour Celui qui nous les a donnés tous en nous donnant l'existence, qui

[1] *Gesta Innocent III.* cap. XLVI.

nous rend le centuple ici-bas et nous promet là-haut une récompense éternelle? Levez-vous donc, enfants de l'Église, levez-vous! d'une main prenez le bouclier, de l'autre saisissez le glaive; volez au secours de Jésus-Christ : lui-même vous enverra le sien du fond de son sanctuaire, des sommités de Sion[1]. » Le Pontife assure la rémission des péchés à quiconque acceptera la milice sainte, pourvu qu'il les confesse de bouche et de cœur. Celui que son âge ou ses infirmités empêchent de partir pour la croisade contribuera par ses dons à l'équipement des guerriers, à la fortification des villes, à l'entretien des veuves et des orphelins de la guerre sainte. Nul n'était délié de son vœu que pour les raisons les plus graves, et jamais sans une large compensation. Les ordres religieux, Clunistes, Cisterciens et Prémontrés, furent soumis par le Pape à fournir le cinquantième de leurs revenus; le clergé séculier devait y consacrer le quarantième. Pour dissiper tous les soupçons et confondre la malveillance, qui déja murmurait alors contre l'Eglise romaine, lui reprochant d'imposer aux autres de lourds fardeaux en s'épargnant elle-même, Innocent imposa le dixième aux cardinaux, et, non content d'accepter cette obligation pour son propre compte, il acquit à ses frais des vaisseaux de transport, dans le but d'approvisionner constamment la croisade[2]. Ses précautions allèrent plus loin : les sommes recueillies, au lieu d'être déposées dans le trésor pontifical, eurent pour gardiens et dépositaires deux chevaliers dignes de toute confiance, l'un de l'Hôpital, l'autre du Temple, et le patriarche de Jérusalem.

Activité prodigieuse d'Innocent. Son admirable lettre à Philippe Auguste.

5. Des évêques reçurent la mission d'aller à Pise, à Gênes, à Venise surtout, la plus importante des cités maritimes de l'Italie, pour obtenir qu'elles missent leurs navires à la disposition des croisés. Injonction fut faite à la dernière de ne plus fournir aux musulmans, sous prétexte de commerce ou par l'appât d'un gain, un objet quelconque pouvant leur servir dans leur résistance aux attaques des chrétiens. L'infatigable Pontife exhortait en même temps le duc André, frère du roi de Hongrie, à remplir l'engage-

[1] INNOCENT. III. *Epist.* I, 302; *Patrol. lat.* tom. CCXIV, col. 263-266.
[2] INNOCENT. III. *Epist.* I, 439; III, 47; VIII, 164.

ment contracté par leur père et renouvelé par lui de délivrer le Saint-Sépulcre, en mettant enfin un terme à de funestes dissensions. Portant son regard sur un point opposé du monde catholique, il sommait le comte de Toulouse et celui de Forcalquier d'expier leurs crimes, leur honteuse défection, leur entente avec les Albigeois, en volant au secours de la Palestine sous le glorieux étendard du salut. Sur un autre point encore, il mettait en œuvre tous les moyens pour persuader aux ducs de Souabe et d'Autriche de restituer l'exorbitante rançon extorquée par l'empereur Henri VI à Richard d'Angleterre, ne désespérant pas de relancer le Lion vers ses anciens champs de bataille[1]. Depuis son retour, sauf de rares trèves, celui-ci ne cessait de guerroyer contre Philippe de France; car les efforts d'Innocent remontent jusque-là. Il écrivait à Philippe : « Tenant ici-bas la place de Jésus-Christ, malgré notre insuffisance, dans la stricte obligation d'imiter son exemple et de marcher sur les traces de nos prédécesseurs, nous voulons rétablir la concorde, autant qu'il dépend de nous, entre les princes ne se souvenant pas qu'ils sont les enfants d'une même mère ; et ce devoir est d'autant plus impérieux que leurs discordes sont plus funestes à leurs propres intérêts, aux Eglises orientales, au peuple chrétien tout entier. La lutte fratricide qui se poursuit entre vous et le roi d'Angleterre, est une immeuse calamité pour la religion, un péril incessant pour les deux royaumes ; si les guerriers sont moissonnés, les églises livrées au pillage, les pauvres dispersés et mourant de faim ; si la ruine de Jérusalem se consomme, c'est vous et lui que nous devons en accuser : vous êtes les principaux coupables. Non-seulement vous n'aidez pas à la sainte expédition, mais encore vous empêchez les autres d'y prendre part. Or, c'est sur les hommes et les armes de vos états respectifs que le succès repose. Nous vous enjoignons donc, en vertu de notre puissance apostolique, de conclure immédiatement la paix, ou de négocier une longue trève, qui ne devra pas durer moins de cinq ans. Si deux mois s'écoulent sans que vous ayez fait droit à nos justes représentations,

[1] *Epist.* I, 230, 242, 328, 409.

nous n'hésiterons pas à jeter l'interdit sur vos domaines, avec le consentement unanime des cardinaux, nos conseillers et nos frères. Il nous répugne assurément de molester en quoi que ce soit la majesté royale, nous avons pour vous en particulier une tendre et paternelle affection ; sachez néanmoins que notre amour pour Dieu l'emporte sur le désir de vous plaire, et que le bien commun passe avant vos intérêts ou vos revers. Les raisons qui nous commandent, fils bien-aimé, dirigeront aussi votre conduite, nous en avons le ferme espoir. Loin d'opposer au Siége Apostolique la grandeur de la royauté, vous lui témoignerez une filiale obéissance ; il y va de votre honneur et de votre salut[1]. » Ce magnifique langage, Innocent l'adressait également à Richard ; il écrivait de plus à tous les archevêques, évêques et chefs d'ordres religieux, pour s'assurer leur concours dans l'exécution de la sentence, supposé qu'il fût réduit à la prononcer[2].

Pierre-le-Chantre. Foulques de Neuilly S a préparation

6. Pour ranimer le zèle des croisades et lutter contre la corruption des mœurs, Innocent fit appel à la prédication évangélique, ce grand ressort de rénovation et de progrès dans les sociétés chrétiennes. Sous le dernier pontificat s'était déjà révélé le prédicateur par excellence, l'homme de Dieu, le successeur de Pierre l'Ermite et de saint Bernard, un prêtre puissant en œuvres et en paroles : on a nommé Foulques de Neuilly. Ce n'est pas à lui cependant que s'adressa d'abord le Pape ; il se souvint d'un professeur de Paris, qui joignait à la science théologique, le don de persuader, la vie la plus édifiante, un absolu dévouement à la religion : c'était Pierre-le-Chantre. L'épiscopat avait paru devoir être la récompense de ses travaux et la continuation de son ministère ; son désintéressement et sa modestie, complices d'une opposition intéressée, venaient de le rejeter dans l'état monastique. S'il exerça la prédication, ce fut peu de temps et sans résultat mémorable : il s'éteignait bientôt après sa profession religieuse. A son lit de mort, il appela Foulques pour lui léguer sa mission, nul n'étant plus apte, déclara-t-il devant témoins, de remplir les intentions du Souverain Pon-

[1] INNOCENT. III. *Epist.* I, 355 : *Patr. lat.* tom. CCXIV, col. 329-332.
[2] *Epist.* I. 346, 348.

tife. Les succès obtenus déjà n'étaient pas sa seule garantie ; il savait par lui-même quels trésors de doctrine et de charité renfermait le cœur de l'humble prêtre. Celui-ci, comprenant ce qui manquait à son instruction, en même temps qu'à son éducation sacerdotale, mais ne renonçant pas à l'acquérir, s'était éloigné pour un temps de sa paroisse, et devint l'élève assidu du célèbre docteur. Il rentra dans la carrière avec une ardeur rajeunie, une autorité supérieure, un irrésistible entraînement. En prêchant la guerre contre les infidèles qui s'étaient emparés de Jérusalem, il la déclarait à tous les vices qui se déchaînaient parmi les chrétiens ; son zèle éclatait surtout contre le libertinage et l'usure. Il convertit à Paris un si grand nombre de femmes perdues qu'il dut fonder une maison de refuge pour les y réunir sous la direction des personnes les plus recommandables, ce qui constituait un double bien pour la société[1]. Chose plus rare encore, ce furent les étudiants et les bourgeois qui le secondèrent de leur bourse dans cette pieuse fondation. Telle est l'origine de l'abbaye de saint Antoine dans le faubourg qui porte encore ce nom.

Ses courses apostoliques. Ses collaborateurs.

7. De la capitale, il fut appelé dans les provinces et jusque dans les pays étrangers. La renommée de Foulques et des prodiges qu'il opérait étant parvenue à Rome, Innocent s'empressa de lui transmettre les pouvoirs les plus étendus avec les plus magnifiques éloges ; il lui donna spécialement le droit de s'adjoindre des auxiliaires, en se concertant avec le cardinal Pierre de Capoue, légat apostolique en France : les religieux, comme les prêtres séculiers, étaient dans l'obligation et se faisaient un honneur de marcher sous ses ordres. Le premier de ses collaborateurs, celui qui retraça le mieux les exemples du maître, fut Pierre de Rosny. On vit se ranger à sa suite les illustrations de l'Université, des hommes éminents par leur science, tels que Robert Courçon, et puis Etienne Langton, l'un et l'autre destinés aux honneurs du cardinalat, heureux de se faire les disciples de Foulques, après avoir été ses pro-

[1] Villehardoin n'hésite pas à déclarer que Foulques avait le don des miracles et possédait toutes les qualités d'un saint. *Conquête de Constantinople.* § 2. Edition de Paris, 1657, Imprimerie royale.

fesseurs. L'Eglise eut rarement à son service, dans un but et sur un point déterminés, une aussi vaillante légion de missionnaires. Presque tous l'emportaient sur le chef par la pureté du langage et le charme de l'élocution ; aucun n'égalait son éloquence, n'exerçait un même empire sur les cœurs. Il soulevait les masses et devenait chaque jour l'instrument de conversions sans nombre. Il agissait sur les grands avec la même efficacité que sur le peuple. La sainteté de sa vie compensait largement les incorrections de sa parole ; ces incorrections ajoutaient même un attrait à la puissance du discours. « Allons entendre maître Foulques, disaient les lettrés, les étudiants et les nobles, c'est un autre Paul. » Avant de se dérober aux enthousiasmes de la capitale et de se livrer, « débiteur de tous [1], » à ses pérégrinations apostoliques, il envoya plusieurs de ses collaborateurs en diverses contrées. Quelle que fût leur réputation personnelle, c'est à son nom surtout qu'ils durent le respect et la confiance dont on les honora. Eustache d'Ely partit pour l'Angleterre et ne parvint pas sans un persévérant labeur à secouer le flegme britannique. Le moine Harlain, appartenant à l'abbaye royale de Saint-Denis, se rendit en Bretagne ; il excita chez les habitants de cette terre essentiellement catholique, un tel degré d'exaltation que beaucoup partirent avec lui pour l'Orient, comme l'avant-garde perdue de la future croisade.

§ II. ENTHOUSIASME RELIGIEUX ET CHEVALERESQUE.

8. Avec son fidèle compagnon Pierre de Rosny, Foulques parcourut la Normandie, la Flandre, le Hainaut, la Bourgogne, les bords du Rhin et la Champagne, accueilli partout comme un divin messager. Dans la première de ces provinces, parmi d'éclatants succès et de véritables triomphes, il eut à subir les persécutions et les insultes qui sont la suprême consécration de l'apostolat. Les passions ne désarmaient pas toujours devant l'apôtre : Caen et Lisieux remplacèrent pour le nouveau Paul Iconium et Listres. Le

Foulques arrive en Champagne Tournoi d'Aicris. L comte Thibaut

[1] *Rom.* -, 14.

roi Richard dédaigna ses exhortations. « Si vous ne faites la paix avec le roi de France, lui dit un jour le saint, si vous demeurez sourd à la voix plaintive de l'Eglise, l'un de vous deux descendra bientôt dans la tombe. » Le fier monarque sourit ; au bout de quelques semaines, la prédiction était réalisée. Au printemps de l'année 1199, Foulques était dans les Ardennes. Or le château d'Aicris allait devenir le théâtre d'un magnifique tournoi donné par le comte Thibaud de Champagne[1], qui n'avait alors que vingt-deux ans, maître en fait d'armes et de poésie, l'un des troubadours les plus renommés de l'époque, seigneur suzerain à qui dix-huit cents chevaliers bannerets rendaient hommage. Les liens de parenté qui l'unissaient aux rois de France et d'Angleterre, de Navarre et de Jérusalem, augmentaient encore son prestige. Tout annonçait la plus brillante réunion : Foulques s'y rend[2]. A sa présence, les joûtes commencées sont suspendues. Acteurs et spectateurs gardent un profond silence ; la voix du prédicateur retentit au milieu de l'immense assemblée : il peint avec des paroles enflammées et d'abondantes larmes les malheurs de Jérusalem, la captivité du Saint-Sépulcre, les périls imminents de la religion dans ces mêmes contrées où le sang d'un Dieu lui donna naissance ; il montre aux guerriers d'Occident l'éternel déshonneur qui pèsera sur eux, s'ils ne savent pas revendiquer le glorieux héritage de leurs pères, en renouvelant leurs exploits. En Palestine les attend une immortelle renommée, la plus belle couronne qui puisse briller au front d'un chevalier chrétien. — Cette jeunesse héroïque, dont la foi nourrit les généreuses émotions, répond par un cri d'enthousiasme et demande immédiatement la croix. Si dans le nombre il en est qui semblent hésiter encore, que les liens du sang ou de l'intérêt, de la famille ou de la patrie, font chanceler devant une telle résolution, les dames et les damoiselles présentes au tournoi les excitent elles-mêmes : plusieurs s'offrent à marcher avec eux leur donnant l'exemple du courage.

[1] VILLEHARDOUIN, *Conqueste de Constant.* § II, III.

[2] RIGORD. *Gest. Philipp. Aug.* cap. XLII ; — GUNTHER. *Hist. Constant.* — JAC. DE VITRI. *Hist. occid.* — ROBERT. ALTISSIOD. *Chron.* ad annum 1199.

9. Thibaud le premier s'enrôle sous l'étendard sacré ; une mort prématurée ne lui permettra pas de cueillir aux champs Iduméens les palmes promises. Louis de Blois, ayant à peine cinq ans de plus que lui, ira retrouver les traces de son père, mais ne reverra jamais le sol natal. Les comtes Gauthier et Jean de Brienne se présentent à leur tour ; l'un rencontrera la gloire et la tombe en Italie, l'autre une couronne impériale en Orient. Puis viennent les frères Rainaud et Bernard de Montmirail, deux Joinville, les oncles du futur historien de saint Louis ; Manassé de Lille, Macaire de Sainte-Menehould, Renaud de Dampierre, Milo de Brabant, qui savait allier l'habileté du diplomate à la bravoure du chevalier ; Gauthier de Cardonville, Pierre de Brayeguet et son frère Hugues, qui ne sera pas moins admiré des Grecs que de ses compatriotes ; Guillaume de Montpellier, dont la sagesse lui méritera l'administration du royaume de Chypre. Nous nommons seulement les principaux de ceux qui s'illustreront dans cette nouvelle croisade, ou qui s'étaient déjà signalés par leur valeur. A ce titre, impossible de passer sous silence Simon de Montfort, le modèle de la vertu chevaleresque, heureux d'aller une seconde fois, avec de pareils frères d'armes, dans ce lointain pays, dans cette terre des miracles, où venaient de se manifester son énergie, sa valeur et sa prudence ; Godefroi de Villehardouin, maréchal de Champagne et plus tard de Romanie, dont la plume retracera l'expédition qu'il servait de son épée. Deux évêques prirent aussi la croix, Garnier de Langres et Nivelon de Soissons. Dans les domaines particuliers du roi de France, nous devons citer Enguerrand de Boves et son homonyme de Mauvoisin, que nous verrons reparaître avec tant d'éclat à Bouvines, le jeune Gui de Coucy, et son oncle Matthieu de Montmorency, qui possédait une telle réputation d'héroïsme que nul chevalier n'osait se mesurer avec lui, et que Richard Cœur-de-Lion lui-même se vantait d'avoir joûté sans désavantage avec le héros français [1]. Le souffle des croisades était donc ranimé par le zèle sacerdotal, mais non

La croisade acclamée. Première légion.

[1] Il se vantait même de l'avoir désarçonné : « Nos cum una lancea prostravimus Matthæum de Montemorici. » Mais nous savons son orgueil et sa jactance RIMER. Act. I, 31.

d'une manière assez rapide ni dans d'assez vastes proportions, au gré du Pontife qui présidait aux destinées de l'Eglise universelle. Il fallut ajourner le départ des croisés.

Les Flamands prennent la croix à l'exemple de leur comte.

10. Le jour des cendres de l'année suivante, Baudouin, comte de Flandre et de Hainaut, beau-frère du comte de Champagne par sa femme Marie, et de Philippe-Auguste par la défunte Isabelle, sa sœur, prononça dans l'église de Saint-Donatien à Bruges le vœu solennel de marcher à la conquête de la Terre-Sainte. Rien n'avait pu l'ébranler dans sa résolution : ni l'attrait d'une puissance qui s'étendait sur tant de populeuses cités et de riches provinces, ni l'affection dont l'entouraient à l'envi les nobles et les bourgeois, ni le tendre amour qu'il portait à ses deux filles, privées en même temps des soins maternels, sa femme voulant participer à la croisade. On a dit qu'il craignait le ressentiment du roi de France son suzerain, pour avoir embrassé contre lui la cause des rois d'Angleterre : mais un traité de paix était intervenu l'année précédente. Il n'est pas douteux que la signature royale n'égalait pas comme garantie la protection dont le Pape couvrait les possessions des croisés pendant leur absence ; mais aucun intérêt personnel, aucune considération égoïste n'altérait la pureté de son dévouement. Malgré quelques emportements de jeunesse, qu'il voulait sans doute expier, il professait pour l'Église le plus absolu respect : il était chrétien sincère autant que brave et loyal chevalier. Son exemple entraîna la noblesse flamande et celle des états voisins. Ses deux frères, Henri et Eustache, son cousin Thierri, plusieurs autres membres de sa famille parurent au premier rang ; puis se présentèrent Jacques d'Avesnes, qui partait pour la seconde fois comme Simon de Montfort : puis encore Hugues de Saint-Pol, Guillaume et Cunon de Béthune ; Pierre d'Amiens, Nicolas de Mailly, Jean de Nesle, Reiner de Tritt, le comte de Boulogne et sa femme[1], dont l'engagement fut estimé peu sérieux. A ceux dont le serment était sans arrière-pensée, se joignirent Ives de Laval, Godefroi du Perche, Almeric de Villeroy, le fils du comte de Beaumont. L'Aqui-

[1] VILLEHARDOUIN, *Conqueste de Constant.* § VIII-X.

taine fournit quelques lances, bien qu'elle restât en dehors du mouvement ; le comte Alphonse de Bayonne promit de partir avec ses deux fils. Dans la haute Italie, deux hommes considérables parurent compenser le petit nombre des adhésions : le comte de Malespina d'abord, le marquis de Montferrat ensuite. Ebranlées par la parole et l'autorité d'un saint religieux nommé Martin, les provinces Rhénanes donnèrent aussi leur contingent.

Assemblée de Compiègne. Délégnés nommés.

11. Les seigneurs de France se réunirent à Soissons, en vue d'arrêter les dernières mesures et de fixer l'époque du départ ; mais ils ne s'y trouvèrent pas en assez grand nombre. On convoqua donc une nouvelle assemblée, qui devait se tenir à Compiègne. Jamais, depuis Clermont et Vézelay, pareille réunion d'hommes de guerre, barons et chevaliers, sans compter les dignitaires eccélsiastiques, n'avait eu lieu ; la croix rouge brillait sur toutes les épaules. On commença par délibérer sur les moyens de se procurer l'argent nécessaire pour cette lointaine expédition, et puis sur le chemin qu'il faudrait adopter. Celui de terre fut estimé le moins favorable, soit à cause de la longueur et des difficultés, soit par les dispositions hostiles des Bysantins à l'égard de semblables entreprises. On choisit donc la voie de mer ; et les trois principaux chefs de la croisade nommèrent chacun deux ambassadeurs, pour traiter avec une ville maritime et frêter les vaisseaux dont on avait besoin. Thibaud de Champagne désigna Godefroi de Villehardouin et Milo de Brabant; Baudouin de Flandre choisit Alain de Machicoux et Cunon de Bétune ; Louis de Blois leur adjoignit Jean de Friaise et Gauthier de Goudenville. Voyant approcher le moment où son œuvre capitale allait enfin s'accomplir, le Pape écrivait lettre sur lettre pour soutenir le courage des uns, secouer la torpeur des autres et donner aux forces coalisées une dernière impulsion. La France étant sous les coups de l'interdit à raison du divorce, il permit la célébration de l'office divin pour les croisés seuls, en excluant toutefois le son des cloches, la pompe des cérémonies et les chants sacrés. Il adopta les plus sages mesures en faveur des Juifs, toujours menacés dans de telles circonstances, quand l'argent, qu'ils soutiraient aux chrétiens par une usure incessante, devenait si nécessaire à ces derniers ;

mais il ordonna la restitution immédiate des sommes extorquées par la fraude ou la contrainte, et la suspension de tout intérêt durant le temps de la croisade[1]. Aux croisés furent interdits les amusements frivoles, les repas somptueux, les riches étoffes et les vains ornements, ce luxe et cette mollesse qui mènent à la corruption des mœurs, et qui dans les expéditions précédentes avaient eu de si funestes résultats. Rien n'échappait à sa sollicitude; il embrassait d'un coup d'œil souverain les détails et l'ensemble : il alla jusqu'à prohiber les tournois sous peine d'excommunication, pendant au moins cinq ans.

Cités maritimes de l'Italie. Venise.

12. Les commissaires nommés par les chefs de la croisade s'étaient mis en chemin ; ils allèrent frapper aux portes de Gênes et de Pise, qui refusèrent leur coopération, en s'accusant réciproquement d'être la cause de ce refus par suite de leurs interminables guerres. En réalité, leur puissance était bien amoindrie ; c'est à Venise qu'appartenait désormais l'empire des mers orientales, avec la part du lion dans le commerce de ces contrées. La marine Sicilienne, si florissante sous les princes normands, avait comme disparu à l'extinction de cette dynastie. Pour d'autres raisons, celle de Constantinople avait depuis longtemps subi le même sort. La fiancée de l'Adriatique s'était prodigieusement enrichie, parmi tant de décadences et de ruines. On eût dit que la réconciliation de l'empereur avec le Pape, la soumission du pouvoir temporel au pouvoir spirituel, naguère effectuée dans sa basilique de Saint-Marc, était devenue pour elle la source des plus abondantes bénédictions. Avec cette époque coïncident l'essort de ses prospérités et l'étonnant succès de ses entreprises. Elle pouvait à son gré diriger sur un point quelconque du Levant des flottes de deux ou trois cents navires. Longtemps elle avait eu le monopole à peu près exclusif des marchés de Bysance ; elle y possédait même plusieurs rues dans le quartier qui touchait au port ; et ces privilèges s'étaient étendus à plusieurs autres villes de l'empire. C'est l'empereur Calojean qui les avait concédés aux Vénitiens, dans le but d'assurer à la vieille puissance des Grecs,

[1] INNOCENT. III. *Epist.* II, 302 ; IX, 150.

minée par sa corruption intérieure plus encore que par les ennemis du dehors, la fidèle alliance et le vigoureux secours de la jeune république [1]. Ce plan en partie ruiné sous Manuel son fils, dont l'astuce égalait l'imprévoyance, et complétement renversé sous le sanguinaire Andronic, qui fit massacrer les Vénitiens résidant à Constantinople pour mieux s'emparer de leurs trésors, fut repris ou plutôt imposé sous le faible Isaac L'Ange, puis abandonné de nouveau sous le perfide Alexis, frère de ce dernier, avec un rare surcroît de spoliations et d'insultes. Quand arrivèrent les délégués français, la république avait pour doge Henri Dandolo, vieillard plus que nonagénaire, mais qui ne semblait avoir rien perdu de son courage et de son activité. Il était presque aveugle, tout-à-fait, disent même quelques historiens ; et cela datait d'une ambassade qu'il avait remplie sous le doge Sébastien Zani. Pour le punir de son inflexible résistance, l'empereur Manuel avait fait tenir, ou peut-être tenu lui-même, un plateau brûlant devant les yeux de l'intrépide ambassadeur. La vengeance couvait toujours dans le cœur du doge, moins à cause de son infirmité que de l'outrage fait à Venise.

Accueil fait aux délégués. Conditions stipulées par le mercantilisme.

13. Le haut magistrat accueillit les délégués avec distinction, sans se départir toutefois d'une prudente réserve. Ils remirent à Dandolo les chartes scellées dont ils étaient porteurs et lui demandèrent une audience pour exposer l'objet de leur mission. « Les seigneurs qui vous envoient, leur répondit-il, sont assurément au nombre des princes les plus éminents parmi ceux qui n'ont pas la couronne royale. Que nous veulent-ils ? — Notre message est de nature à ne pouvoir être développé que devant le Conseil. — Le Conseil s'assemblera dans quatre jours. » A l'heure dite les nobles ambassadeurs trouvèrent le doge entouré de ses conseillers, dans une magnifique salle de ce palais destiné par la république à manifester sa grandeur, à s'honorer elle-même dans la personne de son chef. L'un des chevaliers français prit alors la parole : « Gracieux Sire, nous sommes dépêchés vers toi par les barons qui viennent,

[1] MARINI, *Stor. del commerz. Venet.* IV, 10.

de jurer la croisade, pour venger l'insulte faite au Christ, délivrer le Saint-Sépulcre et conquérir Jérusalem, si Dieu daigne le permettre. Sachant que nulle autre cité n'a sur mer le même pouvoir que la vôtre, ils vous prient au nom de Dieu d'avoir pitié de la Terre-Sainte. Embrassez avec eux la même cause, et fournissez-leur le nombre de vaisseaux nécessaires pour passer en Orient. — A quelle condition? observa le doge. — Aux conditions que vous proposerez vous-même, pourvu qu'elles nous mènent promptement au but[1]. — La demande est importante et d'un intérêt majeur; nous vous rendrons réponse dans une semaine. » Le délai parut long; inutile de dire si les ambassadeurs furent là le huitième jour. Dandolo leur parla de la sorte : « Voici ce que nous avons avisé, sauf l'approbation ultérieure du grand conseil et celle des citoyens : Venise tiendra prêtes assez de galères pour transporter en Asie quatre mille cinq cents chevaux, autant de cavaliers, le double de servants d'armes et vingt mille fantassins, avec des provisions abondamment suffisantes pour neuf mois. Les croisés paieront à la république quatre marcs d'argent par cheval, deux par homme, en tout quatre-vingt-mille marcs. Les paiements seront effectués aux époques suivantes : quinze mille marcs le 31 juillet de cette même année, dix mille à la Chandeleur, et le reste au mois d'avril de l'année prochaine. Nous équiperons de plus à nos frais cent cinquante navires montés par nos marins, afin de coopérer à cette glorieuse entreprise ; mais il sera stipulé que les conquêtes seront loyalement partagées[2]. »

Le traité conclu ratifié par le peuple de Venise.

14. Il est aisé de voir dans ces propositions l'esprit intéressé d'une république commerçante, qui ne perdait de vue ni ses avantages pécuniaires, ni la possibilité d'un agrandissement, sous l'apparence, ou même avec la sincère intention de participer au mérite et de concourir au résultat général de l'expédition chrétienne. Après une nuit passée dans de pénibles réflexions, en face des lourdes charges qu'ils allaient assumer, les députés signifièrent leur acceptation pure et simple ; le doge leur répondit qu'il allait immédiatement

[1] VILLEHARDOUIN, *Conq. de Constant.* § XII, XIII.
[2] *Ibid.* § XIV.

en délibérer avec les siens, selon les formes traditionnelles. Du conseil des Dix il fallait passer à celui des Quarante, auxquels furent adjoints cent citoyens d'abord, puis deux cents, enfin mille ; et le doge fut assez heureux pour amener ces assemblées successives à donner leur assentiment. Il réunit alors le peuple dans la basilique de Saint-Marc, et pria les nobles étrangers de venir parler eux-mêmes à cette multitude qui devait prononcer en dernier ressort. Ils ne manquèrent pas de s'y rendre, et tous les regards se portèrent sur eux dès leur entrée dans la basilique. C'est Godefroi de Villehardouin qui fut l'interprète de l'ambassade : « Seigneurs et bourgeois vénitiens, dit-il, les plus grands barons de France nous envoient auprès de vous ; ils implorent votre secours pour leur sainte entreprise, vous conjurant par tout ce que vous avez de plus cher, par votre religion et votre gloire, d'avoir pitié de Jérusalem, qui gémit dans l'esclavage. Ils veulent briser son joug et lui restituer sa couronne ; mais ils ne le peuvent pas sans le concours de votre puissance, si vous ne les transportez et ne les accompagnez au-delà des mers. Peuple magnanime, lève-toi, marchons ensemble à la conquête du ciel. Nos chefs et nos frères nous ont enjoint de tomber à vos pieds, pour solliciter votre assistance ; et de ne point nous relever que vous ne nous ayez octroyé notre requête[1]. » A ces mots, les six chevaliers se prosternèrent, poussant des gemissements et versant des larmes ; ce que voyant, le doge et le peuple étendirent les mains et crièrent d'une voix unanime : « Nous l'octroyons, nous l'octroyons ! » L'agitation et le bruit étant calmés, le vieux Dandolo monte à la tribune de porphyre, d'où l'on ne parlait jamais que dans les occasions les plus solennelles. « Reconnaissez, mes enfants, s'écria-t-il, l'honneur dont Dieu vous rend dignes, l'œuvre à laquelle vous êtes associés : les hommes les plus vaillants de la terre vous ont choisis pour compagnons dans la plus glorieuse des entreprises. Arrachons avec eux l'héritage du Seigneur aux mains des infidèles, et scellons à jamais l'honneur de notre patrie ! »

[1] *Ibid.* § xv.

Approbation et réserves du Pape. Mort de Thibaut, comte de Champagne.

15. On rédigea sur l'heure les diplômes du traité, et les deux parties jurèrent sur l'Evangile d'en observer fidèlement les clauses sous la réserve cependant qu'elles seraient approuvées par le Pape. Ce fut un bonheur pour Innocent de ratifier ces conventions ; mais, connaissantla république de Venise,et comme pressentant ce qui devait arriver, il recommanda vivement aux croisés de marcher droit à la Terre-Sainte et de n'attaquer en route aucun peuple chrétien, à moins qu'on n'essayât de leur barrer le passage ; et dans ce cas, fallait-il encore s'en rapporter au légat apostolique. Les Vénitiens ne surent pas dissimuler leur déplaisir, à la vue de cette restriction. Quoique les délégués des princes eussent aperçu ce mécontentement et ne fussent pas sans inquiétude, leur loyauté ne se démentit pas. Avant de partir, ils remirent au doge deux mille marcs qu'ils avaient empruntés à la banque du Rialto. Ils se séparèrent à Plaisance, les uns pour aller tenter un dernier effort auprès de Pise et de Gênes, les autres pour retourner directement dans leur patrie. Parmi ces derniers était le maréchal de Champagne. « En passant le mont Cenis, dit-il, je rencontrai le comte Gauthier de Brienne, qui se rendait en Sicile avec plusieurs nobles chevaliers tous engagés dans la croisade. Je leur exposai le résultat de notre mission ; leur entreprise me paraissant contraire à leurs vœux, je leur en témoignai mon étonnement et ma peine. — Nous prenons les devants, me répondirent-il, nous n'avons garde d'oublier la Terre-Sainte. Au jour déterminé, nous vous rejoindrons à Venise, pour le départ général. Comptez sur notre parole. Il en advint autrement, ce qui fut grand dommage, car ils étaient pieux et vaillants[1]. » La tristesse dans l'âme, le maréchal s'éloigna faisant bonne diligence ; dans le courant de Mai, il arrivait à Troyes en Champagne, où l'attendait un sujet de douleur bien plus grave encore. Son seigneur, le comte Thibaud, était dangereusement malade ; mais la nouvelle du traité conclu ranima ses forces épuisées. Il se fit amener son cheval de bataille, se leva de son lit, revêtit son armure et courut à travers champs, comme s'il guerroyait déjà dans

[1] *Ibid.* XVIII.

la Palestine. Son mal empira, sa dernière heure était proche ; en peu de jours, « il fit sa devise et son lai, » chargea Renaud de Dampierre d'accomplir son vœu, mit ordre à ses affaires, donnant une partie de son argent pour les frais de l'expédition, distribuant l'autre à ses valeureux compagnons d'armes ; « et plus oncques il ne chevaucha[1]. » Mourant à la fleur de l'âge, il laissait d'immenses regrets, en trompant de magnifiques espérances. Aucun prince n'avait obtenu plus d'affection pendant sa vie, ni fait couler plus de larmes à sa mort. Il fut enseveli dans l'église de Saint-Étienne, monument que son père avait fait élever à Troyes et dans lequel il reposait. Une épitaphe poétique rappelait ses vertus, son zèle pour la croisade, sa réception dans la céleste Jérusalem, pour avoir tant désiré la Jérusalem terrestre[2].

Motion de Villehardouin et sa mission. Boniface de Montferrat se rend en France.

16. Par la mort de Thibaud, la croisade restait décapitée ; il fallait nécessairement trouver un chef capable par sa valeur et son expérience de mener à bonne fin la grande expédition, et digne par son rang de commander à cette brillante chevalerie. Aussitôt après les funérailles, Matthieu de Montmorency, Godefroi de Joinville, Simon de Montfort et le maréchal de Champagne, représentant le conseil supérieur, s'en allèrent trouver le duc de Bourgogne, Eudes, et lui dirent : « Tu vois le malheur qui nous est arrivé par le décès de notre comte ; prends la croix, marche à notre tête ; nous te remettrons tout l'argent qu'il a laissé dans ce but, et nous jurerons sur l'Évangile de t'obéir loyalement, sans hésitation et sans réserve, comme nous lui eussions obéi. » La perspective ne sourit nullement au prince, et le naïf historien ajoute : « Il refusa tout à plat. Or sachiez qu'il eût pu mieux faire. » Thibaud de Bar, cousin du défunt, auquel ils s'adressèrent ensuite, opposa le même refus à la même proposition. Ils convoquèrent alors leurs compagnons pour une assemblée générale, qui se tint à Soissons dans la première semaine de Juillet. Là se rendirent les comtes de Blois, de

[1] *Ibid.* XIX.

[2] Cette pensée se trouve exprimée dans le vers suivant, non sans précision ni sans grâce :

« Terrenamquærens, cœlestem reperit urbem. »

Flandre, de Saint-Pol et du Perche, avec beaucoup d'autres chevaliers d'un rang inférieur. La délibération flottait dans l'incertitude, quand Villehardouin éleva la voix : « Sires barons, leur dit-il, j'aurais à vous communiquer une idée, si cela pouvait vous plaire. Le marquis Boniface de Montferrat compte parmi les hommes les plus valeureux et les plus expérimentés en fait de guerre. Si vous lui proposiez de se joindre à nous, de venir en deçà des Alpes, d'accepter le commandement de notre armée? Il est d'une race qui n'a pas ménagé son sang pour l'honneur de la religion dans les champs de la Palestine. Les liens de parenté qui l'unissent à la famille impériale de Bysance peuvent nous aplanir les voies et nous amener d'utiles auxiliaires. Qu'en pensez-vous[1]? » Les barons approuvèrent, et des messagers furent envoyés au marquis. Leur offre l'émut jusqu'au fond de l'âme ; l'amour des combats et le désir de la gloire auraient suffi pour le déterminer ; mais les grâces accordées par l'Eglise parlèrent encore plus haut à son cœur de chrétien. Il n'hésita pas à partir pour la France. A lui s'étaient joints le jeune Thomas de Savoie, le comte de Saluce et l'abbé Augier de Locedio.

Il accepte le commandement de l'armée. Sa visite à Cîteaux.

17. Avant d'entrer en conférence avec les barons croisés, Boniface rendit visite au roi Philippe-Auguste, dont il était le cousin, voulant obtenir son adhésion complète, quand il allait se mettre à la tête de ses vassaux. Dès que les soldats pèlerins eurent appris l'arrivée du marquis en Champagne, beaucoup n'attendirent pas une convocation et se portèrent à sa rencontre. Il fut convenu qu'une grande réunion se tiendrait dans l'abbaye de Notre-Dame à Troyes. Tous alors renouvelèrent leur prière, à genoux, les yeux mouillés de larmes. Le marquis s'agenouillant à son tour, avec une émotion non moins vive, déclara que leurs désirs étaient exaucés, que leur cause serait à jamais la sienne. Sur-le-champ l'évêque de Soissons, maître Foulques de Neuilly et deux abbés cisterciens le conduisirent à la cathédrale, reçurent son serment, puis attachèrent la croix sur son épaule. Les chevaliers lui remirent l'argent dont Thibaud

[1] VILLEHARDOUIN, *Conq. de Constant.* § XXI.

les avait faits dépositaires ; et Boniface prit congé d'eux, en leur disant : « Beaux sires, tenez-vous prêts ; j'irai vous rencontrer à Venise[1]. » En repartant, il traversa la Bourgogne et fit halte à Citeaux où se tenait en ce moment le chapitre général de l'Ordre. Cette réunion avait attiré dans la célèbre abbaye beaucoup de seigneurs laïques. Le nouveau Bernard, l'infatigable promoteur de la Croisade, était accouru ; ce vrai pêcheur d'hommes venait une fois de plus lancer son filet : la pêche ne fut guère moins heureuse que dans les précédentes occasions. Parmi les nombreux chevaliers que son ardente parole entraîna sous la bannière sacrée, signalons les frères Odon et Guillaume de Chamlite, Aimon et Gui de l'illustre maison de Pesmes, tous gentilhommes bourguignons ; le comte Laval de Provence, Hugues de Coligny, Gui de Vésine et l'évêque Gautier d'Autun. Séance tenante, ils demandèrent pour compagnons de leur périlleux voyage l'abbé Gui de Veaux-Cernay, un prêtre dont le renom était déjà grand et qui devait si bien le justifier dans la suite. Les supérieurs cisterciens, en accordant aux croisés ce précieux auxiliaire, lui adjoignirent trois autres abbés, la règle de leur ordre ne leur permettant jamais d'accomplir seuls une mission quelconque[2].

§ III. DÉPART DES CROISÉS.

Les moines à la croisade. Le marquis vont Philippe de Souabe. Plan de ce dernier.

18. Le devoir des religieux qui prenaient part à ces démonstrations guerrières n'était nullement de prendre part aux combats, comme l'ignorance le suppose, et comme l'insinuent de prétendus historiens ; l'œuvre qu'ils avaient à remplir ne les éloignait pas de leur vocation et rentre dans l'essence même du sacerdoce : ils relevaient les courages abattus, entretenaient les saints enthousiasmes, corrigeaient ou prévenaient les passions capables de déshonorer et de ruiner leur noble entreprise. C'était un élément moral et vivificateur qui ramenait incessamment la chevalerie aux inspirations de

[1] Cf. Muratori. *Annal. Ital.* tom. X, pag. 163-201.
[2] Holsten. *Codex regul. monast.* II, 110.

son origine, en lui montrant le but de ses exploits. Avant de quitter le monastère où respirait le pur esprit du christianisme, le marquis de Montferrat demanda vivement aux religieux le secours de leurs prières et s'agenouilla pour recevoir leur bénédiction. Puis il s'achemina vers l'Allemagne, ne voulant pas rentrer dans ses états sans avoir vu Philippe de Souabe, dont il était le neveu par sa mère Sophie, fille de Barberousse. Le duc avait épousé la fille de l'empereur d'Orient, Isaac L'ange ; et maintenant il avait pour hôte son beau-frère Alexis, une sorte de César bysantin, que pour cette raison Villehardouin appelle le « Varlet de Constantinople ». Par une de ces révolutions de palais toujours si fréquentes sur le Bosphore, un autre Alexis, frère d'Isaac, s'était emparé du trône, après avoir eu la barbare et traditionnelle précaution d'arracher les yeux à son frère, qu'il tenait dans un sombre cachot avec l'héritier légitime. Mais, trompant la vigilance des gardiens, le jeune homme s'était enfui de prison et réfugié dans l'Occident. Philippe de Souabe caressait l'idée d'amener une restauration par le moyen de la croisade. Il ne manqua pas de la communiquer au marquis de Montferrat. La perspetive d'une alliance avec cet empire d'Orient qui tant de fois avait fait échouer de semblables entreprises plaidait en sa faveur. Exercer un grand acte de justice à Constantinople lui paraissait la meilleure condition pour arriver à la conquête de Jérusalem. Par un détour habile, et de plus en parfaite harmonie avec leur esprit chevaleresque, les croisés marcheraient plus directement à leur but. Le marquis se laissa séduire, et d'autant mieux que sa famille pouvait réclamer une part dans l'héritage des Comnènes[1], il remercia le duc et se rendit à Rome, pour soumettre au Pape ce nouveau plan. Telle n'était par la pensée du Pontife, qui ne voulait pas mêler à la sainte expédition des intérêts étrangers, pour qui d'ailleurs toute guerre entre peuples chrétiens était une guerre plus que civile, *plus quam civilia bella*.

[1] Il était fils de Guillaume IV, ce marquis de Montferrat qui s'était prononcé pour Barberousse contre la Lombardie ; son frère, nommé Renier, avait épousé une fille de Manuel Comnène et reçu en dot la principauté de Thessalonique. Conrad de Montferrat, l'un des héros de la troisième croisade, qui disputa le royaume de Jérusalem à Gui de Lusignan, était également son frère.

Le comte Baudoin de Flandre. Sa piété, sa sagesse, son départ.

19. Au printemps de l'année suivante, 1202, un mouvement extraordinaire régnait en France et dans les contrées du Nord, annonçant le prochain départ des croisés pour la Terre-Sainte ; les préparatifs n'étaient nullement ralentis par les angoisses imminentes de la séparation. « Moult larmes furent plourées ; » mais dames et damoiselles mettaient la main à l'équipement des guerriers avec un généreux enthousiasme. On ne se préoccupait pas seulement de ceux qui se disposaient à quitter leur patrie pour le dangereux et lointain pèlerinage ; on avait encore soin de pourvoir à la sécurité des personnes restées sans leurs protecteurs naturels dans la demeure paternelle. Il est vrai que l'Église les couvrait de sa sollicitude et de sa protection. Le comte Baudouin de Flandre avait érigé, comme un boulevard inexpugnable pour sa famille et ses états, des hôpitaux et des monastères ; à ces pieuses fondations il avait ajouté de nouvelles immunités, des droits plus étendus, des lois civiles plus complètes[1]. Avait-il le pressentiment qu'il ne reverrait plus ces bonnes villes, ce peuple flamand, dont il était à la fois et l'idole et le père ? Au mois d'avril, il convoqua les croisés ses vassaux ou ses alliés à Valenciennes. Près de deux cents répondirent à son appel, sous la conduite du sénéchal et du connétable, tous prêts à se mettre en route avec lui. Comme il avait arrangé les affaires de sa maison, il régla le gouvernement de ses provinces : Guillaume de Château-Thierry, son oncle, fut mis à la tête du Hainaut, et Philippe de Namur, son frère, eut l'administration de la Flandre. Il leur adjoignit le prieur de Bruges, le châtelain de Saint-Omer et Burkhard d'Avesnes : ce seront là les conseillers et les protecteurs de ses filles. Après avoir fait ses adieux à son peuple, à ses amis, à sa femme, qu'il laissait enceinte et qui le suivra plus tard, il entra dans le royaume de Philippe-Auguste, soit pour rejoindre les croisés français, soit pour aborder par un point connu le passage des Alpes. A Clairvaux, où le pieux comte voulut s'arrêter, comme Boniface de Montferrat s'était arrêté l'année précédente à Citeaux, il fut si touché des vertus angéliques pratiquées par les dignes enfants de

[1] Cf. Miræn. *Eccl. Belg.* ad annum 1201.

saint Bernard, qu'il voulut leur laisser un témoignage de sa royale munificence, en demandant lui aussi leur bénédiction et leur intercession. Son enthousiasme était sans bornes, et ne fut pas même ébranlé quand il apprit que le puissant et valeureux comte du Perche était mort pendant le carême, au milieu de ses préparatifs.

Baudouin à Venise. Sa flotte à Marseille. Louis de Blois rejoint l'armée.

20. Dans la célèbre abbaye, les pèlerins trouvèrent les sommes importantes que Foulques avait rassemblées et déposées là pour l'exécution de la croisade ; ils les emportèrent avec eux ; le trésor ne pouvait être remis en meilleures mains. Après avoir traversé la Bourgogne, le Jura, les Alpes et les plaines de la Lombardie, c'est au mois de juillet seulement qu'ils parvinrent à Venise. En ce moment, partait des côtes de la Flandre, se dirigeant vers le Midi, une flotte de soixante-dix voiles, magnifiquement équipée et commandée par Jean de Nesie ; elle transportait une seconde armée de chevaliers flamands, qui devait rallier le comte pour marcher avec lui à la conquête de la Palestine[1]. Ce retard que plusieurs historiens ont regardé comme un acte d'insubordination et presque de révolte, était ordonné par Baudouin, qui voulait ainsi permettre à sa vaillante femme Marie d'exécuter le saint pèlerinage Pendant tout l'été, les vents contraires et des orages incessants empêchèrent cette flotte de passer le détroit de Gibraltar. Ce n'est qu'à la fin de l'automme qu'elle entra dans la Méditerranée, et peu de jours après dans le port de Marseille. On résolut d'y stationner pendant l'hiver, à raison des inquiétantes nouvelles ou des bruits alarmants qui circulaient sur la situation des croisés à Venise. Ces derniers apprirent que Louis de Blois et ses nombreux vassaux renonçaient à venir les joindre, voulant se rendre en Orient par un autre chemin, et qu'ils avaient arboré leurs gonfanons devant Pise. Cette division les mettait dans l'impossibilité de payer aux Vénitiens les sommes stipulées, la moitié de ceux qui s'étaient engagés se trouvant à peine là pour faire honneur à leur parole. Ils députèrent aux dissidents le comte de Saint-Pol et le maréchal

[1] V. VILLEHARDOUIN, *Conq. de Constant.* § XXV.

de Champagne, qui les amenèrent au rendez-vous commun. Plusieurs cependant les quittèrent en route, pour aller s'embarquer dans les ports de l'Apulie. Une telle divergence, quand ce n'était pas trop de toutes les forces réunies, sera la première cause des plus grands désastres. Malgré ce fatal éparpillement, restait sur l'Adriatique une puissante armée, moins par le nombre que par la valeur, jugée capable d'exécuter le plan général de la croisade. Les Vénitiens, de leur côté, n'avaient rien négligé pour remplir leurs engagements ; ils étaient même allés au delà : le nombre des vaisseaux préparés eût pu transporter une armée deux fois plus considérable.

21. Malheureusement ces marchands cosmopolites n'avaient pas des sentiments assez élevés pour faire entrer en ligne de compte les intérêts de la religion, l'honneur de l'Église, les compensations de l'avenir, la prépondérance des nationalités occidentales : ils exigeaient sans pitié l'argent qui leur était promis. En épuisant même leurs dernières ressources, les barons français étaient hors d'état de le payer. Quelques-uns n'étaient peut-être pas fâchés d'avoir un prétexte, d'exploiter cet embarras, pour renoncer à l'entreprise et regagner leur patrie, sans encourir les anathèmes de Rome et la reprobation du monde chrétien. Pour conjurer une telle dislocation, le comte de Flandre livra tout ce qu'il possédait avec une magnanime imprudence, et tout ce qu'il put emprunter sur ses états héréditaires. Le marquis de Montferrat, les comtes de Blois et de Saint-Pol, le maréchal de Champagne, Montfort et Montmorency, beaucoup d'autres encore imitèrent cette générosité. De leurs tentes au palais du doge, furent transportés les vases d'or et d'argent, les pierres précieuses et tout l'argent monnayé qu'ils avaient emportés de leurs terres seigneuriales. Cela ne suffit point ; trente quatre mille marcs manquaient encore [1]. Pendant qu'ils s'agitaient, impuissants et non déconcertés, dans ces terribles angoisses, les pèlerins français éprouvèrent un surcroît de douleurs, en recevant la nouvelle que maître Foulques, l'inspirateur de leurs

Angoisses des croisés. Leur spoliation volontaire. Foulques de Neuilly meurt.

[1] ROBERT. ALTISSIOD. *chron.* GUNTHER. *Hist. Constant.* ad annum 1201.

desseins, le soutien permanent de leur courage, était mort dans sa paroisse de Neuilly. Qu'il eût pris part au pèlerinage, ou qu'il fût demeuré pour envoyer des renforts, la perte était irréparable. Elle ne put cependant qu'ébranler un instant ces âmes si fières et si chrétiennes. Contre l'immortel prédicateur s'étaient élevées de vagues et timides accusations, auxquelles les ineptes préjugés des derniers temps devaient donner plus de consistance ; mais, s'il est vrai, comme tout l'annonce, qu'il ait succombé moins à ses fatigues qu'au chagrin de se voir enlever par d'infidèles dépositaires une partie des trésors qu'il avait si laborieusement recueillis pour la croisade, le voilà pleinement justifié du reproche de les avoir lui-même dépensés sans discernement et sans prévoyance. Ajoutons qu'en mourant il légua tous ses biens à l'œuvre capitale de sa vie. Quoique l'Église ne l'ait pas officiellement placé sur les autels, et c'est la seule chose qui manque à sa gloire, il n'a cessé d'être honoré comme un saint ; sa tombe est restée glorieuse, entourée d'un culte spécial et d'honneurs extraordinaires, jusqu'à à cette génération qui, croyant faire acte d'indépendance envers Dieu, a stupidement dispersé les cendres et détruit les monuments de ses pieux serviteurs.

Expédition contre Zara violemment imposée. Le vieux doge prend la croix.

22. N'étant plus soutenus par l'action directe de Foulques, les croisés continuèrent à s'inspirer de sa pensée, surtout dans les graves difficultés présentes. Le doge exploita leur situation avec une grande habileté pour l'avantage de la république, et peut-être en même temps avec un zèle sincère pour la religion. Puisqu'ils ne pouvaient se libérer, il leur offrit un moyen d'acquitter leur dette, en aidant les Vénitiens à reconquérir la ville de Zara, située sur les bords de l'Adriatique, à l'extrémité de l'Esclavonie. Cette importante cité, ancienne colonie romaine, n'avait pas subi sans humiliation et sans douleur le joug de Venise ; et depuis peu d'années elle s'en était affranchie, en se mettant sous la dépendance et la protection de la monarchie hongroise. La proposition du doge étonna les barons français ; elle répugnait autant à leur loyauté chevaleresque qu'à la droiture de leurs sentiments chrétiens : les instructions si sages et si formelles que le Pape leur avait données ne leur per-

mettaient pas d'employer leurs armes et d'exposer leur sang pour une semblable querelle. Plusieurs manifestèrent hautement leur répulsion ; mais le plus grand nombre inclinait à cet arrangement, dans l'intérêt même de la Terre-Sainte, ne voyant pas autrement la possibilité d'y parvenir et ne voulant pas renoncer à leur entreprise. Une circonstance extraordinaire acheva de les déterminer Le doge les convoqua dans la basilique de Saint-Marc, avec le peuple de Venise ; pour la seconde fois devant eux, il monte à la tribune de porphyre, et, s'adressant spécialement aux Vénitiens, « Les hommes les plus vaillants de la terre, leur dit-il, sont maintenant vos alliés par une permission divine. Or vous ne pouvez pas oublier que le roi de Hongrie, contrairement à toute justice, nous a ravi Zara. Il nous serait impossible de la recouvrer par nous-mêmes. Employons-y le secours providentiel qui nous est envoyé. Si les pieux chevaliers nous rendent cette place, nous les tiendrons quittes de leur dette envers nous ; et dès lors ils seront libres d'accomplir leur pèlerinage. » Le peuple ayant donné son assentiment par une acclamation unanime, Dandolo poursuit avec émotion : « Je suis vieux, et de plus je suis infirme ; tout me conseillerait le repos, tout, excepté l'intérêt de la patrie et l'honneur de l'Eglise. Si vous le jugez bon, je prendrai la croix, pour aller à votre tête seconder leurs nobles travaux, ne voyant personne plus capable de vous commander. Mon fils Rainer me remplacera dans la ville, si vous l'admettez ; et nous irons ensemble, avec les pèlerins français, à la vie, à la mort ! » Ces derniers s'écrient dans un élan d'enthousiasme : « Oui, venez avec nous, marchons unis sous la sainte bannière ; Dieu le veut ! » Le vieillard descend de la chaire, va se prosterner sur les marches de l'autel, et la croix est attachée sur son épaule. Tous les assistants sont transportés d'admiration et répandent des larmes[1]. Beaucoup de vénitiens imitent l'exemple du doge. C'est une légion d'intrépides marins qui se joint à des hommes n'ayant pas leurs égaux dans les combats de terre.

Croisés allemands. L'évêque d'Halberstadt. L'abbé Martin. Le légat Pierre.

28. On active les derniers préparatifs, on charge les navires, on

[1] VILLEHARDOUIN, *Conq. de Constant.* § XXXI ; — ANDRÆ. DAND. *Chron. Venet.* ad annum 1202.

équipe les guerriers, et le départ est fixé pour le mois de septembre. Les croisés en étaient là quand les ambassadeurs envoyés par Philippe de Souabe et le César bysantin Alexis, vinrent leur demander de replacer celui-ci sur le trône, en leur promettant à cette condition le plus puissant concours pour la conquête de la Palestine: nouveau sujet de graves contestations et de déplorables divergences. Pendant qu'on délibérait sur ce point si délicat, arrivèrent à Venise de nombreux seigneurs allemands, qui s'étaient engagés dans la croisade, autant pour échapper aux désordres de leur patrie que pour aider à la conquête de Jérusalem. Cette brillante troupe était guidée par l'évêque d'Halberstadt, l'homonyme et l'émule de l'archevêque de Mayence. Un second contingent composé d'hommes non moins courageux venait de l'Alsace et de la Suisse, ayant pour chef et pour modèle un abbé cistercien, qui joignait à l'austère vertu d'un moine l'activité d'un général, aussi compatissant envers les pauvres et bon pour tous qu'il était rigoureux envers lui-même. Il avait remonté le Rhin, traversé le Tyrol et descendu l'Adige, étonnant partout les populations par le spectacle d'un religieux auquel obéissaient avec une discipline toute militaire tant de braves chevaliers [1]. Son nom mérite d'être conservé dans l'histoire: c'était l'abbé Martin, du monastère de Pairis. Il avait antérieurement prêché la croisade sur les deux bords du Rhin. Le légat apostolique Pierre de Capoue était en même temps venu de Rome pour signifier aux croisés, au nom du souverain Pontife, qu'ils ne devaient pas se détourner de leur but, moins encore pour attaquer les domaines d'un roi catholique, renommé par son zèle et par son dévouement, héréditaires dans sa famille, et qui lui-même avait pris la croix. Le cardinal entendait qu'on se dirigeât immédiatement vers l'Egypte, en laissant de côté Zara. Il repoussait également l'idée de marcher sur Constantinople. C'est par la prise d'Alexandrie que pouvait être assurée celle de Jérusalem. Ce plan stratégique remontait à saint Bernard ; saint Louis suivra le même itinéraire. C'est aux bouches du Nil que jusqu'à nos

[1] GUNTHER, *Hist. Constant.* cap. VIII.

temps modernes le génie cherchera les clefs de l'Orient. Venise, au contraire, se rattachait à l'idée de marcher sur Constantinople, après avoir soumis Zara. Le représentant du Pape et de l'idée civilisatrice devait donc naturellement être considéré comme un ennemi de la république ; aussi ne fut-il pas accueilli d'une manière conforme à sa dignité : le doge et le conseil lui mandèrent que, s'il voulait accompagner l'expédition pour exercer son ministère sacerdotal, on n'y ferait par obstacle ; que, s'il entendait la diriger à titre de légat, on lui refuserait le passage[1]. Pierre de Capoue fit entendre d'énergiques protestations, et maintint l'autorité pontificale dont il était investi ; mais il écrivit à Rome pour dénoncer la situation et résilier un mandat désormais inutile.

Vaines réclamations. Départ de la flotte. Arrivée à Zara.

24. Telle ne pouvait être la pensée d'Innocent : dans sa réponse et par des lettres directes aux croisés, il leur renouvela la défense d'attaquer un pays chrétien sous peine d'excommunication[2]. On perdit un temps précieux en vaines querelles ; les pèlerins allemands répugnaient à seconder de leurs armes, ou simplement de leur présence, la déviation proposée ; ils n'épargnèrent ni les représentations ni les prières pour en détourner les Vénitiens et les barons français que le doge traînait à sa remorque. Ne pouvant y parvenir, ils déclarèrent la guerre injuste, et plusieurs rentrèrent dans leur patrie ; d'autres allèrent à Rome, pour se faire absoudre de leur vœu. Un petit nombre, voulant l'accomplir à tout prix, ne se sépara pas de l'armée, sauf à s'inspirer des circonstances. L'évêque d'Halberstadt, sur le conseil même du légat apostolique, prit également ce parti. L'abbé Martin agit de même, ainsi que les autres abbés de Cîteaux, malgré leur vive répugnance, dans l'intérêt final de l'expédition. Le premier se ravisera bientôt. Quelques nobles chevaliers restèrent en arrière, au nombre desquels le marquis Boniface et Mathieu de Montmorency, l'un sous prétexte d'affaires privées, l'autre pour cause de maladie, tous craignant le blâme du Pape beaucoup plus que celui de leurs compagnons. Le

[1] *Gesta Innocent. III*, cap. LXXXV.

[2] Nous n'avons pas les lettres écrites à cette occasion ; mais l'existence n'en est pas douteuse : on le voit par celles qui viennent après.

8 octobre, « ès Octave de saint Rémi, » comme parle notre historien national, la flotte se mit en marche. Elle se composait d'environ cinq cents vaisseaux, les plus riches et les mieux construits qu'on pût trouver au monde, abondamment pourvus de tout, sans excepter les machines les plus perfectionnées de guerre et de siége. Quand elle se déploya sur la mer, ce fut un magnifique spectacle, et tel que n'en pouvait présenter nulle part ailleurs une puissance maritime, de contempler le mouvement régulier de ces voiles enflées par le vent, la grandeur et la beauté des navires, l'activité joyeuse des matelots, les éclatantes bannières des comtes et des barons, les boucliers des chevaliers revêtant le bordage et disposés comme une muraille d'airain, les hunes, les mâts et les antennes portant des banderolles aux diverses couleurs. Le son des clairons et des trompettes semblait animer au loin cette marche triomphale. « Oncques certes ne fût vu tel armement partir du port de Venise[1]. » La veille de la Saint Martin, sur un promontoire hardiment projeté dans les flots comme une proue de navire, les pèlerins aperçurent Zara. La voyant entourée de hautes murailles et défendue par des tours admirablement disposées et fortifiées, ils s'écrièrent : « Jamais nous ne la soumettrons, si Dieu lui-même ne nous vient en aide. » Les premiers vaisseaux jetèrent l'ancre devant la ville le jour de leur arrivée ; les autres en firent autant le lendemain.

La place demande à capituler. Noble conduite de Simon de Montfort.

25. Sous leur irrésistible pression, la chaîne qui fermait la rade fut rompue. Cavaliers et fantassins descendirent à terre ; les chevaux de bataille furent débarqués ; de toutes parts s'élevèrent les tentes, et Zara se trouva complétement cerné. Malgré les avantages de sa position, la solidité de ses remparts, la présence d'une garnison nombreuse et vaillante, les habitants ne s'arrêtèrent pas à la pensée de résister ; ils envoyèrent immédiatement au doge l'offre de rendre la ville sans combat, avec tout ce qu'elle renfermait, sous l'unique réserve qne les personnes seraient respectées. Dandolo ne voulut pas répondre avant d'avoir consulté les barons. Comme

[1] VILLEHARDOUIN, *Conq. de Constant.* § XXXVIII.

les envoyés rentraient dans la ville, Simon de Montfort, qui les rencontra, n'hésita pas à leur dire : « Je ne suis point venu pour faire tort aux chrétiens ; toute délibération est inutile. Loin de vous faire aucun mal, je suis prêt à vous défendre, dans le cas où vous seriez injustement attaqués. » De tous les héros du moyen âge, c'est peut-être celui dont l'école anti-religieuse ternit le nom avec le plus d'acharnement, celui qu'elle poursuit de ses accusations incessantes ; ce qui ne doit pas étonner, puisqu'il vaincra le Manichéisme, le père de toutes les révolutions, le précurseur de toutes les sectes maçonniques. Il faut connaitre les antécédents de ce grand justiciable de la philosophie ; je recueille donc les pièces du procès, à mesure qu'elles se présentent. Quelques autres chevaliers parlèrent comme Simon ; mais la plupart se rangèrent à l'avis intéressé du doge : On résolut d'accepter la capitulation[1]. Quel ne fut pas l'étonnement quand on apprit au conseil que Zara se préparait à la résistance ! L'étonnement redoubla quand l'un des membres, l'abbé Gui de Vaux-Cernay, se levant avec une noble assurance, prononça ces mots : « Messires, je vous défends, comme délégué du Pape et par son autorité, d'attaquer cette ville. Les habitants sont des chrétiens, vous êtes des croisés ! c'est ailleurs que votre vœu vous appelle ! » Les Vénitiens eussent massacré l'intrépide abbé sur place, si le comte de Montfort ne l'eût couvert de son adhésion et de son épée. Voyez-vous encore le futur bourreau des Albigeois ? Le doge dit alors avec une énergie dont sa vieillesse ne paraissait pas susceptible : « Elle était en mon pouvoir déjà, cette ville qui nous fut arrachée par la trahison et la révolte : vous me l'enlevez de nouveau. Je vous somme, en vertu de nos solennelles conventions, de m'aider à la reprendre. » Le premier emportement passé, les barons délibérèrent avec plus de calme, et le parti des compromissions finit par l'emporter ; ils répondirent au doge : « Nous sommes avec vous ; notre cause est inséparable de la vôtre. »

Prise et sac de Zara. Politique odieuse du doge.

26. Le jour suivant, ils étaient rangés en bataille autour des remparts ; les machines les battaient en brèche, on commençait à dres-

[1] *Ibid.* § XL.

ser sur plusieurs points les échelles d'escalade. Les bourgeois, comprenant bien qu'ils ne pourraient pas, malgré leur courage et celui de la garnison, lutter contre des forces aussi supérieures, firent d'abord proposer un arrangement dont le souverain Pontifie serait l'arbitre. Cette poposition étant repoussée par les Vénitiens, ils suspendirent aux murailles les images du divin Crucifié, objet commun d'adoration pour les parties belligérantes. Vaines précautions; la soif du pouvoir et celle des richesses l'emportaient sur le sentiment chrétien. Les exhortations du légat n'étaient pas moins impuissantes. Arrivait encore à temps une lettre du Pape, menaçant les croisés d'excommunication ; elle ne fut pas mieux écoutée. Les Vénitiens montraient le même acharnement et la même audace, ne voulant pas lâcher leur proie. Seuls les barons français, agissant contre leur conscience, ne se battaient pas avec leur entrain accoutumé. Plusieurs s'abstinrent ; Simon de Moutfort en particulier fut inébranlable dans sa soumission aux ordres de Rome : il se retira dans son camp avec les hommes qui marchaient à sa suite. Le combat dura cinq jours entiers ; mais le sixième, une tour étant minée et la muraille entr'ouverte, les assiégés perdirent tout espoir et rendirent la ville au doge, à la seule condition, pour la seconde fois, qu'ils auraient la vie sauve. La malheureuse Zara fut saccagée, des églises même n'échappèrent pas au pillage, on détruisit les remparts, et la destruction s'étendit à des édifices publics et privés[1]. Une chose qui flétrit à jamais la gloire de Venise, c'est que Dandolo fit décapiter quelques-uns des principaux bourgeois, beaucoup d'autres furent condamnés à l'exil. Après ces exécutions sanglantes et barbares, voulant se donner le temps d'assurer à sa patrie la possession de la ville conquise, il assembla les barons et ne craignit pas de leur dire : « Dieu nous a visiblement aidés. L'hiver approche ; nous ne pouvons aller plus loin sans nous exposer à manquer de vivres ; attendons le retour de la belle saison. La ville est grande et riche : prenez-en la moitié pour vous, et laissez-nous l'autre, celle qui touche au port, où doit stationner notre flotte. »

[1] *Ibid.* § XLIII.

Le temps gagné par la domination des Vénitiens était perdu pour la croisade. On accepta cependant, et les vainqueurs entrèrent dans Zara le 29 novembre[1]. Trois jours ne s'étaient pas écoulés que de violentes querelles éclataient entre les matelots vénitiens et les hommes du peuple, ribauds ou mercenaires, qui suivaient les barons français. Le sang coulait dans les rues et sur les places publiques. Au premier moment, l'intervention des chefs ne pouvait apaiser le tumulte ; le combat ne cessait sur un point que pour recommencer sur un autre ; la nuit seule y mit fin. Pendant une semaine entière, les alarmes se renouvelaient, les adversaires étaient aux prises ; on n'intervenait plus que les armes à la main. Les italiens sortaient fort maltraités de ces luttes fratricides.

Le Pape proteste. Les Francs lui demandent pardon Les Vénitiens biaisent.

27. Une réconciliation ne fut opérée que par les mesures les plus sages et les plus énergiques quand le marquis de Montferrat, Matthieu de Montmorency et les autres restés à Venise eurent rejoint l'armée. Aussitôt que le pape Innocent eut su la prise de Zara, qu'il nomme « la ville de la transgression, » par une réminiscence biblique, et les malheurs dont elle était le théâtre, il en ressentit autant d'indignation que de douleur. Voici dans quels termes il exhale ces deux sentiments : « C'est l'antique ennemi de l'homme, c'est Satan qui vous a poussés à diriger vos armes contre un peuple chrétien ; vous avez offert au diable les prémices de votre sainte expédition, du pélerinage que vous aviez entrepris pour Dieu. Au lieu de vous porter sur l'Egypte ou la Palestine, vous avez insulté les frontières de la Hongrie, placée sous la protection du Saint-Siége, puisque le roi n'est pas moins que vous un serviteur de l'Église, un soldat de la croix. Si vous ne réparez immédiatement par la restitution et la pénitence le crime qne vous avez commis ; si vous ne vous arrêtez dans cette voie fatale, sachez que la sentence d'excommunication est suspendue sur votre tête, que vous n'avez plus ni les mérites ni les bienfaits spirituels d'une véritable croisade[2]. » La terrible leçon ouvrit les yeux aux princes français ; reconnaissant l'énormité

[1] ANDRÆ. DANDOL. *Chron. mariu.* IV, 30 ; GUNTHER, *Hist. Constant.* cap. X ; VILLEHARDOUIN, § LVI.

[2] INNOCENT. III. *Epist.* VI, 99, 100 : *Gesta*, LXXXVII.

de leur faute, ils chargèrent le pieux et savant évêque de Soissons, avec Jean de Noyon, personnage également respectable, et deux nobles chevaliers, d'aller à Rome implorer leur pardon, expliquer leur conduite et renouveler l'engagement d'obéir désormais sans restriction aux ordres apostoliques. L'abbé Martin de Pairis s'était joint aux députés, dans l'intention de demander au Pape le droit de s'en retourner avec ses compagnons, vu les dissentiments et les écarts qui compromettaient la croisade. « Il faut auparavant, lui répondit le Pontife, que vous ayez visité les Saints Lieux, que vous donniez l'exemple de l'obéissance. » Le courageux prélat se soumit sans hésitation ; il prit la mer à Siponto ; un mois après, il était à Saint-Jean d'Acre[1]. Les ambassadeurs de la grande armée, qui ne montait pas encore, malgré les tiraillements survenus, à moins de quarante mille hommes, furent touchés de la douceur et de l'indulgence d'Innocent. Ils se hâtèrent d'annoncer aux princes le succès de leur mission. Ces derniers reçurent presqu'en même temps une lettre pontificale, qui leur traçait avec autant de fermeté que de sagesse la voie dont ils ne devaient plus s'écarter. Animés d'un repentir sincère, ils sont réconciliés avec Dieu. Si les Vénitiens les imitent, ils pourront en toute liberté voyager sur leurs navires et les accepter pour auxiliaires dans les combats. Si l'obstination, au contraire, retenait ces alliés d'un moment sous le poids de l'anathème, Innocent permet encore aux pèlerins français, puisqu'ils n'ont pas d'autre moyen d'accomplir leur pèlerinage, de rester pour quelques mois et pendant la navigation en contact avec les excommuniés : mais, aussitot débarqués en Asie, ils auront soin de les tenir à distance et de rompre toute communication avec eux, dans la crainte que les ennemis de Dieu n'attirent sa malédiction et de nouveaux désastres à ses fidèles serviteurs. Quelques exemples tirés de l'Ecriture confirment cette décision.

[1] GUNTHER, *Hist. Constant.* capite citato.

§ IV. MARCHE SUR CONSTANTINOPLE.

Ambassadeurs du jeune Alexis. Leurs propositions acceptées, non par tous.

28. Avant la réception de cette seconde lettre, arrivait à Zara une autre ambassade du jeune Alexis et de Philippe de Souabe, toujours dans le but d'amener les croisés à rétablir l'exilé sur le trône de Constantinople. Le marquis de Montferrat, dont l'influence était si grande, ne répugnait nullement à cette combinaison, gagné d'avance par des entretiens dont nous avons parlé. Poussé par l'intérêt politique et par ses sentiments personnels, le doge la voulait à tout prix. Pour vaincre les répugnances qui se manifestaient dans les rangs de l'armée, les ambassadeurs parlaient à chaque nation selon son caractère et ses tendances : aux Allemands, des liens de famille entre leur empereur élu et l'empereur déchu de Byzance ; aux Français, des injustices et des insultes esuyées par leurs devanciers allant en Terre-Sainte, dans la capitale de l'empire grec ; aux Flamands, des magnifiques espérances qu'ils pouvaient concevoir avec un prince tel que Baudouin, soutenu par la puissance orientale. Les Vénitiens n'avaient nul besoin d'être excités ; le désir d'étendre leur commerce et leur domination s'ajoutait à celui de la vengeance. Supposant non sans raison que les ressources des croisés, depuis si longtemps en marche, étaient singulièrement amoindries ou complétement épuisées, le duc de Souabe leur promettait au nom de son beau-frère deux cent mille marcs comme indemnité, des vivres en abondance, et, ce qui touchait encore plus ces vaillants et magnanimes chrétiens, la réunion de l'empire d'Orient à l'Eglise Romaine. Une fois rétabli dans l'héritage paternel par le secours de leurs armes, Alexis s'engageait ou bien à les accompagner en personne sur les bords du Nil et du Jourdain, ou bien à leur fournir un corps de dix mille hommes pour toute une année[1]. Les offres étaient séduisantes. Les barons, après en avoir mûrement délibéré, les acceptèrent, malgré les énergiques protestations des

[1] Guil. Nangis, *Spicil. d'Achery, III*, 21 ; Andr.e. Dandol. *Chron. marin* iv, 26.

prélats assistant à l'assemblée. « Ce serait une honte éternelle pour nous, dirent-ils, si nous laissions échapper une si belle occasion. » L'abbé de Lodecio lui-même, le représentant du Pape, se prononça pour cet avis ; d'autres religieux suivirent son exemple, et tous conjuraient les seigneurs réunis de ne point se séparer dans d'aussi graves conjonctures. Les principaux chefs apposèrent à la charte rédigée leur signature et leur sceau ; mais, parmi les chevaliers français de second ordre, douze seulement donnèrent alors leur adhésion[1]. Enguerrand de Boves, Simon de Montfort, leurs frères et toute la noblesse de leurs contrées respectives aimèrent mieux conserver à l'expédition son caractère originel et sa destination essentielle, en respectant jusqu'au bout l'autorité du souverain Pontife. Ils prirent différents chemins, et plusieurs arrivèrent en Syrie, pour y signaler leur valeur par des exploits aussi brillants que stériles. Beaucoup s'embarquèrent sur des vaisseaux marchands, et le plus grand nombre ne vit jamais les bords de la Palestine. « Si l'amour de Dieu n'eût veillé sur l'armée, s'écrie le maréchal de Champagne, c'en était fait ; avant d'aller plus loin elle devait se dissoudre. » Innocent n'avait pas encore envoyé la lettre que nous avons résumée plus haut, quand il fut instruit par son légat du traité d'alliance conclu par les croisés avec le jeune prétendant au trône de Byzance.

Lettre d'Innocent aux Évêques de Soissons et Troyes. Sa conduite invariable.

29. Il écrivit alors, non directement aux chefs militaires, comme le dit à tort l'historien allemand si bien informé d'habitude, mais bien aux évêques de Soissons et de Troyes. Leur ayant rappelé la peine dont l'avait affecté le déplorable incident de Zara, puis les conditions expresses et rigoureuses auxquelles il avait accordé l'absolution, la promesse enfin solennellement faite et renouvelée par les croisés d'obéir désormais aux injonctions pontificales, pour eux-mêmes et leurs successeurs, il poursuit en ces termes : « Nous leur avions spécialement interdit d'occuper ou de piller sous aucun prétexte les terres des Grecs. Qu'elles ne soient pas entièrement soumises au Siége Apostolique, que des préjugés séculaires les sé-

[1] VILLEHARDOUIN. *Conq. Constant.* § LI.

parent encore de nous, que l'empereur de Constantinople ait usurpé le pouvoir en déposant son frère, en lui faisant subir les plus cruels traitements, ce n'était pas aux libérateurs du Saint-Sépulcre, disions-nous, qu'il appartenait de juger ou de punir ces crimes. Ils ont arboré l'étendard du salut dans un autre dessein, pour aller à la conquête de la Terre-Sainte. Par les téméraires engagements qu'ils ont contractés, ils encourent de nouveau l'anathème ; car beaucoup de nos sages conseillers estiment avec nous qu'ils ne sont pas exempts de parjure, agissant contre leurs serments antérieurs. Sans doute nous voudrions que par leur influence morale et leurs nobles sentiments l'Église grecque se réunît à l'Eglise Romaine, de manière à ne former qu'un seul troupeau sous un même pasteur ; notre solicitude paternelle doit néanmoins avant tout maintenir ses enfants dans la voie droite, ou les y ramener, pour que leur exemple y rappelle ensuite les frères séparés. Agissez vous-mêmes dans ce sens, je vous en conjure et je vous l'ordonne, de peur que vous ne soyez enveloppés dans la condamnation à laquelle vous les exposeriez par votre condescendance[1]. » Devant une telle déclaration, comment révoquer en doute les vues désintéressées et le zèle sincère dont le Pape était animé ? Si, comme on l'en accuse, il n'eût cherché que l'extension de son pouvoir temporel et de son autorité spirituelle, quelle plus belle occasion pouvait se présenter pour les étendre sur l'Orient et soumettre à sa domination la rivale de Rome ? Il n'avait qu'à laisser un libre cours aux événements, à garder simplement le silence vis-à vis des guerriers et des marins coalisés. Mais non, il ne cesse de faire entendre, pour accélérer le dénouement purement religieux, ses réclamations et ses menaces. Persuadé qu'elles seront écoutées, il transmet au cardinal Pierre, son légat, une nouvelle subvention de douze mille livres destinées à l'armée, avec ordre de la rejoindre aussitôt. S'il trouve les chefs dociles, Pierre devra les accompagner et les seconder de toutes ses forces ; s'il en était autrement, pour leur malheur et celui de la cause chrétienne, il devra les quitter, ne voyant plus en eux la bé-

[1] Innocent. III. *Epist.* vi, 231, 232 ; *Patrol. lat.* tom. CCXV, col. 261-263.

nédiction céleste, gage unique du succès, et poursuivre seul son pèlerinage. Innocent fait partir aussi le cardinal Soffred avec une égale somme. Celui-ci part le premier, comme un avant-coureur de l'expédition générale.

Soffred élu patriarche de Jérusalem refuse. Les croisés à Corfou.

30. En arrivant, il trouve dangereusement malade le patriarche de Jérusalem, qui meurt peu de jours après. A la suite des funérailles, le clergé se réunit pour l'élection et nomme le légat patriarche de la ville sainte, avec l'approbation des suffragants et du roi. Des messagers sont envoyés pour obtenir celle du Siége Apostolique. Sur l'avis de son conseil, le Pape approuve, mais n'oblige pas, bien qu'il insiste pour obtenir une adhésion [1] : son représentant est libre d'accepter ou de refuser la dignité patriarcale, et dans le fait il décline cet honneur. L'élection recommence et l'évêque pèlerin de Verceil réunit tous les suffrages. Son prédécesseur était également un italien originaire de Florence, mais qui depuis longtemps séjournait dans le Levant, et sur place avait parcouru tous les degrés de la hiérarchie. L'hiver était passé, les préparatifs de départ redoublèrent pendant le carême ; on annonça l'arrivée du jeune prétendant Alexis. Le doge et le marquis voulurent rester en arrière pour le recevoir tandis que le gros de la flotte et de l'armée prenait la mer, sous leur direction, le lendemain de Paques, 7 avril 1203. Les pèlerins touchèrent terre à Raguse, où le comte de Tallemond, qui s'était dépouillé des grandeurs pour embrasser la vie solitaire, prophétisait à tout venant que les croisés s'empareraient de Constantinople ; ce qui ne fut pas sans influence sur la marche de l'expédition. Durazzo, l'ancienne Dyrrachium, se soumit sans résistance. Peu de jours après, les diverses parties de la flotte abordèrent successivement à l'île de Corfou, lieu désigné pour la réunion. Lorsque les deux chefs, menant avec eux leur hôte, arrivèrent à leur tour, ils trouvèrent tentes et pavillons déployés sur le rivage. « Vous eussiez vu maint noble chevalier et vaillant homme d'armes s'élancer alors sur leurs destriers et se porter à la rencontre de leurs sires. Ainsi ils reçurent Alexis à grande

[1] INNOCENT. III. *Epist.* VI, 129 ; *Gesta*, cap. LXXXVIII.

joie et grand honneur.» La vue de ce jeune homme, réduit naguère à fuir sa patrie, précipité des marches du trône par une infâme trahison, le renouvellement des promesses consignées dans un traité solennel, la haine contre un peuple séparé de l'Eglise, et dès lors ennemi de Dieu, la perspective d'une brillante conquête, l'espoir d'enrichir l'Occident par la possession des saintes et précieuses reliques déposées dans la capitale des Grecs et dont le schisme les rendait indignes : tout cela parlait au cœur des croisés, en exaltant leur courage. Si tous néanmoins partageaient ces impressions, tous n'y voyaient pas une raison déterminante.

Scission dans l'armée. Réconciliation touchante.

31. Beaucoup, et des plus vaillants, aimaient mieux respecter les ordres du Souverain Pontife ; ils se tenaient à l'écart, se disant qu'ils laisseraient partir les autres, avec le regret de les voir s'exposer à cette périlleuse aventure, et qu'eux du moins, malgré leur petit nombre, iraient droit au but qui leur était assigné[1]. Leur intention était de stationner dans l'île, après le départ de leurs compagnons, et de demander au comte de Brienne, qui triomphait alors en Italie, de leur envoyer des vaisseaux pour les transporter en Palestine. Quand les principaux chefs comprirent qu'une division plus désastreuse encore que les précédentes allait s'accomplir, la situation leur apparut dans sa réalité sinistre. Tant de braves s'étaient éloignés déjà, que pourrait désormais une troupe aussi réduite? « Allons, s'écrièrent-ils, allons nous jeter aux pieds de nos frères, les conjurer d'avoir pitié d'eux et de nous. Ils se laisseront toucher par nos larmes ; ils ne voudront pas assumer la honte éternelle et la terrible responsabilité d'avoir fait échouer la croisade par leur séparation. Que veut après tout le père commun des fidèles? qu'exige notre vœu? que nous impose notre conscience? La conquête de Jérusalem, la délivrance du Saint-Sépulcre. Qu'importent les moyens adoptés et la route suivie, si nous arrivons au terme désiré? » Ayant à leur tête les évêques et les abbés, au milieu d'eux le jeune prince dont ils avaient épousé la cause pour s'en faire un instrument, ils s'acheminèrent vers la plaine où les autres

[1] *Chron. Altissiodor.*; *Chron. Halberst.* ad annum 1203; GUNTHER. *Hist. Constant.* cap. XI.

étaient assemblés. Dès qu'ils les aperçurent, ils descendirent de leur chevaux, et les dissidents firent de même. En les abordant, ils tombèrent à genoux et déclarèrent qu'ils ne se relèveraient pas avant que leurs compagnons d'armes ne leur eussent promis de ne point les abandonner. Devant un tel spectacle, tous ces cœurs de héros furent remués jusque dans leur dernière fibre. « Sires barons, relevez-vous, dirent-ils, nous délibérerons, et demain vous aurez notre réponse. » Le lendemain, en effet, ils promirent de suivre leurs seigneurs-liges, leurs parents et leurs amis à Constantinople, mais en se réservant qu'après la fête de Saint Michel ils seraient libres de marcher sur Jérusalem, ce qui leur fut accordé sans peine. La joie de la réconciliation s'étendit à toute l'armée ; Alexis renouvela ses promesses : tous étaient impatients de réparer le temps perdu. A la Pentecôte, par un ciel serein, un vent favorable, un soleil printanier, la flotte, considérablement augmentée, déploya ses voiles, s'éloigna de Corfou[1], longea les côtes occidentales du Péloponèse, doubla le cap Malée et cingla vers l'île de Négrepont, où l'on fit relâche. Une partie de l'armée, commandée par le marquis de Montferrat et le comte de Flandre, qui prirent avec eux le prince byzantin, fut détachée pour aller en passant soumettre l'île d'Andros, l'une des Cyclades. Dans cette expédition, les croisés perdirent un de leurs plus vaillants compagnons, le jeune Gui de Coucy, dont ils jetèrent le corps aux abîmes, après le service religieux. Le corps principal de l'armée continua sa course droit à l'Hellespont, et le huitième jour, chose remarquable pour l'époque, il débarquait près d'Abydos, dont les habitants s'empressèrent de porter aux croisés les clefs de leur ville.

[1] Ayant gagné le large, les croisés aperçurent deux vaisseaux qui voguaient dans une direction contraire à la leur. Baudouin les envoya reconnaître. Ces vaisseaux portaient d'autres croisés, qui revenaient en Europe, après avoir guerroyé dans la Syrie. L'un d'eux se laissa glisser dans la chaloupe, en criant à ses compagnons : « Je vous abandonne tout ce que je puis avoir, et m'en retourne avec ceux-ci, qui me paraissent gens à conquérir pays et gloire. »

32. Huit jours encore furent consacrés au repos ; et dans cet intervalle, arrivèrent ceux qui s'étaient emparés d'Andros. Le temps de la moisson était proche dans ces heureuses contrées ; on en profita pour acheter des grains en abondance. La vue de l'archipel parsemé de galères, comme un parterre est émaillé de fleurs, était vraiment admirable et ravissait les yeux des pèlerins. Ils reprirent la mer pour se rapprocher de Constantinople ; la veille de saint Jean, ils s'arrêtèrent à trois lieues de cette capitale. Là se déroulait devant eux un spectacle tout autrement splendide : des flots à peine agités par les zéphirs et dont rien n'altérait la transparence, leurs regards se reportaient sur les délicieux jardins qui les bordent des deux côtés, les innombrables villas qui s'élèvent à l'ombre des platanes et des cyprès, la Propontide dans toute sa magnificence, aux premiers beaux jours de l'été. Mais ce qui les frappait plus que tout le reste, c'était l'aspect de la capitale même de l'Orient, cette seconde ville aux sept collines, avec ses hauts remparts, ses défenses naturelles, ses trois cent quatre-vingt cinq tours, ses monastères et ses églises, toute cette mer ondoyante et cependant immobile de palais et de monuments appartenant à tous les siècles. « Il n'y eut là si hardi ni si brave qui ne frémit ; et ce n'était pas grand merveille[1]. » Jamais un si petit nombre de combattants n'avait tenté de conquérir une pareille ville ; jamais aucun historien n'avait décrit, aucun poète n'avait chanté une aussi glorieuse entreprise. On tint conseil le même soir dans l'église de Saint-Etienne, un ancien couvent bâti sur la côte asiatique. Les opinions étaient partagées : les uns voulant se répandre dans les terres d'alentour et les occuper ; les autres, obéissant au premier élan attaquer immédiatement la capitale. Le doge à qui ses voyages, antérieurs et sa longue expérience donnaient une grande autorité, conseilla l'union et la prudence. Il ne fallait pas se disséminer dans un pays, fertile sans doute, mais défendu par de puissantes agglomérations, où plus d'un brave trouverait infailliblement la mort ; mieux valait s'approvisionner dans les îles environnantes, non

L'archipel. La capitale de l'Orient. Résolution héroïque des croisés.

[1] VILLEHARDOUIN, *Conq. de Constant.* § LXVI.

moins fertiles que le continent, et préparer de la sorte un siége régulier. Après avoir adopté cet avis dicté par la sagesse, on passa la nuit sur les vaisseaux. Dès l'aurore, le jour de Saint-Jean, la flotte sous toutes voiles, étendards et bannières au vent, défila si près des murs de la ville que plusieurs vaisseaux furent atteints par les traits et les pierres qui volaient du haut des remparts. On dédaigna de répondre à cette impuissante démonstration : ce n'était pas un combat, c'était un spectacle que l'armée chrétienne voulait donner et se donner.

Ravissant aspect de Constantinople. Ses fortifications.

33. Le biographe allemand d'Innocent III fait de cette ville orientale que les occidentaux venaient assiéger une description splendide ; nous ne résistons pas au plaisir de la résumer. Constantinople, *la Porte* immense de deux mers, qui se joignent à ses pieds, le diamant qui rayonne entre des flots de saphir et des campagnes d'émeraude, le plus beau séjour dont l'homme puisse rêver, la rivale de Jérusalem pour la richesse des sanctuaires, de Rome en dignité, puisqu'elle est le siége de l'empire, de Babylone en grandeur, portant l'ineffaçable empreinte du génie chrétien et jadis boulevard du christianisme, placé par son second fondateur sous la protection spéciale de la Reine des saints, Constantinople est située sur une langue de terre qui n'a pas moins de trois lieues en circonférence, et dont la surface est admirablement ondulée. Son port vaste et sûr, constant rendez-vous de toutes les productions et de tous les trésors du monde, prend une grande étendue et s'enfonce à plusieurs milles, tel qu'une corne recourbée, dans l'intérieur des terres ; d'où le nom de Corne d'Or. Il va de l'ancienne Acropolis, plus tard demeure impériale, jusqu'à ce point où quatorze ruisseaux débouchent ensemble dans la mer. Il était barré par une forte chaîne allant de l'Acropolis au château de Galata. Une épaisse muraille flanquée de tours courait le long de la Propontide, ne laissant libre que l'entrée du port. Celle dont la ville était enveloppée du côté de l'Ouest, présentait un aspect encore plus redoutable: haute en plusieurs endroits de vingt deux coudées, protégée par une seconde enceinte, soutenue par des terrassements, elle formait trois pointes terminées par autant de forts, dont l'un récemment

construit par Isaac l'Ange, et nommé Cyclopium. Le courant du Bosphore ne permettant pas une facile traversée, la flotte se porta de Chalcédoine à Chrysopolis, suivie par l'armée de terre. Arrivés depuis plusieurs jours, n'étant séparés de Constantinople que par un détroit d'environ une lieue, occupant même les palais d'été, les maisons de plaisance de l'empereur bysantin, les chefs de la croisade n'étaient pas peu surpris de voir que personne, pas un parent, pas un ami des princes qu'ils venaient rétablir sur leur trône, ne se présentait pour négocier avec eux, ou les instruire au moins des dispositions de la capitale. Cette immobilité ne laissait pas que de leur inspirer d'assez vives inquiétudes sur le résultat de l'expédition. Le seul mouvement qui s'offrît à leurs yeux était celui des troupes qui se rassemblaient sur le rivage opposé. Quant à la flotte grecque, elle ne se montrait nulle part ; et la raison en était bien simple : elle n'existait plus. Il n'en restait que le commandant suprême, Michel Stryphnos, grand comte de l'empire et beau-frère de l'empereur. Cupide comme tous les membres de la famille, il n'avait exercé son emploi que pour vendre à son profit les derniers débris des navires et l'attirail des chantiers. L'empereur le laissait faire, se tenant tranquille dans un palais, s'occupant tout au plus de restaurer les hippodromes, donnant de somptueux festins, se moquant à table et de la flotte et de l'armée qui le menaçaient. A peine si la soumission de quelques villes à son neveu parut l'émouvoir et secouer son indolence : il réunit alors huit corps de troupes, ayant une ombre d'organisation et composés de quatre mille hommes chacun.

Victoire partielle. Message de l'empereur. Réponse des croisés.

34. Les croisés faisaient des excursions dans les campagnes, soit pour prévenir les attaques absolument possibles des Grecs, soit pour réunir des vivres. Une faible division qui s'était éloignée du camp à la distance de trois lieues, se trouva tout-à-coup en présence d'un corps de cavalerie dix fois plus nombreux, et commandé par le maréchal d'empire, comme l'appelle Villehardouin. La prudence conseillait aux français de se replier en bon ordre et d'éviter tout engagement ; c'était encore une recommandation expresse de leurs chefs en pareille occurence. Ainsi ne l'entendait par leur valeur.

Quoique n'étant que cinquante, ils se divisent en quatre petits escadrons, et fondent avec la rapidité de l'aigle sur les cinq cents ennemis, l'élite de la cavalerie grecque. Au premier choc, ces derniers sont rompus et prennent la fuite. Comment auraient-ils pu résister à des hommes qui, revêtus de leur armure étincelante, leur apparaissaient comme des colonnes d'airain, des géants invincibles, des guerriers fabuleux dont le glaive était celui de l'ange exterminateur : toutes expressions qui respirent l'épouvante et que nous puisons dans l'historien grec Nicétas[1]. Plusieurs étaient restés sur le champ de bataille, s'il est permis ici d'employer ce mot ; un plus grand nombre périt dans la déroute. Leur camp fut enlevé, et les vainqueurs rentrèrent chargés de leur dépouilles, menant devant eux de magnifiques chevaux et des bêtes de somme chargées d'abondantes provisions, infaillible moyen d'obtenir le pardon de leur héroïque désobéissance. Le jour suivant, Alexis le Pseudo-Comnène, saisi de frayeur, envoyait aux croisés un habile et rusé lombard nommé Rossi avec une lettre, modèle de dissimulation et d'orgueil, écrite à l'encre de pourpre et scellée de la bulle d'or. La missive étant lue dans l'assemblée des barons et des comtes, on pria le parlementaire de s'expliquer. « Illustres sires, dit-il, le grand souverain que je représente n'ignore pas que parmi les princes n'ayant pas le diadème royal, vous êtes les plus nobles et les plus vaillants de la terre. Il vous demande cependant pour quels motifs ou sous quels prétextes vous êtes venus, vous chrétiens, dans son empire chrétien. Il sait que la Terre Sainte est le but de votre expédition. Pourquoi vous êtes-vous détournés du droit chemin ? Avez-vous besoin de vivres ou d'autres approvisionnements, vous n'avez qu'à le dire ; l'empereur est prêt à vous les donner. Mais quittez ses terres ; ne le mettez pas dans la pénible nécessité de vous y contraindre, ce qui ne serait qu'un jeu pour son incomparable puissance : Vous n'éviteriez pas la mort ou la captivité. » Cunon de Béthune, le chevalier sage et bien parlant, répondit à l'italien, digne interprète de Byzance : « Vous prétendez, beau sire, que nous avons indûment

[1] NICETAS, *hist. Isa. Ang.* II, 5.

envahi le pays de votre seigneur et maître, qu'il en est tout émerveillé. Certes les barons de France et leurs alliés ne sont pas entrés dans son bien ; car il occupe à tort, contre Dieu et le bon droit, cet empire qui revient à son neveu, à ce jeune prince que vous voyez au milieu de nous. S'il veut lui rendre la couronne et lui demander pardon, nous le requerrons volontiers d'user envers lui d'indulgence, de lui concéder même les ressources nécessaires pour vivre selon son rang. S'il refuse cette offre, ne vous hasardez jamais à reparaître devant nous[1]. »

Avances inutiles. Vaincre ou mourir. Ordre de bataille.

35. Ce langage n'admettait pas de réplique, et le messager se retira sans insister. Les barons résolurent alors de montrer Alexis au peuple de Constantinople ; tous les vaisseaux ornés et pavoisés se rangèrent le lendemain sous les murs de la ville, et le prétendant montait le plus riche, entre le marquis de Montferrat et le doge de Venise, qui le présentèrent aux Grecs entassés sur les murailles, en disant : « Voici votre seigneur légitime. Nous sommes venus, non pour vous causer aucun préjudice, mais pour procurer votre bien. Si vous reconnaissez le prince, si vous l'acclamez comme empereur et le replacez sur le trône, vous agirez dans vos intérêts et selon vos devoirs ; si vous n'en voulez rien faire, nous tiendrons nos serments, nous vengerons sa cause et nous vous causerons tout le mal que nous pourrons. » Au lieu d'une réponse favorable, les habitants poussèrent des huées et lancèrent quelques traits pour la forme. C'était le mot donné. Comme Isaac l'Ange avait, douze ans auparavant, par les fanatiques prédications du patriarche, soulevé les Byzantins à l'approche de Frédéric Barberousse, ainsi l'usurpateur, son tyran et son frère, les excitait en ce moment contre ces étrangers, ces barbares, venus pour détruire leurs libertés et leurs lois, en les soumettant au Pape. Par de telles accusations, il avivait les antipathies de race, les anciens ressentiments, les haines religieuses ; le fugitif livrait la patrie, sous prétexte de reconquérir l'empire. Devant l'opposition ou l'inertie des Bysantins, les croisés retournèrent au rivage ; et le lendemain, après avoir entendu la

[1] VILLEHARDOUIN, *Conq. de Constant.* § LXXII, LXXIII.

messe, les barons tinrent conseil en plein air, sur leurs chevaux de bataille, selon la coutume des gaulois. Dès l'abord ils reconnurent qu'il leur était maintenant impossible de reculer, que leur honneur chevaleresque se trouvait engagé dans la question, qu'il fallait vaincre ou mourir. Ils convinrent ensuite que leur situation en pays étranger, parmi des populations hostiles, leur imposait la nécessité d'agir avec autant de promptitude que de vigueur, pour être aussitôt libres de marcher au but qu'ils s'étaient uniquement proposé dans leur sainte entreprise. Tous étant d'accord sur ces deux points, ils n'avaient plus qu'à dresser le plan d'attaque ; ce qui fut fait sur le champ. On divisa l'armée en six corps : Le premier, formant l'avant-garde, serait commandé par le comte Baudouin de Flandre, qui comptait dans ses troupes le plus grand nombre d'archers et d'arbalétriers ; à son frère Henri, que suivaient de braves compagnons, était confié le deuxième ; à la tête du troisième fut mis Hugues de Saint-Pol ; le puissant comte de Blois mènerait le quatrième composé de ses intrépides vassaux ; le cinquième aurait pour guide le vaillant Mathieu de Montmorency, avec le maréchal de Champagne et beaucoup d'autres illustres chevaliers ; le sixième enfin, ou l'arrière-garde, obéirait aux ordres directs du marquis de Monferrat[1].

Les croisés s'approchent de la ville et campent à Galata.

36. C'était le corps de réserve, considérablement plus nombreux que chacun des précédents ; les hommes du royaume d'Arles et les Allemands restés fidèles à l'expédition, y marchaient côte à côte avec les Toscans et les Lombards. Les Vénitiens ne se séparaient pas de leurs navires. On remarquait sur la physionomie des croisés, dans ces graves conjonctures, un sérieux qui touchait au recueillement. Inaccessibles à toute crainte, oubliant les dangers qui menacent le corps, ils songent au salut de l'âme et se préparent par la confession et la communion ; ils n'en seront que plus terribles sur le champ de bataille. Le 5 juillet, par une matinée splendide, armés de pied en cap, ils montent sur les longues barques, tirant après eux leurs chevaux magnifiquement harnachés. Les ser-

[1] *Ibid.* § LXXV-LXXX.

vants d'armes et les hommes de trait les suivent sur d'autres vaisseaux de transport. Toutes les galères vénitiennes sont prêtes pour le combat. Le son des trompettes retentit sur les ondes comme un défi de l'Occident à l'Orient, de Rome à Bysance. L'empereur Alexis, à la tête d'une armée considérable, attend les ennemis avec une apparence de résolution et de courage. Dès que les Francs approchent du bord, aucun ne voulant laisser aux autres l'honneur de porter le premier coup et de toucher le premier la terre, ils s'élancent de leurs embarcations, ayant de l'eau jusqu'à la ceinture. Les Grecs, au moment d'en venir aux mains, voyant les statues d'airain se dresser sur le rivage, tournent immédiatement le dos ; à peine si quelques flèches, rapidement lancées, peuvent les atteindre. Les chevaliers alors prennent leur rang selon l'ordre de bataille dont ils étaient convenus. Le comte Baudouin de Flandre marche en avant et se dirige à toute bride vers le camp impérial. Ce n'est qu'une proie facile ; l'empereur vient de l'abandonner, n'y laissant que le tumulte et l'épouvante. L'armée s'arrête sur le promontoire de Galata. Elle aperçoit la forte chaîne qui barre l'entrée du port, et se demande, non sans inquiétude, comment les Vénitiens pourront la briser. Une immense tour s'élève à cet endroit défendant le barrage. La nuit étant venue, Dandolo transmet aux alliés le conseil de déployer la plus grande vigilance et d'attendre au lendemain, pour attaquer en même temps par mer et par terre. A la troisième heure du jour, la garnison grecque, renforcée par de nombreux soldats que la capitale avait envoyés durant les ténèbres, fait une violente sortie. Jacques d'Avesnes, n'ayant avec lui que ses fantassins, soutient le poids de cette attaque. Malgré sa valeur, il eût succombé sous le nombre, si quelques chevaliers, volant à son secours, n'eussent vivement ramené les Grecs en arrière. Ces derniers se précipitèrent en masse vers la tour, et n'eurent ni le temps ni la possibilité d'en fermer les portes ; les vainqueurs y pénétrèrent avec eux et s'en rendirent maîtres.

§ V. CONSTANTINOPLE AU POUVOIR DES CROISÉS.

Les barons francs au pied des murs de Blachernée. Les Varangiens.

37. Dans le même temps, une galère vénitienne nommée l'Aigle, toutes voiles déployées, courait sur la chaîne du port et parvenait à la rompre[1]. Le port était donc au pouvoir des Latins comme la tour elle-même. C'était un grand pas ; mais restait Constantinople dans ses remparts encore intacts, présentant un aspect si formidable et se développant sur une si vaste étendue. On tint un nouveau conseil de guerre, pour déterminer le point par où la ville serait attaquée. Les Vénitiens voulaient tenter l'escalade du haut de leurs vaisseaux, contre la muraille qui ceint le port ; les Francs aimaient mieux la terre ferme, chaque nation penchant pour l'élément théâtre de ses exploits et de sa gloire : il fut convenu qu'on donnerait l'assaut des deux côtés à la fois. Trois jours de repos furent jugés nécessaires, avant de commencer les opérations et pour mieux en préparer la réussite. Le 10 juillet, les Francs s'avancèrent, en gardant leurs rangs, jusqu'à cette pointe du triangle où s'élève le palais impérial connu sous le nom de Blachernée. Leurs alliés les accompagnèrent avec la flotte jusqu'à l'endroit où deux cours d'eau réunis, le Cydaris et le Borbyses, se jetant dans le port, forment une première enceinte. Il fallut beaucoup d'efforts et de temps pour rétablir un pont de douze arches que les Grecs avaient abattu. On triompha de tous les obstacles, et les tentes furent dressées près des murs de la ville, sur l'emplacement où l'abbaye des Saints-Côme et Damien domine comme une citadelle[2]. De là les flèches atteignaient les fenêtres du palais. La prise n'en était pas plus facile. Comptant peu sur les soldats bysantins, les empereurs avaient pris à leur solde des mercenaires étrangers, Angles, Danois et Saxons, d'une rare bravoure et d'une égale fidélité, qui formaient la garde Varengienne.

[1] ANDR. DANDOLO. *Chron.* p. 322.

[2] Résidence assignée par l'empereur, lors de la première croisade, au prince Bohémont. Beaucoup l'appelaient encore du nom de ce héros.

Une troupe de Pisans, ennemis naturels des Vénitiens, après avoir été leurs émules, concourait ardemment à la défense de Constantinople. Les assiégeants ne se dissimulaient ni la difficulté ni le péril ; mais la retraite pour eux n'était plus chose possible : entre la gloire et la honte, leur choix ne pouvait être douteux. L'alternative se posait entre la mort et la victoire. Toujours en mouvement, exposés à d'incessantes alertes, ils tenaient un de leurs six corps d'armée constamment debout, soit pour protéger les machines, soit pour repousser les sorties des Grecs et de leurs redoutables auxiliaires. Les provisions commençaient à leur manquer ; ils seraient bientôt réduits à la famine, s'ils ne frappaient un coup décisif. Le siége durait depuis une semaine entière[1] ; c'est plus qu'il ne convenait à des hommes de ce caractère et dans une telle situation. Des combats partiels, des victoires accidentelles, accompagnées souvent de douloureuses pertes, vu surtout leur projet capital, ne faisaient qu'irriter leur impatience.

Attaque simultanée par mer et par terre. Succès des Vénitiens.

18. Enfin le [illegible] juillet, la marine qui n'ignorait pas leur situation et non moins pressée elle-même, leur fit savoir que tout était prêt pour l'attaque générale. Quatre corps furent destinés à l'action ; les deux autres, commandés par Boniface de Montferrat et Mathieu de Montmorency, devaient agir selon les circonstances, en restant à la garde du camp. La lutte fut engagée avec un incroyable acharnement de part et d'autre. Une tour minée, malgré les sorties et les projectiles, s'écroula tout à coup, entraînant un large pan de muraille, et mit à nu le grand escalier du palais impérial. Mais les vaillants mercenaires, remplaçant le rempart détruit, empêchèrent les assaillants de passer par la brèche. Les échelles d'escalade sont appliquées sur un autre point ; et d'intrépides chevaliers, au nombre seulement de quinze, parviennent à la plate-forme du mur. Ils ont encore les Varengiens en face : c'est un combat de géants. Mais les forces humaines ont une limite : après avoir accompli des prodiges de valeur les croisés ne peuvent tenir contre des ennemis qui se multiplient et se renouvellent ; ils sont

[1] INNOCENT. III. *Epist.* VI, 211 ; *Patr. lat.* tom. CCXV, col. 236-240.

contraints de céder. Deux seulement hors d'état de les suivre, restent au pouvoir des mercenaires étrangers et sont conduits au lâche empereur, qui se montre d'autant plus heureux de cette capture qu'il est toujours sur le point de fuir, au lieu de combattre, pendant que les autres se font tuer. La flotte ne restait pas inactive ; elle s'était approchée du mur comme une masse compacte, sur une étendue d'environ trois jets d'arbalète. Chaque vaisseau portait sa baliste et ses mangonneaux, plus un échafaudage assez élevé pour que les hommes occupant ce poste dangereux pussent lancer leurs flèches dans la ville. Quelques-uns de ces ponts tremblants étaient si près des murailles qu'on se battait comme en champ clos avec la lance et la hache. Le bruit des coups échangés et les cris des adversaires retentissaient au loin. La lutte demeurait néanmoins indécise, quand le vieux Dandolo, couvert de son armure comme un jeune guerrier, tenant d'une main le glaive et de l'autre l'étendard de Saint-Marc, s'avance à l'extrémité de sa galère et ranime le courage des siens. Il descend ensuite sur le rivage et continue d'avancer, agitant dans l'air la bannière au lion d'or. Le maréchal de Champagne, qui le suit avec quelques barons, écrivait le soir, comme s'il était encore au fort de la bataille : « A la vérité, c'est une chose incroyable que la prouesse de ce bon et valeureux duc de Venise ; car étant si vieil et caduc, avec ce ne voyant goutte, il crie à ses gens qu'il fera justice de leurs corps[1]. » A la vue d'un tel courage, muets d'étonnement et d'admiration, les matelots obéissent. Quelques instants après, sans pouvoir s'expliquer ce prodige, qu'ils prennent aisément pour un miracle, l'étendard sacré de la patrie flotte au sommet d'une tour ; et chacun de monter aux échelles, de rivaliser d'ardeur, afin de le rejoindre. Les Grecs lâchent pied, entraînant les auxiliaires dans leur fuite ; vingt-cinq autres tours tombent au pouvoir des Vénitiens.

Lâcheté d'Alexis. Vain déploiement de forces.

39. Le doge lance aussitôt une embarcation pour annoncer aux alliés le succès de son entreprise. N'osant regarder la nouvelle comme vraie, ils sont tirés de doute par une seconde embarcation.

[1] VILLEHARDOUIN, *Conq. de Constant.* XC.

Alexis Comnène apprend, de son côté, que les ennemis sont dans la ville : sans braver lui-même le danger, il donne l'ordre d'envoyer immédiatement contre eux des troupes plus nombreuses. Ne se croyant pas en état de résister, les Vénitiens emploient une ressource extrême : ils incendient les maisons qui les séparent de Blachernée, si bien que les flammes, poussées par le vent du sud, menacent la demeure impériale. Ce nouveau danger rend impossible toute tentative dans le but de reconquérir les tours perdues. Dans une pareille situation, les dignités officielles disparaissent, les rangs tendent à s'égaliser ; de sanglants reproches sont adressés à l'empereur sur son inaction et sa lâcheté : il se décide à prendre les armes et le commandement de son armée. Trente mille hommes de cavalerie, d'autres disent soixante mille, soutenus par une infanterie plus nombreuse encore, sont dirigés par lui contre les barons français. On eût dit Constantinople toute entière sortant de ses remparts pour en éloigner les barbares[1]. Henri, frère de Baudouin, se trouve aux avant-postes ; voyant approcher cette profonde nuée, il s'écrie : « Aux armes, beaux sires ! voici les Gréjois. » C'est l'annonce d'une fête ; en un clin d'œil, les barons sont à cheval et se rangent en bataille, adossés à leur camp. Derrière eux se placent les écuyers et les hommes d'armes, en avant les archers et les arbalétriers. Ceux de leurs compagnons qui n'ont plus leurs chevaux, ne resteront pas en arrière et combattront à pied, contre leur habitude et malgré ce désavantage. Ainsi disposés, ils attendent avec calme le choc de l'ennemi. Courir à sa rencontre, il ne fallait pas y songer : en pleine campagne, cette poignée de héros eût en quelque sorte disparu dans l'immense multitude. Les chevaliers surent donc maîtriser leur élan naturel et garder leurs fortes positions. Les Grecs ne se hâtaient pas non plus d'aborder cette vivante muraille toute hérissé de fer ; mais leur nombre semblait suffire à la renverser. Apprenant le danger auquel étaient exposés ses fidèles compagnons de guerre, Dandolo rappela ses vaillantes troupes, les réunit et les mena lui-même vers le camp. Tout le jour,

[1] NICETAS, *Hist. Alex. com.* III, 3.

les armées restèrent en présence. Sur le soir, Alexis battit en retraite sans avoir rien tenté qu'une vaine démonstration pour l'honneur et le salut de son empire. Les croisés se mirent alors en mouvement et s'éloignèrent de leurs palissades, mais avec précaution, les rangs serrés, craignant de tomber dans une embuscade.

Disparition de l'usurpateur. Restauration d'Isaac l'Ange.

40. Rien de pareil ne se tramait dans la tête d'un homme tel qu'Alexis : il était trop heureux de rentrer dans sa capitale, n'ayant pas risqué sa précieuse vie. S'il avait eu le courage de faire un retour subit et d'envelopper les Latins avec sa cavalerie seule, il eût pu les exterminer. Dieu ne permit pas que ces vaillants eussent une fin aussi lamentable. Revenu dans son palais, au lieu de cacher sa honte, le misérable empereur jura que le lendemain il livrerait bataille et creuserait le tombeau de ses ennemis. Après quelques heures, la nuit étant venue, il fuyait de Constantinople, ensevelissant son trône et son honneur. Les joyaux de la couronne, dix quintaux d'or, des étoffes précieuses et des pierreries sans nombre lui parurent une assez large compensation. De la puissance souveraine il n'avait jamais goûté que la volupté ; il n'en avait jamais compris les devoirs ni la gloire. Un vaisseau, trompant la vigilance les marins du doge, transporta le fugitif à Debeltum[1], sur les frontières de la Bulgarie, et même au pouvoir des Bulgares, où l'attendait un magnifique palais qu'il s'était préparé d'avance. Quelques courtisans l'avaient accompagné, avec sa fille Irène ; il ne s'était nullement occupé du sort de sa femme Euphrosine, ni de celui de ses petits-enfants. Dès que le bruit de son départ se fût répandu dans la capitale, l'étonnement et l'indécision éclatèrent partout. On s'assemblait en tumulte, sans adopter un parti. Plusieurs dirent alors : « N'avons-nous pas un sûr moyen de rétablir l'ordre ? Allons délivrer Isaac, notre empereur légitime, renfermé dans la tour Saint-Jean. Il est le père du jeune prince que les barbares ont dans leur camp ; il sera le gage de notre délivrance. » Tous se rangent à cet avis ; c'est un trait de lumière. Aussitôt le

[1] Aujourd'hui Develto ou Zagora. Selon d'autres, Alexis se serait réfugié, ce qui ne paraît ni probable ni même absolument possible, chez le grand-duc russe Romanus. CROMER, *De vet. Polon.* VII, p. 176.

vieil Isaac, aveugle, affaibli par la captivité, n'ayant plus une espérance, et sa femme Marguerite sont tirés de la prison où vont les remplacer la femme, les parents et les amis d'Alexis. L'intronisation a lieu sur l'heure même ; les démonstrations de respect et de joie sont d'autant plus éclatantes qu'elles succèdent sans transition au plus insolent et lâche mépris [1]. Les nombreuses lumières qui brillaient aux fenêtres de Blachernée annoncèrent aux Francs qu'il se passait là quelque chose d'extraordinaire. Leur jeune protégé fut immédiatement instruit de l'étrange révolution qui venait de replacer son père sur le trône ; sans perdre un instant, il communiqua l'heureuse nouvelle au marquis de Montferrat, qui s'empressa lui-même d'en informer les barons.

Plénipotentiaires envoyés à l'empereur. Traité confirmé

41. Ces pieux chrétiens rendirent d'abord grâces au suprême dispensateur de toutes choses [2] ; mais, connaissant les Grecs, ils continuèrent à se tenir sur leurs gardes. Au point du jour, couverts de leurs armures, ils étaient à cheval et délibéraient sur les conjonctures présentes. Il fut décidé que des représentants de l'armée seraient envoyés dans la capitale, et pour s'assurer des faits, et pour obtenir d'Isaac L'Ange, supposé qu'il fût réellement sur le trône, la confirmation du traité conclu naguère avec son fils ; ils lui ramèneraient le prince quand cette ratification serait donnée. Matthieu de Montmorency, le maréchal de Champagne et deux nobles vénitiens reçurent cette importante mission. De la porte, qu'ils trouvèrent ouverte, on les conduisit au palais, entre deux rangs de ces soldats étrangers qui formaient toujours la garde impériale, quel que fût l'empereur. Celui-ci accueillit les messagers avec autant de grâce que de pompe. Il était revêtu d'un costume si brillant que les chevaliers francs en restèrent éblouis ; jamais ils n'avaient rien vu de comparable. Le vêtement de l'impératrice n'était pas moins beau, s'il ne l'était davantage. Une foule de seigneurs et de courtisans remplissait la magnifique salle, entourant les nouveaux souverains ; et, dans le nombre, plusieurs de ceux qui

[1] NICETAS, *Hist. Alex. Com.* III, 4.

[2] Ce sentiment est exprimé de la manière la plus touchante dans une lettre du vaillant comte de Saint-Pol.

la veille avaient fait mine d'accompagner l'usurpateur déchu. Les délégués demandèrent une audience particulière, qui leur fut aussitôt accordée. L'impératrice seule y put assister, avec le grand chambellan et l'interprète [1]. Godefroi de Villehardouin prit la parole, comme à peu près dans toutes les occasions. « Beau sire, dit-il, tu vois le service que nous avons rendu loyalement à ton fils ; nous nous sommes acquittés envers lui de nos promesses : à toi maintenant de faire honneur aux siennes, sans quoi il ne pourrait retourner céans. Le prince te requiert donc par notre bouche d'approuver et de souscrire la convention qu'il a signée. — Quelle est cette convention ? répondit l'empereur. — Elle porte en première ligne que l'empire grec reviendra tout entier à l'obéissance du Saint-Siége, dont il s'est depuis trop longtemps séparé. Il doit ensuite nous être fourni deux cent mille marcs, des vivres pour toute l'armée jusqu'en mars prochain, dix mille hommes qui se joindront à notre expédition pour toute une année, et cinq cents chevaliers au service de la Terre-Sainte pour toujours. — Certes, voilà des conditions bien extraordinaires et bien dures ; mais vous avez tant fait pour mon fils et pour moi, que je devrais vous bailler mon empire, si vous le requériez [2]. » Après quelques autres paroles, Isaac finit par jurer la convention, en la scellant de la bulle d'or. A cette nouvelle, ou mieux à la vue de ce document, les fiers barons montés sur leurs chevaux de bataille placèrent au milieu d'eux le jeune Alexis et le ramenèrent à Constantinople, enseignes déployées. La ville entière retentit de joyeuses acclamations. Le père et le fils tombèrent dans les bras l'un de l'autre avec une émotion rendue plus touchante et plus vive par les malheurs passés, dont un restait cependant irréparable, la cécité d'Isaac. Les chevaliers à qui cette révolution était dûe furent invités à la table impériale [3] ; ils étaient les vrais triomphateurs du jour.

Injurieuse défiance. La capitale de l'Orient. Sainte-Sophie.

42. Mais ni la reconnaissance ni l'enthousiasme qu'on leur témoi-

[1] Alors déjà nommé Δραγουμενος par les grecs du Bas-Empire; d'où visiblement le drogman moderne.

[2] VILLEHARDOUIN. *Conq. de Constant.* § XCIX.

[3] NICETAS. *Hist. Isa. Ang.* III, 5.

gnait ne dépasseront les limites de cette même journée. Dès le lendemain, fidèle aux traditions de Bysance, Isaac fit demander aux croisés de consentir, par mesure de prudence, à retourner dans leur premier camp, situé près de Galata [1]. S'ils restaient dans la ville, ils auraient l'air d'en prendre possession, ce qui pourrait susciter des collisions déplorables. L'empereur s'engageait à leur fournir abondamment toutes les provisions nécessaires pour eux et leurs chevaux ; il tint du moins cette parole. Pendant quelque temps, la meilleure intelligence parut régner, à défaut d'expansion, entre les Grecs et les Latins : les uns entraient au camp sans obstacle, soit par curiosité, soit dans l'intérêt de leur négoce ; les autres visitaient également en toute liberté cette capitale dont ils avaient ouï raconter tant de merveilles, placée maintenant sous leurs yeux, et presque sous leur main. Constantinople, telle qu'elle était alors, appelle notre attention comme elle attira celle des pèlerins dont elle marquait une glorieuse étape. Leurs regards et leur admiration durent se porter avant tout sur Sainte-Sophie, le temple le plus riche et le plus saint de l'Église orientale, dominant au loin les édifices publis et privés, les demeures impériales, tous les autres monuments qui s'élèvent dans Byzance. Ce dôme dédié par Constantin le Grand à la Sagesse incréée faite homme, et que l'empereur Justinien avait orné depuis avec une telle magnificence qu'il s'était écrié dans la comtemplation de son œuvre :» J'ai vaincu Salomon, [2] » après avoir été l'orgueil des chrétiens pendant onze siècles, est aujourd'hui celui des musulmans. L'extérieur le cédait encore aux richesses entassées dans l'intérieur. Par un double portique aux voûtes hardies, aux murs étincelants, on arrivait devant les neuf portes symboliques et sacrées qui donnaient accès dans le temple même. Incrustées de métaux précieux, construites en bois de cèdre, elles étaient revêtues d'un lambris mille fois plus précieux encore, puisqu'il était fait avec des planches ayant appartenu, selon la croyance universelle, à l'arche de Noé. La nef proprement dite

[1] Lettre du comte Baudouin au Pape. INNOCENT III. *Epist.* VII,152 ; *Patrol. lat.* tom. CCXV, col. 447-454.

[2] EVAGR. *Hist. eccl.* IV, 31 ; — PROCOP. *De ædif. Justin.* I,1.

mesurait deux cent quarante pieds de long sur deux cent treize de large. Et quels trésors de toutes parts, quelle prodigalité de colonnes, d'ornements divers, de sculptures et de mosaïques, jusque dans le revêtement de la célèbre coupole qui plane dans les airs ! Les lignes ondoyantes des marbres combinés qui formaient le parvis du temple, représentaient les quatres fleuves du paradis, en se dirigeant vers les issues principales comme pour aller féconder toutes les contrées de la terre. Sur les deux bords surgissaient, de distance en distance, des arbres d'argent, au feuillage enrichi de perles. Des lampes du même métal, en forme de nacelles, constamment allumées, semblaient voler sous les profondes voûtes, cherchant la voie du ciel. Innombrables étaient les riches candélabres, les magnifiques statues, les splendides autels répandus à profusion dans ce vaste sanctuaire. Sur le Jubé d'abord, sur le siége du patriarche ensuite, sur le maître-autel enfin, les tentures de pourpre étaient surmontées d'autant de croix en or massif, où scintillaient mille pierres précieuses [1].

Richesses artistiques et décoratives de Constantinople.

43. Nous pourrions, mais nous ne devons pas dans une histoire générale, continuer cette énumération. Un dernier coup d'œil seulement sur les autres monuments de Constantinople. Entre l'ancien palais impérial, situé sur l'Acropole, n'ayant pas moins d'une lieue d'étendue, et le grand monument religieux, s'étendait une place, *forum augusteum*, complétement entourée d'une double colonnade, qui semble avoir inspiré plus tard celle de Saint-Pierre de Rome. En face de Sainte-Sophie était dressée sur un magnifique piédestal la statue équestre de Justinien, étendant la main droite vers l'Orient et tenant dans la gauche le globe traditionnel, symbole de la domination universelle. Sur un autre point s'élançait la colonne de porphyre que Rome avait longtemps regardée comme un de ses plus beaux ornements ; douze statues également de porphyre étaient rangées autour, et la croix auréolée remplaçait au sommet une

[1] Le grec Phranzà, cité par Hammer. *Hist. ott.* I, 551, appelle Sainte-Sophie le trône de la gloire divine, le deuxième char de l'éternel Roi du monde traîné par des chérubins, l'édifice miraculeux de la terre construit pour le Maître du ciel.

autre statue, celle d'Apollon, abattue par la foudre un siècle auparavant, et dont Constantin avait retranché la tête pour y substituer la sienne. Le quartier dont cette place formait à peu près le centre et le foyer, était autrefois habité par un peuple de pierre [1], immobile et muet au milieu de cette population bruyante d'indigènes et d'étrangers. Des édifices à peine moins remarquables embellissaient les autres quartiers, l'amphithéâtre et l'hippodrome, plusieurs palais impériaux, les églises des apôtres et de Saint-Jean, celle surtout de la sainte Vierge, objet d'une antique vénération demeurée la même, malgré les erreurs et les superstitions des Byzantins dégénérés. Le long de la Propontide s'étendaient des jardins et des bosquets abritant dans la verdure de riantes et paisibles villas. Le mouvement se concentrait sur les deux quais du port, où venaient incessamment affluer toutes les richesses du monde, les produits de toutes les industries et de tous les climats [2]. Quelle impression ce vivant spectacle ne devait-il pas causer à ces chevaliers francs habitués au calme de leurs cités occidentales, au silence grave et morne de leurs châteaux, à ces hommes de fer qui ne connaissaient guère d'autre luxe que celui de leurs tournois? Les Latins résidant à Constantinople n'étaient guère moins de trente mille, d'après le sentiment commun ; les Génois et les Pisans y possédaient des rues entières ; les Vénitiens tout un quartier ; les Allemands, quoique moins adonnés au commerce, y formaient une petite colonie, ayant ses prêtres et son église. Il n'était pas jusqu'aux Sarrasins qui n'eussent là leur mosquée, par une tolérance qui tenait à la faiblesse beaucoup plus qu'à l'état des idées, et qu'on put regarder plus tard comme un funeste présage.

Alexis et les croisés écrivent au Pape

44. Vu son âge et son infirmité, Isaac associa dès les premiers jours son fils à l'empire ; il le fit couronner dans la fête de Saint-Pierre-aux-Liens, avec toute la pompe que pouvait seule alors déployer la cour de Byzance. A cette occasion, les traités furent renouvelés ; Alexis donna même un à-compte : chacun des croisés rentra dans les avances faites à Venise pour la traversée. Le jeune

[1] L'expression est de Cassiodore, *De variis.*
[2] Cf. Guil. Tyr. *Hist. rerum transmar.* xx, 24,25 ; *Patrol. lat.* tom. CCI.

empereur, sur les instances des évêques accompagnant l'expédition, écrivit ensuite au Pape, lui disant la part que les soldats de Jésus-Christ avaient prise à son infortune, le succès de leurs efforts, la délivrance de son père et le dévouement dont il était animé pour le chef de l'Église Catholique. Il ajoutait qu'il devait surtout à sa promesse de soumission envers lui l'excursion des croisés à Constantinople et l'efficacité de leur secours. Le reste de la lettre n'était peut-être pas exempt de certaines restrictions byzantines. Il prenait de nouveau l'engagement de montrer au Saint-Siége toute la déférence dont « ses prédécesseurs, les empereurs catholiques, avaient donné les témoignages constants, d'employer enfin ses lumières et sa puissance à ramener ses sujets dans la voie de l'union[1].» C'était vague ; et l'on pourrait se demander si le Grec était moins indécis et plus sincère, quand il finissait par solliciter à cet égard les conseils du Souverain Pontife. Malgré l'honorable attestation qui leur était donnée, les croisés estimèrent qu'ils étaient dans la rigoureuse obligation de se justifier eux-mêmes auprès d'Innocent, pour le retard mis à l'exécution de la croisade. En implorant son pardon, ils manifestaient la résolution et l'espérance de marcher au printemps, avec des renforts considérables, contre les ennemis de la foi, à la conquête de la Terre-Sainte. La nouvelle de leurs exploits dans l'antique Byzance et l'espoir de ceux qu'ils allaient accomplir sans nul doute en marchant vers Jérusalem, furent accueillis partout avec des transports d'enthousiasme. Les vainqueurs n'oubliérent pas les vaillants compagnons qui, obéissant scrupuleusement aux ordres de Rome, les avaient précédés en Syrie : ils envoyèrent à Saint-Jean-d'Acre, comme gage et comme trophée, la chaîne du port de Constantinople. Les Vénitiens dépêchèrent quelques-uns des leurs, auprès du légat Pierre, qui lui-même avait pris les devants. Ils le conjuraient de lever l'excommunication dont ils étaient liés ; et, bien qu'ils n'eussent pas encore donné satisfaction pour leur désobéissance obstinée, le légat consentit à recevoir leur serment par délégation ne voulant pas les laisser dans cet état per-

[1] *Gesta Innocent. III*, cap. XC ; *Patrol. latin.* tom. CCXIV, col. 141. ARNOLD. LUBEC. VI. 19.

manent de révolte, qui scandalisait la chrétienté ; mais il se réservait de les soumettre ultérieurement à la réparation canonique. Cette réserve était d'autant plus autorisée, que les croisés ne paraissaient pas à la veille d'obtenir des Grecs la loyale exécution du traité conclu. Chaque jour suscitait de nouveaux obstacles. Pour les aplanir, le jeune empereur visitait souvent les princes, leur exposant les embarras et les périls de sa situation. « Je ne puis en ce moment acquitter mes promesses ; je n'ai ni l'argent, ni les vaisseaux, ni les troupes. Or, si vous partez, je risque de perdre le trône et la vie. Mes compatriotes ne me pardonnent pas, je le sens, d'avoir été rétabli par vos armes. Restez jusqu'au mois de mars ; toutes choses vous seront fournies en abondance pendant l'hiver ; j'aurai le temps de payer ma dette, de consolider mon pouvoir, de préparer la flotte qui doit vous accompagner en Syrie : à Pâques, vous prendrez la mer avec vos auxiliaires, et vous aurez l'été devant vous pour l'accomplissement de votre sainte et glorieuse conquête. »

Quartiers d'hiver. Collisions fréquentes. Terrible incendie

45. Cet arrangement ne fut pas accepté sans opposition ; mais les impatiences cédèrent quand les Vénitiens se montrèrent disposés à prolonger pour un an les conventions primitives. Il fallut hiverner. Dans cet intervalle mourut Matthieu de Montmorency ; jamais deuil aussi général à la perte d'un homme. Alexis profita de ce retard pour mieux asseoir sa domination sur le reste de l'empire et repousser les incursions des Bulgares [2]. Beaucoup de chevaliers partirent avec lui ; c'est à leur épée qu'il dut ses victoires. Le corps principal resta, sous les ordres des comtes de Blois et de Flandre. Loin d'apaiser les anciennes inimitiés, les rapports obligés des deux races furent la cause de nouvelles collisions ; et l'antipathie des Byzantins à l'égard des Francs éclatait surtout quand il fallait payer les sommes promises. Pour faire honneur à ses engagements Isaac dépouilla les sanctuaires, après avoir épuisé le trésor impérial. Cela ne suffisant pas encore, les habitants se voyaient exposés à compléter le payement. L'éloignement des troupes encouragea les

[1] *Gesta Innocent. III*, cap. XCI.
[2] NICETAS, *Hist. Alex.* III, 9.

mauvaises passions, et plus d'une fois on courut aux armes. Les ressentiments revêtaient aisément un caractère religieux : des Flamands et des Italiens réunis, étant un jour entrés dans la ville, ravagèrent la mosquée des Sarrasins, qui tentèrent vainement de résister, avec le faible secours des Grecs. Dans le tumulte, un incendie se manifesta sans qu'on pût en reconnaître l'origine, les ennemis se renvoyant l'accusation de l'avoir allumé, accusation réciproque et contradictoire qui se perpétue dans les historiens. Les flammes se répandirent avec fureur et causèrent des ravages qui défient toute description. De magnifiques monuments furent réduits en cendres pendant les huit jours que le fléau dura. Beaucoup d'hommes périrent. Tous les efforts tentés furent impuissants. Des bords de la Propontide, où s'élevait la mosquée, il s'étendit jusqu'aux approches de Sainte-Sophie, laissant une trouée immense dans le milieu de la grande cité. Le quart à peu près de Constantinople avait disparu dans cet embrasement. La vengeance du peuple se porta contre les Latins qui depuis longtemps séjournaient dans la ville et les contraignit à se réfugier dans le camp des croisés [1]. Lorsque le jeune empereur revint des frontières, n'ayant rencontré nulle part une sérieuse résistance, grâce aux volontaires francs dont il était accompagné, il trouva la capitale dans un état d'exaspération qui se trahissait en toutes circonstances jusque dans l'intérieur du palais. Durant la marche triomphale qu'il estimait la solennelle consécration de son pouvoir et la consolidation de son trône, le nom de l'empereur déchu retentissait partout à ses oreilles. Isaac ne lui cacha ni la cause de ce mécontentement ni la portée de ces menaces. Pas d'autre moyen de parer au danger que de cesser toute relation avec les barbares.

Alexis s'éloigne des croisés, qui le mettent en demeure.

46. Dominé par la peur, il changea de conduite sans ménagement et sans transition, oubliant que ces barbares étaient ses bienfaiteurs et pouvaient aisément devenir ses maîtres. Dès qu'il crut pouvoir se passer d'eux, il les tint à distance, il ne leur ménagea pas ses dédains ; l'ingratitude lui semblait un instrument de

[1] NICETAS, *Hist. Alex.* II, 4.

règne ! Les croisés alors insistèrent pour obtenir ce qui leur était dû ; on éluda leurs demandes, ou bien on n'y satisfit que partiellement et d'une manière dérisoire. Le marquis de Montferrat vit Alexis à plusieurs reprises, lui parla sans détour, « le taxa d'importance[1]. » Ce fut en vain. Toutes les voies de persuation étant épuisées, les princes résolurent d'envoyer aux empereurs une dernière députation pour leur poser l'alternative, ou l'exécution immédiate du traité, ou la guerre immédiate. Godefroy de Vilehardouin et Cunon de Béthune avec un autre chevalier et trois Vénitiens, chargés de ce périlleux message, se rendirent à cheval, armés de toutes pièces, au palais de Blachernée, devant lequel ils mirent pied à terre. On les attendait ; en paraissant dans la salle du trône, où le père et le fils siégeaient dans le plus pompeux appareil, Cunon de Béthune, s'adressant directement au second, « Beau sire, lui dit-il, nous sommes envoyés par les barons de France et le duc de Venise, pour te remémorer les services qu'ils t'ont rendus. Nous avons la charte scellée du grand scel d'or ; tes promesses ne sont pas douteuses. Veux-tu les remplir ? Nous demandons une réponse franche et décisive. Si tu les remplis, les barons te seront fidèles, contents de toi comme tu l'as été d'eux-mêmes. S'il en est autrement, tu perds leur estime, tu ne seras plus leur ami ; ils se feront droit par tous les moyens possibles. Avant de recourir aux armes, ils ont dû te défier, selon l'usage de leur nation ; oncques trahison ni déloyauté n'entrèrent dans leur cœur. Voilà notre dire, fais maintenant ce qu'il te plaira. » Ce fier langage parut le comble de l'audace aux Grecs dégénérés ; leur colère se trahit par de sourds murmures. On eut un moment la pensée d'arrêter les ambassadeurs ; dans le tumulte, ceux-ci remontèrent à cheval, et, la lance au poing, traversèrent la ville d'un air assuré, dédaignant les menaces, heureux cependant, l'historien chevalier l'avoue, d'avoir opéré leur retraite. La guerre était déclarée ; soudain elle recommença par mer et par terre. L'hiver suspendit les hostilités, non les haines et les machinations bizantines.

[1] VILLEHARDOUIN, *Conq. de Constant.* § CX.

Des brûlots furent préparés en secret, et pendant la nuit lancés contre la flotte vénitienne. Sans les efforts prodigieux et la longue expérience des marins, l'armée se fût trouvée dans la situation la plus alarmante : sans vaisseaux, elle n'aurait pu s'acheminer vers la Palestine qu'en traversant des régions où plusieurs armées plus nombreuses avaient antérieurement disparu.

La comtesse Marie de Flandre arrive en Syrie. Dissensions des chrétiens.

47. Heureusement la flotte demeurait à peu près intacte. Celle du comte Baudouin qui s'était arrêtée l'hiver précédent à Marseille et qui devait aller le rejoindre à Modon, n'ayant rencontré personne ni sur ce point ni sur un autre, avait cinglé directement vers les côtes de la Syrie, dans l'espoir d'y trouver la croisade déjà rendue. Grande fut la déception qu'éprouva Jean de Nesle, quand il reconnut son isolement, plus grande encore celle de la comtesse Marie, la digne femme de Baudouin. Le repos qu'ils avaient en perspective désolait leurs valeureux compagnons. Leur petit nombre ne leur permettait pas une tentative sérieuse contre les Sarrasins [1]. Du reste, ces derniers venaient de conclure une trève avec Aimeri, le roi titulaire de Jérusalem, qui lui-même était réduit à l'impuissance. Ne pouvant de ce côté donner satisfaction à leur amour des combats et de la gloire, les plus impatients se transportèrent en Arménie, alors en guerre avec le comte de Tripoli pour la principauté d'Antioche. C'était encore le sang chrétien qui coulait dans ces luttes fratricides, et par la main des croisés ; car plusieurs chevaliers d'Allemagne, suivis de quelques champenois, poussés par la même frénésie guerrière, s'étaient mis en chemin pour aller se mettre au service de Bohémond. La plupart tombèrent dans une embuscade que leur avait tendue le sultan d'Alep. Quelques-uns succombèrent dans la lutte, tels que Vilain de Neuilly, dont la bravoure avait brillé dans les tournois et les batailles, et Gui de Trasignies, dont le nom était resté légendaire. La plupart furent faits prisonniers ; et dans ce nombre, Renaud de Dampierre, qui devait payer par trente ans de captivité la promesse faite au comte de Champagne mourant. Ces désastres succédaient en les aggravant à

[1] BONINCONTRI, *Hist. Sicul.* pag. 265.

des malheurs d'un autre genre : un tremblement de terre, la famine et l'épidémie [1]. L'abbé Martin, que le légat avait donné pour chef spirituel et pour guide aux chevaliers restés à Saint-Jean-d'Acre, prouva qu'il était investi d'une plus haute mission ; son inépuisable charité et son invincible sacerdoce furent seuls au niveau des calamités qui fondaient sur cette terre maudite. Les fléaux s'accumulaient. A l'expiration de la trève, les Sarrasins recommencèrent les hostilités. Ne pouvant marcher à leur rencontre, le roi Aimeri de Lusignan réunit ses troupes singulièrement diminuées par tant de causes diverses, surtout par le récent départ d'un grand nombre depèlerins pour l'Europe ; il se tint renfermé dans cette ville de Ptolémaïs, dernier boulevard de son royaume, ou de ce qui portait encore ce nom. Les chevaliers flamands, Jean de Nesle à leur tête, se hâtèrent alors de quitter l'Arménie pour venir au secours de leurs frères, qui n'espéraient plus les revoir. Ce n'est pas sans avoir bravé mille dangers qu'ils rentraient dans les murs d'Acre. Ce retour inattendu ranima les courages ; mais qu'était un pareil renfort en présence des innombrables bataillons qui marchaient sous les ordres du sultan Malek-el-Adel ?

§ VI. EMPIRE LATIN EN ORIENT.

Les croisés de Syrie recourent à ceux de Constantinople Situation de ces derniers. Le grec Murzufle.

48. Tous les yeux se tournèrent vers les intrépides guerriers si fatalement attardés à Constantinople. On résolut de leur envoyer l'abbé Martin, l'homme de tous les dévouements et de tous les sacrifices. Il partit avec un seul compagnon, Conrad de Schwarzenberg, qui ne déclina pas la périlleuse mission [2]. En attendant, le cardinal Pierre et son co-légat Soffred n'épargnaient pas leur peine, ne ménageaient pas même leur vie, soit pour relever les Églises orientales, désorganisées par les revers et divisées par les passions, soit pour ramener la paix entre le roi d'Arménie, toujours fidèle au Saint-Siége, et le comte Bohémond de Tripoli, qui lui dispu-

[1] ROBERT. ALTISSIODOR. *Chron.* p. 265 ; — GUNTERH, *Hist. Const.* cap. IX, X.
[2] MARIN ANUT. *Sac. Cruc.* III, XI, 2 GUNTHER. *Hist. Constant.* cap. XI.

tait avec un indomptable acharnement le protectorat d'Antioche. Le roi de Jérusalem et la comtesse Marie de Flandre entraient pleinement dans les vues des légats, les secondaient de toute leur influence. Les Hospitaliers et les Templiers, dont les querelles avaient si longtemps compromis le sort de la Palestine, agissaient cette fois dans le même but. Bohémond seul, dans des conjonctures aussi critiques, résistait ou se dérobait ; le roi d'Arménie se montrait plus sincère et mieux disposé : ce n'est pas la faute de ce prince si les négociations traînèrent en longueur, si le bruit des armes et l'effusion du sang chrétien en interrompirent souvent la marche. Quand les messagers expédiés à Constantinople parvinrent au camp des croisés, la situation était telle que ces derniers ne pouvaient pas immédiatement répondre à leur appel ; il fallait une solution, et la solution paraissait imminente. Le jeune empereur Alexis, par sa faiblesse et ses tergiversations, avait perdu toute autorité ; son vieux père ne passait plus que pour un fantôme. Un habile intrigant, dont l'ambition n'était nullement génée par le sentiment de l'honnête, aidait à ce discrédit afin de l'exploiter à son avantage ; pour devenir empereur, il ne craignait pas de jouer l'empire. C'était Alexis Ducas, dont la famille se rattachait à celle des Comnène. Parmi les Byzantins aucun ne le surpassait en courage, peu l'égalaient en duplicité. Maître de lui-même, sachant attendre l'occasion, prompt à la saisir, persévérant dans ses entreprises, il trompait à la fois les Grecs et les Latins. Son air rogue, sa voix saccadée, ses épais sourcils l'avaient fait surnommer Murzufle [1]. Sous ces dehors repoussants, il savait flatter les passions populaires, en demeurant le courtisan d'Alexis. Auteur de la tentative faite pour incendier la flotte des Vénitiens, il en rejetait l'insuccès sur les autres ; il la renouvellera sans mieux réussir, et les empereurs seront toujours coupables, vivants ou morts. La fer-

[1] Il existe de ce nom bien des variantes dans les historiens et les chroniqueurs : les uns disent *Marculfus* ou *Murculfus*, d'autres *Mortulfus*, d'autres même *Myrtilus*, JUSTINIANI. *Hist. Venet*, lib. II. La signification n'en est pas moins incertaine que la physionomie ; on ne saurait pourtant douter que dans la langue populaire elle n'eût trait à l'air repoussant du personnage.

mentation allait jusqu'à la démence : une révolution était dans l'air.

Frénésie des Byzantins. Double trahison de Murzufle.

49. Le peuple se réunit en foule dans Sainte-Sophie, le 25 Janvier 1204. Les grands étaient également accourus : le patriarche avec les principaux ecclésiastiques, beaucoup de sénateurs, plusieurs dignitaires de la cour et de l'armée. Là se trouvait l'historien Nicétas, à qui nous devons de si précieux renseignements sur cette période, malgré ses préventions et ses erreurs. La plupart de ces personnages opinèrent en vain qu'il ne fallait point attenter à la puissance impériale, tant qu'on aurait les étrangers aux portes de la ville. « Nous ne nous séparerons pas, répondit le peuple, par la voix des meneurs, que nous n'ayons mis sur le trône un souverain qui partage nos sentiments, qui sauvegarde notre indépendance. » Et là-dessus on proposait l'empire à tout venant, à quiconque appelait l'attention par sa naissance, sa fortune ou son emploi. C'est la pointe de l'épée sur la poitrine qu'on formulait une telle proposition : la couronne ou la mort ! Les candidats improvisés s'exposaient à la seconde plutôt que d'accepter la première. Cela dura trois jours. La multitude enfin s'empara d'un jeune homme nommé Nicolas Canabus. « Tu dois être riche, te voilà bien vêtu, hurla-t-elle, dépouille tes beaux habits, endosse la pourpre ! » Et la pourpre lui fut imposée, parmi des acclamations enthousiastes et furibondes. Au bruit de cette révolution, Isaac perdit absolument courage ; Alexis recourut aux croisés, ses anciens amis, ses ennemis de la veille. Il leur fit demander d'entrer immédiatement dans la capitale et d'occuper le palais de Blachernée. Or son émissaire était Murzufle, dont il ne soupçonnait pas le double jeu, l'ayant comblé d'honneurs et de richesses. Celui-ci remplit sa mission, et revint aussitôt annoncer aux Byzantins ce que tramait le jeune prince. Le marquis de Montferrat se présente à l'heure indiquée ; on lui ferme les portes. Il s'en retourne indigné, mais pour préparer la vengeance [1]. Tout est dans la perturbation, et Murzufle estime que l'heure est venue de réaliser ses ambitieux projets. Il a de nombreux

[1] Villehardouin, *Conq. de Constant.* § cxix.

complices, et dans ce nombre le trésorier même de l'empereur : par lui, la garde Varengienne est mise à sa dévotion. Sa dignité de grand chambellan et ses liens de famille lui donnent libre accès dans le palais. Avant l'aurore, il se présente au jeune Alexis, qui repose sans défiance, l'éveille en sursaut, le frappe d'épouvante, en lui parlant de projets formés contre sa vie : l'émeute gronde à l'entour du palais. « Que dois-je faire? dit le prince en tremblant. — Obéir, » répond Murzufle. Puis, comme s'il voulait le sauver, il l'entraine par une porte secrète dans un appartement retiré, l'enchaîne et le précipite dans une obscure prison. Il y a des monstres qui ne craignent pas de se dévoiler ainsi devant leur victime, celui de tous les êtres dont ils devraient le moins supporter le regard : ils fourmillent dans l'histoire de Byzance.

L'astucieux courtisan fait empereur. Mort d'Isaac et d'Alexis.

50. Les conjurés proclament Murzufle empereur ; il paraît devant le peuple d'un air triomphant, avec les brodequins de pourpre, le signe distinctif de la dignité suprême : on le conduit à Sainte-Sophie pour lui ceindre la couronne. Là s'était réfugié Nicolas Canabus, idole soudain renversée par ce même peuple, mais qui ne tremble pas devant la mort [1]. Isaac meurt de découragement et de faiblesse, en apprenant la captivité de son fils. L'usurpateur ne verrait plus d'obstacle, son succès lui paraitrait complet, si l'ombre du captif ne l'obsédait encore : Alexis est étranglé dans son cachot. On appelle le meurtre une mort naturelle ; et le tyran est absous sans que personne s'y trompe. Il faut maintenant aviser à consolider le gouvernement en adoptant une politique. Murzufle prend son point d'appui sur le peuple et l'armée ; il extorque aux grands tout l'argent qui leur reste, le trésor impérial étant épuisé. La guerre s'impose, vu la loyauté des Latins, comme une chose fatale ; et pour la continuer l'argent est nécessaire. Il est vrai que les exactions préparent déjà la ruine de la tyrannie ; mais, au premier moment, la position des croisés n'en est pas moins terrible. Ils n'ont plus aucune sympathie dans la population, aucune intelligence dans la ville ; le gage de leur créance a péri : ils sont sans ressources,

[1] NICETAS, *Hist. Murz.* cap. IV.

comme perdus dans ces lontaines régions, entourés d'ennemis, ne pouvant pas même songer à la retraite. L'honneur le leur défend, quand même elle serait possible. « Tirons l'épée, s'écrient-ils alors d'une voix unanime, vengeons les morts et sauvons la croisade ! » Moins désintéressé dans ses calculs, ou plus pratique dans ses manœuvres que les barons français, le doge essaie de traiter avec Murzufle; les conditions qu'il veut lui dicter du haut de sa galère sont repoussées avec dédain. Chose remarquable, ce qui révolte surtout le tyran c'est la soumission des Grecs à l'Église Romaine. C'est par les armes que la question doit être résolue. S'il fallait augurer du résultat final par les rencontres partielles, les croisés ne pouvaient manquer de nourrir les meilleures espérances, disposition qui leur était d'ailleurs inspirée par leur indomptable valeur. Dans une sortie, le nouvel empereur, qui croyait les surprendre, fut lui-même surpris. Ce n'est pas sans peine qu'il se déroba, laissant les plus vaillants des siens sur le champ de bataille, un riche butin aux ennemis, et, chose mille fois plus précieuse à leur yeux, la bannière impériale, sur laquelle on voyait l'image de la Sainte-Vierge, enchassée dans l'or et les pierreries, peinte par Saint Luc, disait la tradition orientale [1]. Le carême à peu près tout entier se passa dans les préparatifs nécessaires pour renouveler l'assaut. Toutes les mesures furent prises ; dans un conseil où l'on admit les évêques, les abbés et même les légats apostoliques, ceux-ci déclarèrent que l'usurpateur, coupable de trahison envers ses maîtres, n'avait aucun droit à la souveraineté ; qu'on pouvait lui faire la guerre en toute justice ; que de plus, l'intention bien formelle des croisés étant de soumettre le pays à l'autorité du Saint-Siége, ils obtiendraient les bienfaits spirituels, les grâces et les indulgences, dont l'espoir les avait entraînés sous l'étendard de la croix.

Convention préalable entre les Vénitiens et les Francs.

51. Après la conscience, la sagesse fit entendre ses conseils. Pour prévenir toute querelle et toute division, on détermina le sort de la conquête par un traité solennel, dont voici les principales clauses:

[1] Innocent III ne croit pas à l'authenticité de cette image ; la persuasion des Grecs lui paraît une superstition. INNOCENT. III. *Epist.* IX, 243 ; XII, 104.

« Si Dieu permet que la ville tombe en notre pouvoir, tous continueront de rendre obéissance à leurs chefs respectifs, aux princes de l'armée. Les dépouilles faites seront intégralement réunies, pour être ensuite distribuées, selon le rang de chacun et son mérite, par une commission nommée à cet effet ; les vivres seront partagés, selon le nombre des bouches. Tous les droits que les Vénitiens possédaient à Constantinople et dans l'empire leur resteront intégralement acquis. Chacune des parties contractantes nommera six délégués chargés d'élire à la pluralité des suffrages, en tout honneur, sous l'unique inspiration de leur conscience, celui qu'ils jugeront le plus digne d'être empereur. Le quart de l'empire relèvera directement de l'élu, constituera son bien et son apanage, avec les palais de Buccoléon et de Blachernée ; les trois autres quarts seront partagés par portions égales entre les Vénitiens et les Français. Le patriarche sera tiré de la nation à laquelle n'appartiendra pas l'empereur, et l'église de Sainte-Sophie lui sera remise comme siége de son patriarcat. Une commission composée de vingt-quatre membres, douze de chaque partie, choisis parmi les plus vertueux et les plus sages, assignera les fiefs, les possessions et les dignités, en déterminant les rapports de subordination et les charges incombant à tout feudataire. Les fiefs seront transmissibles par voie d'hérédité, sans préjudice pour l'organisation de l'empire et l'autorité de l'empereur ; en montant sur le trône, celui-ci jurera de son côté l'inviolabilité du partage, la stabilité des donations. » Les deux peuples s'engagèrent par serment à demeurer une année entière au service du nouvel empereur, pour assurer l'avenir de leur conquête. C'est alors seulement qu'ils seront libres d'aller à l'accomplissement de leur vœu. Ils se concerteront afin d'obtenir du Pape, sur l'initiative des légats, que la peine d'excommunication soit portée contre quiconque transgresserait les conventions présentes[1]. C'était bien la féodalité que les occidentaux implantaient à Constantinople, comme un siècle auparavant ils l'avaient implantée à Jérusalem ; et la preuve en est qu'on se hâta de deman-

[1] INNOCENT. III. *Epist.* VII, 205 ; *Patr. lat.* tom CCXV, col. 517-519. Là se trouve le texte même de la convention.

ler une copie des célèbres assises établies par Godefroy de Bouillon. Mais était-ce le système qui convenait le mieux aux populations orientales ? Ni l'étendue des régions, ni le nombre des habitants, ni leurs idées traditionnelles, ni l'état des mœurs, ni l'autocratie de la puissance impériale ne semblaient comporter une telle organisation. Du reste, l'exemple de Jérusalem n'était pas fait pour encourager cette tentative ; l'avenir nous dira qu'elle n'eut pas plus de succès à Constantinople. Il est vrai que les conquérants, vu leur éducation et leurs habitudes, ne pouvaient pas procéder autrement.

Premier assaut repoussé. Victorieuse énergie du second.

52. La résolution prise, l'activité redoubla dans la flotte et l'armée. Tout se mit en mouvement, le jeudi 8 avril, et l'attaque principale fut dirigée vers ce côté de la ville où l'incendie s'était déclaré l'année précédente. Apparemment les croisés supposaient mal défendus les remparts qui ne protégeaient que des ruines. C'était une erreur, dont ils revinrent bien vite, en apercevant les épais bataillons et les machines de guerre qui les défendaient [1]. Ils n'attaquèrent pas avec moins d'audace ; mais ils avaient devant eux l'élite des Grecs, ou plutôt celle de leurs vaillants auxiliaires. Le combat dura jusqu'à la neuvième heure du jour avec un acharnement incroyable. On sentait que de cetté action dépendaient le sort d'un empire et celui d'une nationalité. Profitant des avantages de leur position, les assiégés la maintinrent intacte ; et les barons français, en dépit de leur courage, mal secondés par les Vénitiens, dont à peine quelques galères isolées approchèrent des murailles, furent contraints à se replier, après avoir essuyé de sensibles pertes. Le découragement n'eut pas accès dans leur cœur ; pas d'inutile plainte, pas de dangereuses récriminations : on adopta d'autres mesures, on combina mieux les deux éléments. L'équipage de chaque galère ne pouvant lutter seul contre la garnison d'une tour, on attacha fortement deux galères ensemble, rendant ainsi leur attaque simultanée. Trois jours pleins s'écoulèrent dans ces préparatifs, dont le silence même avait quelque chose de menaçant et de

[1] Arnold. Lubec. *Chron. Slav.* vi, 10 ; — Gunther. *Hist. Constant.* cap. xxii.

terrible. Le lendemain du dimanche de la Passion, 12 avril[1], poussée par un vent favorable, la flotte approche des remparts, et le combat recommence sur une grande étendue avec une ardeur qui va toujours croissant. Les échelles sont dressées du haut des galères unies. Chevaliers et marins s'élancent à l'envi sur ces degrés dont la base incertaine seconde mal leur courage et diminue la sûreté de leurs coups. Les prêtres mêlés à leurs rangs, les exhortent et les enflamment. Quelques-uns, s'il faut en croire un ou deux historiens, quand tous les autres gardent là dessus le silence, se laissent entraîner et prennent part à l'action. C'est l'intrépide abbé Martin qui donnerait l'exemple[2]. Nous l'avons bien vu commander; mais nous doutons qu'il ait manié les armes. On se battait depuis plusieurs heures, et l'assaut n'aboutissait nulle part, quand deux galères, dont la lettre de Baudouin a consacré les noms[3], la Pèlerine et le Paradis, que montaient deux évêques, celui de Troyes, un vieillard, et celui de Soissons, un homme dans la force de l'âge, attaquent les deux flancs d'une tour par une double échelle. Deux guerriers dignes des temps héroïques, un français et un Vénitien, bondissent sur la plate-forme et culbutent les ennemis. Le premier se nommait André d'Arboise, nous ignorons le nom du second. Plusieurs autres se précipitent à leur suite, devancés par Pierre Braiequel et Jean de Choisy.

Prise de Constantinople par les croisés. Fuite de Murzufle.

53. Une bannière épiscopale, puis aussitôt les gonfanons de Flandres, de Champagne et de Venise flottent sur le rempart. Trois portes sont enfoncées et quatre nouvelles tours prises. Pour soutenir les défenseurs ébranlés, Murzufle pousse en avant sa ligne dé bataille, mais ne tient pas longtemps. Braiequel s'est jeté dans la ville sans regarder derrière lui pour savoir si d'autres l'accompagnent. Ce chevalier, dont la force herculéenne et la taille gigan-

[1] Hurter dit : « Le lundi qui précéde le dimanche des Rameaux. » Puis il ajoute gravement en note : « Baudouin commet une erreur dans sa fameuse lettre : *Secunda feria post Passionem Domini.* » Comme si ce n'était pas la même chose.

[2] Hugo. *Sacræ Antiq. Monum.* tom. II.

[3] Innocent. iii. *Epist.* vii. 152 ; *Patr lat.* tom. CCXV, col. 447-454.

tesque sont prodigieusement exagérées par la peur[1], paralyse l'armée byzantine ; l'approche des autres chevaliers la met en déroute ; l'usurpateur s'enfuit dans son palais de Buccoléon. Comme un torrent multiple, les vainqueurs se précipitent alors dans toutes les directions et se chargent de riches dépouilles. Les Grecs ne résistent plus ; beaucoup parmi les grands sortent de la ville, courant devant eux sans but déterminé, saisis d'épouvante, n'ayant que le vague instinct d'échapper à la mort. Le massacre est cependant considérable ; mais les croisés n'en sont pas les principaux auteurs, dociles à la voix des prêtres, qui maintenant les exhortent à ne pas souiller leur victoire, de même qu'auparavant ils les exhortaient à la remporter : c'est la colonie latine de Constantinople, expulsée par une aveugle défiance, qui signale ainsi son retour[2]. La nuit avance, et l'armée se réunit, pour éviter toute surprise, ne pouvant croire à son bonheur, sur la place même où campait Murzufle, sous la protection des tours dont elle s'est emparée. Pendant qu'elle repose, son ennemi tente un dernier effort pour ranimer le courage ou susciter l'indignation des habitants. Sa voix se perd dans le vide. Il rentre alors à Buccoléon, prend avec lui la femme et la fille de l'ancien Alexis et disparaît à la faveur des ténèbres. Immédiatement Théodore Ducas et Théodore Lascaris, l'un et l'autre alliés à la famille impériale, dignes de régner dans de meilleurs temps par leurs qualités personnelles[3], se disputent le trône ; le clergé se prononce pour Lascaris, qui renouvelle sans un meilleur résultat la tentative de Murzufle et diparaît à son tour. Une fausse alerte, occasionnée par tous ces mouvements, provoque un incendie comparable à celui dont nous avons déjà parlé, et qui dévore un autre quartier de la ville. Dès l'aurore, les barons sont prêts au combat, persuadés qu'ils ont à peine commencé leur

[1] Dans les relations bysantines, il a cinquante pieds de hauteur, c'est une tour ambulante, son casque est un créneau d'airain, son épée est celle de l'ange exterminateur.

[2] GUNTHER. *Hist. Constant.* cap. XV ; — GEORG. ACROPOL. *Chron.* cap. III ; — Lettre de Baudouin au Pape. *Loco cit.*

[3] NICETAS, *Hist. Murz.* cap. VI ; — GUNTHER, *Hist. Constant.* cap. XVII, XVIII.

œuvre : sous ce rapport elle est terminée ; la spoliation y succède. Henri, frère de Baudouin, s'empare de Blachernée et des trésors que ce palais renferme, sans rencontrer une opposition. Le marquis de Montferrat s'avance par la rue triomphale, arrive au Buccoléon et s'en empare de même. Dans ce palais, qui n'est plus qu'une morne solitude, il trouve deux impératrices abandonnées : Agnès de France, cette fille de Louis VII, mariée d'abord au second Alexis Comnène, puis tombée comme l'empire aux mains de l'infâme Andronic ; et Marie ou Marguerite de Hongrie, fille du roi Béla, veuve d'Isaac L'Ange[1].

Pillage. Invectives de l'historien Nycétas. Exagérations byzantines.

54. Maîtres des palais impériaux, les croisés l'étaient de Constantinople : ils la traitèrent en pays conquis. Se jetant à travers cette ville immense, beaucoup semblaient n'obéir qu'aux passions les plus effrénées. Malgré la défense portée par les chefs d'attenter aux personnes, malgré l'excommunication lancée par les prélats contre la spoliation des églises et des monastères, la tourbe des pillards s'abattit partout sans distinction. Ni les prières ni les larmes, s'armant du signe auguste de la croix, n'arrêtaient leur effervescence ou leur convoitise. Les trésors de Sainte-Sophie ne furent pas plus épargnés que ceux des autres temples consacrés au Seigneur. Le pillage se compliquait parfois des excès les plus abominables. Quand on eut dépouillé les édifices publics et les maisons particulières, on se rua sur les statues d'airain, chefs-d'œuvre de l'art antique, réunies de tous les points du monde grec, quelques-unes de Rome ; on les brisa sans respect pour la religion ou le génie ; on les mit à la fonte pour en battre monnaie. Aucune image, quelque belle ou touchante qu'elle fût, dit l'historiographe byzantin de cette catastrophe, n'avait le don d'émouvoir « ces barbares cuirassés ». Il nous représente la destruction comme générale, les saints n'étant pas mieux traités que les héros. Dans ce cataclysme, quel heureux hasard ou quelle intervention intelligente sauva les quatre fameux chevaux de bronze que l'empereur Théodore II avait emportés de Chio, et qui planent encore, après une émigration momentanée,

[1] Du Cange. *Famil. Byzant.* p. 156-167.

invariable monument de tant de grandeurs éteintes et d'empires renversés, sur la basilique de Saint-Marc à Venise ? Nous l'ignorons. Pleurant sur les ruines de sa patrie, Nicétas apostrophe ainsi les barbares : « Voilà donc les hauts faits par lesquels vous vous êtes signalés ! Oui, vous êtes les sages, les pieux, les justes, les sincères et les loyaux ! Vous avez raison de vous dire plus obéissants à Jésus-Christ que nous ne le sommes, nous les derniers des Grecs ! Vous avez placé sa croix sur vos épaules ; vous avez promis en son nom, en jurant sur la divine parole, de traverser les pays chrétiens sans répandre le sang, de ne tremper vos épées que dans celui des infidèles : vous n'êtes que d'orgueilleux menteurs ! Marchant à la conquête du Saint-Sépulcre, vous exercez votre rage sur les serviteurs du même Dieu. Le signe de notre rédemption commune, vous le traînez dans la boue, pour un peu d'or ou d'argent. Vous ramassez des perles, et vous foulez aux pieds la plus précieuse de toutes, le Sauveur ! Les Ismaélites ont traité Jérusalem, leur conquête, avec plus de modération et d'humanité. Vous déshonorez le christianisme, en vous appelant chrétiens ! » Nicétas va jusqu'à déclarer qu'il cessera d'écrire pour ne point transmettre à la postérité les noms de ces barbares[1]. Il les défigure assez dans sa narration, et sa responsabilité n'est pas grande à cet égard. Le tableau qu'il trace des malheurs de Constantinople et de la conduite des vainqueurs, est d'une exagération manifeste ; un pareil témoin ne saurait être admis sans les plus larges réserves.

Reliques enlevées à Constantinople. Électeurs impériaux

55. Tout n'est pas faux cependant et ne pouvait pas l'être : l'histoire de l'humanité nous apprend ce qu'il faut attendre de l'homme dans la fureur des combats, dans le désordre d'une ville prise d'assaut, après les insultes, les privations et les perfidies longuement supportées, quand aux rivalités nationales se mêlent surtout les antipathies religieuses. Nous avons d'ailleurs des témoignages plus désintéressés, celui du Pape lui-même ne ménageant aux croisés ni les leçons ni les reproches ; et celui de Théodore

[1] NICETAS, *Hist. Murz. loco cit.* Quoi qu'il en dise, cet historien continuera son récit, mais peu de temps encore, puisqu'il mourut en 1206.

Lascaris les dénonçant à Rome[1]. Il est vrai qu'à la suite d'une armée marchent constamment des auxiliaires inavouables qui ternissent la gloire des guerriers en profitant de leur courage. Villehardouin, Gunther et d'autres ne disent rien des excès commis : témoignage muet qui n'est pas sans éloquence. A considérer les choses de près, l'histoire doit reconnaître que les principaux chefs et tous les dignitaires ecclésiastiques sont à l'abri de toute récrimination, dignes même des plus grands éloges. Ceux-là n'enlevèrent d'autres trésors que les saintes reliques dont la capitale de l'Orient s'était enrichie depuis plusieurs siècles. Ces pieux trésors dérobés aux divers sanctuaires étaient cachés avec un soin jaloux et conservés avec une religion profonde. Les croisés à leur retour les portèrent en triomphe dans les églises d'Occident, où la piété les vénère encore. Ce n'est pas ici le lieu de les énumérer. Le comte Baudouin s'empressa d'envoyer au Pape, comme la dîme de ces biens spirituels, un fragment considérable de la vraie Croix, avec d'autres reliques moins importantes et de magnifiques ornements. Il n'oublia pas son suzerain, Philippe-Auguste, dans une telle occasion ; il lui fit même une part royale. Dès que l'ordre fut rétabli, les richesses d'un autre genre réunies en commun, selon les prescriptions faites et le serment exigé, furent distribuées de la manière la plus juste et la plus loyale par les barons préposés à ce devoir. On punit les fraudes commises avec une exemplaire sévérité, sans pouvoir évidemment les atteindre toutes. Le comte de Saint-Pol fit pendre un de ses chevaliers, ayant eu l'humiliation et la douleur de le trouver coupable. Que d'éxécutions auraient eu lieu si la loyauté française avait pu scruter les flancs des galères vénitiennes ! Un intérêt matériel ne devait pas compromettre l'alliance des deux nations : un grand acte demandait encore leur entente et leur concours. Il s'agissait de donner un chef à l'empire. Chacune nomma six électeurs, aux termes de la convention que nous avons exposée plus haut. Les Vénitiens choisirent parmi les grands et les nobles, obéissant à leur instinct républicain ; les seigneurs français

[1] INNOCENT III. *Epist.* VIII. 132 ; XI, 47.

désignèrent exclusivement des ecclésiastiques : les évêques de Soissons, d'Halberstadt, de Troyes, de Bethléem, l'élu de Saint-Jean-d'Acre et l'abbé de Locedio[1]. Deux candidats étaient en présence, portés par l'opinion non certes par eux-mêmes : le marquis de Montferrat et le comte de Flandre. L'un avait pour lui la possession du commandemènt depuis le début de la croisade, son air imposant, sa taille extraordinaire, et la beauté de son extérieur, dont la séduction est si puissante. L'autre l'emportait par l'éclat de sa vertu, la droiture de son caractère et l'étendue de ses états. Quant à la bravoure, impossible d'établir une distinction.

Le comte Baudouin de Flandre Premier empereur latin de de Constantinople.

56. C'est le 9 mai, au palais de Buccoléon, dans la splendide chapelle[2] dédiée à la Mère de Dieu, phare rayonnant du monde[3], que l'élection se fit. Les électeurs s'étaient préparés par la prière, comme à l'accomplissement d'un devoir religieux. La délibération étant ouverte, quelqu'un mit en avant le nom d'un absent, de Philippe duc de Souabe, dans la pensée qu'il n'y eut qu'un empereur, de même qu'il n'y avait qu'un Pape. Si le prince d'ailleurs était absent, on ne pouvait pas le dire étranger à la glorieuse expédition ; c'est à lui qu'en remontait l'initiative. Gendre de l'empereur Isaac, n'avait-il pas enfin un titre héréditaire ? Parmi les électeurs français quelqu'un proposa le nom du doge, vantant son habileté, son expérience et cette prodigieuse énergie qui faisait oublier sa vieillesse. Ce fut un Vénitien qui détourna cette proposition, dans l'intérêt de la république et par jalousie du pouvoir. Celle du voisinage diminua secrètement les chances du marquis de Montferrat. Pour ces considérations et pour d'autres plus puissantes, celles qui tenaient au candidat, Baudouin de Flandre, qui s'attendait le moins à cet honneur, réunit l'unanimité des suffrages. Au sortir du conclave impérial, l'évêque Nivelo de Soissons se présenta devant l'immense assemblée, dont on comprend l'anxieuse attente. « Loué soit Dieu ! s'écria-t-il, il nous a dirigés et mis

[1] Ces noms, consignés dans la lettre de Baudouin, m'ont paru mériter une place dans l'histoire.

[2] « *Capella major.* » INNOCENT. III. *Epist.* IX, 243.

[3] « τὸν Φάρον. » DUCANGE. *Constant. Christ.* p. 6.

en parfait accord dans le choix que nous avions à faire. Vous avez tous juré d'approuver notre élection et de soutenir l'élu de toutes vos forces. Eh bien, l'empereur est le comte Baudouin de Flandre et de Hainaut ! » Une joyeuse acclamation retentit aussitôt dans le palais, et communiqua l'heureuse nouvelle à la multitude qui stationnait aux abords. Les barons portèrent Baudouin à l'église, sans perdre un instant, et lui prêtèrent hommage[1]. Son concurrent fut le premier qui, sans l'apparence d'un dépit ou d'une contrainte, ploya noblement le genou. Plus tard sans doute les divisions éclateront entr'eux, puisqu'enfin ils étaient hommes ; mais avant tout ils étaient chevaliers et chrétiens. Dans la circonstance, Montferrat avait d'autant plus de mérite qu'il était plus âgé que Baudouin : à la désastreuse bataille de Tibériade, dix-sept ans auparavant, il avait combattu parmi les plus braves, et payé par une dure captivité le sang répandu pour la cause sainte, Baudouin venait d'entrer dans sa trente-deuxième année seulement, quand il obtint la préférence. On résolut que la cérémonie du couronnement aurait lieu huit jours après, le dimanche 16 mai, dans l'église de Sainte-Sophie. Pendant cette semaine furent célébrées d'autres solennités : le mariage de Montferrat avec Marguerite de Hongrie, la veuve d'Isaac L'Ange ; et les funérailles d'un vaillant français, Eudes de Chamlite. Au couronnement, le comte de Saint-Pol, déjà malade et qui n'allait pas tarder à succomber, remplit les fonctions de connétable, Montferrat celles de maréchal. La plus grande pompe fut déployée : Baudouin y parut avec tous les ornements impériaux, les brodequins de pourpre étincelants de pierreries, l'épée, le sceptre et la couronne. Les tournois francs y furent entremêlés de courses grecques, pour préparer les voies à l'union des deux races. Elle ne devait jamais se réaliser, pas plus que celle des deux Eglises.

Thomas Morosini élu patriarche. Zèle de l'empereur. Mort de Marie sa femme.

57. Toujours selon la convention, Sainte-Sophie fut remise aux Vénitiens, qui prétendirent avoir seuls le droit d'élire le patriarche, par la raison qu'il devait être de leur nation[2]. C'est un simple

[1] VILLEHARDOUIN. *Conq. de Constant.*
[2] *Gesta Innocent. III.* cap. XCXVI, XCXVIII.

sous-diacre, Thomas Morosini que leurs suffrages appelèrent à cette haute dignité. Il est vrai que la famille était l'une des plus distinguées et des plus anciennes de Venise ; elle avait déjà donné, elle donnera plus tard des doges à la république. Thomas était dans sa patrie quand il apprit son élection. Homme de mœurs sévères, convenablement instruit, prudent et sage, auquel on ne pouvait reprocher qu'un peu de cupidité peut-être, bien qu'il eût au commencement embrassé la vie monastique, il était estimé du Pape et des cardinaux. Il obtint donc sans difficultés l'approbation pontificale[1], sollicitée par le chapitre patriarcal, le doge de Venise et l'empereur Baudouin. Celui-ci regardait une solide organisation de l'Église comme le premier fondement de l'Etat. Il s'empressa de demander au Pape non seulement des ecclésiastiques capables de relever aux yeux de ses nouveaux sujets le ministère sacerdotal, des bréviaires et des missels pour l'unité de la liturgie sainte par l'établissement du rit latin. Il écrivit directement en France dans le même but, priant les maîtres et les disciples appartenant à la grande Université, de venir en Grèce rallumer à leur berceau les sciences divines. « Les biens temporels dont cette terre regorge, leur dit-il, ne seront pas votre seule récompense ; vous mériterez les biens éternels. » Dans la suite, il enverra toute une colonie de jeunes grecs aux écoles parisiennes ; et le roi Philippe-Auguste fondera pour eux et dotera largement le Collége de Contantinople. « Je suis votre soldat, disait au Souverain Pontife le pieux et vaillant empereur, en lui rendant compte des événements accomplis et de sa propre élévation, je baise avec ma dévotion antérieure et qui sera toujours la même les pieds de votre Sainteté.... J'implore une grâce spéciale, une haute et solennelle sanction. Pourquoi le concile auquel depuis longtemps vous avez convoqué la Grèce rebelle, et que tant de malheurs ont retardé, ne serait-il pas tenu dans cette même ville de Constantinople ? Voici l'heureux moment, le jour favorable, l'heure du salut. Pourquoi vous-même, chef et pasteur de l'Eglise universelle, ne viendriez-vous pas présider cette

[1] Innocent voulut le sacrer lui-même, le décorer du Pallium et recevoir son serment d'obeissance. *Gesta Innocent. III.* loco cit.

auguste assemblée ? Je vais trop loin peut-être, cédant à l'impétuosité de mon désir. Pardonnez-moi, Père, avec votre indulgence accoutumée. J'ai pour excuse le vœu de tout le clergé, de tous mes compagnons d'armes, et notamment de cet illustre vieillard, le doge de Venise, dont la part est si grande dans nos succès, dont le cœur est pénétré pour vous d'une vénération si profonde. » N'ignorant sans doute pas cette recommandation, le doge s'adresse à Rome pour obtenir que les censures encourues par lui et les siens soient absolument levées. Innocent ne se rendit pas à Constantinople ; mais il manda sans retard à ses deux légats, Soffred et Pierre, de quitter la Syrie pour s'y rendre, en les investissant de tout son pouvoir. Malgré ses sollicitudes impériales et religieuses, Baudouin n'avait pas oublié que sa femme Marie l'attendait à Saint-Jean-d'Acre ; elle manquait aux fêtes de son couronnement. Quoiqu'il eût toujours l'espérance, ou mieux la ferme résolution de prendre ultérieurement la même route et d'aller conquérir Jérusalem, il s'était hâté de l'appeler à Constantinople, pour qu'elle partageât les honneurs comme elle avait partagé sa première inspiration et son courage. Tels n'étaient pas les desseins de Dieu. La jeune comtesse, la future impératrice, après tant de fatigues subies, venait de recevoir l'hommage lige du turbulent Bohémond et se préparait à partir pour Byzance, quand elle fut attaquée par une violente maladie qui brisa son existence en peu de jours. A l'exemple de son frère Thibaud de Champagne, mort au début, elle échangeait la couronne terrestre pour la couronne du ciel. Son mari, bien que dans la force de l'âge, ne lui survivra pas deux ans.

CHAPITRE IV.

SOMMAIRE

PONTIFICAT D'INNOCENT III (1198-1216.)

§ I. QUELQUES SAINTS DE L'ÉPOQUE.

1. S. Jean de Matha. Vision prophétique. — 2. S. Félix de Valois. Rencontre de deux saints. Première maison des Trinitaires. — 3. Approbation et Statuts de l'Ordre. Maroc et Tunis. — 4. Un martyr de la charité. Navigation miraculeuse. Merveilleuse extension. — 5. Le Val des écoliers, fondé par quatre docteurs. Institutions hospitalières. — 6. S. François d'Assise. Sa conversion et son renoncement. — 7. Sa vocation. Ses premiers disciples. — 8. S. Dominique. Son éducation. Il vient en France.

§ II. PROLONGATION DE LA LUTTE EN ALLEMAGNE.

9. Le légat Gui de Poré. Promesses d'Othon. — 10. Lettres d'Innocent. Celle à l'archevêque de Cologne. — 11. Encouragements et précautions. Activité du légat. — 12. Assemblée des princes à Bamberg. Leurs délégués à Rome. Réponse du Pape. — 13. Jugement pontifical dans le litige de Mayence. Prélats allemands. — 14. L'évêque de Wurzbourg, Conrad, meurt assassiné. Le prince et le peuple. — 15. Pénitence exemplaire. Secours inespérés. — 16. Défections accumulées. Adolphe de Cologne trahit Othon.

§ III. BAUDOUIN EMPEREUR A CONSTANTINOPLE.

17. Sentiments du nouvel empereur. Ceux du Pape. — 18. Appréciation de la conquête. Conduite des légats Pierre et Soffred. — 19. Excès flétris. Un

§ I. QUELQUES SAINTS DE L'ÉPOQUE.

S. Jean de Matha. Vision prophétique.

1. Avant de nous relancer dans cette ardente mêlée d'idées et de passions qui forme le spectacle du monde à toute les époques, dans ce tourbillon vertigineux d'hommes, d'événements et de doctrines, qui particulièrement fait de celle que nous devons retracer un véritable labyrinthe, mais un labyrinthe mobile et changeant, où n'existe d'autre fil conducteur que la pensée catholique, avec bonheur on repose sa vue sur les douces et paisibles physionomies des saints dominant au loin ce tumulte. Ce n'est pas seulement une pure joie, un simple délassement pour l'âme chrétienne ; c'est une féconde instruction, dont la clarté rejaillit sur l'histoire : les saints furent toujours l'instrument de la divine sagesse, comme l'objet spécial de l'amour divin, dans la direction des choses humaines. Le premier qui s'offre maintenant à notre rapide contemplation est Jean de Matha, le fondateur des Trinitaires ; avec lui, sur le même plan et dans la même œuvre, Félix de Valois. L'un était né dans un petit bourg de Provence appelé Falcon ou Faucon, d'une famille noble, qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours [1] ; l'autre, plusieurs années auparavant, dans la partie de l'Ile-de-France indiquée par son nom, de lignée royale, a-t-on supposé, peut-être par anachronisme. Jean manifesta de bonne heure une inclination marquée pour l'état religieux. Après avoir fait ses études élémentaires à l'école ecclésiastique d'Aix, il se retira dans la solitude, non loin du château paternel. Cette solitude ne lui semblant pas assez profonde, quoique respectée par des parents chrétiens, il quitta la terre natale, avec leur consentement, sous prétexte, disons mieux, avec l'intention réelle d'aller d'abord à Paris suivre les leçons théologiques nécessaires à sa vocation. Ses progrès dans la divine science furent consacrés et couronnés par le doctorat. Ils n'étaient pas moindres, ceux qu'il avait accomplis dans la piété. Informé des

[1] Un jeune de Matha fut mon élève, ainsi qu'un arrière-neveu de saint Pierre Nolasque, trois de saint Jean François Régis.

uns et des autres, l'éminent prélat Maurice de Sully s'empressa d'ouvrir au jeune théologien les portes du sanctuaire. Il espérait le rattacher à son clergé, en le donnant pour modéle et pour directeur à la jeunesse des écoles. Telles n'étaient pas les aspirations de Jean ; son séjour dans la capitale avait enflammé son amour inné pour la retraite, loin de l'attiédir. Une vision dont Dieu le favorisa pendant sa première messe, qu'il célébrait dans la chapelle du palais épiscopal, écarta devant le jeune prêtre le voile qui nous cache l'avenir, sans mettre encore sa destinée en pleine lumière. Au moment de l'élévation, il vit un ange admirablement beau, mais dont le visage respirait une sublime douleur, tempérée par la compassion et la miséricorde. Vêtu de blanc, ayant sur la poitrine une croix rouge et bleue, l'ange étendait les mains sur la tête de deux esclaves, agenouillés à ses côtés et courbés sous de lourdes chaînes. Dans cette apparition était estompée d'avance l'œuvre de la Rédemption des captifs. Jean le comprit sans doute ; mais il savait que la prière et le recueillement sont l'indispensable préparation à toute œuvre, les saints pouvant seuls accomplir ce qui sauve l'homme et rend gloire à Dieu. Il quitta donc le monde et se retira dans les bois solitaires de Gandeln, alors très-vastes, au diocèse de Meaux.

S Félix de Valois. Rencontre de deux saints. Première maison des trinitaires.

2. Un pieux ermite l'avait précédé dans cette profonde solitude ; c'était Félix de Valois. Ces deux hommes semblèrent se reconnaître à leur première entrevue, comme jadis Antoine et Paul dans les déserts de la Thébaïde. Plus heureux dans un sens que leurs illustres modèles, ils restèrent unis. De leurs pieux colloques naquit une amitié qui les rendit inséparables et qui devait à jamais leur survivre, dans le souvenir reconnaissant de la religion et de l'humanité. Obéissant aux mêmes aspirations, animés des mêmes sentiments, ils rivalisaient d'amour et de zèle pour la contemplation, le jeûne, l'humilité, l'abnégation et la divine psalmodie. Un jour qu'ils s'entretenaient, à leur ordinaire, des miséricordes infinies du Seigneur, sur le bord d'une source, devant eux parut un cerf qui portait entre ses bois une croix rouge et bleue, absolument pareille à celle qu'avait sur sa blanche tunique l'ange de la vision. Le signe

n'était pas douteux ; Dieu les appelait l'un et l'autre à racheter les chrétiens, captifs chez les musulmans ; c'est l'œuvre à laquelle ils consacrèrent leur vie. Leur première pensée fut de se rendre à Rome pour soumettre leur projet au pape Innocent III, qui venait de monter au trône apostolique. Il écouta les deux pèlerins avec une religieuse attention, approuva leur idée d'une manière générale, et leur promit d'y penser devant Dieu. Or, comme il célébrait les saints mystères dans la basilique de Latran, le 28 janvier de l'année qui suivit son élection, il eut la même vision que Jean de Matha. Quoique reconnaissant dès lors la volonté céleste, il n'en procéda pas moins avec cette sage lenteur qui caractérise le gouvernement pontifical à toutes les époques ; c'est après mûr examen et plusieurs délibérations du Sacré-Collége, qu'il admit l'établissement d'un Ordre religieux ayant ses lois particulières et son but spécial, dont les membres porteraient une robe blanche, décorée d'une croix rouge et bleue, d'où leur vint le nom de *Trinitaires*, selon les esprits superficiels : en réalité, c'est le Pape qui leur concéda ce glorieux vocable, antérieurement refusé à d'autres institutions monastiques. Il nomma Jean de Matha premier supérieur général de l'ordre à fonder. Les deux saints amis revinrent en France pour travailler à la rédaction de leurs lois constitutives, avec le concours et sous l'autorité d'Eudes, évêque de Paris, et d'Absalon, abbé de Saint-Victor, également recommandables par leur sagesse comme par leur piété, chargés d'ailleurs de cette importante mission par le Souverain Pontife. Au nouvel établissement devait aussi concourir l'autorité royale. Malgré ses emportements et ses démêlés avec le Saint-Siége, Philippe-Auguste était foncièrement chrétien ; il comprit l'œuvre et permit volontiers de l'établir en France ; il la seconda même de ses encouragements et de ses libéralités. Le sire de Châtillon, un vassal du comte de Champagne, fit don aux fondateurs du terrain où leur était apparu le cerf miraculeux, pour y construire un monastère. Telle est l'origine de Cerfroy, qui restera la maison-mère de l'ordre, et dont Félix de Valois fut le premier abbé. La comtesse de Bourgogne, Marguerite, dota l'abbaye de revenus suffisants pour l'entretien de

vingt religieux. D'autres suivirent ces exemples. Les statuts étant rédigés, le Pape les approuva par une bulle solennelle, le 17 décembre de cette même année 1198. Elle était adressée au *Ministre* Jean de Matha, ainsi qu'à tous les *frères de la sainte Trinité*[1]. Ces noms désignant le chef et les membres seront traditionnels dans l'institut.

Approbation et Statuts de l'Ordre. Marc et Trinis.

3. L'acte pontifical renferme la régle elle-même dont il est l'approbation ; Innocent y déclare qu'à ses yeux le nouvel ordre est divinement inspiré ; et cette parole nous paraît confirmer d'une manière non équivoque les diverses apparitions rapportées par les auteurs contemporains, et dissimulées ou timidement indiquées par les modernes. Quant aux statuts, ils sont en substance les mêmes que ceux des Chanoines réguliers, selon la réforme introduite à cette époque. Les modifications regardent le but que les instituteurs s'étaient proposé. De toutes les donations qui seront faites, le tiers doit être appliqué, sans réserve et sans exception d'aucune sorte, à la rédemption des captifs. Toutes les églises de l'ordre seront dédiées à la Sainte Trinité ; tout luxe doit en être exclu, la pensée dominante étant la restauration chez tous les peuples du monde des temples vivants tombés en ruines sous la tyrannie de l'impiété. Pauvres devaient être à plus forte raison les demeures des religieux, frugale leur nourriture, simples leurs vêtements ; leur blanche tunique de laine n'aurait d'ornement que la croix rouge et bleue. Les austérités étaient plus nombreuses et les jeûnes plus prolongés que dans la règle augustinienne ; mais les supérieurs avaient le droit de les adoucir dans une sage mesure, toutes les fois que les circonstances l'exigeaient. Aucune distinction n'était admise pour le genre de vie entre les pères, sans en excepter les supérieurs, et les derniers frères. Le rapide accroissement de l'institut, les sympathies qu'il excita chez les fidèles, la protection qui lui fut accordée par les grands, ecclésiastiques et laïques, prouvaient qu'il était favorisé du ciel et qu'il répondait aux aspirations comme aux besoins de la terre. Avec sa haute approbation, Innocent voulut lui donner

[1] INNOCENT III. *Epist.* I, 481 ; *Patrol. lat.* tom. CCXIV, col. 444-449.

une maison à Rome, celle de Saint-Thomas *in Navicella*, qui devait rester la seconde de l'Ordre. Jean voulut inaugurer personnellement son œuvre par une expédition immédiate sur le sol africain, le Pape ne jugea pas devoir le lui permettre, dans le travail de la fondation. A sa place partirent deux de ses premiers disciples Guillaume Scott d'Oxford et Jean Anglic de Londres. Ils se rendirent au Maroc, avec une lettre du Souverain Pontife pour le fameux sultan Miramolin[1], qui, chose étonnante, les accueillit avec distinction et ne se montra nullement contraire à leur pieux dessein. Ils rachetèrent cent quatre-vingt six chrétiens, qn'ils rendirent à la religion, en les ramenant dans leur patrie. C'était en 1200 ; l'institut n'avait pas encore deux années révolues d'existence. La deuxième expédition fut aussitôt accomplie par Jean de Matha. En traversant l'Espagne, il sema, chemin faisant, sa généreuse pensée sur cette terre éminemment catholique, puis s'embarqua pour Tunis.

4. Chez les rudes habitants de cette contrée barbare l'attendaient d'incroyables difficultés et des périls sans nombre : rien ne découragea cet intrépide pêcheur d'hommes, ce paisible conquérant. Il fut un jour trouvé dans la capitale, le corps sillonné de blessures et nageant dans son sang ; son ambition était, s'il ne pouvait racheter ses frères, de mourir martyr ou de vivre dans une perpétuelle captivité chez les ennemis du christianisme. Autre fut la volonté de la Providence : il parvint à racheter cent vingt captifs, en dépit de tous les obstacles. Mais, comme il venait de s'embarquer avec eux pour retourner en Europe, survinrent les Mahométans, qui brisèrent le gouvernail et le mât de son faible navire, mirent les voiles en lambeaux, et le laissèrent à la merci des vents et des flots, dans l'impossibilité d'éviter le naufrage. Le saint ôte son manteau, dans un mouvement de sublime confiance, et le suspend au tronc du mât en guise de voile, engageant ses compagnons à l'imiter, adresse au ciel une fervente prière ; puis, se tenant debout sur le pont, le crucifix à la main, il ranime tous les courages, et par ses

Un martyr de la charité. Navigation miraculeuse. Merveilleuse extension.

[1] INNOCENT. III, *Epist.* II, 9; *Patrol. lat.* tom. CCXIV, col. 544, 545.

vives exhortations, et par le chant des psaumes : on eût dit qu'il dominait les éléments. Poussé par un vent favorable, le navire désemparé prend sa direction, et sous peu de jours entre dans le port d'Ostie. A son retour en France, Jean est accueilli par de nombreux enfants qu'il ne se connaissait pas : Félix avait déjà fondé plusieurs monastères, où les postulants accouraient de toutes parts. A Paris même, il venait d'acquérir l'enclos et la chapelle de S. Mathurin, qui devait abriter tant de générations monastiques : et de là le nom de *Mathurins* par lequel on désigna longtemps les Trinitaires. Jean de Matha, oubliant son épuisement et ses fatigues, à la vue d'un tel épanouissement, se mit à parcourir la France, l'Espagne et l'Italie, pour maintenir la discipline dans les monastères établis, en ériger d'autres, exercer le ministère de la prédication, combattre toutes les erreurs, mères de tous les vices, celle des Albigeois en particulier, alors en pleine effervescence. Philippe-Auguste le nomma son théologien, son conseiller ecclésiastique, aumônier de la cour, titres qui passeront à ses successeurs dans le généralat de l'Ordre. Mandé par Innocent III, il se rendit à Rome, où s'écoulèrent les deux dernières années de sa vie. Sa mort est du 21 décembre 1213. Félix de Valois l'avait précédé dans la tombe, ou plutôt dans la gloire céleste, le 20 janvier 1212. Peu de temps après, les Trinitaires comptaient plus de cinq cents maisons divisées en treize provinces : six dans notre patrie, trois en Espagne, une en Portugal, une en Italie, deux dans les îles Britanniques. Des colonies étaient fondées, en Saxe, en Hongrie, en Bohême, et chez d'autres nations. Le nombre des captifs rachetés est incalculable ; les bienfaits répandus sur l'humanité dépassent toute appréciation. — Si le treizième Siècle était habile à créer, le nôtre n'en est pas moins à détruire !

Le Val des Écoliers, fondé par quatre docteurs. Institutions hospitalières.

5. L'année 1200, pendant laquelle s'était affirmé d'une manière si triomphante l'institut libérateur, avait vu de graves désordres éclater à Paris. L'ancien antagonisme entre écoliers et bourgeois, concernant leurs privilèges réciproques avait atteint le dernier degré d'exaspération, et le sang coula dans les rues de la capitale. Quoique le roi, dont l'intervention était devenue nécessaire eût mis fin

à ces déplorables scènes, avec autant de prudence que de fermeté, une vague inquiétude et de tristes pressentiments assiégeaient les âmes des professeurs et des élèves. Parmi les premiers, quatre se réunirent pour apporter au mal un remède plus efficace et plus sûr que la répression royale. Si la vie de ces docteurs nous reste inconnue, il est juste du moins de conserver leurs noms dans l'histoire : c'étaient Richard, Guillaume, Everard et Manassés, tous remarquables par leur science, et particulièrement par celle qui fait les saints. Dans un de leurs pieux colloques, Guillaume dit à ses amis : « Je méditais sur les divines Ecritures et j'étudiais le prophète Ezéchiel quand j'ai vu, dans une pure lumière, se dresser devant mes yeux un arbre magnifique dont les rameaux s'étendaient au loin comme un riche pavillon, et dont la tête montait vers le ciel. Or cette vision extraordinaire s'est renouvelée jusqu'à trois fois. » Les autres déclarèrent qu'ils avaient autant de fois été favorisés d'une vision identique. Ils prirent du temps pour délibérer et consulter les hommes les plus sages. L'exemple de Jean de Matha, corroboré par le spectacle du monde, planait évidemment sur ces esprits généreux. C'est encore Guillaume qui prit la parole à leur prochaine entrevue : « Dieu nous montre les desseins qu'il a sur nous ; obéissons à sa grâce, répondons à l'appel de son amour: fondons un institut qui soit l'arbre de la vision, un abri pour les âmes fatiguées du monde et désirant se consacrer à Dieu. Nous-mêmes, qui possédons un rang, qui paraissons quelque chose dans l'opinion commune, que sommes-nous devant Jésus-Christ et ses anges ? Il est un bonheur, une sagesse, une vie qu'on ne saurait acquérir que par l'abnégation et la pénitence. Rompons tous les liens, renonçons à tous les honneurs de la terre, prenons résolument le chemin qui conduit à la gloire véritable comme à la véritable félicité. De ceux que nous avons eus pour élèves, faisons les disciples de la croix. En nous sauvant nous-mêmes, ne négligeons rien pour procurer le salut aux autres. » C'est toujours, on le voit, le souffle de la croisade qui passe dans les cœurs : à cette inspiration obéissent moines et chevaliers, pauvres et riches, ignorants et savants. Ceux-ci partent sur l'heure, cherchant le désert ; ils traversent la

Champagne, et rencontrent enfin dans le diocèse de Langres un lieu qui répond à leur idéal. Au fond d'une vallée solitaire, dans les gorges du Jura, coule une source limpide : c'en est assez, ils dresseront là leur tente. Le terrain leur est concédé par l'évêque Guillaume de Joinville, l'ami d'Innocent III, son ancien condisciple aux écoles de Paris. Le prélat avait alors pour hôte un ecclésiastique distingué nommé Frédéric, évêque élu de Châlons-sur-Marne. Transporté d'admiration, entraîné par l'exemple, ce prêtre abandonnant sur le champ la voie des dignités, se démet de son siége et s'adjoint aux quatre docteurs. Les écoliers de la capitale les ont suivis du regard, et viennent bientôt en foule se ranger sous leur direction. Ainsi fut fondé le Val des Ecoliers, une pépinière de héros et de saints [1]. La règle qu'ils embrassèrent n'était autre au fond que celle de S. Augustin; les institutions nouvelles prenaient leur type dans l'abbaye de Saint-Victor de Paris. Le noble évêque de Langres leur fit bâtir un couvent à ses frais, et dans la suite, en 1218, leur obtint l'approbation du Saint-Siége, alors occupé par Honorius III. Robert de Torote, second successeur de Guillaume de Joinville, leur donna dans une autre vallée, pour répondre à leurs continuels accroissements, une maison plus vaste et plus commode. On les appelait ailleurs et les établissements se multipliaient ; ils revinrent à Paris même en fonder un sur ce terrain qu'on a nommé la *Culture* ou le *Clos Sainte-Catherine*. En même temps surgissaient, par une puissance de germination particulière à cette époque, des hôpitaux servis par deux pieuses associations entiérement similaires : l'un à Montpellier, par l'initiative et les dons du comte Gui ; l'autre à Rome, par la directe inspiration d'Innocent III, sous le commun vocable d'hôpital du Saint-Esprit.

S. François d'Assise. Sa conversion et son renoncement.

6. Mais nous avons hâte, ne pouvant nous arrêter à tout, d'introduire sur la scène, les deux grands acteurs de la divine épopée, saint François et saint Dominique. Bornons-nous pour le moment

[1] Rigord. *Gest. Philipp. Aug.* ; — Matth. Paris. *Annal. Angl.* ad annum 1201, et alii.

à retracer les humbles débuts dans la vie de ces hommes qui vont changer la face du monde ; ils vivent déjà. Plus tard nous exposerons leur œuvre, dont apparaîtront dans leur caractère même les premiers linéaments. François était né dans la ville d'Assise en 1182. Il avait reçu le nom de Jean à son baptême ; ce nom fut changé, dit-on, à cause de l'étonnante aptitude que cet enfant montrait à parler la langue française. Bien que d'une race distinguée, son père excerçait le négoce, mais avec autant d'honneur que de succès. La fortune seconda les inclinations mondaines et les goûts dispendieux du jeune homme, beau cavalier, plein d'élégance et de recherche, plus par vanité cependant que par corruption. Il avait dès lors l'heureuse habitude de ne jamais refuser l'aumône à quiconque la lui demandait au nom de Dieu. L'ayant un jour refusée par inadvertance, il courut immédiatement après le mendiant pour réparer sa faute, et sur le champ sa résolution antérieure devint un vœu formel. Une telle âme ne devait pas rester engagée longtemps dans les liens du monde. Deux événements, qui se succédèrent à peu de distance, contribuèrent puissamment à la désillusionner : Dans une guerre entre Assise et Pérouse, il fut fait prisonnier, et de graves méditations adoucirent sa captivité, qui dura plus d'un an ; puis, survint une dangereuse maladie, dont les résultats ne furent pas moins heureux. Etant en pleine convalescence, François monte à cheval et va respirer l'air de la campagne. Dans cette excursion, il rencontre un gentilhomme réduit à la dernière pauvreté ; ému de ce spectacle, il quitte ses brillants habits et les échange contre les sordides haillons de ce pauvre. Un autre jour, c'est un lépreux qui lui demande l'aumône ; son premier mouvement est de reculer à cet aspect ; il revient ensuite au malheureux et l'embrasse, en lui glissant son argent dans la main. Une autre fois encore, se présente à lui un homme dont le visage est dévoré d'un cancer ; il baise la hideuse plaie et la guérit. « Que faut-il admirer le plus, s'écrie saint Bonaventure, de ce baiser ou de cette guérison ? » La nuit suivante, François voit en songe un magnifique palais tout décoré d'armes qui portent la croix pour insigne. Or une voix lui disait que ces armes étaient pour lui

et ses soldats, s'il voulait combattre sous l'étendard du salut [1]. Toujours la croisade !

Sa vocation. Ses premiers disciples.

7. Comme il priait dans l'église de Saint-Damien près d'Assise, la même voix lui dit : » Va, répare ma maison que tu vois tomber en ruines. » Ne soupçonnant pas sa future mission et prenant ces mots au pied de la lettre, il se rendit coupable d'un pieux larcin, ou peut-être ne fit qu'user d'un droit, en vendant secrètement des étoffes dont il destinait le prix à la réparation de l'église délabrée. Le larcin se renouvela ; après de vaines remontrances accompagnées de mauvais traitements, le père traîna le jeune homme, cet incorrigible dissipateur, devant l'évêque, et le somma de renoncer par écrit à l'héritage paternel. « Sur l'heure, répondit le saint ; désormais je n'en serai que plus libre de dire : Notre père qui êtes aux cieux ! » Il ne rentra plus dans sa maison ; bravant les moqueries et les insultes de ses concitoyens, il traversa la ville, avec un manteau déchiré sur lequel il avait tracé de sa main une croix blanche, et se retira dans une dépendance isolée de l'abbaye des Bénédictins, qui la lui concédèrent. Bien qu'il ne l'acceptât pas en toute propriété, il la nomme sa petite portion d'héritage, *Portiuncula*. A côté s'élevait une chapelle dédiée à Notre-Dame-des-Anges ; il la répara, poussé par une dévotion spéciale pour ces esprits purs et leur céleste Reine. Voilà l'humble berceau d'une des institutions les plus merveilleuses et les plus utiles qui jamais aient paru dans l'humanité. Comme il entendait la messe, peu de temps après, il fut singulièrement impressionné par ces paroles de l'Évangile : « Ne portez ni or, ni argent, ni bourse, ni provision, ni chaussure, ni bâton pour votre voyage. » Il simplifia là-dessus son simple vêtement, et sa vie devint encore plus austère : elle n'en eut que plus d'attrait. Le saint eut bientôt des disciples, et les premiers lui vinrent de sa patrie. Un riche habitant d'Assise, Bernard de Quintavalle, aussi renommé par son discernement et sa prudence qu'influent par sa position, laissa là ses biens terrestres, pour embrasser ce genre de vie, ayant fait les pauvres ses héritiers. Un chanoine de la cathédrale,

[1] BOLLAND. *die 4 octob.*

Pierre de Catane, prenait la même résolution. Gilles, qui déjà dans le siècle pratiquait les vertus d'un saint, fut le troisième. Les quatre serviteurs de Dieu se réunirent dans une cabane dressée sur les bords d'un ruisseau dont le nom restera célèbre, le Rivo-Torto. De cette solitude, illuminée par la pénitence et la méditation, ils allaient deux à deux, selon le précepte du divin Maître [1], annoncer les vérités du salut aux habitants de la campagne, étendant chaque jour le cercle de leur action, posant les bases de leur Ordre, préludant à l'avenir.

S. Dominique. Son éducation. Il vient en France.

8. Les premières années de saint Dominique nous sont moins connues que celles de saint François. On sait la date de sa naissance, qui remonte à 1170; mais on dispute encore sur le rang et la qualité de sa famille : Les uns, et les Dominicains en tête, le font descendre de l'illustre maison des Guzman, grands d'Espagne de première classe, à laquelle appartiennent les ducs de Médina-Sidonia; les autres repoussent cette noble origine, se fondant avant tout sur le silence des documents et des auteurs contemporains. Une chose me frappe, l'impartial et savant Hurter, sans dire ses raisons, se prononce pour le dernier sentiment. Je ne dois pas entrer ici dans cette controverse; qu'importent les aïeux pour un homme tel que saint Dominique? Ce que je mentione avec bonheur, c'est qu'il eut une sainte pour mère. Elle se nommait Jeanne d'Aza [2]. Personne n'ignore le songe prophétique dont elle fut préoccupée pendant qu'elle portait cet enfant dans son sein, ni l'interprétation de ce songe. Le chien portant à la gueule un flambeau n'est-il pas le symbole parlant du fidèle et courageux missionnaire qui, par lui-même ou les siens, portera chez toutes les nations la lumière de l'Evangile? Jeanne fut avant tous l'intelligente ouvrière du plan divin, en donnant l'éducation la plus chrétienne à l'enfant prédestiné. Un pieux ecclésiastique, son parent, y mit ensuite la main, y laissa son empreinte. Quand Dominique eut atteint sa quatorzième année, il fut envoyé par son père à l'université de Palentia, déjà

[1] *Marc.* VI, 7. — *Luc.* X, 1.

[2] Dans l'ordre de S. Dominique et dans sa patrie, elle est honorée d'un culte spécial, autorisé par le pape Léon XII.

célèbre, mais qui le deviendra beaucoup plus lorsqu'elle sera transférée à Salamanque. Il suivit avec un remarquable succès les cours de rhétorique, de philosophie et de théologie, mais en réservant le meilleur de son âme pour la méditation, l'Ecriture sainte et la charité. L'aumône corporelle épuisait ses ressources ; son cœur ne s'épuisait jamais. Il voulut se faire esclave chez les maures pour délivrer un chrétien ; sa généreuse proposition ne fut pas acceptée, il n'en eut que le mérite. A vingt-huit ans, il entrait dans le chapitre d'Osma, où l'évêque Azebedo établissait alors la réforme de S. Augustin, et gagnait la pleine confiance de cet éminent prélat. Celui-ci, chargé par le roi de Castille, Alphonse IX, d'une importante mission en France,[1] se fit accompagner par Dominique. Ils eurent à traverser le Languedoc, à l'heure même où l'hérésie des Albigeois attirait sur cette province l'attention d'Innocent III et les regards du monde catholique. Comme ils arrivaient à Montpellier, vers la fin de 1205, après avoir rempli leur mission politique, ils se sentirent entraînés vers une mission purement religieuse, toute de dévouement et d'immolation. C'est là que la Providence attendait Dominique : c'est là que nous le retrouverons. Son existence appartient désormais à l'histoire générale.

§ II. PROLONGATION DE LA LUTTE EN ALLEMAGNE

Le légat Gui de Poré. Promesses d'Othon.

9. Nous avons dit que beaucoup d'Allemands, ecclésiastiques et laïques, s'étaient engagés dans la croisade non seulement pour aller à la conquête de Jérusalem, pour obéir à l'inspiration religieuse, mais aussi pour se dérober aux déchirements de leur malheureuse patrie. Ceux qui revinrent de cette expédition, déçus dans leur première espérance, puisqu'ils n'avaient pas atteint leur but, ne le furent pas moins dans la seconde : au lieu de diminuer, le mal n'avait fait qu'augmenter en Allemagne. Après les années écoulées la solution était plus loin et la division plus profonde. Le

[1] Le mariage du prince héritier Ferdinand avec la fille du comte de la Marche, union rompue par la mort de la fiancée.

jugement prononcé par Innocent en faveur d'Othon avait paru stérile, quoique appuyé par un habile et vaillant légat. Le cardinal évêque de Palestrine, Gui de Poré, et son compagnon le frère Philippe étaient partis pour leur mission au mois de mars 1201. Leur voyage n'avait pas été sans obstacles, ni même sans dangers, dont les historiens ne précisent pas la nature. Sur la fin de mai, ils arrivaient à Troyes en Champagne, s'étant détournés de leur chemin pour s'aboucher avec le légat en France Octavien d'Ostie. Ce dernier, d'après les instructions du Souverain Pontife, ne devait pas se borner à procurer la réhabilitation de la reine Ingelburge; sans négliger cet intérêt capital, il devait agir auprès du roi pour le détacher du parti de Philippe. Innocent adressait dans le même but les plus pressantes lettres, soit au monarque français[1], soit à Jean d'Angleterre[2], ordonnant à celui-ci d'accomplir les dernières volontés de son frère envers leur commun neveu. Si l'affaire du divorce pouvait être heureusement et promptement terminée, Octavien passerait en Allemagne pour unir ses efforts à ceux de son collègue envoyé dans ce pays[3]. Avant de s'y rendre, voulant pressentir les dispositions qui l'attendaient de l'autre côté du Rhin et préparer le succès de sa légation, le cardinal Gui fit d'abord partir le moine son auxiliaire, qui le pressa bientôt de venir lui-même joindre Othon dans la ville d'Aix-la-Chapelle, où son arrivée causa le plus grande joie. Le prince réitéra devant lui ses protestations d'obéissance et de dévouement envers le Saint-Siége; il prêta serment entre ses mains et dans des termes tellement explicites, tellement appropriés à la situation, outre la formule traditionnelle, qu'il n'est pas permis de révoquer un instant en doute les sentiments qui l'animaient[4]. S'il les démentit dans la suite, cela ne prouve rien, ni contre la sagesse du légat qui les tint pour sincères, ni contre celle du Pape qui les accepta, ni contre Othon lui-même dans le moment présent. C'était un esprit mobile, un caractère

[1] INNOCENT. III. *Epist. Regest.* L, LXIV.
[2] Ibid. XXVIII, XLIX, LXIX.
[3] Ibid. XLVIII.
[4] *Regest. Epist.* LXXVII: *Patrol. lat.* tom. CCXVI, col. 1082, 1083.

emporté, mais nullement un hypocrite. Juger des intentions par les événements est chose si facile en histoire, l'avenir étant alors le passé ; ce n'en est pas moins une injustice. Cela donne un air de supériorité, et cela ne prouve que l'ignorance ou la faiblesse. L'inconséquence suffit pour expliquer les changements et les tristes retours de la vie humaine ; pourquoi faire toujours appel à l'hypocrisie ? Le prince écrivait au Pape des lettres qui respiraient l'amour le plus ardent et la soumission la plus franche.

Lettres d'Innocent. Celle à l'archevêque de Cologne.

10. Innocent de son côté poursuivait en faveur du candidat impérial une vraie campagne épistolaire. Le comte palatin, Henri frère d'Othon, le landgrave Hermann de Thuringe, récemment arrivé de Syrie, le roi de Bohème, le duc de Brabant, et beaucoup d'autres seigneurs séculiers recevaient des lettres pontificales. Les prélats n'étaient pas oubliés, ni l'archevèque de Cologne, qui marchait encore à la tète du parti, ni celui de Trèves, qui déjà flottait dans ses résolutions, ni les archevêques de Magdebourg et de Salzbourg, les coryphées du parti contraire, ni les évêques de Nildesheim, de Strasbourg et de Paderborn [1], dont l'influence égalait ou surpassait même celle de leurs supérieurs hiérarchiques. Innocent encourageait les zélés, ranimait les timides, éclairait les incertains, gourmandait les rebelles, mettant en jeu tous les ressorts, combinant toutes les forces, pour arriver au but désiré. Indépendamment de ces lettres particulières, il adressait à tous les prélats et seigneurs allemands des circulaires collectives, où la question était traitée de plus haut, d'une manière plus large, sous le double rapport de l'Église et de l'Etat [2]. Son génie s'affirme et se dégage ; il secoue les liens de la scolastique parisienne, pour agir et se montrer dans toute sa vigueur. On regrette de se voir resserré par d'étroites limites, dans l'impossibilité de suivre, pièces en main, ses généreuses luttes et ses merveilleux progrès. Parmi tant de lettres où l'homme se peint, où l'époque se reflète, qu'il nous soit au moins permis d'en citer une à l'archevêque de Cologne, celui de tous les prélats qui semble avoir le plus occupé l'esprit du Pontife, comme s'il avait le pressen-

[1] Innocent. III, *Epist. De Rom. imp.* I, IX, XXVI, XXXVIII, XXXIX, XL-XLVI.
[2] Ibid. II, XXI, XXXI, LXXXV.

timent de sa future défection. Il lui rappelle admirablement ses debuts. « Dans une seule et même affaire, nous avons contracté de mutuelles obligations : nous, en arrosant l'arbre que vous aviez planté ; vous, en lui prodiguant ensuite les soins les plus empressés avec autant de zèle que d'intelligence, Dieu seul donnant l'accroissement [1]. Vous devez beaucoup à l'Eglise Romaine, puisqu'elle a confirmé votre jugement, marchant en quelque sorte sur vos traces, réprouvant ce que vous aviez réprouvé, adoptant l'objet de vos prédilections, se proposant de couronner comme empereur ce même Othon à qui vous avez imposé la couronne royale ; si bien que l'œuvre commencée par vous soit heureusement consommée par elle. Nous devons beaucoup à votre fraternité, par la raison que, vous inspirant de notre pensée intime et persévérant dans vos propres desseins, vous avez redoublé d'affection et de courage, en apprenant que votre choix était devenu le nôtre. Du moment donc où le roi lui-même vous rapporte, après Dieu, les prémices de sa dignité royale, prêt à nous en rapporter la consommation, nous devons plus que jamais unir nos efforts pour le développement et l'affermissemeut de notre commune entreprise. Si par malheur il nous arrivait d'hésiter ou de regarder en arrière, on nous accuserait à bon droit d'inconstance et de versatilité ; le mot de l'Evangile nous serait justement appliqué comme une flétrissure : « Cet homme a commencé de bâtir, et n'a pu terminer son édifice [2]. »

Encouragements et précautions. Activité du légat.

11. « Si, pendant que nous persisterions, comme nous persistons en réalité, vous abandonniez l'œuvre, ce que vous n'osons supposer: en nous retirant votre aide, vous nous infligeriez un outrage d'autant plus grand et vous mériteriez une peine d'autant plus sévère, que vous paraîtriez alors vous être plus honteusement joué de notre droiture et de notre confiance. Que diriez-vous d'un soldat qui, vous ayant lui-même engagé dans la lutte et s'étant avancé le premier contre les ennemis, dont il aurait provoqué la colère, disparaîtrait à leur aspect, vous laissant seul sur le champ de bataille ? Encore une fois, nous ne soupçonnons pas vos dispositions,

[1] *Luc.* XIV. 30.
[2] *I Corinth.* III. 6.

nous ne vous croyons pas capable d'une telle lâcheté ; notre intention est de vous fournir dans cette lettre des arguments à l'adresse de ceux qui reculeraient devant les obstacles ou chancelleraient dans la voie... Nos adversaires prétendent que nous usurpons le rôle d'électeur, que nous portons atteinte à la liberté des princes. C'est une calomnie qui ne doit nullement vous émouvoir : Sommes-nous donc intervenu dans l'élection ? et la liberté des princes qui l'ont faite sans nous n'est-il pas visible que nous entendons la respecter et la sauvegarder, bien loin de la restreindre ? Nous défendons également cette liberté quand nous refusons de soutenir celui qui réclame l'empire à titre de succession. La chose n'est-elle pas évidente ? Qu'on laisse maintenant le frère succéder au frère, ou bien le fils au père, comme cela s'est déjà fait dans la génération antérieure, que devient le droit des électeurs ? que devient l'empire lui-même ? D'électif qu'il était, le voilà désormais héréditaire. Il se transmet comme une propriété : l'antique institution a changé de nature. Nous voulons la maintenir dans son intégrité. L'Eglise saura vaincre toutes les résistances ; le sceptre de roseau brisera la verge de fer. Persévérons, et l'issue n'est pas douteuse. Tout ce que notre légat aura statué, vous l'accepterez avec une soumission complète et l'exécuterez sans aucune restriction. Les justes sentences qu'il portera contre les rebelles seront ratifiées par nous, et Dieu nous donnera d'en assurer l'exécution [1]. » Le Pape écrivait au légat lui-même, et pour le féliciter de ses heureux débuts, et pour lui recommander de continuer l'œuvre avec autant d'énergie que de prudence. « Renversez les oppositions, ne ménagez pas les personnes, déclarez nuls les faits accomplis quand ils le sont contre la justice, rompez les trames des méchants, déjouez leurs sophismes et leurs machinations, ne transigez pas sur les principes. Dieu récompensera vos glorieux labeurs, comptez aussi sur notre reconnaissance [2]. » Le cardinal était à la hauteur de ces sentiments : il convoqua de nouveau les princes à Cologne, où la cérémonie du serment impérial fut réitérée d'une manière plus solennelle, devant

[1] *Regest. Epist.* LV ; *Patrol. lat.* tom. CCXVI, col. 1055-1057.

[2] INNOCENT. III. *Epist. de Rom. imp.* LVI.

une plus imposante assemblée ; à Maestricht ensuite, où furent accordées l'autorisation et les dispenses nécessaires pour le mariage projeté entre Othon et la fille non encore nubile du puissant duc de Brabant, qu'une telle alliance fit se jeter avec une exaltation outrée dans le parti de son futur gendre ; une troisième fois à Bingen, où l'excommunication fut lancée contre les partisans de Philippe.

Assemblée des princes à Bamberg. Leurs délégués à Rome. Réponse du Pape.

12. Bien peu néanmoins se laissèrent ébranler par la sentence du légat, et leur premier mouvement fut d'en appeler à Rome. Les principaux chefs s'assemblèrent à Bamberg le 8 septembre de cette même année 1201, et dans le nombre les archevêques de Salzbourg, de Brême et de Magdebourg, onze évêques, plusieurs abbés, le roi de Bohême, les ducs de Zaehringen, d'Autriche, de Saxe et de Méranie, le landgrave de Thuringe, et beaucoup d'autres d'un rang inférieur, mais ayant tous une grande influence, quelques-uns même s'étant déjà démontrés pour Othon. Ils rédigèrent une protestation motivée, sous une forme toujours respectueuse envers le Saint-Siége, extrêmement violente au fond et respirant les doctrines césariennes, impliquant la sujétion mal dissimulée du spirituel au temporel, de l'Eglise à l'Empire. Nous verrons assez quels en étaient les considérants à travers la réponse même du Pape. Eberard de Salzbourg accepta la mission de présenter cette pièce[1], si peu d'accord avec son caractère épiscopal, au Souverain Pontife, en l'accompagnant des explications orales qu'elle pourrait exiger. On adjoignit deux autres ambassadeurs à l'archevêque. C'est dans les premiers jours de l'année suivante qu'ils arrivèrent à leur destination. L'un des compagnons du légat, son fidèle interprète, les avait devancés. Le Pape les accueillit avec une bienveillance qui dut sans doute les étonner, les déconcerter peut-être. Il leur permit de lire en sa présence la déclaration dont ils étaient chargés, en pesa les termes, en discuta les raisons, et promit une réponse catégorique dans un bref délai. Dès le mois d'avril, les délégués repartaient pour l'Allemagne, comblés d'égards et d'atten-

[1] *Regest. Epist.* LXI.

tions, qui n'engageaient en rien l'autorité pontificale. Innocent couvrait le légat de sa propre responsabilité. « Voici la grande objection qui nous est faite », écrivait-il à l'un des princes allemands signataires de la délibération : Notre vénérable frère et légat, l'évêque de Palestrine, aurait usurpé le rôle d'électeur ou celui de juge : dans le premier cas, en s'ingérant dans l'élèction, il portait la faux dans la moisson d'autrui, il attentait à la dignité des princes ; dans le second, il procédait contrairement au droit, l'une des deux parties étant absente, n'ayant pas même été citée, ne pouvant donc être condamnée par contumace. — C'est une erreur; en vertu de notre charge apostolique, nous devons la justice à tous, et, si nous n'entendons pas qu'on empiète sur nos droits, nous n'empiétons sur les droits de personne. Volontiers nous reconnaissons aux princes le légitime pouvoir d'élire le roi qui doit ensuite recevoir la couronne impériale, et d'autant plus que ce pouvoir traditionnel, ils le tiennent primitivement de ce Siége Apostolique; c'est lui qui transféra l'empire des Grecs aux Germains dans l'auguste personne de Charlemagne. Mais force est aux princes électeurs de reconnaître que nous avons aussi le pouvoir d'examiner le caractère et de peser les qualités de l'élu, puisque nous devons lui donner l'onction et la couronne. A celui qui doit imposer les mains appartient de toute évidence l'examen de celui qui sollicite cette imposition. Si par hasard les princes, ou divisés entr'eux, ou d'un commun accord même, élisaient un tyran, un frénétique, un excommunié, un sacrilége, un païen, ou simplement un hérétique, serions-nous dans l'obligation de le sacrer et de le couronner ? Qui donc oserait le prétendre ? Non, le légat n'a point joué le rôle d'électeur, ni celui de juge au détriment de la dignité des barons Germains ; il s'est contenté d'instruire la cause qui les divise si profondément en vue de rétablir la concorde et de confirmer le jugement que nous avons déjà rendu[1]. »

Jugement pontifical dans le litige de Mayence. Prélats allemands.

13. Le Pontife entre ensuite au cœur de la question, dans l'histo-

[1] INNOCENT. III, *Epist. de Rom. Imp.* LXV ; *Patrol. lat.* tom. CCXV, col. 1065-1067.

rique du débat, établissant le parallèle entre les deux contendants, exposant les raisons de justice et de prudence qui l'ont déterminé dans son choix, déclarant enfin que sa résolution demeure immuable. C'est le trait distinctif de ce grand caractère et de tout homme supérieur ; tandis que les autres cèdent ou succombent, lui seul est debout luttant contre les obstacles, au milieu des ennemis conjurés, parfois au milieu des ruines. Les défections se multipliaient, les résistances allaient jusqu'à la barbarie ; il n'en maintenait pas moins l'intégrité de son pouvoir et la vigueur de la discipline ecclésiastique. Depuis la mort de Conrad, le siége primatial de Mayence était toujours l'objet d'une lutte acharnée. Le légat reçoit l'ordre d'appeler à lui les deux élus, d'instruire leur cause respective et de prononcer en dernier ressort, pour mettre un terme à ce schisme religieux enté sur le schisme politique et l'aggravant chaque jour. Après une rigoureuse enquête, le courageux légat repousse Léopold, lui laisse son église de Worms s'il accepte la sentence, et procède lui-même au sacre de Sigefroi. Les versatiles habitants de la métropole et les chanoines intimidés portent plainte à Rome : ils sont menacés d'interdit, et l'intrus d'excommunication, à moins qu'ils ne se soumettent. Sigefroi se rend à son tour auprès du Pape, qui lui donne le pallium, et revient à son poste qu'il défendra jusqu'à la mort. Le faible archevêque de Trèves, tiraillé dans les deux sens, offre sa démission, qui lui paraît l'unique moyen d'échapper à l'alternative, et, sans attendre le résultat de cette démarche, trahit le parti qu'il avait embrassé : il est frappé d'anathème. Le même châtiment tombe sur celui de Magdebourg ; celui de Cologne chancèle de plus en plus et n'est pas assez habile pour cacher ses déplorables hésitations ; celui de Salzbourg, qui dans le fond tient à l'Eglise et n'ose ouvertement braver la puissance temporelle, glisse entre les difficultés. La situation morale où les passions déchaînées par ces implacables rivalités et ces perpétuelles dissensions avaient plongé l'Allemagne, s'illumina d'une sinistre lueur dans cette même année 1202. Ce Conrad que nous avons vu donner à Rome un exemple si touchant de repentir et d'obéissance, puis monter par une seconde élection, cette fois

légitime, au siége épiscopal d'Herbipolis[1], y trouvait une mort tragique. Doué de grandes qualités, né dans une maison princière qui tenait à celle des Hohenstauffen, il s'était déjà distingué sous Barberousse, et cet empereur qui se connaissait en hommes, l'avait nommé, malgré sa jeunesse, évêque de Lubeck. C'était un défenseur de l'empire qu'il entendait placer à ce poste avancé, sur cette extrême frontière : Conrad s'y montra le ferme soutien de l'Eglise, le courageux restaurateur d'un diocèse en pleine décadence.

L'Évêque de Wursbourg, Conrad, meurt assassiné. Le prince et le peuple.

14. Sous son administration, la discipline ecclésiastique, le ministère paroissial, l'honneur du sacerdoce, tout ce qui constitue la vie d'un peuple chrétien, se ranimait d'une manière éclatante. Il n'avait pas cependant voulu recevoir au commencement l'onction épiscopale, sans avoir la certitude qu'il aurait la liberté de poursuivre son œuvre de restauration, de réaliser son idéal jusqu'au bout. Une violente opposition laïque ayant entravé son action religieuse, il se démit et revint à la cour impériale. Créé chancelier par Henri VI, il jurait avec lui la croisade ; et, malgré sa promotion à l'évêché de Hildesheim, il marchait au secours de la Terre-Sainte, à l'accomplissement de son vœu, pendant que le despote, parjurant sa foi, s'en allait menacer Rome et saccager l'Italie. A peine revenu de la croisade, Conrad passait au siége d'Herbipolis, dans les circonstances mémorables rapportées plus haut ; il eût mieux fait de garder son titre antérieur, pouvant y déployer le même zèle. Ce prélat poussait loin la sévérité contre tous les artisans de désordre. Dans cette voie, il était soutenu par un homme de courage et de bien, appartenant à la bourgeoisie de sa ville épiscopale et qui se nommait Eckhard. Un noble baron, parent même de l'Evêque, n'entendant nullement se soumettre aux nouvelles ordonnances, tourna sa fureur contre celui qu'il en regardait comme l'instigateur ou le complice, et l'assassina, persuadé que le crime resterait impuni, si même il n'était récompensé par Philippe de Souabe. L'évêque fit décapiter le meurtrier, sans égard à d'autres considérations que celles de la justice. Deux

[1] INNOCENT. III, *Epist.* II, 204. 216, 278, 288.

cousins du supplicié, l'un et l'autre neveux du maréchal de l'empire, résolurent de le venger. Ils commencèrent par piller les terres et détruire les maisons de l'évêque ; puis, un jour que celui-ci se rendait à sa cathédrale pour y présider les offices divins, ils se trouvèrent inopinément sur son passage et le mirent à mort[1], avec une barbarie qui doublait l'horreur du sacrilége. Presqu'aussitôt le duc de Souabe arrivait à Wurzbourg. On eût pu croire que c'était pour punir les coupables, en donnant satisfaction aux droits de la religion et de l'autorité, aussi bien qu'à l'indignation publique. Les clercs et les bourgeois lui présentèrent une main coupée et les ornements ensanglantés de l'auguste victime. Philippe daigna montrer quelque regret, mais n'ordonna pas la moindre poursuite. Henri II avait témoigné plus d'émotion et pris une autre attitude, à la mort de saint Thomas Becket. Les soupçons parurent d'autant plus légitimes que le prélat immolé s'était prononcé pour Othon, depuis son colloque avec le Pape. Devant cette compromettante inaction, le peuple se fit justice à lui-même, en punissant les bourreaux de son pasteur : poussé par un élan irrésistible, il attaqua leurs châteaux et les détruisit de fond en comble. Les assassins ouvrirent les yeux : torturés par leur conscience, poursuivis par la colère du ciel, ils coururent à Rome, comme ceux du martyr de Cantorbéry. Un prince de l'Église entendit leur confession, et voici la pénitence qu'il leur imposa :

Pénitence exemplaire. Secours inespérés.

15. A titre de réparation publique, indépendamment des austérités privées, dans chaque ville allemande qu'ils traverseraient en revenant dans leur patrie, ils devaient se rendre à la cathédrale, pieds nus, la corde au cou, pour y recevoir la discipline, sous les yeux des foules assemblées. A Wurzbourg, théâtre de leur crime, ils subiraient la même punition et dans le même appareil, aux grandes fêtes de l'année, y compris la fête patronale, jour de la Sainte-Croix. Défense leur était faite de porter jamais les armes, si ce n'est contre les païens ou les musulmans. Il leur était enjoint de passer quatre ans en Palestine ; là seulement il leur serait permis

[1] *Chron. Episc. Hildesh.* in Leibn. II, 974.

de se souvenir qu'ils étaient chevaliers, sans oublier qu'ils étaient pénitents. L'eucharistie ne pouvait leur être donnée qu'en viatique. Les noms de Rabensbourg et de Falkenberg, gravés sur une plaque de marbre dans l'Eglise même de leur patrie, devaient porter aux générations futures leur attentat et leur expiation[1]. Lorsque tant de défaillances ébranlaient Othon en Allemagne, deux rois étrangers se déclaraient pour lui : Jean d'Angleterre rompait avec son suzerain, par suite de son mariage insensé avec Isabelle d'Angoulême, et dès lors se rapprochait de son neveu, le payant de magnifiques paroles, lui promettant des armées et des trésors qui ne devaient jamais paraître en Allemagne. Knud VI de Danemarck, le frère d'Ingelburge, donnait au parti d'Othon un concours moins imaginaire. Gendre d'Henri-le-Lion, il ne pardonnait pas à la maison des Hohenstauffen d'avoir mis le héros au ban de l'empire. Il attaqua donc résolûment le comte Adolphe de Holstein, l'un des plus fermes soutiens de cette maison, remporta sur lui plusieurs victoires et le contraignit à demander la paix. Son frère Waldemar continua bientôt la guerre avec encore plus de succès : d'importantes villes furent prises, d'autres se rendirent aux vainqueurs sans avoir essayé d'une résistance, parmi lesquelles Hambourg, Lubeck, Travemunde, où les princes Danois fiancèrent leur sœur Hélène à Guillaume, le dernier frère d'Othon. Au retour de cette campagne, Knud mourait et laissait le trône à Waldemar. L'année 1203 s'écoula tout entière en vaines négociations, en combats stériles, en tristes palinodies. Othon posait la couronne royale sur la tête du sauvage bohémien Przmisl, déjà reçue des mains de Philippe ; et celui-ci se faisait de nouveau couronner avec sa femme Irène, mais cette fois dans la basilique impériale d'Aix-la-Chapelle[1]. L'honneur de présider au couronnement, il l'avait offert à l'archevêque Jean de Trèves, qui, n'osant accepter ni refuser, se retrancha derrière une maladie et se cacha dans un monastère. Les deux hommes réellement grands, au milieu de ces perturbations et de ces défaillances, étaient Innocent et son légat : pas une déviation

[1] INNOCENT. III. *Epist.* V, 113, 114.

dans leur conduite, pas une intermittence dans leur activité. Disons aussi que le Sacré-Collége voulut attester sa complète union avec son chef, en adressant une lettre collective aux seigneurs allemands[1].

Défections accumulées. Adolphe de Cologne trahit Othon.

16. Des événements plus considérables et de plus graves défections signalent l'année 1204. Malgré quelques succès partiels, la cause othonienne déclinait de jour en jour. Le prince avait beau nourrir de flatteuses illusions, surtout dans ses lettres au Pape ; le légat ne se dissimulait ni ne dissimulait au Pontife les périls dont cette cause était menacée. Les faits d'ailleurs parlaient assez haut : le landgrave Hermann de Thuringe, après avoir vainement appelé le roi de Bohême à son secours, voyant ses terres dévastées par le fer et la flamme, était réduit à capituler ; il alla se jeter aux pieds de Philippe, lui demandant pardon, essuyant les plus humiliants reproches, et ne recevant enfin le baiser de paix que sur les instances des principaux barons de l'empire, mais en s'abandondant à la merci du vainqueur, en lui livrant son fils pour otage. Le Bohémien venait à son tour se réconcilier avec le duc de Souabe, menacé qu'il était de perdre ses états et de céder sa couronne à son jeune neveu. Un mariage promis entre enfants non encore nubiles scellait cette violente réconciliation[2] ; et le roi, communiquant au Pape son changement, l'excusait par cette violence même. Henri, le frère aîné d'Othon, désespérant de sa cause, ou repoussé dans d'injustes prétentions, se vendait à Philippe pour la châtellenie de Goslar. Adolphe de Cologne était depuis quelque temps mis aux enchères ; Othon ne pouvant plus continuer ses libéralités, la lutte était inégale et Philippe restait acquéreur. Le transfuge avait de l'or et des seigneuries pour cacher sa honte ; il persista. Ni les réclamations de son chapitre, qui le conjurait de revenir à ses premiers sentiments et le reniait ensuite comme un traître, ni l'intervention de Sigefroi, le courageux primat de Mayence, agissant par la prière et l'autorité, ni les menaces du Pape lui-même, prêt à lancer l'excommunication, ne purent briser la chaîne

[1] ARNOL. LUBEC. *Chron. Slav.* VI, 6.

[2] *Regest. Epist.* LXXXV.

dont il était enlacé. Son funeste exemple entraînait, avec plusieurs barons des provinces rhénanes, ce duc de Brabant que lui-même avait gagné à la cause d'Othon, et qui montrait au début un si grand enthousiasme. Quelle fut alors la conduite d'Innocent? Ces chûtes multipliées et cette ruine imminente, loin de le jeter dans le découragement ou l'inaction, redoublèrent son courage. Il écrivit coup sur coup à chacun des transfuges pour le ramener au devoir ou le faire rougir de sa défection : le roi de Bohême, le comte palatin Henri, le landgrave de Thuringe, le duc de Brabant reçurent des lettres pontificales qui les eussent ébranlés ou peut-être convertis, sans les armes, les obsessions et l'or de Philippe. La seconde élection et le sacre renouvelé d'Aix-la-Chapelle furent annulés. L'archevêque de Cologne, sommé de comparaître dans deux mois, soit à Rome devant le Pape, soit en Germanie devant un tribunal nommé pour cet effet, se laissa condamner par contumace[1] ; on lui donna pour successeur Bruno de Bonn, qui fut intronisé par l'archevèque de Mayence, l'évêque de Cambrai et l'abbé de Saint Géréon de Cologne. Cette antique cité, la plus riche, la plus industrieuse, la plus puissante de toute l'Allemagne, ne craignait pas d'exposer sa prospérité pour demeurer fidèle au Pape. Ce que celui-ci déplorait surtout dans ces interminables divisions, c'est l'impossibilité d'obtenir d'un peuple absorbé par la guerre intestine les secours plus que jamais nécessaires aux chrétiens d'Orient.

§ III. BAUDOIN EMPEREUR A CONSTANTINOPLE.

Sentiments du nouvel empereur. Ceux du Pape.

17. Baudouin n'ignorait pas combien ils ont d'obstacles et de périls à vaincre, pour s'asseoir et grandir sur un sol étranger, les empires fondés au loin par la conquête. Et pouvait-il se dissimuler combien il serait difficile d'assurer le pardon du ciel et l'oubli des hommes aux excès criminels, commis par l'armée dans le délire de

[1] Arnol. Lubec. *Chron. Slav.* vi, 8. — Cf. Kranz, *Saxon.* vii. 17.

la victoire? Pour consolider ce sceptre qu'il sentait trembler dans sa main comme un fragile roseau battu par tous les vents, il fallait l'entourer d'alliances et d'institutions protectrices, il fallait surtout le maintenir sur ce rocher de l'Eglise contre lequel ne peuvent rien les complots des méchants. C'était à leur alliance avec Venise que les croisés avaient dû pour beaucoup le succès de leur entreprise; la coopération de cette reine des mers leur était nécessaire pour l'avenir de la colonie. Baudouin sollicita du Pape pour ce traité la confirmation de l'autorité apostolique. La même prière lui fut adressée par le doge Henri Dandolo[1], Boniface de Montferrat et les autres chefs de la croisade. Lorsqu'il apprit les événements qui venaient d'avoir lieu sur le Bosphore, Innocent III en conçût des sentiments divers. Le traité fait avec les Vénitiens contenait des clauses contraires aux intérêts de l'Eglise; les croisés, violant les ordres qu'ils avaient reçus du Saint-Siége, avaient envahi le territoire de peuples chrétiens qui ne s'opposaient pas à leur marche vers la Terre-Sainte; mais ce qu'il y avait là d'incorrect et de criminel ne devait-il pas être pardonné aux vainqueurs de ces Grecs perfides, qui s'étaient endurcis dans le schisme, dont la voix du Pontife n'avait pu tirer aucun secours pour la Terre-Sainte opprimée, et qui avaient soutenu l'injuste usurpation d'Alexis contre son frère, leur prince légitime? Et cependant le Pape ne pouvait oublier la faute qui avait été commise en vengeant Dieu et l'Eglise sans en avoir reçu le mandat. En l'entourant de ces justes remontrances, Innocent, humblement consulté par le marquis de Montferrat que la conquête avait fait roi de Thessalonique et de Crète[2], lui signifia son acceptation des faits accomplis. Il félicitait en même temps Marie de Hongrie, femme de ce même prince, de ce qu'elle avait abjuré le schisme pour s'attacher à l'unité catholique[3]. Il fit connaître à Dandolo les motifs pour lesquels il ne croyait pas devoir le relever de son vœu de prendre part à l'expédition de Jérusalem. Le

[1] Apud INNOCENT. III, *Epist.* VII, 201 et 202.

[2] GUNTHER, *Hist. Constant,* apud CANIS. *Antiq. Lect.* tom. V. — VILLEHARDOUIN, *Conq. de Constant.* § 140.

[3] INNOCENT. III *Epist.*, VIII, 131, 134.

grand âge du doge ne paraissait pas une raison suffisante pour lui accorder cette dispense, alors que l'empereur Baudouin et les croisés ne tarissaient pas d'éloges sur sa circonspection, sur sa droiture, sa pénétration et sa vivacité d'esprit, son zèle, sa sollicitude, et particulièrement sur cette maturité de conseil qui pouvait être d'un si grand secours à l'armée chrétienne[1].

Appréciation de la conquête Conduite des légats Pierre et Soffred.

18. Le grand Pontife avait défendu sans doute sous la menace des plus graves censures d'attaquer l'empire Grec. Mais les schismatiques avaient eux-mêmes provoqué le coup terrible qui venait de frapper leur nation. La Providence avait changé le cours des événements. Innocent ne dissimula point la joie qu'il éprouvait de voir passer le sceptre de Constantinople des mains des Grecs en celles des Latins. Comment n'en point concevoir la douce espérance de combattre plus facilement en Syrie la superstition musulmane ? Les schismatiques portaient la juste peine de leur long entêtement à repousser l'union avec l'Église Romaine. Il fallait maintenant ne négliger aucun moyen d'assurer les fruits de ce triomphe providentiel. De là les exhortations Apostoliques au cardinal-archevêque de Reims, légat du Saint-Siége, aux prélats et aux évêques d'Occident, afin d'attirer le plus d'immigrants possible sur le territoire du nouvel empire latin. Des exemplaires des saintes Ecritures furent également demandés aux prélats de la Gaule : et les maîtres et les écoliers de l'université de Paris furent exhortés vivement à redoubler de zèle dans leurs études, afin de fournir promptement à la colonie catholique naissante des sujets recommandables par les mœurs, par la science et par la piété[2]. Déjà, et toujours dans le but d'affermir la conquête, la croisade avait reçu l'ordre de prolonger pendant un an son séjour en Romanie, au cas cependant où les intérêts de la Terre-Sainte ne l'appelleraient pas en Syrie avant ce terme[3]. Le comte Baudouin de Flandre, à peine élevé au trône impérial, avait appelé le cardinal Pierre, légat du Saint-Siége, dont le collègue Soffred ne voulait pas non plus rester en

[1] INNOCENT. III. *Epist.*, VII, 208 ; et *Regest.* post eamd. epist.

[2] INNOCENT., *Epist.*, VIII, 69-72.

[3] INNOCENT. *Epist.*, VIII, 64.

Palestine : ces deux princes de l'Eglise quittèrent ensemble la Terre-Sainte pour se rendre à Constantinople, après avoir conclu toutefois une trêve de six ans avec les Sarrasins. Ils furent suivis par une telle multitude d'émigrants, clercs et laïques, que presque tous les étrangers et un grand nombre d'indigènes désertèrent la province de Jérusalem pour aller sur les bords du Bosphore. Le cardinal Soffred revint à Rome, après être demeuré quelques jours à Constantinople et un plus longtemps à Thessalonique, à la cour du marquis de Montferrat. Le Pape vit avec douleur cette conduite du légat abandonnant la Syrie aux plus grands dangers ; il lui reprocha sévèrement d'avoir déserté la province en vue de laquelle il avait pris la Croix, pour voler en Grèce, dans l'espoir d'y recueillir de fragiles richesses.

Excès flétris. Un légat à Constantinople. Le patriarche vénitien.

19. La Terre-Sainte traversait alors de bien critiques circonstances : le patriarche de Jérusalem venait de mourir, laissant l'Église de cette ville dans le veuvage ; le roi d'Arménie et le comte de Tripoli se disputaient toujours par les armes la principauté d'Antioche, la division était parmi les Chrétiens ; la mort coup sur coup d'Aimeri roi de Jérusalem et de son fils venait de laisser à l'improviste ce royaume privé presque de toute direction [1]. Était-il en un tel moment permis au légat d'entraîner les Chrétiens de Syrie, et pour comble de maux, de délier les croisés de leur vœu à l'égard de la Terre-Sainte ? Et qu'était-il advenu de ce débordement désordonné de peuple en Romanie ? A la douleur et à la honte de l'univers catholique, pour la perte peut-être de la récente conquête, cette foule avide s'était souillée des plus criminels excès. Comment l'Église grecque écrasée d'iniques persécutions retournerait-elle à l'unité catholique et à l'obéissance au Saint-Siége, quand elle ne voyait chez les Latins qu'exemples de perdition et qu'œuvres de ténèbres ? Eh quoi ! ces croisés, que l'on croyait ne chercher que les choses de Jésus-Christ, avaient abreuvé du sang chrétien leurs épées, qui n'eussent dû sortir du fourreau que contre les infidèles ; et ni la religion, ni l'âge, ni le sexe, rien n'avait été

[1] INNOCENT. *Epist.*, VIII, 124. — ROBERT. DE MONT. *Append. ad Sigeb.*, ann. 1205.

sacré pour eux ! Ces excès, que le Souverain Pontife avait déjà flétris avec non moins d'énergie dans une autre lettre, Nicétas n'a donc pas eu tellement tort de les reprocher aux Latins, bien qu'il les exagère. Heureusement cet auteur, quelque hostile qu'il soit à la cause catholique, est forcé de reconnaître que les chefs avaient fait tous leurs efforts, mais en vain, pour les empêcher[1]. Le Pape envoya comme légat à Constantinople le cardinal Benoît, du titre de sainte Suzanne[2], et l'accrédita chaleureusement auprès de l'empereur Baudouin et des évêques de l'empire. Il fallait à tout prix maintenir la concorde entre Francs et Vénitiens ; le Saint-Siége ratifia donc la clause du traité qui voulait qu'un Vénitien fût élevé à la dignité de patriarche et qui réglait la distribution des charges sacerdotales entre les conquérants[3]. Le Pape exhorta le clergé de Constantinople à recevoir le patriarche avec les honneurs dus à son rang. L'élection de ce prélat avait été l'objet du plus minutieux examen ; elle avait été trouvée contraire à la loi canonique, non point eu égard à la personne choisie, dont le Saint-Siége avait connu à l'œuvre les vertus et la science, mais parce que le choix fait à l'insu du Saint-Siége offre les dangers les plus graves. Seulement, dès que l'élu offrait toutes les garanties désirables, qu'il avait été appelé au patriarchat en son absence et à son insu, et que le Saint-Siége, bien qu'il eût seul le droit de pourvoir aux vacances de cette Église, voulait avant tout mettre à sa tête un homme digne de ces hautes fonctions, et désirait d'ailleurs s'attacher les Vénitiens pour les ramener plus promptement à l'obéissance, le Pape avait ratifié le choix fait en vertu du traité. A l'avenir toutefois, si le siége de Constantinople devenait vacant, le successeur serait régulièrement élu par les prélats des Églises conventuelles réunis aux chanoines de Saint-Sophie[4]. Appelé à Rome, le nouveau patriarche avait été ordonné diacre le samedi des quatre-temps du Carême, promu prêtre le samedi suivant, et sacré évêque le

[1] Nicet. Chon. *Annal.*, iii, ann. 1205.
[2] Innocent. *Epist.*, viii, 125.
[3] Innocent. *Epist.*, vii, 204 ; viii, 56, 57, 63, 133.
[4] Innocent. *Epist.*, vii, post epist. [illegible] ; viii, 65.

dimanche après la Saint-Pierre, où il avait reçu le pallium après avoir fait serment de fidélité et d'obéissance selon l'antique formule. Le Régeste Pontifical, sous la date du 3 des calendes d'avril 1205, porte les différents priviléges qui lui furent concédés[1]. Le patriarche revint ensuite à Venise, afin de s'embarquer pour Constantinople. Les Vénitiens profitèrent de son passage pour lui arracher par contrainte certains engagements illicites, que le Saint-Siége cassa dès qu'il en fut pleinement instruit.

Foudroyants revers. L'empereur Baudouin prisonnier des Barbares.

20. Jusqu'au mois de mars 1205, toutes les nouvelles venues du Levant n'avaient annoncé que des succès. La conquête, un moment enrayée par les cruelles dissentions entre Montferrat et l'empereur, reprenait son cours, et l'empire son assiette, grâce à l'intervention des hommes les plus sages, à celle en particulier du maréchal de Champagne, devenu maréchal de Roumanie[2]. Les Latins étaient devenus maîtres de presque tout l'empire d'Orient, et pour me servir du langage d'un auteur contemporain, « la terreur qu'ils inspiraient était tombée comme la foudre non seulement sur les Grecs, mais encore sur les Infidèles.» Tout-à-coup c'est une lettre d'Henri, frère de l'empereur de Constantinople et régent de l'empire, à Innocent III, qui vient jeter la consternation dans tout l'Occident. «Il est arrivé, dit-il, que les Grecs, fidèles à leur malice innée, à leur habituelle perfidie, qui les font toujours cacher la trahison sous les gages de sécurité qu'ils donnent, ont manifesté par leur révolte ouverte le complot qu'ils avaient ourdi dans l'ombre contre nous. A cette nouvelle, mon frère et seigneur l'empereur, saisissant une occasion opportune, avec peu de troupes, la majeure partie de nos forces étant dispersée dans les garnisons ou sur les frontières, est sorti de sa capitale avec le projet de réprimer la révolte à son origine, et dans ce but s'est porté rapidement sur la ville qui en était le foyer, je veux dire Andrinople, qui est une des places le mieux fortifiées de la Grèce et que les montagnes seules séparent du territoire des Valaques. Nous étions alors ainsi divisés : le marquis de Montferrat était au-delà de Thessalonique avec de nombreux

[1] Innocent. *Epist.*, viii, 19-23 et 25.
[2] Villehardouin, *Conq. de Constant.* § 147-158.

contigents; j'étais moi-même de l'autre côté du détroit de Saint-Georges à Andromitique avec un corps d'armée considérable. Payen d'Orléans et Pierre de Braiequel se trouvaient du côté de Nicée ; Eberard de Trit à Philippopolis ; les autres étaient en divers endroits ou dans les garnisons. En apprenant que les Latins en petit nombre assiégeaient Andrinople, Joannitius, prince des Valaques, dont les Grecs s'étaient secrètement assuré le concours, se jette subitement sur les nôtres à la tête d'une innombrable multitude de Barbares. L'empereur et les siens commirent l'imprudence de se porter au-devant d'eux, surtout de croire à leur fuite simulée et de les poursuivre jusqu'à se laisser attirer dans une ambuscade, où ils furent entourés de toutes parts. Hélas! et je ne puis le dire sans verser des larmes de sang, le sire empereur, le comte Louis, Etienne du Perche, d'autres encore, barons et chevaliers, accablés par le nombre, mais non point toutefois avant d'avoir jonché le sol de cadavres, sont séparés de leurs compagnons d'armes par les ennemis, et nous ne pouvons savoir qui d'entre eux a trouvé la mort, qui a été fait prisonnier. Des explorateurs très-sûrs, d'accord avec la rumeur publique, nous ont appris cependant que mon frère et seigneur l'empereur est retenu sain et sauf par l'ennemi, et l'on assure que Joannitius l'a traité fort honorablement jusqu'à cette heure, ainsi que quelques autres compagnons de captivité, dont les noms ne nous sont point parvenus d'une manière certaine.

Critique situation de l'empereur et de l'empire. Le Pape intervient.

21. « Depuis le jour où nous étions entrés sur le territoire des Grecs jusques au jour de cette malheureuse rencontre, pour grande que fût la multitude des assaillants et petit le nombre des nôtres, la victoire nous était toujours restée. La défaite qui nous plonge dans la consternation ne peut donc être attribuée qu'à la téméraire sortie contre les Barbares. Les survivants de ce combat qui avaient pu échapper aux mains des ennemis tinrent conseil à la hâte avec ceux qui étaient demeurés à la garde du camp, et les restes de la petite armée levèrent le siége d'Andrinople sans autre dommage. Comme ils se dirigeaient vers la capitale, ils ont pu être rejoints par ceux qu'avait dispersés la bataille, et se mettre en sûreté dans

la forteresse de Rodestec. Quant au marquis de Montferrat et à Eberard de Trit, ils se maintenaient victorieux dans leurs positions. Sur quoi, après avoir fait le recensement de nos forces dans la contrée où je me trouvais, j'ai ouvert les travaux de fortification des villes et châteaux qui paraissaient pouvoir tenir contre la révolte des schismatiques, et je me suis ensuite mis en route pour Constantinople[1]. » La défaite des Latins devant Andrinople est du 15 avril 1205. Alors que le comte Hugues de Saint-Pol avait été l'un des chefs contractants au traité conclu par les croisés avec Venise, s'il n'en est plus question depuis, et surtout dans cette lettre du frère de l'empereur, c'est qu'il avait succombé à la maladie dès les premiers jours après l'élection impériale. Le doge Henri Dandolo, que Nicétas appelle le plus fourbe des hommes et le principal auteur des revers des Grecs, fut un de ceux qui eurent le bonheur d'échapper au désastre d'Andrinople et de regagner la capitale[2]. Nicéphore Grégoras, qui dit quelques mots de cette victoire de Joannitius et de la captivité de Baudouin au commencement de son histoire, ajoute que le vieux doge mourut des blessures reçues dans ce combat, quelques jours après son retour à Constantinople[3]. Innocent III ne pouvait demeurer indifférent au cri de détresse des Latins d'Orient. Il écrivit aussitôt à Joannitius, pour obtenir la mise en liberté de Baudouin. « Vous avez reçu de nous par le légat du Siége Apostolique, lui disait-il, le diadème royal et l'étendard militaire ; votre royaume est, selon vos désirs, sous la protection spéciale de Pierre. Nous voulons mettre toujours nos soins à ce qu'étant délivré des incursions des ennemis, vous jouissiez d'une paix complète. Sachez donc, très-cher fils, qu'une grande armée va partir d'Occident pour la Grèce; par conséquent, dans votre intérêt et dans celui de votre royaume, vous devez ne négliger aucun moyen de faire la paix avec les Latins, pendant qu'il en est temps encore, de peur que, s'ils s'attachaient à vous combattre d'un côté

[1] Apud *Innocent. Epist.*, VIII, 129. — *Regest.* suppl. VII, VIII ; *Patrol. lat.* tom. CCXVII, col. 292-295.

[2] NICET. CHON., *Annal.*, III, ann. 1205.

[3] NICEPH. GREG., *Hist. Rom.*, I.

tandis que les Hongrois vous attaqueraient de l'autre, il ne vous fût point facile de résister à tant d'efforts réunis. Nous ne saurions vous donner de meilleur et de plus sincère avis, puisque vous retenez captif, dit-on, l'empereur de Constantinople Baudouin, que celui de prendre sa délivrance pour base d'une paix franche et durable avec les Latins, afin qu'ils renoncent à toute entreprise contre vous-même et contre votre territoire.

roi de Bulgarie, Joannitius. Ses remarquables lettres.

22. Le Pape adressa ses instructions en ce sens à Basile, archevêque de Ternobi, primat des Bulgares, et d'autre part à Henri, régent de l'empire [1]. « J'ai fait la guerre, répondit en substance Joannitius, parce que les Latins ne voulaient entendre parler de paix avec moi que si je rendais à l'empire de Constantinople les terres conquises avant leur arrivée ; à quoi j'ai répondu que je possède ces terres bien plus légitimement qu'ils ne possèdent Constantinople, puisque j'ai recouvré tout simplement ce que mes ancêtres avaient perdu, tandis qu'ils se sont emparés de biens qui ne leur reviennent à aucun titre ; j'ai ajouté que j'avais reçu la couronne royale du Souverain Pontife, quand celui qui se disait empereur de Constantinople n'était qu'un audacieux usurpateur, en sorte qu'en droit c'était à moi plutôt qu'à Baudouin qu'était dû l'empire. Voilà pourquoi précédé du véritable étendard reçu de Pierre et décoré de ses clefs insignes, j'ai sans crainte affronté le combat contre des hommes qui ont orné leurs épaules de croix mensongères. Indignement provoqué par les Latins, j'ai remporté sur eux, par la volonté de Dieu et pour leur humiliation, cette si glorieuse victoire que j'attribue non à la puissance des armes, mais à la protection du Prince des Apôtres. En ce moment d'ailleurs il ne m'est plus possible de mettre Baudouin en liberté, puisqu'il est mort pendant qu'il était prisonnier dans mon royaume. » Joannitius, dans cette réponse, fait allusion à ce qui s'était passé l'année précédente, lorsque le cardinal Léon était venu en Bulgarie, et le couronnant roi, lui avait remis le sceptre avec l'étendard. A cette époque, en remerciant le Saint-Siége de la faveur qu'il venait de

[1] Innoc., *Epist.*, viii, 127 et 132.

lui accorder, Joannitius priait le Pape d'intervenir auprès de la Hongrie pour faire cesser les attaques et les empiétements de ce peuple, et, dans le cas où le Pontife ne serait pas écouté, de lui laisser toute liberté de répression ; il ajoutait : « Pareillement, au sujet des Latins qui sont entrés à Constantinople, je prie Votre Sainteté de leur écrire, afin qu'ils se tiennent à distance de mes Etats et que, mon empire ne leur faisant aucun mal, ils ne cherchent à nous molester en aucune manière. S'il arrive qu'ils portent leurs efforts contre mon empire, qu'ils nous suscitent des tracas et qu'il s'en suive pour eux des pertes, je prie Votre Sainteté de n'avoir aucun soupçon contre mes sujets et de laisser libre la lutte entre nous[1]. »

Mort tragique de l'empereur Baudouin. Variantes.

23. Après ces éclaircissements nécessaires revenons à la fin mystérieuse de Baudouin dans sa prison. Selon l'ancien historien Baptiste Egnatius, Baudouin I[er] mourut de mort naturelle ; voici d'ailleurs ce que les *Annales de Flandre* disent à cet égard : « Andrinople, une des plus fortes places de la Grèce, forma la résolution de n'obéir ni aux Francs ni aux Vénitiens. Là s'étaient réfugiés pour la plupart les Grecs qui nourrissaient une haine irréconciliable contre les Latins. Sûrs de la prochaine arrivée des Valaques à leur secours, ils s'appliquèrent à défendre la ville contre les nôtres avec une obstination que rien ne put vaincre. Pendant que Baudouin assiégeait la place, un combat s'étant engagé, si l'empereur y fut pris ou s'il y fut tué, c'est ce qu'on ne saurait dire avec certitude. Il n'a jamais été retrouvé dans la suite. D'aucuns affirment qu'ayant été fait prisonnier par Jean roi des Valaques, il fut secrètement décapité ; mais Baptiste Egnatius rapporte qu'il mourut de mort naturelle, après avoir transmis l'empire à son frère[2]... » Toute autre est l'opinion de presque tous les anciens auteurs. Robert du Mont dit formellement que Baudouin et un grand nombre de ses compagnons furent mis à mort par Jean de Blac ou de Valachie dans cette guerre[3]. Mais il importe surtout d'entendre les histo-

[1] Apud *Innocent. Epist.*, VII, 230.
[2] *Annal. Flandr.*, ann. 1205.
[3] ROB. DE MONT., *Append. ad Sigeb.*, ann. 1205.

riens grecs, dont le récit est en contradiction complète avec ce que Joannitius avait écrit au Pape. « Voici, dit Nicétas, comment arriva la mort de Baudouin. Fait prisonnier dans la guerre de Scythie et chargé de fers, il fut gardé longtemps à Ternobi. Mais à la nouvelle de la défection d'Aspiétès et de son alliance avec les Latins, le roi Jean, que le ressentiment conduisit bientôt au paroxysme de la fureur, fit arracher le captif de sa prison, et, après qu'on lui eut avec la hache coupé les jambes aux genoux et les bras aux coudes, ordonna de le précipiter au fond d'un ravin sans issue. C'est là qu'expira sa malheureuse victime, dont les restes devinrent la pâture des vautours. Et comme Baudouin, tous les prisonniers Romains furent mis à mort par son ordre avec la même cruauté ; ni promesses ni supplications ne purent fléchir le Bulgare [1].

Récit officiel du Logothète Byzantin.

24. Le récit du Logothète impérial n'est pas moins saisissant : « Dès que les Italiens, dit-il, eurent soumis toute la Macédoine sous l'administration souveraine de Baudouin, qui fut leur premier empereur à Constantinople, ils s'efforcèrent d'amener les Andrinopolitains à se rendre. Le roi des Bulgares, Jean, s'était emparé violemment de Philippopolis et d'un riche butin, après avoir fait essuyer aux Romains une grande défaite. Les habitants d'Andrinople repoussèrent le joug des Italiens. Ceux-ci envoient alors contre eux une armée sous les ordres de l'empereur Baudouin et du général des Vénitiens à Byzance. Les Andrinopolitains réduits aux abois font supplier Jean, roi des Bulgares, de leur venir en aide et de les arracher à une perte certaine. Flatté de la demande, le roi qui ne pouvait faire aux Latins une guerre ouverte, s'entoure des Scythes auxiliaires, avec le projet d'écraser l'armée latine dans les embuscades, tout en se tenant lui-même loin d'Andrinople. Les Scythes s'avancent donc contre les Italiens, avec ordre de les harceler à la manière de leur pays. Les Italiens ont coutume de monter des chevaux qui se cabrent ou caracolent avec fierté ; ils entrent eux-mêmes dans la mêlée le corps bardé de fer, ce qui rend plus lentes leurs charges contre l'ennemi ; les Scythes, au contraire, ar-

[1] NICET. CHON., *Annal.*, III, ann. 1205.

més à la légère, prompts comme l'éclair, fatiguent l'ennemi par des alternatives incessantes d'attaques impétueuses et de retraites simulées. C'est ainsi que les Italiens, qui ne s'attendaient nullement à ce genre de combat, eurent le dessous précisément par trop de confiance en eux-mêmes. L'empereur Baudouin fut pris, chargé de lourdes chaînes et conduit au roi des Bulgares. Jean lui fit trancher la tête. On dit qu'il fit nettoyer cette tête, et que ce crâne entouré de ciselures et d'ornements lui servit désormais de coupe dans les festins. Les habitants d'Andrinople ne connurent point le fait sur l'heure, sans quoi ils eussent fait aussitôt une sortie contre le camp des Italiens et l'eussent livré au pillage. Les débris de l'armée italienne après avoir allumé de vives lumières dans leurs tentes pour faire croire à leur présence, profitèrent des ombres de la nuit pour se replier sur Constantinople. Le matin venu, les Andrinopolitains s'aperçurent de ce départ, et firent leur proie de tout ce qui avait été laissé dans le camp [1]... Baudouin Ier, élu empereur le 9 mai 1204 et fait prisonnier le 15 avril 1205, n'occupa réellement le trône de Constantinople que onze mois et six jours. Mais, après qu'il eut été pris par les Bulgares, les princes qui avaient le pouvoir de lui donner un successeur jugèrent que nul ne devait être mis en sa place jusqu'au jour où l'on aurait la certitude ou la conviction de sa mort.

25. Tous les témoignages sont unanimes à représenter Baudouin comme un des princes les plus remarquables de son époque par ses vertus et par ses solides qualités. Les jugements de ses ennemis l'honorent entre tous. Nicétas, quelque hostile qu'il soit à la conquête des Latins, n'ose pas travestir la vérité touchant les vertus éminentes de ce chef que les suffrages de ses frères d'armes avaient porté à l'empire : « Baudouin, dit-il, n'était encore âgé que de trente-deux ans, et c'était pourtant un prince d'une piété si sincère et d'une retenue si grande, qu'on ne pouvait lui reprocher même un regard contraire à la chasteté pendant tout le temps qu'il avait passé loin de sa femme. Il fut rigoureux observateur des

Éloge de Baudouin Ier. Fractionnement de l'empire.

[1] Georg. Logoth., *Mg.* interpr. Leon. Allatio, ann. 1205.

devoirs de la religion et consolateur empressé de toutes les souffrances. Il écoutait sans impatience ceux qui combattaient son sentiment. Enfin, et c'est là son plus grand éloge, deux fois par semaine, le soir, il faisait publier par un héraut la défense de coucher dans son palais faite à quiconque avait eu des relations illégitimes[1]. » La perte d'un prince dont les vertus surent commander à ce point l'estime de ses ennemis eux-mêmes, était une perte irréparable. La captivité de Baudouin fut le signal de luttes sanglantes qui menacèrent l'Orient d'une complète ruine. Les plus puissants d'entre les Grecs se ruèrent sur l'empire et s'en disputèrent les provinces, comme des oiseaux de proie fondent sur un cadavre et s'en arrachent les lambeaux. Maurozomès Manuel, fort de l'appui de Caïchosroès, dont il avait fait son gendre quelque temps avant de recouvrer Iconium, faisait tous ses efforts pour obtenir des Grecs le titre d'empereur, et ravageait avec les Turcs toute la contrée du Méandre. Théodore Lascaris, issu du sang le plus noble et que recommandaient ses liens de parenté avec le dernier empereur grec, après la défaite de celui-ci, avait revêtu le manteau de pourpre ; et bientôt toutes les villes d'Orient le saluaient empereur. David Comnène, à la tête d'une armée levée en Paphlagonie, dans le Pont et sur les rives du Phase, entrait en conquérant dans les villes et les bourgs, se disait le lieutenant de son frère Alexis et le précurseur de son rétablissement sur le trône[2]. C'étaient donc, outre l'empire latin de Constantinople, les trois empires de Trébizonde dans le Pont, de Pruse en Bithynie et de Thessalonique en Thessalie. Théodore Lascaris, avant la prise de Constantinople par les Latins, s'était retiré du côté de Nicée. Il avait tout mis en œuvre pour se faire recevoir et reconnaître comme souverain par les habitants de cette ville.

[1] NICET. CHON., *Annal.* III. — *Centur.* XIII, c. 6, col. 672.
[2] NICET. CHON., *Annal.,* III.

§ IV. ÉTAT DÉPLORABLE DE L'ORIENT.

Théodore Lascaris. Schisme grec. Eglise latine

26. Ne pouvant y réussir, mais ne se rebutant d'aucun obstacle, il les avait priés avec une telle persistance de recevoir au moins sa femme, qu'ils avaient fini par y consentir. Laissant alors sa femme à Nicée, il avait parcouru avec ses troupes tout le territoire de Pruse dans le but de le soumettre à sa domination et d'y gouverner comme empereur au nom de son beau-père Alexis. Dans ce temps, il était allé à la cour du roi de Perse et avait obtenu le secours d'une armée assez puissante pour arriver enfin à la réalisation de ses vœux. Depuis deux ans Lascaris régnait donc en souverain sur cette contrée, du consentement de tous. Sur ces entrefaites eut lieu à Nicée une assemblée solennelle de princes de l'empire grec et de primats de l'Eglise schismatique ; on y discuta les moyens de proclamer empereur Théodore, qui n'avait en fait exercé jusque-là qu'un pouvoir usurpé. Le patriarche Camatère, que la conquête des Latins avait contraint de quitter Constantinople, était alors à Didymothechi. Il repoussa les ouvertures qui lui furent faites, et alors l'assemblée le déposa, le 20 mars 1206 : on lui donna pour successeur Michel Antiryane qui revêtit Lascaris des insignes impériaux[1]. La guerre civile du reste déchirait tout l'Orient, depuis la Bulgarie jusqu'en Egypte. Lorsque le cardinal Soffred, légat du Saint-Siége, désigné comme patriarche de Jérusalem en 1203, eut décliné cette charge, tous les suffrages s'étaient portés sur l'évêque de Verceil que ses éminentes vertus avaient fait choisir déjà comme légat en Lombardie. Innocent III ratifia l'élection du nouveau patriarche, le décora du pallium et le nomma légat en Syrie pour quatre ans. Après avoir reçu à Rome les instructions du Souverain Pontife, le patriarche-légat alla s'embarquer à Gênes pour la Syrie. Ils acceptait un bien lourd fardeau. La Terre-Sainte tra-

[1] Georg. Logoth., *My.* interpr. Leon. Allat. ; et Niceph. Callist., ann. 1206.

versait les circonstances les plus critiques : nous l'avons déjà dit. Plus de direction spirituelle ni temporelle. La guerre intestine avec toutes ses fureurs.

Fureur des Sarrasins. La Terre-Sainte aux abois.

27. Les Sarrasins étaient intervenus dans la lutte : le fils de Saladin, sultan d'Alep, prêtait secours au comte de Tripoli, que combattait Dénéphin, sultan de Bagdad ; quant à Séphédin, qui avait Damas, la Babylonie et l'Egypte, la nouvelle de la prise de Constantinople par les Latins sur les Grecs l'avait jeté dans une telle rage qu'il eût appris avec moins d'émotion la perte de Jérusalem. Ayant fait aussitôt la paix avec tous ses ennemis, il se mit en personne à la tête de ses troupes et parcourut son empire pour soulever tous les peuples contre les chrétiens. On sait d'ailleurs qu'à la suite de la défaite d'Andrinople et de la captivité de Baudouin, la majeure partie des croisés avait voulu retourner en ses foyers, et que le cardinal Pierre, légat du Saint-Siége dans le Levant, sans attendre les ordres de Rome, avait cru pouvoir les délier de leur serment, à la condition qu'ils passeraient en Grèce une année encore pour la défense de l'empire naissant. La situation semblait désespérée : si les Grecs écrasaient les Latins dans le Levant, la ruine de l'empire de Constantinople entraînait la perte définitive de la Terre-Sainte, et si les Sarrasins s'emparaient des possessions chrétiennes de la Syrie, la perte de la Terre-Sainte entraînait la ruine de l'empire de Constantinople. De là les exhortations pressantes d'Innocent III à tous les peuples d'Occident pour les pousser à la fois et vers Constantinople et vers la Syrie[1]. Hélas ! cette guerre si funeste entre Léon d'Arménie et le comte Bohémond, entre l'oncle et le neveu, devait se prolonger encore jusqu'aux premiers mois de l'année 1203. Il eût fallu que la Chrétienté d'Occident tout entière pût se lever d'un commun accord pour voler au secours de la Syrie et de Constantinople, et la concorde était loin d'être assurée en Occident.

Ni l'Allemagne, ni la Hongrie ne prêtent un secours.

28. Après l'élévation de Bruno au siége de Cologne, Adolphe, que ses alliances et ses liens de parenté avec la plupart des grands

[1] INNOCENT. *Epist.*, VII, 222 : VIII, 100, 101, 102, 124, 128, 167, 168.
[2] GODEFR. *Annal.*, ann. 1204.

vassaux de Germanie rendaient redoutable[1], entretint la guerre civile et promena la dévastation dans son ancien diocèse. Innocent III, comme les années précédentes, consacrait tous ses efforts à l'affermissement d'Othon, prodiguant les exhortations à la persévérance et les éloges à tous ceux qui lui étaient demeurés fidèles, cherchant à conjurer la défection de ceux dont la fidélité lui semblait s'attiédir et chanceler, ne négligeant aucun moyen de ramener à son protégé ceux qui étaient passés au duc de Souabe. Cette intervention du Saint-Siége était d'autant plus urgente que Philippe, passant la Moselle avec une puissante armée, s'était avancé sur Cologne, et qu'en voulant s'opposer à sa marche Othon avait reçu dans le combat une grave blessure. Le jour de Saint-Michel, 29 septembre 1205, le duc avait mis le siége devant la place, et le jour suivant il plantait ses tentes dans la partie haute de la ville dont il s'était emparé. Le siége se continua pendant cinq jours encore. La résistance héroïque des assiégés obligea sans doute Philippe à s'éloigner ; mais ce n'était que partie remise, et l'adhésion des plus puissants vassaux semblait assurer au duc une complète victoire dans un avenir prochain. Dans une telle situation[1], l'Allemagne ne pouvait rien pour les Latins d'Orient. On ne pouvait guère songer non plus à tourner les armes de la Hongrie contre les Bulgares, pour contraindre Joannitius à mettre Baudouin en liberté. Emeric, roi de Hongrie, mourait en 1205, laissant à son frère André la régence du royaume pendant la minorité de son jeune fils Ladislas. Mais ce prince ne fit qu'entrevoir les grandeurs du trône, qu'il occupa six mois à titre nominal, et n'eut pas le temps d'en connaître les lourdes responsabilités. Au mois de juin 1205, ce fut le régent, son oncle André, qui recueillit son héritage. André pendant les quelques mois qu'il venait de passer à la tête des affaires, avait montré qu'il y avait en lui l'étoffe d'un excellent roi. Innocent III le favorisa donc de tout son pouvoir après son avénement, et l'aida de toutes manières au maintien des nobles et des peuples

[1] ARNOLD. LUBEC. URSPERG., et ABB. STAD., in *Chron.*, ann. 1204 et 1205. — GODEFR., *Annal.* ann. 1205. — STERO, *Annal.*, ann. 1205 ; apud CANIS., *Antiq. Lect.* tom. I, pag. 244.

dans le devoir, à l'affermissement de la couronne dans sa famille.

L'état de l'Angleterre ne permet pas plus d'espoir.

29. En Angleterre, l'état déplorable des Eglises ne laissait guère d'espoir pour le recrutement d'une croisade. Il semblait que le sang du martyr de Cantorbéry eût été répandu en vain pour la cause des libertés ecclésiastiques. Le clergé languissait dans une servitude profonde, sous les pieds de la puissance temporelle ; l'autorité Apostolique était dans un complet discrédit ; les élections des prélats n'étaient libres nulle part ; les abus les plus funestes régnaient partout. Le Souverain Pontife se voyait contraint de demander au roi pour les électeurs de Windsor, par l'entremise de l'archevêque Hubert de Cantorbéry et des évêques d'Eli et de Londres, la faculté d'élire librement leur évêque, et d'exhorter le roi Jean lui-même à ne pas permettre que les religieux fussent traînés devant les tribunaux laïques. Or, pendant que Jean sans Terre opprimait le clergé, Dieu le châtiait en livrant au roi de France ses provinces du continent. Jean avait passé la mer à la tête d'une armée pour arrêter les progrès de son rival ; mais il avait été abandonné par les siens, et contraint quelques jours après de rentrer dans son île. Egaré par la fureur, il avait rançonné indistinctement les nobles, le peuple et les clercs; il entendait mettre ses sujets en demeure de le suivre pour essayer d'arracher à Philippe-Auguste ses récentes conquêtes. Ce fut en ces circonstances que mourut Hubert, archevêque de Cantorbéry. Jean regarda cette mort comme une délivrance; il soupçonnait Hubert d'entretenir de secrètes intelligences avec la Cour de Paris. Les moines de Cantorbéry, sans consulter le roi, donnèrent au défunt pour successeur leur abbé Réginald et l'intronisèrent nuitamment. Le nouvel élu partit pour Rome, et, comme il demandait que son élection fût validée, Innocent III répondit que l'affaire ne pouvait être décidée qu'après mûr examen. Lorsque Jean eut réuni une nouvelle armée, il prit la mer et pénétra sur le continent à la Rochelle, au mois de juin 1206. A cette nouvelle, Philippe-Auguste se porte dans le Poitou, met de fortes garnisons à Poitiers et dans les autres places de la province, et retourne à Paris. Jean s'avance jusque sous les murs d'Angers, prend la ville et la livre au pillage. On annonce en outre au roi de France que le

vicomte de Thouars a fait défection et s'est allié avec l'Anglais. Philippe retourne en Poitou, bat l'ennemi, et pendant que Jean n'ose pas sortir de Thouars, met à feu et à sang les possessions du vicomte rebelle. Enfin une trêve dé deux ans est conclue jusqu'à la Toussaint de l'année 1208, et chacun rentre dans ses foyers[1].

Etienne Langton élu archevêque de Cantorbéry. La France

30. Cependant s'instruisait à Rome l'affaire de l'élection de Réginald au siége de Cantorbéry ; ce choix fut invalidé et la majorité des suffrages se porta alors sur le cardinal Etienne Langton, anglais d'origine, une des lumières de l'Eglise en son temps, de l'aveu même de Mathieu Paris, si hostile cependant aux hommes et aux choses de l'Eglise Romaine. Innocent III ratifia cette élection, au grand déplaisir de Jean sans Terre, sacra Etienne à Viterbe, lui remit le pallium et l'envoya prendre possession de son Eglise. Le Pape mit en œuvre les exhortations les plus paternelles pour apaiser la colère du roi. Jean répondit par les persécutions ; les moines de Cantorbéry expulsés durent quitter le royaume et se réfugier à l'étranger. En présence de cette obstination, le Pape interdit l'exercice du culte dans toute l'Angleterre. Il se produisit alors un tel mécontentement dans tout le royaume, que l'obstination du monarque dut à la longue fléchir : plus tard il offrit de recevoir Etienne Langton, qui attendait en Flandre. Cette situation de l'Angleterre, dont la paix était compromise par l'irritation de la noblesse écrasée d'impôts, l'indignation du peuple et l'oppression du clergé, quand il fallait d'ailleurs surveiller les projets ambitieux de Philippe-Auguste, ne lui permettait pas de s'armer en faveur des Latins d'Orient. Restaient Philippe-Auguste lui-même et la France. Les relations du roi avec la Cour de Rome étaient toujours quelque peu tendues depuis que le Pape l'avait contraint à respecter les saintes lois du mariage. Mais c'était surtout le désir d'appliquer les forces de son royaume à l'accomplissement de ses plans ambitieux qui devait rendre Philippe froid à toute idée de guerre lointaine. Pourtant l'empire latin de Constantinople étant avant tout une colonie française, la croisade contre les Grecs devait assurément se recruter

[1] RIGORD, *Gest. Phil. Aug.* — MATTH. PARIS. *Hist. Angl.* — ROBERT DE MONT. *Append. ad Sigeb.*, ann. 1206.

avec plus de facilité en France que partout ailleurs. Il y avait donc tout lieu de croire que, si Philippe ne la secondait pas activement, il n'y mettrait pas du moins obstacle, parce qu'il était trop avide de popularité pour s'exposer à froisser à ce point le sentiment public. Dans ces circonstances difficiles pour l'organisation des secours en vue de la Terre Sainte, Innocent III promit à tous les croisés se rendant en Syrie la bénédiction Apostolique à leur passage à Rome et la sûreté des routes jusqu'au port de Brindes.

Arrivée du patriarche latin à Constantinople. Rivalités nationales.

31. Pour donner quelque assurance aux affaires des chrétiens établis en Syrie, il adressa de sages instructions au patriarche de Jérusalem, légat du Saint-Siége, touchant le traité que venaient de conclure le roi de Chypre et le comte Henri, héritier du royaume de Jérusalem[1]. Dans le Levant, il ne négligea rien pour régler une juste répartition des charges sacerdotales entre toutes les nations conquérantes. Lorsque le patriarche de Constantinopie, au retour de Rome, était repassé par Venise, les habitants de cette république lui avaient arraché des engagements dont la réalisation leur aurait livré toutes les églises du nouvel empire. Le Souverain Pontife brisa ces engagements. « Le sanctuaire de Dieu, écrivait-il au patriarche, appartient, non pas à quelques-uns par droit héréditaire, mais à toute nation qui pratique la justice. Contrairement aux ordres du Siége Apostolique, si vous n'établissiez dans l'Eglise de Sainte-Sophie que des chanoines de nationalité Vénitienne, ou si vous travailliez en quelque manière à ce que le patriarche de cette Eglise soit toujours un Vénitien, exigeant que tout chanoine que vous établirez fasse serment de n'élire ou de ne reconnaître que des patriarches de votre nation, sachez qu'il ne pourait désormais y avoir d'excuse à votre désobéissance. Et vous ne devez pas non plus observer l'engagement que vous avez pris, dit-on, de ne consacrer dans toute la Romanie d'autres archevêques, que des Vénitiens[2]. » Des instructions formelles avaient été déjà données aux cardinaux légats Pierre et Benoît, avec ordre d'amener le patriarche à conférer les bénéfices

[1] Innocent. *Epist.* ix, 28, 195 et 196.
[2] Innocent. *Epist.*, ix, 130.

ecclésiastiques des églises de Constantinople, et notamment de Sainte-Sophie à des clercs de toute nationalité, en choisissant toujours ceux qui se recommandaient le plus par la pureté des mœurs et par leur science [1]. L'arrivée du patriarche Thomas Morosini avait été le signal de la division parmi le clergé [2]. Avant d'entrer dans la ville, le prélat avait écrit afin d'obtenir l'accueil et les honneurs dus à son rang. Le clergé franc prétendant que l'élection avait été surprise, éleva de violents murmures et demanda qu'on procédât à une élection nouvelle en présence du cardinal-légat Pierre, qui crut devoir admettre leur appel et ne les obligea point à la soumission envers le patriarche. Celui-ci, les traitant en rebelles, fulmina contre eux l'anathème.

Le légat Benoît. Henri de Flandre, succède à Baudouin.

32. Ils persistèrent dans leur hostilité, et la discorde se prolongea jusqu'à l'arrivée du cardinal Benoît, spécialement chargé par le Saint-Siége d'y mettre fin. La paix se rétablit par son entremise, et la clause capitale du traité entre les patriarches et les Francs fut que la quinzième partie de toutes les terres prises sur l'ennemi par les armes serait attribuée à l'Eglise de Constantinople. Dans cet acte important, qui est du mois de mars 1206, Henri, frère de Baudouin, est nommé le premier entre tous les princes de l'empire ; mais le titre d'empereur ne lui est pas donné. C'est que l'élection du successeur de Baudouin I[er] n'avait pas encore été faite. Après la bataille d'Andrinople, Henri, appelé à la régence, avait signalé son entrée à la tête des affaires par une brillante campagne, qui s'était prolongée jusqu'au mois de septembre 1205, et dans laquelle il avait assuré ou établi la domination des Latins sur toute la contrée voisine de Constantinople. En 1206, quelques jours avant

[1] INNOCENT. *Epist.*, IX, 100.

[2] Nicétas dans ses *Annales*, par ce qu'il dit de l'extérieur de Thomas Morosini, laisse deviner l'impression qu'il dut produire sur les sectateurs du rit grec. « Il était, » écrit cet auteur, « couvert à la manière de son pays d'un vêtement qui laisse voir seulement les mains et la poitrine, et qui serrait le corps de si près que l'étoffe semblait tendue par des épingles. Les joues étaient rasées avec un tel soin qu'on n'y apercevait pas plus de trace du moindre poil que sur les joues d'un enfant qui n'a pas atteint l'âge de puberté. » On sait l'influence de la barbe sur l'esprit des Orientaux.

la Purification de la Vierge, une colonne de croisés avait été surprise et massacrée par les Valaques du côté de Rossa. Sur ces entrefaites les habitants de Philippopolis, à qui Baudouin avait donné pour prince Rainier de Trit, avaient formé une conjuration contre ce dernier, l'avaient chassé de leur ville et s'étaient donné un roi de leur nation. Mais Joannitius, roi des Bulgares et de. Valaques, assiégea la ville et l'obligea d'accepter sa dominations Comme compensation, les habitants d'Andrinople et ceux de Didimotique, qui s'étaient d'abord déclarés pour les Valaques, les abandonnèrent pour se donner aux Latins. Joannitius plein de fureur tourna ses armes contre ces deux villes; ses troupes en firent étroitement le siége. Henri accourut à leur secours, et les Barbares se virent contraints de battre en retraite. C'est alors seulement qu'on eut les preuves certaines de la mort tragique de Baudouin, cruellement massacré par les ordres du roi des Bulgares. Dès lors on tint conseil pour l'élection d'un empereur. Les Vénitiens et le patriarche Thomas s'opposèrent d'abord de toutes leurs forces au choix d'Henri. Le cardinal Benoît fut cependant assez heureux pour vaincre les résistances, et tous les suffrages se portèrent sur le frère de Baudouin, dont le couronnement solennel eut lieu le 20 août 1206, le dimanche après l'Assomption.

Succès du nouvel empereur. Montferrat à Thessalonique.

33. Le jour même du sacre on apprenait que les Valaques avaient mis de nouveau le siége devant Andrinople. Le lendemain, Henri inaugurait son règne en sortant de Constantinople à la tête de ses troupes pour marcher contre l'armée de Joannitius; mais, à la nouvelle de son approche, les Barbares levèrent le siége d'Andrinople et se retirèrent précipitamment sur leur territoire[1]. Ce fut aussi vers cette époque que Boniface de Montferrat envoya son chancelier en ambassade à Rome. Au début de la conquête, Boniface avait vendu aux Vénitiens le royaume de Thessalonique et l'île de Crète. Cette vente et son mariage avec Marie de Hongrie, veuve de l'empereur Isaac, l'avaient rendu quelque peu suspect à Baudouin et aux princes de la croisade. Alexis, le fils d'Isaac et de

[1] MARTEN., *Thesaur. Monument.*, tom. I, col. 1073

Marie, ne semblait-il pas devenir par ce mariage le trait d'union entre Boniface et les Grecs! Il fallut la conversion de Marie au catholicisme pour calmer les appréhensions. La mort de Dandolo amena l'annulation de la vente du royaume de Thessalonique aux Vénitiens, qui demeurèrent seulement possesseurs de l'île de Crète en vertu de cet acte. Justement alarmé des dangers que la captivité de son frère créait à l'empire, Henri se rapprocha de Boniface et le mit en possession du royaume de Thessalonique. Boniface, proclamons-le hautement, même avant de recevoir ce titre de roi de Thessalonique et pendant que les soupçons des princes de la croisade pesaient sur lui, montra toujours la soumission la plus correcte au Saint-Siége et le consulta dans toutes les circonstances décisives. A ce moment même, il sollicitait par son ambassadeur la réponse à des démarches qu'il avait faites auprès d'Innocent III avant d'être roi, soit pour régulariser la situation d'Alexis en Cour de Rome, soit pour obtenir une prompte organisation de l'Eglise latine à Thessalonique. Ce fut au cardinal Benoît, légat du Saint-Siége, que le Pape délégua le soin de ces deux importantes affaires.

§ V CRISE DE L'EMPIRE GERMANIQUE.

Secours préparés en Occident. Toujours le Pape.

34. En même temps le Souverain Pontife, désirant rendre profitables les avantages relatifs remportés par les armes des Latins depuis la néfaste journée d'Andrinople, pressait le départ du margrave de Namur, prêt à se mettre en route pour conduire une armée en Orient. « Faites tous vos efforts, lui écrivait-il, pour gagner au plus tôt avec l'évêque de Soissons le port de Gênes et pour y prendre la mer ensemble, afin que l'armée du Seigneur ne vienne pas à se dissoudre. Sachez du reste qu'après la mort dans les fers de l'empereur Baudouin, d'illustre et pieuse mémoire, son frère Henri a été élevé à l'empire par les suffrages unanimes de l'armée des Latins, et qu'Henri, après avoir été victorieux des Valaques et des ennemis de l'empire pendant sa régence, a rem-

porté depuis sur eux d'éclatants et fréquents triomphes. Par où vous devez concevoir la ferme espérance qu'après qu'une heureuse navigation vous aura menés à Constantinople, la nouvelle de votre arrivée frappera de crainte les peuples qui habitent les frontières de l'empire, et qu'il vous sera facile de les assujettir au joug de Jésus-Christ[1]. » Tout en redoublant de zèle pour procurer des secours aux Latins de Constantinople et de Syrie, Innocent III était intimement convaincu que l'affermissement du nouvel empire et la délivrance de la Terre-Sainte demandaient l'effort d'une croisade générale. Pour qu'elle fût possible, la pacification de l'Occident était nécessaire. Il fallait surtout mettre fin aux discordes civiles qui déchiraient la Germanie. Le roi Othon, empereur désigné, venait d'envoyer à Rome comme ambassadeur l'évêque de Cambrai. L'ambassadeur d'Othon reçut d'Innocent III le plus bienveillant accueil. L'évêque, à son retour en Allemagne, devait rapporter au roi toutes les assurances au sujet des intentions du Pontife. Quelque suborneur pouvait néanmoins chercher à troubler la bonne intelligence entre l'empereur et le Saint-Siége. Pour couper court à toute insinuation, le prévoyant Pontife écrivait à Othon et l'assurait du plus sincère attachement à sa cause. Il donna du reste des preuves éclatantes de cet attachement, en pressant le roi Jean d'Angleterre de payer à son neveu les sommes qui lui étaient dues par Richard Cœur-de-Lion, et en adressant de sévères remontrances à l'archevêque d'York et à son frère, qui étaient les oncles d'Othon et qui n'avaient rien fait pour lui. Ces instances réitérées du Souverain Pontife eurent pour unique résultat l'envoi d'une ambassade de Jean à son neveu.

Philippe l'emporte sur Othon. Reddition de Cologne.

35. En 1206, après avoir repoussé la proposition d'une trêve et toute voie d'accommodement, Philippe de Souabe, à la tête d'une grande armée, avec le secours de l'archevêque déchu de Cologne, venait de faire irruption dans les provinces inférieures de la Germanie. Othon, qui avait avec lui Bruno, le successeur légitime d'Adolphe, était accouru à la rencontre de l'ennemi. Trahi par

[1] INNOC., *Epist.*, IX, 17.

Henri de Limbourg, qui commandait en son nom à Cologne, il s'était imprudemment engagé près de Wissembourg dans les marécages. L'armée de Philippe et d'Adolphe l'entouraient de toutes parts, ayant taillé ses troupes en pièces, et l'avaient forcé lui-même à s'enfermer dans Wissembourg avec l'archevêque Bruno. Philippe fit établir autour de la place le blocus le plus rigoureux. Othon toutefois parvint à s'échapper avec trois de ses compagnons chevaliers. Moins heureux que lui, l'archevêque Bruno, lorsque le château fut obligé de se rendre, tomba aux mains de l'ennemi, qui le fit charger de chaînes. Le chevalier de Wissembourg fut relaché, mais après qu'on l'eût honteusement dépouillé de ses armes et de tous ses biens[1]. Après cette défaite des Othoniens causée par la trahison du duc de Limbourg, quelques barons amis de la paix essayèrent d'amener un arrangement entre les deux compétiteurs à l'empire. Henri de Calden leur ménagea une entrevue près de Cologne. Que s'y passa-t-il ? les historiens ne sont pas d'accord à ce sujet. Les uns prétendent que l'entretien demeura sans résultat ; d'autres affirment que les deux rivaux y posèrent les bases d'une réconciliation[2]. Quoi qu'il en soit, après ce colloque, Philippe s'établit sur le mont Gymnich, qui domine Cologne, et y fit élever un fort qu'il munit d'une puissante garnison approvisionnée avec abondance. Othon réduit aux expédients extrêmes, était allé chercher en Angleterre les moyens de relever sa cause si gravement compromise. Après d'héroïques et persévérants efforts, les habitants de Cologne, voyant qu'ils avaient sur les bras toutes les forces de l'Allemagne et redoutant les vengeances du vainqueur, prêtèrent l'oreille aux ouvertures qui leur furent faites au nom du duc de Brabant et le chargèrent de les réconcilier avec Philippe. Celui-ci envoya l'évêque de Spire pour recevoir leur serment de fidélité. Cependant Othon avait reçu en Angleterre le plus cordial accueil à la cour de son oncle Jean. Il en obtint trente mille marcs d'argent, disent les uns, et, au dire des autres, seulement cinq

[1] GOFRED. *Annal.*, ann. 1206. — ABB. STAD., *Chron.*, ann. 1206. — ARNOLD. LUBEC, *Chron. Slav.*, VII, 5.

[2] ROB. DE MONT., *Append. ad Sigeb.* — ABB. STAD., *Chron.*, ann. 1206.

mille, avec quoi il regagna l'Allemagne pour recommencer la lutte.

Ouvertures inespérées de conciliation. Deux nouveaux légats en Allemagne.

36. Innocent III intervenait toujours par ses lettres pour maintenir dans le devoir les rares partisans d'Othon ou pour grossir leur nombre. C'est à ce moment critique qu'il parvenait à lui rattacher l'évêque de Bamberg. Il tentait même de détacher de la mauvaise cause Adophe, doublement rebelle et à l'Église et à l'empire. Contre tout espoir, à la suite des sollicitations et des avis réitérés du Saint-Siége, se produisit alors dans l'esprit de Philippe de Souabe un de ces revirements qui sont le secret de la Providence. Celui-ci était d'autant plus inattendu, que les éclatants succès que venait de remporter le duc semblaient devoir l'encourager dans sa voie. Ce fut au patriarche d'Aquilée Wolfgar, ambassadeur du Pape après la mort du cardinal Gui, que l'Eglise et l'empire furent redevables de cette importante conversion. Philippe excusait sa révolte en disant qu'après la mort de son frère Henri, il avait fait tous ses efforts pour que la couronne impériale fût donnée à Frédéric, fils de l'empereur défunt ; que n'ayant pu amener aucun des princes à son sentiment, pressé par eux d'accepter cette couronne pour lui-même, il avait cédé à leurs désirs et non point à l'aveugle entraînement de l'ambition. Innocent III avait à cœur, dès que l'équité le permettait, et surtout à l'heure présente, d'établir la concorde entre les princes chrétiens. Hugues évêque d'Ostie, successeur d'Octavien, et le cardinal Léon, du titre de Sainte-Croix, furent donc immédiatement envoyés au-delà des Alpes pour assurer une réconciliation durable entre les contendants. Les deux légats se rendirent à la cour de Philippe, et après avoir obtenu de lui le serment qu'il obéirait au Pape sur toutes les choses pour lesquelles il était excommunié, ils lui donnèrent solennellement l'absolution selon la forme prescrite par l'Eglise. Ils lui enjoignirent de rendre la liberté à l'archevêque de Cologne Bruno qu'il retenait prisonnier, et il le remit librement en leurs mains pour être emmené à Rome. Léopold [1],

[1] Arnold de Lubeck raconte, à propos de la mise en liberté de Bruno, toute une histoire, dont on ne trouve pas la moindre trace dans les vieux auteurs, et qui doit être d'autant plus tenue pour suspecte qu'elle est en contradiction

intrus au siége archiépicopal de Mayence, qui naguère en Italie fomentait la rebellion et lançait contre Innocent des foudres ridicules, résigna entre les mains du duc, qui fit quelque résistance à cet égard, les droits qu'il tenait de la puissance temporelle et ses droits spirituels entre les mains des légats. On n'obtint qu'avec la plus grande difficulté la permission pour l'archevêque canoniquement élu, d'exercer dans son diocèse le ministère spirituel par mandataire.

Philippe de Souabe est assassiné. Le meurtrier et ses complices.

37. Philippe se résigna moins volontiers à dissoudre l'armée considérable qu'il avait rassemblée pour marcher contre Othon. Il y eut ensuite deux entrevues pour débattre les conditions de la paix. Comme il ne fut pas possible d'aboutir à rien de définitif, les légats, dans une troisième entrevue, établirent entre les deux rivaux une trêve d'une année, et, après en avoir consigné les clauses dans un acte public, ils retournèrent à Rome avec les députés de

formelle avec les éloges donnés aux légats par le Souverain Pontife. « Innocent, dit-il, animé du plus vif désir de rétablir la paix en Germanie, envoya à Philippe les cardinaux Hugues et Léon, avec ordre de l'admettre en la communion des fidèles, à condition qu'il délivrerait Bruno de ses chaînes et qu'il consentirait à la paix avec Othon. Il consentit à tout, sauf à la mise en liberté de Bruno, à laquelle il disait ne pouvoir condescendre de peur d'encourir par ce fait les haines d'Adolphe et de ceux qui avaient participé à son couronnement à Aix-la-Chapelle. Les légats, corrompus par les présents de Philippe, ne laissèrent pas que de l'absoudre, tout en laissant Bruno dans les fers. Ils allèrent ensuite trouver Othon, lui firent part du mandat qu'ils avaient reçu du Saint-Siége, et l'exhortèrent à traiter de la paix avec le duc. Il leur répondit que la chose serait des plus faciles si les ordres du Saint-Siége avaient été exécutés; et alors il leur mit sous les yeux la lettre du Pape qui faisait de la mise en liberté de Bruno une condition expresse de l'absolution de Philippe ; puis il leur reprocha vivement d'avoir trahi leur mandat. Sur cela, frappés de crainte, les légats retournèrent au duc, et lui signifièrent qu'il y avait eu erreur et qu'ils ne maintiendraient son absolution que si Bruno sortait immédiatement de prison par son ordre. Alors seulement Philippe céda et remit l'archevêque en liberté. A la suite de cela, Philippe et Othon, en présence des deux cardinaux et de quelques Grands, eurent une entrevue dans laquelle on essaya de les réconcilier ; mais ils se séparèrent sans qu'aucun résultat eût été obtenu. » Rien de tout cela, je le répète, dans les documents historiques de l'époque, unanimes au contraire à louer la conduite des légats. Ce n'est donc point à ce récit purement fantaisiste qu'il faut demander la vérité.

l'une et de l'autre partie. Cela nous mène à 1208. Philippe de Souabe touchait au comble de ses vœux : la puissance d'Othon était brisée, il avait dépouillé son rival de presque tous ses partisans et les avait gagnés à sa cause, et, ce qui paraissait le point capital de l'affaire, après être rentré en grâce avec l'Eglise en se conciliant la bienveillance d'Innocent III, il débattait avec Othon par l'entremise du Souverain Pontife les conditions d'une paix qui devait lui assurer l'empire et lui attacher Othon lui-même par les liens les plus étroits, par le mariage de ce prince avec sa fille. Le fer d'un assassin le précipita tout-à-coup des hauteurs lumineuses de ce rêve dans les ténèbres de la mort, quand il avait trente-trois ans à peine[1]. « J'étais à Mantoue, » écrit au Pape le cardinal-légat Hugues, évêque d'Ostie, « et là j'attendais depuis quelques jours le cardinal Léon, retardé par la maladie deux jours après la fête des apôtres Pierre et Paul ; la nouvelle soudaine de la mort du seigneur Philippe s'accrédita de plus en plus. » Et plus loin : « Le samedi avant la Saint-Jean, qui était le jour où finissait la trêve, le duc Philippe avec quelques familiers, quittant le camp et l'armée, était entré dans la ville de Bamberg. Vers neuf heures, il s'y reposait dans le palais de l'évêque, lorsque le comte Palatin, Othon de Wittelsbach, à qui il avait donné et repris sa fille, avec le duc de Bavière, le margrave d'Istrie, frère de l'évêque, et dix autres hommes armés, entra dans le palais. Il frappe à la porte de la chambre, et il est admis comme de coutume. Le comte était un gai causeur. Pendant que Philippe attendait de lui comme à l'ordinaire quelque spirituelle boutade, il sort tout-à-coup le poignard qu'il avait à la ceinture; et, comme le duc le prie de ne point jouer avec l'épée. « Plus de jeu pour toi ! » lui crie-t-il ; et prompt comme l'éclair il le perce de sa lame. Henri, sénéchal de l'empire, a voulu arrêter le bras du comte ; il est lui-même grièvement

[1] CONRAD. URSPERG., CONRAD. MAGUNT., ABB. STAD., RICH. DE S.-GERMAN., ANONYM. FOSSÆ-NOV., et luïque plures, in *Chron.*, ann. 1208. — SIFFRID., *Epist.*, II. — RIGORD., *Gest. Phil. Aug.*; et MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1208. — Contra, anno 1207, in STERON. *Annal.*, apud CANIS, *Antiq. Lect.*, tom. I, pag. 241.

blessé. Philippe est mort ; mais l'assassin veut être sûr qu'il n'en reviendra pas : il lui passe une corde au cou et l'étrangle. Puis avec l'aide de ses complices il se retire en lieu sûr. L'armée est maintenant dissoute, et ce crime atroce est encore impuni. »

Cause immédiate de l'assassinat. Fourberie de la victime.

38. Quelques détails antérieurs à ce drame : Philippe avait envoyé à Innocent une magnifique ambassade ayant à sa tête le patriarche d'Aquilée et composée des plus notables barons de l'empire ; il conjurait le Pape d'amener à sa conclusion la paix avec Othon, de rétablir Adolphe dans sa dignité première, et de mettre le comble à ses faveurs en lui accordant à lui-même les insignes impériaux. Le Souverain Pontife fit bon accueil à cette ambassade et reçut Adophe lui-même avec bienveillance. Après quelques jours de délibération, le siége de Cologne fut maintenu à Bruno et le Pape écrivit à ce sujet aux habitants de cette ville. Il approuva les bases de paix qu'avaient posées les légats Hugues et Léon, qu'il fit partir de nouveau pour l'Allemagne avec mission de mettre la dernière main à cette affaire. C'est pendant ce voyage que les légats apprirent la fin tragique du duc de Souabe. Or, quelle pouvait bien être la cause qui arma d'un fer homicide contre Philippe le bras du comte Palatin ? Ce comte étant d'une haute lignée, qui ne nous est pas inconnue[1], Philippe lui avait d'abord promis la main de sa fille ; mais, comme ce même comte était d'un caractère violent et cruel outre mesure, il avait changé d'avis, résolu de marier sa fille à un autre. Le Palatin tourna ses vues sur la fille du duc Henri de Pologne. Un jour donc il dit à Philippe : « Seigneur, en mémoire du zèle que j'ai toujours montré pour votre cause, de tout ce que j'ai fait pour votre service dans cette guerre, et des apprêts que je me suis imposés pour marcher encore avec vous contre vos adversaires, je vous supplie de m'accorder aujourd'hui une minime faveur, de me recommander par lettre au seigneur duc de Pologne, afin que l'affaire qui est en bonne voie, je veux dire celle de mon mariage, arrive à meilleure fin par l'entremise de Votre Majesté. » Philippe lui répondit : « Il me sera on ne peut plus

[1] C. [illegible] XXVII de cette histoire. p. 47.

agréable de vous satisfaire.» Le comte plein de joie lui offrit alors à revêtir de son sceau une lettre de recommandation préparée d'avance. Sur quoi Philippe lui dit : « Allez, et retournez dans un instant ; vous trouverez la lettre revêtue de mon sceau. » Une lettre conçue dans un sens opposé, qui même devait amener la mort du porteur, fut substituée à l'autre.

Fraude découverte. Crime puni

39. Le comte ayant reçu cette dernière, remarqua sur le sceau comme une marque extérieure qui éveilla ses soupçons. Il va sur le champ trouver un de ses familiers : » Ouvrez-moi, lui dit-il, cette lettre, afin que j'en sache le contenu. » Et celui-ci après avoir lu les premiers mots, de répondre avec effroi : « Je vous en conjure, au nom du ciel, ne m'obligez pas à vous faire entendre la teneur de cet écrit, tant je crains qu'il ne m'en advienne malheur et la mort même ! » Le comte court alors à un autre de ses familiers, ordonne, prie, insiste encore, tant et si bien que la lettre lui est lue. Sa rage ne peut se dépeindre, et dès lors la mort de Philippe est résolue dans son esprit. Il sut néanmoins dissimuler sa colère, et la cacher même sous des dehors d'obséquieuse gaîté. C'est ainsi qu'il mena sa vengeance jusqu'au terrible dénouement qui ensanglanta le palais épiscopal de Bamberg[1]. Il n'y a pas lieu de s'étonner pourtant que Philippe eût substitué une autre lettre à celle qui lui avait été remise : la princesse à qui le Palatin de Witelsbach désirait se marier touchait au duc de Souabe par le sang du côté de sa mère ; comment ne lui eût-il pas déplu de voir unir sa noble parente à un homme perdu de crimes et dont les mains étaient souillées du sang innocent ? Philippe fut enseveli à Bamberg. Plus tard son neveu Frédéric, parvenu à l'empire, fit transporter ses restes à Spire dans le tombeau de ses aïeux. Le crime odieux du comte Palatin ne demeura pas longtemps impuni. Othon, dont cette fin tragique de Philippe relevait les affaires contre toute espérance, s'honora du moins en pleurant son rival et en vengeant sa mort : l'assassin fut proscrit et dépouillé de ses biens et de ses dignités qui furent à jamais transportés à un autre. Glorieux

[1] ARNOLD. LUBEC., *Chron. Slav.*, VII, 14. — CRANTZ., *Hist. Sax.*, VII, 29. — URSPERG., *Chron.*, ann. 1208, et alii.

exemple de justice que ce prince après David laissait aux autres princes chrétiens ! Quant au Palatin déchu, il eut la fin que méritaient ses crimes passés ; comme il avait été sans pitié pour autrui, il ne trouva pas de pitié pour lui-même. Sa vie de proscription le fit tomber aux mains d'Henri, ce sénéchal de l'empire qui avait été si grièvement blessé à Bamberg, en voulant sauver son maître. Le meurtrier se traîna aux pieds du sénéchal et demanda grâce ; Henri fut inexorable, et l'assassin de Philippe expira dans dans les plus atroces tortures.

§ VI. UN EMPEREUR INTRONISÉ ET DÉPOSÉ.

Innocent redouble de zèle pour Othon. Son succès.

40. Dès qu'il eut appris la mort de Philippe, Innocent III appliqua tous ses efforts au relèvement et à l'affermissement de la cause d'Othon, de peur que quelque autre prétendant ne lui fût opposé pour le plus grand dommage de la république chrétienne. Sa constance à soutenir ce prince lui avait pourtant suscité plus que des embarras, de graves dangers même, entre autres plusieurs séditions à Rome, dont les fauteurs avaient été Jean Rainer, de la famille de Pierre de Léon, Jean Capuccio, et les Ursins, parents du pape Célestin III. Ces désordres avaient même fini par dégénérer en une guerre que le grand Pontife n'apaisa qu'au prix des plus généreux efforts, et qu'il apaisa malgré l'avis de plusieurs de son entourage, qui lui conseillaient de laisser se dévorer entre eux ces puissants de Rome toujours prêts à la révolte contre la Papauté. Les prétentions les plus redoutables contre lesquelles le Saint-Siége eut à défendre Othon étaient celles du roi de Sicile Frédéric, qui venait d'atteindre sa majorité. Innocent, après avoir interdit sous peine d'anathème aux prélats d'élire ou de sacrer un autre roi des Romains, enjoignit à tous les princes de se ranger au parti d'Othon. Il écrivit également au roi d'Angleterre pour obtenir de ce roi qu'il vînt en aide à son neveu plus activement que par le passé[1].

[1] *Libel. Vat. sup. reg. imper., Epist.* 154-160.

Les efforts du Pape eurent un plein succès en Allemagne ; la plupart des princes embrassèrent avec empressement la cause d'Othon, qui demanda et obtint du Saint-Siége la faculté de les assembler à Wurzbourg en une diète solennelle, pour y décider son élévation à l'empire. Le roi de France, Philippe-Auguste, ne vit pas sans un profond déplaisir ce revirement subit des événements en Allemagne, et ne sut même pas le cacher au Pape, auquel il se plaignit de la faveur qu'il accordait à l'un de ses plus constants ennemis. La réponse d'Innocent fut une exhortation à renoncer à ces anciennes inimitiés qui n'avaient eu que trop de funestes conséquences.

Dispositions prises pour le mariage et le couronnement d'Othon

41. Othon comprit que pour achever l'œuvre de son affermissement, il devait conclure avec la fille de son ancien rival ce mariage projeté avant la mort de ce dernier, comme devant être la base la plus sûre de la réconciliation des deux partis. Des liens de parenté s'opposaient à cette union ; le Souverain Pontife promit de lever tous les obstacles. Les formalités pour le mariage d'Othon et de Béatrix furent ensuite arrêtées à la diète de Francfort, où fut également décidé tout ce qui avait trait à la prochaine élévation des deux époux aux trône impérial[1]. Les cardinaux-légats Hugues d'Ostie et Léon de Brancaléone partirent donc de nouveau pour l'Allemagne, avec mission de régler définitivement toutes les questions relatives à l'affermissement de la concorde entre Othon et les anciens adhérents de Philippe, au mariage projeté du roi avec Béatrix, et au voyage des deux époux à Rome pour y recevoir l'onction et la couronne impériales. Dans ce but, une diète solennelle fut indiquée à Hiberpolis pour le dimanche après la Pentecôte de l'an 1209. Les empêchements canoniques au mariage furent levés, et les deux légats au nom des villes Italiennes firent serment de fidélité à l'empereur désigné. Le Pape au mois de février avait obtenu à cet égard l'assentiment des Lombards et des Toscans par l'entremise du patriarche d'Aquilée, légat du Saint-Siége dans le nord de la Péninsule. Othon ayant appris sur ces entrefaites que le roi de Sicile et fils de son prédécesseur Henri, troublait le repos de l'em-

[1] ARNOLD. LUBEC. *Chron. Slav.* VII, 18.

pire et tentait d'élever des prétentions rivales, conjura le Pape de ne pas encourager par la protection qu'il donnait à Frédéric, des tentatives ambitieuses qui pouvaient compromettre la paix publique. La réponse d'Innocent III fut qu'il continuerait la tutelle due au jeune âge et à l'inexpérience de Frédéric, avec les précautions nécessaires pour qu'elle ne pût porter la moindre atteinte aux intérêts d'Othon. Ceci se passait au mois de mars, et ce fut en ce même mois que les deux légats reçurent à Spire le serment de fidélité d'Othon IV à l'Eglise Romaine. Sur cet acte important, qui ratifie tous les priviléges reconnus à l'Eglise Romaine par l'empire, au-dessous du sceau d'Othon IV est apposé le contre-seing de Conrad évêque de Spire, chancelier de la Cour royale, agissant au nom de Sigefroi, archevêque de Mayence, archichancelier de toute la Germanie.

Othon IV à Rome, couronné empereur.

42. Alors Othon, ayant tout préparé, se mit en route pour l'Italie. Après avoir tenu une cour plénière à Augsbourg, il fit passer sa brillante escorte, ou plutôt son armée par la vallée de Trente, et de là gagna Bologne. Il présida dans cette ville une autre diète solennelle des princes italiens, et se rendit ensuite à Milan, où les milices d'Italie se joignirent à son armée. Les princes italiens luttèrent d'empressement pour se porter à sa rencontre, les populations l'accueillirent partout avec les plus grands honneurs ; on lui apporta de toutes parts les clefs des villes et des forteresses ; il reçut des sommes énormes provenant des territoires tributaires de l'empire et réunies depuis le temps de l'empereur Henri. Après avoir franchi l'Apennin et mis le pied en Toscane, il envoya au Pape, pour annoncer son approche, le patriarche d'Aquilée et l'évêque de Spire son chancelier. Ces ambassadeurs, après avoir arrêté en son nom avec la Cour de Rome le cérémonial du couronnement, retournèrent en Toscane, et saluèrent avec toute l'armée, au nom du Pape, Othon IV, empereur[1]. Alors Othon poursuivit sa route vers Rome. Le Pape l'attendait à Viterbe, où ils eurent un long entretien, après lequel Innocent III revint à Rome[2]. Othon le suivit de

[1] Godefr., *Annal.*, ann. 1209.
[2] Arnold. Lubec. *Chron. Slav.* vii, 20.

près toujours avec son armée, qu'il fit camper sous les murs de la ville, où il entra le lendemain, qui était le dimanche avant la Saint-Michel. Le clergé et le peuple même lui firent une réception magnifique, malgré les oppositions et le sourd mécontentement qui grondaient dans la ville. Après avoir renouvelé le serment de demeurer en présence de l'Eglise, un juste juge, le protecteur de la veuve et de l'orphelin, le défenseur des Eglises dans la mesure de ses forces et notamment du patrimoine de Saint-Pierre, il reçut du Souverain Pontife, dans la basilique du prince des Apôtres, la couronne impériale avec le nom d'Auguste, dont il était le quatre-vingt-seizième successeur. Après la cérémonie du couronnement, le Pape voulant rentrer en ville en était empêché par la foule innombrable de chevaliers Allemands revêtus de toutes armes qui se tenaient aux abords de la basilique et jusque sur le pont Saint-Ange. Othon, la couronne impériale au front, revêtu des vêtements impériaux consacrés, le sceptre en main, reconduisit jusqu'à la porte de Rome Innocent III, qui le bénit alors, lui donna congé et le pria de s'éloigner le lendemain du territoire de la ville[1].

Les dissensions succédent à la cérémonie. Othon change de face.

43. Mais l'empereur ne tint aucun compte de cette demande. Quelques jours après la disette de pain et de vin se faisait durement sentir dans son camp ; il dut bon gré mal gré s'éloigner de Rome et regagner la Toscane. A quelque temps de là Othon faisait demander une entrevue au Pape. Il existait déjà des ferments de discorde entre le Saint-Siége et l'empire ; Innocent, qui avait des raisons pour redouter un piége, répondit par un refus, qu'il motiva sur des causes diverses ; n'était-il point facile d'ailleurs de s'entendre par des ambassadeurs ? Quel qu'eût été l'accueil fait par les Romains à Othon, certaines résistances avaient aigri son esprit. Un petit nombre de cardinaux et de grands de Rome avaient essayé de s'opposer au couronnement, ; il avait fallu les réduire par la force. Après la cérémonie, il y avait eu des désordres plus grands encore ; le peuple était irrité du serment fait par l'empereur qu'il défendrait

[1] Arnold. Lubec. *Chron. Slav.* vii, 21. Au couronnement d'Othon s'arrête et nous abandonne cet intéressant historien.

les droits de Saint-Pierre envers et contre tous ; il lui demandait le remboursement des dépenses qu'avait occasionnées sa visite. On en vint aux mains, les engagements se répétèrent pendant trois jours, et les Allemands perdirent assez de monde pour que les esprits fussent profondément aigris. Sans doute le Pape n'était pour rien dans tout cela, et le conflit eût été évité, si l'empereur avait suivi le sage conseil qui lui avait été donné de sortir dès le lendemain du territoire de la ville [1]. Mais Othon voulut quand même rendre Innocent III responsable de toutes choses, et dès ce moment, parjure à ses promesses les plus solennelles, il foula aux pieds les ordres et les avis du Saint-Siége, envahit les droits et les libertés des Eglises, mit tout en œuvre pour les diminuer ou les anéantir. La famine qui décimait son armée, au lieu de le ramener à des sentiments meilleurs, ne fit que surexciter sa colère. Ces revirements soudains, dans les mêmes circonstances, n'ont plus lieu de nous étonner, mais n'en restent pas moins incompréhensibles. Le Pape lui fit alors donner par l'archevêque de Pise et d'autres prélats le paternel avis de revenir à la raison, à la justice, à la soumission envers l'Eglise, à l'accomplissement de ses promesses. Comme il ne tint nul compte de ces remontrances, Innocent menaça de l'excommunier. Othon avait d'abord licencié ses troupes ; puis se ravisant il avait rêvé la conquête de l'Italie. Dans ce but, il s'etait rendu à Milan, et s'était attaché les habitants de cette ville en leur confiant la garde des ornements impériaux.

Vertige du pouvoir temporel. Othon en pleine démence.

44. C'est alors qu'il avait réuni de nouvelles milices, et que revenant sur ses pas en Etrurie et dans la Marche d'Ancône, contre la foi jurée au Souverain Pontife, il avait envahi les terres du domaine de Saint-Pierre. En outre, au mépris du serment qu'il avait fait de conclure la paix avec la France et avec la Sicile, afin que la guerre civile ne déchirât point la Chrétienté, il était entré en Apulie, avait soumis plusieurs villes appartenant à Frédéric, s'était rendu maître de Capoue, avait fixé sa résidence dans le palais de la ville [2]. Par lettres et par ambassades Innocent n'avait cessé de le

[1] Cf. MURATORI, *Antiq.* IV, p. 988.

[2] *Chron. Fos. nov.*; ANONYM. CASS. *Chron.* anno 1209.

rappeler à ses engagements et de le détourner de ses entreprises ; tous les avertissements Apostoliques avaient été foulés aux pieds, et ce fut alors que l'excommunication dut être fulminée contre lui, en 1210. L'empereur avait été attiré dans le royaume de Sicile par les conseils du comte de Celano et de Thiébaud, qu'il fit duc de Spolète. Ces deux traîtres lui avaient livré Capoue et Saverne. Naples avait ouvert ses portes. Aversa s'était soustraite aux dangers d'une occupation par la violence, en traitant à de certaines conditions. Le plus grand nombre des moines du Mont-Cassin avaient pris la fuite, et l'abbé, frappé d'épouvante, était allé trouver Othon pour lui demander en grâce d'épargner à son domaine les désastres de la guerre, ce qui lui fut accordé. A l'été de l'année 1211, la domination d'Othon s'étendit sur la Pouille, sur la Terre de Labour et sur presque toute la Calabre. L'hiver venu, pendant que l'empereur était à Capoue, Innocent III multiplia les ambassades pour le ramener dans la droite voie : il était disposé à se montrer patient sur tous les torts faits à l'Eglise, pourvu qu'Othon renonçât à continuer la guerre contre Frédéric et à chercher les moyens de tirer vengeance du roi Philippe-Auguste. Mais tous les efforts furent inutiles ; l'empereur ne voulait renoncer ni à l'expulsion de Frédéric, ni à ses projets de vengeance contre le monarque français qui avait pris la Normandie à son oncle, ni à la possession des autres terres que lui avait livrées la conquète. Il était donc nécessaire de faire exécuter contre le rebelle les censures ecclésiastiques dans toute leur rigueur[1]. La sentence d'excommunication était le dernier argument contre lui et contre tous ceux qui l'avaient secondé dans ses usurpations ou qui embrasseraient sa cause.

Il est excommunié. Les barons allemands appellent Frédéric de Sicile.

45. Cette sentence fut solennellement dénoncée dans toutes les provinces de l'empire. Le Saint-Siége en assura la stricte exécution contre les villes qui favorisaient Othon, et notamment contre Capoue, Naples, Bologne et Pise. Comme les marins Pisans ravageaient les côtes du royaume de Sicile, le Pape enjoignit aux habi-

[1] INNOCENT. III. *Epist.* XIII. 193. — UGHELLI, *Ital. sac.* tom. I, p. 988.

tants de la Sardaigne de leur résister énergiquement, s'ils tentaient quelque entreprise sur leur île. Dès lors de graves complications se produisent en Allemagne. Sigefroi, archevêque de Mayence et légat du Saint-Siége, avec le roi de Bohême et d'autres Grands de l'empire se réunissent à Bamberg, et la majorité de cette assemblée est favorable à l'élection de Frédéric et vote la déposition d'Othon, contre lequel le légat promulgue la sentence d'anathème. De là venait la guerre civile : le comte Palatin du Rhin, frère de l'empereur et les ducs de Brabant et de Lorraine dévastent le domaine de l'archevêque-légat. Des messagers vont annoncer à Othon le soulèvement des peuples Germains; il apprend que les révoltés ont envoyé à Frédéric une ambassade chargée de le conduire sain et sauf jusqu'au-delà des Alpes, pour qu'il y soit élu empereur. A cette nouvelle, Othon assemble les barons de la Pouille et de la Terre de Labour, confirme son alliance avec eux, et, le cœur profondément ulcéré, se met précipitamment en route pour l'Allemagne, semant les piéges sur son passage pour y faire tomber son compétiteur, s'il ose quitter la Sicile par terre. En 1212 Innocent III s'applique plus particulièrement à l'entier anéantissement de la puissance d'Othon. Il suit, il presse le rebelle dans tous ses retranchements, il lui ferme toutes les issues par où il pourrait tenter de sauver sa couronne. Othon, une fois en Allemagne, lève une armée et marche contre le landgrave de Thuringe et les autres grands vassaux qui ont pris parti contre lui. Il poursuit pendant l'hiver les opérations militaires commencées pendant l'été ; il veut ressaisir à tout prix l'empire qui lui échappe. Cependant Frédéric son rival, fort de l'appui d'Innocent III et de Philippe Auguste, quitte la vallée de Trente, qu'on lui tient fermée, pour pénétrer en Allemagne par les gorges presque inaccessibles des Alpes Rhétiques. Reçu par l'évêque de Coire et par une foule de barons gagnés à sa cause, il est par eux conduit à Constance.

16. Othon apprend l'arrivée de son compétiteur, quitte tout à coup la Thuringe et marche sur Constance, avec le projet de prendre Frédéric ou de le faire périr. Mais il est abandonné par les siens, forcé de chercher un refuge en Saxe, et enfin hors du

Itinéraire de Frédéric. Sa prudence et son bonheur.

royaume, pendant que son heureux vainqueur va recevoir la couronne à Aix-la-Chapelle. L'élévation de Frédéric était en grande partie l'œuvre d'Innocent III. Ce fut ce grand Pontife qui le suscita contre le parjure Othon et qui lui assura le plus grand nombre de partisans. Après avoir enjoint à tous les princes de l'empire de le regarder comme leur légitime souverain, qu'ils devraient recevoir et défendre s'il traversait leur territoire et soutenir au-dehors de toutes leurs forces; après les avoir déliés du serment de fidélité prêté naguère à l'empereur déchu, il avait envoyé une ambassade au roi de Sicile pour l'amener à se rendre en Germanie. Frédéric mit une certaine lenteur à partir, bien qu'il sût que son élection avait réuni parmi les barons allemands la majorité des suffrages. Vers le milieu de mars 1212 il était à Gaëte et séjournait un mois dans cette ville, comme un homme qui veut sonder le terrain avant d'y poser le pied. Il se rendait enfin à Rome, où le Souverain Pontife lui faisait un splendide accueil et le comblait de présents. De là il allait à Gênes par mer, comme s'il était incertain encore du chemin qu'il suivrait. Il se décide enfin à traverser l'Insubrie, quelque attachée qu'elle soit au parti de son adversaire; par l'entremise du Pape, il est sous l'escorte et la sauvegarde du marquis d'Este et de la fleur des troupes de Pavie. Pour ce fait, les Milanais déclarent aux habitants de Pavie une guerre à outrance. Mais le Saint-Siége prend ces derniers sous sa tutelle, ordonne aux Milanais de rendre les prisonniers qu'ils leur avaient faits; et, comme l'hérésie des Patarins avait relevé la tête en Lombardie, il enjoint aux Lombards, sous peine de voir leur territoire livré à une croisade, de cesser toute guerre pour se consacrer exclusivement à la répression des hérétiques[1]. Après avoir franchi les Alpes, Frédéric déjoua les piéges d'Othon avec autant de bonheur qu'il en avait eu à échapper aux armes des Milanais. S'il n'avait atteint Constance qu'un jour plus tard, il tombait aux mains de son ennemi. C'est au sortir de Côme qu'il s'était engagé dans les défilés des Alpes pour gagner Constance. Le jour où il entra dans cette ville, Othon était près d'y ar-

[1] INNOCENT. III. *Epist.* XVI, 250, 270.

river; il avait envoyé au-devant ses serviteurs et ses gens de bouche, qui avaient déjà tout préparé pour sa table. Quand Frédéric entra suivi de soixante chevaliers, Othon n'était qu'à trois lieues de là, cherchant à lui barrer le chemin avec deux cents chevaliers. Un retard de trois heures eût suffi pour que Frédéric ne pénétrât peut-être jamais en Allemagne. Une fois qu'il fut dans la ville, les habitants en fermèrent les portes à son rival, qui dut battre honteusement en retraite.

La guerre civile recommence. Le duc Henri de Brabant.

47. C'étaient d'heureux débuts pour le fils d'Henri ; mais la victoire était loin encore. Sûr de l'appui de l'évêque d'Hildesheim, Othon se replia sur la Thuringe, où il fit au landgrave et à ses peuples une guerre d'extermination. Le duc de Brabant, dans ses perpétuelles palinodies, était en ce moment un des plus redoutables soutiens de la cause Othonienne; Innocent chercha à le gagner en lui accordant l'absolution de l'anathème fulminé contre lui, à la condition qu'il donnerait satisfaction à l'évêque de Liége. L'année précédente, Henri de Brabant, allié d'Othon contre l'Eglise Romaine, avait réuni ses troupes, et contre la foi jurée, le jour de l'Ascension, s'était rué sur Liége, avait tout pillé jusqu'aux églises elles-mêmes, et contraint les habitants, frappés d'épouvante, à jurer fidélité à Othon. Absous de l'anathème que lui avait attiré cette criminelle conduite, il n'en persista pas moins à rechercher l'occasion de tirer vengeance de l'évêque Hugues de Liége, qui l'avait fait excommunier; à l'entrée de l'automne de l'année 1213, il ouvrit une nouvelle campagne. Hugues fut assez heureux pour remporter une victoire complète sur son injuste agresseur, et il fit éclater une seconde fois, sur sa tête, les foudres de l'Eglise. Alors un événement inattendu parut changer tout-à-coup la face des choses. Philippe de Namur, gendre du roi de France, venait de mourir. Henri de Brabant se rapprocha du roi et obtint de lui la main de sa fille, veuve du comte de Namur. Ce mariage emportait avec lui l'alliance du duc avec le roi ; l'impétueux Henri abandonna dès lors la cause d'Othon pour devenir un des plus chaleureux partisans de Frédéric. Philippe-Auguste, qui se préparait à la guerre contre les Anglais, venait ainsi de s'attacher un précieux auxiliaire ; il écrivait donc

aux habitants de Liége qu'Henri de Brabant étant son gendre et son ami, ils devaient tous l'honorer à l'égal de lui-même. L'injonction déplut aux Liégeois, et le monarque, de son côté, regardant comme une punition de Dieu la perte de la flotte envoyée contre l'Angleterre, ne tarda pas à fuir le commerce de son gendre excommunié. Celui-ci, choqué des froideurs de son beau-père, embrassa de nouveau la cause d'Othon et reprit les armes contre les Liégeois. Les deux armées se rencontrèrent près du château de Steppes.

§ VII. L'ÉPÉE DE LA FRANCE ET LA PENSÉE DE LA PAPAUTÉ.

Défaites d'Othon en Flandre, en Italie, en Allemagne.

48. C'était le 3 octobre 1213. L'armée du duc avait la supériorité des positions et du nombre ; celle de l'évêque avait le courage du bon droit. La victoire fut longuement disputée de part et d'autre. Guillaume, frère du duc, et qui avait essayé vainement, au moment même où l'on allait engager la bataille, de le détourner de faire la guerre à son évêque, trouva la mort dans la mêlée. Le comte de Loos, qui commandait pour l'évêque et contre qui les Brabançons, sur l'ordre exprès de leur prince, tournèrent tout l'effort du combat, fit des prodiges de valeur et sortit sain et sauf de la lutte. Enfin Henri se vit contraint de prendre la fuite avec les débris de son armée. Les affaires d'Othon n'étaient guère meilleures sur les autres points, en Italie surtout. Une innombrable armée de Milanais avait fait irruption dans le district de Crémone. Les Crémonais, qui désiraient ardemment l'élévation de Frédéric, accoururent à leur rencontre, et le combat s'engagea, le jour de la Pentecôte, près du château de Laone. Les Milanais furent mis en déroute et perdirent dans l'action, avec leur caroccio, un grand nombre de chevaliers et de fantassins. Les Crémonais, dont l'ennemi avait deux fois troué les rangs, reprirent deux fois leur ordre de bataille à la voix de leur général ; au troisième engagement, ils changèrent ces deux défaites en une complète victoire et demeurèrent maîtres du

terrain[1]. En Allemagne, bien qu'elle se poursuivit avec des chances diverses, la guerre était en définitive favorable à Frédéric ; la cause d'Othon déclinait de jour en jour ; les princes et les peuples passaient à l'envi sous les étendards du fils de Constance. Enfin, en 1214, la justice divine va mettre un terme à la révolte d'Othon contre l'Eglise, en consommant la chute de ce prince impie. Othon, après avoir fait alliance avec Jean roi d'Angleterre, Ferrand comte de Flandre et d'autres puissants barons français infidèles à la foi jurée, voulut tenter le sort des armes contre Philippe-Auguste. La rencontre eut lieu à Bouvines.

Bataille de Bouvines. Caractère religieux de cette grande action.

49. Que dire qui n'ait pas été dit sur cette célèbre journée, qui est demeurée aussi populaire en France que les plus éclatants triomphes des temps beaucoup plus rapprochés de nous ? Accordons aux historiens imbus d'un funeste esprit de scepticisme religieux que les sentiments de piété flottaient alors dans l'air, et que par là même les soldats de Philippe, qui combattaient pour la politique du Souverain Pontife, trouvaient dans la sainteté de leur cause un stimulant qui leur assurait une certaine supériorité sur leurs adversaires. Tenons compte, puisqu'on l'exige, de l'esprit du temps. Qui osera prétendre que le triomphe des armes françaises ait été moins beau et soit moins digne d'admiration pour être sorti de cette source pure ? C'est précisément des détails qui manifestent l'influence de la foi qu'on aime le plus à se souvenir ici. Philippe-Auguste ne paraît-il pas plus grand, lorsqu'en apprenant que la bataille vient de s'engager, il va s'agenouiller et prier avec ardeur dans l'humble chapelle qui se trouve près de là, que lorsque sur son cheval de bataille il recueille les acclamations enthousiastes de son peuple ? L'héroïsme de cette armée est-il amoindri par les pieuses paroles que le roi lui adresse avant la mêlée ? « Soldats, leur dit-il, en Dieu réside tout notre espoir, toute notre confiance. Excommuniés par le Souverain Pontife, le roi Othon et son armée sont les ennemis, les destructeurs de la sainte Eglise. L'argent avec lequel ils sont stipendiés, ce sont les larmes des pauvres et le

[1] Cf. MURATORI, *Antiq.* tom. V, p. 653.

pillage des Eglises de Dieu et des biens ecclésiastiques qui l'ont fourni. Nous, au contraire, nous sommes chrétiens, en pleine jouissance de la communion et de la paix avec le Pape ; bien que pécheurs, nous n'avons qu'un même sentiment avec l'Eglise de Dieu et nous défendons les libertés ecclésiastiques de tout notre pouvoir. Pleins de confiance en Dieu, nous devons compter qu'il nous accordera, tout pécheurs que nous sommes, de remporter aujourd'hui sur ses ennemis et sur les nôtres un triomphe éclatant. » Il a dit de quelle source impure provient l'or avec lequel sont stipendiés les soldats d'Othon ; cet or, les ennemis de l'Eglise ont voulu s'en servir aussi pour corrompre les barons demeurés fidèles à leur prince légitime. Il n'a pas ignoré ces criminelles manœuvres ; il les déjoue par un de ces actes chevaleresques, qui est tellement au-dessus de nos mœurs égoïstes que certains ont mieux aimé le nier que l'admirer.

Magnanimité de Philippe-Auguste. Équivoque prédiction.

50. Les deux camps sont en présence. Philippe pressent autour de lui des défaillances prêtes à glisser sur la pente de la défection. Il convoque ses barons dans la chapelle voisine, il dépose sa couronne sur l'aute[1], il leur ordonne de la transmettre au plus digne, qu'il suivra quant à lui de plein gré et avec une entière obéissance. Et ceux qui s'étaient laissés aller à de lâches inspirations, confus de cette secrète pensée comme d'un crime, deviennent les zélateurs les plus fervents de ce prince, dont la grandeur d'âme les étonne et les subjugue ; tous font serment d'inébranlable fidélite envers lui[1]. Philippe-Auguste courut pendant cette bataille les plus grands dangers, et la cause première de ces dangers est assez bizarre. La comtesse douairière de Flandre avait grande confiance aux prestiges et aux sortiléges ; elle voulut donc connaître d'avance par ce moyen l'issue de la guerre, et, voici la réponse, à double sens comme toujours, qui lui avait été faite par l'oracle : « On combattra, et dans ce combat un roi mordra la poussière, sera foulé aux pieds des chevaux et ne sera pas enseveli, Ferrand après la victoire sera reçu en grande pompe par les Parisiens. » Othon avant d'engager cette

[1] JOAN. VILL., V, 35.

guerre avait partagé le royaume de France entre ses partisans, et c'était à Ferrand que ce partage avait attribué la ville de Paris. Sur quoi la vieille comtesse de Flandre et tous les Othoniens interprétant l'oracle en leur faveur, s'étaient dit que, pour obtenir la victoire, il fallait faire mordre la poussière à Philippe-Auguste ; Othon avait donné l'ordre de porter sur ce prince tout le poids de la bataille. Le roi de France, entouré d'ennemis, se défendit comme un lion. A mesure que sa grande épée faisait un vide parmi les assaillants, ce vide se comblait aussitôt. Les Othoniens, pour remplir la première partie de l'oracle, employaient tous leurs efforts à désarçonner le roi. Ils n'y parvinrent, et après qu'un grand nombre des leurs eurent laissé la vie dans ce siége obstiné d'un seul homme, qu'en réservant les coups les plus terribles au cheval, qui était comme la base de cette tour vivante, dont ils voulaient abattre le faîte sur le sol. C'était chose des plus difficiles, l'armure des chevaliers recouvrant, aussi bien que le maître, le cheval de pied en cap. Il fallut se glisser parmi les cadavres, et frapper le noble animal par dessous, au risque d'être écrasé sous sa ruine quand il s'affaisserait sur lui-même en entraînant son cavalier dans sa chute. Il fut fait ainsi. Seulement le roi Philippe-Auguste, après avoir été désarçonné, ne fut point foulé aux pieds des chevaux. Ses fidèles barons, émus des dangers qu'il courait, avaient fait une large trouée jusqu'à lui et forcé leurs ennemis à lâcher leur proie. Les Othoniens battus sur tous les points furent mis en complète déroute ; Othon ne dut son salut qu'à la fuite ; Ferrand, tombé aux mains des Français, vit l'oracle s'accomplir pour lui d'une bien triste manière : il fut reçu à Paris en grande pompe, mais chargé de fers et pour y être jeté dans une étroite prison. Les fêtes durèrent huit jours ; elles s'étendirent à toute la France.

Idées et forces en présence.

51. Quoique le bruit des armes et la description des combats ne conviennent nullement à l'histoire ecclésiastique ; malgré la répulsion instinctive et raisonnée que la guerre m'inspire, je ne saurais me borner à ce trait pour une bataille comme celle de Bouvines. Les intérêts en jeu regardaient l'Église aussi bien que la France ; à celle-là s'adressaient les coups destinés à celle-ci, dans la pensée non

équivoque d'Othon et de Jean. C'est l'indépendance de la première qu'ils prétendaient anéantir en brisant l'existence de la seconde. Philippe-Auguste avait hautement épousé cette glorieuse solidarité, avant de la proclamer sur le champ de bataille. Par une soudaine inspiration, qui ne fait pas moins d'honneur au chrétien qu'au monarque, il s'était réconcilié sans détour avec la reine Ingelburge ; il ne s'en séparera plus jusqu'à la mort. Dans son testament même, il témoignera son admiration et son amour pour cette héroïne vingt ans méconnue. Une longue acclamation salua dans tout le royaume cet acte de justice et de loyauté ; les milices communales, celles d'Amiens, de Compiègne, d'Arras et de Soissons en particulier, le récompenseront par leur dévouement et leur courage. Pendant que l'armée s'acheminait vers le nord, de ferventes prières, sur la demande même du roi, se poursuivaient dans toutes les églises, dans tous les couvents, dans les campagnes et les monastères les plus retirés. Philippe était allé prendre l'oriflamme à Saint-Denis ; cinquante mille hommes environ marchaient sous l'étendard de la religion et de la patrie. Parmi les chevaliers, on distinguait Guillaume des Barres et Mathieu de Montmorency, invincibles dans les tournois comme à la guerre, Gauthier de Nemours, Guillaume de Garlande, Pierre de Mauvoisin, qui ne connaissait que le métier des armes, Savary de Mauléon, Étienne de Sancerre, Enguerrand de Coucy, dont la fière devise était soutenue par une égale vaillance[1], Gallon de Montigny, « solide comme une montagne, » dit le Poëte Breton, et qui fut jugé digne de porter en ce jour la bannière royale aux fleurs de lys d'or, qu'il ne faut pas confondre avec l'oriflamme. Robert de Dreux, malgré son âge, était accouru des premiers, avec son gendre, Gauthier de Châtillon, l'héritier du comte de Saint-Pol, mort à Constantinople. Un autre cousin du roi, Pierre de Courtenai, n'avait pas témoigné moins de zèle. Parmi les grands vassaux, Eudes de Bourgogne était le seul qui se fût personnellement rendu. Les seigneurs ecclésiastiques se trouvaient représentés par Guillaume de Champagne, archevêque de Reims, Robert de

[1] « Ne suis roi ni duc, prince ni comte aussi ; je suis le sire de Coucy. » *Art de vérifier les dates*. tom. XII, p. 251.

Châtillon, évêque de Laon, celui de Beauvais, dont les années ni les censures n'avaient pu ralentir l'ardeur belliqueuse, et ce Garin de Senlis, chancelier du royaume, ancien chevalier de l'Hôpital, à qui revint l'honneur de ranger l'armée en bataille. Othon s'avançait à la tête d'au moins cent cinquante mille hommes, dont trente mille Anglais commandés par Guillaume de Salisbury, frère naturel de Jean-Sans-Terre. Le duc de Limbourg, les comtes Dortmund et Conrad de Westphalie, Ferrand de Flandre, Pierre de Namur et beaucoup d'autres marchaient à la suite de l'empereur déchu, avec Henri de Brabant, son beau-père et le comte Renaud de Boulogne, parjure à son suzerain, traître à la France. Les cités florissantes des Pays-bas, Ypres, Gand et Bruges, avaient mis à sa disposition de nombreuses et vaillantes milices.

52. C'était le 27 juillet, un dimanche ; et les Français, qui venaient d'occuper Tournay, se repliaient sur la petite rivière de la Marque, soit pour respecter la sainteté du jour, soit pour combattre sur un terrain plus favorable. Leurs intentions furent déjouées par l'impétuosité des ennemis, qui parurent, les rangs serrés, occupant cependant un espace de plusieurs milles, et chargèrent les derniers rangs, quand à peine l'avant-garde venait de franchir le pont de Bouvines. C'est alors que le roi, se couvrant de son armure, s'élança joyeusement à cheval, comme pour une fête, repassa le pont entraînant sa brillante chevalerie, et parut en face des Allemands. L'habile Garin avait pris ses précautions pour éviter tout mouvement tournant, facile aux multitudes, et mettre le soleil dans les yeux des assaillants. Les trompettes sonnent avec un horrible fracas, l'action est bientôt engagée sur toute la ligne, tandis que les chapelains, en tête desquels le poète historien qui nous a transmis le récit de cette journée, mêlant leurs voix au son des trompettes, chantaient le psaume : « Béni soit le Seigneur mon Dieu, qui dresse mes mains au combat. » La légende guerrière n'eût jamais pris naissance si dans ces anciens temps les hommes s'étaient exterminés comme aujourd'hui sans se voir les uns les autres, par un tir à longue portée ; c'est corps à corps qu'il fallait combattre, la valeur personnelle brillait de tout son éclat, à la rivalité des nations

Victoire nationale et catholique.

s'ajoutait l'émulation des chevaliers, les batailles générales étaient une série de terribles duels. Sur Philippe-Auguste les coalisés concentraient leurs efforts : s'ils parvenaient à l'abattre ou s'il devenait leur prisonnier, c'en était fait de la France. Mais dans le cercle de héros qui l'entourait et que lui-même encourageait par son exemple, il bravait la fureur d'Othon et de ses Allemands. Les gens des communes se glissant derrière son cheval et jetant leurs crocs aux parties saillantes de son armure, causèrent seuls l'accident que nous avons rapporté. Il eût succombé dans cette rencontre, lorsque Gallon de Montigny, se plaçant devant le roi, agita la bannière pour signaler au loin le danger. « Des Barres, des Barres ! » fut le cri qui se prolongea dans les rangs. Or Guillaume des Barres tenait alors dans sa main de fer le heaume d'Othon, menaçant sa vie ou sa liberté ; il dut lâcher prise pour voler au secours de son roi. D'autres volaient également à la rescousse. Quand ils arrivèrent, Philippe était à cheval et se précipitait au milieu des ennemis avec un redoublement de courage [1]. A ses côtés, et souvent à distance, dans l'épaisseur des bataillons germaniques et flamands, Montmorency enlevait de sa propre main jusqu'à douze bannières impériales. Enguerrand de Coucy s'acharnait à la poursuite d'Othon lui-même, qui reculait en ce moment, après avoir accompli des prodiges de vaillance. Ferrand pliait à son tour et rendait son épée, accablé par la fatigue et les blessures. Salisbury tombait sous la masse d'armes de l'intrépide évêque de Beauvais, qui contribuait de la sorte à la victoire, mais sans verser le sang, comme il le fit remarquer lui-même, en continuant à porter de rudes coups. Le comte de Boulogne, qui s'était battu comme un lion, regagnant parfois son antre, une triple enceinte de vaillants soldats, pour y reprendre haleine et se relancer ensuite dans la mêlée, tente un suprême effort, à la vue de la déroute qui commence ; il est fait prisonnier. Le duc de Bourgogne, après un accident semblable à celui du roi, continuait ses prouesses et précipitait la retraite des Allemands. Les Brabançons tenaient encore ;

[1] GUILH. BRIT. *Philippeid.* XI. — *Chron. de S. Denis.* apud D. BRIAL, tom. XVII, p. 46 et seq.

Gautier de Châtillon, d'abord soupçonné de trahison, s'était plusieurs fois heurté contre cette phalange, avec une intrépidité qui lavait à jamais ce soupçon dans son sang et celui des ennemis. Voyant prêt à tomber en leur pouvoir un de ses frères d'armes, il se penche sur son cheval, dont il embrasse l'encolure à deux mains, ouvre un sillon dans les rangs, se redresse, fait voltiger son épée, élargit l'espace et ramène son compagnon. D'autres achèvent la victoire. L'étendard impérial, un dragon enroulé autour d'une hampe et surmonté d'un aigle d'or aux ailes déployées, fut remis au roi de France : il l'envoya sur le champ à Frédéric de Souabe.

Seconde victoire en Anjou. Coalition brisée.

53. Le même mois, dans l'Anjou, Louis, fils de Philippe-Auguste, mettait le couronnement à l'éclatant triomphe de Bouvines, en remportant une victoire décisive sur Jean d'Angleterre, et en le forçant à lever le siége du château la Roche-au-Moine. Othon était complétement battu, et le monarque anglais, après avoir dépensé dans cette guerre, quarante mille marcs extorqués aux Cisterciens pour se faire battre lui-même, voyait tourner contre lui toutes les forces victorieuses de la France ; il demanda la paix. Philippe avait en main si beau jeu pour écraser son ennemi, qu'il n'accorda cette paix qu'à son cœur défendant et sur les ordres formels du Saint-Siége. Elle fut enfin signée pour cinq ans. Le désastre d'Othon à Bouvines mettait le duc Henri de Brabant dans une position des plus difficiles. Il essaya d'en sortir par un rapprochement avec son beau-père ; il envoya donc une ambassade pour le féliciter de sa victoire. Philippe ne se faisait aucune illusion sur le caractère déloyal de son gendre. Il lui fit remettre deux lettres soigneusement closes et scellées de son sceau royal. Le duc, ouvrant la première, n'y trouva rien d'écrit ; l'autre portait ces seuls mots : « Comme la première lettre est vide d'écriture, ainsi le duc est vide de bonne foi et de justice. » Et certes Henri méritait la rude leçon. Ses palinodies ne le montrent que trop. Feignant le repentir, mais n'obéissant qu'à de lâches craintes, il se rend à Liége, il se jette aux pieds de l'évêque, il sollicite le pardon, il fait serment d'expier son crime ; et bientôt après, infidèle encore au roi de France son beau-père, il se jette une troisième fois dans le parti d'Othon frappé d'ana-

thème, envers qui le Saint-Siége a brisé tout serment de fidélité. Il tourne de nouveau les armes des Othoniens contre les Liégeois, et, afin de pouvoir mieux poursuivre contre eux ses projets de vengeance et les opprimer, Othon étant veuf de Béatrix de Souabe, il l'avait uni, dès le mois de mai 1214, à sa fille Marie, selon leurs anciens engagements. La ruine d'Othon ne pouvait donc qu'entraîner son beau-père. Frédéric, à la nouvelle de la victoire de Bouvines, en assure presque tous les fruits à sa cause. Sentant le terrain affermi sous ses pas, il passe le Rhin avec son armée et se porte vers la Moselle jusqu'aux environs d'Utrecht. Tous ceux qui lui avaient résisté jusque-là, viennent à sa rencontre et se hâtent de faire leur soumission. Il parcourt ainsi toute la province et il arrive aux portes du Brabant. Le duc Henri ne se sent pas de taille à soutenir la lutte contre ce redoutable adversaire ; il sait que, s'il prolonge la résistance, son vainqueur de demain sera inexorable pour lui. Une prompte soumission lui paraît être le parti le plus sûr pour obtenir, sinon l'oubli du passé, du moins quelques adoucissements au sort qui le menace. Il se rend avec son fils aîné au camp de Frédéric et se met à sa merci.

Le petit-fils de Barberousse triomphe par contre-coup.

54. Frédéric, acceptant ces ôtages volontaires, ne crut pas devoir leur rendre la liberté tout aussitôt ; il les emmena sous bonne garde, et reconduisit son armée vers l'intérieur de l'Allemagne. Lorsqu'Othon apprit qu'Henri et son fils étaient aux mains de son rival, il fut frappé de crainte, et avec sa femme Marie il s'enfuit de Cologne à Brunswick[1], où il devait être enseveli quatre ans après, en 1218, étant mort au château de Hartersburg dans des sentiments de repentir sincère, sans qu'il lui eût jamais été possible de relever son parti vaincu. Sûr désormais de la victoire, Frédéric convoque les princes allemands à Andernach, où un grand nombre de chevaliers prennent la croix : il leur donne rendez-vous à Aix-la-Chapelle pour son sacre. En l'absence de l'archevêque de Cologne à cette dernière diète, c'est l'archevêque Sigefroi de Mayence, légat du Saint-Siége, qui lui donne l'onction royale. Jean de Xante prononce en-

[1] RIGORD., *Gest. Phil. Aug.* ; MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1214 ; et alii omnes.

suite un chaleureux discours pour la délivrance de la Terre-Sainte, et Frédéric, enflammé de zèle, reçoit la croix en même temps que le plus grand nombre des prélats et des barons. L'absence à cette solennité de l'archevêque à qui appartenait le droit de sacrer les rois d'Allemagne, s'explique par ce fait que la question de l'archiépiscopat était alors pendante à Rome entre Adolphe, l'ancien partisan absous de Philippe de Souabe, et Théodoric, le successeur légitime de Bruno, dont il avait si mal suivi les traces. Ni l'un ni l'autre ne devait gagner sa cause à Rome ; ils obtinrent seulement une indemnité pécuniaire de trois cents marcs sur les revenus du diocèse, et l'élection ayant été remise à l'Eglise de Cologne, elle mit à sa tête Engelbert, qui s'était déclaré pour Frédéric aussitôt après la déposition d'Othon[1]. Cette déposition fut confirmée au Concile œcuménique de Latran en 1215. Tous les princes s'étaient fait représenter à ce Concile, où la question de l'empire devait tenir presque autant de place que celle de la croisade contre les Sarrasins. Othon et Frédéric y avaient envoyé leurs orateurs, celui-là pour recouvrer la couronne impériale et celui-ci pour s'en assurer la possession. La discussion fut des plus vives de part et d'autre. L'orateur d'Othon, qui était de Milan, affirmait que son maître était prêt à la plus humble obéissance envers l'Eglise en toutes choses, et pressait l'assemblée de se prononcer pour sa réconciliation avec le Saint-Siége et son plein rétablissement dans ses droits d'empereur. Il avait pour adversaire le marquis de Montferrat, qui lui opposait six motifs pour lesquels les prières d'Othon devaient être repoussées : il avait été parjure à son serment envers l'Eglise ; il retenait encore les biens dont l'usurpation lui avait attiré l'anathème et il ne les rendait pas quoiqu'il eût juré de le faire ; il entourait de sa faveur un évêque rejeté du sein de l'Eglise ; il avait eu la témérité et l'audace de jeter dans les fers un évêque revêtu du caractère sacré de légat ; coupable du crime de lèse-majesté envers l'Eglise Romaine, il donnait avec mépris au roi Frédéric l'injurieux surnom de roi des prêtres ; enfin, il avait fait démolir un monastère de

[1] CÆSARIUS, *de Gest. Engelb. archiep. Colon.*, I, 3.

vierges vouées à Dieu, pour faire servir les matériaux à la construction d'une forteresse. Le marquis de Montferrat ajoutait qu'on devait en outre récuser l'intervention des Milanais, et parce qu'ils étaient sous le filet de l'anathème comme partisans d'Othon, et parce que leur ville était le réceptacle de prédilection de l'hérésie des Patarins, qu'ils favorisaient. Les Milanais s'efforcèrent de réfuter ces accusations, et se firent à leur tour les accusateurs de leurs adversaires. Les esprits s'aigrissant de plus en plus, les orateurs se déchaînaient sans ménagement les uns contre les autres; on en vint aux injures personnelles, aux insultantes provocations. Devant ce tumulte Innocent III, debout sur son trône, imposa silence de la main et leva cette séance orageuse en déclarant Frédéric légitimement élu. C'est l'incident politique de cette grande assemblée, à laquelle convergeaient tous les événements, et que nous étudierons en elle-même, après les avoir tous amenés là.

CHAPITRE V

SOMMAIRE.

PONTIFICAT D'INNOCENT III (1198-1216).

§ I. L'ESPAGNE CATHOLIQUE.

1. Programme d'Innocent III. Sa vigueur apostolique. — 2. Le roi de Portugal. Lettres du Pape aux prélats espagnols. — 3. Menaces des Maures. Imminent danger. Appel à la France. — 4. Lettre d'Alphonse de Castille au Pape. Les auxiliaires. — 5. Reddition de Calatrava. Départ des troupes étrangères. — 6. Passage de la Sierra-Morena. Un envoyé du ciel. — 7. Dispositions pour la grande bataille. Premier engagement. — 8. Héroïsme chrétien. Victoire décisive. — 9. Complément de cette victoire. Hommage au Pontife Romain. — 10. Mort d'Alphonse IX. Troubles dans la Castille et l'Aragon. — 11. Rodrigue Ximenès, archevêque de Tolède.

§ II. AGITATIONS EN ITALIE.

12. Insubordination à Pise. Viterbe dominée par l'hérésie. Imprudence d'un héros. — 13. Mort du vaillant Gauthier de Brienne. La haute Italie. — 14. Vaudois et Patarins. Décret pontifical contre ces hérétiques. — 15. Visite du Pape au nord de ses Etats. — 16. Sollicitude d'Innocent pour Frédéric de Sicile. Symptômes de tyrannie. — 17. Habiles concessions. Nouvelles luttes. Apaisement. — 18. Trois soleils. Explication allégorique.

§ III. CONVULSIONS DE L'ANGLETERRE.

19. Démence du roi Jean. Le légat Pandulphe. Leur entrevue. — 20. Sentence de déposition. Etrange dialogue. — 21. Le roi d'Angleterre se reconnaît vassal du Saint-Siége. — 22. Jean reçoit les évêques exilés et promet toute

§ IV. CONSTANTINOPLE ET JÉRUSALEM.

§ I. L'ESPAGNE CATHOLIQUE.

Programme d'Innocent III. Sa vigueur apostolique.

1. La déchéance de l'empereur Othon n'était pas seulement un acte de justice, dans la pensée d'Innocent III ; c'était un acheminement à la réalisation de son vaste programme : anéantir l'hérésie, couper court au schisme, restaurer les mœurs dans l'Europe occidentale, en dirigeant une croisade contre les Albigeois ; affermir l'empire latin de Constantinople, en rappelant les Grecs à l'unité ; détruire ou tenir en échec la puissance musulmane, la refouler en Orient et la jeter hors de la péninsule ibérique, pour préparer le triomphe universel de la vérité, le règne définitif du christianisme. Ce dernier point, l'affranchissement de l'Espagne, exigeait avant tout l'entente et l'union entre les royautés qui disputaient le pays à l'islamisme, mais que de tristes rivalités armaient trop souvent les unes contre les autres. Or le meilleur moyen de les unir n'était-ce pas de les contraindre à respecter les lois et les libertés de l'Eglise ? Les deux rois de Castille et de Léon avaient méconnu les premières par un mariage au degré prohibé de celui-ci avec la fille de celui-là. Le Pape, après de longues résistances, avait brisé ce lien, en vertu du même principe qui le lui faisait maintenir ailleurs :

Bérengère, obéissant à ses sentiments religieux, s'était enfuié de Léon pour retourner dans la Castille. Son père approuva la solution spontanée, sauf à réclamer la dot, nouveau sujet de discorde, également apaisé par la sagesse et la vigueur pontificales. Le roi d'Aragon, récemment couronné par Innocent et s'étant déclaré vassal du Saint-Siége [1], oubliait ces obligations sacrées, comme il oublira bientôt les luttes qu'il a soutenues contre les hérétiques; emporté par la passion, il tentait un divorce tardif, pour contracter un second mariage ; exagérant ses droits, il persécutait l'Eglise d'Elne et la spoliait, sous prétexte qu'elle venait de nommer un évêque non approuvé par lui : Innocent arrêtait le cours de ses injustices, le rappelait à ses premiers sentiments, le contraignait à restituer les biens ecclésiastiques, le sommait enfin de concourir à la grande expédition qui se préparait alors contre les Maures. L'abbé Cistercien Pierre de Castelnau, avec les moines de Fontfroide, était chargé de l'exécution des décrets pontificaux. Le Pape ordonnait aux archevêques, évêques et supérieurs de maisons religieuses, de venir en aide au roi, pour réprimer d'abord l'hérésie, pour combattre ensuite les infidèles ; il enjoignait aux chevaliers de Calatrava d'unir leurs étendards au sien dans la guerre imminente [2]. Il concédait au prince aragonais, et dans sa personne à tous ses successeurs, le droit de se faire couronner à Saragosse, la capitale de ses états [3], par l'archevêque de Tarragone.

Le roi de Portugal. Lettres du Pape aux prélats espagnols.

2. Sancho de Portugal, le troisième roi de la dynastie fondée dans le siècle précédent, était parmi les rois péninsulaires celui qui méconnaissait le plus, avec les principes élémentaires de la justice, ses devoirs de prince chrétien, les droits de l'Église, l'essence même de la religion qu'il professait. Il disposait à son gré des évêchés et des monastères, enlevait leurs biens, détruisait leurs maisons, bravant les censures canoniques. A Coïmbre, à Porto, dans plusieurs autres diocèses, s'était exercée sa tyrannie. Les plaintes abondaient à

[1] *Gesta Innocent. III*, cap. CXX-CXXII.
[2] INNOCENT. III. *Epist.* VIII, 93-97.
[3] Ejusd. *Epist.* IX, 92, 101, 105.

Rome : Innocent agit avec sa vigueur accoutumée ; il fulmine l'interdit et menace de l'excommunication. C'est à l'évêque de Zamora qu'il a confié le soin d'appliquer les mesures décrétées par le pouvoir pontifical[1] : le coupable est réduit à courber la tête, à réparer ses torts, à rentrer dans l'ordre. Il secoue de nouveau le joug, il poursuit le cours de ses persécutions et de ses scandales ; le Pape ne se décourage pas, ce n'est pas lui qui trahira sa mission. Appelant l'archevêque de Compostelle au secours de l'évêque de Zamora[2], il ne laisse pas au rebelle un instant de répit. Sa grande âme paraît concentrée sur ce point extrême de la Péninsule. Dieu lui-même intervient, Sancho tombe malade et se reconnaît alors. Les ministres de la justice implorés par son repentir, deviennent ceux de la miséricorde. Il appelle à son aide les prélats qui l'ont excommunié, demande pardon au Pape par leur entremise, obtient l'absolution de ses égarements, et meurt en 1211, comme on savait mourir alors, rachetant par une fin exemplaire les excès commis pendant sa vie. C'était à la veille des grands jours de l'Espagne catholique. En lui pardonnant, Dieu ne lui donna pas de prendre part à la victoire parmi les autres rois et de figurer au triomphe. Innocent écrivait aux filles du roi pénitent, Thérèse, Marie et Sancia, pour leur offrir ses félicitations et ses condoléances, en leur assurant sa protection. Il travaillait toujours avec la même ardeur au développement de la lutte contre les Maures[3], qui, de leur côté, réunissaient toutes leurs forces, combinaient tous leurs moyens pour la rencontre décisive. Tout présageait qu'elle aurait ce caractère et qu'elle ne tarderait pas. L'héritier présomptif de la couronne de Castille, le jeune Ferdinand, voulait consacrer ses premières armes à la gloire de la religion comme à celle de sa patrie, en expulsant les Infidèles de l'héritage paternel. Pour cette généreuse entreprise, il avait demandé la bénédiction et l'appui du Père commun des fidèles. Il n'eut pas besoin d'insister : prélats et princes sont immédiatement exhortés dans tous les royaumes de

[1] Ejusd *Epist.* IX, 171.
[2] Ejusd. *Epist.* XIII, 54, 72, 76.
[3] INNOCENT. III. *Epist.* XIV, 8, 19, 55, 57, 106, 108, 114, 116.

la Péninsule à lui prêter leur concours. L'archevêque de Tolède, Rodrigue Ximenés, devient l'âme de ce mouvement religieux et national. Le Pape l'avait nommé son légat en Espagne[1] ; il étendra même cette légation pour un temps limité, dans l'intérêt de la croisade. Voulant arrêter et prévenir des compétitions plus dangereuses à l'heure présente qu'elles n'avaient jamais été, il confirme à l'église de Tolède son ancien titre primatial. Toujours dans la même pensée, après avoir resserré les liens de l'épiscopat, il ranime l'ardeur des ordres chevaleresques, en les rappelant au but de leur institution ; il renouvelle notamment à celui de Saint-Jacques les droits et les priviléges qu'il tenait de son illustre prédécesseur Alexandre III : c'est par une lettre directe au grand maître d'alors, Fernand Gonzalve[2], dont nous aimons à consigner ici le nom, comme celui de Ximenès, afin d'établir dans un noble pays les jalons de la gloire. Les prélats espagnols reçoivent du Pape le pouvoir d'excommunier quiconque troublerait les états des princes engagés dans la guerre sainte, la Castille en particulier.

Menaces des Maures. Imminent danger. Appel à la France.

3. Ces mesures prises pour assurer la paix entre chrétiens pendant l'expédition contre les Maures, Innocent III, voulant encourager dans sa généreuse résolution le roi Pierre d'Aragon, lui permit d'annuler toutes les donations excessives qu'il avait faites avant sa majorité ; et ce prince avait gaspillé en prodigalités la majeure partie de ses revenus. A cela toutefois il mit cette restriction que, s'il y avait lieu de révoquer quelques-unes des largesses faites aux Eglises ou à d'autres maisons de piété, la nullité ne pourrait être prononcée que par le juge ecclésiastique[3]. La croisade contre les Maures était de toute urgence. Avertis sans doute de la lutte à outrance engagée non loin d'eux au nord des Pyrénées entre le Catholicisme et l'hérésie, ils avaient fait une irruption formidable sur l'Espagne chrétienne. Le calife Abenfac, Mohamet-el-Nasser, que Rigord appelle Mumillin, corruption du titre honorifique Emir-el-Moumenim, après s'être plaint par ambassade d'injures

[1] Ejusd. *Epist.* XIII, 5.
[2] Ejusd. *Epist.* XIII. 10.
[3] INNOCENT., *Epist.*, XIV, 27.

faites à sa puissance par la prise de la forteresse de Moya, s'était jeté tout-à-coup sur la Castille, avait pris et détruit Salvatierra, infligé plusieurs défaites aux armes chrétiennes et porté partout le ravage et la désolation[1]. Innocent III ordonna sous les peines les plus graves à tous les princes chrétiens d'observer strictement la paix entre eux, de se venir mutuellement en aide contre l'ennemi commun, de ne pactiser en aucune manière avec les Infidèles ni par des secours ni par des avis. L'archevêque de Tolède Rodriguez déploya le plus grand zèle pour organiser contre Abenfac une glorieuse revanche. Innocent avait sollicité en France des secours pour les Chrétiens d'Espagne ; Rodrigues partit lui-même pour ce pays, et, muni des instructions du Saint-Siége, y prêcha de ville en ville la croisade contre les Maures. Sa voix éloquente, rendue plus éloquente encore sous le souffle ardent de la foi et du patriotisme, entraîna au-delà des monts une armée considérable de Francs. Hélas ! de retour dans sa patrie, il lui fallait s'associer au deuil de toute l'Espagne chrétienne, pleurant la mort prématurée de ce Ferdinand, fils aîné du roi de Castille, sur qui le royaume et l'Eglise fondaient de si belles espérances. Le danger était imminent; Alphonse dut s'arracher à sa douleur paternelle pour marcher contre l'ennemi ; il décida que l'entrée en campagne aurait lieu en l'octave de la Pentecôte de l'année 1212. A cette occasion eurent lieu à Rome des prières publiques et un jeûne solennel[2] ; ce qui fut également pratiqué dans plusieurs villes de France.

Lettre d'Alphonse de Castille au Pape. Les auxiliaires.

4. Les croisés remportèrent un de ces éclatants triomphes comme les armes chrétiennes n'en avaient pas obtenu depuis bien longtemps. Il faut lire cette magnifique page d'histoire dans le récit qu'Alphonse en adresse au Pape : « Aussitôt votre lettre reçue, je la fis parvenir en France par ceux de nos orateurs que j'estimais le plus aptes à mener l'entreprise à bonne fin, ajoutant qu'à tous les chevaliers et à leurs hommes qui viendraient pour cette guerre, seraient fournis les vivres et les choses nécessaires pour leur assurer une existence commode. Il suivit de là qu'à la nouvelle de la rémission des péchés

[1] Roder., *de reb. Hispan.*, vii, 35. — Joan. Mart., i, 22. — Marian, xi, 23.
[2] Innocent, *Epist.*, xiv, 154, 155 ; et xv, 14 et 180.

accordée par Votre Sainteté, un nombre considérable de chevaliers étaient accourus d'au-delà des monts, avec eux les archevêques de Narbonne et de Bordeaux et l'évêque de Nantes. Il vint jusqu'à deux mille chevaliers avec leurs hommes d'armes, dix mille sergents à cheval, et cinquante mille à pied ; il nous fallut pourvoir aux subsistances de toute cette armée. Devaient venir ensuite nos illustres amis et parents les rois d'Aragon et de Navarre, en leur puissant appareil de guerre, pour prêter aide et secours à la Foi. Toutes ces troupes durent camper un certain temps près de Tolède, en attendant mes hommes qui devaient se rendre pour cette expédition. Je ne faillis point à ma promesse, bien que leur grande multitude rendît les dépenses onéreuses, accablantes même pour le trésor et l'état, puisqu'il fallut pourvoir, non seulement à ce que j'avais promis, mais encore aux nécessités d'argent et à la remonte en chevaux, dont presque tous, chevaliers et gens d'armes, étaient dépourvus. Lorsqu'enfin avec leur croisade eurent été réunies les troupes de Castille, l'armée se mit en marche. Les croisés d'outremont atteignirent bientôt la tour de Magalon, donnèrent immédiatement l'assaut et la prirent avant notre arrivée. Nous pourvoyions abondamment à tous leurs besoins ; et néanmoins, quand ils virent les fatigues que leur réservait le terrain, désert et quelque peu mouvant, ils voulurent abandonner l'entreprise et reprendre le chemin de leur pays. Enfin, le roi d'Aragon joignant ses plus vives instances aux miennes, ils s'avancèrent jusqu'à Calatrava, qui n'était guère qu'à deux lieues de Magalon, et l'armée divisée en trois corps, des Francs, des Aragonais et des Castillans, commença le siége de la place. La garnison Sarrasine, se reconnaissant incapable de résister, offrit de rendre la ville, à la condition d'en sortir la vie sauve, eux et les leurs, mais sans en rien emporter. Je ne voulais accepter cette capitulation à aucun prix.

Reddition de Calatrava. Départ des troupes étrangères.

5. « Le roi d'Aragon et les Francs tinrent conseil et virent que la ville était munie de murs et d'avant-murs, de fossés profonds et de hautes tours, qu'on ne pouvait la prendre qu'en sapant les murailles et en les faisant s'écrouler ; c'eût été un grave dommage pour les chevaliers de Salvatierra à qui elle avait appartenu, et

l'on n'aurait pu, ainsi démantelée, la conserver ensuite. Ils insistèrent donc auprès de moi par tous les moyens pour me faire accepter la reddition de la place sauve et intacte, avec les armes et les vivres en grande abondance qui s'y trouvaient, alors que l'armée en était assez dépourvue, en permettant aux Sarrasins de se retirer les mains vides et sans armes. Devant leur volonté inébranlable à cet égard, je fis céder la mienne, à la condition que la moitié des armes, des vivres et du butin formeraient la part du roi d'Aragon, et l'autre moitié la part des Francs ; pour les miens et pour moi-même, je n'ai rien voulu retenir. Or les Francs n'en gardaient pas moins leur intention de rentrer dans leur patrie. Bien que Dieu nous accordât grâce, honneur, victoire, et que ma volonté fût de leur fournir toujours en quantité suffisante toutes les choses nécessaires, pressés du désir de revoir leurs foyers[1], abandonnant tous ensemble l'étendard de la croix, avec l'archevêque de Bordeaux et l'évêque de Nantes, quelque certitude que nous eussions de vaincre les Sarrasins, ils partirent à l'exception toutefois d'un petit nombre qui restèrent avec l'archevêque de Narbonne, Thibaut du Blésois, orginaire de la Castille, et quelques autres chevaliers du Poitou ; il en demeurait à peine cent cinquante, et pas un seul fantassin. Le roi d'Aragon faisant séjour à Calatrava, pour y attendre quelques-uns de ses chevaliers et le roi de Navarre qui n'avait pas encore rejoint la croisade, je pris les devants avec mes troupes et j'atteignis la forteresse Sarrasine d'Alarcos. Cette place, quoique bien fortifiée, fut emportée d'assaut, et après elle les trois châteaux de Caracovia, Benavent et Pierrebonne. Nous avancions toujours. A Salvatierra, le roi d'Aragon nous rejoignait, n'ayant pu amener avec lui de ses hommes que les barons seuls, et aussi le roi de

[1] Ce désir n'était pas le seul motif de leur retraite ; la plupart combattaient sous les enseignes du vaillant Simon de Montfort : ils allaient le rejoindre. Les chevaliers français ne quittaient donc ni la croix ni la croisade. S'ils avaient un moment quitté le Languedoc pour faire une pointe en Espagne, c'est dans l'espoir qu'un coup de main serait bientôt donné, et que des Maures ils retourneraient aux Albigeois. Le retard de l'action générale frustra leur généreux dessein. En leur fermant ses portes, comme à de lâches déserteurs, Tolède leur faisait une insulte gratuite.

Navarre, qui n'avait pu guère entraîner à sa suite que deux cents chevaliers. Le sultan étant dans le voisinage, on décida de ne point faire le siége de Salvatierra, et d'aller de l'avant contre les forces des Sarrasins.

6. « L'armée atteignit de la sorte un groupe montagneux[1] qu'on ne pouvait franchir autrement que par deux ou trois défilés et des sentiers perdus. Nous étions au pied de ces montagnes lorsque les Sarrasins, venus par l'autre versant, en occupèrent la crête, avec le dessein de nous fermer tout accès. Nos soldats gravirent néanmoins les hauteurs sans la moindre hésitation, et, comme les Sarrasins n'étaient encore arrivés sur le sommet qu'en petit nombre, ils les en délogèrent et se rendirent maîtres du fort de Ferrat, que le sultan avait fait construire pour garder le passage. La prise de ce fort nous assurait un libre chemin sur tout le versant du nord et jusques aux sommets. Là pas le moindre filet d'eau, aridité complète, dont bêtes et gens eurent beaucoup à souffrir. Les Sarrasins, reconnaissant qu'il leur était impossible de défendre ce point, s'attachèrent à l'occupation d'un autre, très-étroit et presque impraticable, qui était sur la pente du midi. Telle qu'est cette gorge, mille hommes pourraient la défendre contre l'univers entier. A l'issue l'innombrable armée des Sarrasins avait déjà planté ses tentes. Nous ne pouvions ni prolonger notre séjour sur le sommet à cause du manque d'eau, ni avancer à cause des obstacles qui nous barraient le chemin. Quelques-uns des nôtres conseillèrent de redescendre au pied de la montagne et de chercher une autre voie à deux ou trois haltes plus loin. Pour moi, n'admettant ni défaillance dans la foi ni risque de mon honneur, je ne pus souscrire à cet avis, aimant mieux mourir en tentant cette gorge réputée humainement infranchissable, que faire dans une question de confiance en Dieu un seul pas en arrière pour chercher un chemin plus facile. Comme j'affermissais déjà les esprits dans ma résolution, sur les indications d'un pâtre, habitant à demi-sauvage de ce désert, que Dieu nous envoya contre toute espérance, les chevaliers d'avant-garde qui devaient

Passage de la Sierra-Morena. Un envoyé du ciel.

[1] C'est la haute chaîne appelée Sierra Morena, Montagne Noire, que le roi désigne par cette expression atténuée : « Quædam montana. »

soutenir les premier coups des ennemis, découvrirent près de là un autre passage inconnu des Sarrasins, et choisirent pour y planter leurs tentes un lieu qui dominait le camp ennemi de fort près, et qui, s'il avait l'inconvénient d'être aride, avait l'avantage d'être naturellement fortifié. Dès qu'elle eut éventé la manœuvre, l'armée sarrasine s'ébranla pour s'opposer à cet établissement; les nôtres, bien qu'en petit nombre, défendirent la position avec une héroïque vigueur.

Dispositions pour la grande bataille. Premier engagement.

7. « Le roi d'Aragon, le roi de Navarre et moi-même, sous les armes avec nos compagnons chevaliers, après avoir atteint ces premiers campements, sur le sommet de la montagne, nous y demeurâmes jusqu'à ce que toute l'armée eût atteint en toute sécurité la plate-forme sur laquelle l'avant-garde avait établi le nouveau camp. Il advint ainsi, grâce à Dieu, que quoique cette voie fût des plus difficiles et sans eau, obstruée de pierres et de broussailles, nous n'y perdîmes pas un seul homme. Ceci se passait le samedi quatorze juillet. Sur le soir les Sarrasins, voyant que nous avions planté toutes nos tentes en sûreté, se disposèrent en ordre de bataille et, s'avançant en face de nos positions, s'y livrèrent avec les nôtres à des préludes de bataille et comme à une sorte de tournoi. S'apercevant bientôt que nous ne voulions pas engager ce jour-là d'action sérieuse, ils retournèrent dans leurs campements. Le jour suivant le sultan revint avec son innombrable armée en ordre de bataille. Mais je voulais me rendre compte du nombre des ennemis, de leurs dispositions, de leur arrangement, de leur manière d'être en toutes choses; je pris conseil des hommes les plus sages et les plus experts : il fut décidé qu'on attendrait jusqu'au lendemain lundi, pour respecter le saint jour du dimanche[1]. Toutefois, l'ennemi étant ainsi rangé, des chevaliers et des hommes de pied furent placés de telle sorte qu'il ne pût pas inquiéter les ailes de notre armée. Le lundi, tous armés au nom de Dieu et nos dis-

[1] Les français, quoique animés du même sentiment, furent moins heureux à Bouvines, deux ans plus tard. Malgré leur pieuse répulsion et leur habile manœuvre, l'impiété des ennemis les contraignit à se battre le dimanche; mais Dieu voit les cœurs : leur victoire ne fut pas moins éclatante.

positions prises, nous marchâmes en avant afin de combattre contre eux pour la foi catholique. Ils purent occuper avant nous une ligne de hauteurs fort abruptes, très-difficiles à gravir à cause des taillis qui étaient entre eux et nous et des énormes ravins qui en avaient déchiré la pente ; il y avait là de grands obstacles pour nous, et pour eux un avantage considérable. Et pourtant nos avant-gardes, appuyées par les corps du centre, taillèrent en pièces les bataillons ennemis qui défendaient les collines inférieures. Ils atteignirent ainsi le gros de l'armée sarrasine, où était le Sultan au milieu de l'élite de ses guerriers. Ils eurent alors à soutenir les efforts réunis de la cavalerie, des fantassins et des sagittaires ; ils étaient en grand danger d'être écrasés, et ce n'était qu'avec peine qu'ils leur tenaient tête, ou plutôt ils ne le pouvaient déjà plus.

Héroïsme chrétien. Victoire décisive.

8. « Je vis que cette lutte était au-dessus de leurs forces, et je m'avançai pour charger avec la cavalerie, précédé de la Croix et de notre étendard sur lequel est représentée l'image de la Vierge et de son divin Fils. Notre résolution était prise de mourir pour la Foi. En voyant l'outrage fait à la Croix de Jésus-Christ et à l'image de sa mère, que les mécréants s'efforçaient de renverser sous une grêle de flèches et de pierres, une sainte fureur nous emporte dans la mêlée, et nous coupons en deux tronçons par une large trouée l'armée des Infidèles. Néanmoins ils s'acharnent au combat, ils sont fermes surtout autour de leur maître. Enfin le glaive de Dieu a eu raison de leur innombrable multitude, et le Sultan, qui n'est plus entouré que de quelques-uns des siens, prend la fuite avec eux. Dès lors les Sarrasins ne soutiennent plus nos impétueuses attaques ; et, aussitôt après le grand carnage qui l'a décimée, le reste de leur armée se met en complète déroute. Nous les poursuivons jusqu'à la nuit ; dans cette poursuite nous en passons au fil de l'épée un plus grand nombre encore que pendant la bataille. Cent quatre-vingt-cinq mille cavaliers sarrasins se sont rendus, et le nombre des fantassins est incalculable. Le Sultan a eu dans cette guerre cent mille hommes tués et plus, au dire des Sarrasins eux-mêmes. Et, ce qui serait in-

croyable, si ce n'était miraculeux, cette grande victoire du mont Ferrat n'a coûté aux chrétiens que la vie de vingt-cinq ou trente hommes[1]. Pour se faire une idée de ce qu'était comme nombre l'armée ennemie, qu'on sache qu'étant demeurés dans leur camp pendant deux jours après la bataille, les nôtres, pour la cuisson des aliments et du pain, ne se servirent pas d'autre bois que celui des flèches et des lances abandonnées, et c'est à peine si l'on en brûla la moitié. L'armée des croisées, à cause du long séjour qu'elle avait fait dans des lieux incultes et déserts, manquait de vivres et d'autres approvisionnements ; elle trouva là en telle abondance les aliments, les armes, les chevaux et les autres bestiaux, que chacun prenant de ce butin tout ce qu'il voulut, on en laissa beaucoup plus qu'un n'en prit.

Complément de cette victoire. Hommage au Pontife Romain.

9. « Le troisième jour, la croisade se remit en marche, et sans éprouver de résistance, s'empara de Barmos et de Tolosa-de-las-Navas. Enfin elle atteignit aux deux villes de Baeza et d'Ubeda, les plus grandes de toutes la Péninsule après Cordoue et Hispalis. Elle trouva Baeza détruite. Dans Ubeda, que sa situation et les fortifications qu'on y avait ajoutées semblaient rendre imprenable, s'était réfugiée en nombre infini la population de toutes les localités voisines. Nul n'avait ouï dire que cette place eût jamais été prise par un général, une armée, un roi d'Espagne ; tout ce monde était donc convaincu de sauver sa vie en l'abritant dans cet asile. Et néanmoins, grâce à Dieu, un siége de quelques jours nous suffit pour prendre cette ville ; et, comme il n'eût pas été possible de trouver aussitôt assez de monde pour peupler toutes les localités conquises, nous avons détruit celle-ci de fond en comble. Morts ou prisonniers, les Sarrasins ont perdu à Ubeda environ soixante mille hommes[2]. » Alphonse, avec cette lettre si sobre de phrases redondantes qu'on s'en étonne de la part d'un Castillan, et si nette, que

[1] Parmi les historiens cités plus bas, quelques-uns portent ce nombre a deux ou même à trois cents, et réduisent celui des ennemis, à cinquante ou soixante mille. Il est vrai qu'au sujet du dernier, d'autres augmentent et vont jusqu'à doubler le chiffre, assez respectable déjà, porté dans la relation d'Alphonse, qui n'avait aucun intérêt à le diminuer.

[2] Apud INNOCENT. *Epist.*, XV, 182 ; *Patrol. lat.* tom. CCXVI, col. 699-703

l'Histoire n'y saurait ajouter ou retrancher un seul mot, envoya au Souverain Pontife, du butin pris sur l'ennemi, une tente toute de soie et un étendard tissu d'or qui fut suspendu dans la basilique du prince des Apôtres, à l'éternelle gloire du nom chrétien. La lance du Sultan lui fut envoyée par Pierre d'Aragon. Césaire nous apprend qu'Abenfac, sultan de Maroc, avait été suscité contre l'Espagne chrétienne par les Albigeois! Son armée, nous dit-il, était si nombreuse qu'il semblait qu'elle dût non-seulement absorber la Péninsule, mais encore étendre ses victoires bien au-delà! Il avait d'ailleurs écrit à Innocent III pour se vanter qu'il donnerait à ses chevaux pour étable le portique de Saint-Pierre et qu'il ferait flotter son drapeau sur le faîte de la basilique. C'est ce qui advint en partie, mais à sa grande honte, puisqu'après la destruction de son armée, son étendard fut envoyé au Pape et suspendu dans cette église. La grande victoire de Las Navas de Tolosa est du 16 juillet 1212[1]. En mémoire de ce glorieux événement il fut décrété que l'Espagne chômerait le jour aniversaire de sa délivrance et de son exaltation comme un jour de fête nationale.

Mort d'Alphonse IX. Troubles dans la Castille et l'Aragon.

10. Deux ans plus tard, le vainqueur de Tolosa mourait, après cinquante-trois ans de règne sur le territoire d'Arrevat, au retour d'une nouvelle campagne contre les Maures auxquels il venait de prendre la fameuse citadelle d'Alcazar; il fut enseveli à Burgos, laissant son royaume exposé à des dissensions intestines qui allaient compromettre le fruit de ses victoires. Les mains débiles de son second fils Henri, qui lui succédait, tinrent mal un sceptre trop lourd pour elles. La reine-mère Eléonore, qui avait accepté la régence sur le désir de son mari, suivit de près ce dernier au tombeau, et laissa l'administration de la Castille à la reine divorcée de Léon, Bérangère, sœur d'Henri et de Blanche, la mère de saint Louis, la future reine et régente de France. Elle avait comme celle-

[1] JOAN. MARIAN., XI, 25. — RODER, *De reb. Hispan.*, VIII. — LUC. TUDENS., ann. 1212. — STERO, *Annal.* ann. 1212; apud CANIS., *Ant. Lect*, tom. I, pag. 244. — RIGORD., *de Gest. Phil. Aug.*, ann. 1211. — GODEFR., *Annal.* — MATTH. PARIS., *Hist. Angl.* — BERNARD., *Chron. Rom. Pont.* — S. ANTON., pars III, tit. XIX, 2. — RICH. DE S.-GERMAN., *Chron.*, ann. 1212. — CÆSARIUS., *Epist.*, V, 30.

ci l'amour de la Religion, un profond respect pour l'Église et le Pape, nous l'avons vu ; mais qu'elle était loin d'atteindre à sa grandeur d'âme, à ses hautes pensées, à la trempe de son caractère, à son esprit d'ordre et d'administration ! De là les troubles funestes excités en Castille par les grands, indignés de voir le gouvernement tomber aux mains d'une femme, ou qui plutôt ambitionnaient d'être à la tête des affaires[1]. Le royaume d'Aragon fut en proie à des désordres plus graves encore. Après la mort de Pierre à la bataille de Muret, Sanche et Ferdinand, pleins de mépris pour Jacques, l'héritier légitime, à peine âgé de six ans, montraient ouvertement leurs prétentions à la couronne. Sanche s'efforçait d'exclure son frère Ferdinand, parce qu'il était moine et comme tel inhabile à régner. Ferdinand, invoquant l'exemple de Ramire, maintenait sa cause et prétendait que Jacques exclu il se trouvait le plus proche héritier du trône. Les Aragonais, pour couper court aux maux de la guerre civile, envoyèrent une députation au Pape, le priant de leur rendre leur roi Jacques, retenu à Carcassonne par Simon de Montfort. Celui-ci avait fiancé Jacques à sa fille. Mais Innocent lui enjoignit de remettre le jeune roi au légat Pierre de Bénévent, qui le ramena parmi ses fidèles sujets[2].

Rodrigue-Ximénès, archevêque de Tolède

11. L'année 1215, avec le concile de Latran, procura une gloire toute pure à l'Espagne, en mettant en lumière aux yeux du monde entier un des hommes les plus remarquables parmi les plus grands qu'elle ait jamais produits ; j'ai nommé l'archevêque de Tolède, Rodrigues Ximénès. Les événements l'avaient montré jusque-là comme travaillant sans relâche à l'affranchissement de sa patrie, et les Maures le regardaient avec raison comme un de leurs plus redoutables adversaires. Il avait organisé à ses frais et conduit lui-même des croisades contre eux ; ils s'était couvert de gloire dans ces expéditions. S'il n'avait pas eu la première idée de l'établissement en Espagne des Ordres religieux de Chevalerie, à l'exemple

[1] RODER. TOLET., *de reb. Hispan.*, VIII, 15. — JOAN. MARIAN., XII, 4.

[2] JORDAN., *Mg. Bibl. Vat.* sign. num. 1960. — SURIT., II, 66. — INNOCENT., *Epist.* XVI, post epist. 171.

de ceux qui existaient en Terre-Sainte, il avait grandement contribué à leurs progrès dans la Péninsule. Compagnon d'Alphonse dans toutes ses guerres contre les Sarrasins, il avait partagé tous les exploits de ce vaillant monarque ; mieux que cela, il en avait assuré le succès ou les fruits par ses sages conseils. Et quand l'armée avait regagné ses foyers afin d'y réparer ses forces pour des campagnes nouvelles, Alphonse associait Rodrigues aux mesures d'administration qu'il prenait pour le bonheur de ses peuples. Le peu de temps que n'absorbaient pas les affaires, ces deux grands cœurs le donnaient aux intimes délassements de l'amitié. Le concile œcuménique de Latran révéla tout à coup au monde Ximénès sous un jour tout nouveau : au milieu des agitations d'une vie où il payait toujours largement de sa personne, cet esprit prodigieux avait trouvé le secret de devenir un des hommes les plus savants de son siècle. Il possédait le grec et le latin jusqu'à les écrire et à les parler comme aux plus belles époques de ces deux langues ; et l'admirable récit adressé à Innocent III par Alphonse de cette glorieuse campagne de 1212, dont l'archevêque avait été l'un des héros, récit qu'on peut lui attribuer, je crois sans crainte de conjecture téméraire, prouve avec quel art il maniait la langue de Tite-Live. Avec cela, en un temps où les langues vivantes étaient morcelées en une infinité d'idiomes, il n'y avait pas un endroit, je ne dis pas dans l'Espagne entière, mais en Italie, en Germanie, dans les Gaules, en Angleterre, où il ne pût se faire entendre avec autant de facilité que s'il était né dans ce lieu même. Au concile, il prononça des discours fort remarqués en latin, en anglais, en allemand, en langue d'Oil, en langue d'Oc, en italien et en espagnol, pour rendre plus intelligibles à tous les Pères de l'assemblée les griefs qu'il élevait comme primat contre les archevêques de Braga, de Compostelle, de Narbonne et de Tarragone ; il montra comment cette dignité, que ces prélats refusaient de lui reconnaître, lui était due en vertu de diplômes concédés par les Papes Gélase II, Honorius II, Lucius II, Adrien IV, Innocent III lui-même, et se fondait encore sur d'autres vieux documents. Cette cause ne put être jugée, les Pères objectant qu'ils ne s'étaient pas réunis pour déci-

der sur des controverses de ce genre, les archevêques de Compostelle et de Narbonne étant absents, et n'ayant donné mandat à personne pour défendre leur cause ; mais elle mit en pleine lumière la vaste érudition de Ximénès. Le Saint-Siége avait depuis longtemps rendu justice à ses éminentes qualités en l'entourant des plus hauts priviléges. Le grand archevêque fut pendant dix ans légat Apostolique en Espagne ; il fut décidé qu'Hispalis lui serait soumise sans contestation possible, dès que les armes chrétiennes auraient recouvré cette ville, et le pouvoir lui fut donné de créer des prêtres et des évêques dans toutes les villes qui seraient prises aux Maures[1].

§ II. AGITATIONS EN ITALIE.

Insubordination à Pise. Viterbe dominée par l'hérésie. Imprudence d'un héros.

12. L'italie est peut-être le pays dont la pacification coûta le plus au Pape : il s'y dévoue tout entier en vue des croisades dans le Levant et la Syrie. Il n'y a presque pas une année de son règne où le Pontife-roi ne soit obligé d'intervenir pour ramener quelque ville ou quelque diocèse dans la voie du devoir, dans les limites de la discipline ecclésiastique. En 1205, Plaisance cherche à tourner la sentence d'interdit qui la frappe ; il n'oublie rien pour la contraindre à donner pleine satisfaction à l'Eglise. Le fils du marquis de Pallavicini a grièvement outragé le Saint Siége et dépouillé son légat ; le coupable ne sera relevé de l'anathème fulminé contre lui que s'il répare son crime. L'archevêque de Pise a reçu le serment de fidélité fait à son Eglise et à lui-même par le marquis de Cagliari ; de sévères remontrances sont adressées à ce prélat, d'autant moins excusable qu'il sait parfaitement que la Sardaigne est vassale de l'Eglise Romaine, et, que, malgré l'ordre formel du Saint-Siége, il a négligé de délier le marquis de son serment. L'hydre de l'hérésie se montrant de nouveau, Innocent la combat par lui-même et par d'autres. Les Viterbiens favorisaient les hérétiques, les comblaient d'honneurs, subissaient et propageaient la contagion. Le vigilant

[1] GARS. LAIS., *Collect. Conc. Hisp.*, in decret. Gundemaris, pag. 288, ex Ms. Eccles. Tolet. — SURIT., II, 67. — MARIAN., *De reb Hispan.*, XII, 4.

pasteur s'applique avec ardeur à chasser les loups du bercail ; une lettre véhémente est envoyée aux Viterbiens égarés, pour les ramener sous sa houlette tutélaire ; les évêques de Viterbe et d'Urbevetana sont chargés de renverser les consuls qui ont surpris les suffrages du peuple et d'anéantir dans cette cité la puissance des Patarins. A ce moment, le royaume de Sicile perdait un de ses plus vaillants champions contre la faction allemande. Gauthier de Brienne, par ses exploits, avait inspiré aux Teutons une telle terreur qu'ils osaient à peine sortir de leurs forteresses ; comme elles étaient près de manquer du nécessaire, il y avait lieu d'espérer qu'elles seraient réduites avant peu. Salerne était le dernier refuge des rebelles ; non loin de là Gauthier s'était emparé de Terracine et tenait Torre-Majore étroitement bloquée. Ces avantages lui avaient inspiré une aveugle confiance en sa fortune ; il négligeait de veiller à la sûreté de sa personne [1]. Comme ses amis lui reprochaient cette imprudence, « Les Teutons en armes, répondit-il, n'oseraient même pas attaquer les Francs désarmés. »

13. Il faisait alors le siége de Socclo, l'une des places de guerre de Thiébauld. Celui-ci, prévenu sans doute du peu de précautions qu'on prenait au camp ennemi, s'avance en armes avec les siens, au petit jour, fond à l'improviste sur le comte et ses soldats désarmés, endormis dans leurs tentes. L'allemand, après un grand carnage, arrive à Gauthier, que les flèches et les lances avaient déjà criblé de blessures et qui ne se defendait pas moins avec l'énergie du désespoir ; il le prend et l'emmène prisonnier à Socclo. C'est là que Gauthier de Brienne expira quelques jours après des suites de ses blessures. Après sa mort, sa veuve, qui devait se remarier plus tard au comte de Tricari, mit au monde un fils qui fut appelé Gauthier comme son père [2]. La perte de ce vaillant capitaine était d'autant plus regrettable que la paix pouvait être de nouveau compromise sérieusement dans le sud de la Péninsule, au moment même où le Saint-Siége devait faire face aux plus embarrassantes complications dans le Nord. L'archevèque de Pise et le marquis de Massa,

Mort du vaillant Gauthier de Brienne. La haute Italie.

[1] *Gesta Innocent III*, cap. XXXVIII.
[2] RICH. DE S.-GERMAN., *Chron.* ann. 1205.

juge de Cagliari, résistent toujours. Il faut réprimander les habitants de Ferrare, qui ont fait défection. En punition de sa révolte, Plaisance est privée de son siége épiscopal, les menaces les plus terribles lui sont adressées et l'évêque de Verceil est chargé de les mettre à exécution ; toute la Lombardie reçoit l'ordre de prendre les armes contre Plaisance. Alors seulement cette ville réfractaire revient à l'obéissance, et sont retirées les censures qui pesaient sur elle. Les habitants de Sutri pareillement, sans en avoir reçu le pouvoir, ont élu un magistrat qu'ils ont mis à la tête de leurs affaires ; frappés d'anathème pour cette insubordination, ils implorent et obtiennent le pardon en 1206. Les relations étaient aussi quelque peu tendues entre le Saint-Siége et Venise. Henri Dandolo mort à Constantinople avait eu pour successeur comme doge Pierre Ziani. Ce dernier avait fait élire archevêque de Zara, l'abbé de Saint-Félix de Venise et l'avait fait sacrer par le Patriarche de Grado. Puis, envoyant une ambassade solennelle à Rome, il sollicita le pallium pour cet abbé, ainsi fait archevêque [1]. Innocent III n'avait pas oublié l'injure que les Vénitiens avaient faite à l'Eglise Romaine en détruisant Zara, ni le tort causé par eux aux intérêts de la Terre-Sainte, quand ils avaient détourné la croisade contre cette ville. Il répondit à Pierre Ziani par un refus, que le doge aurait dû prévoir et ne pas affronter, au lieu de s'en irriter après l'avoir reçu.

Vaudois et Patarins. Décret pontifical contre ces hérétiques.

14. Les efforts les plus énergiques d'Innocent étaient réservés à la répression des hérétiques, tant il était convaincu qu'ils constituaient le pire des obstacles à la paix intérieure! Aux magistrats de Florence et de Prato il enjoint de tout faire pour l'extirpation de l'hérésie, pour l'expulsion des Vaudois ou pauvres de Lyon et des Patarins ; aux habitants de Faventino il prescrit d'attribuer au fisc les biens des hérétiques qui n'ont pas d'heritiers ; les abbés de Saint-Proculus et de Saint-Etienne de Bologne reçoivent des instructions identiques. Enfin en 1207, après l'Ascension, le grand Pontife lui-même va combattre la contagion Patarine à Viterbe, dont elle a fait son foyer de prédilection. Alors qu'il poursuit l'erreur dans les provinces les plus éloignées, il ne veut pas qu'on puisse dire, à la honte

[1] *Gesta Innocent. III*, cap. CIV ; — *Epist.* IX, 139.

de l'Église Romaine, qu'elle la réchauffe sur son propre sein. A son approche, les hérétiques prennent la fuite. Après avoir épuisé tous les moyens de persuasion, qu'il déclare sans cesse devoir être employés les premiers [1], il ordonne de détruire de fond en comble les maisons qui les ont reçus, assemble le clergé et le peuple, puis promulgue ce sévère édit : « Pour l'extirpation entière de l'hérésie dans le patrimoine de Saint-Pierre, nous décrétons l'observation perpétuelle de cette loi : Quiconque sera reconnu hérétique et surtout Patarin, sera saisi sur l'heure et livré au juge séculier pour être puni selon toute la rigueur des lois ; tous ses biens seront confisqués, en sorte que de ces biens une part soit perçue par celui qui l'aura pris, un autre par le tribunal qui le punira, et le dernier tiers employé à la construction des murs de défense de la localité où il aura été arrêté ; la maison où il aura reçu asile doit être démolie de fond en comble, et que nul n'ose la relever ; les complices, les défenseurs et les fauteurs des hérétiques seront dépouillés du quart de leurs biens : que cette amende soit affectée au service de la République, et, s'il y a récidive, que le relaps soit expulsé de ses possessions et de sa demeure sans retour, à moins d'un ordre du Souverain-Pontife donné après satisfaction reçue.» Cet édit spécifie encore d'autres peines contre les hérétiques et leurs complices : ils ne peuvent être entendus en témoignage, ils doivent être rejetés des charges publiques, ils sont exclus de la communion des fidèles, et quiconque reçoit un hérétique dans sa demeure ou lui donne la sépulture est lui-même frappé d'anathème [2].

Visite du Pape au nord de ses États.

15. Innocent avait déjà fait mettre en pratique quelques dispositions de cet édit en des cas particuliers, comme lorsqu'il avait enjoint à l'abbé et aux moines de Saint-Hippolyte de Faventino de

[1] INNOCENT. III. *Epist.* I, 494 ; II, 228 ; III, 24 ; VII, 76. Ceux qui s'en vont proclamant, à travers les écoles et les livres, que le pape Innocent III ne connaissait d'autre moyen de conversion que le glaive ou le bûcher, n'ont certainement pas lu ces lettres, ni tant d'autres documents non moins explicites. C'est la meilleure supposition qu'on puisse émettre en leur faveur. L'italien Sismondi conduit la meute : celui-là ne se discute plus. Quand est-ce que l'histoire aura raison des historiens ? Je l'ignore.

[2] INNOCENT. III *Epist.* II, 1 ; VIII, 85, 105.

faire arracher à la tombe et enfouir en terre profane les restes mortels d'un hérétique du nom d'Othon, admis à tort aux honneurs de la sépulture ecclésiastique. Il avait également obligé l'évêque et le clergé de Viterbe à rendre ces mêmes honneurs à la dépouille d'un prêtre du nom de Jean, que les Patarins en avaient privé en haine de la Foi. Pour ce qui concerne les Patarins, dont la croyance était probablement la même que celle des Albigeois sur un grand nombre d'articles, certaines de leurs erreurs étaient si monstrueuses, que Matthieu Pâris lui-même, presque toujours si sobre de critiques contre les ennemis de l'Eglise Romaine, déclare qu'à ce sujet il aime mieux se taire que parler [1]. Cette impiété avait étendu ses ramifications bien au-delà des Alpes et jusqu'en Belgique. Les Franciscains et les Dominicains seront ses adversaires les plus zélés : Dieu prépare les vengeurs de sa cause, les soutiens des mœurs, les champions de la vérité catholique. Innocent tint à Viterbe une assemblée de tous les ordres, pour cette partie du domaine Pontifical qui s'étend de Rome jusqu'en Etrurie et dans la Marche d'Ancône. Le premier jour fut consacré à recevoir le serment de fidélité et d'obéissance des prélats, des grands et des magistrats ; le deuxième à entendre les requêtes et les plaintes de tous ; le troisième, à rescinder toutes les lois portées par les laïques contre les clercs, à prononcer la nullité de tout serment d'obéissance à ces lois. Dans l'intérêt de la paix publique, l'assemblée défendit, sous les peines les plus sévères, que les peuples soumis au Saint-Siége recourussent aux armes pour la revendication de leurs droits ; ils devaient s'adresser au juge. La concorde entre les sujets fut toujours une des grandes préoccupations du Souverain-Pontife. Tuderte [2] était alors en proie à de sanglantes divisions entre nobles et plébéiens. Le Pape appela devant lui les uns et les autres, les fit jurer d'obéir à sa décision, formula les conditions de la paix entre eux, et mit ainsi fin à toute cette guerre intestine [3]. Il termina avec non moins de pru-

[1] MATTH. PAR. *Hist Angl.* ann. 1207.

[2] Aujourd'hui Todi, ville des Etats pontificaux, non loin de Spolète.

[3] UGHELLI, *Ital. sac.* tom. p, 248. — *Gesta Innocent. III.* cap. CXXIV. — Cf. MURATORI, *Antiq.* tom. V, p. 849.

dence et de bonheur, au profit de l'archevêque de Ravenne, le différend pendant entre ce prélat et la ville de Faenza. Visitant les Etats de l'Eglise, il reçut partout le serment de fidélité des peuples et les confirma dans leur obéissance. Il passa par Falisques, Toscanella, Vetralla, Sutri, et rentra heureusement à Rome.

Sollicitude d'Innocent pour Frédéric de Sicile. Symptômes de tyrannie.

16. Un moment Innocent III avait éprouvé les craintes les plus vives sur le sort de son pupille Frédéric, roi de Sicile, tombé aux mains de ses ennemis. Ayant appris ensuite son heureuse délivrance, il en avait félicité ce jeune prince et les ministres chargés de veiller à sa sécurité[1]. Il négociait alors activement le mariage de Frédéric avec Constance, sœur du roi Pierre d'Aragon. Cette princesse était veuve en premières noces d'Emeric roi de Hongrie, à qui elle avait donné un fils, le jeune Ladislas. Grâce à l'entremise du Pape, le mariage du roi de Sicile avec Constance eut lieu en 1209. Frédéric sous la peau du mouton ne tarda pas à laisser percer l'oreille du loup ; et cela, au moment même où il avait le plus d'intérêt à ménager le Saint-Siége, puisqu'Othon IV venait de se révolter contre l'Eglise et d'envahir l'Italie. Le Pape était tout occupé à détacher les Pisans de l'alliance de l'empereur excommunié, à les détourner de lui prêter le secours de leur flotte contre le royaume de Sicile ; on lui annonce alors que son protégé vient de commettre l'acte d'ingratitude le plus révoltant : il a mis en disgrâce l'évêque de Catane, qui, après avoir été le précepteur de ses jeunes années, n'a cessé depuis comme chancelier de l'empire de rendre à sa cause les plus éclatants services. Innocent fait entendre à Frédéric de sévères réprimandes sur ce procédé non moins impolitique qu'injuste et déloyal. Un tel acte refroidira certainement le zèle des autres seigneurs du royaume à l'égard d'un prince si peu reconnaissant, ou même éloignera de lui certains de ses barons et les jettera dans le parti d'Othon. Frédéric comprit qu'il fallait reprendre encore le masque, et, s'il ne répara pas l'injustice commise envers son chancelier, il se montra du moins si soumis envers le Saint-Siége sur toute autre chose, que l'année suivante, 1212, il était désigné comme empereur, et que, grâce à

[1] *Gesta Innocent. III.* cap. CXXVII. — *Epist.* IX, 142; X, 115, 145, 162.

l'appui du Pape, il voyait plus tard son élection validée par le concile œcuménique de Latran.

Habiles concessions. Nouvelles luttes. Apaisement.

17. Ces choses, nous les avons racontées en parlant des affaires d'Allemagne ; il ne restait plus qu'à les rattacher aux événements d'Italie. C'est pendant la lutte que le roi confirma la liberté d'élection des évêques en Sicile et qu'il restaura par édit dans ce royaume les immunités ecclésiastiques. Les guerres civiles qui avaient mis toute l'Italie en feu, à la suite de la révolte d'Othon contre l'Eglise et pendant qu'un parti redoutable soutenait encore sa cause au-delà des Alpes, se calmèrent peu à peu après qu'il eut été défait à Bouvines et se fut refugié à Brunswick, la capitale de ses états héréditaires. Toutefois sur quelques points les troubles semblaient devoir persister avec plus de ténacité. En 1213, la tyrannie des ennemis de l'Eglise pesait lourdement sur la Marche d'Ancône. Le Pape, pour assurer au Saint-Siége le retour de cette province, l'avait antérieurement cédée, à titre fiduciaire, au marquis d'Este, à la condition qu'il parviendrait à la conquérir. Le marquis concessionnaire était mort en 1212 avant d'avoir obtenu ce résultat, laissant deux fils, Aldobrandino, jeune homme entreprenant et qui donnait les plus grandes espérances, et Azzo encore enfant. L'aîné reçut donc d'Innocent la mission de recouvrer Ancône par les armes ; il allait tenter l'entreprise, lorsqu'il en fut empêché par la guerre que lui déclarèrent Ezzelin et les habitants de Padoue[1]. Le Saint-Siége ne l'abandonna point en cet extrême péril ; il enjoignit au patriache de Grado de réprimer ses ennemis. Enfin la victoire de Bouvines, en assurant le triomphe de Frédéric, parut être l'avant-courrière d'une ère de paix pour l'Occident chrétien, et surtout pour l'Italie, ce champ de bataille des compétitions impériales. Les luttes qui venaient d'ensanglanter l'Occident avaient si cruellement éprouvé les peuples, qu'ils voulurent qu'elles eussent été annoncées par un grand phénomène de la nature : ils regardèrent comme en ayant été le précurseur la grande éclipse solaire du 28 février 1207.

[1] *Gesta Innocent.* III. cap. CCXLII. — *Chron. Patav.* apud MURATORI, *Antiq.* tom. IV, p. 1126.

18. Le soleil avait paru ce jour-là divisé en trois parts, et ce n'avait été qu'une grande heure après qu'il s'était montré de nouveau sous sa forme habituelle. Evidemment, disait-on, quand fut arrivé le triomphe de Frédéric, le soleil était ici l'emblème de l'empire romain : autant le soleil surpasse en grandeur et en splendeur tous les astres du firmament, autant cet empire auguste brille au-dessus des autres royaumes du monde. Dans l'empire romain il y eut toujours monarchie, afin que, comme les étoiles reçoivent leur lumière du soleil, les rois reçoivent leur lustre de l'empereur et leur puissance royale. La triple division du soleil désignait la division de l'empire entre trois princes, qui tous s'arrogeraient le titre de roi des Romains : le premier fut Frédéric, élu roi par les barons du vivant de son père ; le deuxième, Philippe de Souabe ; le troisième, Othon. Philippe ayant été mis à mort et Othon déposé, Frédéric resta seul roi des Romains : le soleil de l'empire divisé revenait en quelque sorte à sa plénitude. Et comme en certains lieux, pendant cette mémorable éclipse, le soleil avait été vu divisé en cinq parties, on ajoutait qu'en ce cas les cinq parties signifiaient, outre les trois princes déjà cités, Bernard de Saxe et Bertold de Thuringe, qui manifestèrent aussi des prétentions à la couronne impériale, ou qui plutôt furent sollicités par un intrigant, Adolphe de Cologne, comme nous l'avons vu, pendant cette période de guerres intestines. C'est à Césaire que j'emprunte cette curieuse particularité, une croyance qui prouve combien ces événements avaient fait sur les peuples une impression profonde[1]. L'auteur qui nous la transmet mérite lui-même de n'être oublié ni dédaigné par l'historien. Césaire, né dans les environs de Cologne, fit ses études à l'école de Saint-André, dans cette même ville, puis alla se renfermer dans le monastère cistercien de Haisterbach. C'est là qu'il écrivit, au jour le jour, la plus intéressante chronique de son temps, sous le titre de *Dialogues*. On lui doit aussi la Vie de S. Engelbert son contemporain, archevêque de Cologne. Il mourut en 1227.

Trois soleils. Explication allégorique.

[1] Cæsarius, *Dialog.* x, 23.

§ III. CONVULSIONS DE L'ANGLETERRE.

Démence du roi Jean. Le légat Pandulphe. Leur entrevue.

19. Au lendemain de la grande victoire des chrétiens d'Espagne sur les Maures, à Las Navas de Tolosa, il paraissait qu'il n'y eût plus, pour assurer le concours de tout l'Occident aux croisades de Constantinople et de la Terre-Sainte, qu'à ménager une solide réconciliation entre l'Angleterre et la France. Les affaires du roi Jean allaient plus que jamais à la dérive et pouvaient entraîner pour lui la perte de la couronne. Depuis six ans déjà l'interdit pesait sur ses domaines. Au mécontentement calculé des grands s'ajoutait la sincère affliction du peuple et les réclamations trop bien fondées du clergé. Matthieu Pàris raconte que vers ce temps un ermite du nom de Pierre avait publiquement prédit dans la province d'York qu'à l'Ascension 1212, Jean ne serait plus roi, et qu'à compter de ce jour, sa couronne serait transférée à un autre. Le roi fit jeter l'ermite en prison, afin qu'il fût puni de mort si l'événement ne vérifiait pas son dire. Cette prophétie acquérant de jour en jour une notoriété plus grande, la noblesse, dont Jean avait accumulé les haines contre lui, forma une conjuration, et tous les barons qui en faisaient partie envoyèrent d'un commun accord à Philippe-Auguste une lettre munie de leurs sceaux, l'invitant à faire une descente en Angleterre, avec promesse de lui livrer le royaume et de le reconnaître pour leur roi[1]. Etienne archevêque de Cantorbéry et d'autres évêques s'étaient rendus à Rome, avaient fait connaître au Pape les crimes commis par le tyran depuis la publication de l'interdit. Innocent III fut d'avis alors que Jean devait être rejeté du trône, et prononça non sans tristesse la sentence de déposition. Il écrivit au roi de France de préparer une expédition pour descendre en Angleterre et recevoir le sceptre de ce pays. Il enjoignit aux princes de prendre la croix pour cette guerre et de suivre l'étendard de Philippe-Auguste. Toutefois, si Jean souscrivait à certaines conditions, que le légat Pandulphe était chargé de lui

[1] Guilh. Nangis, *Chron.* in Acher. Spicil. iii, 26. — Rigord *Gest. Philipp. Aug.* cap. liv. — *Cont. Rog. Hoved.* ann. 1212.

communiquer, il serait admis à rentrer en grâce avec l'Église et à conserver ses États. Geofroi, l'archevêque d'York, après avoir souffert un long exil pour la liberté de l'Église et pour la justice, venait de mourir, 1213. Alors revinrent de Rome, au mois de janvier, l'archevêque de Cantorbéry, Guillaume évêque de Londres e l'évêque d'Eli. Ils tinrent un Concile sur le continent, et firent solennellement connaître au roi de France et aux prélats, au clergé et au peuple de ce royaume la sentence rendue contre Jean. Ensuite, au nom du Pape, tant à Philippe-Auguste qu'à tous les autres ils enjoignirent de prendre les armes contre l'Angleterre pour la rémission de leurs péchés, de déposer Jean et d'élire à sa place, toujours par mandat de l'autorité Apostolique, celui qu'ils jugeraient digne de lui être substitué. Les délégués confidentiels d'Innocent rencontrèrent Jean à Northampton. « C'est sur votre demande que nous sommes venus ici, lui dit Pandulphe, en présence des seigneurs assemblés, pour rétablir la paix entre vous et l'Eglise. Quels sont en réalité vos sentiments à cet égard ? — Les plus sincères, répondit le roi. A vous de m'exposer les vôtres : Qu'exigez-vous de moi ? — Pleine satisfaction pour l'autorité spirituelle, rappel immédiat de tous les évêques exilés. — Moins Etienne ! Tous les autres seront reçus ; mais lui, s'il met le pied dans mon royaume, je le fais attacher au gibet. — Alors les censures restent ; nous ne pourrons pas lever l'interdit. »

20. Cette parole fut suivie d'un pénible silence. Jean reprit : « Je reconnais le Pape pour mon père spirituel, je lui dois l'obéissance en tout ce qui concerne la religion. Quant aux droits de la couronne, je ne saurais les aliéner ; et l'institution des évêques est l'un de ces droits, violé d'une manière flagrante dans l'élection de Cantorbéry. — Vous devez l'obéissance au Pape en ce qui regarde même le temporel. Le serment fait par quelques moines d'élire l'évêque de Norwich, était un serment anti-canonique ; le Pape les en a déliés. Tous ont ensuite porté leurs suffrages sur Etienne Langton ; l'élection vous fut soumise, et vous l'avez repoussée sans donner une raison valable. Le droit dont usèrent alors les moines de Cantorbéry, n'avait-il pas été confirmé par votre père? — Cela

Sentence de dépositon. Étrange dialogue.

n'obligeait que mon père seul ; il ne pouvait pas engager ceux qui lui succéderaient au trône. — Vous avez juré de maintenir les lois établies par vos prédécesseurs : D'où vient que vous les reniez en cette circonstance ? » Le roi se tut de nouveau ; il dit ensuite : « Je serai conciliant, je veux prouver au Pape mon amour et ma déférence. Qu'Etienne renonce à l'archevêché, qu'Innocent nomme un autre archevêque ; j'accepte d'avance le choix qu'il aura fait, et je pourvoirai d'un autre siège le prélat évincé. — L'Eglise ne sait pas déposer sans raison un de ses dignitaires ; mais elle sait bien précipiter de leur grandeur les princes qui lui résistent. — Vous menacez ! Pensez-vous avoir affaire au roi de Germanie, mon neveu, à qui vous prétendez enlever la couronne impériale ? — La vôtre n'est pas plus en sûreté, si vous refusez d'obéir à la puissance apostolique ? — Essayez ; vos actes n'atteindront pas à la hauteur de vos paroles. — Eh bien, après l'interdit, l'excommunication est déjà fulminée contre vous, et la sentence s'exécute au moment même où je vous parle. — Et puis ? — Les Anglais qui vous abandonneront comme un rebelle à l'autorité de l'Église, sont par là même absous ; les autres restent avec vous frappés d'anathème. — Rien de plus ? — Un autre aura votre royaume ; vos sujets sont déliés de leur serment. J'ordonne à tous ceux qui m'entendent de se joindre à l'armée et d'obéir au chef que le Pape enverra. — Pouvez-vous autre chose ? — Nous vous déclarons au nom de Dieu que la malédiction pèsera sur votre race, qui sera rejetée comme celle de Saül. — J'avais oui dire que vous défendiez ma cause à Rome. Si j'eusse pensé que vous veniez ici dans une intention contraire, vous seriez déjà renvoyés, vous et vos compagnons, sur des ânes ! — Vous eussiez parlé plus convenablement, en nous disant que vous nous feriez pendre ! Oui, nous vous avons défendu contre les étrangers ; nous vous défendons maintenant contre vous-même. En abordant vos états, nous devions nous attendre à marcher sur les traces des martyrs, à donner notre sang pour l'Église : notre espoir ne sera pas trompé ! » Comme pour confirmer cette prévision, séance tenante, le roi fait amener quelques prisonniers, qu'on exécute, après les avoir soumis à d'atroces tortures, en présence

du légat. Un prêtre allait être exécuté de même, quand Pandulphe se précipita dehors, en lançant l'excommunication contre les exécuteurs de ces ordres barbares. Jean le suivit saisi de frayeur ; mais le cardinal se hâta de mettre la mer entre lui et cette bête féroce.

Le roi d'Angleterre se reconnaît vassal du Saint-Siége.

21. Philippe-Auguste, saisissant l'occasion qu'il avait si ardemment désirée, se hâta de faire ses préparatifs de guerre. Il motivait cette descente en Angleterre par le dessein de rétablir dans leurs Églises les prélats qui, après avoir été chassés de leurs siéges, étaient en exil dans ses Etats ; de restaurer le service divin suspendu au-delà de la Manche depuis bientôt sept années, et de contraindre Jean, qui avait mis à mort son neveu Arthur et commis des crimes sans nombre, ou à expier comme il le méritait toutes ses iniquités, ou à descendre du trône, en justifiant son surnom de Sans Terre. Jean, frappé de terreur, pendant que tous ces préparatifs se faisaient contre lui, transigea avec son clergé, et envoya une ambassade à Rome. Le souverain Pontife fit partir de nouveau pour l'Angleterre le cardinal Pandulphe, et ce légat rétablit comme il put la paix entre le roi et le clergé. Le 15 mai 1213, le roi Jean, le légat Pandulphe et les barons Anglais se réunirent à Douvres. Là Jean, conformément à ce que Rome avait décrété, remit sa couronne, les royaumes d'Angleterre et d'Irlande, entre les mains du Pape par l'entremise du légat. Cette résignation faite, il prêta serment de fidélité au Saint-Siége comme vassal. Mais l'Ascension étant arrivée, il n'oublia pas l'ermite Pierre et le fit mourir dans de cruels tourments comme faux prophète, alors cependant que la prophétie venait de s'accomplir d'une manière si frappante ; car le tyran avait déposé sa royauté la veille même de cette fête[1]. Les historiens nationaux n'hésitent nullement à proclamer sa soumission une véritable déchéance : tous l'accablent de leurs mépris et le poursuivent de leurs invectives, oubliant qu'après tout il a simplement imité son père Henri II, qui n'avait pas reculé devant la même résiliation dans une situation moins

[1] INNOCENT. III. *Epist.* XV, 234, XVI, 76. — RYMER, Act. et fad. I, 54. — WILKINS, *Conc. Angl.* tom. I, p. 541, et alii.

périlleuse[1]. Le docteur catholique Lingard ose à peine plaider les circonstances atténuantes, sans ménager la papauté[2]. Le légat repassa la Manche pour hâter le retour en Angleterre des prélats exilés. Il se rendit ensuite auprès de Philippe-Auguste, qui mettait dernière main aux préparatifs de guerre, pour le détourner de cette entreprise, lui représentant qu'il n'était plus possible de déchaîner une croisade contre l'Anglais, qui s'était déterminé à donner satisfaction à l'Eglise sur toutes choses, et qui de plus avait mis ses Etats sous la suzeraineté du Saint-Siége. Philippe ne put qu'être vivement contrarié de voir l'expédition contremandée ; il fit remarquer, non sans aigreur, qu'il avait déjà dépensé des sommes énormes pour des préparatifs qu'il n'avait faits que sur l'ordre du Pape. Il est même probable qu'il n'eût pas obéi au légat, si le comte de Flandre, qui avait fait alliance avec Jean, n'eût point formellement refusé de le suivre dans cette guerre.

Jean reçoit les évêques exilés et promet toute réparation.

22. Pendant que le Pape s'interposait auprès de Philippe-Auguste pour la paix, Jean, irrité de ce que le roi de France avait accepté avec un empressement visible la mission de le détrôner, cherchait à former une grande coalition contre ce redoutable adversaire. Il ménageait l'alliance de son neveu Othon d'Allemagne avec Henri duc de Brabant et Ferrand comte de Flandre, espérant le déchaîner par le Nord sur la France, pendant qu'il attaquerait lui-même ce royaume du côté de l'Ouest et s'emparerait des provinces qui lui avaient été enlevées, à la tête des Anglais, des Gascons et des Poitevins. Il réunit en peu de temps une innombrable armée ; mais il dut remettre à plus tard la réalisation de son projet de descente sur le continent, les barons anglais ayant protesté qu'ils se refuseraient à le suivre tant qu'il n'aurait pas été admis à participer aux offices divins[3]. Jean pressa dès lors le retour en Angleterre des évêques et des clercs exilés. Averti de leur approche, il sortit de Windsor marchant à leur rencontre; dès qu'il

[1] Cf. tom. XXVII, de cette histoire, p. 328.
[2] LINGARD, *Hist. d'Angl.* chap. XIV.
[3] RIGORD. *Gest. Philipp. Aug.* cap. LV. — VINCENT. BELLOVAC. *Specul. Hist.* XXX, 99. — MATTH. PAR. *Hist. Angl.* ann. 1213.

vit l'archevêque de Cantorbéry et les évêques, il se jeta contre terre à leurs pieds, versant d'abondantes larmes et les suppliant de prendre en pitié le royaume et lui-même. Cette grande humilité du roi arracha des pleurs à Etienne et à ses compagnons d'exil ; ils relevèrent Jean, et, se plaçant à sa droite et à sa gauche, ils le conduisirent à l'entrée de la cathédrale. En présence et à la joie de tous les barons réunis, ils lui donnèrent l'absolution selon le rit canonique. Cette imposante cérémonie eut lieu dans le chapitre de Windsor. Le roi fait serment sur les saints Evangiles d'aimer l'Eglise et ses ministres, de la défendre et de lui prêter main forte de tout son pouvoir contre ses adversaires, de restaurer les bonnes lois de ses prédécesseurs, et principalement celles d'Edouard, d'abroger les lois iniques, de juger tous ses hommes selon les justes jugements de sa cour, de rendre à chacun ses droits. En ce qui concernait l'affaire de l'interdit, il prit l'engagement de faire avant Pâques l'entière restitution de tout ce qui avait été pris, sous la sentence de l'excommunication qui l'avait frappé. Il fit enfin serment de fidélité et d'obéissance à Innocent III et à ses successeurs catholiques.

Ses nouveaux projets. Son ambassade à Rome. Résultats.

23. Alors il rassembla de nouveau une puissante armée. Quand il fut sur le point de prendre la mer, ses alliés du continent lui firent savoir qu'ils avaient déjà épuisé toutes leurs ressources, et qu'ils ne pouvaient soutenir en ce moment sa démonstration offensive qu'autant qu'il leur enverrait des subsides pécuniaires ; ses barons eux-mêmes lui remontrèrent qu'ils ne pouvaient par eux-mêmes faire face aux frais de la campagne, et lui déclarèrent qu'ils ne le suivraient qu'autant que le trésor royal se chargerait de toutes les dépenses. Jean n'était pas en situation d'assumer de si lourdes charges ; il n'en persista pas moins à prendre la mer ; mais l'armée se dispersa aussitôt, et le nombre de ceux qui le suivaient était si peu considérable, qu'il fut contraint de rentrer dans son royaume sans avoir rien tenté. Innocent III avait fait partir pour l'Angleterre, comme légat, Nicolas évêque de Tusculum, avec mission d'assurer la paix entre le roi et l'Eglise. Le cardinal-légat arriva vers la Saint-Michel de l'an 1213 dans les îles Britanniques. Il

y fut reçu avec les plus grands honneurs et se mit à l'œuvre dès le premier jour. Le roi promit de donner satisfaction en toutes choses. Sur l'autel de la cathédrale de Londres, en présence du clergé et du peuple, il offrit encore sa couronne et son royaume au Pontife Romain représenté par le légat ; il renouvela l'acte qui constituait l'Angleterre et l'Irlande vassales du Saint-Siége, le scellant cette fois d'un sceau d'or et non point de cire. Pendant que ces choses se passaient dans les îles Britanniques, l'évêque de Norwich et les ambassadeurs du roi arrivaient à Rome, où Innocent III leur fit le plus bienveillant accueil, exauçant toutes les demandes qu'ils lui adressèrent au nom de leur maître. En retour le souverain Pontife promit aide et tutelle à Jean et à son royaume ; il tint largement sa promesse. Dès cette année il défend par lettres Apostoliques, à qui que ce soit et sous n'importe quel prétexte, d'attaquer Jean sans avoir consulté le Saint-Siége. Il ordonne à son légat de s'appliquer, dès qu'il aurait levé l'interdit, à dissiper toutes conjurations, de mettre en morceaux et livrer aux flammes les lettres Apostoliques obtenues contre le roi par l'archevêque de Cantorbéry et les autres. Il enjoint ensuite strictement aux archevêques, au clergé, aux barons d'Angleterre, de Galles et d'Irlande, d'être fermès dans la fidélité à Jean et à ses héritiers [1]. Il adresse des lettres en ce sens au roi d'Ecosse Guillaume et à son fils Alexandre. Il défend au cardinal-légat, Robert Courçon, de porter la sentence d'interdit contre les possessions du roi d'Angleterre sur le continent. Après le désastre d'Othon à Bouvines, grâce à la médiation de Rome, Jean Sans-Terre, vaincu lui-même, obtint de Philippe-Auguste une trêve de cinq ans.

Concessions forcées. La Grande Charte.

24. En 1214 Innocent III presse le règlement de toutes choses pour que l'Angleterre soit complétement relevée des censures encourues jusque là. Il approuve les conditions de paix stipulées entre le roi et le clergé ; Jean, pour réparer les dommages causés, doit payer quarante mille marcs, et ensuite douze mille marcs par an jusqu'à complète satisfaction. Sur l'ordre reçu du Saint-Siége,

[1] INNOCENT. III. *Epist.* XVI, 79, 83, 89, 130-138.

le légat Nicolas, ayant convoqué dans l'église Saint-Paul de Londres les archevêques, les évêques, les abbés, les prieurs, les comtes et tous les autres barons du royaume, leva solennellement, le jour de la fête des Apôtres Pierre et Paul, la sentence d'interdit prononcée six ans auparavant. Des négociations qui précédèrent ou suivirent, la réputation du légat ne sortit pas aussi pure que celle de son prédécesseur. En 1215, l'Angleterre fut le théâtre de nouveaux troubles, qui mirent encore une fois en danger la couronne de Jean. Les barons s'étaient ligués pour arracher au roi la confirmation des priviléges autrefois accordés à la noblesse et au clergé par Henri 1er. Quand la proposition fut faite à Jean, il demanda d'abord du délai pour réfléchir; il finit par répondre qu'il ne lui était pas possible de faire une concession qui serait une abdication de l'autorité royale. Outrés de cette réponse, les conjurés courent aux armes et peu de temps après ils sont maîtres de Londres, dont les habitants ont partagé leur complot. Leur puissance fait bientôt des progrès si rapides et si grands que le malheureux roi se voit dans un abandon presque complet. Sur le point de perdre la couronne, il souscrit à tout ce que l'on veut et octroie cette célèbre Grande Charte[1] qui paraît le fondement des libertés anglaises. C'est le 15 juin 1215, dans la prairie de Runny, célèbre dans les annales de la vieille Albion, entre Windsor et Stanes, qu'elle fut signée par un roi tremblant devant ses sujets, à la prière ou plutôt sur l'injonction du cardinal archevêque Etienne Langton. Nous n'avons pas à discuter cette pièce, dont la portée nous semble avoir été singulièrement exagérée. Elle renferme deux principes vraiment dignes d'attention : le vote des impôts et la liberté personnelle. Le reste ne mérite pas même d'être mentionné. Quant aux droits de l'Église, ils remontent bien plus haut. Désireux de se maintenir dans les bonnes grâces du Saint-Siége, et pour se montrer constant dans la foi jurée, afin d'ôter tout prétexte de discorde entre le royaume et l'Église, il accorde dans cet acte la libre élection de tous les prélats. Cette confirmation des priviléges de la noblesse et du clergé

[1] Elle est tout au long dans l'histoire de Matthieu Paris. Cf. Rymer, *Act. et fœd.* tom. I, p. 66. 67. — D'Achery *Spicil.* tom. III, p. 579.

avait concilié tous les esprits à Jean. Malheureusement il ne tarda pas à se laisser détourner de ses généreuses dispositions par des conseils intéressés.

Jean rétracte ses engagements. Conduite du Pape.

25. On lui disait tout bas qu'il venait de briser son autorité, que l'audace des conjurés ne faisait que croître, qu'ils ne voulaient même plus du seul titre de roi dépouillé de toute puissance, et que mieux eût valu pour lui l'abdication que subir ces insolents priviléges. Aigri par les sourds murmures et les violentes récriminations de son entourage, il conçut le funeste dessein de rescinder la foi jurée, d'abroger la Charte, de terrasser la puissance des Grands et de réprimer par les armes les plus audacieux. Des signes non équivoques de sa colère et de ses projets ne tardèrent pas à paraître. Les barons tout d'abord s'efforcèrent de calmer ses soupçons, le conjurant de se souvenir de son serment, et lui remontrant que le parjure est la tache la plus ignominieuse qu'un roi puisse faire à son honneur. Toutes les exhortations furent inutiles. Ils recoururent alors aux armes pour se défendre contre les périls dont les menaçait la colère royale. Lorsque Jean les vit de nouveau levés contre lui, ils courut aux armes lui-même pour étouffer leur révolte. Voulant s'assurer l'appui du Saint-Siége, il fit avertir le Pape de tout ce qui se passait : Les barons révoltés avaient arraché son consentement à des lois iniques. Sur son refus, et, comme il alléguait que, le royaume étant vassal du Saint-Siége, il ne devait mettre aucun changement, à l'insu du suzerain, les conjurés, méprisant ces légitimes réserves, s'étaient emparés de Londres et avaient obtenu du roi la Charte par violence. Ces informations précises indignèrent Innocent contre les barons, qui vexaient un prince placé sous la tutelle du Saint-Siége ; de l'avis des cardinaux il annula tous les priviléges extorqués à la crainte par la violence. Il écrivit le même jour aux Grands révoltés, leur ordonnant de renoncer à des conventions ainsi obtenues, et de réparer par une prompte soumission l'outrage fait au roi, afin qu'étant apaisé celui-ci n'hésitât pas à concéder volontairement les réformes justes et nécessaires. Cette intervention du Pape ne parvint pas à calmer les troubles. Jean supposait qu'Etienne Langton était l'âme de la ré-

volte. Il profita du concile œcuménique de Latran pour l'accuser à Rome du crime de haute trahison. Les charges étaient accablantes contre Etienne; il sollicita le pardon. Innocent le condamna et confirma la sentence portée par l'évêque de Windsor.

Les barons anglais déposent le roi Jean et font appel à Louis de France.

26. Peu de temps après cependant il lui fit grâce, mais en lui défendant de mettre le pied en Angleterre avant le rétablissement de la concorde entre le roi et les barons. Le Souverain Pontife fulmina solennellement l'anathème contre tous ceux qui étaient impliqués dans ce soulèvement ; il décida que les clercs qui avaient pris part à la conjuration seraient exclus de leurs dignités et prononça l'interdit contre les rebelles de Londres. Les factieux ne tinrent aucun compte des censures encourues, et Matthieu Pâris, quelque hostile qu'il soit au Saint-Siége, ne peut s'empêcher de qualifier cette conduite de criminelle. Jean, armé de l'autorité pontificale, fit venir de nombreuses troupes auxiliaires de l'Aquitaine, de la France et de la Belgique pour ramener les barons à l'obéissance. Il put ainsi les réduire aux abois en livrant leurs terres, leurs biens et leurs demeures au fer et à la flamme. Les rebelles, exclus de la communion des fidèles, battus sur tous les points et voyant leur cause désespérée, au lieu de rentrer dans le devoir, aimèrent mieux se donner pour roi Louis, fils aîné de Philippe-Auguste ; ils l'appelèrent par lettres et par ambassadeurs. Innocent III envoya aussitôt le légat Gualon à ce prince, qui venait de s'illustrer contre les Albigeois, pour le détourner de toute entreprise contre le roi d'Angleterre. Louis préféra se voir frapper d'excommunication que de ne pas répondre à l'appel qui lui était adressé. Du chef de sa femme, nièce de Jean, il prétendait avoir droit à la couronne d'Angleterre. Le lendemain de la Saint-Marc il alla trouver son père et le conjura de ne point mettre obstacle à son départ, puisqu'il avait promis par serment aux barons anglais de leur venir en aide ; il déclarait qu'entre l'anathème et le parjure son choix était fait, et qu'il désirait ne pas manquer à sa promesse. Emu des vives instances de son fils, Philippe-Auguste consentit à ce qu'il levât une armée pour faire une descente en Angleterre. Louis passa le détroit, et mettant sans peine en fuite Jean abandonné par les siens, il fit son

entrée à Londres, où les barons lui firent un accueil enthousiaste Gualon, instruit du départ du prince français, voulut remplir sa tâche jusqu'au bout et se rendit lui-même en Angleterre, traversant tous les dangers pour rejoindre le roi Jean à Glocester. Le malheureux roi reposa dès lors sur lui toutes ses espérances. Le courageux légat réunit sur l'heure un Concile, fulmina l'anathème contre Louis et ses partisans et fit promulguer la sentence dans tout le royaume.

Invasion de l'Angleterre par Louis. Cruelle alternative.

27. Pendant ce temps Louis avait envoyé à Rome trois de ses plus fidèles serviteurs, les sires de Corbeil, de Mont-Viso et Limeth, pour y plaider sa cause. Il avait été permis aux Anglais, disaient ces orateurs, d'appeler leur maître au trône, dont Jean s'était rendu indigne par les crimes les plus abominables. N'était-il pas l'assassin de son neveu Arthur, et les pairs de la Cour de France, dont il était vassal, n'avaient-ils pas prononcé contre lui une sentence de mort? Jean, répliquait le Pape, a reçu l'onction royale, il n'est pas justiciable des pairs ses inférieurs ; il n'a pas été convaincu du forfait dont on l'accuse. Avant que Jean ne se fût constitué vassal du Saint-Siége, reprenaient les orateurs de Louis, la guerre était juste contre l'Angleterre. Or à cette époque les vassaux anglais avaient déjà fait appel à la France, et leur maître ne pouvait être dépouillé que par le droit des armes d'une possession qu'il tenait du droit de la guerre. Les barons seraient-ils excommuniés comme rebelles, que leur maître ne pourrait l'être étant allé en Angleterre, non pour leur venir en aide, mais pour la revendication de son droit. Le Pape objectait aussitôt que le Concile œcuménique avait ordonné la suspension de toute guerre pendant quatre ans, que Jean avait pris la croix et se trouvait comme tel sous le patronage du Saint-Siége, que le délai de quatre ans courant encore, la guerre avait été entreprise par Louis contre toute justice. Et dans une autre circonstance le Souverain Pontife s'écriait : « Malheureuse affaire dont l'une et l'autre issue sont également à craindre pour l'Église! La défaite du roi nous couvre de confusion parce qu'il est notre vassal : nous sommes tenus de le défendre : la défaite de Louis est un grand dommage pour l'Eglise Romaine, qui

doit regarder les revers de ce prince comme des calamités pour elle-même, tant nous avons été convaincus toujours et le sommes encore qu'il doit être le bras de l'Eglise contre toutes les agressions, son libérateur contre la tyrannie, son refuge dans le malheur[1]. » La sagesse humaine ne trouvait aucun moyen de dénouer ce nœud gordien, qu'il n'eût pas fallu trancher avec le glaive ; à la sagesse divine seule il appartenait de le dénouer pour le plus grand bien de tous ; mais cette heureuse solution ne devait avoir lieu qu'après le Pontificat d'Innocent III.

§ IV. CONSTANTINOPLE ET JÉRUSALEM.

Divisions intestines. Ennemis du dehors.

28. Les trois grandes pensées de ce règne, nous l'avons dit, furent l'extirpation de l'hérésie, l'anéantissement du schisme grec et l'abaissement de la puissance musulmane. Dieu lui donna de voir le succès de la croisade contre l'hérésie la plus redoutable de son temps ; il put aussi emporter dans la tombe la consolation de laisser toutes choses prêtes pour l'affermissement de l'empire d'Orient et pour la délivrance de la Terre-Sainte. Si la perfidie de Frédéric II fit échouer plus tard ces vastes préparatifs, l'insuccès qu'ils eurent n'ôte rien à la gloire impérissable du grand Pontife qui les conçut et les réalisa. Ce n'étaient pas seulement les attaques des ennemis du dehors qu'on devait redouter pour l'empire latin de Constantinople ; il portait en lui-même un germe de ruine qu'il fallait extirper, je veux dire les rivalités sans cesse renaissantes des deux nations, les Francs et les Vénitiens. En 1207 ce sont les Vénitiens qui occasionnent des troubles funestes en s'emparant de vive force d'une image de la Vierge que la tradition attribuait à S. Luc et qui était en grande vénération dans tout le Levant[2]. Le patriarche de Constantinople dut frapper d'anathème les ravisseurs, et le Pape confirma la sentence. Dans cette même année, le roi de Thessalonique, Boniface de Montferrat, après avoir marié sa fille

[1] Matth. Paris., *Hist. Angl.*, ann. 1212 à 1216. — *Contin. Rog. Hoved. et alii.*

[2] Innocent. III. *Epist.* ix, 543 ; x, 120.

Agnès à l'empereur et renouvelé loyalement son serment envers l'empire, mourait en héros imprudent dans les gorges du Rhodope[1]; le géant tombait comme Baudouin dans une misérable embuscade, luttant jusqu'à la fin sans cuirasse et sans bouclier comme Gauthier de Brienne. C'était à ce moment que le marquis de Namur et l'infatigable évêque de Soissons se mettaient en route pour conduire au secours de l'empire une nombreuse croisade. La lutte entre Grecs et Latins se poursuivit ainsi pendant trois ans avec des chances diverses. En 1209, ils oublient un moment leurs querelles pour repousser une formidable invasion, et marchent contre Jathatinès, sans doute un renégat, qui s'avance à la tête de vingt mille Turcs. Théodore Lascaris n'a sous ses ordres que deux mille chevaliers Grecs et un corps d'élite de huit cents chevaliers Latins. On en vient aux mains. La multitude des Barbares entoure complétement l'armée chrétienne. Jathatinès marche droit à Théodore et lui porte un si rude coup qu'il lui fait vider les arçons. Théodore roule sous les pieds du cheval de son adversaire. Il n'a pas un instant perdu son sang-froid : avec sa hache d'armes il fait sauter les deux jambes de devant du cheval qui est près de l'écraser ; le sultan roule à terre à son tour, et avant qu'il ait pu se reconnaître sa tête est séparée du tronc. Théodore la fixe au bout de sa lance et la promène de toutes parts en témoignage de sa victoire inespérée. A cette vue, les Turcs se troublent, leurs rangs se confondent ils se mettent en complète déroute, laissant le sol jonché de cadavres, et aux mains des Chrétiens, de riches dépouilles, avec un grand nombre de prisonniers.

Églises latines dans la Grèce. L'unique Pasteur.

29. L'année suivante Innocent III redouble de soins pour étouffer au sein de l'empire latin tout germe de discorde et de ruine. L'avarice des princes chrétiens et l'invasion des biens de l'Eglise était une des plaies de ce temps. L'empereur Henri lui-même ne fut pas exempt de tout reproche à cet égard, et le Pape lui en adresse de sévères mais justes reproches. Il lui ordonne aussi de révoquer la

[1] VILLEHARDOUIN, *conq. de Constant.* § CCLIV CCLVII. Là se termine l'intéressante relation de notre historien national, ce premier monument authentique, et déjà si beau dans sa naïveté, de la langue française.

Constitution par laquelle il avait mandé à ses princes de veiller à ce que des terres ne fussent concédées aux Eglises ni en don ni en héritage, et d'obliger, sous peine des censures ecclésiastiques, à retirer leurs édits, le sire de la Roche seigneur d'Athènes et les autres Grands qui avaient promulgué cette défense. Henri et ses barons reçurent ordre de restituer les biens ecclésiastiques dont ils s'étaient emparés. L'empereur a pris quelques forteresses aux Templiers ; les archevêques d'Athènes et de Patras ont mandat de les leur faire rendre. Injonction est faite au seigneur de Négrepont et au sire Nicolas de Saint-Omer de restituer à ces mêmes chevaliers les biens dont ils les ont dépouillés. Le prince Godefroy d'Achaïe est averti de ne point mettre obstacle à la construction des ouvrages de défense entreprise par l'archevêque de Patras pour mettre son Eglise à l'abri des incursions des pirates. Le bailli de ce même archevêque ayant eu le nez coupé en défendant les droits ecclésiastiques, le trésor de l'Eglise doit lui assurer une existence honorable. Les princes du royaume de Thessalonique et de la province de Corinthe avaient cédé à leurs évêques, en présence du patriarche de Constantinople et avec l'approbation de l'empereur, les droits qu'ils s'étaient arrogés ou qu'ils prétendaient avoir sur les monastères ; le Pape confirme cette cession. Le prince d'Achaïe s'était plaint de certains de ses vassaux qui opprimaient les chrétiens et adhéraient aux schismatiques ; l'archevêque de Patras encore est chargé de sévir contre eux. La veuve du marquis de Montferrat est sévèrement réprimandée pour les vexations que les Templiers ont à souffrir de sa part. On admire la puissante vitalité de l'Église catholique, parmi les séniles dissentions et les ruines anticipées d'un empire naissant et déjà caduc, qui n'a de jeune que l'héroïsme. On aime à retrouver sous la plume d'Innocent ces beaux noms de la Grèce antique. Ne dirait-on pas un autre Jean, ou bien l'Apôtre des Nations, écrivant aux anges d'Athènes et de Corinthe, de Néo-Patras et de Modon, de Thèbes et des Thermopyles, d'Antipolis et de Coronée[1]?

[1] INNOCENT. III *Epist.* XIII, 6, 13-19, 23-30.

Élection contestée d'un nouveau patriarche à Constantinople.

30. Vers ce temps le prince grec Michaelition, qui avait juré fidélité à l'empereur, dont le frère avait épousé sa fille, trahissant son serment, avait levé l'étendard de la révolte et commis des actes d'odieuse tyrannie. S'étant emparé par guet-apens du connétable de l'empire et d'une centaine de chevaliers, il fit battre les uns de verges, jeter les autres dans d'étroits cachots, tandis que d'autres furent méchamment mis à mort ; et, ce qui est horrible à dire, le connétable avec trois chevaliers et son chapelain expirèrent sur une croix. S'enhardissant dans la voie du mal et fort de l'appui des indignes chrétiens que la cupidité avait attirés sous ses ordres, ce rebelle assiégea les forteresses de l'empereur, livra aux flammes ses possessions, et fit décapiter tous les prêtres latins tombés en son pouvoir. Théodore Lascaris n'était guère plus tendre aux Latins ; s'étant saisi d'un de leurs princes, il l'avait fait écorcher vif. Et cependant des latins, par avarice, consentaient à servir dans les armées de ces despotes grecs, qui les payaient plus grassement que l'empereur de Constantinople. Pour remédier à ces désordres, le Pape dut prononcer l'excommunication contre ces transfuges que l'appât du gain faisait passer dans le camp des schismatiques. En 1211, la mort de Thomas Morosini, premier patriarche latin depuis la conquête, fut une occasion de nouveaux troubles. Parmi les chanoines de Sainte-Sophie, à qui appartenait l'élection, les uns voulaient donner pour successeur à Thomas le doyen de cette Église, le reste se partageait entre trois candidats différents. Le souverain Pontife dut ramener cette élection aux lois canoniques. Il envoya d'abord à Constantinople son secrétaire Maxime, avec mission d'éclaircir cette affaire en attendant l'arrivée d'un légat[1]. Celui-ci fut Pélage, évêque d'Albano, à qui le Pape donna de pleins pouvoirs pour arracher au schisme et pour ramener au giron de l'Eglise Romaine les Grecs qui étaient sujets de l'empire. Innocent paraît s'être déterminé à l'envoi d'un légat en Orient dans la pensée que la réunion des deux Églises ayant eu quelques commencements, elle pourrait être confirmée au concile œcuménique qui était près de se réunir à Rome.

[1] INNOCENT. III. *Epist.* XV, 154-156.

Arrivée d'un légat. Faiblesse politique de l'empereur.

31. Que Pélage ait déployé dans cette mission délicate et ardue un zèle digne de tous éloges, nous ne saurions en douter, puisque les auteurs grecs lui on fait l'honneur des critiques les plus acerbes, au sujet de son énergie. Malheureusement l'empereur était faible et le seconda mal. Ses sujets schismatiques lui envoyèrent une députation qui lui tint ce langage : « Sortis d'une autre race et n'ayant pas le même Pontife que vous, nous nous soumettons volontairement à votre empire, mais de telle sorte que vous dominiez sur nos corps, non sur notre conscience. Pour votre honneur, en temps de guerre, notre devoir est de prendre les armes ; mais apostasier notre foi et nos cérémonies, nous ne le pouvons nullement. Par conséquent, ou délivrez-nous de la persécution qui nous opprime, ou bien rendez-nous la liberté d'aller vivre chez ceux de notre race et de notre culte. » Henri recula devant cette menace d'émigration en masse ; malgré les vives protestations du légat, il fit rouvrir les églises du rit grec et assurer la pleine liberté de leur ministère aux prêtres et aux moines schismatiques. Ce que cette faiblesse d'Henri avait de funeste pour l'empire latin, en laissant les schismatiques s'endurcir dans leur vieille haine contre les Pontifes Romains, leur trahison le révéla, lorsqu'il suffit de huit cents soldats pour s'emparer de Constantinople avec la connivence des habitants[1]. C'était surtout du succès des armes chrétiennes en Syrie et de la délivrance de la Terre-Sainte qu'Innocent III attendait, comme conséquence, le salut de cet empire latin lui-même, qui avait autant besoin de réformes intérieures que d'affermissement contre les ennemis du dehors.

Jean de Brienne, roi de Jérusalem. Ses victoires.

32. L'avénement en 1210 au trône de Jérusalem du comte Jean de Brienne, le digne frère du vaillant Gauthier, un des plus habiles capitaines et des plus nobles chevaliers de son temps, par son mariage avec la reine héritière, avait fait renaître l'espérance dans les cœurs. A son arrivée à Saint-Jean-d'Acre, il avait été reçu comme un libérateur par les chrétiens ; les prélats et les barons donnèrent un éclat inusité à son mariage, qui fut célébré dans la ville de Tyr. A

[1] Georg. Logoth., *Ms. bibl. Vat.* latinitate donatum a Leone Allatio, num. 34 et 35. — Gregor., iv.

peine eût-il la couronne au front qu'il voulut l'affermir par l'essai de son épée contre les Infidèles. Il les battit partout, fit sur eux un grand butin et ramena son armée triomphante. Cette campagne victorieuse lui assurait la confiance des siens, et portait au loin chez l'ennemi la terreur de son nom. Il disposait à la vérité de forces trop peu considérables pour qu'il lui fût possible de continuer la guerre offensive ; mais il sut se faire respecter dans son attitude défensive assez longtemps pour permettre aux secours d'Europe de s'organiser et de passer la mer, si la perfidie de Frédéric II n'avait accumulé de funestes retards. Les Sarrasins profitèrent de l'infériorité comme nombre des troupes de Jean de Brienne pour relever leur forteresse sur le mont Thabor et pour multiplier les excursions dans le voisinage de Saint-Jean-d'Acre ; il n'osèrent toutefois tenter rien de sérieux contre la ville elle-même[3]. Les discordes intestines avaient à cette époque affaibli les forces des Chrétiens en les divisant, et l'audace des Sarrasins s'était accrue de ce malheureux état de choses. Pour y porter remède, Innocent III chargea l'évêque de Crémone de mettre fin à la longue et désastreuse querelle du roi d'Arménie Léon et du comte de Tripoli, au sujet de la principauté d'Antioche. Il confirme la donation faite par le roi aux Hospitaliers des villes de Saleph, de Châteauneuf et de Camard, en reconnaissance de ce qu'ils lui étaient venus en aide, au mois d'août de l'année précédente, 1209, pour délivrer son royaume d'une redoutable invasion musulmane. Mais Léon d'Arménie, qui donnait aux Hospitaliers d'une main, reprenait aux Templiers de l'autre. En 1211 le patriarche de Jérusalem, légat du Saint-Siége, avait mission de faire observer rigoureusement contre lui la sentence d'excommunication, au cas où il refuserait de rétablir ce dernier ordre dans les biens dont il l'avait dépouillé et le roi de Jérusalem, Jean de Brienne, recevait ordre de prêter main-forte, au besoin, pour l'exécution de ces censures.

Funestes démêlés. Projet d'une nouvelle croisade.

33. Ce même légat eut mandat de contraindre Hugues roi de Chypre à restituer au comte Guillaume de Montbéliard, maître de la

[1] JORDAN. *Ms. Bibl. Vat.* sign. num. 1960.

cavalerie de Jérusalem, les possessions qu'il lui avait injustement enlevées. La sœur du roi de Chypre était mariée à Rupin, neveu du roi d'Arménie. Le sire de Dampierre s'était plaint au Saint-Siége de cette union, prétendant avoir antérieurement épousé cette princesse et eu avec elle des relations légitimes ; Innocent III confia au patriarche d'Antioche le soin de faire une enquête sur cette affaire. Le sultan d'Alep favorisait les Chrétiens ; le Pape conçut de là l'espérance de le convertir à la Foi catholique ; il lui écrivit pour lui recommander chaudement le patriarche d'Antioche, en le priant de ne pas permettre les attaques de ses sujets contre le diocèse de ce prélat. C'était ménager des rapports qui pouvaient amener le prince musulman au christianisme. Innocent roulait en son esprit le dessein de pousser vers la Terre-Sainte une expédition colossale, afin de reculer les limites de l'empire chrétien et d'occuper les fidèles à une guerre dans laquelle ils auraient l'espérance de gagner non pas seulement des récompenses périssables, mais encore les palmes éternelles. Il écrivit donc à tous les fidèles de l'univers une lettre encyclique où il les exhortait à se munir, pour cette lutte, du fer et surtout de l'aide de Dieu. Il prescrit de désigner dans les églises un lieu convenable pour recevoir les aumônes des fidèles destinées à faire face aux frais de la guerre sainte. Il donne mandat aux archevêques, aux prélats des différentes provinces de la république chrétienne, de prêcher et de faire prêcher la croisade. Il envoie en France le cardinal Robert Courçon comme légat pour recueillir des subsides à cet effet, et il le recommande chaleureusement au clergé, à Philippe-Auguste, à Louis et à sa femme Blanche de Castille. Il cherche à gagner le concours des Vénitiens à son vaste projet. Pierre Ziani, doge de Venise, répond aussitôt par ambassadeur qu'il prépare une levée de boucliers considérable, qu'il a pris lui-même la croix et qu'il se tiendra prêt à partir avec les autres croisés. Des allemands en grand nombre avaient pris également la croix avec le dessein de marcher contre les hérétiques de Provence ; les armes chrétiennes étant victorieuses sur ce point, il les exhorte à vouer à la délivrance de la Terre-Sainte les généreux efforts qu'ils étaient prêts à faire pour le service de Jésus-christ contre les hérétiques.

Inébranlable confiance d'Innocent Son zèle infatigable.

34. Consulté sur la question de savoir si l'opposition de la femme pouvait empêcher le mari de partir pour la croisade, il répond que, cette opposition n'ayant aucune force quand il s'agit du service des princes de la terre, elle en doit avoir moins encore lorsqu'il s'agit de servir le Roi du ciel. Avant cela il avait accordé à André roi de Hongrie un délai de trois ans pour l'accomplissement de la promesse qu'il avait faite d'aller au secours de la Terre-Sainte. Afin que rien n'occasionnât quelque retard à une expédition si nécessaire, il chargea aussi le patriarche de Jérusalem de réclamer avec instance au sultan de Damas et de Babylone la restitution du royaume de Jérusalem. Il lui annonçait l'envoi d'une ambassade et d'une lettre à ce même sultan. Une perte irréparable venait de frapper alors les chrétiens de Syrie : la reine de Jérusalem était morte. Fille unique de Conrad de Montferrat, l'un des chefs de la croisade commandée par Philippe-Auguste et Richard Cœur-de-Lion, elle représentait, avec le prestige de l'ancienne dynastie, les droits de sa mère au trône de Jérusalem. On avait à craindre qu'il n'y eût à cette occasion des troubles dans le royaume. Les Templiers reçurent ordre de veiller à la garde de la terre et des droits du roi Jean de Brienne ; le patriarche de Jérusalem et ses suffragants eurent mission de contenir le peuple dans la fidélité à leur souverain légitime. Peu de temps après il avait à sévir contre le roi d'Arménie, lequel au mépris de la trêve conclue avec les habitants d'Antioche par les soins du patriarche de cette ville, parjure à son serment, avait envoyé à la tête d'une armée son neveu Rupin contre leur territoire. Rupin, qui avait trouvé la principauté dépouillée de secours comme l'est un pays qui n'a pas d'hostilités à craindre, avait commis des actes de révoltante tyrannie, entre autres le crime d'entourer de sa faveur le patriarche intrus d'Antioche, que le patriarche de Jérusalem, sur l'ordre du Saint-Siége, avait exclu de la communion des fidèles avec ses partisans. Le Pape essaya donc d'amener Léon d'Arménie à donner satisfaction au possesseur légitime du Siége d'Antioche, et à réparer les dommages causés à son Eglise. Léon touché de repentir demanda de rentrer en grâce avec l'Eglise ; il obtint son pardon. Le patriarche évincé fut rétabli sur

son siége, plus heureux que son prédécesseur, mort dans les cachots de l'impitoyable Bohémond, prince de Tripoli.

Complications en Syrie. Indiction d'un concile œcuménique.

35. Le roi de Chypre également s'attirait, en cette année 1213, de sévères reproches du Saint-Siége, pour s'être témérairement ingéré dans les affaires de l'Eglise et avoir ôté aux électeurs la liberté de choisir l'archevêque de Nicosie ; le Pape ne ménagea pas non plus les remontrances au collége des chanoines de Nicosie, qui d'un commun accord avait porté ses suffrages sur deux candidats, avec prière au roi de désigner celui qu'il lui serait le plus agréable de voir à leur tête. Cette conduite était une violation manifeste des lois canoniques, et, c'est à bon droit que le patriarche l'avait déjà condamnée. Il enjoint en outre à Hugues, qui avait fait jeter en prison et traitait avec inhumanité des vassaux du roi de Jérusalem, qui, se dérobant au glaive ou bien au joug des Sarrasins, cherchaient un asile sur ses terres, de les remettre en liberté sur l'heure[1]. Parmi ces malheureux était un parent de Jean de Brienne. C'est dans ces complications de l'Orient et de l'Occident qu'Innocent III décida de réunir à Rome un concile œcuménique dans le but d'achever l'extirpation des hérésies, de faire cesser le schisme, d'écraser la puissance des musulmans et de relever les mœurs des chrétiens. Après avoir pris l'avis des cardinaux, il adressa des lettres dans tout l'univers catholique, afin que tous ceux qui devaient prendre part au Concile fussent rendus au mois de novembre 1215. Puis, brûlant du désir d'anéantir la superstition mahométane, le Vicaire de Jésus-Christ renouvela l'ordre aux prélats et aux abbés de faire retentir, avec les trompettes évangéliques, le signal de la guerre contre les Sarrasins, et d'exciter les plus braves parmi les Chrétiens à décorer leur manteaux de la croix, à se revêtir de leurs armes. Les orateurs sacrés s'acquittaient vaillamment de leur charge. Une multitude de guerriers prit la croix pour l'amour de Jésus-Christ et pour la délivrance de la Terre-Sainte. Tous ne devaient pas tenir leurs engagements. La croisade parlait encore aux âmes. On venait de voir des enfants sans nombre se lever à la

[1] INNOCENT. III. *Epist.* XV, 208-211.

voix d'un petit berger, déserter la famille, briser tous les liens, pour aller à la conquête du Saint-Sépulcre. La plupart avaient péri, victimes de leur sainte démence ; plusieurs étaient tombés aux mains d'ignobles trafiquants. Nous n'avons pas le courage de retracer cette héroïque et lamentable épopée. Jérusalem ! ce nom survivait à toutes les déceptions, à tous les désastres ! Le Souverain Pontife estima que les premiers bataillons devaient être envoyés en Syrie, cette année même, 1214, pour préparer la voie. Cette avant-garde était sous la conduite de Grimaldi de Monte-Silice, qui fut avec ses compagnons recommandé aux prélats de Lombardie et d'Étrurie, dont il devait traverser le territoire. Ils comptaient passer la mer sur les vaisseaux de Venise.

Alarmes du monde musulman. Sa situation politique.

36. La nouvelle répandue en Orient qu'un concile œcuménique allait s'assembler à Rome, la capitale de la chrétienté, en vue de reconquérir la Terre-Sainte, avait fait passer un souffle de terreur sur le monde mulsuman. Sous l'empire de l'épouvante que leur inspiraient les préparatifs de guerre des peuples occidentaux, les Sarrasins laissèrent voir l'intention de rendre la Palestine, et, pour n'avoir pas à soutenir le poids des armes chrétiennes, de se mettre sous la protection du patriarche de Jérusalem, en payant un tribut déterminé. C'est ce qui ressort de lettres adressées au Souverain Pontife par l'entremise des Vénitiens. Dans ces lettres la puissance des sultans et l'état de leurs empires sont décrits, avec le plus grand soin. C'est que précédemment le Pape, qui méditait d'assujettir par les armes au culte de Jésus-Christ le frère de Saladin, qu'il n'avait pu y résoudre par la persuasion de la parole évangélique, avait demandé au patriarche de Jérusalem, ainsi qu'aux chevaliers du Temple et de l'Hôpital, de lui faire connaître exactement les ressources des ennemis du christianisme. Ces renseignements sont précieux pour l'Histoire. « Saladin et Saphedin [1] étaient frères. Saladin qui eut onze fils, étant mort, Saphedin monta sur le trône. Il mit à mort tous ses neveux à l'exception d'un seul du nom de Melchisédech, qui possède tout ce territoire-ci avec toutes les villes,

[1] C'est le Melek-Adel dont nous avons parlé dans la troisième croisade. Les deux noms lui sont indifféremment donnés par les historiens.

châteaux, bourgs et autres forteresses, au nombre de plus de deux cents. Saphedin a quinze fils, dont sept ont reçu une part d'héritage. Melkekem, l'aîné, possède Alexandrie, Babylone, le Caire et toute la terre d'Egypte, du midi au nord. Après la mort de son père, sur la décision prise par Saphedin avec l'assentiment de ses autres fils, Melkekem doit être le seigneur et de tous et de tout l'empire. Le second fils a nom Coradin [1] et gouverne Damas, la sainte Jérusalem, et tout le territoire que possédaient les Chrétiens, à l'exception du peu qu'ils en occupent encore ; il y a là plus de troit cents villes, forteresses et châteaux. Le troisième fils s'appelle Melkafaïs, c'est-à-dire grand, et détient le territoire de Tamella avec toute une autre province, en tout plus de quatre cents forteresses, bourgs et châteaux.

37. Le quatrième fils se nomme Melkemodan [2], c'est-à dire seigneur grand, et gouverne le royaume de Doasie avec toutes ses dépendances, embrassant plus de quatre cents villes, forteresses et châteaux. Le cinquième, du nom de Melchicalaphat, possède avec le titre de roi la terre de Sarco, où Abel fut tué par son frère Caïn ; ce royaume a huit cents villes, forteresses et châteaux. Le sixième fils est Mahomet, qui est à la tête du royaume de Bagdad, où réside le Pape des Sarrasins, le Calife ; Bagdad est la capitale religieuse de tous les Mahométans. Le septième fils a nom Salaphat ; il n'a pas de territoire spécial et demeure toujours auprès de Saphedin. C'est lui qui porte l'étendard devant son père, et ses frères lui paient un cens annuel de mille pièces d'argent chacun, avec deux chevaux et tout le harnachement. Saphedin, lorsqu'il parcourt l'empire et visite ses fils, a la tête couverte d'un turban rouge. Ses fils sont tenus d'aller à sa rencontre à six milles du lieu où ils se trouvent, de se prosterner quatre fois jusqu'à terre devant lui, et, quand ils ont baisé son pied, parce qu'il est à cheval, il les

Famille de Saladin. Saphedin, son frère. Partage des états.

[1] Une déformation latine de Shérif-Eddyn, que les historiens adoptent et se transmettent également sans remarque.

[2] Melek-el-Moadham. Plusieurs des noms qui suivent ne sont pas moins altérés, et par la différence des langues, et par des réminiscences bibliques ; ce qui n'ôte rien à la valeur du document.

reçoit aussi au baisement des mains. Il demeure auprès de chacun d'eux trois jours une seule fois l'année, et c'est ainsi qu'il les visite tous depuis le premier jusqu'au dernier. Chacun d'eux tous les ans envoie au fisc de son père vingt mille pièces d'argent sarrasines. Saphedin a donné à chacun de ces sept fils un anneau sur lequel est gravée son image. Saphedin a cinquante ans. Il est fort éloquent en sa langue. C'est le plus riche de tous les princes infidèles. » Pour aller combattre ce puissant prince, l'ennemi le plus redoutable du nom chrétien, André de Hongrie pressait en ce moment les préparatifs de l'éxpédition promise, la délivrance de Jérusalem. Dans ce but il pria le Pape d'ordonner le couronnement de son fils Béla, de menacer des censures ecclésiastiques les perturbateurs de la paix publique, de délier du vœu d'aller en Terre-Sainte quelques barons qu'il désirait attacher à l'administration du royaume en son absence, et de confirmer les droits de l'Eglise de Strigon.

CHAPITRE VI

SOMMAIRE.

PONTIFICAT D'INNOCENT III (1198-1216).

Croisade contre les Albigeois (PREMIÈRE PÉRIODE).

§ I. LE MANICHÉISME AU TREIZIÈME SIÈCLE.

1. Prodromes. Origine. Dualisme. — 2. Haine des Albigeois contre l'Eglise. Leur épouvantable démoralisation. — 3. Les Vaudois. Alméric de Bène. — 4. David de Dinau. Simon de Tournai. — 5. Le bras séculier. Moyens de propagande. — 6. Chefs des Albigeois. Le clergé. Le peuple. — 7. Foulques de Marseille, évêque de Toulouse.

§ II. ESSAI D'INSTRUCTION ET D'EXHORTATION.

8. Légats apostoliques. L'évêque d'Osma. Le prêtre Dominique. — 9. Prédication évangélique. Un nouvel apôtre. — 10. Patience et charité du saint. Fondation de Prouille. — 11. Polémique religieuse. Départ de Diégo. Dominique reste. — 12. L'immolation ou la captivité. Intervention du Pape. — 13. Martyre du légat Pierre de Castelnau. — 14. Sentiments hérétiques de Raymond. Son cynisme. — 15. Mesures adoptées contre le tyran. Sa pénitence publique.

§ III. LA PAROLE EST AU GLAIVE.

16. Simon de Montfort. Sa famille. Ses alliances. — 17. Aux plus éminentes qualités il joint une piété sincère. — 18. Prise de Béziers. Causes du massacre. — 19. Siége et reddition de Carcassonne. — 20. Montfort seigneur du pays conquis. Ses adversaires. — 21. Echecs des croisés. Mort du légat Milon. — 22. Minerve se rend aux croisés. Fanatisme des Manichéens. — 23. Montfort assiége vainement le château de Termes. Le châtelain. — 24. Mauvaise foi des assiégés. Persistance héroïque des assiégeants. — 25. Protection céleste. Le redoutable châtelain fait prisonnier.

§ IV. ALLIÉS DES ALBIGEOIS DANS LES PYRÉNÉES.

26. Raymond de Toulouse opiniâtre et relaps. — 27. Quel affreux personnage était le comte de Foix. — 28. Barons manichéens et prélats catholiques. — 29. Anathème renouvelé contre Raymond. Toulouse menacée. — 30. Campagne de 1211. Lutte dans le Razès. — 31. Bataille de Couiza. Victoire des croisés. — 32. Suprêmes efforts dans les Corbières.

§ V. BOULEVARD DU MANICHÉISME.

33. Simon de Montfort se dirige sur Lavaur. — 34. Anxiétés de Raymond. Sa louche et lâche conduite. — 35. Le digne fils du comte de Foix. Le courageux évêque de Toulouse. — 36. Lavaur est emporté d'assaut. — 37. Dépravation et fanatisme des Albigeois. — 38. Le frère du comte Raymond. Marche des croisés. — 39. Les Toulousains solidaires des Albigeois. Attaque dirigée sur Toulouse.

§ VI. LES SOLDATS DE LA CROIX.

40. Simon lève le siége, marche sur Foix, revient à Castelnaudary. — 41. Sa confiance en Dieu, son courage, sa loyauté, sa prudence. — 42. Bataille de Castelnaudary. Les croisés victorieux. — 43. Piété du vainqueur. Un autre héros chrétien. — 44. Légats récompensés. Opérations militaires ralenties. — 45. Reprise des hostilités. Campagne de Montfort au nord de Toulouse. — 46. Siége de Moissac. Echecs réitérés. Imprudente barbarie. — 47. Secours arrivés aux assiégeants. Défaite des assiégés. — 48. Reddition de Moissac. Marche victorieuse de Montfort.

§ VII. TRIOMPHE DES ARMES CATHOLIQUES.

49. Les comtes hérétiques recourent au roi catholique d'Aragon. — 50. Guerrier réformateur. Concile de Lavaur. — 51. Terrible réquisitoire. Périlleuse compromission. — 52. Pierre d'Aragon se jette dans le parti des hérétiques. — 53. Sa nombreuse armée. Son arrivée à Muret. — 54. Petite armée de Montfort. Sa confiance inébranlable. — 55. Les apprêts de la bataille. Modé-

ration de Montfort et des siens. — 56. La bataille. Imprudence du roi. Son héroïsme, sa mort. — 57. Un héros de soixante-quatre ans. — 58. Ses généreuses larmes. Ennemis abattus. — 59. Le frère du comte de Toulouse trahi par les Albigeois. Sa mort héroïque. — 60. Nouvelle conquête de Montfort.

§ I. LE MANICHÉISME AU TREIZIÈME SIÈCLE.

1. Avant de retracer la guerre contre les Albigeois, il est absolument nécessaire d'exposer d'une manière au moins succincte, leurs doctrines et leurs mœurs. Les premières lignes de ce tableau, si digne d'attirer les méditations du philosophe et d'appeler l'attention du chrétien, se trouvent disséminées dans l'histoire antérieure. Il ne faut pas oublier ce que nous avons nous-même dit, et des Bogomiles ou nouveaux Pauliciens répandus à Constantinople sous l'empereur Alexis Comnène, qui ne se contenta pas de les réfuter avec des arguments théologiques ; et de la propagande exercée par Pierre de Bruis, puis continuée par le faux hermite Henri sur divers points de la France, dans le Languedoc en particulier ; et des agitations politiques excitées par le moine tribun Arnaud de Brescia, soit dans les provinces hélvétiques, soit dans la capitale même du monde chrétien, jusqu'à mettre en péril l'autorité pontificale ; et des prédications de saint Bernard dans les contrées méridionales, où l'erreur était déjà concentrée[1]. Un moment interrompue dans sa marche, elle avait repris son cours avec une force qui déjouait les mesures prises par le pouvoir temporel et le zèle déployé par le sacerdoce, quand elle ne parvenait pas à s'en faire un instrument. A l'époque où nous sommes, ce n'était plus un bouleversement religieux, c'était une révolution sociale, un cataclysme universel, qui s'élaborait dans l'ombre et menaçait d'éclater au grand jour. De quelle nature serait la révolution préparée par la secte, les événements le proclameront assez ; mais on peut l'augurer déjà de ses principes. Le dualisme persan, formulé par Zoroastre dans le septième siècle avant Jésus-Christ, adopté sous une forme

Prodromes. Origine. Dualisme.

[1] Cf. tome XXVI de cette Histoire, *passim*.

à peine atténuée par l'hérésiarque Manès, dans le troisième siècle après, était la base et comme le premier article du symbole albigeois, si toutefois on peut attribuer un symbole à des sectaires qui procédaient par la négation au renversement de tout ordre, qui marchaient eux aussi sous l'étendard habilement caché du nihilisme. Profondément divisés, malgré leur but commun et leur union apparente, ils formaient une association d'éléments opposés ou de nuances diverses. Un auteur qui les connaissait bien, ayant lui-même vécu dix-sept ans dans la secte, n'en compte pas moins de soixante dix[1]. Mais tous s'entendaient à reconnaître que le créateur ou le formateur du monde matériel n'est pas le même que celui du monde invisible. Or, si Bossuet a pu dire avec tant de raison : « le déisme n'est qu'un athéisme déguisé, » que sera le dualisme ? En scindant la divinité, on déchire violemment l'intelligence humaine ; ce n'est pas le surnaturel seul qui croule et disparaît, c'est toute idée saine, toute croyance digne de ce nom. Beaucoup parmi les hérétiques, chose qu'on n'a pas suffisamment observée, n'admettaient pas l'immortalité de l'âme, ni l'existence d'une autre vie : c'étaient des Manichéens conséquents avec eux-mêmes. Reculant devant cette logique de l'erreur, d'autres se réfugiaient la dans Métempsycose, pour échapper au néant.

Haine des Albigeois contre l'Église. Leur épouvantable démoralisation.

2. Il n'est plus besoin de rappeler qu'ils niaient tous les sacrements et le pouvoir radical du sacerdoce. Le culte extérieur n'était à leurs yeux qu'un ridicule et vain simulacre, l'autel un monument superstitieux, le temple une maison profane, la croix un signe réprouvé, les images des saints autant d'idoles, les couvents une insulte à l'humanité, les cloches un son dénué de sens, ou mieux les trompettes du diable, la prédication un enseignement d'erreurs, l'Eglise catholique elle-même une caverne de brigands, la prostituée de l'Apocalypse. Qui ne reconnaît le langage anticipé de Luther et de Calvin ? Avec de tels principes, que devaient être les mœurs ? Ce que la plupart des écrivains rapportent : une dépravation organisée. La vraie logique est ici le garant de l'histoire.

[1] REINER. *Summa de Cathar*. Biblioth. max. Patr. tom. XXV. (Lugduni, 1677.)

Aucune monstruosité, dans une telle perversion intellectuelle, n'a le droit de nous étonner. Inutiles seraient les détails, et souvent impossibles[1]. La démoralisation, surtout quand elle atteint certaines limites, verse dans la barbarie ; le débordement du sensualisme conduit à l'effusion du sang : c'est encore la loi psychologique, la nature même du cœur humain. Ceux qui prétendent innocenter les hérétiques du treizième siècle méconnaissent les faits et luttent contre l'évidence. Tous les éléments qui s'agitaient au sein de la grande hérésie et qui la constituent dans son ensemble n'étaient cependant pas corrompus au même degré, ou ne l'étaient pas de la même manière. Les Cathaoften représentaient dans la coalition le mouvement doctrinal, la négation dogmatique ; ils procédaient d'Arius par une constante palingénésie, et remontaient à l'antique Gnose, dont les ferments semblent avoir toujours subsisté dans cette ville de Toulouse qui fut la capitale des Visigoths ariens, malgré les victoires remportées par Clovis et le catholicisme. Les Pataréens représentaient plus directement le sensualisme oriental, la perversion morale ; ils avaient leur principal foyer dans le nord de l'Italie, où le mal était venu s'implanter, en passant des Byzantins aux Bulgares ; et ce dernier nom garde le souvenir du fatal itinéraire. Les Manichéens pullulaient à Milan, où leur présence et leur action avaient déjà terni le glorieux passé de la cité lombarde, en trompant ses destinées. Dans les Etats de l'Eglise, la contagion se faisait également sentir ; elle régnait à Viterbe ; elle tenait Orvieto sous le joug, brisant toute résistance : le Pape en était réduit à combattre pour ses autels et ses foyers. Un noble romain[2], envoyé par lui dans cette dernière ville pour y rétablir son autorité, venait d'être martyrisé par les hérétiques.

3. L'élément vaudois était le moins corrompu, et par là même le plus dangereux de la vaste conspiration albigeoise. On sait qu'il avait eu pour point de départ un généreux élan vers la pauvreté

Les Vaudois. Almérie de Bène.

[1] ENGELH. *Chron.* apud Leibn. tom. II, col. 1113. — ÉBRARD. *cont. Waldens.* Biblioth. max. Patr. tom. XXII, col. 1525. — Cf. MURATORI. *Antiq.* v, 15, 84.

[2] BOLLAND. *Vita. S. Parent.* a coetaneo scripta, die 21a Maii.

chrétienne ; mais en dépassant le but il avait glissé dans le matérialisme et la révolte, portant aux ennemis déclarés du bien une force qu'ils ne pouvaient avoir par eux-mêmes, celle que les honnêtes naïfs donnent toujours aux révolutions politiques ou religieuses. A l'aspect de l'abîme ouvert sous leurs pas, plusieurs s'étaient rejetés dans le sein du catholicisme, tels que Durand de Huesca, le continuateur de Pierre Valdo ; le reste se trouvait désormais confondu dans la masse schismatique. Pour propagér l'erreur et préparer la réalisation de leurs plans, les sectaires déployaient une activité qui n'avait d'égale que léur hypocrisie. Le secret dont leurs démarches étaient enveloppées, leur persistance implacable et l'habileté de leurs insinuations, nous les avons vus se renouveler dans ces derniers temps : la secte maçonnique, avec tous ses affluents et toutes ses ramifications, ne s'est montrée ni moins habile ni moins opiniâtre. On peut mesurer du regard le travail souterrain accompli pendant un siècle. Désormais elle ne prend plus la peine inutile de cacher son action ; c'est au grand jour qu'elle marche au bouleversement des sociétés, à l'anéantissement des croyances, à la destruction même de l'Etre divin ; car jusque-là va son audace. Ce n'est pas l'unique preuve de sa filiation, le seul point de contact qu'elle ait avec l'ancien manichéisme. Elle a maintenant obtenu, dans une large mesure, ce qu'elle sollicitait timidement alors : la complicité de la science, de cet appareil imposant, j'allais dire imposteur, qu'on nous présente sous ce nom. Les nihilitianistes de la période antérieure avaient des héritiers dans les écoles de Paris. Y avait-il entente préalable ou tacite accord entr'eux et les hérétiques, on peut en douter ; mais une chose indubitable, c'est qu'ils tendaient au même but. Alméric de Bène, ainsi nommé du lieu de sa naissance, dans le diocèse de Chartres, émettait les plus graves erreurs en théologie, après avoir fasciné ses auditeurs par la singularité de ses idées philosophiques ou littéraires. A force de subtiliser et de retourner la question des Universaux, selon la méthode aristotélique, il admettait un tout universel, dont le monde ne serait que la modification éternelle et permanente. C'était renverser par la base l'enseignement chrétien,

pour y substituer une sorte de panthéisme. Dans une pareille théorie et par une conséquence immédiate, évidemment la Trinité disparaissait, avec l'Incarnation et la Rédemption. N'osant pas encore radier ces dogmes, Alméric les interprétait de facon à les éliminer. Les trois personnes divines se réduisaient à des abstractions correspondant aux trois phases principales de l'humanité. Dieu s'était fait homme, insinuait-il, dans Abraham et Moïse, aussi bien que dans le Christ. Durant la phase actuelle, celui-ci vivait dans tous les objets comme dans le pain eucharistique ; par la foi, chacun de nous est le Christ lui-même. Le royaume du Saint-Esprit, la troisième et dernière phase, l'état de perfection, allait rayonner sur le monde, supprimant tous les moyens extérieurs, rendant toutes les œuvres inutiles, et probablement aussi toutes les vertus : le docteur se déclarait modestement le prophète de cetté rénovation spirituelle. Les Manichéens n'en étaient-ils par les précurseurs, ou mieux les initiateurs pratiques ?

David de Dinan. Simon de Tournai.

4. Dénoncé par l'université, qui s'alarma d'une telle doctrine, le novateur fut mandé par Innocent III, qui consentit à l'entendre, et finit par l'obliger à se rétracter. Pour lever entièrement le scandale, Alméric devait renouveler à Paris l'acte de soumission qu'il venait d'accomplir à Rome. Il en conçut un tel chagrin qu'il tomba malade et mourut. Ses disciples ne laissèrent pas mourir sa doctrine. David de Dinan, le principal d'entr'eux, en dégagea les dernières conséquences, ou du moins exprima sans détour ce que le maître avait enveloppé d'un plus captieux langage. Par la contemplation, enseignait-il, l'âme doit retourner à l'essence divine, sans perdre ici-bas sa liberté ; il n'existe aucune différence entre le vice et la vertu ; rien n'est mal pour les adeptes ; le péché n'est qu'un mot vide de sens, un vain fantôme, un préjugé suranné. La conduite répondait à ces beaux principes : les Manichéens avaient de dignes associés. Le panthéisme n'était pas la seule des erreurs modernes qui se fût déjà glissée dans l'ancienne université sous le manteau d'Aristote, ni le seul point d'appui offert à l'hérésie ; plus d'une fois le scepticisme était apparu sur ce bruyant théâtre. Il s'y dévoila dans une occasion que nous devons rapporter. Parmi les maîtres

les plus admirés et les plus suivis au commencement du siècle, était Simon de Tournay, d'autres disent Churnai ; ce qui laisse sur le lieu de sa naissance un doute que n'éclaircit aucun monument contemporain. Après avoir enseigné les arts et les sciences profanes, celui-là s'était également lancé dans la théologie. Un jour qu'il avait fait sur ces matières ardues une leçon éblouissante, où paraissait établie par d'irréfutables arguments la vérité du christianisme, ses auditeurs s'empressèrent autour de lui, le conjurant de leur dicter cette démonstration dont la perte serait irréparable. Simon leva les yeux au ciel avec un dédaigneux sourire. « O Jésus, pauvre Jésus? si je voulais attaquer maintenant ta doctrine, qu'il me serait aisé de la renverser aussi bien et mieux encore que je ne l'ai démontrée ! Par ma science, je puis à mon gré.... » Il n'en dit pas davantage ; frappé de mutisme et de stupeur, plus jamais il n'aborda sa chaire ; il inspirait le mépris ou la compassion, étant tombé dans un complet idiotisme. Au bout de deux ans seulement avec une peine incroyable et par les constantes leçons de son fils, il parvint à réciter le Pater et le Symbole, mais en balbutiant comme un enfant. Cette punition miraculeuse qui tombait sur un orgueil déjà puni par une sensualité grossière, fit la plus heureuse impression, dans le monde surtout des écoles.

Le bras séculier. Moyens de propagande.

5. Mathieu Pàris, de qui nous tenons ce trait, déclare le tenir lui-même d'un témoin oculaire, maître Nicolas de Fuly, qui dans la suite fut évêque de Durham. Thomas de Catimpré le raconte avec certaines variantes, qui n'en garantissent que mieux le fond ; il ajoute qu'on avait beau faire passer sous les yeux de Simon le traité de Boëce sur la Trinité, que le malheureux avait su par cœur d'un bout à l'autre ; il ne savait plus même le nom de l'auteur : un seul nom était resté dans sa mémoire, celui d'une femme perdue ! Si l'erreur produit toujours la corruption, elle n'a jamais d'autre source ; et dès lors elle tend à devenir la corruption organisée. De là résulte pour la société la nécessité de se défendre elle-même. Le pouvoir royal, dont le vice-chancelier Guarin, l'un des meilleurs conseillers de Philippe-Auguste et de ses plus vaillants chevaliers, fut en cette occasion le dépositaire, réagit vigoureusement contre

les disciples obstinés d'Alméric. Dans un synode mixte tenu à Paris en 1210, quatorze seront condamnés à mourir sur le bûcher. Plusieurs obtiendront une commutation de peine; quelques-uns la subiront. Les ossements du maître seront déterrés et brûlés, avec ses écrits et les livres d'Aristote dont il avait si perversement abusé. Le concile de Latran condamnera sa doctrine, et comme hérétique, et comme insensée. Dans le Midi, la complicité des barons seconda les progrès du Manichéisme beaucoup plus que ne le pouvaient de lointaines aberrations, lentes à s'infiltrer au sein des masses. Les moyens ne manquaient pas aux novateurs pour agir sur le peuple : ils s'introduisaient dans les maisons sous les dehors de lapiété, se donnant pour les sincères interprètes et les représentants dévoués du pur esprit évangélique. Ils avaient un langage conventionnel propre à séduire les âmes simples et bien intentionnées. Simulant avec art les inspirations du mysticisme, ils appelaient à leur secours l'intervention même du ciel. Les laboureurs et les pâtres trouvaient parfois dans des lieux isolés un billet plein de sentences équivoques, déposé là, portait-il, par la main d'un ange; et la suave odeur dont il était imprégné confirmait évidemment son origine. Envers les grands, inutiles étaient de pareilles supercheries, il suffisait de lâcher la bride aux passions. En s'éloignant de l'Eglise, ils aspiraient à s'emparer de ses biens, sans dédaigner d'anéantir sa puissance : calcul, jalousie, sensualisme, c'était là toute leur incrédulité.

Chefs des Albigeois. Le clergé. Le peuple.

6. Le comte de Toulouse, Raymond VI, marchait à leur tête. Il était fils de Raymond V, qui n'avait cessé de prouver son amour pour l'Eglise et sa haine contre les Albigeois, et de Constance, sœur du roi Louis VII; Philippe-Auguste était donc son cousin. Dès son avénement, en 1194, il était reconnu comme le protecteur de l'hérésie qui s'était propagée dans ses belles provinces; et ses mœurs ne valaient pas plus que sa foi. Au nombre des seigneurs hérétiques, figuraient Raymond Roger, vicomte de Béziers et seigneur de Carcassonne; Gaston VI, vicomte de Béarn, descendant des anciens ducs de Gascogne sous les Mérovingiens : Bernard VI, comte de Comminges; Géraud IV, comte d'Armagnac, un constant persécuteur des évêques; Raymond Roger, comte de Foix, celui de tous

peut-être qui se montrait l'ennemi le plus acharné du catholicisme. Le mot d'ordre général paraît avoir été de calomnier les prêtres et les évêques, afin de ruiner leur action sur le peuple chrétien. Nier le caractère surnaturel du sacerdoce, le présenter comme une usurpation et le déclarer inutile, ce n'était pas assez; il fallait l'accabler d'insultes et l'étouffer dans la boue, selon la formule adoptée dans ces derniers temps. Parmi les prêtres, plusieurs se laissèrent entraîner et se rangèrent ouvertement du côté des hérétiques. Dans le Languedoc et les provinces environnantes, il restait peu de localités où la contagion n'eût infecté les âmes et désolé le troupeau; dans un certain nombre déjà le ministère paroissial n'était plus exercé, ou ne l'était que d'une manière dérisoire: les églises restaient dans l'abandon, quelques unes tombaient en ruines, d'autres passaient aux mains des seigneurs et servaient aux plus vils usages, quand elles ne devenaient pas des châteaux-forts. La plupart des évêques opposaient à la démoralisation une généreuse résistance; mais il en était aussi qui semblaient paralysés par le découragement ou la crainte, ou simplement par le défaut d'esprit ecclésiastique, de vertu conforme à leur vocation. L'archevêque de Narbonne, Bérenger II, malgré quelques actes de bienfaisance ou de réelle charité, donnait le triste exemple d'un cumul scandaleux et d'une incurie désastreuse. Mandé d'abord par les légats, par le Pape ensuite, il promit de s'amender, demeura cependant incorrigible et fut solennellement déposé. Pour de semblables causes, Guillaume de Viviers subit la peine de la suspension.

Foulques de Marseille, évêque de Toulouse

7. L'évêque de Toulouse était un intrus, et dès lors un mercenaire, incapable de guider le troupeau, beaucoup plus encore de le défendre lorsque tant de loups étaient entrés dans la bergerie; il s'honora du moins en donnant sa démission, à la prière et sur les recommandations des légats. Le doyen du chapitre, l'un des principaux auteurs de l'intrusion, fut déposé par l'ordre direct du Pape. C'est alors qu'on élut le célèbre Foulques de Marseille, qui doit jouer un si grand rôle dans les événements que nous allons exposer. Né dans une famille enrichie par le commerce, mais entraîné vers la poésie, Foulques avait déserté le comptoir de son

père pour se lancer dans l'aventureuse et brillante carrière de troubadour, dans laquelle il recueillit moins d'applaudissements que de déceptions. Après avoir chanté dans les cours de Richard d'Angleterre, d'Alphonse d'Aragon, du comte Raymond V, de Toulouse, de Guillaume de Montpellier, il ressentit un profond dégoût pour le monde, où la mort avait en peu d'années fait tant de vides autour de lui. Le frivole poëte n'aspira plus qu'à devenir un fervent religieux : il courut s'ensevelir dans le monastère cistercien de Toronelle, accompagné de ses deux fils. Sa conversion était complète ; bientôt après on le voit abbé de cette maison ; en 1206, il passe à l'évêché de Toulouse. Nul mieux que lui ne pouvait arracher ce diocèse aux périls dont il était menacé, rétablir l'autorité spirituelle, et restaurer les intérêts matériels également en décadence. C'était l'homme que les circonstances exigeaient. Il montra dès le début une vigueur qui parut excessive, et qui n'était que nécessaire ; elle ne se démentit jamais. Les prédications de Foulques contre l'hérésie respiraient, avec le zèle de la discipline et le sentiment de la foi, l'amour sincère des âmes. Pierre de Catelnau ne s'était pas trompé, lorsque, apprenant cette élection, cloué sur son lit par la maladie, il avait levé les mains au ciel dans un transport de reconnaissance, bénissant Dieu d'avoir donné ce pasteur à son peuple. Ni les insultes ni les persécutions n'arrêtaient l'évêque dans l'accomplissement de ses devoirs. Quand il visitait son diocèse, pour se mettre à l'abri des embûches du comte Raymond, il recourait à la protection des seigneurs catholiques. Mais il ne se tenait pas renfermé dans son palais, où la tyrannie du reste ne le laissait pas toujours en sûreté. Telle était en général la situation des provinces méridionales, si nous en exceptons celle de Montpellier, dont le comte se déclarait en toute occasion l'ennemi des hérétiques. C'est avec bonheur qu'on retrouve dans le passé l'explication et les sources de l'attachement que les peuples montrent à la foi : ces traditions anciennes rapprochées du présent sont leurs titres de noblesse.

§ II. ESSAI D'INSTRUCTION ET D'EXHORTATION.

Légats apostoliques. L'évêque d'Osma. Le prêtre Dominique.

8. Depuis Saint Bernard les Cisterciens avaient soutenu avec un zèle infatigable la lutte pour la Foi contre les hérétiques dans le midi de la France. Innocent III lui-même investit des pouvoirs de légats apostoliques Arnaud abbé de Cîteaux et ses deux disciples Pierre de Castelnau et Raoul, qu'il mit à la tête de la prédication contre les Albigeois[1]. En vain les trois légats avaient multiplié les travaux, prodigué les sueurs : l'œuvre de la parole semblait terminée; c'était au fer qu'il fallait demander la destruction des ronces et des épines qui envahissaient de plus en plus le champ du Père de famille. Les ouvriers évangéliques avaient laissé le découragement abattre leurs forces, ils avaient presque renoncé à toute espérance de ramener les hérétiques à l'Eglise par la persuasion. C'est que toutes les fois qu'on leur prêchait la doctrine du salut les hérétiques aussitôt répondaient par des sarcasmes et des railleries contre les mœurs dissolues des clercs : « Vous reviendrez nous prêcher ces maximes, s'écriaient-ils, lorsque votre clergé les suivra ! » C'est alors, en 1205, que parut en Provence cet homme d'une piété exemplaire, Diégo, évêque d'Osma. Il retournait de Rome, où il n'avait pu obtenir du Souverain Pontife la permission d'abdiquer l'épiscopat afin de porter plus librement aux Infidèles la lumière de l'Evangile. Il était suivi de son disciple, Dominique de Guzman, dont les vertus commencèrent alors à étonner le monde. A Montpellier les deux apôtres espagnols rencontrèrent les trois légats. Diégo leur fit honte d'un découragement qui était une injure à la Providence divine. Que ne rejetaient-ils plutôt tout cet appareil mondain dont ils se faisaient suivre, pour aller au-devant des peuples, à l'exemple des Apôtres, pieds nus et sans argent, entourés du seul éclat des vertus chrétiennes ! Et ces légats de répondre : « Volontiers, si d'une nouveauté si grande une personne

[1] INNOCENT, *Epist.*, VII, 186; IX, 68 et 132.

autorisée nous ouvrait la voie en y marchant la première. » A l'instant même l'homme de Dieu, ne gardant avec lui que Dominique, renvoie sa suite en Espagne ; et les cinq apôtres, pieds nus et sans argent, comme il l'avait dit, marchent résolûment à la conquête des âmes[1]. Arnaud les quitte un moment pour aller prendre part aux comices de son Ordre. Il en ramène douze abbés et toute une légion de religieux fermement résolus à l'observation la plus stricte de l'humilité chrétienne et du détachement de tous les biens terrestres. Ces Apôtres se divisent, pour l'évangéliser, le territoire infecté d'hérésie. Ils allaient, répandant la lumière évangelique, quêtant de porte en porte leur pain quotidien, poursuivant l'erreur partout et toujours avec un zèle infatigable. Dès lors des signes incontestables manifestent partout la sainteté de leur mission.

Prédication évangélique. Un nouvel apôtre.

9. A Caraman, dans une discussion publique, Diégo écrase de tout le poids de la vérité et couvre de honte les fameux hérésiarques Baudouin et Théodoric. A Carcassonne, Gui, abbé de Vaux-Cernay, prêche en plein vent l'Evangile aux hérétiques occupés aux travaux de la moisson, et la paille rougit d'un sang miraculeux le tranchant de leur faucille. Dominique surtout porte à l'hérésie des coups terribles. A Fanjeaux[2], là même où le paganisme avait autrefois établi son temple de Jupiter et le centre religieux de toute la contrée, du haut de ce roc qui domine toute la plaine, au pied duquel est déjà marquée à Prouille la place où se fondera bientôt le berceau de la célèbre famille des Dominicains, et qui prend désormais le nom significatif de *Seignadou*, sa parole ardente opère la conversion de neuf nobles matrones, dont l'exemple devient saintement contagieux. Les hérétiques, qui s'étaient parés jusque-là du titre de Bons Hommes, ne sont plus appelés que les *ladres* par le peuple indigné, et le champ où l'on ensevelissait alors leurs restes mortels, au midi de la ville, sur le chemin des Roucatels, porte encore aujourd'hui ce nom qui est une ineffaçable

[1] Cf. ANONYM., *Chron. Mont. Seren.*, ann. 1224 ; apud MENKEN., *Script. rer. German.*, tom. II.

[2] Fanum Jovis.

flétrissure, — *cimetière des ladres*[1]. A Montréal, il écrit sur un parchemin les arguments invincibles qu'il oppose à l'erreur et les livre à son adversaire pour les méditer ; par trois fois les hérétiques jettent ce parchemin dans les flammes pour le détruire, et par trois fois il en sort intact. Du reste, c'est avec joie que le vaillant apôtre affronte les labeurs et les ignominies. Un jour, rendez-vous ayant été pris avec des hérésiarques pour une discussion solennelle, l'évêque de Mirepoix arrive auprès de Dominique en grande pompe et c'est dans cet appareil qu'il va se rendre au lieu désigné. « Mon seigneur et père, lui dit alors le héraut du Christ, ce n'est point en cet équipage qu'il convient de marcher au combat contre les enfants de l'orgueil. L'humilité, la patience, la piété, les exemples de vertu, voilà les instruments de victoire contre les adversaires de la vérité, et non pas un faste orgueilleux et l'ostentation de la gloire mondaine. Armés du zèle puisé dans la prière et couverts du bouclier de l'humilité, avançons-nous pieds nus contre Goliath. » L'évêque se rendit à ce pieux avis, et tous se mirent en route sans pompe et nus-pieds.

Patience et charité du saint Fondateur de Prouille.

10. Comme ils allaient à la garde de Dieu, ne connaissant même pas le chemin qu'il fallait suivre, ils acceptèrent comme guide un paysan qu'à ses discours on eût pris pour un catholique zélé. C'était un hérétique. Au lieu de les mener au rendez-vous par le chemin le plus court, suivant sa promesse, il les engagea dans une profonde forêt embarrassée de broussailles inextricables. Les ronces mirent bientôt pieds et jambes tout en sang. Alors Dominique de dire, avec un joyeux entrain, qu'il voulait communiquer à ses compagnons : « Ayons pleine confiance au Seigneur, mes frères ! Il nous ménage un éclatant triomphe, puisqu'il permet qu'avant d'aller au combat notre sang efface nos péchés. » Le guide pervers se prit d'admiration pour ces hommes dont la patience et la pieuse gaîté résistaient à tous les obstacles. Se jetant aux pieds de Domi-

[1] Dans le récit de cette croisade seront consignés des faits ou relevées des circonstances qu'on chercherait vainement dans les historiens. Nous les devons, soit aux traditions locales, soit aux documents inédits qui se conservent avec ces mêmes traditions.

nique, dont les entraînantes exhortations avaient touché son cœur, il fit l'avœu de sa malice, abjura l'hérésie et remit les pèlerins dans la bonne route. On atteignit ainsi le lieu du rendez-vous. La prédiction de l'homme de Dieu s'accomplit : les hérésiarques furent pleinement confondus, et leur défaite amena la conversion d'un grand nombre d'âmes[1]. Lorsqu'Arnaud était revenu du Chapitre général de son ordre, ramenant douze abbés et nombre de moines pour évangéliser les Albigeois, un concile avait été tenu à Montpellier, en 1205, où l'on se concerta sur les moyens les plus efficaces d'arriver à la conversion des hérétiques[2]. Diégo Azebès, évêque d'Osma, demeura environ deux années à la tête de la prédication. Avec Dominique, quand ce dernier eut converti les dames nobles de Fanjeaux, il jeta les fondements du monastère de Prouille, pour abriter contre les fureurs des hérétiques les personnes nouvellement conquises à la Foi. Puis, laissant à son disciple la direction de l'œuvre qu'ils avaient fondée ensemble, le saint évêque rentra dans son diocèse, et quelques jours après son retour Dieu l'appelait à la récompense de ses travaux, le 6 février 1207[3]. L'appui du vertueux Foulques, évêque de Toulouse, de Bérenger, archevêque de Narbonne et de tous les catholiques du Midi[4], était acquis à Dominique dès cette époque. Il trouva de toutes parts de précieux encouragements ; au mois d'avril 1207 remonte une donation importante de l'archevêque Bérenger au monastère de Prouille[5].

Polémique religieuse. Départ de Diégo. Dominique reste.

11. Fréquentes étaient alors des controverses devant tout le peuple assemblé entre dissidents et prédicateurs catholiques. On peut

[1] PETR. VALLISSAR., *Hist. Alb*; 3-7.

[2] JORDAN., *Vit, S. Dominic.* ; apud PP. Bolland., die 4 Augusti, c. I. num. 15 et 16.

[3] TOMAJ., *Martyrol. Hispan.*, ad diem 6 februarii.

[4] C'est à tort que Vincent de Beauvais et Guillaume de Nangis font commencer en 1207 seulement la prédication de Diégo et de Dominique ; ils sont en contradiction avec une foule de documents contemporains, dont la véracité ne saurait faire l'objet du moindre doute. A tort encore le P. Echard, dans sa *Bibliothèque des PP. Prêcheurs*, tom. I, page 8, recule jusqu'au 6 février 1208 la mort de Diégo, par une fause interprétation des mots « æra MCCXLV » inscrits sur la tombe de ce saint évêque.

[5] MARTEN., *Collect, Veter. Monum*, tom. VI. 437.

se faire une idée de ces controverses par celle que Diégo soutint en 1206 à Montréal contre Arnaud d'Othon. Au dire de cet hérésiarque, l'Eglise Romaine, loin d'être sainte et l'épouse du Christ, n'était que l'Église du diable, ayant pour doctrine la doctrine des démons ; elle était cette Babylone que Jean dans l'Apocalypse appelle mère des fornications et des abominations, ivre du sang des saints et des martyrs ; sa constitution n'était ni bonne, ni fondée par le Seigneur Jésus-Christ ; jamais ni le Christ ni les Apôtres n'avaient institué la messe telle qu'elle est dite aujourd'hui ; les saints de l'Ancien Testament étaient voués aux flammes éternelles, et sous la loi nouvelle il ne pouvait y avoir de salut hors de la croyance des Albigeois. C'est Guillaume de Puylaurens qui nous a conservé le canevas de cette thèse d'Arnaud d'Othon ; et l'auteur ajoute : « Honte et douleur ! la dignité de l'Eglise et de la foi catholique était tombée si bas entre Chrétiens, qu'il fallait s'en remettre au jugement des laïques sur ces monstrueux blasphèmes. » Guillaume de Puylaurens tenait les détails de cette polémique d'Arnaud de Villeneuve, qui était présent à l'assemblée. On n'y conclut rien ; elle eut cependant pour résultat la conversion de cent cinquante hérétiques. Après le départ de Diégo, Dominique continua glorieusement l'œuvre commencée, propageant la Foi, battant en brèche l'hérésie, fortifiant l'Eglise de ses paroles, de ses exemples et de ses miracles. Les chefs de la synagnogne satanique et les puissants complotèrent de le faire mourir. A leurs menaces il répondait : « Je ne suis pas digne du martyre, je n'ai pas encore mérité ce sort glorieux ; » et, dès qu'on lui signalait quelque endroit où lui avaient été tendus des piéges, il y volait et le traversait joyeusement en chantant les louanges du Seigneur. Cette héroïque confiance en Dieu frappait de stupeur les hérétiques ; quelques-uns lui dirent alors : « Voudriez-vous nous faire accroire que vous n'avez aucune crainte de la mort ? Qu'auriez-vous donc fait si vous étiez tombé en nos mains ? » Et l'athlète du Christ répondait sans hésitation aucune : « Je vous aurais suppliés de ne point me tuer sur le coup, de ne point m'infliger un supplice qui m'eût promptement arraché le dernier soupir, vous conjurant de mettre sous mes yeux,

à divers intervalles, chacun de mes membres, puis de crever mes yeux et de laisser mon tronc mutilé expirer en se roulant dans son sang, ou de lui donner la mort à loisir[1]. »

12. A cette soif du martyre Dominique joignait une charité envers le prochain capable de tous les sacrifices, sans en excepter celui de la vie. Comme il s'efforçait de ramener un hérétique à la foi, celui-ci finit par lui dire : « Mais je suis obligé de demeurer attaché au culte des Bons Hommes, parce que je n'ai rien pour vivre et que je ne puis pas tirer d'ailleurs le nécessaire qu'ils me donnent. » Touché de compassion, le saint apôtre résolut alors de se vendre et de se faire serf, pour arracher à l'indigence et racheter ce serf du péché. Innocent III avait chaleureusement appuyé de ses exhortations et de son autorité cette tentative des Cisterciens et de Dominique pour la conversion des Albigeois par la parole. Il existe une preuve éclatante de cette sollicitude, entre bien d'autres, dans la lettre qu'il écrivait à cet égard en 1206 au légat Raoul de Fontfroide[2]. Mais le manichéisme s'était si profondément enraciné dans les âmes chez presque tous les sujets du comte de Toulouse, qu'il n'était plus permis, dans l'intérêt de la Foi catholique, de différer le recours aux armes séculières. Devant cette nécessité, le Souverain Pontife envoya comme légat en France le cardinal Gallon, du titre de Sainte-Marie du Portique. Le légat portait au roi Philippe-Auguste et aux autres princes de pressantes exhortations à prendre les armes contre les hérétiques de Toulouse, de Cahors, d'Albi, de Narbonne, de Béziers et des provinces voisines. Le Pape accordait à ceux qui prendraient la croix pour cette guerre les mêmes indulgences qu'aux guerriers qui allaient combattre en Terre-Sainte[3]. Avant cela Pierre de Castelnau et ses compagnons se rendaient en Provence pour pacifier ce pays et obtenir le secours des Provençaux contre les hérétiques de la Narbonnaise. Pierre de Castelnau avait établi une ligue entre tous les seigneurs de Provence et Raymond de Toulouse;

L'immolation ou la captivité. Intervention du Pape.

[1] JORDAN. *Vita S. Dominic.* I, 17.
[2] INNOCENT. *Epist.*, IX, 19.
[3] PETR. VALLISSARN. *Hist. Albig.*, 11.

après avoir refusé d'y adhérer, celui-ci consentit à la suivre lorsqu'il la vit se lever en armes contre lui. Il avait dû s'engager par serment au maintien de cette alliance. Il ne la viola pas moins en mille occasions. Pierre de Castelnau, après avoir épuisé les avertissements et les remontrances contre ces parjures continuels, fut dans la nécessité de recourir aux censures ecclésiastiques. Dès lors Raymond n'eut plus que des pensées de vengeance contre Pierre et son collègue.

Martyre du légat Pierre de Castelnau

13. Il feint le repentir, et par ce moyen attire les deux légats à Saint Gilles. Là, dans les conférences qui se succédèrent, tantôt le comte se montrait prêt à donner pleine satisfaction, tantôt il battait en retraite, opposant des réserves qui étaient l'équivalent d'un refus. Las enfin d'être les jouets de cette comédie, les légats déclarèrent qu'ils allaient quitter Saint-Gilles. Alors le comte proféra publiquement contre eux des menaces de mort, ajoutant qu'il ferait surveiller si bien leur départ qu'ils ne lui échapperaient ni par terre ni par eau. Et ce qu'il disait, il le fit sur l'heure en apostant ses satellites sur tous les passages. L'abbé de Saint-Gilles, les consuls et les bourgeois essayèrent en vain de l'apaiser. N'y pouvant réussir et voulant sauver son honneur malgré lui, ils donnèrent aux légats une escorte armée qui les conduisit jusqu'à la rive du Rhône. C'était à l'entrée de la nuit; les légats et leurs compagnons s'arrêtèrent pour prendre du repos. Des émissaires du comte, qui leur étaient entièrement inconnus, obtinrent l'hospitalité sous le même toit. Il ne leur fut point possible toutefois d'accomplir pendant la nuit leur sinistre dessein. Le lendemain matin, après la messe, les missionnaires se mettaient en devoir de passer le fleuve, lorsqu'un séide de Raymond se rua soudain sur Pierre de Castelnau et lui porta de sa lance un coup mortel au bas des côtes. « Puisse Dieu te pardonner comme je te pardonne? cria le généreux martyr à son assassin, en l'enveloppant dans un regard si plein de clémence qu'il le mit en fuite. Cependant les compagnons de Pierre s'étaient empressés autour de lui. Mais la blessure ne laisse aucun espoir de sauver ses jours. Il sent lui-même qu'il n'a que peu d'instants à passer en cette vie; il oublie ses souffrances

pour exhorter ses compagnons jusqu'à sa dernière parole à continuer vaillamment cette œuvre de la conversion des hérétiques pour laquelle il vient de verser son sang. Innocent III, dès qu'il reçut la nouvelle de cet horrible forfait, fulmina l'anathème contre Raymond, délia ses sujets du serment de fidélité et livra ses terres à l'invasion[1].

Sentiments hérétiques de Raymond. Son cynisme.

14. Raymond de Toulouse avait toujours professé depuis l'enfance le plus grand attachement pour les hérétiques. Il avait dans sa suite deux de leurs coryphées, vêtus de telle sorte qu'on ne pouvait les distinguer du reste de l'entourage. Au cas où la mort viendrait le surprendre, il voulait rendre le dernier soupir entre leurs mains, ayant la conviction que, si un évêque des Albigeois imposait les mains à un mourant, quelque souillée que fût l'âme de celui-ci des crimes les plus noirs, elle était sûre de s'envoler au paradis pour y jouir de la béatitude éternelle. Si les hérétiques lui envoyaient le moindre petit présent, il y attachait le plus grand prix. Il lui arriva souvent de se jeter à genoux aux pieds de leurs docteurs, de les entourer des marques de la vénération la plus grande, de solliciter comme une insigne faveur leur baiser de paix et leur bénédiction. Dans son palais se tenaient la nuit des conciliabules d'hérétiques. Sa bouche vomissait à tout propos de hideux blasphèmes, ou d'ignobles moqueries. S'il assistait aux divins mystères, c'était pour les tourner en dérision. Toutes les fois que l'issue d'un événement ne répondait pas à ses vœux, il ne se faisait faute de dire bien haut : « Voilà qui prouve incontestablement que celui que les Papistes disent être le créateur du monde n'est autre que le diable. » Pour les cérémonies saintes, il les avait en un tel mépris que, lorsque l'officiant se retournait vers le peuple et disait : « Dominus vobiscum, » il ordonnait à son fou d'étendre comme lui les bras et de répéter en grimaçant les mêmes paroles. Il s'était laissé fasciner par les ineptes superstitions des Albigeois au point d'ajouter foi aux songes comme à des oracles. Il dissolvait le mariage au gré de ses passions, si bien qu'au temps où Pierre de Vaux-Cernay

[1] ROB. DE MONT., *Append. ad Sigeb.*, ann. 1208. — PETR. VALLISSARN., *Hist. Albig.*, 8, 11.

écrivait son histoire, survivaient encore trois femmes que le comte avait épousées. Et cet homme perdu de débauches et de crimes était le cœur le plus déloyal qui se pût trouver, parjurant le lendemain un serment de la veille, catholique devant le danger et manichéen dès que s'était dissipé l'orage. En apprenant qu'il était excommunié de nouveau, que ses sujets étaient déliés du serment de fidélité, qu'on organisait contre lui la croisade[1], que les évêques Foulques de Toulouse et Navarro de Conserans, envoyés à Rome par les autres évêques du Midi, purgeaient sa condamnation à la Cour Pontificale et poussaient Innocent aux mesures extrêmes contre l'hérésie, il eut peur : il envoya des orateurs au Souverain Pontife, promettant de donner satisfaction et sollicitant l'envoi d'un légat pour l'absoudre.

Mesures adoptées contre le tyran. Sa pénitence publique.

15. En expédiant son chapelain Milon, auquel il adjoignit Théodisius, chanoine de Gênes, le Pape lui dit : « L'abbé de Cîteaux fera tout, et vous serez son porte-paroles. » D'accord avec les évêques, Milon ordonne au comte de Toulouse de comparaître devant le Concile qui allait se réunir à Valence. Raymond s'y rendit et promit d'obéir au légat en toutes choses. Les conditions imposées furent qu'il livrerait comme caution sept de ses principaux et plus forts châteaux, que les consuls d'Avignon, de Nîmes et de Saint-Gilles s'engageraient par serment à se considérer et à agir comme libres de toute foi et hommage envers lui s'il manquait à sa promesse, et que le comté de Melgueil serait remis à la suzeraineté de l'Eglise Romaine. Le comte avait peur, il accepta ; les villes furent remises à Théodisius, qui les garda sous bonne garnison au nom du Saint-Siége. Raymond fut solennellement absous. « Il fut, écrit Pierre de Vaux-Cernay, amené nu jusqu'à la ceinture, devant les portes de l'Eglise de Saint-Gilles ; et là, en présence du légat, des archevêques et des évêques, réunis pour la circonstance au nombre de vingt au moins, il jura sur le corps du Christ et sur les reliques des saints, que les prélats tenaient exposées avec beaucoup de vénération, qu'il obéirait sans restriction

[1] Innocent. III. *Epist.* XII. [illegible]

aux ordres de la Sainte Eglise Romaine. Bientôt le légat fit passer une étole au cou du comte, et le saisissant par cette étole il l'introduisit absous dans l'Église en le frappant de verges. Or, après être entré dans l'Eglise en cet appareil, Raymond ne put en sortir par la route qui l'y avait conduit à cause de l'affluence du peuple ; il dut descendre dans les cryptes et passer devant le tombeau du bienheureux martyr Pierre de Castelnau, qu'il avait fait mettre à mort[1]. » En ce moment la nouvelle de l'arrivée imminente de la croisade levée en France répandait la terreur parmi toutes les populations hérétiques du Midi ; la croisade, en effet, n'avait pas été contremandée, bien que Raymond se fût réconcilié avec l'Eglise, parce que son neveu Raymond Roger, vicomte de Béziers et de Carcassonne, et les plus puissants seigneurs de la contrée favorisaient les Albigeois. Le comte de Toulouse veut détourner cet orage de sa tête, empêcher que ses domaines infectés d'hérésie ne soient occupés par les croisés : appellant la ruse à son aide il demande et reçoit la croix des mains du légat. Sa conduite ultérieure nous dira son intime pensée dans l'occasion présente ; n'en jugeons pas uniquement par le passé.

§ III. LA PAROLE EST AU GLAIVE.

16. Les principaux chefs de la croisade étaient : les archevêques de Sens et de Bourges, les évêques d'Autun, de Clermont et de Lisieux ; le duc Eudes de Bourgogne, le comte de Nevers Pierre de Courtenay, le comte de Saint-Pol cousin de Philippe-Auguste[2], le comte de Bar-sur-Seine, le comte Simon de Montfort, le comte Guichard de Beaujeu, le Sénéchal d'Anjou Guillaume des Roches, Enguerrand de Coucy, Guillaume de Ponthieu et bien d'autre.

Simon de Montfort. Sa famille Ses alliances.

[1] Eud. consignav. GODEFR., *Annal.*, ann. 1208. — PETR. VALLISSARN., *Hist Albig.*, 9-12.

[2] Quand le biographe d'Innocent III ajoute que ce Saint-Pol avait brillé par sa valeur à la prise de Constantinople, il perd de vue que lui-même l'a fait mourir dans cette ville, aussitôt après l'élection de Baudouin Ier ; ce que dit aussi l'histoire. Nous avons expliqué déjà, racontant la bataille de Bouvines, quel est le Saint-Pol dont il peut être ici question.

L'abbé Arnaud de Cîteaux ayant refusé, comme autrefois S. Bernard, de prendre le commandement en chef de l'armée, les suffrages se réunirent sur Simon de Montfort[1]. Hurter trace ainsi le portrait de cet illustre capitaine : « Sa famille, que la tradition faisait remonter bien haut et prétendait être alliée avec la maison royale, brillait davantage par l'éclat de son ancienneté que par celui de la richesse. Son père Simon III lui laissa la petite seigneurie de Montfort, dont le siége était sur une colline entre Paris et Chartres. Il avait hérité du côté de sa mère, sœur aînée du comte Guillaume de Leicester, mort sans enfants, du comté de Leicester. Par sa femme Adelaïde, fille de Burgard de Montmorency, Simon était allié avec cette illustre maison. En sa personne comme en celle de Beaudouin de Flandre se reflète la chevalerie de cette époque, dont Simon fut regardé comme un des types les plus brillants. Il en représentait tous les signes extérieurs par sa haute taille, son visage agréable, sa chevelure ondoyante et les mouvements vifs et assurés de son corps ; il en remplissait les conditions comme appartenant à un ordre militaire, et par sa vigilance, sa prévoyance, sa persévérance, son courage calme et réfléchi, son audace surprenante. Son affabilité, son obligeance, son éloquence et son habileté dans toutes les affaires lui donnaient une place éminente dans la société. Sa piété, son zèle pour la foi, la pureté de ses mœurs complétèrent en lui cette perfection par laquelle la chevalerie représente pour ainsi dire l'Eglise dans ses rapports avec le monde.

Aux plus éminentes qualités il joint une piété sincère.

17. « L'amitié des rois ne le plaça pas plus haut que la confiance que l'on mettait dans sa probité pour les cas importants. Comme véritable ami du clergé il respecta la volonté de ses parents en exécutant fidèlement leurs legs, et se montra bienfaisant envers la fondation de Port-Royal qui était dans son voisinage. Lorsqu'il parvint plus tard à posséder de grands domaines, non seulement il donna au couvent de Cîteaux une preuve de sa bienveillance, mais plusieurs évêchés du Midi eurent à se réjouir des donations, des

[1] PETR. VALLISSAR., *Hist. Albig*, 14

restitutions, des faveurs et des investitures qu'il leur accorda. C'est pourquoi il ne souffrait pas non plus que ses vassaux usurpassent les donations ecclésiastiques. De même qu'il défendit devant Zara son fidèle compagnon l'abbé Gui de Vaux-Cernay contre la fureur des Vénitiens, de même sa haute estime pour saint Dominique le lia dans la suite d'une amitié particulière avec celui-ci. La nouvelle de tant de héros prêts à se rendre dans la Terre-Sainte l'avait tellement enthousiasmé, qu'il ne tarda pas à se joindre à eux. Partout où il s'agissait de montrer une énergique détermination, il dédaigna de faire attention à de sinistres présages. Sa coutume d'assister tous les jours, même sous les armes, à la messe et aux heures de l'Eglise, lui avait inspiré contre les dangers de la mort cette égalité de courage qui est le fruit d'un dévouement sincère à Dieu. C'est ainsi que le nom de sa famille pouvait désigner les qualités de sa personne. A peine de retour de la guerre contre les Infidèles, il brûla du désir de consacrer ses services à l'Eglise contre les hérétiques, d'autant plus que le Pape l'avait honoré d'une invitation spéciale. Par cette lutte il parvint en peu de temps à la possession de plus grands pays et à un plus grand renom parmi ses contemporains, aux yeux desquels il passait pour un vaillant soldat du Seigneur, digne d'être comparé à Judas Machabée et même à Charlemagne. Il avait à peu près soixante ans lorsqu'il partit pour cette guerre, et il acquit dans son siècle une gloire plus brillante que celle qui lui survécut dans les sièles suivants [1]. »

Prise de Beziers. Causes du massacre.

18. A l'approche des croisés, Raymond de Toulouse alla les rejoindre à Valence, se déclarant prêt à l'obéissance la plus complète envers l'Eglise, en promettant de donner son fils ou de se donner lui-même en otage. L'armée passa le Rhône et marcha droit sur Béziers. Dans une telle conjoncture, les catholiques Biterrois ne pouvant se résoudre à l'abandon de leur ville natale, regardèrent comme leur propre danger celui qui menaçait leurs concitoyens hérétiques, et tous les habitants sans distinction de croyance travaillèrent avec ardeur au rétablissement des murs et des tours, pour résister aux croisés et les repousser. Quand les croisés eurent établi

[1] HURTER, *Histoire d'Innocent III*, XIV, 98.

leur camp sous les murs de la ville, ils députèrent aux catholiques Bitterrois leur vénérable évêque Réginal, sur sa propre demande. Celui-ci avait dressé une liste des habitants hérétiques ; il demandait aux orthodoxes de les livrer aux assiégeants, qui en feraient bonne et prompte justice, ou, s'ils ne le pouvaient point, de sortir sur l'heure de ce repaire d'impies, pour n'être pas exposés à partager leur sort. Les catholiques s'obstinèrent à faire cause commune avec les hérétiques, et l'on n'a pas assez voulu voir, ce me semble, qu'ils méritèrent par là d'être confondus avec eux dans le commun désastre. En renonçant aux immunités de la religion, ils acceptaient les cruelles lois de la guerre. Après le retour du prélat au camp, on voulut encore essayer d'amener les orthodoxes aux inspirations de la prudence. Pendant cette négociation, d'ailleurs stérile, une troupe de Biterrois, impatients d'en venir aux mains, à qui la situation et les forces de la place donnaient une entière confiance, sortirent de leurs retranchements et firent pleuvoir sur les avant-postes des croisés une grêle de flèches. Les avant-postes ainsi provoqués se réunissent, se jettent sur leurs agresseurs et les poursuivent jusque dans la ville, où les autres croisés les suivent en foule, à l'insu des chefs qui n'y pénètrent que les derniers, alors qu'il n'était plus possible de faire entendre les ordres pour arrêter le massacre des habitants ; les soldats furieux, qu'une résistance désespérée de trois heures obligea de conquérir les rues et les maisons une à une, se vengèrent de cette obstination en livrant la ville aux flammes, après avoir passé au fil de l'épée, sans distinction d'âge, de sexe, de croyance et de rang, la foule sans défense qui s'était précipitée dans les églises. On ne saurait trop condamner ces excès, de quelque part qu'ils viennent ; ce n'est pas les justifier que d'en signaler la cause.

Siége et reddition de Carcassonne.

19. Nul ne demanda donc au légat Arnaud comment on distinguerait les catholiques des hérétiques, et le légat ne put faire cette réponse : « Tuez-les tous, Dieu saura reconnaître les siens ! » Les événements de cette journée portent leur explication en eux-mêmes ; si ces paroles eussent été prononcées[1], les chroniqueurs

[1] Plusieurs les attribuent à saint Dominique, qui se trouvait à cinquante

qui n'omettent rien de ce qui peut noircir les prélats, ne les auraient certainement point passées sous silence[1]. Béziers presque entièrement détruit, les croisés victorieux hâtent leur marche sur Carcassonne, où Raymond Roger s'est enfermé avec l'élite de ses troupes. Ils arrivent devant cette place le 1er août 1209. Le premier faubourg fut emporté au milieu des hymnes et des chants du clergé. Il fallut faire du second un siége en règle, après que les assiégeants en eurent une première fois été repoussés par une grêle de pierres et de flèches. Dans cette attaque infructueuse un chevalier était demeuré sous le rempart avec la cuisse cassée ; Montfort accompagné d'un seul valet descendit dans le fossé et lui sauva la vie au péril de la sienne. Plus tard les travaux des mineurs renversèrent une partie des murailles de ce faubourg et contraignirent les assiégés à chercher un refuge derrière les murs même de la ville. Carcassonne fut dès lors serrée de près par les assiégeants au nombre de près de cinquante mille. Or le vicomte et les siens, avant l'arrivée des croisés, avaient détruit tous les moulins aux environs de la ville. Il semblait que les meules des bourgs les plus proches qui n'avaient pas été brisées ne pussent fournir du pain à toute cette multitude ; et pourtant il y en avait dans le camp des catholiques en telle quantité qu'il se vendait à très-bas prix. C'est qu'entre Béziers et Carcassonne l'armée victorieuse avait pu faire des provisions pour longtemps, mais, si les assiégeants étaient dans l'abondance, les assiégés au contraire ne tardèrent pas à manquer de tout. Ils furent obligés de capituler : ils consentirent à livrer la ville et tous leurs biens, en laissant le vicomte dans les mains des catholiques, à condition seulement qu'on leur accordât la vie et un sauf-conduit d'une journée de marche. Le jour de l'Assomption ils sortirent en chemise par une poterne, un à un, afin que personne ne pût emporter au-delà de ce qui couvrait sa nudité. Le vicomte ne tarda pas à mourir dans sa prison.

lieues de là ; c'est moins vraisemblable, mais c'est plus odieux : on n'en demande pas davantage. Notez qu'à cet endroit, comme en beaucoup d'autres circonstances, les historiens ne diffèrent pas des romanciers.

[1] PETR. VALLISSARN., *Hist. Albig.*, 16. — CÆSARI. HEISTERB. *Dialog.* V, 21.

Montfort seigneur du pays conquis. Ses adversaires.

20. La prise de Béziers et de Carcassonne mettaient tout le pays au pouvoir des croisés. Il était nécessaire d'élire un des chefs comme seigneur, et dans ce but l'abbé de Cîteaux assembla les princes. Tous les suffrages se portèrent de nouveau sur Simon de Montfort. Il fit d'abord une vive résistance, se disant indigne d'un si grand honneur. Alors le légat et le duc de Bourgogne le conjurèrent d'accepter l'élection ; comme il persistait encore, Arnaud le lui ordonna au nom de l'obéissance qu'il devait au Saint-Siége. Simon fut donc proclamé vicomte de Béziers et de Carcassonne le 22 août[1]. A partir de ce moment il se consacre tout entier à extirper l'hérésie de ses nouveaux domaines, bientôt accrus d'un grand nombre de villes, les unes faisant volontairement leur soumission, les autres emportées de haute lutte. Castres, Albi, Lombers tombèrent en son pouvoir, bien qu'il eût été abandonné par presque toute la croisade et par le duc de Bourgogne lui-même. Il ne leva le siége de Preixan, qui appartenait au comte de Foix, que sur la promesse formelle de ce prince qu'il ferait toute diligence pour se justifier de l'accusation d'hérésie, pour donner satisfaction s'il y avait lieu, et garantir qu'il obéirait désormais en tout à l'Eglise Romaine. Sur ces entrefaites Pierre, roi d'Aragon et suzerain de Carcassonne, qui avait vu avec grand déplaisir cette ville livrée à Simon de Montfort, ne voulut pas recevoir le serment de fidélité que celui ci était allé lui offrir à Montpellier. Ambitionnant l'annexion à ses Etats du Carcassez et de ses dépendances, il fit secrètement avertir les seigneurs qui ne s'étaient pas encore soumis de ne pas faiblir, de tenir encore ferme, leur assurant qu'il allait leur donner de prompts secours. Montfort avait du reste à se prémunir contre bien d'autres hostilités redoutables, notamment celle du comte de Foix. Guiraud de Pépieux, après avoir surpris sa confiance, le trahit, s'empara du château de Puységur, fit précipiter du haut d'une tour dans le fossé les cinquante soldats de la garnison, et, bien qu'on les crût morts, ordonna de jeter sur eux une grande quantité de paille à laquelle on mit le feu. Heureusement, avant que la flamme eût achevé son

[1] CÆSARI. HEISTERB., *Dialog*. V, 17.

œuvre, il ordonna de faire rouler sur ce point tout ce qu'on put trouver de pierres. Cette pluie éteignit l'incendie, et la paille qui restait, après avoir amorti le choc des pierres, empêcha les soldats d'être écrasés sous leur poids. Ceux-ci feignirent d'êtres morts en effet, épiant pour fuir une occasion favorable.

Échecs des croisés. Mort du légat Milon.

21. Cependant Simon était accouru de Carcassonne. A son approche Guiraud et les siens abandonnèrent Puységur. Alors seulement leurs victimes purent être tirées de leur affreuse situation, n'ayant d'autre mal par bonheur que quelques contusions et un long jeûne de quarante-huit heures. Les croisés échouèrent ensuite dans une campagne contre Pierre de Cabaret, qui avait massacré dans une embuscade l'escorte de Burgard de Marly, cousin de Simon de Montfort, et retenait prisonnier Burgard lui-même. Ils perdaient Castres et Lombers. Le comte de Foix chassait leur garnison de Preixan, et, bien qu'obligé de renoncer au siége de Fanjeaux, leur faisait éprouver de ce côté des pertes sérieuses. Ils voyaient Montréal retomber aux mains de son ancien seigneur Alméric. La révolte et la défection étaient partout ; vers la Noë[1] 1209 il restait si peu de toute la conquête antérieure, que les compagnons de Montfort, en apprenant la mort du légat Milon à Montpellier, délibérèrent sur la question d'abandonner Carcassonne. Antérieurement Raymond de Toulouse, que le légat Milon, de concert avec l'évêque de Riez, avait une seconde fois excommunié, s'était rendu à Rome pour obtenir la restitution de sept châteaux qu'il avait livrés comme gage. Avant de partir pour l'Italie, il avait fait son testament et nommé pour exécuteurs le roi de France et l'empereur Othon. Le Pape, informé par ses légats de l'inexécution des conditions imposées, fit au comte un accueil sévère, se plaignit amèrement de la mort de Pierre de Castelnau, puis enjoignit à Raymond de se purger de l'accusation d'hérésie. Peu avant sa mort, Milon avait convoqué un concile à Avignon, renouvelant l'anathème fulminé contre les Toulousains, pour n'avoir point tenu la promesse faite aux croisés d'expulser les hérétiques ; leur territoire se trouvait, pour cette raison, ouvert à la conquête des armées catholiques. Simon de Montfort, de son côté, relevait sa fortune chan-

célante, grâce à son indomptable énergie, et le Saint-Siége s'appliquait à lui procurer du secours. C'est ainsi qu'Innocent insistait auprès d'Aymeric de Narbonne et des habitants de cette ville pour les rendre favorables à la croisade.

Minerve se rend aux croisés. Fanatisme des Manichéens.

22. La campagne de 1210 put être menée avec vigueur et succès; des renforts considérables étaient venus de la France, de l'Angleterre et de la Lorraine[1]. La reprise d'Albi entraîna la soumission à peu près complète de tout le pays environnant. Le siége de Minerve fut une des opérations les plus remarquables de cette campagne. Les hérétiques s'étaient enfermés dans cette place en grand nombre, avec la ferme assurance de n'avoir rien à craindre des ennemis; et réellement les ouvrages de défense élevés par la main des hommes et la situation de la forteresse sur un rocher escarpé qui dominait la contrée, semblaient rendre cette position inexpugnable. Le siége dura près de sept semaines, jusque vers la Saint-Jean ; par bonheur pour les catholiques, qui auraient pu avoir beaucoup à souffrir de la disette d'eau dans cette saison, le ruisseau voisin, presque à sec d'ordinaire pendant l'été, coulait cette fois avec abondance. Ce furent les assiégés que le manque d'eau mit dans l'impossibilité de se défendre plus longtemps ; après avoir opposé la plus héroïque résistance, leur seigneur Guiraud dut négocier la reddition de la place. Il obtint quant à lui d'être indemnisé par d'autres biens du côté de Béziers ; mais la condition imposée aux partisans de l'hérésie, et spécialement aux *parfaits*, était qu'ils n'auraient la vie sauve que par leur retour à l'Eglise. Les vainqueurs entrèrent dans la place la croix en tête suivie de l'étendard de Montfort, au chant du *Te Deum*. C'était le 23 juillet. Les habitants furent réunis sur la place publique, et, après que l'abbé Gui de Vaux-Cernay les eut prêchés, le comte Simon les somma d'abjurer leurs erreurs. Un petit nombre y consentirent ; les *parfaits* se montrèrent inébranlables dans leur croyance. Ils furent condamnés au bûcher, malgré la répugnance de Simon de Montfort pour cette mesure extrême ; au nombre de cent quarante ils y montèrent, les femmes aussi bien

[1] ALB. STAD. in *Chron.*; GODEFR. in *Annal.*, ann. 1210.

que les hommes, avec une fermeté digne d'une meilleure cause[1]. Après la prise de Minerve, les croisés profitèrent de l'arrivée d'un renfort de Bretons pour marcher contre le château de Termes, dont le seigneur Raymond descendait d'une des plus anciennes familles du pays et possédait tout le territoire situé entre le vicomté de Narbonne, le Carcassez, le Razès, le Roussillon et la mer.

Montfort assiége vainement le château de Termes.

23. Avant l'arrivée de la croisade, Raymond s'était rendu à peu près indépendant, et vivait en guerre continuelle avec ses voisins, le roi d'Aragon, le comte de Toulouse, et même son propre suzerain le vicomte de Carcassonne et de Béziers. Quand la croisade était venue, il avait pris toutes les précautions pour résister à la conquète. En réalité, le Termenois ne se rendit jamais aux croisés, puisque ce fut seulement en 1247 qu'Olivier de Termes fit sa soumission, mais au roi de France, et à des conditions honorables. Le château de Termes était dans une situation regardée jusque-là comme invincible ; il pouvait d'autant mieux défier un siége que Raymond, après avoir enrôlé une puissante armée, avait emmagasiné dans sa forteresse vivres et provisions en abondance. C'était un mécréant de la pire espèce que ce Raymond, se moquant de toute croyance, aussi bien de celle des manichéens que de celle des catholiques. Il avait changé en une salle d'armes la chapelle de son aire seigneuriale, où la messe n'avait pas été dite depuis plus de trente ans. Simon de Montfort imparfaitement renseigné était loin de s'attendre aux difficultés qu'il allait rencontrer dans cette expédition, au milieu de montagnes inhospitalières. Il vint avec une petite armée, dont la garnison catalane du château, nombreuse et vaillante, fit un objet de raillerie, entrant et sortant à sa guise, comme si de rien n'était. Alors les croisés firent venir de Carcassonne les machines de siége ; les évêques de Chartres et de Beauvais, les comtes de Dreux et de Ponthieu furent appelés avec leurs soldats. Raymond et les siens durent songer à se défendre contre des opérations en régle menées avec le zèle le plus actif. Pendant que les machines commençaient contre les murs leur œuvre de destruction et qu'on

[1] PETR VALLISSARN., *Hist. Albig.*, 37, 38.

rassemblait de toutes parts du bois avec lequel on essayait de combler les fossés, les forgerons et les charpentiers construisaient ou perfectionnaient des balistes et autres engins de toute sorte. Comme la garnison ne déployait pas moins de courage et d'activité que les assiégeants, chaque jour avait son combat plus terrible encore que celui de la veille. Les pertes d'hommes se maintenaient à peu près égales de part et d'autre. Derrière chaque pan de mur que les croisés parvenaient à détruire, ils trouvaient une muraille nouvelle élevée par la garnison, et Simon de Montfort sentait s'affaiblir de jour en jour dans l'esprit des siens et en lui-même l'espoir de s'emparer du château.

Mauvaise foi des assiégés. Persistance héroïque des assiégeants.

24. Vint un moment où l'attaque et la défense diminuèrent de vigueur en même temps, comme s'il y avait eu entente commune : c'est que les assiégeants touchaient à la fin de leurs approvisionnements de vivres, et que les assiégés avaient épuisé l'eau de leurs citernes. Raymond de Termes comprit que sa situation était la plus périlleuse : dans un certain temps les croisés arriveraient à se faire ravitailler, tandis qu'il lui fallait attendre avec les siens que l'eau tombât des nues, ce qui pouvait ne pas avoir lieu de longtemps. Il entama des négociations avec Montfort, et lui proposa de rendre son château à la Pâques prochaine en échange d'autres possessions. Tout semblait fini, et quoique le terme des quarante jours ne fût pas arrivé, les évêques et les barons partirent ; Simon réduit à de faibles forces accepta les offres de la garnision à la condition qu'elle évacuerait la place le lendemain. Raymond en prit l'engagement ; mais, pendant la nuit une pluie abondante ayant rempli les citernes, les assiégés, à l'exception de deux chevaliers soucieux de leur parole, refusèrent d'ouvrir les portes et se montrèrent résolus à recommencer la lutte. L'évêque de Chartres était le seul qui n'eût pas abandonné l'armée ; il sentait toutefois qu'il ne pourrait retenir ses troupes à l'expiration des quarante jours ; il fut d'avis qu'il fallait rouvrir les négociations, dût-on offrir aux assiégés des conditions plus favorables. Guillaume de Termes et Bernard de Montesquieu, le frère et le beau-frère de Raymond, consentirent à tenter cette démarche. Raymond les reçut fort mal et les menaça

même de les faire jeter aux oubliettes, s'ils se présentaient une seconde fois avec de semblables propositions. L'évêque de Chartres était parti, et Simon allait se résigner à lever le siége pour ne pas sacrifier les restes de son armée, lorsqu'arriva un renfort considérable de Lorrains qui rendit aux assiégeants toute leur confiance. Ce secours inattendu sembla un signe du ciel qui exhortait les croisés à persévérer dans leur entreprise ; et dès lors on ne parla plus dans le camp que de la protection visible que Dieu avait accordée à Montfort pendant le siége.

Protection céleste. Le redoutable châtelain fait prisonnier.

25. On racontait aux derniers venus que dans une circonstance, à côté d'une machine qu'il faisait approcher pour saper le rempart, pendant que le comte s'entretenait avec un chevalier dont un de ses bras avait attiré la tête près de la sienne, tandis qu'il lui indiquait de l'autre un point du château, une pierre énorme lancée par un mangoneau de la place vint tout-à-coup frapper au front le chevalier et l'étendit raide mort sans qu'il arrivât au comte le moindre mal. Une autre fois, un dimanche, pendant la messe, en un moment où le comte était debout, une flèche lancée par une baliste ennemie vint droit à lui ; un sergent d'armes, qui était derrière, s'étant levé à cet instant, reçut la flèche destinée à Simon et tomba mort à ses pieds[1]. Comment douter du succès de l'entreprise sous un chef en qui Dieu se glorifiait visiblement par de tels miracles ? L'archidiacre de Paris, dont les prédications et l'exemple avaient enflammé les esprits pendant les premières opérations, ranima de nouveau tous les courages ; le siége fut repris avec plus de vigueur que jamais. L'archidiacre, que l'on rencontrait partout s'attacha plus particulièrement à faire porter et à porter lui-même du bois et des pierres pour combler le fossé. Il réussit à le combler assez pour qu'une grande brèche fût pratiquée par les balistes battant de plus près la muraille. Simon et le conseil fixèrent le jour de l'assaut. Pendant ce temps Raymond de Termes s'était multiplié pour que la défense ne perdît rien de son énergie. Mais la garnison n'avait pas seulement à lutter contre les assiégeants : une épidémie ter-

[1] PETR. VALLISSARN., *Hist. Albig.*, 42.

rible s'était déclarée dans la place, et tels étaient les ravages, que Raymond en peu de jours eut la douleur de voir succomber la moitié de son monde. Impossible de songer à l'ensevelissement des cadavres, qui devenaient un danger de plus pour les survivants. On ne pouvait attendre des conditions favorables des croisés, dont on avait repoussé naguère les propositions pacifiques, après avoir trahi un engagement solennel. Raymond réunit les siens, et comme ses troupes avaient été recrutées surtout chez les Catalans, on prit la résolution désespérée de s'échapper pendant la nuit à travers le camp de Montfort, de s'y frayer au besoin un passage avec l'épée et de se réfugier en Catalogne. Les assiégeants eurent l'éveil assez tôt pour tuer ou faire prisonniers le plus grand nombre des fugitifs. Raymond de Termes, qui avait voulu quitter le dernier son château, comme un vaillant capitaine quitte le dernier son navire près de faire naufrage, tomba aux mains de l'ennemi, fut chargé de chaînes, alla passer plusieurs années dans cette tour du palais comtal de Carcassonne où son jeune suzerain Raymond Roger venait de mourir, le 10 novembre de l'année précédente, à l'âge de 24 ans, ne laissant à son frère Raymond Trencavel, âgé de deux ans à peine, qu'un domaine à reconquérir.

§ IV. ALLIÉS DES ALBIGEOIS DANS LES PYRÉNÉES.

Raymond de Toulouse opiniâtre et relaps.

26. Ce fut le 23 novembre 1210 que Simon de Montfort prit possession du château de Termes. Cette grande victoire ouvrit aux croisés la conquête de tout le pays jusqu'aux rives de l'Aude dans le Haut-Razés et au cœur des Corbières. Les riches domaines de la famille de Termes allaient former l'assignat de Gérard de Capendu, un des plus braves lieutenants de Simon de Montfort[1]. Pendant ce temps le comte Raymond de Toulouse compromettait de plus en plus sa position. Depuis son retour de Rome, il avait vivement insisté auprès des légats, l'évêque de Riez et le chanoine Théodisius,

[1] PETR. VALLISSARN., *Hist. Albig.*, 39-42.

afin d'obtenir la faculté de se justifier des deux accusations portées contre lui, comme suspect d'hérésie et comme complice des assassins de Pierre de Castelnau. Mais l'évêque et le chanoine connaissaient leur homme : ils résolurent de lui couper toute tangente par où l'hypocrite tyran échapperait à la réparation envers l'Eglise et la justice. Ils provoquèrent au mois de septembre une assemblée des prélats à Saint-Gilles, et ils déclarèrent qu'ils ne pouvaient accepter la justification du comte tant qu'il n'aurait pas donné satisfaction sur tous les autres griefs, expulsé les hérétiques et laissé percevoir les contributions dues au denier de saint Pierre. En effet, puisqu'en dépit de ses promesses réitérées, il n'avait pas tenu parole sur des points de peu d'importance, n'était-il pas à craindre qu'il devînt parjure sur les points les plus essentiels? Raymond avait fondé sur sa réconciliation avec l'Eglise l'espérance de recouvrer son ancienne puissance ; la réponse des légats le frappait d'une déception tellement inattendue, qu'elle lui arracha des larmes ; larmes qui venaient, non du repentir, mais de la rage secrète de voir ses ruses et ses prétentions déjouées. Aussi Théodisius se borna-t-il à redire froidement ce mot de l'Ecriture : « Quand même les larmes du pécheur opiniâtre couleraient à torrents, elles ne s'élèveraient jamais jusqu'à Dieu. » Quelque temps après deux autres légats, l'évêque d'Uzès et l'abbé de Cîteaux, essayèrent encore de réconcilier Raymond, à Narbonne, en présence de Pierre d'Aragon, beau-frère du comte, et de Simon de Montfort. Arnauld offrait au comte de lui maintenir la possession tranquille de tous ses domaines, de lui garantir ses droits de suzerain sur les terres hérétiques, de lui céder enfin le quart ou même le tiers des localités vassales possédées par les Albigeois, à la seule condition qu'il chasserait ceux-ci de ses terres patrimoniales. Raymond persista dans son refus.

27. Sa résistance fut imitée par le comte de Foix, qu'on essaya pareillement de réconcilier avec l'Eglise. On offrait à ce dernier, s'il consentait à rentrer dans l'obéissance envers le Saint-Siège, à promettre par serment de cesser toute guerre et toutes vexations contre les croisés, de lui rendre Pamiers et les autres terres de sa

Quel affreux personnage était le comte de Foix.

principauté dont s'était emparé Montfort. Le comte repoussa toutes les offres conciliantes. Alors le roi d'Aragon, qui avait sous sa suzeraineté la plus grande partie des domaines de ce rebelle, fit occuper les principales places sans en excepter le château de Foix, fit le serment d'empêcher que les croisés fussent à l'avenir inquiétés de ce côté-là, et promit de livrer Foix à Montfort, si le comte persistait dans sa conduite criminelle. C'est à la fin de cette assemblée de Narbonne que le roi Pierre, sur les pressantes instances d'Arnauld, consentit à recevoir de Simon de Montfort l'hommage pour la vicomté de Béziers et Carcassonne. Les accusations portées contre le comte de Foix étaient accablantes. Son impiété ne connaissait pas de mesure, et ses familiers l'imitaient à l'envi. C'est ainsi qu'un des satellites, passant près de Pamiers et apprenant qu'un chanoine célébrait l'office divin dans une chapelle voisine, pénétra jusqu'au sanctuaire, se rua sur l'homme de Dieu, lui creva les yeux, et le laissa pour mort sur la place. Outre le vol des ornements et des vases sacrés, outre le pillage des saintes reliques, que le comte et les siens réduisaient en poudre et jetaient au vent, un des caprices ordinaires de ce prince impie paraît avoir été de peupler les monastères de filles perdues et de les changer en repaires d'orgie. Toute parole qui sortait de sa bouche visait à la plus cynique impiété. Après avoir mis en ruines les monastères de Saint-Antonin et de Sainte-Marie dans le pays d'Urgel, « nous avons démoli Marie et Antonin, » disait-il à son entourage ; « il ne nous reste plus qu'à démolir Dieu. » Et dès lors ses compagnons, toutes les fois qu'ils rencontraient un Christ, ne se firent plus faute de lui couper les bras et les jambes. Un jour il entre dans une église avec ses sicaires ; l'un d'eux, apercevant un crucifix, le coiffe de son casque, adapte un bouclier au bras, attache les éperons aux pieds, et puis, saisissant sa lance, s'escrime contre l'image sacrée en proférant d'horribles blasphèmes jusqu'à ce qu'il l'ait mise en morceaux.

Barons manichéens et prélats catholiques.

28. Le comte de Foix prétendait qu'on n'était nullement parjure quand on manquait de parole aux catholiques, et, s'il arrivait qu'un catholique se rendît à lui sur la promesse d'avoir la vie sauve, il ne

s'en donnait pas moins aussitôt après le barbare plaisir de le mettre à mort. Il avait fait serment, disait-il avec jactance, d'exterminer les croisés jusqu'au dernier. Comme il ne se sentait pas de taille à les vaincre dans une guerre ouverte, il avait organisé contre eux une guerre de surprises et d'embuscades, à la manière des bandits[1]. Faut-il s'étonner que la répression d'ennemis de cette sorte ait imprimé parfois à la conduite des croisés un caractère de rigueur qui pourrait paraître à première vue outrepasser les droits de la guerre? Quand on regarde en face l'intolérable tyrannie des anciens seigneurs de ce pays tombé dans le manichéisme, n'est-on pas amené à cette conclusion, que la croisade apportait la délivrance à leurs malheureux sujets? Comment ne pas voir enfin qu'avant tout et toujours furent épuisés les moyens de conciliation? L'entrevue de Narbonne avait échoué ; elle fut renouvelée à Montpellier, pour obtenir par l'entremise du roi d'Aragon le retour de Raymond de Toulouse et du comte de Foix à des pensées plus sages. Celui-ci n'y parut pas, et Raymond, après avoir promis de satisfaire le lendemain sur tous les griefs élevés contre lui, avait quitté la ville lorsqu'on se réunit pour débattre les clauses du traité. Il fit ensuite expliquer ce départ subit par des motifs qui ne parvenaient pas à couvrir sa déloyauté flagrante. L'évêque d'Uzès et l'abbé de Cîteaux poussèrent néanmoins la charité chrétienne jusqu'à lui donner un nouveau rendez-vous à Arles, toujours en présence du roi d'Aragon et des prélats. Cette fois, dès qu'il fut dans la ville et avant toute réunion de l'assemblée, les légats lui firent signifier qu'il lui était interdit de sortir d'Arles sans leur consentement. Comme il y avait à craindre que le comte ne cherchât à soulever les habitants contre le concile, on lui fit connaître les conditions par délégué. Il avait tant de fois dédaigné les offres conciliantes, qu'on lui faisait maintenant des conditions impératives, sauf à le tenir quitte plus tard des plus dures, qu'on énonçait en dernier lieu, lorsque l'entier accomplissement des premières aurait montré la sincérité de sa conversion. Le comte pouvait d'ailleurs et les-

[1] Petr. Vallissarn., *Hist. Albig.*, 45, 46.

discutant obtenir qu'on les modifiât. Quand il les eut entendues, il se contenta de partir d'un grand éclat de rire, et sans leur donner d'autre réponse, il se mit aussitôt en route et revint à Toulouse.

Anathème renouvelé. Toulouse menacée.

29. Le concile fulmina contre lui l'anathème et déclara sa principauté dévolue à qui pourrait s'en emparer. Le Pape confirma la sentence, donna l'ordre de l'exécuter dans tous les diocèses, et chargea les légats de prendre possession, par tous les moyens, du comté de Melgueil et des autres terres que Raymond tenait en fief du Saint-Siége[1]. A Toulouse l'évêque Foulques osa seul résister au comte excommunié ; mais ce courageux prélat ne devait pas tarder à se voir contraint de prendre le chemin de l'exil. Raymond ne pouvait se dissimuler que son départ d'Arles était une déclaration de guerre aux catholiques. Il prit donc les devants, prépara les peuples de ses Etats à la résistance, et s'assura le concours actif des princes ses amis, entre autres des comtes de Foix, de Comminges et de Béarn. L'évêque Foulques, de son côté, envoyé en France par le légat Arnaud, obtint promptement la levée d'une nouvelle croisade, dont les chefs furent Robert de Courtenay et son gendre Hervé d'Auxerre, Enguerrand de Coucy, Joël de Mayenne, Henri de Grandpré et les évêques de Paris, de Lisieux et de Bayeux. L'Allemagne également envoya un contingent considérable avec Léopold d'Autriche, Thibaud de Bar, Adolphe de Berg, Guillaume de Juliers et le comte de la Mark. Les légats se firent représenter à cette armée par un vicaire, qui fut l'abbé de la Chaise-Dieu, de l'ordre de Cîteaux[2]. Simon de Montfort, avec ses seules troupes,

[1] INNOCENT., *Epist.*, XIV, 34 et 37.

[2] Les abbés du puissant monastère de la Chaise-Dieu, qui était dans la petite ville de ce nom, près de Brioude (Haute-Loire), avaient depuis longtemps étendu leur influence bienfaisante sur toutes les contrées du Midi. Je ne puis résister au plaisir d'en rappeler ici une preuve entre bien d'autres. Il s'agit d'une donation qui est simplement mentionnée dans la vie de S. Robert de la Chaise-Dieu, et dont le texte se trouve aux archives de Montpellier, où je l'ai lu dans le testament de Bernard Aton, comte de Béziers, de Carcassonne et du Razès, en date de 1118. Voici cette disposition, que je traduis du latin barbare qui l'exprime, aussi littéralement que possible : « Je

s'était victorieusement soutenu contre ses adversaires pendant l'hiver de 1210-1211.

30. Après avoir pris le château de Termes le 23 novembre, malgré les rigueurs de la saison dans un pays d'âpres montagnes, il soumit tout le Termenois, et au commencement de 1211, après avoir pris Arques, dont la garnison et les habitants aimèrent mieux être passés au fil de l'épée ou dispersés dans les bois que se rendre, il s'avança sur le Razès par la vallée de la Salz qui débouche dans celle de l'Aude à Couiza. Appelé lui-même dans la province d'Albi par un soulèvement général de Pierre de Cabaret et des hérétiques, il laissa le commandement de l'armée des Corbières à son sénéchal Pierre de Voisins, avec mission de s'emparer de Rennes-le-Château et de Coustaussa, qui étaient les chefs du Razès encore insoumis, et que les anciens vassaux de Raymond Roger voulaient conserver à son frère en bas âge Raymond Trencavel. En apprenant la prise

Campagne de 1211. Lutte dans le Razè.

cède et abandonne au Seigneur Dieu et à Saint-Robert de la Chaise-Dieu... tout ce que je possède et dois posséder dans le bourg appelé Arques, ainsi que l'église de ce bourg. Et j'ordonne que Roger mon fils délivre cette église en son entier aux moines de la Chaise-Dieu pour qu'ils la possèdent libre... A Castelnau surnommé d'Arri a été fait ce testament, l'an 1118, régnant Louis VI, roi des Francs [1]. » L'église et le prieuré d'Arques, avec les terres qui en dépendaient, étaient situées dans la vallée du Réalzès, au centre des Corbières, non loin de Rennes, alors capitale du Razès. Comment expliquer cette donation faite au monastère lointain de la Chaise-Dieu? C'est que les puissantes abbayes de Lagrasse et d'Alet, qui étaient dans la contrée, soutenaient souvent contre leur suzerain, le comte de Carcassonne, les nobles du pays presque toujours en état de lutte. C'est ce qui avait eu lieu sous Bernard Aton, contre lequel Léon, abbé de Lagrasse, prit parti pour les seigneurs d'Arques, de Latour, de Caramany, de Puylaurens, de Roquefort, de Rebenty, de Pech-St-Hilaire, de Pieussan, de Blanchefort, de Caderone, du Bezu, de Montazels, de Soulatge, de Tournebouix et de Cassaignes. Quand Bernard Aton eut vaincu les révoltés, il obtint la soumission du plus grand nombre. Ceux qui essayèrent de continuer la lutte virent leurs domaines confisqués, et de ceux-ci fut le châtelain d'Arques, dont le château fut inféodé à Guillaume de Termes, pendant que l'église et le prieuré d'Arques étaient donnés au monastère de la Chaise-Dieu, dont l'abbé s'était montré favorable à la cause du comte, et dont les moines, implantés dans un pays toujours prêt à la révolte contre le suzerain, devaient y exercer une salutaire influence.

[1] *Cartul. Mont. Pessul.*, ann. 1118.

du château de Termes par les croisés et la marche des vainqueurs vers la vallée de l'Aude, tous les chevaliers du Razès étaient accourus autour de Guillaume d'Assalit, gouverneur de Rennes, et de Pierre de Vilars, seigneur de Coustaussa. On tint conseil. L'avis des plus sages était qu'on devait attendre l'ennemi derrière les remparts; mais la majorité fut d'avis de lui offrir la bataille en rase campagne, afin d'arrêter sa marche par un coup décisif. Or les contingents du pays de Sault, du Fenouillèdes et de Pierre Pertuze n'avaient pu venir, à cause de la difficulté des chemins en cette saison. Simon de Montfort au contraire, en passant à Carcassonne pour se rendre du côté de Lavaur, avait envoyé à Pierre de Voisins un renfort considérable, qui s'avançait par la vallée de l'Aude pour faire sa jonction à Couiza avec le corps expéditionnaire. L'armée du sénéchal allait ainsi se trouver dix fois plus nombreuse que celle de Guillaume d'Assalit. C'est précisément cette jonction que Guillaume et les siens résolurent d'empêcher à tout prix. Folie héroïque ; car, même pour combattre un contre dix, il fallut dégarnir toutes les forteresses d'alentour. De plus, il était nécessaire de tenir tête en même temps aux deux corps d'armée venant dans deux directions différentes, et de former aussi deux corps. En conséquence, Guillaume d'Assalit avec sa troupe prit position en travers de la vallée de la Salz, pour barrer le passage à Pierre de Voisins, mais assez près de Couiza pour se relier à la troupe de Pierre de Vilars, qui occupait le chemin de Couiza à Coustaussa, de manière à barrer également sur cette rive de l'Aude, le passage aux croisés qui venaient de Carcassonne, avec Lambert de Thurcy, et qui chemin faisant avaient déjà pris Alet.

Bataille de Couiza. Victoire des croisés.

31. Cette disposition offrait du moins l'avantage, dans le cas où il ne serait pas possible d'empêcher la jonction des croisés, de ménager à l'armée Reddézienne une retraite assurée par cette bande de terrain qui forme une vallée supérieure entre Couiza et Coustaussa. On ferait alors acte d'abandon de l'antique citadelle comtale de Rennes, trop vaste pour pouvoir être défendue avec peu de monde, et l'on se jetterait dans Coustaussa, qui était de construction récente, dans une excellente position et en parfait état

de défense. Ce fut dans ces conditions que se livra la grande bataille de Couiza[1]. Les détails de cette lutte gigantesque, soutenue par quelques chevaliers contre un ennemi dix fois plus nombreux, ne sont pas arrivés jusqu'à nous. La tradition locale en a conservé le souvenir incontestable, mais en le mêlant à tant de faits étrangers qu'on ne peut accepter sa version. Ce qui est certain, c'est que la lutte fut acharnée sur les deux théâtres qu'avaient choisis Guillaume d'Assalit et Pierre de Vilars, au bord de la rivière et sur le haut plateau. La grande quantité d'ossements humains, de débris d'armes, de médailles et de monnaies qu'on a trouvées à diverses époques sur ces deux emplacements, montre clairement que la petite armée de Guillaume et de Pierre n'abandonna la victoire aux croisés qu'après leur avoir fait subir des pertes considérables. Ce qui prouve d'ailleurs l'importance de cette bataille, après laquelle les croisés s'emparèrent sans résistance de la citadelle de Rennes dégarnie de troupes, c'est qu'elle décida du sort de toute la vallée de l'Aude jusqu'à Quillan, et la mit aux mains de Pierre de Voisins pour devenir en 1215 la plus belle part de son assignat[2]; elle facilita grandement, de l'autre côté de l'Aude, la conquête du Chalabrais, qui devait être donné avec d'autres territoires à Lambert de Thurey. Après la journée de Couiza, favorable aux croisés, les débris de la petite armée de Guillaume d'Assalit et de Pierre de Vilars s'étaient retirés dans le château de Coustaussa.

32. Les habitants du bourg, ceux de Rennes et bien d'autres avaient cherché derrière ces murs un refuge avant la bataille. La forteresse était en parfait état de défense ; mais elle n'était pas suffisamment approvisionnée de vivres pour tant de monde pendant un long siége. Guillaume d'Assalit et Pierre de Vilars avec les hommes d'armes résolurent de se frayer, pendant la nuit et l'épée à

Suprêmes efforts dans les Corbières.

[1] On me pardonnera d'arrêter de préférence mon attention sur des faits dont les historiens semblent avoir ignoré l'existence ou méconnu la portée. Mais pourquoi cette atténuation ? Aucun n'a soupçonné l'expédition des croisés dans les Corbières.

[2] Ce nom désignait la part faite aux vainqueurs dans les terres conquises, ou même à conquérir, durant l'invasion. Il devait à l'usage une signification plus étendue.

la main, un passage par la montagne vers le pays de Fenouillèdes, espérant que les croisés en entrant ensuite dans la place traiteraient sans trop de rigueur une population sans armes. Leur projet fut déjoué : ils trouvèrent la mort dans cette tentative, avec un grand nombre de leurs compagnons ; le reste fut repoussé dans la place dont on eut à peine le temps de fermer les portes. Une plus longue résistance devenait désormais impossible : la garnison et la multitude du peuple consentirent à se rendre à discrétion. Le vainqueur chassa les habitants de leurs demeures dans les forêts, pour les punir sans doute d'avoir montré trop d'attachement à leurs seigneurs de la veille. Les hommes d'armes furent tous passés au fil de l'épée ; ces sanglantes représailles achèveraient de nous convaincre, si nous ne l'étions déjà, de l'héroïsme avec lequel la bataille de Couiza avait été soutenue par la petite armée Reddézienne et de l'irritation qu'en avaient gardée les croisés, qui n'avaient obtenu la victoire qu'en laissant le champ du combat jonché de leurs morts. Après le grand désastre de leur cause à Couiza, quelques-uns des anciens seigneurs du Razès voulurent résister encore: Guillaume Arnaud d'Espéraza, Hugues de Caderone, Bernard de Blanchefort, Izard de Villeneuve, Pierre de Castillon s'ensevelirent bravement sous les ruines de leurs châteaux. Mais en général les croisés n'eurent qu'à se présenter pour tout soumettre à leurs lois. La résistance des Corbières se réfugia dans les rochers à peu près inaccessibles des contre-forts les plus voisins des Pyrénées ; je veux dire dans le pays de Sault, dans le Donezan, dans le Capcir, dans le Fenouillèdes, dans le Petra-Pertuzès et dans le pays de Sournia. Encore ces hommes courageux se battaient-ils moins à la fin contre la religion que pour leur indépendance. Là les lieutenants de Montfort ne devaient jamais parvenir à les vaincre, même avec l'alliance de l'Aragon ; ce ne fut qu'au roi de France que les seigneurs de ce pays firent leur soumission près d'un demi-siècle plus tard.

§ V. BOULEVARD DU MANICHÉISME.

33. Lorsque Simon de Montfort avait laissé le commandement de l'armée des Corbières à Pierre de Voisins, c'était pour aller réprimer un soulèvement redoutable de Pierre Roger de Cabaret et des hérétiques du côté de Lavaur. Pierre Roger, ayant appris qu'une puissante croisade de Français et d'Allemands se mettait en route pour le Midi, s'enferma dans sa forteresse ; et, pour conjurer une ruine que tout paraissait rendre inévitable, entama des négociations de paix avec Simon, à qui les villes et le pays se hâtaient de faire leur soumission sur sa route. Pierre de Cabaret faisait l'offre de se joindre aux troupes de Montfort contre les hérétiques et de livrer son château, à la condition de recevoir d'autres biens en échange de son domaine ; Simon accepta, et l'armée catholique put se mettre aussitôt en marche contre Lavaur, qui était le siége principal des hérétiques, après Albi. Les habitants et les défenseurs de la ville avaient juré de la défendre jusqu'au dernier souffle, dussent-ils être ensevelis sous ses ruines. Ils avaient appelé à leur tête une des plus vaillantes épées de ce temps, Alméric de Montréal, seigneur de Laurac, que la croisade avait dépouillé de la majeure partie de ses vastes et riches domaines aux environs de Castelnaudary. Alméric avait amené avec lui une élite de quatre-vingts chevaliers, tous voués à la mort. La place d'ailleurs était entourée de fortes murailles et de fossés profonds. Les défenseurs avaient pris depuis longtemps toutes leurs précautions contre un long siége, en y réunissant en quantité vivres et munitions. Simon de Montfort, qui n'arrivait qu'avec ses seuls contingents, en trop petit nombre pour cerner la place, vit d'abord ses travaux détruits à mesure qu'il les faisait élever. L'évêque Foulques se rendit à Toulouse pour obtenir du renfort ; il y avait fondé une confrérie contre les hérétiques, et cinq mille membres de cette société répondirent à son appel. A cette nouvelle, Raymond assemble les habitants et cherche à les dissuader de se joindre à la croisade. Ils déclarent qu'ils veulent rester fidèles à leur serment de servir

Simon de Montfort se dirige sur Lavaur.

Jésus-Christ contre l'hérésie. Le comte transporté de fureur se place alors devant la porte de la ville, et posant sa main sur le verrou : « Il vous faudra, s'écrie-t-il, briser mon bras pour sortir! » Les partisans de l'évêque feignirent de se retirer, prirent un détour et par un autre chemin sortirent de la ville[1].

Anxiétés de Raymond. Sa louche et lâche conduite.

34. Sur ces entrefaites arriva pareillement la croisade des évêques et des barons français. Dès lors la ville put être entourée d'un cordon de troupes, et le siége fut poussé avec la plus grande activité. Mais la disette ne tarda pas à se faire sentir dans le camp, qui n'était pas approvisionné de vivres pour une armée aussi considérable. Heureusement les bourgeois de Toulouse en apportèrent en abondance. Le comte Raymond, craignant les suites de son intervention coupable pour empêcher le départ des Toulousains enrôlés par l'évêque, n'osa pas s'opposer à ce ravitaillement des croisés; mais il avait trop de liens avec les hérétiques pour les chasser. Les prières et les avis réitérés de son oncle Manfred de Belvèze ne purent jamais le déterminer à cette mesure; il ne voulait pas néanmoins se mettre le premier en guerre ouverte avec les catholiques. Il se rendit même au camp des croisés devant Lavaur pour sauver les apparences. Il y trouva son parent Robert de Dreux, qui renouvela les sages avertissement de Manfred de Belvèze. Des démarches furent faites auprès du légat pour aboutir à une réconciliation. Raymond aurait aisément fait tous les serments du monde, quitte à les trahir aussitot; mais il ne voulait pas donner des garanties effectives : on ne put donc pas s'entendre. Il accusa Simon de Montfort de lui susciter tous les obstacles que rencontrait sa réconciliation avec l'Eglise, quand ils venaient de sa seule opiniâtreté; il revint à Toulouse le cœur plein de pensées de haine. Allait-il jeter le masque et s'opposer aux croisés en ennemi déclaré? Il ne l'osa encore et se contenta d'interdire tout transport de vivres au camp. Bernard de Comminges demeurait intraitable, et le comte de Foix, qui venait d'envoyer son fils Roger à Tou-

[1] Guill. de Pod. Laur., 17.

louse, pensait qu'une réconciliation avec l'Eglise en ce moment ne changerait aucunement la situation, que Simon de Montfort trouverait toujours un prétexte pour s'emparer d'un territoire dont il rêvait la conquête, qu'il ne devait pas se laisser dépouiller sans résistance de ses domaines ; en un mot, qu'il n'avait qu'un seul moyen de salut, c'était de prendre les armes. Il traiterait avec Rome après la victoire, et il obtiendrait alors des conditions qui lui permettraient d'être maître chez lui. Sur ces entrefaites on apprit l'arrivée à Montjoyre, à deux lieues et demie de Toulouse, de six mille Allemands, qui allaient rejoindre les croisés devant Lavaur. Raymond suspendu entre sa haine contre Montfort et la peur d'une rupture ouverte, laissa Roger de Foix avec une troupe d'hommes d'armes déterminés, profiter de l'obscurité de la nuit pour aller, sans déclaration de guerre, se mettre en embuscade, dans la forêt que les Allemands devaient traverser le lendemain.

35. Roger dans ce guet-apens se montra le digne fils de son père [1]. Lorsqu'au point du jour les croisés s'avancèrent sans aucune défiance, ils se virent tout-à-coup enveloppés d'ennemis. Un bien petit nombre parvinrent à trouver leur salut dans la fuite. Roger et ses hommes en firent une horrible boucherie. Un prêtre était parvenu à se réfugier dans une chapelle voisine ; Roger l'y poursuit : « Je suis prêtre ! » lui crie le vieillard, et il découvre sa tête, pour donner à sa parole une preuve visible ; mais Roger avide de sang laisse retomber sa hache sacrilége sur cette tête vénérable, et le martyr roule à ses pieds. Quand ils eurent fini cette honteuse et sanglante besogne, la bande et son chef rentrèrent à Toulouse avec un butin considérable. Simon de Montfort, qui au premier avis était accouru au secours des Allemands avec quatorze mille hommes, n'arriva sur le lieu du carnage que pour ensevelir les morts [2]. Cependant la situation se tendait de plus en plus entre

Le digne fils du comte de Foix. Le courageux évêque de Toulouse.

[1] Les historiens modernes n'y regardent pas de si près : ils mettent la honteuse exécution sur le compte du père seul, comme si ce compte n'était pas assez chargé.

[2] PETR. VALLISSARN., *Hist. Albig.*, 50. — Suivant Albéric ce corps d'Allemands n'était que de 1500 hommes. — Cf. *Art de vérifier les Dates*, IX, 436. — BER-

l'évêque Foulques et le comte excommunié. Lorsque fut proche le moment de faire les ordinations du samedi avant Pâques, comme toute localité où se trouvait le comte était sous l'interdit, l'évêque le fit prier par un intermédiaire de s'absenter quelques heures de la ville sous un prétexte quelconque. Le comte irrité fit intimer à Foulques par un de ses officiers l'ordre de sortir immédiatement de ses domaines. Le vaillant prélat tint tête à l'orage en vrai confesseur de la Foi : « Le comte, répondit-il, ne m'a point fait évêque; ce n'est ni par lui ni pour lui que l'Eglise a daigné choisir mon humble personne. Je ne suis pas un intrus ; la violence d'un tyran ne me fera pas sortir d'un siége qu'elle ne m'a pas donné. Qu'il vienne, s'il l'ose ; je suis prêt à boire le calice des souffrances, à mourir pour entrer dans la gloire. Qu'il vienne, le tyran ! entouré de ses satellites et l'épée à la main ; il me trouvera seul et sans armes. Je ne crains rien de ce qu'un homme me peut faire, j'attends le jugement de Dieu [1]. » Raymond n'alla pas au-delà de la menace ; et, si Foulques quitta la ville dix jours après pour se rendre au camp des croisés, ce fut volontairement et par déférence pour Simon de Montfort et les autres chefs qui l'appelaient auprès d'eux.

Lavaur est emporté d'assaut.

36. Le courage des défenseurs de Lavaur faisait traîner le siége en longueur, et dans le camp se faisait sentir de plus en plus la disette. Les assiégés, au moyen d'une galerie ouverte, descendaient la nuit dans les fossés et détruisaient par le feu les redoutes en bois que les assiégeants avaient élevées avec peine tout près des murs pendant le jour. Simon, désespérant presque de pouvoir prendre la ville, assembla le conseil. « Le moyen, dit un des chefs, de couper court aux dommages que nous cause cette galerie, serait d'en boucher l'issue extérieure avec des branches vertes, d'allumer derrière ces branches du bois sec et du goudron, de recouvrir le tout d'herbe et de foin mouillés. » On se rendit à cet avis, et à cause de l'épaisse fumée qu'on y maintenait, la galerie devint impra-

NARD., *Chron. Rom. Pont.* ann. 1211. — VINCENT. BELLOV., *Specul. Hist.*, XXX, 2. — JACOB. DE VITRIAC., II, 7; apud SUR., tom. III, die 23 Jul.

[1] PETR. VALLISSARN., *Hist. Albig.*, 51.

ticable pour les assiégés. On parvint dès lors à combler le fossé sans trop de pertes, et l'on put miner le mur, en même temps que le bélier le battait pour pratiquer la brèche. Le 3 mai, les mineurs et le bélier avaient fait tant et si bien, que les hérauts firent tout-à-coup retentir dans le camp le cri : A l'assaut ! Et sur l'heure chevaliers et soldats s'élancent aux murs, dressent les échelles et montent à l'escalade, soutenus par le chant du *Veni Sancte Spiritus* entonné par les voix des évêques et de tout le clergé. Les assiégés cherchèrent d'abord à repousser les croisés en jetant sur eux une grêle de traits et de piques ; ceux-ci continuèrent leur ascension, un nouvel assaillant prenant aussitôt la place de celui qu'un coup mortel, les blessures ou tout autre accident avait rejeté de l'échelle sur le sol. Ce furent alors les tisons ardents que les défenseurs mirent en œuvre ; la marée humaine des soldats de la Foi montait toujours. Les hérétiques désespérés recoururent à l'eau bouillante ; rien ne put arrêter l'élan des troupes catholiques ; elles franchirent le rempart et se répandirent dans la ville, complétant leur victoire sur quiconque voulut encore résister. Le reste fut fait prisonnier. Les femmes et les enfants eurent la vie sauve. Toute la colère du vainqueur se tourna contre les principaux officiers et contre les chefs des hérétiques. Alméric de Montréal et quatre-vingts gentilshommes qui avaient dirigé la défense de la place furent condamnés à la potence ; comme celle d'Alméric plus élevée que les autres s'écroula, on le décapita avec ceux de ses compagnons qui n'avaient pas été pendus encore.

Dépravation et fanatisme des Albigeois.

37. Alméric et ses compagnons avaient obstinément refusé d'abjurer l'hérésie ; les croisés espérèrent que l'exemple de leur mort rendrait les autres moins opiniâtres. On amena la sœur d'Alméric et Giralda, son émule à Lavaur, l'une et l'autre de mœurs si corrompues que la dernière s'était vantée publiquement d'avoir eu des relations incestueuses avec son frère et son propre fils. On leur offrit néanmoins le pardon, à la condition de rentrer dans le giron de l'Eglise. Rien ne put vaincre leur obstination ; les soldats indignés les précipitèrent dans un puits, où ils les lapidèrent. Quatre cents hérétiques de l'ordre des *Parfaits* avaient survécu à la chute

de la place. Ils déclarèrent également qu'ils aimaient mieux la mort que la conversion ; ils périrent sur le bûcher. Devant ce chiffre de cinq cents condamnations capitales, il est bon de rappeler, afin qu'on ne puisse pas accuser les croisés d'avoir souillé l'honneur de la victoire par la cruauté de la vengeance, qu'elle furent régulièrement prononcées en vertu d'édits consacrés par la loi séculière, et qu'elles le furent au lendemain du guet-apens de Montjoyre sur six mille croisés surpris sans défense, contre des fanatiques prêts à renouveler de pareilles violations du droit des gens, s'ils eussent échappé aux coups de la loi. De plus, il ne faut pas oublier que Lavaur était devenu le centre de l'hérésie ; de là vient que, nonobstant les pertes d'hommes éprouvées pendant le siége par les défenseurs de la ville, un nombre relativement considérable de seigneurs hérétiques et d'apôtres de la secte tombèrent aux mains du vainqueur [1]. Raymond de Toulouse avait envoyé secrètement des chevaliers et des soldats à Lavaur avant l'arrivée des auxiliaires catholiques, il avait défendu aux siens tout transport de vivres dans le camp, il s'était fait le complice, ou mieux, l'instigateur de Roger de Foix dans le guet-apens de Montjoyre. Simon de Montfort rompit ouvertement avec lui, et se fit avec son armée l'exécuteur de la sentence pontificale qui livrait les terres du comte excommunié à celui qui s'en emparerait. Les croisés arrivés pendant le carême repartirent après la prise de Lavaur ; Simon n'hésita pas néanmoins à recommencer la guerre.

Le frère du comte Raymond. Marche des croisés.

58. La campagne débuta par la destruction de Montjoyre, mais seulement après que les légats eurent fait connaître à Raymond pour quels griefs on envahissait son domaine, et quand il fut avéré que ce prince essayait d'éloigner le danger en recourant à ses ruses habituelles. Châteaux, bourgs, villages, presque tout le pays aux environs de Toulouse fit sa soumission au vainqueur de Lavaur. Baudouin, frère de Raymond, défendait Montferrand ; réduit à capituler, il obtint pour lui et les siens la vie sauve et le respect de tous les biens, sur la promesse de ne plus jamais porter les armes

[1] Petr. Vallissarn., *Hist. Albig.*, 53. — Bernard., *Chron. Pont. Rom.*, ann. 1211.

contre l'Eglise et contre Montfort. Il se rendit à Toulouse ; comme avaient fait Manfred de Belvèze et Robert de Dreux, il s'efforça de détacher Raymond de la cause des hérétiques. Baudouin n'avait jamais eu de défaillance dans la foi ; il avait mieux aimé perdre les bonnes grâces de son frère et vivre à l'écart, que se trouver à sa Cour, mêlé à des personnages qui, s'ils n'étaient pas manichéens déclarés, étaient cependant trop de connivence avec les manichéens pour pouvoir être regardés comme des catholiques sincères. Il avait toujours été fermement attaché à son évêque ; c'est à l'intervention de Foulques qu'il avait dû, après la reddition de Montferrand, les conditions avantageuses qui lui furent faites. Aucune considération humaine n'était capable d'ébranler son adhésion sans réserve à l'Eglise Romaine. Quand il eut reconnu l'impossibilité de convertir Raymond à une réconciliation franche et complète avec elle, il n'hésita pas à faire taire en son cœur la voix du sang, pour accomplir son devoir et tout son devoir : il alla rejoindre la croisade et devint, pour ne jamais cesser de l'être, un des plus solides et des plus vaillants champions de la foi contre l'hérésie et contre Raymond lui-même. La croisade faisait de rapides progrès ; elle avait relevé le château de Castelnaudary qui était une importante position stratégique dans la plaine entre Carcassonne et Toulouse ; d'autres places fortes avaient fait volontairement leur soumission ; chaque jour amenait quelque succès nouveau. C'est dans ces circonstances que l'armée de Montfort s'accrut des contingents que lui conduisaient Thibaut de Bar et le comte de Châlons[1]. Il fut alors décidé qu'on irait mettre le siége devant Toulouse.

Les Toulousains solidaires des Albigeois Attaque dirigée sur Toulouse.

39. Chassés de toutes parts devant les armes victorieuses des catholiques, les Albigeois s'étaient réfugiés en grand nombre dans cette ville comme dans leur asile le plus sûr. Raymond pour conjurer l'orage détermina les Toulousains à tenter une démarche auprès des légats et des chefs de la croisade. Ils etaient douloureusement surpris, disaient-ils dans leur message, de ce qu'on voulait les traiter en ennemis, alors qu'ils avaient été réconciliés avec l'Eglise et qu'ils étaient prêts à tenir tous leurs engagements.

[1] *Gallia Christiana*, XIII, 755.

Hé bien ! leur fut-il répondu, si vous ne voulez pas qu'on procède envers vous comme étant des recéleurs d'hérétiques, renvoyez Raymond et ses partisans, avec tous les Albigeois qui viennent chercher un asile dans vos murs ; n'empêchez pas l'exécution de la sentence prononcée contre eux par le Saint-Siége, ; n'en attirez point sur vous-mêmes les redoutables effets. Les Toulousains malgré leur dire étaient si peu disposés à l'obéissance envers l'Eglise, qu'ils opposèrent un refus formel à cette proposition. Alors l'évêque ordonna au clergé de quitter sur l'heure la ville récalcitrante, qui ne méritait plus d'avoir la consolation du service divin. Le prieur de la cathédrale et les prêtres sortirent pieds nus, emportant la divine Eucharistie. Raymond, les comtes de Foix et de Comminges, qui avaient amené leurs vassaux, et les bourgeois de Toulouse avaient prévu l'attaque des croisés et préparé la résistance la plus vigoureuse. Lorsque des espions apportèrent la nouvelle de l'approche des catholiques, Raymond avec un corps de troupes d'élite alla prendre position à Montaudran, pour leur disputer le passage de l'Hers, dont il fit détruire le pont. Mais les catholiques découvrirent un gué qu'ils traversèrent avec courage, malgré les efforts des Toulousains pour les rejeter sur l'autre rive. La masse des ennemis devenant de plus en plus compacte sur la rive qu'il occupait, Raymond, sentant l'impossibilité de soutenir plus longtemps le combat, se replia sur sa capitale en bon ordre. Quelques chevaliers, emportés par leur ardeur guerrière, commirent l'imprudence de le poursuivre jusque sous les murs de Toulouse. Arrivé là, Raymond fit subitement volte-face et fondit sur la petite troupe de ses adversaires, dont une vingtaine furent tués et le reste fut fait prisonnier, entre autres Bernard de Montfort, un des fils de Simon. Les croisés ne pouvaient songer à établir un cordon de troupes autour de la ville, à cause de sa grande étendue ; ils placèrent leur camp près du faubourg alors appelé le bourg. Dès son arrivée, Simon donna l'assaut à la place d'après le conseil de Thibaut de Bar et du comte de Châlons. Le combat fut soutenu pendant tout le jour avec une égale énergie de part et d'autre ; sur le soir les croisés se virent rejetés dans leur camp avec perte.

§ VI. LES SOLDATS DE LA CROIX.

40. Depuis ce moment Thibaut de Bar et le comte de Châlons ne prirent qu'une part restreinte aux opérations du siége, et la présence de leurs troupes, loin d'être un secours, devint un embarras, parce que, les choses traînant en longueur, les vivres ne tardèrent pas à manquer pour une armée si nombreuse. On atteignit ainsi le terme des quarante jours pour lesquels Thibaut de Bar et le comte de Châlons avaient promis leur aide ; ils repartirent laissant Simon de Montfort avec sa petite armée dans un camp peuplé de blessés et manquant de vivres, en face d'un ennemi nombreux, bien fortifié et qui regorgeait de toutes choses. Il eût été plus que téméraire de demeurer plus longtemps dans une position aussi dangereuse ; le 29 juin 1211, profitant de la nuit pour n'être pas inquiétés dans leur retraite, les catholiques évacuèrent le camp. Toutefois ils ne désertèrent point la lutte ; ils se tournèrent contre le comte de Foix, dont les suggestions et les secours avaient contribué largement à confirmer Raymond et les Toulousains dans leur esprit de révolte. Depuis plusieurs mois déjà Lambert de Thurcy et le maréchal de la Foi Gui de Lévis menaient vigoureusement la guerre contre ce prince et lui avaient enlevé la moitié presque de son domaine, du côté du Bas-Razès, du Chalabrais, de Mirepoix et de Lavelanet. Simon de Montfort porta la terreur de ses armes au cœur même de ce comté ; il réduisit en cendres Hauterive, rasa le fort des Cassès et détruisit le bourg de Foix lui-même, sans pouvoir en être empêché par le comte, dont le château n'évita la ruine que grâce à sa situation sur un roc inaccessible. Raymond et les Toulousains avaient profité de l'éloignement de Montfort ponr reprendre la plupart des places perdues et pour réunir une puissante armée, que Gaston de Béarn vint renforcer avec un corps de troupes considérable. Le Béarnais et le Toulousain convinrent d'aller mettre le siége devant Carcassonne avant que Montfort eût pu s'y renfermer ; ils firent prévenir le comte de Foix de leur dessein et le chargèrent de harceler Montfort et de retarder sa marche, jusqu'à ce qu'ils eussent établi le

Simon lève le siége, marche sur Foix, revient à Castelnaudary

siége. Simon eut vent de l'entreprise. Il se replia précipitamment vers ses terres, et sur le conseil de Hugues de Lastic, se jeta dans Castelnaudary pour disputer le passage aux princes coalisés. Même avec les cinquante chevaliers que Gui de Lucé lui ramenait de la guerre contre les Maures d'Espagne, il allait avoir à lutter, au début du moins, contre un ennemi vingt fois supérieur à ses troupes.

Sa confiance en Dieu Son courage, sa loyauté, sa prudence.

41. Il était inacessible au découragement : « Que craindre ? disait-il. Notre cause est la cause du Christ, toute l'Eglise prie pour moi, nous ne pouvons succomber dans la lutte. » Pourtant la défection était partout. Le comte de Toulouse recevait au passage la soumission de toutes les places ; des abbés mêmes allaient au-devant de son joug pour sauver leurs possessions ; bien plus, le chevalier Guillaume Cat, que Simon avait comblé de bienfaits, dont il se croyait aussi sûr que de lui-même, qui était le parrain d'une de ses filles et le gardien de son fils aîné, passa dans le camp des ennemis[1]. Les coalisés auraient pu dédaigner d'assiéger leur adversaire dans Castelnaudary, et tourner cette ville, sans qu'il pût les empêcher d'aller mettre leur camp sous les murs de Carcassonne. Mais il leur parut que l'occasion de s'emparer de Montfort lui-même ou de s'en défaire était trop belle pour qu'il n'y eût pas folie à la laisser échapper. Ce fut peut-être cette résolution qui sauva le chef de la croisade. Celui-ci, en se jetant dans Castelnaudary avait appelé à son aide des secours de Carcassonne et de Lavaur ; à la nouvelle du pressant danger qui le menaçait, l'évêque de Cahors et l'abbé de Castres accouraient, avec des troupes et le faisaient prévenir de leur prochaine arrivée. Quand les ennemis parurent, il leur fit perdre avec l'appui des habitants trois jours à se rendre maîtres de la ville. Après qu'il se fut enfermé dans le château-fort il réunit tout son monde : « Je suis à peu près seul, leur dit-il, au milieu de puissants adversaires ; entre mes ennemis et moi chacun de vous est libre de choisir. » Il n'y eut pas une seule défaillance ; tous jurèrent de vaincre ou de mourir à ses côtés. La

[1] PETR. VALLISSARN., *Hist. Albig.*, 56 et 57. — GUILL. DE POD. LAUR., 19.

place n'étant pas approvisionnée de vivres pour longtemps, il ne voulut garder auprès de sa personne que soixante hommes de la garnison ; il fit partir tout le reste à la rencontre des renforts attendus,pour assurer et protéger leur approche. En attendant, pour diviser les forces des ennemis, rendre moins vigoureux le jeu des balistes contre les murs et retarder un assaut le plus possible, il fit adroitement répandre dans l'armée des coalisés la nouvelle que les secours qu'il attendait allaient paraître d'un moment à l'autre. Sur ce renseignement, le comte de Foix avec la plus grande partie des assiégeants alla se mettre en embuscade à Saint-Martin-des-Landes.

Bataille de Castelnaudary. Les croisés vainqueurs.

42. Ceux qui étaient allés à la rencontre de l'armée catholique, commandée par Burgard de Montmorency, lui donnèrent avis de l'embuscade ; Burgard fit aussitôt serrer les rangs et n'avança qu'en ordre de bataille. Malgré cette sage précaution, lorsque le comte de Foix et les siens sautèrent hors de leur retraite, ils se jetèrent sur les catholiques avec tant d'impétuosité, qu'après une mêlée sanglante, Burgard fut obligé de se replier et de céder la place, de peur d'y perdre son armée. Ce que voyant,les troupes du comte de Foix demeurées maîtresses du champ de bataille, se débandèrent, pour dépouiller les morts et les blessés. Montfort du haut des remparts du château et Burgard du sommet d'une colline qu'il venait d'atteindre, s'aperçurent en même temps du désordre des ennemis, et en même temps fondirent sur eux, l'un avec soixante chevaliers, l'autre avec ceux des siens qu'il avait pu réorganiser. Pris entre ces deux attaques, le comte de Foix fit des prodiges pour soutenir, avec quelques compagnons d'armes, tout le poids du double choc et permettre à ses gens de se reconnaître et de se grouper. Dans ce premier élan, il abattit de sa main trois fils du nouveau châtelain catholique de Lavaur, et donna le temps à son fils Roger Bernard d'accourir à la rescousse. C'était une mêlée indescriptible, une boucherie sans nom. Pas un cri, pas une parole ; seul, le bruit du fer froissant ou frappant le fer ; personne ne demande et personne ne fait grâce ; les blessés eux-mêmes se laissent écraser sous les pieds des chevaux sans faire entendre une plainte.

Il y a un moment où les hérétiques parviennent à culbuter leurs adversaires et sont une seconde fois maîtres du champ de bataille. Mais ceux-ci, ralliés bientôt par leurs chefs, reviennent et s'élancent encore à la charge. Leur irrésistible impétuosité leur ouvre un passage à travers la cavalerie du comte de Foix, qu'ils mettent en désordre ; et, pendant que les uns l'empêchent de se reformer, les autres fondent sur l'infanterie dont ils font un effroyable carnage. Tout cède à leurs coups vigoureux ; les hérétiques se mettent en pleine déroute. Les croisés pour obtenir cette éclatante victoire avaient dû se battre un contre trente. Montfort acheva la défaite des hérétiques en poursuivant à outrance les fuyards. Beaucoup crurent échapper au trépas en criant : « A moi, Montfort ! A moi, Montfort ! — Si vous êtes des nôtres, leur répondait-on, frappez sur les fuyards ! » et plusieurs, en effet, eurent la lâcheté de tuer leurs compagnons d'armes ; mais on ne leur fit point quartier pour cela, parce qu'on avait reconnu leur ruse et leur infamie.

Piété du vainqueur. Un autre héros chrétien.

43. Pendant ce temps, il n'était resté à la défense du château que cinq chevaliers avec un peu d'infanterie. Secondé par Savary de Mauléon, dont la présence en ces contrées et parmi les hérétiques ne saurait être aisément expliquée, le comte de Toulouse avait voulu profiter de l'occasion pour tenter l'escalade. L'héroïsme de cette poignée de braves déjoua tous ses efforts ; lorsqu'il vit les croisés victorieux accourir à leur aide, il se retira prudemment dans son camp. A son retour dans la ville, Montfort descendit de cheval et se rendit pieds nus à l'Église pour adresser à Dieu de publiques actions de grâces. Le lendemain, laissant à Burgard de Montmorency la garde du château, il partit pour lever des troupes fraîches et se joindre à Narbonne au vaillant Alain de Roucy, qui amenait de France de nouveaux renforts. Après la défaite, Gaston de Béarn, dont les troupes avaient été rudement traitées, reprit le chemin de ses montagnes. Raymond et le comte de Foix persistèrent dans leur dessein de reprendre la place perdue. Ce dernier fit répandre aux environs et au loin de faux bruits sur la bataille, et plusieurs châteaux firent leur soumission, dans la croyance que les catholiques avaient été vaincus et que Simon était prisonnier

de ses adversaires. Et pourtant Bernard de Foix, le fils du comte, ne put guère venger sa défaite que par quelques maigres avantages obtenus dans des embuscades. C'est dans un de ces piéges que périt glorieusement le chevalier Gaufrid. Entouré de toutes parts, ayant eu son cheval tué sous lui, debout et ferme sur ses pieds, comme on lui crie de se rendre, il répond sans peur : « Je me suis donné au Christ, je ne me rends pas à ses ennemis ! » et il tombe aussitôt percé de vingt épées. Bientôt Raymond ne se crut pas en sûreté dans son camp. Les comtes coalisés levèrent le siége de Castelnaudary, et pendant que Bernard retournait à Foix avec son père, Raymond se jetait dans Puylaurens, dont la garnison n'avait pu se défendre. A ce moment tout le pays d'Albi fit défection à Montfort, qui n'y conserva guères que deux ou trois forteresses. Celle de Grave, dont les habitants avaient égorgé la garnison catholique, lui fut reconquise par Baudouin, frère du comte de Toulouse.

Légats récompensés. Opérations militaires ralenties.

44. Montfort, avec les troupes qu'il avait levées et celles que lui avait amenées Alain de Roucy, tourna ses armes contre le comte de Foix. A Pamiers, il reçut un défi de Bernard, qui promettait de l'attaquer dans quatre jours. « Je lui en donne dix, » fit répondre Simon. Les dix jours s'écoulèrent et Bernard ne parut pas. La lutte continuait avec des chances diverses. Le vaillant Robert de Mauvoisin, envoyé avec cent chevaliers par l'évêque Foulques et Gui de Vaux-Cernay, parvint à rejoindre la croisade sur les bords de l'Ariége ; plusieurs places fortes furent renversées, quelques autres reprises. Pendant ce temps, sur les ordres de l'évêque-légat d'Uzès, Jacques de Vitry en Allemagne, en France Guillaume, archidiacre de Paris, qui naguère au siége de Termes avait dirigé les machines de guerre avec tant d'habileté, prêchant avec ardeur une nouvelle croisade contre les hérétiques, enrôlaient un grand nombre de vaillants guerriers. Montfort voyait ses deux plus fidèles soutiens, Arnaud de Cîteaux et Gui de Vaux-Cernay récompensés avec éclat des services rendus à sa cause : le premier par sa promotion au siége archiépiscopal de Narbonne ; le second par son élévation au siége épiscopal de Carcassonne, — position dans laquelle ils lui pouvaient être utiles autant et plus peut-être que par le passé.

Il poursuivait donc sans relâche la lutte contre l'hérésie, et, comme sur ces entrefaites son frère Gui était revenu de la Terre-Sainte, il lui imprima une allure plus décidée ; les rigueurs de l'hiver ne l'empêchèrent même pas de continuer sur un large plan les opérations militaires : il obligea donc l'ennemi à se tenir constamment sous les armes. Le printemps de 1212 fut le signal d'une activité nouvelle, et ne fit cependant pas multiplier les attaques et les défenses de places fortes, ce qui n'avait pas cessé pendant l'hiver. Bientôt après arrivèrent les croisés du Nord conduits par l'archevêque de Rouen et l'évêque de Laon ; avec eux venait cet archidiacre Guillaume de Paris dont le concours était si précieux pour le siége des forteresses. Louis, fils du roi Philippe-Auguste, avait également pris la croix avec plusieurs chevaliers ; mais son père avait empêché son départ. On se mit en marche vers le pays Toulousain. Malheureusement il y eut entre les chefs défaut d'entente, et après la reprise, la soumission ou l'abandon de châteaux et de places d'importance secondaire, l'évêque de Laon et le prieur de la cathédrale quittèrent la croisade, les quarante jours de service promis étant écoulés, l'archevêque de Rouen demeura seul.

Reprise des hostilités. Campagne de Montfort au nord de Toulouse.

45. Simon de Montfort, qui donnait à toute l'armée l'exemple d'une indomptable bravoure, lui donnait peut-être plus encore celui d'une édifiante piété. Le jour de Pâques, devant Saint-Marcel, où étaient accourus les comtes de Toulouse, de Foix et de Comminges avec le dessein de l'obliger à lever le siége, il ordonna de célébrer solennellement l'office divin dans la tente du conseil. Les ennemis, tout le temps que durèrent les chants sacrés, se firent un jeu d'insulter à la majesté du culte, en les couvrant de hurlements et de cris discords de toutes sortes. La prise de la place les punit de leur impiété. Le château d'Hautpoul était une des meilleures citadelles des hérétiques ; le soir du quatrième jour après leur arrivée, les croisés s'en rendirent maîtres, à la faveur d'une brume épaisse qui leur permit d'escalader les murailles sans être aperçus, de surprendre les sentinelles et d'envahir la forteresse elle-même, dont les défenseurs n'eurent d'autre voie de salut qu'une fuite précipitée. Le châtelain de Saint-Antonin, forteresse appartenant au comte

Raymond, à la proposition de se rendre répondit avec dédain : « Pas à des porteurs de bourdons, qui ne savent faire autre chose que prier. » Simon voulut lui prouver le contraire, vint l'assiéger, et le convainquit si bien de l'impossibilité de se défendre longtemps contre les porteurs de bourdons, que le châtelain offrit alors de capituler ; cette fois on exigea qu'il se rendît à discrétion. Saint-Antonin fut livré au pillage, et trente des principaux habitants payèrent de leur tête l'insolence de leur gouverneur. La croisade marcha sur Agen, appelée par l'évêque dont la famille était puissante dans le pays, l'enleva au comte de Toulouse, et fit reconnaître Simon comme seigneur par les habitants, qui lui jurèrent fidélité. Cette ville avait appartenu à l'Angleterre ; mais Richard l'avait donnée en dot à sa sœur Jeanne, en la mariant au père de Raymond. Tout le pays suivit l'exemple de sa capitale et se soumit, à l'exception du château de Penne, situé sur un côteau qui domine le Lot et qui devait au même roi Richard d'excellentes fortifications. La garnison fit une résistance courageuse ; Simon, reconnaissant l'impossibilité d'emporter seul la citadelle, fit venir du pays de Toulouse son frère Gui. Le siége dura près de deux mois. Lorsque les maisons ne furent plus qu'un monceau de ruines, que tous les vivres et toute l'eau eurent été consommés, qu'eurent été épuisées les dernières munitions, que toute communication avec le comte de Toulouse eut été coupée, que la muraille eut été éventrée par une large brêche, alors seulement les assiégés se résignèrent à des offres de capitulation. Tant d'héroïsme ne leur valut que la vie sauve et la faculté d'emporter les misérables restes de leurs bagages [1].

Siége de Moissac. Échecs réitérés. Imprudente barbarie.

46. Maître de tout l'Agennois, Simon le fut bientôt de la plus grande partie du Quercy. Il revint ensuite au mois d'août établir son camp devant Moissac, et là il fut rejoint par Baudouin, frère de Raymond, qui amenait à l'armée catholique un renfort de quinze mille hommes. Les habitants de Moissac étaient demeurés fidèles à Raymond ; avec une garnison composée de quelques troupes aguerries et de plusieurs bourgeois de Toulouse, ils espéraient

[1] BERNARD. GUID., *Vita Innocent III.* in MURAT., SS., III, 182. — PETR. VALLISSARN., *Hist. Albig.*, 65.

échapper à Simon de Montfort. La ville est bien posée pour la défense sur le Tarn, qui forme à cet endroit la limite du pays toulousain. Elle appartenait, sous la suzeraineté des comtes de Toulouse, à l'abbé du célèbre et riche monastère qu'avait jadis fait construire Pépin pour l'entretien de mille moines. A la vue des forces considérables réunies par la croisade sous leurs murs, les habitants sentirent se refroidir de beaucoup leurs velléités de résistance. Mais la garnison tint ferme et leur déclara que chacun devait songer à faire énergiquement son devoir. Les croisés tentèrent de donner un asssaut ; les soldats formant la garnison se multiplièrent et firent si bien passer leur courage au cœur des bourgeois, que les assiègeants furent vigoureusement repoussés jusqu'à leurs tentes, avec de grandes pertes. C'en était assez pour inspirer aux habitants de Moissac la confiance en eux-mêmes et l'espoir de vaincre, dont ils étaient si éloignés la veille. Enhardis par le succès, ils voulurent à leur tour prendre l'offensive, ils firent une sortie, réduisirent en cendres les machines des assiégeants, en tuèrent un grand nombre, mirent les autres en fuite. Le moment était critique pour les croisés. Simon rallie son monde, rétablit le combat, se précipite partout où le danger est le plus menaçant, échappe cent fois comme par miracle aux mains ou au fer de l'ennemi, mais du moins parvient à sauver le camp. Parmi les prisonniers faits par les défenseurs de Moissac se trouva le neveu de l'archevêque de Rouen ; dans l'ivresse de la victoire, ils eurent la barbarie, après l'avoir décapité, de jeter sa tête et son corps du haut de leurs murailles. C'était amasser pour le temps des revers de terribles représailles.

Secours arrivés aux assiégeants. Défaite des assiégés.

47. Vers ce temps on annonça l'approche d'une croisade allemande avec l'évêque Regnault de Toul, le prieur de la cathédrale de Cologne, des abbés et des moines de Liége. Elle réussit à tromper les poursuites du comte de Foix, qui se tenait à Montauban et qui se porta sur leur passage à Cahors, dont il chassa l'évêque, pour se venger de ne les y avoir point rencontrés. Le comte Baudouin envoyé par Montfort, accompagna au camp le prélat exilé. Dans ce moment aussi arrivaient avec un contingent de troupes l'évêque de Carcassonne et la comtesse de Montfort, qui partagea

toujours les fatigues et les dangers de son époux avec un courage au-dessus de son sexe. En venant à Moissac, l'évêque et la comtesse avaient donné de touchants exemples de fraternité chrétienne : les pauvres fantassins succombaient sous le poids de la chaleur ; on vit alors le prélat et la princesse prendre en croupe quelqu'un des plus las, ou même descendre de selle et marcher à pied pour mettre deux hommes sur chaque monture. Dès leur arrivée le siége fut poussé avec une activité nouvelle. Au moyen d'un grand bélier qu'on venait de construire et que l'on avait autant que possible garanti contre le feu, des pans entiers de mur s'écroulèrent. On décida de tenter un assaut. Pendant que chevaliers et soldats y marchaient avec courage, l'évêque de Carcassonne et son frère Pierre, l'historien de la croisade, allaient et venaient dans les rangs enflammant les esprits par leurs exhortations. L'archevêque de Reims, les évêques de Toul et d'Albi, l'archidiacre Guillaume de Paris, l'abbé de Moissac avec les moines et le reste du clergé placés en face de la ville sur le penchant d'une colline, revêtus de blanches étoles, et nu-pieds, tenant devant eux la croix et les saintes reliques, unissaient leurs voix retentissantes et chantaient avec dévotion l'hymme *Veni creator*, pour implorer le secours du ciel. Dieu entendit leur solennelle prière. Ils répétaient pour la troisième fois le chant sacré et commençaient la strophe : « Que vous chassiez au loin l'ennemi, » lorsque les assiégés, repoussés subitement et comme pris d'une terreur panique, se replièrent en fuyant sur la ville et s'enfermèrent dans l'enceinte des murs, abandonnant aux croisés leurs barbacanes et les ouvrages extérieurs. Les habitants de Moissac avaient espéré que Raymond leur enverrait promptement du secours. Non seulement ils n'en recevaient aucune nouvelle, mais ils apprenaient au contraire qu'à l'exception de Montauban toutes les villes voisines avaient accepté la domination de Montfort.

Reddition de Moissac. Marche victorieuse de Montfort.

48. La brèche pratiquée à leur muraille leur démontrait l'impossibilité de prolonger plus longtemps la résistance et la nécessité de se rendre. Ils entamèrent des pourparlers avec Simon. « Qu'ils livrent la garnison, leur fit-il répondre, et nous leur garantirons la vie et les biens. » Le lendemain, à l'heure convenue, les croisés

se représentèrent aux portes, qu'on leur ouvrit ; à ce moment les bourgeois s'unirent à eux pour tomber sur la garnison en poussant le cri : Montfort ! Montfort ! C'est ainsi que ces trois cents braves payèrent de leur vie le meurtre odieux du neveu de l'archevêque qu'avait commis ce même peuple qui aidait à leur massacre. Moyennant une rançon de cent marcs d'or les croisés renoncèrent au pillage de la ville. Simon la fit occuper militairement, et, gardant pour lui-même les droits de suzeraineté du comte de Toulouse, rendit à l'abbé ceux qu'il avait possédés[1]. Le vainqueur de Moissac fit une démonstration vers Montauban, alla planter ses tentes jusque sous les murailles de cette ville, plutôt pour porter de toutes parts la terreur de ses armes, que dans l'espérance de pouvoir avec les forces dont il disposait en ce moment s'emparer d'une place aussi bien fortifiée et gardée par une garnison nombreuse et pleine de courage. Il apprit là que les comtes de Toulouse, de Foix et de Comminges avaient réuni leurs efforts du côté de l'Ariége, qu'ils avaient soulevé les habitants et s'étaient emparés de tous les châteaux ; que cette conquête était perdue pour lui s'il n'accourait pas en toute hâte. Simon n'eut qu'à paraître pour faire rentrer tout le pays sous ses lois, à l'exception du bourg et du château de Foix, qui demeuraient seuls au comte de toutes ses vastes possessions. Il poursuivit sa marche victorieuse jusque sur les terres du comte de Comminges, y laissa un de ses lieutenants pour continuer la campagne et revint promptement vers Toulouse. Pendant que son frère Gui et le comte Baudouin se rendaient maîtres de Verdun et tenaient en respect tout le pays d'alentour, il traversait lui-même la Garonne à la nage avec quelques compagnons, éteignait le feu qu'avaient mis au pont les habitants de la contrée, y faisait passer ses troupes et prenait le château de Muret. C'était une importante position stratégique, dont la possession lui permettait de harceler l'ennemi jusqu'aux portes de Toulouse ; aussi en fit-il compléter les ouvrages de défense avec le plus grand soin.

[1] PETR. VALLISSARN., *Hist. Albig.*, 63. — *Gall. Christ.*, XIII, 1010. — AMALR. AUG. *de Biterr.*, *Hist. Pont. Rom.* in ECHARD. SS. tom. II.

§ VII. TRIOMPHE DES ARMES CATHOLIQUES.

49. Le comte de Foix n'exerçait maintenant aucune autorité publique hors de sa ville comtale ; il ne restait à Raymond que Toulouse et Montauban. Dans cette extrémité, les deux comtes décidèrent que Raymond irait solliciter les secours du roi Pierre d'Aragon, et que pendant ce temps Roger veillerait à ses intérêts. Pierre n'était pas en rupture ouverte avec Rome ; sa foi du moins, à défaut de sa conduite, n'avait jamais été sérieusement incriminée : il pouvait intervenir auprès du Saint-Siége en faveur des comtes excommuniés. Ses sentiments hostiles contre Montfort, qu'il avait laissé paraître dans maintes circonstances, et récemment encore au retour de Gui de Lucé, faisaient espérer qu'il ne refuserait pas l'assistance active qu'on allait lui demander. De leur côté, l'évêque d'Uzès et l'archevêque élu de Narbonne, qui avaient comme légats ouvert à la conquête des croisés les terres de Raymond, voyant que Montfort en avait déjà soumis la plus grande partie, demandèrent instamment au Pape de transporter du vaincu au vainqueur les droits sur le comté de Toulouse. Innocent répondit qu'il ne pouvait le faire tant que la sentence définitive n'était point prononcée contre Raymond comme hérétique et comme complice du meurtre de Pierre de Castelnau, quelque graves d'ailleurs que fussent les soupçons de culpabilité qui s'élevaient contre lui ; mais qu'il allait ordonner à l'évêque de Riez et au chanoine Théodisius chargés de cette affaire, de la mener avec activité[1]. Durant ces négociations les comtes de Foix, de Comminges et de Béarn alliés de Raymond, continuaient la lutte. Roger de Foix se distinguait entre tous par la guerre de guet-apens qu'il faisait aux croisés et par les traitements barbares qu'il infligeait à ceux qui tombaient entre ses mains. On les traînait à Foix chargés de chaînes, et l'on s'ingéniait à inventer chaque jour quelque genre nouveau de torture pour le leur faire subir. Tous ces excès favorisaient plutôt qu'ils n'empêchaient les progrès victorieux de Simon.

Les comtes hérétiques recourent au roi catholique d'Aragon.

[1] INNOCENT., *Epist.*, XV, 105.

Guerrier réformateur. Concile de Lavaur.

50. Dans les derniers jours du mois de novembre, les rigueurs de l'hiver ayant ralenti les opérations militaires, il réunit à Pamiers les évêques, les nobles et les habitants du pays, dans le but d'abolir les mauvaises pratiques, d'extirper l'hérésie, de réprimer la tyrannie des puissants, de donner de sages lois aux peuples et de corriger les mœurs. Douze hommes avaient précédemment été choisis parmi les plus recommandables par le rang et par les vertus ; ils s'étaient engagés par serment à codifier les coutumes et les lois les plus sages que leur suggèrerait leur expérience. Lorsqu'ils les eurent mises en écrit, Montfort et ses barons, la main sur les saints Evangiles, firent serment de les observer avec fidélité ; les évêques, les comtes et les plus nobles de l'assemblée les munirent de leur sceau. C'était le 1er décembre. Dans ce même mois, à la suite des démarches faites auprès du Saint-Siége par le roi d'Aragon, un concile devait se tenir dans Avignon pour terminer l'affaire des comtes de Toulouse, de Foix, de Comminges et de Béarn. Le légat Théodisius étant tombé malade, le concile fut différé au mois de janvier 1213, et l'on décida qu'il se réunirait à Lavaur. Vers la Noël, Pierre d'Aragon arrivait à Toulouse, offrait une entrevue à Simon par l'entremise de l'archevêque de Narbonne, et réclamait la restitution des terres enlevées à ses vassaux, les comtes de Toulouse, de Foix, de Comminges et de Béarn. Il adressa la même réclamation à l'assemblée de Lavaur ; les évêques ayant exigé que la requête leur fût présentée par écrit, trois jours après, le 16 janvier, il la leur envoya de Toulouse. Ce mémoire examiné de près, au nom de tous les Pères du concile, l'archevêque de Narbonne et les évêques d'Albi, de Toulouse et de Comminges dirent au légat du Pape : « Il est impossible d'admettre le comte de Toulouse à se justifier de l'hérésie et du meurtre de Pierre de Castelnau, attendu qu'il ne garde aucun serment. Après son retour de Rome il s'est conduit plus mal qu'auparavant ; il est cause que mille croisés, beaucoup d'ecclésiastiques et de laïques ont été tués par ses soldats ; il a mis en prison ou banni des clercs dignes de tout honneur et leur a causé mille dommages ; le soupçon d'hérésie étant depuis longtemps si profondément enraciné, le comte ne mérite en aucune

façon d'être réadmis dans le giron de l'Église ; un décret personnel du Pape peut seul le délivrer de l'excommunication. »

51. On répondit donc au roi : « Impossible de séparer le père et le fils dans les affaires du comte de Toulouse. Le Siége Apostolique a d'abord accordé grâce à celui-ci, l'archevêque de Narbonne, précédent légat lui a fait des offres réitérées qui ont été dédaignées ; l'affaire est devenue plus détestable, le comte s'est rendu indigne de tout pardon. Celui de Comminges s'est allié malgré son serment avec les hérétiques, a rompu son ban ; et, comme le comte de Toulouse assure qu'il a été son conseiller pour la guerre, il est cause de tous les maux que ce dernier a commis. Quand il se montrera digne de l'absolution et quand il l'aura reçue, alors seulement l'Eglise ne refusera pas de lui faire droit. Le comte de Foix a été de tout temps, il est encore le promoteur et le soutien le plus zélé des hérétiques ; il est chargé de crimes innombrables ; on lui a fait grâce par l'intercession du roi, ce dont il n'a tenu aucun compte : le roi lui-même a déclaré aussi que, dans ce cas, on ne devait plus écouter les prières qu'il ferait pour lui. Les crimes du vicomte de Béarn envers les églises, envers les ecclésiastiques, envers les croisés ne sont pas moindres; il est excommunié comme les autres[1]. » Battu de ce côté, le roi d'Aragon essaya de tourner l'obstacle ; il demanda au concile d'obtenir de Montfort une trêve jusqu'à la Pentecôte, ou tout au moins jusqu'à Pâques, afin, disait-il, d'avoir le temps de porter son recours à Rome ; en réalité il voulait par là retarder le recrutement d'une nouvelle croisade. Le concile ne s'y trompa nullement et rejeta la demande. Furieux de cette seconde défaite, l'Aragonais se déclara publiquement le protecteur de Raymond et de ses alliés ; foulant aux pieds les remontrances du légat et la menace d'anathème, il reçut, le 27 janvier, le serment de fidélité du comte, de la noblesse et de toute la bourgeoisie de Toulouse, bien que leur suzerain fût le roi de France ; puis il en appela à Rome. Mais ses ambassadeurs devaient s'y trouver face à face avec ceux du concile de Lavaur,

Terrible réquisitoire. Périlleuse compromission

[1] INNOCENT., *Epist.*, XVI, 39, 41.

munis d'un rapport détaillé sur toute l'affaire ; ceux-ci étaient l'évêque de Comminges, l'abbé de Clairac, l'archidiacre Guillaume de Paris, le chanoine Théodisius et Pierre Marcus, ces deux derniers fondés de pouvoirs du Pape. Plusieurs évêques du midi de la France remirent aux ambassadeurs des lettres pour le Souverain Pontife : ils le remerciaient pour toutes les mesures prises jusqu'à ce jour et le priaient de conduire l'œuvre à bonne fin ; ils montraient les dangers que courrait l'Eglise si Raymond recouvrait sa puissance ; ils avertissaient le Pape contre les intrigues perverses de Pierre d'Aragon [1].

Pierre d'Aragon se jette dans le parti des hérétiques.

52. Ce roi fasciné, tout en songeant à plaider sa cause à Rome, ne négligea rien pour isoler Simon de Montfort et le priver de tout secours du dehors. Louis, fils de Philippe-Auguste, avait pris la croix ; mais son père, qui n'y avait consenti qu'avec peine, était prêt à saisir le premier prétexte qui s'offrirait pour l'empêcher de se rendre dans le Midi. Pierre envoya au roi de France une ambassade conduite par l'évêque de Barcelonne ; elle était chargée de remettre au roi, en lui demandant en mariage sa fille, à la comtesse de Champagne et à divers grands seigneurs français, des copies revêtues du sceau et de la signature des évêques de la lettre écrite par le Pape à l'archevêque de Narbonne, par laquelle la croisade était révoquée, et de publier partout sur la route le contenu de cette lettre [2]. Il est probable cependant que Philippe-Auguste n'aurait pas osé retirer le consentement donné à son fils, et que Louis, qui avait rassemblé une armée magnifique, serait parti dans la semaine après Pâques, comme il en avait le projet. Sur ces entrefaites arriva la sommation pontificale contre Jean-sans-Terre ; et le roi de France, libre maintenant de choisir entre deux expéditions de même sorte, se décida d'autant mieux pour celle d'Outre-Manche, qu'elle semblait offrir un avantage temporel plus grand. Pierre d'Aragon ne rentra dans son royaume que vers la mi-février, non sans avoir, avant de repasser les Pyrénées, tendu des embûches à Simon. Enfin, peu de jours après son retour en

[1] Apud Innocent., *Epist.*, xvi, 40.
[2] Petr. Vallissarn., *Hist. Alig.*, 68.

Espagne, il envoyait au comte une lettre de défi. Simon qui n'avait en rien manqué à ses devoirs, dut se demander si cette lettre était authentique. Il chargea le chevalier Lambert de Turcy, dont il connaissait la prudence, de passer les monts pour éclaircir cette affaire. Le défi était réel, et le roi repoussa toute proposition de paix. Alors Lambert lut devant toute la cour une lettre de défi de Simon à Pierre. Le roi furieux le fit arrêter. Le lendemain le courageux ambassadeur ayant lu la lettre pour la seconde fois, offrit de se battre avec quiconque oserait soutenir que la conduite de son maître était répréhensible. Personne ne répondit à sa provocation, et il repartit sans être inquiété.

Sa nombreuse armée. Son arrivée à Muret

53. La guerre recommença dans le midi de la France, et le roi d'Aragon fit ostensiblement des préparatifs pour y prendre part. Les évêques d'Orléans et d'Auxerre avaient amené du renfort à Simon ; mais la défection était partout dans le pays Toulousain, et de dix-huit places fortes qu'il y possédait, il ne lui resta bientôt que la citadelle de Pujol. Raymond, qui s'était procuré des soldats de tout côté, parvint même à la lui reprendre. Foulant aux pieds la parole donnée de laisser la vie sauve aux soldats de la garnison, il les fit égorger ou pendre tous une heure après. En même temps que la nouvelle de ce malheur, Simon apprit que Pierre d'Aragon avait passé les Pyrénées avec mille chevaliers. Appelant alors son fils Gui, qui faisait ses premières armes, il réunit sa petite armée et se tint prêt à marcher contre ses adversaires. Le roi d'Aragon, après avoir pris quelques châteaux dans la Gascogne, fit son entrée à Toulouse, où les comtes et les bourgeois l'attendaient pour se mettre en campagne. Le 10 septembre 1213, avec deux mille chevaliers, quarante mille hommes d'infanterie et un grand appareil de siége, les coalisés étaient devant le château de Muret, qui n'avait pour toute garnison que trente chevaliers et une poignée de fantassins. Le 11 septembre, le premier faubourg ayant été pris, il ne restait plus à la garnison que l'enceinte du château. Tout-à-coup, à la nouvelle qu'on apercevait au loin les bannières de Montfort, les assiégeants abandonnèrent précipitamment la ville et s'enfermèrent dans leur camp pour le protéger. Deux cent soixante-dix chevaliers,

cinq cent quarante écuyers et sept cents fantassins composaient toutes les forces de l'armée catholique, — en tout quatorze cents combattants contre quarante deux mille. Et c'est sur cet héroïque coup de dé que Simon de Montfort allait jouer sa fortune, plutôt que de laisser la chute de Muret amener le soulèvement de tout le pays. Au moment de se mettre en route et de quitter Fanjeaux, s'arrachant aux bras de sa femme, qui, toute courageuse qu'elle était, demeurait effrayée d'un lugubre songe, il la rassura et se rendit à l'église ; après avoir déposé son épée sur l'autel : « Seigneur, s'écria-t-il, quelque indigne que je sois, tu m'as cependant choisi pour défendre ta cause ; je prends cette épée sur ton autel; accorde-moi qu'en combattant pour ton honneur, je combatte avec justice! » Puis, accompagné de sept évêques et de deux abbés, pour le cas où la paix pourrait se conclure, il conduisit ses troupes à Saverdun, avec le projet d'attaquer l'ennemi sans retard, si celui-ci l'attendait dans le camp[1].

Petite armée de Montfort. Sa confiance inébranlable.

54. Le 11 septembre, dès l'aurore, Simon fait venir son chapelain et se confesse ; il rédige son testament et le remet à l'abbé de Boulbone, en l'adjurant dans le cas où il perdrait la vie, d'envoyer cet acte au Pape qui le confirmera. Il se rend ensuite à l'église avec les évêques pour invoquer le Dieu des armées. Enfin on se met en marche. A Hauterive on s'arrête, afin d'attendre la réponse aux propositions faites à Pierre d'Aragon. Cette réponse était un refus de sauf-conduit pour les évêques, tourné en épigramme contre le petit nombre des soldats de Montfort. L'armée catholique avance encore. On craignait une attaque de l'ennemi au passage d'un étroit défilé, qui eût été d'autant plus difficile à franchir en ce moment qu'il tombait une grande pluie ; le défilé n'était pas gardé. Près de là se trouvait une humble chapelle ; Montfort y entra, et pendant qu'il priait, la pluie cessa, le vent balaya l'orage, et l'on eut un soleil resplendissant. Ce retour du soleil fut comme un présage de victoire qui remplit de joie tous les cœurs. Les coalisés avaient même dédaigné

[1] PETR. VALLISSARN., *Hist. Albig.*, 71. — GUILL. DE POD. LAUR., 21.

de défendre le passage du pont sur la Garonne ; les croisés purent entrer dans Muret sans coup férir. Ici à peine y a-t-il des provisions pour un jour. Pourtant, pas un signe de découragement ne se manifeste, et, comme il faut parer aux nécessités les plus pressantes de la défense, les ecclésiastiques eux-mêmes donnent l'exemple aux retranchements. Les évêques tentent une nouvelle démarche pour la paix ; l'archevêque de Narbonne sollicite de Pierre d'Aragon une entrevue avec Montfort ; le roi répond par un éclat de rire et une insulte : « Une entrevue ? est-ce bien la peine pour quatre vagabonds que ces évêques amènent avec eux ? » et les Toulousains ajoutent : « A demain la réponse[1]. » Le 12 septembre la messe est dite, au point du jour, pour Simon dans la chapelle du château, pour les évêques et les chevaliers dans l'église de la Petite-Ville. Revêtus de leurs habits sacerdotaux, les évêques prononcent l'excommunication contre les comtes et le roi coalisés. Cependant, on ne veut point renoncer encore à tout espoir d'une solution pacifique : les évêques, pieds nus, iront trouver le roi pour le prier de ne point entrer en révolte ouverte contre l'Eglise ; un religieux est chargé d'aller au camp annoncer les évêques, et Simon lui-même, sans armes, lui ouvre la porte. Une troupe de gens armés se précipite et lui laisse à peine le temps de la refermer ; sur la maison où se trouvent les évêques tombe une grêle de flèches et de pierres. Il ne reste plus qu'à combattre. Mieux vaut mourir par l'épée que par la faim. Tous les croisés courent aux armes et viennent se grouper autour de leur chef.

55. Simon entre encore dans l'église où l'évêque d'Uzès disait la messe et s'écrie : « Seigneur, je vous donne et vous consacre mon âme et mon corps ! » On lui amène son cheval de bataille, et, comme il veut le monter devant la porte du temple, le cheval se cabre et le rejette en arrière, à la vue de l'armée ennemie qui pousse des cris de joie. Le comte se remet en selle et leur crie : « Raillez à présent, car j'espère bientôt, avec l'aide du Seigneur, vous poursuivre de mes cris de victoire jusqu'aux murs de Tou-

Les apprêts de la bataille. Modération de Montfort et des siens.

[1] PETR. VALLISSARN., *Hist. Albig.*, 71. — MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, pag. 171.

louse[1]. » Un chevalier lui conseille de faire le dénombrement de ses soldats. « Inutile, lui réplique-t-il ; nous sommes assez pour vaincre l'ennemi avec l'aide de Dieu. » Il range sa cavalerie, huit cents combattants environ. Il ordonne à l'infanterie, peu nombreuse d'ailleurs, de demeurer à la défense de la ville. Pendant que Montfort et ses chevaliers se concertent, arrive l'évêque de Toulouse, la mître en tête, un morceau de la vraie croix en mains : tous descendent de cheval pour vénérer le signe du salut. Ces témoignages d'adoration pouvaient causer un trop grand retard ; l'évêque de Comminges, s'emparant du bois sacré, se place en un endroit d'où il peut l'élever au-dessus de l'armée et s'écrie : « Allez au nom de Jésus-Christ ; j'atteste et vous promets qu'au jour du jugement quiconque aura péri dans ce glorieux combat, recevra, sans passer par le Purgatoire, les récompenses éternelles et la gloire des martyrs, pourvu qu'il ait fait l'aveu de ses fautes et qu'il ait la contrition, ou tout au moins pourvu qu'il ait la ferme résolution de déclarer au prêtre, aussitôt après la bataille, les péchés qu'il n'a pas encore confessés. » Cette promesse est répétée de bouche en bouche et les évêques la confirment. Tous alors confessent publiquement leurs péchés et se pardonnent réciproquement leurs injures ; l'évêque prononce à haute voix la bénédiction sur eux. Les évêques et le clergé se retirent ensuite à l'église pour demander à Dieu de venir en aide à ses serviteurs, qui vont affronter la mort pour la défense de sa cause. Les troupes catholiques, divisées en trois corps en l'honneur de la Trinité sainte, s'avancent avec joie contre l'ennemi. Simon fait une dernière et vaine tentative pour séparer Pierre des hérétiques, et ce fut saint Dominique qu'il chargea de cette mission[2].

La bataille. Imprudence du roi. Son héroïsme, sa mort.

56. Losque les coalisés virent que la lutte était imminente, ils tinrent conseil. L'avis de Raymond était d'attendre les croisés dans

[1] PETR. VALLISSARN., *Hist. Albig.*, 72. — *Chron. Balduin. Avesn.*, in Hist. du Languedoc. III, pag. 564. — ANON. CONTEMP., apud ROBERT. DE MONTE, *Chron.*, ann. 1213. — MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1213. — Art de vérifier les Dates, IX, pag. 280.

[2] *Chron. Balduin. Avesn.*, in *Hist. du Languedoc*, III, pag. 564. — MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1213.

le camp : « Epuisons, disait-il, leurs chevaux et leurs hommes, en les criblant de flèches sans quitter nos retranchements ; nous les rejetterons ainsi dans la ville, et le manque de vivres les forcera de se rendre. — Les attendre ici ! s'exclama le fier Aragonais ; mais ce serait une lâcheté quand leur imprudence à nous offrir le combat nous offre une victoire facile ! » Et, sans vouloir même attendre un renfort de la Catalogne dont on lui annonçait l'arrivée, il laisse le camp à la garde de l'infanterie ; ne se donnant pas le temps d'adopter un ordre de bataille, tant il se croyait sûr de vaincre, il sortit avec la cavalerie et se plaça dans le gros de l'armée, contre l'usage des rois, qui était de rester au troisième corps. Il n'avait voulu prendre d'autre précaution que de changer d'armure avec un chevalier, afin de pouvoir prendre part plus aisément à la mêlée, étant moins reconnu[1]. Simon, pour échapper aux flèches des Toulousains et pour affermir Pierre d'Aragon dans ses espérances présomptueuses, prit sa marche le long de la Garonne, tournant le dos au camp, comme s'il eût essayé d'échapper au combat par la fuite. Tout-à-coup, changeant de direction, il se mit en bataille dans la plaine et lança son avant-garde sur celle des coalisés, qui fut culbutée sur leurs ailes. Le centre de l'armée aragonaise se trouvant découvert, les catholiques l'abordèrent aussitôt avec résolution. La mêlée devint épouvantable. Alain de Roucy et Florent de Ville avaient juré la mort de Pierre d'Aragon. Trompés par l'armure royale, ils fondent sur le chevalier qui s'en est revêtu. Celui ci résiste vaillamment. Pierre, qui recherche Simon comme le plus digne de ses coups, arrive sur ce point ; à la valeur qu'il déploie, Alain ne tarde pas à reconnaître sa méprise : « C'est cet autre qui est le roi, » dit-il à son compagnon. Pierre entend, il accourt à toute bride en criant : « Oui, le voilà ! » Et pour preuve il abat avec sa masse d'armes un chevalier français et s'ouvre une large trouée dans la mêlée. Alors Alain et Florent s'acharnent sur ses traces, abattent à ses pieds Arnaud Pardo, un des plus braves capitaines qui commandaient à la Navas de Tolosa, Gomez de Luna, Michel de

[1] Guill. de Pod. Laur., 22 — Gomez, *Hist. Jacob.*, pag 397.

Luessia, vingt des plus fidèles et des plus nobles compagnons de Pierre[1]; ils atteignirent enfin le roi lui-même que son courage ne put sauver de la mort[2].

Un héros de soixante-quatre ans

57. Pendant que les catholiques maltraitaient si fort le centre de l'ennemi, Simon avec son arrière-garde s'était jeté contre l'aile gauche des Aragonais, et des prodiges de valeur marquaient partout sa présence. En appuyant sur l'étrier pour éviter un formidable coup, il le brise, s'embarrasse par l'éperon dans le harnais du cheval et se voit près de tomber à terre. Il parvient cependant à se remettre en selle ; mais à ce même moment un vigoureux coup d'épée le frappe à la tête. A son tour il porte à son audacieux adversaire un si terrible coup de gantelet, qu'il le désarçonne et le précipite sur le sol. Tout cède à son indomptable bravoure. N'oublions pas que le héros a soixante-quatre ans. La nouvelle de la mort de Pierre avait jeté les comtes coalisés en un tel désarroi qu'ils cherchèrent à se dégager de la mêlée, ce qui entraîna la déroute de tout leur monde. Alors les catholiques se dispersèrent eux-mêmes quelque peu, afin de poursuivre les fuyards de tous côtés. Simon, qui était bon général autant que vaillant guerrier, remit l'épée au fourreau, maintint son arrière-garde en bon ordre, traversa le champ de bataille et continua sa marche en avant avec une prudente lenteur, toujours prêt à appuyer les poursuivants et à leur offrir un centre de ralliement, dans le cas où les ennemis se retourneraient

[1] GUILL. DE POD. LAUR., 21. — GUILL. BRIT., VIII. — *Chron. Balduin. Avesn.*, in *Hist. du Languedoc*, III, pag. 564. — RODER. TOLET., VI, 4. — ANONYM. CONTEMP., apud ROB. DE MONT., *Chron.*, ann. 1213.

[2] Je préfère à toute autre cette version de la mort d'un prince valeureux, qui avait glorieusement combattu dans quinze batailles contre les maures. Guillaume Breton parle d'un duel entre Simon et le roi. D'après Paris, Pierre aurait été tué par Simon dans le camp pendant qu'il était à table. L'anonyme contemporain cité par Robert du Mont rapporte aussi que le roi fut tué dans sa tente. D'autres historiens prêtent au roi Jacques les paroles suivantes : « Mon père avait passé la nuit dans une orgie; il était si faible que pendant la messe dite avant la bataille il fut obligé de s'asseoir au moment de l'Evangile. » Contes inventés à plaisir, et qui n'ont pas même le mérite de la vraisemblance.

pour rétablir la bataille[1]. Un grand nombre de Toulousains s'échappèrent dans des barques par la Garonne. Il y eut une multitude de prisonniers ; les coalisés eurent plus de dix-huit mille hommes tués, tandis que les pertes des catholiques furent insignifiantes. On s'explique au reste cette disproportion entre les pertes des deux armées, par ce fait que la bataille réelle avait duré seulement jusqu'à la mort de Pierre d'Aragon ; à partir de ce moment, les adversaires des croisés, pris de panique, se laissèrent massacrer sans se défendre, ou périrent dans les eaux de la Garonne en cherchant à s'embarquer avec trop de précipitation.

58. Quand tout fut terminé, Simon retourna sur le champ de bataille et se fit conduire à l'endroit où Pierre était tombé sous les coups d'Alain de Roucy et de Florent de Ville. Le cadavre avait été déjà dépouillé. Devant ce triste spectacle, Montfort descendit de cheval ; il honora sa victoire en versant des larmes sur son malheureux ennemi. Il fit remettre le corps aux frères de l'Hôpital qui l'inhumèrent dans le couvent de Sixena fondé par sa mère[2]. Simon, suivi des évêques et de toute l'armée, se rendit nu-pieds à l'église pour remercier Dieu de l'issue de cette mémorable journée. Il fit vendre son cheval de bataille et son armure et distribuer aux pauvres le produit de la vente. Les ennemis de l'Eglise étaient dans le deuil et la consternation. Gaston de Béarn se hâta de se soumettre, et bientôt après fut réconcilié par les soins de l'évêque d'Oloron. Raymond abandonna Toulouse à son sort, annonçant qu'il allait à Rome se plaindre de la persécution dont il se prétendait l'objet. Les bourgeois de la ville négocièrent avec les évêques ; on leur demanda deux cents des principaux d'entre eux en otages ; ils firent traîner les choses en longueur et n'en donnèrent qu'une soixantaine. En ce moment l'évêque d'Arras amenait du renfort aux catholiques ; Simon profita de ce secours pour mener rondement la guerre contre le comte de Foix, qui persistait dans la révolte. Il fut alors avisé que le comte de Valence, Adhémar, et

Ses généreuses larmes. Ennemis abattus.

[1] PETR. VALLISSARN., *Hist. Albig.*, 72. — MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1213.

[2] RIGORD., *Gest. Philip. Aug.*, 65. — RODER TOLET. VI, 4. — SURIT., II, 63.

d'autres nobles de Provence avaient rompu la paix et occupaient les passages du Rhône pour fermer aux croisés de France l'entrée du Midi. Il se mit en route contre eux. Narbonne, dont le seigneur Aymeric avait reçu les Aragonais, Béziers et Montpellier lui fermèrent leurs portes. Nîmes effrayée se soumit. Adhémar et les nobles qui avaient suivi sa révolte se hâtèrent de rentrer dans le devoir. La vainqueur de Muret profita de son séjour à Valence pour négocier et conclure, par l'entremise de l'archevêque de Narbonne et du duc de Bourgogne, Eudes, oncle de Béatrix, fille unique du dauphin de Vienne, le mariage de cette princesse avec son fils Amaury. Des bandes d'Aragonais avaient profité de l'éloignement de Simon pour mettre tout à feu et à sang depuis les Pyrénées jusqu'à Béziers, sous prétexte de réclamer l'héritage de Pierre, et plusieurs des anciens seigneurs du pays s'étaient soulevés. Montfort accourut des bords du Rhône, et sa présence fit tout rentrer dans le devoir.

Le frère du comte de Toulouse trahi par les Albigeois. Sa mort héroïque.

59. Après la défaite des hérétiques à Muret, Baudouin de Toulouse, en récompense des éminents services qu'il avait rendus à la religion, avait reçu en fief toutes les conquêtes faites dans le Quercy, le Rouergue et le Périgord. Les habitants du château de l'Olme, attachés secrètement à l'hérésie, appelèrent une bande de routiers qui infestait les environs ; et, pendant que leur seigneur, plein de confiance en leur loyauté, goûtait un profond sommeil, ils le firent prendre traîtreusement et le livrèrent aux mains de ses plus cruels ennemis. Les routiers, après s'en être fait un jouet et l'avoir maltraité de mille manières sans réussir à vaincre sa constance, le menèrent aux hérétiques de Montauban. Avec l'assentiment, si ce n'est par l'ordre de son frère Raymond, le comte de Foix et son fils Roger Bernard le firent pendre ignominieusement ; ils poussèrent la fureur de la vengeance jusqu'à lui refuser à cette heure suprême la consolation de se confesser et de recevoir le Viatique. Mais le courage de Baudouin n'eut pas la moindre défaillance : il mourut dans les sentiments de la fidélité la plus inébranlable à l'Eglise et à Montfort [1]. Consternés par les victoires des catholiques,

[1] PETR. VALLISSARN., *Hist. Albig.*, 75.

effrayés par les nouveaux préparatifs de croisade qui se faisaient contre eux par les soins du cardinal Robert Courçon, les chefs des hérétiques pour la plupart essayaient de conjurer le danger en recourant à la clémence du Saint-Siége. Le comte de Comminges, le vicomte de Béarn, les Toulousains Pierre Guitard et Bertrand Gilabert, d'autres seigneurs et d'autres villes sollicitaient instamment leur pardon auprès d'Innocent III. D'autre part, la discorde était chez les catholiques, et notamment entre Simon et les habitants de Narbonne. L'Aragon était en proie à la guerre civile, les uns voulant porter au trône les frères de Pierre, tandis que les autres demeuraient fidèles à son jeune fils Jacques, à peine âgé de six ans, lequel était demeuré à Carcassonne sous la surveillance de Montfort[1]. Celui-ci pourvut comme un père à l'éducation de l'enfant royal, en lui donnant un saint pour précepteur, Pierre Nolasque.

Nouvelles conquêtes de Montfort.

60. Afin de mettre un terme à la guerre civile en Aragon en rendant Jacques à ses sujets, d'éteindre le différend entre Simon et les habitants de Narbonne, de réconcilier à l'Eglise les Toulousains et les princes repentants, d'affermir Montfort dans la possession de la conquête et d'extirper les restes de l'hérésie, Innocent envoya comme légat, en 1214, dans le midi de la France, le cardinal Pierre de Bénévent, du titre de Sainte-Marie *in Aquirro*[2]. L'évêque de Carcassonne avait amené des renforts de la France. Simon en profita pour reprendre le Quercy, le pays d'Agen et une partie du Rouergue. Mauriac et Montpezat furent rasés ; Marmande, évacuée par la garnison anglaise qui était venue la défendre, fut obligée de se soumettre. Raymond de Toulouse complétement déchu alla rejoindre Simon devant Casseneuil, se reconnut son vassal et l'aida dans ce siége. Casseneuil était devenu le refuge des hérétiques. Quand la garnison et les habitants se virent assiégés, ils appelèrent à leur secours le roi d'Angleterre Jean, qui s'était avancé jusqu'à Périgueux à la tête de forces considérables. Jean voyait avec peine qu'on chassât de l'héritage paternel son neveu, le jeune Raymond,

[1] SURIT., II, 66. — MARIAN., XII, 4.
[2] INNOCENT. *Epist.*, XVI, 162, 171, 172.

fils du comte de Toulouse. Il n'osa pas toutefois marcher contre l'armée catholique, qui se tenait prête à le recevoir vigoureusement. Les assiégés se défendirent pendant trois semaines avec une indomptable énergie ; lorsqu'ils reconnurent l'impossibilité de prolonger la résistance, ils s'échappèrent pendant la nuit, et la place tomba au pouvoir de Montfort. Le vainqueur marcha contre le château-fort de Dome sur la Dordogne. Bernard Casuac, seigneur de ce lieu, et sa femme, sœur du vicomte de Turenne, exerçaient contre les catholiques les traitements les plus cruels. Cent cinquante de ces malheureux, de tout âge et de tout sexe, supris dans Sarlat, avaient eu les yeux crevés par ordre de ce tyran ; sa digne compagne se faisait un barbare plaisir de faire couper les seins des femmes et arracher leurs paupières. Le château fut pris et rasé. Châteauneuf et Benac, qui étaient depuis plus de cent ans de dangereux repaires d'hérétiques, éprouvèrent le même sort. Capdenac fut emporté d'assaut. Le comte de Rodez dut prêter foi et hommage à Simon. La campagne finit au milieu des rigueurs de l'hiver par la prise de Séverac, dont le seigneur infestait avec ses soldats tout le pays d'alentour ; la famine l'obligea de se rendre [1].

[1] PETR. VALLISSARN., *Hist. Albig.*, 80. — JORDAN., *Mg. Biblioth. Vatic.* signatum num. 1960.

CHAPITRE VII.

PONTIFICAT D'INNOCENT III (1198-1216.)

SOMMAIRE.

Croisade contre les Albigeois (SECONDE PÉRIODE).

§ I. CONCILE OECUMÉNIQUE IV DE LATRAN.

1. Assemblée de Montpellier. Louis de France en Languedoc. — 2. Croisade pacifique. Mesures adoptées. Ambassadeurs au Concile. — 3. Réunion du Concile. Membres présents. Personnages distingués. — 4. Discours d'ouverture par Innocent III. Croisade. — 5. Question des hérésies et de la réformation. — 6. Mesures disciplinaires. Châtiments rigoureux. — 7. Devoir de la Papauté. Hiérarchie. Evêques et prêtres. — 8. Sacrement de pénitence. Décret concernant la guerre sainte. — 9. Sentiments du Pontife. Dispositions prises — 10. Trois compétitions abordées et résolues.

§ II. DERNIÈRES INSTITUTIONS.

11. Ordres religieux. Celui des Frères Prêcheurs. — 12. Les deux premiers voyages de S. Dominique à Rome. Bulles d'approbation. — 13. Pentecôte dominicaine. Epanouissement. Mort de S. Dominique. — 14. Assemblée générale des Franciscains. Le saint patriarche part pour l'Egypte. Sa mort. — 15. Les chefs des Albigeois au Concile de Latran. Décision. — 16. Conduite d'Innocent III envers les condamnés. Sa pensée dominante. — 17. Mort d'Innocent III. L'homme et le Pape.

§ III. FIN TRAGIQUE DU GRAND CHEVALIER CHRÉTIEN.

18. Simon de Montfort comte de Toulouse et grand vassal de France. — 19. Résistance organisée contre le conquérant. — 20. La parole évangélique. Le cardinal légat Bertrand. — 21. Complots contre Montfort. Son absence. Révolte des Toulousains. — 22. Le Pape prend en main la cause de Montfort. Ses lettres. — 23. Il s'adresse au roi de France. L'évêque de Toulouse offre sa démission. — 24. Mort héroïque et sainte de Simon de Montfort. — 25. Eloge du héros et de l'homme. Son successeur.

§ IV. LA CAUSE CATHOLIQUE COMPROMISE.

26. Résurrection de l'hérésie. Appel à Philippe-Auguste. — 27. Seconde campagne du prince Louis. Théâtre de la guerre. — 28. Le maréchal de la Foi, Gui de Lévis. — 29. L'abbaye d'Alet. Sa décadence. — 30. Réaction et revendications des hommes du sol. — 31. Sanche d'Aragon. Principaux seigneurs fomentant la révolte. — 32. L'évêque de Porto légat dans le Midi. Ordre chevaleresque. — 33. Les révoltés. Mort de Raymond VI. Grave situation. — 34. Un antipape en Bosnie. Ses rapports avec les Albigeois.

§ V. TARDIVE SOLUTION DE LA CROISADE.

35. Le Pape redouble de zèle contre les Manichéens. — 36. Faux serments de Raymond VII. Le légat romain de Saint-Ange. — 37. Troisième expédition du roi Louis VIII contre les Albigeois. — 38. Mort prématurée de ce prince après la soumission du Languedoc. — 39. Avénement de Louis IX. Soumission et réconciliation des Toulousains. — 40. Traité de Meaux. Concile de Toulouse. — 41. Mort de Foulques. Zèle intéressé de Raymond VII. — 42. Lois promulguées à Toulouse contre les Manichéens. Commencements de l'inquisition. — 43. Derniers coups portés à l'hérésie. Mariages royaux. — 44. Convulsions posthumes. Résultats définitifs.

§ I. CONCILE ŒCUMÉNIQUE IV DE LATRAN.

Assemblée de Montpellier. Louis de France en Languedoc.

1. Le 8 janvier 1215, le légat Pierre de Bénévent réunit à Montpellier un concile, où furent présents cinq archevêques, vingt-huit évêques, plusieurs abbés et des nobles en grand nombre, pour agiter la question du prince qu'on donnerait à Toulouse, comme aux autres villes qui s'étaient remises à la foi du légat. Le chef de la croisade n'entra pas à Montpellier ; sa puissance portait ombrage aux habitants, jaloux de leurs vieilles franchises. Il campait dans les environs, afin que le Concile pût aisément se tenir en rapport

avec lui. Après mûre délibération, tous les suffrages se portèrent sur Simon de Montfort. Les Pères du Synode députèrent alors à Rome l'archevêque d'Embrun avec mission de conjurer le Pape, au nom de tous, de ratifier cette élection. Après le concile, le légat envoya Foulques à Toulouse pour l'occuper en force. Les bourgeois obéirent par frayeur et chassèrent le fils de Raymond du palais de ses ancêtres. A Pâques, Louis de France exécutait le vœu qu'il avait fait trois ans auparavant de marcher contre les hérétiques. Il fut accompagné par son oncle Guichard de Beaujolais, par les comtes de Dreux et de Saint-Pol, Gauthier de Châtillon ; quand il quitta Lyon, qui était le lieu du rendez-vous général, la fleur de la noblesse française était sous ses étendards. Simon de Montfort se porta au-devant de la croisade jusqu'à Vienne, et le légat Pierre de Bénévent jusqu'à Valence. Le légat pouvait craindre que Louis ne vînt pour redresser, au nom des droits de suzeraineté du roi son père, un grand nombre des mesures adoptées par les catholiques plutôt que pour combattre les Albigeois ; mais ce prince lui déclara qu'il voulait suivre en tout ses vues et ses instructions. En même temps arrivait de Rome l'ambassade envoyée par les évêques du midi de la France, apportant à Simon de Montfort une lettre du Pape, qui lui confiait la garde du comté de Toulouse et de toutes les autres conquêtes des croisés, en attendant que le concile œcuménique, qui devait se réunir à Rome au mois de novembre, pût se prononcer sur le sort de ces possessions. Après que le légat et Louis eurent été mis au courant de cette décision du Souverain Pontife, la croisade reprit sa marche.

Croisade pacifique. Mesures adoptées. Ambassadeurs au concile.

2. Les habitants de Montpellier détestaient Montfort ; mais, pour donner un témoignage d'orthodoxie, ils consentirent à faire serment de fidélité au roi de France. A Narbonne, on se trouvait en présence de difficultés plus grandes : il y avait différend et mésintelligence entre Simon et Arnaud de Cîteaux, devenu archevêque de cette ville. Le duché de Narbonne était autrefois une possession des comtes de Toulouse ; le nouvel archevêque élevait des prétentions sur ce duché, bien que Simon prétendît que la succession des comtes devait demeurer intacte, tant que le Saint-Siége n'aurait

pas prononcé. A l'approche de la croisade, les habitants de Narbonne effrayés se déclarèrent prêts à suivre en tout les ordres de Louis. Ce prince, pour les mettre dans l'impuissance de se révolter à l'avenir ou de favoriser l'hérésie, ordonna de raser les murs de leur ville. Arnaud fit la plus vive opposition. Une grande réunion des évêques et de la noblesse se tint à Béziers, il fut décidé que la mesure rigoureuse jugée nécessaire contre Narbonne, serait également appliquée à Toulouse et à quelques autres places, pour les punir des maux qu'elles avaient causés à la cause catholique. Peu après, une autre assemblée solennelle ayant été tenue à Carcassonne, le légat au nom du souverain Pontife mit sous la garde de Simon de Montfort toutes les conquêtes des croisés dans le midi de la France. Louis se rendit ensuite à Pamiers, où sur l'injonction du légat le comte de Foix lui remit son château, qui fut donné en garde à Simon. A Toulouse, les fortifications furent détruites et Gui de Montfort fut établi dans le château comtal avec une forte garnison. La seule présence de Louis avait porté à l'hérésie un coup mortel. Il retourna en France après cette croisade pacifique qui laissait à Simon de Montfort sur les provinces conquises tous les pouvoirs d'un souverain. Il ne pouvait se dissimuler toutefois que de nombreux griefs seraient élevés contre lui au concile de Latran ; mais sa présence dans le pays lui parut indispensable, et, comptant sur les dispositions favorables d'un grand nombre d'évêques, il se fit représenter à Rome par une ambassade que conduisait son frère Gui. Raymond de Toulouse alla rejoindre son fils, qui s'était rendu à Rome avec un marchand sous un déguisement de valet. Les comtes de Foix et de Comminges avaient également pris le chemin de la Ville Eternelle.

Réunion du concile. Membres présents. Personnages distingués.

3. L'époque fixée pour la réunion du concile œcuménique depuis si longtemps projeté par Innocent III, était enfin venue. Dès les premiers jours de novembre, ceux qui devaient y prendre part affluaient à Rome : soixante-onze primats et métropolitains, quatre cent douze évêques, neuf cents abbés et prieurs, sans compter les hommes distingués par leur érudition ou leur science théologique dans chaque partie du monde chrétien. Constantinople avait envoyé

deux patriarches, au lieu d'un, la dernière élection demeurant toujours indécise et contestée. Le patriarche d'Antioche, retenu par une grave maladie, s'était fait représenter par l'évêque d'Anchera ou d'Antedona. Celui d'Alexandrie demeurait prisonnier des Sarrasins, et c'est à peine s'il avait pu déléguer son frère, diacre de cette Église opprimée. Le patriarche de Jérusalem s'était rendu, malgré tous les obstacles. On eut aussi la consolation d'y voir celui des Maronites, le vénérable Jonas, qui, sous le Pape Lucius III, avait abjuré l'hérésie monothélite, et venait s'instruire à fond des lois et des usages de l'Eglise, en consacrant son adhésion à la foi. Rodrigue de Tolède était parmi les métropolitains celui qui paraissait exciter la plus vive attention et l'admiration la plus sympathique ; il apparaissait comme le héros de las Navas et l'âme de l'Espagne. Il prononcera dans le concile un magnifique discours en latin sur les prérogatives du Pape ; et ce discours, il le répétera, pour être compris des laïques, en allemand, en français, en langue romane, si bien qu'on n'osera décider si le polyglotte l'emportait sur le théologien, ou le théologien sur le polyglotte. L'archevêque de Tyr était personnellement mandé pour exposer les désolations de la Terre-Sainte et l'esclavage de Jérusalem. Le puissant évêque de Liége, l'ami constant de la papauté, se rendit à la première séance avec le manteau de comte, avec celui de duc à la deuxième, avec ses ornements épiscopaux à toutes les autres [1]. Les ambassadeurs de Frédéric et d'Othon étaient là, soutenant leurs prétentions rivales, comme nous l'avons déjà dit. L'empereur de Constantinople, les rois de France, d'Angleterre, d'Aragon, de Castille, de Hongrie, de Chypre, de Jérusalem, et plusieurs autres d'un rang moins élevé ; quelques villes même avaient envoyé leurs représentants. Le nombre des personnes ayant droit d'assister aux réunions ne montait pas à moins de deux mille deux cent quatre-vingt-trois. Jamais pareille assemblée ne s'était vue dans la Rome chrétienne ; jamais surtout un tel spectacle ne s'était déroulé dans l'ancienne Rome. C'est à Saint-Jean-de-Latran que le concile tint ses séances ; il s'ouvrit le

[1] *Magn. Chron. Belg.* p. 230-237. — Cf. Mansi. *Concil.* tom. XII, p. 1071.

jour de Saint-Martin, 11 novembre 1215. La foule était si grande et si pressée que l'archevêque d'Amalfi mourut étouffé sous le portique. D'après certains chroniqueurs, deux évêques auraient péri de même.

Discours d'ouverture par Innocent III. Croisade.

4. Quand l'ordre fut établi, Innocent monta sur son trône, donna sa bénédiction à l'immense assemblée, et prit aussitôt la parole sur ce texte : « J'ai désiré d'un ardent désir de manger cette Pâque avec vous avant ma Passion [1]. » C'est à dire avant ma mort, — ajouta le Pontife ému. Il était encore alors dans la force de l'âge ; huit mois et peu de jours après il descendait dans la tombe. Voici le début de son discours : « Comme le Christ est ma vie et que la mort m'est un gain [2], je ne refuse pas de boire le calice de la souffrance dès qu'il m'est présenté pour l'honneur de la foi catholique, pour la délivrance de Jérusalem, pour l'amélioration et la liberté de la sainte Eglise. J'eusse néanmoins souhaité prolonger mon existence mortelle jusqu'au moment où l'œuvre commencée serait accomplie. Que votre volonté se fasse, ô mon Dieu, et non la mienne. » En invoquant l'image de la mort, le grand Pontife résume sa vie ; car voilà bien les trois pensées qui l'ont remplie tout entière. Il les développe largement dans son discours, un tissu de réminiscences et de citations bibliques. La lutte contre les Sarrasins est toujours sa préoccupation dominante. Quand il aborde ce sujet, son âme s'ébranle et sa parole grandit. « Jérusalem nous appelle, s'écrie-t-il avec les lamentations de Jérémie. Vous tous qui passez sur ma route, arrêtez-vous et voyez s'il est une douleur égale à ma douleur. Ayez pitié de mon infortune, venez briser mes fers. Moi jadis la reine des peuples, la cité privilégiée, je suis maintenant esclave : moi qui regorgeais d'habitants, je suis déserte. « Les voies de Sion pleurent, parce que nul ne vient à ses solennités [3]. » Les ennemis régnent sur elle, les Saint-Lieux sont profanés, l'abomination de la désolation est dans le temple, le tombeau du Seigneur, naguère rayonnant de gloire, est dans l'humiliation. Les ennemis le foulent

[1] *Luc.* XX, 15.
[2] *Philipp.* I, 21.
[3] *Thren.* I, 4.

aux pieds, insultant à l'Auguste Victime et lui jetant d'insolents défis, comme les princes et les prêtres quand elle expirait sur la croix. O honte ! ô douleur ! Le fils de la servante tient en son pouvoir l'héritage paternel et l'héritier du royaume. Où Jésus-Christ était adoré, Mahomet reçoit tous les hommages ; l'enfant de la perdition a détrôné le Fils unique de Dieu ! Et maintenant que faire ? Je sollicite vos conseils ; parlez, je vous en conjure. Aucun fardeau ne me sera lourd, aucune tâche pénible, pour laver la honte du nom chrétien. Faut-il que j'aille moi-même chez les peuples et les rois, les éveiller d'une voix forte, les sommer de combattre les combats du Seigneur ? faut-il marcher au secours de la Terre-Sainte ? Je suis prêt : l'exemple sera plus efficace que la parole. »

Question des hérésies et de la réformation.

5. Passant à la question des hérésies, le Pontife ranime avec la même vigueur le zèle des évêques et des prêtres, le courage des souverains temporels, contre les ennemis intérieurs de la société chrétienne. Il veut que les premiers surtout aient une conduite irréprochable, pour donner à leurs enseignements une inébranlable autorité, pour ôter tout prétexte à la résistance et toute prise à la calomnie. C'est par le sanctuaire que doit commencer l'œuvre de la réformation, la restauration des mœurs, le triomphe de l'Eglise. Frapper pour guérir, renverser pour reconstruire, voilà le plan divin et l'impérieuse nécessité de l'heure présente. Les délibérations commencèrent immédiatement sur un large programme, élaboré par les théologiens, mais tracé par le Pape lui-même. Pas une question intéressant la chrétienté n'était oubliée dans ce travail préliminaire ; toutes furent abordées et résolues avec un parfait accord. Malgré quelques orages, uniquement suscités par des intérêts temporels, le calme et l'union ne cessèrent de régner dans l'auguste assemblée sur tout ce qui regarde le dogme, la discipline et les mœurs. Ce fut un spectacle digne de fixer l'attention des anges et des hommes : l'historien n'en saurait rencontrer de plus beau. Les séances se prolongèrent jusqu'à la fête de saint André. Le discours de clôture fut encore prononcé par Innocent ; mais cette dernière allocution ne nous a pas été conservée. Les actes du concile restent, impérissable monument attestant la sagesse et la

science des Pères, la foi permanente des chrétiens, la force et l'éclat d'une grande civilisation, la gloire et le génie d'un grand Pontife. Ils sont rédigés et coordonnés, selon la nature des sujets, en soixante-dix chapitres. Du latin ils furent aussitôt traduits en grec, par égard pour les Eglises orientales. Avant tout, le concile établit et confirme le symbole catholique [1], tel qu'un phare lumineux brillant aux yeux de toutes les générations et leur indiquant la voie dans leur terrestre pèlerinage. A cet enseignement fondamental, on compara toutes les erreurs contemporaines; et d'abord, les opinions théologiques professées à Paris, et dont Pierre Lombard fut rendu seul responsable par l'abbé Joachim de Flora. La condamnation tomba sur la doctrine, non sur le docteur, qui n'avait cessé de soumettre au jugement de l'Eglise Romaine ses leçons et ses écrits. Alméric de Bêne fut à bon droit, avec ses continuateurs et ses disciples, plus sévèrement traité. L'hérésie manichéenne, tant de fois condamnée par les Souverains Pontifes et les conciles antérieurs, devint l'objet d'une attention spéciale ; non seulement on la condamna de nouveau sous toutes ses formes, dans toutes ses ramifications, mais encore on sanctionna les mesures de rigueur adoptées contre elle pour la défense de la Religion et le salut de la société.

Mesures disciplinaires. Châtiments rigoureux.

6. C'était une lutte mortelle ; plus d'illusion ni de ménagement possibles : les hérétiques agissaient en ennemis publics, en révoltés de la pire espèce. Il fallait à tout prix arrêter leur action dissolvante, déjouer leurs funestes desseins, s'opposer à leurs entreprises, si l'on ne voulait voir toutes les institutions religieuses et sociales crouler immédiatement sous leurs coups. Les évêques sont dans l'étroite obligation d'en délivrer leurs diocèses par tous les moyens en leur pouvoir ; ils doivent redoubler de vigilance pour les découvrir et les démasquer [2]. Toute négligence à cet égard serait regardée comme une réelle connivence ; sur eux retomberait une part de la responsabilité ; l'Eglise ne pourrait fermer les yeux sur leur conduite, ni s'empêcher de prononcer leur déposition. Dès que les hérétiques sont reconnus et qu'il n'est plus permis d'avoir un doute,

[1] *Decretal.* cap. I. — ANTONIN. *Opus hist.* tom. III, titul. 18.

[2] INNOCENT. III. *Serm. in Conc. Later.*; *Patrol. lat.* tom. CCXVII, col. 673-680.

s'ils refusent d'abjurer après les sommations et les exhortations nécessaires, ils appartiennent de droit au bras séculier. La puissance temporelle a sur ce point de sévères devoirs, une mission supérieure à remplir. Quiconque les décline, à plus forte raison quiconque fait cause commune avec les coupables, est d'abord averti, puis excommunié par le métropolitain, qui doit aussitôt en référer au Pape, afin que celui-ci, dans la plénitude et les suprêmes ressources de son pouvoir apostolique, ne laisse pas dévaster une partie de son troupeau. Ces ordonnances rendues par le concile s'éloignent tellement de nos idées et de nos mœurs, qu'elles sont devenues l'objet des plus amères critiques ; c'est en particulier sur Innocent III que s'accumulent les sophismes empoisonnés et les acerbes diatribes : on n'a rien négligé pour flétrir sa mémoire. Pour la venger nous n'aurons pas recours aux insinuations incertaines et timides ; déjà nous n'avons pas dissimulé que ces ordonnances dont on lui fait un accablant grief, il en avait pris l'initiative et provoqué l'exécution. Mais beaucoup d'évêques, dans toute l'étendue du monde chrétien, et beaucoup plus encore de souverains temporels ou de seigneurs laïques, avaient employé ces rigoureux moyens, ces répressions sévères, sans se demander une seule fois s'ils étaient en droit de se défendre eux-mêmes, simplement persuadés que c'était un devoir pour eux de sauvegarder le bonheur de leurs peuples, en les maintenant dans l'ordre et la vérité. Aucun doute ne pouvait naître alors sur un tel principe : la religion était la première loi de l'état. Punir les infracteurs des autres et laisser impunis les violateurs de celle-là, eût paru le plus étrange et le plus périlleux des illogismes. Le bon sens y répugnait autant que la foi, du moment où la même foi régnait dans toutes les consciences, réglait tous les sentiments, présidait à toutes les relations humaines. En dehors on ne voyait que la confusion et le chaos. Les générations présentes, depuis un siècle environ, peuvent-elles donner tort à ces générations passées ?

7. Le Pape dominait la situation de bien plus haut. Dans sa conviction intime et nécessaire, il était le représentant de Dieu, l'organe de son Verbe, le dépositaire de son autorité. Il portait en

Devoir de la Papauté. Hiérarchie. Évêques et prêtres.

lui-même un idéal qu'il devait réaliser dans les lois, appliquer à l'humanité toute entière, sous peine de trahir sa mission. Toute résistance est un crime qui mérite un châtiment, une révolte insensée contre l'éternel Roi des siècles. La papauté n'a d'autre but que d'amener le royaume de Dieu sur la terre, afin de conduire l'homme au royaume du ciel : il faut qu'elle renverse tous les obstacles, qu'elle triomphe de toutes les oppositions, par les armes appropriées à chaque époque. Abandonner la poursuite de cet idéal équivaudrait pour elle à la plus honteuse désertion, à son propre anéantissement. Ce n'était pas un pontife tel qu'Innocent III qui pouvait abdiquer de la sorte : il se sentait pleinement dans son rôle providentiel. Touchant la constitution de l'Eglise et la coordination de ses pouvoirs intérieurs, le concile reconnut l'autorité des quatre patriarches, en assignant le premier rang à celui de Constantinople ; puis viennent ceux d'Alexandrie, d'Antioche et de Jérusalem. Tous ont le droit de donner le pallium, à la condition de l'avoir eux-mêmes reçu du Pape. Cette disposition regarde également les appels et tous les actes de juridiction ecclésiastique. Aux métropolitains il est ordonné de réunir tous les ans les synodes provinciaux et d'avoir l'œil sur chaque diocèse, pour corriger ou prévenir les abus, maintenir la discipline, procurer le bien général par la science et la vertu du clergé. Aux évêques sont rappelées les obligations contractées par eux le jour de leur sacre : le soin de veiller à la chasteté des clercs, à l'instruction des peuples, à l'ornement des autels, à l'honneur du sanctuaire ; le discernement dans la collation des ordres et des bénéfices. Il leur est défendu d'être à charge à leurs subordonnés dans le cours de leurs visites pastorales ou par des exactions dissimulées. Tous sont mis en garde contre la simonie, le cumul, le népotisme, l'adulation intéressée, de quelque prétexte qu'on les couvre. Toute ambition est sévèrement condamnée. Le Saint-Siége se réserve d'accorder certaines dispenses aux hommes distingués et savants, qui rendent d'éminents services à l'Eglise, en les honorant par des dignités qu'ils honorent plutôt eux-mêmes. Les décrets des conciles antérieurs, soit généraux, soit particuliers, interdisant aux prêtres toute sentence de mort ou la

rédaction même de cette sentence, l'effusion du sang, l'exercice de la médecine, l'intervention dans les combats ou les épreuves judiciaires, sont renouvelés à Latran. L'auguste assemblée ne pouvait se borner à la réforme sacerdotale, dans ce travail de rajeunissement et de rénovation qu'elle s'était proposé ; sa sollicitude devait s'étendre aux fidèles. Or, c'est en portant son attention sur la pratique des sacrements, dont la série constitue l'essence même de la vie chrétienne, qu'elle atteignait son but.

Sacrement de pénitence Décret concernant la guerre sainte.

8. Nul n'ignore la sagesse des dispositions adoptées concernant le sacrement de pénitence ; le vingt-unième canon n'a plus besoin d'être cité ni commenté. On sait de même que les novateurs du seizième siècle et leurs dignes héritiers ont prétendu s'autoriser de ce canon pour déclarer la confession auriculaire une innovation du treizième. Mais on a beau le savoir, on se demande toujours si la chose est possible. Comment ! les Pères de Latran auraient introduit dans le christianisme et fait accepter de tous les chrétiens, sans réclamation aucune, un devoir capital, une obligation onéreuse, dont jusqu'alors personne n'avait entendu parler ! L'Evangile, l'histoire et le bon sens s'élèvent de concert contre une telle supposition. Je n'établis pas la thèse par respect pour mes lecteurs, et par respect aussi pour mon œuvre. Un rapprochement suffit : le silence absolu des ennemis de l'Eglise Romaine, qui dans ce même moment soutenaient contre elle une lutte désespérée ; l'enseignement formel et dogmatique de tous les théologiens sans exception, des professeurs de Bologne, de Paris et de tant d'autres écoles, enchâssant la confession dans leurs impérissables traités, comme tout point essentiel de la doctrine catholique. Sans remonter plus haut, n'avons-nous pas recueilli la déposition du concile de Londres ? Ne voyons-nous pas ces légions de croisés, appartenant aux nationalités les plus diverses, se préparer au départ, inaugurer leurs grandes batailles, par l'humble confession de leurs péchés et l'absolution du prêtre ? Non, le concile de Latran n'a pas introduit dans le code religieux une loi nouvelle ; il a seulement déterminé le temps où devait être exécutée dans l'Eglise catholique la loi fondée par Jésus-Christ, promulguée par les apôtres, observée dans

tous les âges antérieurs, mais qui tendait à perdre de jour en jour sa vigueur primitive, comme toutes les lois et toutes les institutions, alors même qu'elles viennent du ciel. Malgré l'importance des matières abordées par le concile, on peut affirmer qu'il avait principalement pour but l'organisation d'une croisade générale, un suprême effort à tenter par le monde chrétien contre les ennemis qui le menacent ou l'entravent dans l'accomplissement de ses immortelles destinées. Bien que pressentant sa mort, comme nous venons de l'entendre, Innocent ne voulait pas mourir sans avoir arraché la Ville et la Terre Saintes, le tombeau du Sauveur, le théâtre de la Rédemption, aux mains des Infidèles, et prévenir leurs desseins sur l'Occident, en portant la guerre au cœur de leur puissance. Il ordonna par un décret solennel, avec l'assentiment des Pères et d'après le conseil des hommes les plus expérimentés, que la croisade fût prêchée sans interruption, avec un redoublement de zèle, et que les croisés se trouvassent réunis le jour des Calendes de juin 1217, soit à Brindes, soit à Messine, où des vaisseaux seraient préparés pour les transporter en Syrie.

Sentiments du Pontife. Dispositions adoptées.

9. Le Pape annonçait la résolution de se rendre lui-même dans un de ces ports, pour donner aux vaillants pèlerins sa bénédiction apostolique, ne pouvant les accompagner dans leur glorieuse expédition. Ceux qui préféreraient la route de terre, moins périlleuse alors par la présence des Latins à Constantinople, auraient également un point de réunion, qui leur serait ultérieurement fixé. Ils devaient partir à la même époque, accompagnés par un légat. « C'est l'œuvre par excellence, ajoutait le Pontife dans un mouvement de sublime expansion, c'est l'œuvre même de Jésus-Christ! A tous les patriarches, métropolitains, évêques, supérieurs d'ordres religieux, pasteurs des âmes, nous enjoignons de la promouvoir par la parole évangélique, la générosité de leurs dons, la sainteté de leurs exemples. Qu'ils ne cessent de prêcher la croix, recommandant aux princes, aux chevaliers, aux cités libres, à tous les chrétiens sans distinction, d'arborer l'étendard sacré, ou de fournir du moins aux milices actives tout ce qui leur sera nécessaire pendant trois ans ; car ils obtiendront ainsi

les mêmes indulgences. Malheur à celui qui resterait sourd à la voix du divin Crucifié ! Dans toutes les églises seront adressées au ciel de ferventes prières, pour le succès des combattants, pour l'accomplissement de la grande œuvre ! » Innocent s'engageait à donner en son nom et sur ses économies trente mille livres, et de plus un vaisseau pour les croisés de Rome ou de la région suburbaine. Il fut enjoint aux cardinaux de donner le dixième de leurs revenus, à tout le clergé, le vingtième ; et tout cela sous peine d'excommunication. Pour faciliter cette contribution générale, il fallut s'occuper des Juifs, les banquiers de l'époque : Non seulement on leur ordonna de baisser le taux de l'intérêt, qui tendait chaque jour à devenir une criante usure, la ruine assurée de leurs débiteurs chrétiens ; mais encore tout intérêt demeura suspendu pendant tout le temps de la croisade. On renouvela les anciennes prescriptions au sujet de ce peuple, prévenant ses empiétements, lui rappelant sa dépendance, sauvegardant aussi sa sécurité, pourvu qu'il respectât les fidèles dans leur religion et leurs biens. L'excommunication fut de même prononcée contre tous ceux qui fourniraient aux Sarrasins des provisions ou des armes, qui serviraient dans leur marine ou leurs armées. On alla jusqu'à défendre tout commerce avec eux tant qu'ils n'auraient pas cédé la Terre-Sainte, et par précaution pendant l'espace de quatre ans. Toute guerre devait cesser dans le monde catholique, ainsi que les tournois, durant le même espace et sous la même peine. Un but supérieur était assigné, par la même puissance ecclésiastique, à la valeur des guerriers comme à la sagesse des princes.

Trois compétitions abordées et résolues.

10. Le concile ne pouvait manquer de porter son attention sur l'Eglise orientale et la situation permanente des Grecs. Il ouvrit largement la porte aux schismatiques désirant rentrer dans l'unité ; mais il renouvela les condamnations les plus sévères contre ceux qui s'obstineraient dans leurs vieilles haines et leur déplorable isolement. Le siége patriarcal de Constantinople était toujours l'objet d'une ardente compétition entre l'évêque d'Héraclée et le curé de Saint-Paul ; les deux prétendants se trouvaient au concile, comme nous l'avons vu. La question n'était pas facile à résoudre ;

impossible néanmoins de l'éluder. Ce schisme au milieu des Schismatiques constituait un grave danger : il fallait y mettre un terme. Après mûre délibération, dans la plénitude de sa puissance apostolique et de l'avis des cardinaux, le Pape annula l'une et l'autre élection ; il désigna pour patriarche un prêtre toscan nommé Gervais, recommandable à la vérité par sa science et son mérite, mais que sa qualité d'étranger ne recommandait nullement à l'Eglise Grecque, et pas davantage aux Français son origine Italienne. Une autre compétition, un plus terrible débat, s'imposait à l'examen et réclamait la sentence de ces grandes Assises du monde chrétien : la lutte entre le roi d'Angleterre et ses barons révoltés. Ces derniers avaient leurs mandataires au concile ; l'excommunication qui pesait sur eux ne permit pas cependant de les entendre. Plusieurs légats prirent la défense de Jean ; le principe d'autorité plaidait à lui seul sa cause. On ignorait à quel point ses violences et ses perfidies avaient provoqué ses malheurs : on vit surtout une couronne royale prête à tomber d'un front que l'huile sainte avait touché. La cause des libertés anglaises, dont les barons se disaient les défenseurs, en poursuivant pour la plupart celle de leur ambition ou de leur indépendance, ne fut nullement condamnée ni même examinée par le Pape ; il eût frappé du même coup les libertés ecclésiastiques dont il était l'intrépide gardien. Il était aussi le gardien du royaume, qui relevait désormais de son autorité : le Pontife mettait les armes spirituelles au service du suzerain. L'excommunication portée contre la révolte s'étendit au prince Louis, l'héritier du royaume de France, malgré les sentiments chrétiens qui l'animaient, par la raison qu'il tendait la main aux insurgés et menaçait d'envahir l'Angleterre. Nous avons déjà vu comment la même assemblée avait envisagé et résolu la grave question germanique, le long et désastreux débat entre Othon de Brunswick et Philippe de Souabe.

§ II. DERNIÈRES INSTITUTIONS.

11. Parmi les intérêts purement religieux qui furent soumis au jugement du concile, il n'en est pas de plus important que celui des deux ordres monastiques tendant alors à s'organiser et sollicitant l'approbation du Saint-Siége. Nous voulons parler des Dominicains et des Franciscains. Après avoir fondé sa maison de Prouille en 1207, Dominique en avait fait sa principale résidence ; il en était le Prieur, et pendant plusieurs années on le désignait par ce titre. C'est de là qu'il partait pour aller incessamment évangéliser les contrées environnantes infestées du poison de l'hérésie. Ne pouvant le suivre dans ses courses apostoliques, bornons-nous à déclarer une fois de plus qu'il se tint constamment éloigné du tumulte des armes, malgré son admiration et son amitié pour le héros de la croisade. Plusieurs ont même contesté, contre l'opinion commune, sa présence à Muret, lors de la grande bataille. Le but poursuivi par Simon de Montfort, l'extinction du Manichéisme, l'était aussi par Dominique de Gusman. Mais la croisade était plus pure et plus sereine dans l'esprit de ce dernier : il aspirait à la rendre permanente. Une pieuse institution ayant pour objet de combattre à jamais l'erreur et la corruption au sein de la société chrétienne, voilà l'idéal qui planait, comme une céleste obsession, dans l'âme du saint apôtre ; son infatigable mission tendait à le réaliser. Deux habitants de Toulouse, Thomas et Pierre Cellani, qui depuis longtemps le suivaient d'un regard attentif et sympathique, entraînés par sa charité, se firent ses disciples. En se donnant à lui ils donnèrent à l'œuvre leurs maisons, situées près du château Narbonnais, l'ancien palais des comtes. C'était au commencement de 1215, et Dominique s'y fixa dès lors avec six de ses compagnons : tel est le berceau de son ordre. Un autre ami du fondateur, le généreux évêque Foulques, seconda de tout son pouvoir et couvrit hautement de sa protection l'institution naissante. Par un acte public, daté de cette même année, « Philippe-Auguste régnant sur la France, le

Ordres religieux. Celui des Frères Prêcheurs.

comte de Montfort tenant la principauté de Toulouse, » l'évêque s'exprime ainsi : « Pour extirper les vices, enseigner la foi, détruire l'hérésie, former les peuples aux bonnes mœurs, nous avons nommé pour prédicateurs dans notre diocèse frère Dominique et ses associés, vu la résolution qu'ils ont prise de marcher toujours à pied dans l'exercice de leur ministère, de vivre dans le dénûment et la pauvreté, selon le précepte évangélique, et d'annoncer purement la parole du salut. » Il alloua cependant à la société nouvelle, avec le consentement de son chapitre, la sixième partie des dîmes diocésaines.

Les deux premiers voyages de S. Dominique à Rome. Bulles d'approbation.

12. En se rendant au concile de Latran, Foulques prit avec lui Dominique, obtint une audience d'Innocent III et lui demanda la confirmation de l'ordre que le zélé missionnaire venait de fonder. Le Pape répondit que celui-ci devait auparavant aller consulter ses frères et s'entendre avec eux sur la règle qu'ils voulaient embrasser ; et, comme gage de sa bienveillance paternelle, il voulut approuver déjà sans autre examen la fondation du monastère de Prouille. A peine arrivé, Dominique réunit ses frères dans cette même maison : d'un commun accord ils adoptèrent la règle de S. Augustin, à laquelle furent ajoutées quelques dispositions empruntées à celle de S. Norbert, et d'autres en petit nombre spéciales au but qu'on se proposait. Cette délibération eut lieu durant les fêtes de Pâques de l'an 1216 ; et dans la même année, vers la fin de septembre, le courageux pèlerin reprenait à pied le chemin de Rome. Innocent était remplacé par Honorius III ; mais rien n'était changé pour Dominique : le Vicaire de Jésus-Christ confirma son institut par deux bulles datées du même jour, adressées directement « au prieur de Saint-Romain de Toulouse, ainsi qu'à tous les frères qui se sont enrôlés avec lui sous l'étendard de la Religion. » Le Souverain Pontife, en leur donnant l'institution canonique, ajoutait que « les pères du nouvel institut seraient les vrais flambeaux du monde. » Il insistait sur la rigoureuse obligation contractée par eux de prêcher sans cesse et chez tous les peuples la parole de Dieu. Ils se montreront si fidèles à cette injonction que dès l'origine on les distinguera par le nom de Frères Prêcheurs. Dominique était bien

leur modèle : il passait rarement un jour sans exercer le ministère de la prédication, pendant le temps qu'il dut passer à Rome ; ses pieux efforts obtenaient toujours les plus heureux résultats. Il fut attaché dès lors à la cour pontificale, comme théologien et prédicateur, sous le titre de Maître du sacré palais, charge qui depuis cette époque a constamment été remplie par un membre de sa famille religieuse. Cette église de Saint-Romain dont il est question un peu plus haut, Foulques en avait fait don à frère Dominique, lorsque celui-ci se disposait à partir pour l'Italie. A son retour, qui n'eut lieu que l'année suivante, il emmena ses premiers compagnons, alors au nombre de seize, tous animés de son esprit, dans son cher sanctuaire de Prouille.

Pentecôte dominicaine. Épanouissement. Mort de S. Dominique.

13. Là, dans un profond recueillement, après les exercices d'une retraite qui semblait renouvelée de celle des apôtres à Jérusalem, entre l'Ascension et la Pentecôte, il osa distribuer aux quatre vents du ciel cette imperceptible phalange. C'est le jour de l'Assomption 1217 qu'eut lieu cétte autre dispersion apostolique. Sept furent envoyés à Paris, quatre en Espagne. Les premiers fondèrent leur colonie dans cette maison de Saint-Jacques, d'où vint aux religieux le nom de Jacobins, que l'infamie devait plus tard dérober à la gloire. L'ordre se répandit avec une étonnante rapidité. Dominique lui-même, impatient du repos, se rendit en Espagne, et fonda son premier couvent espagnol dans la capitale de l'Andalousie. D'autres étaient fondés à Lyon, à Marseille, à Bayonne, dans le nord de l'Italie, où les Dominicains devaient briller d'un si vif éclat. Avant la fin de la même année, le zélé fondateur était encore à Rome, et le Pape lui donnait l'église de Saint-Sixte d'abord, celle de Sainte-Sabine ensuite, à laquelle se rattachent tant de glorieux souvenirs. Il reprend dans la Ville-Eternelle le cours de ses prédications avec un succès incomparablement plus grand, les miracles venant chaque jour en aide à sa parole. L'attrait de ses discours, le charme de sa personne, la splendeur de sa sainteté sont autant de prodiges qui lui gagnent les cœurs et rayonnent au loin dans le monde catholique. Trois ans ne s'étaient pas écoulés qu'il comptait déjà soixante couvents, divisés en huit provinces, tous re-

présentés à l'assemblée générale de l'Ordre, qui se tint à Bologne en 1220. Encore n'était-ce là que le point de départ. C'est après la mort du saint patriarche, qui n'allait pas tarder, car elle est de l'année suivante, que la famille dominicaine prit son merveilleux essor. L'assemblée même de Bologne avait élu pour général frère Jourdain de Saxe, qui seconda si bien cet épanouissement, en s'inspirant de la pensée de Dominique, au point que le pieux institut ne semblait avoir changé ni de direction ni de père. Le troisième général sera Raymond de Pennafort, cet autre thaumaturge, ce modeste érudit, qui lui donnera son organisation définitive, pour rentrer aussitôt dans le silence du travail et de la prière.

Assemblée générale des Franciscains. Le saint patriarche part pour l'Égypte. Sa mort.

14. Au concile de Latran s'était également rendu François d'Assise, pour solliciter l'autorisation qui lui fut verbalement donnée par Innocent III, en attendant une approbation plus solennelle, accordée huit ans après par Honorius III, le successeur immédiat du grand Pontife. L'œuvre de François, lorsqu'ils se trouvaient simultanément à Rome et dans le même but, était encore plus avancée que celle de Dominique, il comptait déjà de nombreux couvents dans sa patrie. On raconte que ces deux serviteurs de Dieu, inconnus l'un à l'autre, n'ayant rien qui pût attirer l'attention, se rencontrèrent sous les portiques de Saint-Jean de Latran et se jetèrent dans les bras l'un de l'autre, comme naguère Félix de Valois et Jean de Matha, comme jadis S. Paul et S. Antoine. « C'étaient les deux grands éléments de la vie, les deux forces éternelles de la religion qui s'embrassaient aux portes de l'Eglise, l'intelligence et l'amour, » la parole et l'abnégation. « Ces deux hommes vont se partager le monde moral à reconstruire, l'un par la prédication de la foi, l'autre par les célestes ardeurs de la charité. Leur vie fut courte, parce qu'elle fut une immolation. » Rien d'exclusif dans ce partage, on le comprend ; ce sont les tendances diverses des institutions rivales et fraternelles qui se trouvent ainsi caractérisées. En 1219, le patriarche d'Assise convoquait une assemblée générale près de son berceau, pour arrêter la constitution de l'Ordre. Il fallut camper dans les champs ; les frères étaient plus de cinq mille ;

cinq cents postulants attendaient leur admission avec une sainte impatience. Les populations d'alentour, quelques-unes même assez éloignées, étaient accourues et formaient un immense cadre à cette grande réunion ; elles fournirent abondamment toutes les choses nécessaires aux pauvres de Jésus-Christ, se faisant une gloire de les servir, les entourant de soins et d'hommages. Le cardinal Ugolino, plus tard pape sous le nom de Grégoire IX, était présent à ce spectacle : il accepta le patronage des Franciscains pour le triomphe de l'Eglise, comme il acceptera bientôt celui des Dominicains. A la suite de cette assemblée constitutive, entrant résolûment dans la période d'action, le fondateur envoya des missionnaires, les représentants de sa charité, dans toutes les parties du monde, n'en exceptant alors que la Germanie ; lui-même partit pour l'Orient, dans l'espoir d'y cueillir la palme du martyre, s'il ne pouvait convertir les musulmans. Ayant rejoint les croisés à Damiette, il alla seul, sans protection d'aucune sorte, se présenter au sultan, quand celui-ci venait de mettre à prix la tête des chrétiens ; et son langage fut à la hauteur de cette généreuse hardiesse. Le chef des croyants, étonné d'un semblable courage, l'accueillit avec honneur, l'écouta sans colère, voulut le combler de présents et le fit ramener sous bonne escorte dans le camp des croisés. Si le vaillant athlète n'avait obtenu ni la conversion ni la mort, il reçut du moins la promesse que les captifs seraient mieux traités dans les cachots de l'Islamisme, et que ses religieux auraient à l'avenir la garde et le soin du Saint-Sépulcre. De retour en Italie, il était l'objet des révélations et des faveurs célestes qui ne sont plus à raconter. Le samedi 4 octobre 1226, encore dans la force de l'âge, à quarante-cinq ans, il mourait au milieu de ses disciples, laissant une postérite comparable, ou plutôt supérieure à celle d'Abraham. Un jour Dominique avait offert à François d'unir et de confondre leurs familles. « Non, répondit ce dernier, non, mon cher frère ; elles doivent rester séparées, quoique toujours amies, pour ramener l'homme à Dieu par des routes diverses. »

Les chefs des Albigeois au concile de Latran. Décision.

15. Après avoir condamné les abominables hérésies qui ravageaient certaines contrées de l'Europe, et surtout le midi de la

France, où la guerre n'avait pas encore cessé, le concile ne dédaigna pas d'intervenir dans la question des personnes, en abordant un débat que celle des doctrines ne pouvait exciter. Le comte de Toulouse et son fils, accompagnés des comtes de Foix et de Comminges, furent admis à présenter leurs réclamations, se prétendant les victimes innocentes de cette guerre. Dès qu'ils parurent devant l'assemblée, ils se prosternèrent aux pieds du Pape, qui leur dit avec bonté de se lever et de prendre la parole. Les accusations portées par eux contre Simon de Montfort et les principaux chefs de la croisade, causèrent une pénible impression. A les entendre, on les avait dépouillés de leurs principautés avec autant d'injustice que de barbarie, quand ils s'étaient soumis aux légats et déclarés pour la foi catholique. Un cardinal et l'abbé de Saint-Thibéri, dans le Biterrois, plaidèrent chaleureusement la cause des plaignants. L'évêque de Toulouse parla dans un sens tout opposé ; son véhément réquisitoire, soutenu par d'autres témoins, et conforme d'ailleurs à l'opinion commune, s'adressait à Raymond Roger de Foix d'une manière plus directe. « Je voudrais bien savoir comment s'y prendrait le comte, s'écria-t-il en terminant, pour affirmer que son pays n'est pas plein d'hérétiques, tolérés ou même favorisés par lui; qu'il n'a pas lui-même fait périr une foule innombrable de croisés, alors que dans une seule circonstance, par un infâme guet-apens, il en a tué six mille? » — Par vos discours artificieux, répliqua vivement le comte, vous avez conduit plus de dix mille Toulousains à la mort! » Un chanoine de Lyon, homme connu par son mérite, appuya cette dernière accusation, prit à partie l'évêque de Toulouse et conclut au rétablissemsnt des anciens possesseurs. On rapporte que l'archevêque de Narbonne, l'ancien légat, le frère en Religion et l'ami du martyr Pierre de Castelnau, prit la défense des comtes, mais moins par estime pour eux ou par justice, que par opposition à Montfort, qui n'entendait pas lui céder le duché de sa ville archiépiscopale. Un autre légat, Théodise de Gênes, depuis quelque temps évêque d'Agde, respecta mieux sa première mission et se montra plus fidèle au guerrier chrétien dont les armes en avaient assuré le succès. « Il a combattu pour l'Eglise, dit-il, il n'a reculé

devant aucun danger ni devant aucune fatigue, il a bravé la mort : on ne saurait le priver de sa récompense. » Innocent penchait néanmoins en faveur des princes héréditaires, blâmant les excès commis, déplorant qu'on eût en plusieurs circonstances méconnu ses intentions. La majorité des Pères fut inébranlable ; les prélats français maintenaient avec énergie l'œuvre de la conquête ; ceux du Midi n'hésitèrent pas à déclarer qu'ils se ligueraient encore, s'il le fallait, pour empêcher qu'on n'y portât atteinte. On proclama donc la déchéance du vieux Raymond, en lui réservant une pension viagère, ménagement qui n'était pas sans mérite quand il s'agissait d'un hérétique endurci. On réserva de même les droits limités de son fils, et totalement ceux de sa femme. Aucun jugement définitif ne fut porté dans la question territoriale des comtes de Foix et de Comminges ; on remit la solution à plus tard et l'examen à la sagesse du Pontife.

Conduite d'Innocent III envers les condamnés. Sa pensée dominante.

16. Parmi les historiens de ces derniers temps, c'est un concert de récriminations contre celui-ci, comme s'il était seul coupable d'une spoliation qui fût l'acte solennel de la légalité régnante, tandis qu'il la désapprouvait au fond et qu'il la déplorait dans son âme. Du moment où le concile était réuni, pouvait-il éluder les décisions d'une assemblée délibérante? Que n'auraient pas dit les mêmes historiens et la tourbe qu'ils entraînent à leur suite, s'il avait méconnu la fameuse loi des majorités ? Le jeune Raymond étant resté quelques jours à Rome, tandis que son père et leurs associés étaient allés l'attendre à Viterbe, reçut d'Innocent, qui l'admit en sa présence, le plus bienveillant accueil, les conseils les plus sages, l'espoir d'un meilleur avenir. Beaucoup d'autres questions alors pendantes auraient pu, ce semble, être soumises aux délibérations du grand Conseil de la catholicité. Le Pape fut d'un avis contraire. Dans sa pensée, l'intérêt de la lutte contre les Sarrasins et la nécessité de reconquérir la Terre-Sainte dominait tous les autres intérêts : le temps était à l'action, et non à la parole ; ou du moins, si la parole devait intervenir, c'était pour hâter l'heure et combiner les éléments de l'action. Il importait de renvoyer au plus tôt dans leurs provinces les

éminents prélats et les ecclésiastiques distingués réunis dans la capitale du monde chrétien, pour qu'ils allassent rallumer partout la divine flamme des croisades. Beaucoup d'évêques allemands se firent dans leurs diocèses et dans les diocèses voisins les missionnaires de la Croix, les fidèles interprètes de la pensée pontificale. L'archevêque de Tyr, dont le rôle au concile paraît avoir été presque nul, se rendit en France, assembla les prélats à Melun, conféra sagement sur les affaires orientales, adressa quelques exhortations; mais il n'avait ni l'ardeur ni l'éloquence de son illustre prédécesseur Guillaume : il n'obtint à peu près aucun résultat. C'est vers l'Angleterre qu'étaient alors tournés les yeux et les cœurs des chevaliers français. Dans les villes maritimes d'Italie soufflait une plus haute inspiration : elles promettaient des vaisseaux et des hommes pour une expédition au-delà des mers. Venise, à l'apogée de sa puissance, écoutait un généreux mouvement et venait de se réconcilier avec Gênes, sans oublier toutefois ni son trésor ni son commerce. Malheureusement les anciennes rivalités régnaient toujours entre les villes lombardes, épuisant leurs énergies, leurs ressources et leur sang ; Gênes en particulier demeurait en lutte avec Pise. Innocent espéra mettre un terme à ces funestes dissentiments par son intervention personnelle, les moyens de persuasion et le prestige de sa dignité.

Mort d'Innocent III. L'homme et le Pape.

17. Il s'achemina donc vers le nord de la Péninsule, après avoir envoyé deux cardinaux devant lui pour lui préparer la voie. On pouvait croire que cette voie serait semée d'obstacles ; rien ne faisait présager qu'elle dût être immédiatement interrompue. En arrivant à Pérouse, ou bien quelques jours après, Innocent fut saisi d'une fièvre intermittente, inhabilement combattue par les médecins, et qui devint bientôt une fièvre aiguë. Ses souffrances augmentèrent; mais, n'en soupçonnant pas le danger, toujours dur à lui-même autant qu'il était doux pour les autres, il ne s'abstint ni de son travail accoutumé ni de sa nourriture ordinaire. Survint la paralysie, puis un assoupissement invincible, enfin le dernier sommeil[1]. Il mourut le 16 juillet 1216, dans sa cinquante sixième an-

[1] *Gesta Innocent III.* cap. CXLI.

née. La mort l'arrêta, sans le surprendre, comme on l'a vu, quand une grande et glorieuse carrière semblait lui rester à parcourir. Il avait occupé le siége apostolique dix-huit ans, six mois et sept jours. Il fut inhumé dans la cathédrale de Pérouse, dédiée à S. Laurent. Au bout de quatre siècles, en 1615, ses ossements furent relevés et renfermés dans une urne, sur laquelle on grava cette inscription : « Sa gloire remplit la ville et le monde. » La mort d'Innocent III parut une suspension de la vie catholique, tant l'univers s'était senti palpiter et vivre dans le cœur et la pensée de cet homme seul. Il nous serait facile d'accumuler ici les témoignages des auteurs contemporains ou rapprochés de l'époque, exaltant à l'envi les qualités et les actions de ce grand Pontife; bornons nous à deux courtes citations, qui semblent tout résumer : « Innocent, écrit l'historien Rigord, était un vaste et puissant génie, d'une droiture et d'une sagesse incomparables ; il n'a pas eu d'égal en notre temps. » C'est l'historiographe de Philippe-Auguste qui parle ainsi. Saint Antonin, l'illustre et savant archevêque de Florence, ajoute ces quelques mots: « Après un règne infatigable, après avoir fécondé par d'innombrables labeurs le champ du Père de famille, Innocent s'endormit glorieusement dans l'éternel repos. » C'était une nature admirablement équilibrée : les dons de l'intelligence ne l'emportaient pas sur ceux du cœur. Quoique isolé dans les hauteurs du pontificat suprême, il compta de nombreux amis, auxquels il resta constamment fidèle, sans jamais sacrifier à l'amitié ni les prérogatives de sa puissance ni les exigences de son devoir. Ferme par principe autant que par caractère, il inclinait cependant à la bonté. Son amour pour la justice n'admettait aucune distinction entre les grandes et les petites choses. Le repentir était le seul moyen de le désarmer ; il ne craignait pas alors de pousser trop loin l'indulgence : les hommes supérieurs sont à l'abri de telles appréhensions. Il n'y a point de véritable grandeur intellectuelle sans une grandeur morale qui serve de fondement et de contre-poids. La vie d'Innocent était irréprochable. Aux aptitudes d'un souverain, il joignait les vertus d'un anachorète ; frugal, modeste, pieux, s'oubliant lui-même, il poussait la générosité jusqu'à

l'imprudence. Ce qu'il a donné, durant le cours de son règne, n'est pas inférieur à ce qu'il a fait. D'une complexion délicate, ayant éprouvé de graves maladies, il n'a cessé de prier et d'agir. L'imagination reste confondue devant ses œuvres, la raison ne parvient pas à se les expliquer. Résumons tout par un chiffre : Nous avons d'Innocent une collection de quatre mille quarante-neuf lettres, qui touchent à tous les intérêts de la chrétienté, depuis les plus élevés jusqu'aux plus minimes, qui pénétraient dans les palais des rois et dans les cellules des moines.

§ III. FIN TRAGIQUE DU GRAND CHEVALIER CHRÉTIEN.

Simon de Montfort comte de Toulouse et grand vassal de France.

18. Quand Gui de Montfort et les évêques revinrent de Rome, Simon, dont le concile général avait légitimé les droits, voulut aussitôt prendre possession du duché de Narbonne ; mais Arnaud se montra prêt à lui opposer la plus énergique résistance, et l'affaire dut être de nouveau portée à Rome, où la décision ne fut prononcée que sous Honorius III. Simon alors, sur le conseil de son frère et des évêques, résolut de se rendre à Paris pour y demander au roi de France l'investiture des provinces conquises. Avant de partir, il fit renouveler par les bourgeois de Toulouse leur serment de fidélité, à lui, à ses fils, à tous ses descendants ; le lendemain, 8 mars 1216, il leur jura solennellement « d'être un bon et fidèle seigneur pour tous les hommes et femmes de Toulouse et de ses faubourgs, en l'honneur de Dieu et de la sainte Eglise ; de protéger l'Eglise et les bourgeois dans leurs personnes et leurs biens, cependant à la réserve du cours de la justice ; dans le cas où il s'écarterait de l'un et l'autre de ces points, le conseil des prud'hommes doit le rendre attentif à corriger l'abus, à ne pas tomber dans le péché du parjure. » Un sénéchal étant nommé pour administrer la ville en son absence, il partit. On lui rendit les plus grands honneurs sur toute la route, comme au vainqueur de cette formidable hérésie des Albigeois, l'un des plus grands dangers de la cause catholique. « Le clergé et le peuple de chaque ville, dit un contem-

porain, allaient à sa rencontre avec des acclamations et des chants solennels ; beaucoup de personnes s'estimaient heureuses de pouvoir toucher ses vêtements [1]. » Il trouva Philippe-Auguste à Melun ; après en avoir reçu le plus bienveillant accueil et lui avoir prêté le serment de vassal, il emporta un diplôme daté du Pont-de-l'Arche qui lui donnait l'investiture des comtés de Narbonne et de Toulouse, ainsi que des vicomtés de Béziers et de Carcassonne ; en un mot, de tous les fiefs que le comte Raymond avait tenus du roi de France, à la réserve du droit de tout autre.

19. Le 10 avril 1216 Philippe-Auguste promulgua ce diplôme, qui était comme le coup de grâce porté à la puissance de Raymond ; et ce seigneur avait pour cousin le roi de France, pour neveux les rois de Castille et d'Aragon, pour gendre le roi de Navarre, pour beaux frères le roi d'Angleterre et l'empereur d'Allemagne. Le comte proscrit alla rejoindre son fils en Provence. Ils se rendirent ensemble à Marseille, qui se déclara prête à combattre pour leur cause ; ils y reçurent une députation des Avignonais, qui appelaient le jeune Raymond dans leurs murs, afin de le reconnaître pour leur seigneur. Avignon leur fit un accueil enthousiaste ; Tarascon ne tarda pas à se prononcer en leur faveur, et plusieurs barons provençaux entrèrent dans cette ligue. Les forces des alliés se réunirent à Avignon, sous le commandement du jeune Raymond, tandis que le vieux comte dépouillé se rendait en Aragon pour y demander du renfort contre Simon. D'où vient donc que tout allait être à recommencer quand tout semblait fini, et que la position des Français du Nord allait être des plus difficiles dans le pays qu'ils avaient conquis ? A ce sujet laissons parler un contemporain, dont le langage explique à merveille, ce me semble, le caractère nouveau que va prendre la guerre dans sa seconde période. « Tant que l'armée catholique, dit-il, ne combattit que pour le rétablissement de la Foi et pour la répression de l'hérésie, tout lui réussit à souhait ; mais aussitôt que Simon, ayant achevé la conquête, la partagea entre ses compagnons, sous sa suzeraineté, par là-même

Résistance organisée contre le conquérant.

[1] PETR. VALLISSARN., *Hist. Albig.*, 83.

le but primitif fut changé en un autre; les Français laissèrent un libre cours à leur cupidité, et, comme ils attribuèrent leurs victoires bien plus à leurs propres forces qu'à la protection divine, alors le Seigneur leur prépara le calice de sa colère à laquelle ils ne purent pas échapper[1]. »

La parole évangélique. Le cardinal légat Bertrand.

20. Lorsqu'Honorius III monta sur le trône pontifical, au mois de juillet 1216, comme nous le dirons dans la suite, il semblait que Simon de Montfort et les croisés eussent mené à bonne fin l'œuvre de la grande guerre, et que les armes n'eussent plus à intervenir que contre les mouvements partiels qui la suivent toujours. C'était maintenant aux soldats de la parole divine qu'il fallait confier le soin de porter les derniers coups à l'hérésie. Le nouveau Pontife, continuateur zélé des grands projets d'Innocent III, ne faillit pas à cette tâche. Il recruta, pour l'envoyer dans le Midi de la France, toute une légion d'apôtres «resplendissants sous les armes de la science et de la piété. « Ils avaient mission » d'attaquer de front les erreurs, sur le terrain des âmes, de le reconquérir pied et pied, et d'y édifier ensuite les imprenables citadelles de la doctrine catholique[2]. » De là l'exhortation aux docteurs de Paris d'envoyer dans la province de Toulouse les plus zélés d'entre eux, pour y prendre part à la conversion et à l'instruction des peuples. De là aussi les éloges et les encouragements à saint Dominique et à son intrépide phalange, « athlètes invincibles du Christ, n'ayant d'autre armure que le bouclier de la foi et le casque du salut, foulant aux pieds la crainte de ceux qui peuvent tuer le corps, mais non atteindre l'âme: ils savaient valeureusement tirer contre l'erreur le plus pénétrant de tous les glaives, la parole de Dieu, » au milieu même du tumulte des armes; et maintenant, depuis la défaite des hérétiques par Simon de Montfort, « comme des médecins dévoués, » ils allaient aux vaincus, et « prodiguaient les baumes spirituels aux plaies profondes faites à leurs âmes par les doctrines mensongères. » Enfin, pour donner à la propagation de la Foi parmi les hérétiques l'esprit d'unité nécessaire au succès de toute grande entreprise, le

[1] Guill. de Pod. Laur., 27.
[2] Honor., *Epist.*, i, 190.

Pape envoya comme légat le cardinal Bertrand, du titre des Saints-Jean et Paul, le chargeant de réconcilier les Albigeois avec l'Eglise, d'étouffer sous les décombres fumants des haines passées les étincelles de révolte qui menaçaient de rallumer l'incendie, de peser toutes les discordes et toutes les controverses à la balance de l'équité[1]. Les archevêques d'Embrun, d'Aix, de Vienne, de Narbonne et d'Auch, leurs suffragants et le clergé reçurent l'ordre de le seconder avec obéissance dans cette œuvre de pacification[2]. Antérieurement, le légat était chargé de fulminer l'interdit et l'anathème contre les Marseillais, s'ils n'expiaient solennellement le crime abominable dont ils s'étaient souillés naguère, et qui les faisait avec raison soupçonner d'hérésie : oppresseurs acharnés des clercs, ils avaient poussé la scélératesse jusqu'à se ruer sur eux pendant la célébration des prières publiques, mettant en pièces les ornements sacrés, brisant les croix, foulant même aux pieds la très sainte Eucharistie[3].

Complots contre Montfort. Son absence. Révolte des Toulousains

21. Bertrand devait instruire en outre le différend survenu entre l'archevêque de Narbonne et Simon de Montfort[4]. Plus tard l'archevêque, qui se plaignait d'avoir été injustement chassé de son palais archiépiscopal, fut appelé à Rome avec l'évêque d'Elne, et Montfort obtint du souverain Pontife le privilège de ne pouvoir être traduit que devant le seul tribunal du légat[5]. Toutes les mesures semblaient donc prises pour éviter un nouveau recours aux grandes opérations militaires. Et pourtant en 1217 Montfort eut à soutenir le poids de terribles hostilités, que la trahison depuis un an ourdissait dans l'ombre. Il était sorti de son comté, sur l'ordre du Saint-Siège, pour réprimer quelques hérétiques de Provence et notamment le comte Azémar, lorsque Raymond VI, le vieux comte de Toulouse dépouillé de ses états, profitant de cette absence de son rival, sortit de l'Aragon, et dissimulant sa marche, parvint à

[1] Honor., *Epist.*, i, 241.
[2] Honor., *Epist.*, i, 283.
[3] Honor., *Epist.*, i, 256
[4] Honor., *Epist.*, i, 104.
[5] Honor., *Epist.*, i, 103

pénétrer dans Toulouse privée de murs de défense. Les habitants se laissèrent entraîner à la défection, et la ville fut munie en toute hâte de retranchements et de palissades. Tous les efforts de Raymond se tournèrent ensuite contre le palais fortifié, appelé château Narbonnais, où étaient avec leurs serviteurs les femmes de Simon et de son frère, et celles de ses deux fils Amaury et Gui. Le légat Bertrand fulmina contre les Toulousains les censures ecclésiastiques ; les révoltés leur opposèrent un criminel mépris. Montfort avait rassemblé ses troupes ; après avoir exigé des otages des Montalbanais, qui lui étaient fort suspects, il se porta rapidement devant Toulouse pour en faire le siége. Il fit d'abord deux corps de son armée et forma deux camps. Cette division ôtait aux croisés de leur force. Simon, en opérant la jonction des deux corps, faillit périr dans les eaux de la Garonne. Il voulut entrer dans un bateau à cheval et dans l'équipement d'un chevalier couvert de toute son armure ; il tomba dans le fleuve, en cet endroit très-profond. Comme on ne le voyait pas reparaître, l'épouvante et le désespoir arrachaient des cris déchirants à tous les siens. On revit enfin ses mains jointes pieusement élevées vers le ciel, et les gens du bateau purent l'arracher à l'abime. Cette miraculeuse délivrance de leur chef combla de joie les croisés et doubla leur ardeur. Mais leurs efforts multipliés se brisèrent contre l'opiniâtre résistance des rebelles [1]. Pendant ce temps une ligue terrible se formait contre Montfort : Jacques d'Aragon et le comte de Foix levaient des troupes considérables pour soutenir la révolte du vieux comte ; le jeune Raymond entraînait dans son parti et sous ses drapeaux les habitants d'Avignon, de Marseille, de Tarascon, de Beaucaire et de Saint-Gilles.

Le Pape prend en main la cause de Montfort. Ses lettres.

22. Les croisés étaient sous la menace du plus imminent danger ; il y avait à craindre de grands dommages pour la Foi, bien que les princes alliés eussent pris les armes, non pour la défense des hérétiques, mais pour la revendication de leurs propres biens. Le légat Bertrand reçut aussitôt du Souverain Pontife l'ordre de s'opposer à

[1] Petr. Vallis., *Hist. Albig.* 85.

l'invasion des possessions de Montfort par Jacques et les Aragonais, et de punir la violation de la trêve édictée par le Concile œcuménique. Si l'on avait des droits à faire valoir contre Simon, on devait recourir, non aux armes, mais à l'équité et au jugement du Saint-Siége. Si les alliés persistaient dans leur levée de boucliers, qu'ils fussent frappés d'anathème et d'interdit [1]. Honorius ne négligea rien pour détacher le jeune roi d'Aragon de la ligue ; non content de lui avoir écrit à lui-même, il adressa des reproches au régent et aux barons, qui avaient profité de l'inexpérience du prince pour l'entraîner dans cette criminelle aventure [2]. Les Toulousains furent sévèrement mis en demeure de rentrer dans le devoir [3] ; pour Avignon, Marseille, Tarascon, Beaucaire et Saint-Gilles, on essaya de dissoudre leur ligue en leur promettant de lever les censures prononcées par le légat, s'ils obéissaient aux ordres de l'Eglise et déposaient les armes [4]. Le jeune Raymond, fils de Raymond VI, avait été le fauteur et l'âme de toute cette conjuration. Tout en prononçant la déchéance du vieux Raymond, le concile de Latran avait maintenu son fils dans la possession des terres que le comte déchu avait eues en Provence. Le Pape remontra donc à ce prince combien il avait abusé des bienfaits de l'Eglise, alors que la chute de son père, lui servant de leçon, aurait dû le détourner de toute téméraire entreprise contre les intérêts de la Religion [5]. Honorius s'attacha pareillement à calmer le comte de Foix, dont la croisade avait quelque peu mordu le territoire pour le punir d'avoir soutenu la cause des Albigeois, et qui se disposait maintenant à descendre de ses montagnes pour venger ses revers [6]. On ne se dissimulait pas à Rome que la parole Apostolique n'arrêterait pas le soulèvement.

Il s'adresse au roi de France. L'évêque de Toulouse offre sa démission.

23. Le Pontife, tremblant pour Montfort, entouré d'ennemis et près de succomber sous leurs coups ou dans leurs piéges, tourna ses pressantes sollicitations vers Philippe-Auguste. Montfort était son client ; c'étaient la Religion et le roi de France que les ennemis du comte visaient dans cette guerre et qu'ils voulaient exclure à tout

[1] HONOR., *Epist.*, I, 692. — [2] HONOR., *Epist.*, I, 818 et 823.
[3] HONOR., *Epist.*, I, 827. — [4] HONOR., *Epist.*, I, 826. — [5] HONOR., *Epist*, I, 825.
[6] HONOR., *Epist.*, I, 824.

jamais du Midi, après avoir abattu les trophées de la Foi élevés au prix de tant de batailles ; l'honneur du roi était inséparable de la cause de Montfort, puisque la majeure partie de la principauté, dont une très petite part relevait de l'Aragon, avait été reçue par le comte de la couronne de France à titre fiduciaire : il fallait donc envoyer là des secours, pris parmi les soldats qui n'avaient pas fait vœu d'aller combattre en Terre-Sainte, ces derniers ne devant sous aucun motif être détournés de leur but[1]. Le Pape, en agissant auprès de Philippe, exhortait l'épiscopat français à ne rien négliger pour pousser les fidèles à prendre les armes contre les Toulousains[2]. En ce moment Foulques, évêque de Toulouse sollicitait du Saint-Siége la permission d'abdiquer, ou du moins la division de son diocèse en plusieurs. Les circonstances critiques où l'on se trouvait empêchèrent Honorius de faire droit à cette requête : l'évêque de ce pays avait besoin de toute sa puissance et de toutes ses ressources pour les employer à la répression des hérétiques, et l'on ne pouvait laisser Foulques se démettre de sa charge, dont il s'acquittait sans peur et sans reproche[3]. Honorius, dans ses démarches auprès de Philippe-Auguste, ne s'intéressait pas seulement à Montfort ; il recommandait aussi Jacques, le jeune héritier légitime du comté de Montpellier, que sa mère en mourant avait laissé sous la tutelle du Saint-Siége. Le roi ne devait ni rien changer lui-même à la dignité de cet orphelin, ni souffrir qu'on l'attaquât[4]. Enfin il lui enjoignait de veiller à la défense de l'archevêque de Narbonne, et de l'évêque de Maguelonne, des consuls et du peuple de Montpellier, que l'Eglise avait reçus sous sa protection[5]. L'année suivante, 121[illegible], la cause catholique reçut un coup terrible dans la Gaule Narbonnaise par la perte de Simon de Montfort. Qu'on nous permette de laisser à cette grande mort toute la couleur de l'époque, autant que nous pourrons, en suivant pas à pas dans notre récit un témoin oculaire, Pierre de Vaux-Cernay.

[1] HONOR., *Epist.*, I, 831.
[2] HONOR., *Epist.*, I, 82[illegible].
[3] HONOR., *Epist.*, I, 20[illegible]. — [4] HONOR., *Epist.*, [illegible].
[5] HONOR., *Epist.*, [illegible] et 4[illegible]3.

24. Simon pressait activement le siége de Toulouse, dans le dessein de l'arracher aux hérétiques et de dompter les partisans rebelles de Raymond VI. La place paraissait ne pouvoir pas prolonger sa résistance. Les assiégés tentèrent une sortie désespérée, fondirent sur le camp des croisés comme une avalanche, emportèrent d'assaut les premiers retranchements. A ce moment-là, Simon entendait la messe. Arrive un messager qui le presse de voler au secours des siens ; et lui de répondre : « Souffrez que j'assiste auparavant aux divins mystères, et que je voie le sacrement de notre rédemption. » Il parlait encore lorsqu'un autre messager lui criait : « Accourez ! Le choc des assaillants est devenu plus terrible, et les nôtres ne peuvent le soutenir plus longtemps. » Sa réponse fut la même : « Je ne sortirai point que je n'aie vu mon Rédempteur. » Après l'élévation de la sainte hostie, le héros, les genoux en terre et les mains levées au ciel, « Maintenant, dit-il, Seigneur, vous renvoyez votre serviteur en paix selon votre parole, puisque mes yeux ont vu votre salut. » Il ajouta : « Allons, et s'il le faut, mourons pour lui qui a daigné mourir pour nous. » Il arrive bientôt sur le théâtre de la lutte. La mêlée était horrible, le sol jonché de blessés et de morts de l'une et de l'autre armée. Mais la présence du soldat de Jésus-Christ double l'audace et les forces des croisés. Ils prennent l'avantage, ils rejettent l'ennemi hors du camp, ils le refoulent l'épée dans les reins jusqu'aux fossés de la ville. Alors les Toulousains qui étaient demeurés à la garde des palissades, font pleuvoir sur Montfort et les siens, qui se retirent, une telle grêle de pierres et de flèches, qu'ils les obligent, bien qu'ils fussent encore à portée des machines, à se faire un abri derrière des claies. Le héros s'y tenait prêt à soutenir de nouvelles attaques, quand tout-à-coup une pierre l'atteignit mortellement à la tête. En tombant, le glorieux martyr, frappant deux fois sa poitrine, remit son âme à Dieu et à la Sainte Vierge. Lorsque son corps n'était déjà plus qu'un cadavre, les flèches ennemies le percèrent de cinq blessures, le même nombre qui fut fait par les bourreaux au corps divin du Sauveur. La mort de Simon est du 26 Juin 1218. Mort héroïque et sainte de Simon de Montfort.

25. Ce grand capitaine, ce chevalier chrétien était d'un sang il- Éloge du héros et de l'homme. Son successeur.

lustre, on l'a déjà vu, d'un courage à toute épreuve, d'une expérience consommée dans le métier des armes. Il avait, s'il faut compter les dons du corps pour quelque chose, une haute taille, une fort belle chevelure, les lignes du visage dessinant un ensemble d'une rare élégance, harmonieux à l'œil; il était haut d'épaules avec des bras bien noués, bien pris de corps, avec des membres déliés quoique solides, vif et dispos; l'ennemi même le plus envieux n'eût pu trouver en lui le plus léger défaut à reprendre. Enfin, sous le rapport des avantages dignes de ce nom, avec la parole à la fois abondante et noble, une attrayante affabilité envers tous, une sympathique amabilité dans la vie intime; il était chaste jusqu'au scrupule, d'une humilité exemplaire, d'une sagesse que rien ne troublait, ferme dans ses résolutions, prévoyant dans les conseils, juste dans ses jugements, assidu aux exercices militaires, circonspect dans ses actes, hardi à l'entreprise, infatigable à la poursuite du but, esclave de ses devoirs religieux[1]. Il eut pour successeur son fils aîné Amaury, qui promettait d'être comme un fidèle miroir des vertus paternelles, moins les éminentes qualités du guerrier. Les seigneurs qui avaient reçu de Simon de Montfort des terres à titre bénéficiaire, prêtèrent serment de fidélité à leur nouveau suzerain. Mais Amaury n'avait pas la fermeté de son père : il laissa l'armée se dissoudre; les rangs s'éclaircissaient chaque jour par le départ de ceux que la crainte du chef avait jusque-là contenus dans le devoir. Obligé par ce lâche abandon de lever le siége et de rendre à l'ennemi le château Narbonnais, qu'il ne pouvait défendre, il fit emporter la dépouille mortelle de son père à Carcassonne, où il reçut le diplôme pontifical qui le confirmait dans les possessions et les droits attribués à Simon de Montfort[2] sur les villes du Biterrois, du Carcassonnais, de l'Albigeois et des autres terres des hérétiques[3].

[1] Petr. Vallis., *Hist. Albig.*, 86.

[2] Petr. Vallis., *Hist. Albig.*, 87. — Bernard., *Chron. Rom. Pont.* et *Chron. Comit. Tolos.*, ann. 1218. — Antonin., III pars, tit. XIX, c. 3, § 1. — Rigord., *in Philipp. Aug. Franc. reg.*, ann. 1218. — Matth. Paris. *Hist. Angl.* ann. 1219. (Perperam mortem Simonis in annum sequentem conjicit). — Honor., *Epist.*, III, 21.

[3] *L'Histoire des Albigeois* de Pierre de Vaux-Cernay, qui était de la croisade

§ IV. LA CAUSE CATHOLIQUE COMPROMISE.

26. C'est donc au moment où la renaissance de la paix et de la religion semblait assurée dans le Midi, que le soulèvement des peuples par Raymond et par son fils, avec l'aide du comte de Foix, du comte de Comminges et de leurs complices, venait de détruire en quelques mois l'œuvre de cent batailles et de plusieurs années. Simon de Montfort, à tout prendre, était tombé victime des chances diverses de la guerre ; un autre champion de la foi, le baron d'Orange, Guillaume de Baux, venait de subir une mort lamentable, mais pour ses ennemis : après l'avoir tué par trahison, les Avignonais hérétiques avaient coupé son cadavre en morceaux et les avaient dispersés comme pour jeter le sang du martyr à la face de leurs adversaires. La levée du siége de Toulouse et l'affaiblissement de l'armée des croisés doublaient la confiance et l'audace des alliés et des hérétiques : ils réunissaient toutes leurs forces pour frapper un dernier coup et chasser ou écraser, avec Amaury, tous ceux qui soutenaient sa cause. Honorius poussa le cri de douleur et d'alarme, appelant au secours d'Amaury tous les fidèles qui n'avaient pas fait vœu d'aller combattre pour Jésus-Christ en Terre-Sainte[1]. Sur ses pressantes exhortations, Philippe-Auguste résolut de donner aide contre les hérétiques à la cause de la foi. Ayant réuni des forces imposantes, il obtint pour sa personne et pour son royaume la tutelle du Saint-Siége[2]. L'argent lui manquait ; il demanda au Pape la faculté d'affecter à l'expédition le vingtième des revenus ecclésiastiques de la France. Ce vingtième était perçu en France comme ailleurs, dans les diocèses dont l'évêque avait pris la croix, par l'évêque lui-même, et dans les autres diocèses par des personnes dignes de toute confiance. Le Saint-Siége n'en recevait pas un seul denier ; bien plus, le trésor pontifical était

Résurrection de l'hérésie. Appel à Philippe-Auguste.

et qui avait vu lui-même ou tenait de témoins dignes de foi tous les événements qu'il raconte, s'arrête à la retraite d'Amaury sur Carcassonne.

[1] HONOR., *Epist.*, III, 20.

[2] HONOR., *Epist.*, III, 49.

épuisé pour avoir fourni aux besoins de la Terre-Sainte plus de vingt-mille marcs. Le souverain Pontife n'avait jamais voulu permettre que l'argent destiné à l'expédition en Syrie fût détourné vers tout autre but. Néanmoins il autorisa Philippe à reporter sur la guerre contre les Albigeois le vingtième des revenus ecclésiastiques des diocèses dont les évêques n'avaient pas pris la croix. Le légat Bertrand et Amaury furent également autorisés à l'application de la même mesure dans les diocèses d'Auch, de Narbonne, d'Arles, d'Aix, de Vienne et d'Embrun, qui ne comptaient qu'un petit nombre de croisés pour l'Orient[1]. Des instructions précises à cet égard furent envoyées par le Saint Siège à tout l'épiscopat, à tout le clergé de France[2].

Seconde campagne du prince Louis. Théâtre de la guerre.

27. Amaury était impuissant à réprimer les continuelles révoltes des peuples dans ses États ; son frère Gui, comte de Bigorre, trouve la mort au siége de Castelnaudary, dans les derniers jours de l'an 1218 ; il est obligé lui-même de se soustraire par la fuite à la fureur des manichéens[3]. Les places fortes et les importantes cités conquises par son frère, Lavaur, Puylaurens, Montréal, Pamiers, Penne, Agen, Moissac et beaucoup d'autres, tombent aux mains de ses ennemis. L'année suivante s'ouvre néanmoins sous de consolants auspices : le fils de Philippe-Auguste, Louis, marche contre les Albigeois à la tête d'une brillante armée ; un grand nombre de prélats, et notamment l'évêque de Châlons[4], l'accompagnent. Honorius couvre Amaury du patronage Apostolique, et s'attache à lui rendre l'espoir en un meilleur avenir[5]. Mais cette campagne, après avoir grondé sur la tête des révoltés avec le terrible fracas du tonnerre précurseur de la destruction et de la mort, se réduisit bientôt au coup de vent éphémère d'une stérile démonstration. Marmande était prise, Louis n'a qu'à se présenter, et tout se soumet sur son passage. Il arrive ainsi devant Toulouse sans qu'on lui dispute le succès. Mais ici, il faudra l'emporter de haute lutte : les ennemis ont réservé pour la défense de cette ville, l'élite de leurs

[1] Honor., *Epist.*, III, [illegible]. — [2] Honor., *Epist.*, III, 51.
[3] [illegible]. — [4] Honor., *Epist.*, III, 378 et 383.
[5] Honor., *Epist.*, III, 351, 352 et 353.

troupes et tous leurs efforts. Pendant quarante-cinq jours, sous les yeux du légat, l'armée française multiplie les assauts et renouvelle les attaques. La résistance des assiégés n'a pas faibli un seul instant. Louis, que le début de la guerre avait habitué aux succès faciles, se laisse aller au découragement. Dès que le temps qu'il avait fait vœu de consacrer à l'expédition expire, il saisit ce prétexte pour rentrer dans le royaume de son père. Ce départ ne pouvait qu'être et fut en réalité le signal d'une recrudescence d'hostilités contre Amaury et de défections réitérées. La guerre à cette époque fut particulièrement acharnée dans les contre-forts des Pyrénées. Depuis la Méditerranée jusqu'au comté de Foix, tout le pays des montagnes, à l'exception du Roussillon, formait les assignats de quatre des principaux lieutenants de Montfort : le maréchal de la Foi, Gui de Lévis, le sénéchal de Simon, Pierre de Voisins, Lambert de Turcy et Gérard de Capendu. Ce dernier pouvait se consacrer à peu près exclusivement au maintien de la paix dans son assignat, n'ayant guère à prendre part aux opérations actives de la campagne que pour la défense de sa frontière du côté du Roussillon et du Haut-Razès, l'ancienne seigneurie de Termes. Gui de Lévis avait su déjà s'asseoir dans l'affection de ses nouveaux sujets. C'est une grande et noble figure que celle du maréchal de la Foi. Brave jusqu'à ne pas connaître le danger sur le champ de bataille, il était pour les vaincus, après le combat, d'une générosité, d'une justice, d'une tolérance, qui les conduisait bien vite à l'attachement par le chemin de l'admiration.

28. Il était bien l'homme de ces montagnards de l'Ariége, au caractère rigide, sous la bure, comme le fer caché dans les flancs de leurs rochers. Et, de même que ce fer peut devenir ou l'arme qui porte la mort ou l'instrument qui donne le bien-être, de même ces hommes, fiers dans leur pauvreté, riches de tous les besoins qu'elle dédaigne, peuvent devenir ou des niveleurs impitoyables contre toute supériorité dont le mépris les blesse, ou bien des serviteurs d'autant plus dévoués de quiconque a le rang ou la fortune, que celui-ci s'attache à se montrer plus populaire dans ses actes et dans ses mœurs. Gui de Lévis étant une âme invincible dans un corps

Le maréchal de la Foi, Gui de Lévis.

d'acier, n'appela jamais la ruse ou la violence à son aide. En transplantant sur un autre sol que celui qui l'avait vu naître l'arbre de sa famille, il comprit que toutes les vieilles racines devaient être amendées, afin que par ses racines nouvelles cet arbre empruntât à la patrie d'adoption une seconde vie qui le fît sien. De là vient peut-être, plus que de toute autre cause, que sa race est encore aujourd'hui florissante à Léran, entourée de l'estime publique, alors que des descendants de Gérard de Capendu, de Lambert de Turcy et de Pierre de Voisins il ne reste plus de trace dans leurs anciens assignats. Mais, quoiqu'il en ait été de l'avenir réservé à la descendance du maréchal de la Foi, sa politique sage porta d'heureux fruits sur l'heure même : outre qu'elle lui assura la paix intérieure dans son assignat, elle lui permit de braver les revendications du comte de Foix, soutenu par les armes du comte de Comminges. Les plus exposés dans la lutte étaient Pierre de Voisins et Lambert de Turcy. Ils avaient à se défendre contre la révolte de l'ancienne population, dont un joug de fer leur avait attiré la haine, et contre les pretentions de l'Aragonais sur une grande partie de leurs assignats. Alphonse II d'Aragon, qui était comte de Barcelone, étant devenu comte de Roussillon en vertu du testament de Gérard, seigneur de ce pays, la barrière qui séparait le comté de Barcelone du Haut-Razès n'exista plus, et le roi put essayer de faire valoir sur ce dernier territoire les droits qu'il prétendait tenir de ses ancêtres, au mépris de la vente consentie en 1067 par la comtesse Ermengarde en faveur de Raymond Roger Ier de Carcassonne et de sa femme Almodis. Alphonse II, dans cette guerre, était parvenu à se rendre maître de toute la partie du Haut-Razès qui avoisine le Roussillon, et sa conquête s'étendait jusqu'au confluent de l'Aude et de la Salz. En 1193, trois ans avant sa mort il inféodait au comte de Foix le Pays de Pierre-Pertuze, le comté de Fenouillèdes et leurs dépendances.

L'abbaye d'Alet. Sa décadence.

29. En pénétrant dans les Corbières par la vallée de l'Aude, lors de leur première campagne, Alet était le premier obstacle redoutable qu'avaient rencontré les armes de Pierre de Voisins et de Lambert de Turcy. Il y avait la une célèbre et riche abbaye de Bénédictins,

naguère puissante en cour de Rome ; le Pape Urbain II l'avait visitée en 1196 pendant son voyage en France. La ceinture de remparts dont l'abbé Pons d'Amély, mort en 1197, avait entouré la ville, la mit à l'abri des atteintes d'Alphonse II d'Aragon. On est étonné tout d'abord de trouver l'abbaye d'Aiet et ses feudataires faisant cause commune avec les ennemis des Montfort. Le fait s'explique par une circonstance que l'Histoire ne peut omettre. A la mort de Pons d'Amély, la majorité des religieux avaient élu Bernard de Saint-Ferréol, syndic du monastère de Saint-Polycarpe, contre Boson que patronnait une faction dévouée aux intérêts du jeune vicomte de Carcassonne Raymond Roger. Bertrand de Saissac, tuteur du vicomte, voulant imposer Boson, fit chasser par ses hommes d'armes Bernard de son siége, et dans une nouvelle élection, en présence du cadavre de Pons d'Amély, les moines, sous la pression de la violence, proclamèrent Boson. Celui-ci, après être demeuré fidèle à Raymond Roger jusqu'à la prise de Carcassonne, se mit ensuite sous la protection du comte de Foix. Lorsqu'après la mort de Simon de Montfort, en 1218, le pape Honorius confirma son fils Amaury dans tous les biens du comte défunt, Amaury punit Alet de son alliance avec le comte de Foix en faisant, au détriment de cette ville, Limoux la capitale du Razès, agrandi de tout le territoire qui forme aujourd'hui le canton d'Alaigne. Le dernier coup fut porté à la puissance de l'abbaye d'Alet par la plainte du légat Conrad contre Boson au concile du Puy, lequel décréta, outre la dégradation de l'abbé, l'expulsion des moines, leur remplacement par des prêtres séculiers, et la translation du monastère avec toutes ses dépendances au pouvoir de l'église de Saint-Just de Narbonne. La sentence, confirmée d'abord par le Pape, fut contestée par les Bénédictins devant son tribunal. Le procès, après avoir duré plus de dix ans, jusqu'en 1233, sous Grégoire IX, devait se terminer en leur faveur. Ils rentrèrent dans leur couvent, mais pour ne plus y former qu'une corporation ; la perte de la majeure partie de leur domaine, et notamment des monastères de Saint-Polycarpe et de Saint-Papoul, sera maintenue[1].

[1] La plupart des historiens modernes ont voulu faire un mérite aux moines

Réaction et revendications des hommes du sol.

30. C'est ainsi que la mesure prise par Simon de Montfort en faveur de ses lieutenants fut validée, en ce qui concernait la plus grande part du domaine de l'abbaye d'Alet, et Gui de Lévis en profita notamment par la possession de Sainte Colombe, sur l'Hers, Festes, Castelreng et d'autres villages voisins de l'ancien pays de Kerkorb, aujourd'hui le Chalabrais, ou faisant partie de ce territoire. Il n'en devait pas être de même des terres du domaine des archevêques de Narbonne. Dès 1216, l'archevêque Arnaud en avait appelé à Honorius III contre Simon de Montfort, et le roi de France le soutenait dans sa réclamation. On sait que le légat Bertrand avait été chargé de cette affaire, et qu'Arnaud fut appelé à Rome. Le Pape lui donna droit et le confirma dans la possession de Quillan et de Champagne, qui avaient été compris dans l'assignat de Pierre de Voisins ; de Brenac, Antugnac, Nébias, Rouvenac et autres localités, que le comte avait données à Lambert de Turcy. En 1220,

d'Alet d'avoir été soutenus contre l'Eglise, quand ils furent frappés d'excommunication, par toute la population de leur domaine ecclésiastique. Ils oublient à quelles circonstances regrettables, pour ne rien dire de plus, était dû cet appui. A l'origine de leur abbaye, les moines d'Alet — et j'invoque ici le témoignage d'un de ces historiens — « mettaient d'autant plus d'ardeur à la propagation du dogme catholique que leur ministère s'exerçait dans une contrée où existaient des vestiges de pratiques religieuses d'origines diverses. Dans l'esprit de cette population mélangée, les rites druidiques avaient survécu et se confondaient avec des restes du polythéisme romain et des croyances sarrazines ; ce n'était pas une œuvre peu importante et peu méritoire que de moraliser et de civiliser des êtres simples, farouches, tristes épaves pour la plupart des bandes armées qui, depuis quatre siècles, avaient constamment piétiné ce sol [1]. » Malheureusement l'accroissement de la puissance et des richesses endormit ce zèle des moines d'Alet pour la foi. Après avoir jeté la semence évangélique dans un champ « où les rites druidiques se confondaient avec des restes du polythéisme romain et des croyances sarrazines, » leur vigilance n'était pas allée jusqu'à surveiller le retour des plantes parasites pour les détruire ; et, des vieilles racines de l'erreur, « vestiges de pratiques religieuses d'origines diverses, » était sortie l'hérésie. L'abbé Boson et ses moines, tout occupés d'intérêts temporels, n'avaient pas craint de faire alliance avec elle ; l'appui que leur donna la population n'a donc pas lieu d'étonner, et, loin d'être à leur gloire, prouve qu'ils n'avaient que trop mérité la perte de leurs biens et le coup de foudre de l'excommunication.

[1] Louis Fédié, *le Comté de Razès et le diocèse d'Alet*, Carcassonne (1880), pag. 68.

cette décision du Souverain Pontife n'étant pas encore rendue, les croisés eurent à soutenir la rébellion du pays entier, et les feudataires de l'archevêque de Narbonne s'étaient levés contre leur domination comme tous les autres. La première conquête du pays depuis Alet jusqu'à Quillan avait été la conséquence de la grande bataille de Couiza, gagnée par les croisés en 1211 sur les lieutenants de Raymond Roger, Guillaume d'Assalit, gouverneur de Rennes, et Pierre de Vuurs, seigneur de Coustaussa. Les pays de Termes et de Pierre Pertaze n'avaient été soumis que deux ans plus tard, après la soumission récente du pays de Sault. La résistance opposée alors aux lieutenants de la croisade par les quatre frères d'Aniort, Gérard, Othon, Bertrand et Raymond, dans ce même pays de Sault, et par Pierre de Fenouillèdes et ses deux cousins Guillaume et Béranger de Pierre-Pertaze, dans le pays de Fenouillèdes, est demeurée légendaire.

Sanche d'Aragon. Principaux seigneurs fomentant la révolte

31. En 1214, lorsque la victoire avait déjà livré presque tout le pays des Corbières aux croisés, Gérard d'Aniort avait fait sa soumission sous certaines réserves pour lui-même et à la condition expresse qu'il serait accordé protection et tutelle à ses frères, à ses deux cousins, aux nobles personnages, tous chevaliers, qui étaient ses feudataires. En 1217, Guillaume de Pierre-Pertaze, réduit à son tour à se soumettre, avait stipulé cette même condition expresse de tutelle pour ses chevaliers, Ermengard de Barbairan, Pierre Hugues de [illegible], Ponce de Roquefeuil, Ermengard de [illegible], Béranger d'Arques, Udalger de Carcassès (fief situé dans la seigneurie d'Aurivy), Gérard de Villemagne, Guillaume de Montgaillard, Bernard de [illegible]. Mais Amaury de Montfort fut impuissant à tenir les engagements de son père. Les chefs des croisés qui avaient reçu de riches dotations n'étaient pas disposés à s'en dessaisir. Nunez Sanche, régent d'Aragon, qui, en homme habile, s'était rangé sous la bannière des croisés pour obtenir l'investiture de la vicomté de Fenouillèdes, voulut garder tout ce pays. Pierre de Voisins et Lambert de Tury y firent comme Sanche. De là, en 1219, la révolte des seigneurs dépossédés, qui, bien que réconciliés avec l'Église, ne pouvaient obtenir la restitution de leurs terres données en gage.

Autour d'eux se rangèrent les anciens habitants que les croisés, après avoir incendié ou démoli leurs demeures, avaient chassés dans les forêts, où ils erraient sans pain et sans asile, maudissant les vainqueurs et pleurant sur le village détruit et sur la cabane incendiée. Cette fois, par conséquent, le soulèvement eut lieu dans les montagnes, avec Olivier de Termes, dans le pâté des rochers de son ancien domaine que lui avait pris l'assignat de Pierre de Voisins, avec Gérard d'Aniort, dans le pays de Sault, Guillaume et Béranger de Pierre-Pertuze et Pierre de Fénouillet contre Sanche d'Aragon. La lutte fut d'autant plus acharnée que les rebelles qui la provoquèrent, au désespoir d'avoir subi la ruine, ajoutaient l'aveuglement d'une fanatique obstination dans l'hérésie qui la leur avait attirée. « Souvent, pendant les nuits sombres, des feux s'allumaient sur les pics dominant les montagnes. Les sons lents et lugubres de la conque marine et du cornet à bouquin retentissaient au fond des vallées. C'étaient autant de signaux et d'appels réitérés. Alors, par les sentiers perdus, des groupes compactes arrivant de tous les points de l'horizon se réunissaient sur une de ces grandes landes qui couronnent les hauteurs. Une foule immense stationnait sur ce point pendant de longues heures, écoutant tantôt les incantations d'un fanatique, tantôt les prédictions d'une femme illuminée, qui, comme la sibylle antique, récitait ses oracles[1]. »

L'évêque de Porto légat dans le Midi. Ordre chevaleresque.

32. Les talents militaires d'Amaury de Montfort inspiraient peu de confiance. La croisade était donc morcelée, et les lieutenants opéraient à leur guise, chacun dans son propre assignat. Cette situation complexe mit le Saint-Siége dans l'impossibilité d'empêcher que la guerre ne prît sur quelques points un caractère d'usurpation. Mais elle n'en demeura pas moins une guerre religieuse, quoi qu'on en ait dit. La cour Romaine, en tout cas, s'attacha toujours à lui maintenir ce caractère. En 1221, Conrad, évêque de Porto, était légat dans le Midi de la France. A son instigation, devant la recrudescence de l'hérésie albigeoise, quelques hommes pieux, enflammés du désir d'accroître la gloire de Dieu, sollicitè-

[1] Louis Fédié, *le Comté de Razès et le diocèse d'Alet*, Carcassonne (1880), pag. 248 et 249.

rent du Saint-Siége l'autorisation d'établir dans la Narbonnaise un ordre de chevaliers qui se consacreraient, sur le modèle des ordres chevaleresques combattant en Orient, en Espagne, en Livonie, sur toutes les frontières du monde catholique, à l'extirpation de l'hérésie, à la défense armée des immunités de l'Eglise. Le Pape, favorisant ce généreux dessein, donna le pouvoir au légat de ratifier la fondation de cet Ordre, à la condition que les nouveaux chevaliers adhèreraient à la règle approuvée de quelque corporation religieuse[1]. Ils furent nommés chevaliers de la Foi ; leur institution ne durera guère plus d'un demi-siècle. Les Avignonais infectés d'hérésie ou complices des hérétiques, comptaient parmi les plus acharnés dans la révolte contre Amaury. Conrad reçut l'ordre de prêter un concours actif au comte d'Orange, qui se préparait à marcher contre eux. Honorius trouve une éloquence entraînante pour enflammer le zèle de son légat[2] ; ses instructions se multiplient : injonction à l'archevêque de Rouen d'obéir au légat et de lui venir en aide spécialement en cette affaire[3] ; ordre au légat lui-même de rappeler au devoir les évêques dont la faiblesse ou la tolérance favorise l'hérésie[4]. Il doit veiller à ce que les fidèles ne soient pas dépouillés de leurs biens par les chefs de l'armée catholique, qui oublieraient leur rôle de champions de la Foi, pour travailler à leur propre avantage, poussés par l'ambition ou la cupidité[5]. Les Églises, quoique exemptes d'impôts, seront mises en demeure d'abandonner le vingtième de leurs revenus pour subvenir aux frais de la guerre[6] ; les chapitres des Eglises veuves de leur premier pasteur ne pourront en mettre un autre à leur tête sans le consentement du légat[7].

Les révoltés. Mort de Raymond VI. Grave situation.

33. Le comte de Foix et celui de Comminges avec leurs fils, et surtout Raymond de Saint-Gilles, fils de Raymond VI, étaient l'âme de la conjuration contre Amaury. Le Pape adressa aux deux premiers les avis les plus sévères[8]. Mais il agit particulièrement

[1] HONOR., *Epist.*, v, 699. — [2] HONOR., *Epist.*, v, 683 et 684.
[3] HONOR., *Epist.*, v, 686. — [4] HONOR., *Epist.*, v, 727.
[5] HONOR., *Epist.*, v, 687. — [6] HONOR., *Epist.*, v, 687.
[7] HONOR., *Epist.*, v, 587. — [8] HONOR., *Epist.*, v, 682.

auprès du jeune Raymond, lui remontrant de nouveau que sa révolte l'exposait à se voir dépouiller de cette partie de l'héritage paternel que la bonté du Saint-Siége lui avait maintenue[1]. Raymond, ne tenant nul compte de ces sages avis, la sentence d'excommunication antérieurement prononcée contre lui fut confirmée[2]. Et d'autre part, pour donner plus de force aux droits d'Amaury, le Saint-Siege confirmait et à lui et à ses héritiers la dotation que les armes des croisés avaient conquise sur les hérétiques, et dont Innocent III avait investi Simon de Montfort[3]. L'hérésie albigeoise avait repris toute son audace des anciens jours; aux maux de la guerre s'ajoutaient les vexations contre les orthodoxes, les outrages contre la religion, le mépris et la destruction des choses sacrées[4]. A ce grand mal il fallait un grand et prompt remède. Amaury de Montfort ne pouvant suffire à la défense de son comté, l'offrit au roi de France avec l'assentiment du Pape, qui pressa Philippe-Auguste d'accepter cette annexion au domaine de la couronne, à titre perpétuel, sous la condition expresse que cette terre ne serait à l'avenir jamais donnée de nouveau en fief ou aliénée à qui que ce fût[5]. Sur ces entrefaites, au mois d'août 1222, la mort enlevait tout-à-coup Raymond VI, ne lui laissant pas le temps de purger l'excommunication qui le frappait. Sa dépouille mortelle, privée de la sépulture ecclésiastique, ne devait obtenir que bien longtemps après cette réhabilitation[6]. Après la mort de son père, Raymond VII fit faire au Saint-Siége des ouvertures tendant à la conclusion de la paix avec Amaury; Honorius écrivit à ce sujet à l'évêque de Porto et à Philippe-Auguste[7]. Mais la mort de Philippe-Auguste fit prévaloir de nouveau les idées de guerre dans l'esprit de Raymond. L'évêque de Porto, légat du Saint-Siége, avait déjà présidé, en cette année 1223, un concile à Paris contre les Albigeois; il en réunit un autre à Soissons. La situation devenait de jour en jour plus grave.

[1] Honor., *Epist.*, v, 688. — [2] Honor., *Epist.*, vi, 43.
[3] Honor., *Epist.*, v, 680. — [4] Chabann., v, 21.
[5] Honor., *Epist.*, vi, [illegible].
[6] [illegible], *Chron.* [illegible], ann. 1222. — [7] Honor., *Epist.*, vii, 23.

Un antipape en Bosnie. Ses rapports avec les Albigeois.

31. Théodore Comnène, usurpateur du royaume de Thessalonique en Orient, ayant voulu revêtir la pourpre impériale, n'avait trouvé dans tout l'épiscopat latin que l'archevêque de Bulgarie qui consentît à se mettre en révolte contre le Saint-Siége pour le sacrer. L'archevêque, à l'instigation du pseudo-empereur, compléta la révolte en se faisant proclamer secrètement antipape, et devint le chef de toutes les hérésies. Dans tout diocèse où ils étaient en nombre suffisant, les hérétiques se donnaient un évêque, qu'ils appelaient du nom de l'évêque orthodoxe du diocèse, comme ils appelaient leur antipape du nom de Grégoire, en sorte que s'ils étaient interrogés sur la foi : « Notre foi, répondaient-ils, est celle de notre évêque ... et du pape Grégoire[1]. » Le clergé et les évêques eux-mêmes de la Croatie et de la Dalmatie s'étaient inféodés à cette conjuration de l'archevêque des Bulgares ; et le désordre fut d'assez longue durée dans ces contrées, puisqu'en 1233 le légat Jacques de Préneste, par ordre de Gregoire IX, dégradait l'évêque des Bosniaques comme hérétique, divisait le pays en plusieurs diocèses pour rendre plus facile l'extirpation de l'erreur, et recevait au nombre des clients du Saint-Siége le duc de Bosnie, qui avait abjuré l'hérésie[2]. L'intrus de Théodore, pour s'assurer une influence directe sur les Albigeois, appela dans son entourage un certain

[1] Il y a dans l'Histoire des traces de cette supercherie qui autorisent à dire qu'elle se maintint à l'état latent pendant un temps assez long. En 1231, Théodoric, archevêque de Trèves, constate dans un synode l'existence d'un pseudo-Théodoric, reconnu comme archevêque par les hérétiques de la province. En 1235, c'est un Jean Benvenuto, résidant à Viterbe, qui est, sous le nom de Grégoire IX, le pape des hérétiques, probablement après l'archevêque de Bulgarie. Le soin que mettaient les hérétiques à cacher cette fraude impie rend fort difficile l'éclaircissement de cette intéressante question d'histoire ecclésiastique. N'avaient-ils pas nommé deux vieilles femmes de leur secte, l'une *Sancta Ecclesia*, l'autre *Sancta Maria*, afin de pouvoir répondre, quand on les interrogerait juridiquement sur leur foi : « Nous croyons ce que croit la sainte Eglise, ou bien la sainte Vierge? »

[2] MATTH. PARIS. *Hist. Angl.*, anno 1223. — MARTEN., *Anecdoct.*, tom. I, col. 901 ; et *Collect.*, tom. IV, col. 244. — ALBERIC. *Chron.*, ann. 1223. — GERVAS. PRÆMONSTRAT., *Collect. Epist.*, vulgante CAROL. LUDOV. HUG. STIVAGIENS., edit. Stivagiens. ann. 1732. — HONOR., *Epist.*, VIII, 22, 23, 134. — MARIAN. *de Reb. Hisp.*, XII, 11.

Barthélemy, originaire de Carcassonne, auquel il donna le siége épiscopal de Portos, et dont il fit son vicaire. Par l'entremise de Barthélemy, un Barcelonais du nom de Vigoureux avait reçu de l'antipape le titre d'évêque et les fonctions de légat dans le Midi de la France. Mais Vigoureux avait été pris en 1223 et livré aux flammes du bûcher à Toulouse. Alors Barthélemy lui-même vint occuper sa place auprès des Albigeois. Nous apprenons par la lettre dans laquelle Conrad le légat-évêque de Porto, convoque pour la veille des nones de juillet, l'épiscopat français au concile de Soissons, les agissements du pseudo-légat de l'antipape Bulgare dans les provinces subpyrénéennes, et même au-delà des Pyrénées jusqu'en Espagne, où il fallut toute l'énergie de Ferdinand, roi de Léon et de Castille, allumant de sa main les auto-da-fé, pour arrêter l'invasion contagieuse de l'hérésie.

§ V. TARDIVE SOLUTION DE LA CROISADE.

Le Pape redouble de zèle contre les Manichéens.

35. Le légat Conrad, qui avait espéré qu'une solution pacifique serait possible, vit se dresser devant lui de si formidables obstacles qu'il demanda son rappel, et rentra peu de temps après à Rome[1]. Honorius se montre à la hauteur de ces circonstances critiques. Il décrète dans toute la France la levée du vingtième des revenus, même sur ceux qui en étaient exempts, pour parer aux frais de la guerre. Il relève l'esprit abattu d'Amaury, en lui donnant l'espérance qu'il va lui obtenir un prompt secours de Louis VIII, par l'intermédiaire des évêques de Béziers et de Langres. Il adresse en effet un pressant appel au successeur de Philippe-Auguste, lui rappelant qu'Amaury est prêt à lui céder tous ses droits sur le comté de Toulouse, tels qu'ils furent assurés à Simon de Montfort par le concile de Latran. Il réprimande sévèrement les nobles et le peuple de Melgueil, qui ont trahi leur seigneur légitime, l'évêque de Maguelone, pour embrasser le parti de Raymond, et leur ordonne de rentrer immédiatement dans le devoir s'ils ne veulent s'exposer

[1] GREGOR., *Epist.*, VI, 232 ; VII, 164, 292.

à des peines plus grandes. Il confirme la sentence de l'évêque de Maguelone contre Raymond, usupateur de Melgueil ; puis il donne à cet évêque le pouvoir de lever dans son diocèse la contribution affectée aux dépenses de la croisade[1]. L'espérance que le Pape fondait sur Louis VIII paraissait d'ailleurs justifiée par les premiers actes de ce prince. A peine sur le trône, le successeur de Philippe-Auguste avait envoyé aux catholiques du Midi les dix mille marcs d'argent légués par son père à la croisade contre les Albigeois ; il avait de plus écrit, dès le mois d'avril, aux habitants de Nîmes une lettre dans laquelle il édictait la proscription et la confiscation de tous les biens contre les personnes condamnées pour crime d'hérésie, ordonnant en outre de rechercher activement les hérétiques, de gratifier d'une juste récompense ceux qui les prendraient, et de dépouiller également de leurs biens les personnes qui mépriseraient les censures ecclésiastiques[2]. Honorius cependant n'avait pas perdu tout espoir de mettre fin à la crise albigeoise sans nouvelle effusion de sang ; il pensait que la menace d'une intervention armée de la part de Louis VIII serait suffisante pour ramener Raymond VII à l'obéissance.

Faux serments de Raymond VII. Le légat romain de Saint-Ange.

36. De là ses instances auprès du monarque français pour en obtenir qu'il agît en ce sens sur l'esprit de ce seigneur révolté, pour le pousser à reprendre ses démarches de soumission envers le Saint-Siége[3]. Effrayé de l'envoi d'un nouveau légat et sous l'empire de la terreur que lui inspirait la puissance de Louis VIII, Raymond se rapprocha de l'évêque de Maguelone, offrit de rendre Melgueil, et fit de nouvelles ouvertures de paix par l'entremise de ce même prélat. L'archevêque de Narbonne fut alors chargé d'assembler un concile pour y recevoir le serment de Raymond et des autres Albigeois qui promettaient pour l'avenir une obéissance absolue aux ordres du Saint-Siége. Le concile se réunit à Montpellier vers le milieu du mois d'août 1224 ; Raymond et ses barons promirent sous serment, non seulement d'observer une entière soumission au

[1] Honor., *Epist.*, viii, 130, 131, 132, 133, 135, 142, 143, 145, 146.
[2] Honor., *Epist.*, viii, 134. — *Mg. episc. Lodev.*
[3] Honor., *Epist.*, viii, 380.

Pape, mais aussi de rétablir le clergé dans tous ses revenus, de lui payer pour le passé une indemnité de quinze mille marcs avant trois ans, de faire prompte et bonne justice des personnes convaincues d'hérésie ou qui s'avoueraient hérétiques, et d'employer tout leur pouvoir à extirper l'hérésie de la province[1]. Mais la guerre allumée entre la France et l'Angleterre était venue donner un nouvel élan à l'esprit de révolte des Albigeois ; et Raymond, peu soucieux de son serment, les encourageait secrètement à la résistance, leur promettant le secours de ses armes dès qu'une occasion favorable se présenterait. En présence de ce péril qui grandissait à toute heure, Honorius avertit Raymond que l'absolution qu'il avait tant de fois sollicitée, lui serait refusée, s'il persistait dans sa connivence avec les ennemis de l'Eglise. Puis il choisit parmi les cardinaux Romain de Saint-Ange, l'un des diplomates les plus habiles de ce temps, et l'envoya comme légat en France, avec mission d'amener la conclusion d'une trêve entre Henri III et Louis VIII, afin de tourner les forces de ce dernier monarque contre les Albigeois[2]. Un premier concile eut lieu à Melun huit jours après la Toussaint de l'an 1225 ; les deux questions de la paix avec l'Angleterre et de la croisade contre les Albigeois y furent posées ; on ne put rien résoudre. Dans un autre concile tenu à Béziers le jour de la Saint-André on discuta de nouveau la cause de Raymond de Toulouse, sans que cette fois encore une décison pût être arrêtée. A cette même assemblée, le légat proposa d'attribuer au roi de France pendant cinq ans la dîme de tous les revenus ecclésiastiques dans toute l'étendue de sa légation, mesure qui devait être adoptée l'année suivante, le 27 janvier 1226, par le concile de Paris.

Troisième expédition du roi Louis VIII contre les Albigeois.

37. Cette fois Amaury de Montfort et son oncle Gui cédèrent à Louis VIII leurs droits sur le comté de Toulouse, et Raymond VII fut excommunié. Trois jours après, le roi de France prenait la croix et promettait au légat d'être rendu à Béziers avec son armée dans les trente jours après Pâques. Un grand nombre de prélats et

[1] *Gest. Lud.* VIII, ann. 1224.
[2] HONOR., *Epist.*, VIII, 175-180, 187, 200.

de barons reçurent aussi la croix des mains de Romain de Saint-Ange[1]. Honorius prit alors de sages mesures afin que la croisade ne portât aucune atteinte aux droits qu'avaient sur certaines terres infectées d'hérésie, l'empereur, le roi d'Aragon et celui d'Angleterre[2]. De peur que le roi de France ne vît un prétexte pour abandonner la croisade dans les peines ecclésiastiques décrétées contre les barons du Poitou, de la Saintonge, du Limousin, de la Marche et des autres provinces voisines qui refuseraient de rentrer dans l'obéissance d'Henri III, il en différa l'application[3]. La rumeur publique ayant appris qu'Henri III, pour ressaisir les terres qui lui avaient été prises, méditait une descente sur le continent, pendant que lui-même serait occupé contre les hérétiques avec son armée le Souverain Pontife fit entendre au monarque anglais de sévère, paroles, et le menaça de l'anathème s'il mettait son dessein à exécution, ou s'il venait en aide de quelque manière à Raymond VII. Dès lors Louis VIII, au printemps, se mit en marche avec le légat, à la tête d'une puissante armée. Il prit la direction de Lyon, la route de la plaine étant plus facile pour les chars, et le Rhône lui offrant ensuite un moyen de rapide transport. Des villes et des bourgs du domaine de Raymond, les magistrats accouraient au-devant du roi, lui livraient leurs forteresses, et donnaient les ôtages qu'il demandait. Avignon elle-même avait suivi l'entraînement général; le roi et le légat, confiants dans la parole donnée, passèrent le Rhône pour solenniser dans cette ville les fêtes de la Pentecôte. Mais les Avignonais, pris d'une subite terreur, fermèrent les portes au mépris de leur parole, et déclarèrent ne vouloir les ouvrir au roi que s'il n'entrait qu'avec une suite peu nombreuse. Louis VIII indigné mit le siége devant la ville, et les assiégés, après avoir soulevé sa colère, durent songer à se défendre énergiquement pour en conjurer les effets, s'il était possible.

Mort prématurée de ce prince après la soumission du Languedoc.

38. Pendant qu'ils étaient arrêtés à ce siége, le légat et le roi en-

[1] RICH. DE S.-GERMAN., *Chron.*, ann. 1225. — BERNARD., *Chron. Rom. Pont.*, ann. 1225-1226. — ANON. TURON., *Chron.*, ann. 1225-1226. — MARTEN., *Anecdoct.*, tom. I, col. 929-931.

[2] HONOR., *Epist.*, XI, 271, 385, 386. — [3] HONOR., *Epist.*, X, 157.

voyèrent en avant vers Toulouse l'archevêque de Narbonne Pierre d'Amélie, qui avait succédé l'année précédente au célèbre Arnaud, pour inviter les peuples à faire la paix avec l'Eglise. A l'annonce de la venue prochaine du roi, tout se soumit à son envoyé. Les Carcassonnais portèrent au roi les clefs de leur ville jusque dans son camp. Le comte Roger de Foix lui-même voulut faire la paix ; mais elle lui fut refusée. Les Avignonais, épuisés par trois mois de siége, capitulèrent et livrèrent leur ville, dont les murs furent rasés aussitôt. S'ils avaient pu se défendre quelques jours encore, le roi se serait vu dans la nécessité de lever le camp : une épidémie qui venait de se déclarer dans son armée lui fit hâter son départ vers Béziers et Carcassonne. De plus, quinze jours après la reddition d'Avignon, il y eut un tel débordement de la Durance que les eaux couvrirent toute la plaine où avaient été plantées les tentes des croisés. Louis VIII alla jusqu'à Pamiers, toujours accompagné du légat et du vertueux Foulques, l'évêque exilé de Toulouse. Le plus grand nombre des villes de la Narbonnaise avaient fait leur soumission ; un bien petit nombre exigèrent l'emploi de la force. A quatre lieues autour de Toulouse, l'armée royale était maîtresse de toutes les places. L'automne venu, le roi remit le commandement de la croisade à Humbert de Beaujeu, avec le projet de retourner lui-même au printemps suivant, et prit le chemin de l'Auvergne en compagnie du légat. Une incurable maladie, dont il portait en lui les germes, le força de s'arrêter à Montpensier[1], où il expira dans les premiers jours de novembre 1226, après un règne de trois ans[2]. L'âme de ce règne, gage d'un règne beaucoup plus grand, reste à la France : la mère de saint Louis!

[1] BERNARD., *Chron. Pont. Rom.*, ann. 1226. — ANON., *Vit. Lud.* VIII *reg...*

[2] Des rumeurs attribuèrent la mort de Louis VIII au poison. Qu'on ne cherche pas la cause de ces bruits dans la fable calomnieuse inventée par Matthieu Paris, le détracteur des plus inattaquables renommées de son siècle, pour atteindre et souiller, à travers un amour insensé du comte Thibaut de Champagne, la réputation si pure de la mère de S. Louis. Je n'ai qu'à plaindre Basnage d'avoir essayé de rajeunir cet odieux mensonge dans son *Histoire des Églises réformées* [3]. Le refus opposé par le roi au divorce de Ferrand,

[3] BASNAG., *Hist. des Égl. réf.*, tom. I, pag. 419, édit. Roterdam, ann. 1721.

Avénement de Louis IX. Soumission et réconciliation des Toulousains.

39. Le premier dimanche de l'Avent de l'année 1226, Louis IX, à peine entré dans sa douzième année, mais d'une raison et d'une vertu précoces, fut sacré à Reims, dont le siége archiépiscopal était vacant, par l'évêque de Soissons. L'année suivante, la révolte des comtes de Bretagne, de Champagne et de la Marche ne permit pas à la régente Blanche et à son fils de porter tous leurs efforts contre les Albigeois. Ils le purent en 1228. Grégoire IX, continuant l'œuvre d'Honorius III, pressait vivement le jeune Louis et sa mère de conduire à sa fin l'entreprise glorieuse de Louis VIII. Dans ce but il avait envoyé de nouveau comme légat en France Romain de Saint-Ange, que la Cour lui avait spécialement demandé en raison de la popularité qu'il avait vu s'acquérir dans le royaume[1]. Le cardinal légat fut muni des pouvoirs les plus étendus pour lever tous les obstacles qui se présenteraient[2]. Romain envoya aux Toulou-

comte de Flandre, fut la source de ces soupçons d'empoisonnement, non moins que de la révolte de quelques grands vassaux contre Louis IX, à son avénement, parce que ce jeune prince et sa mère persévérèrent dans le refus de ce divorce. Le comte de Bretagne, qui comptait sur l'annulation de ce mariage de Ferrand pour obtenir la main de la comtesse Jeanne devenue libre, avait profité de la guerre contre les Albigeois et de l'absence de Louis VIII pour ourdir de secrètes trames qui le rendaient suspect au roi. Il avait réussi notamment dès cette époque à brouiller Thibaut de Champagne avec la Cour; ce seigneur, qui faisait partie de la croisade, avait tout-à-coup quitté l'armée malgré l'expresse volonté du roi. Cette désobéissance fut regardée comme un crime par la noblesse fidèle, qui en conçut un grand éloignement et de l'aversion même pour Thibaut. Ce fut, s'il faut en croire Joinville, pour n'avoir pas à subir les mépris que lui méritait sa conduite peu loyale, que Thibaut ne se rendit pas aux cérémonies du sacre de Louis IX, où ne parut pas non plus le comte de Bretagne, l'auteur principal du complot qui soutenait les prétentions de Ferrand au divorce. Le comte de la Marche et quelques seigneurs du Poitou, qui s'étaient affiliés à cette misérable intrigue, estimèrent aussi devoir s'abstenir [3]. Ferrand, ou plutôt Fernand, était un prince portugais devenu comte de Flandre par son mariage avec la fille aînée de Baudouin empereur de Constantinople. Il n'avait obtenu sa liberté qu'au prix d'une riche rançon et longtemps après la bataille de Bouvines.

[1] GREGOR., *Epist.* II, 45 et *Regest.* post eamd. epist. — GREGOR., *Epist.*, II, 51.

[2] GREGOR., *Epist.*, II, 39, 48, 49, 50, 52, 53 et 54.

[3] ANON., *Vit. Lud.* VIII *reg.* — ANON TURON., *Chron.*, ann. 1226. — JOINVIL., *Vit. S. Ludov.* ann. 1226.

sains Elie, abbé de Grand-Selve, pour les inviter à la paix avec l'Église. Les Toulousains, abattus par leurs défaites antérieures et frappés de crainte à la nouvelle de la formidable levée de boucliers que la France préparait contre eux, demandèrent une suspension d'armes et l'ouverture de pourparlers pour leur soumission au Saint-Siége. Au jour convenu, Raymond et les députés de Toulouse se trouvèrent à Meaux ; les clauses du traité de paix y furent discutées et arrêtées avec le légat et les évêques. Le traité apporté à Paris y reçut la sanction royale. Mais avant cela, le jour de la Noël 1228, un concile avait été tenu à Soissons par le légat, puis un autre à Senlis le jour de la Purification de l'an 1229, sans qu'il eût été possible de rien résoudre. Pendant ce temps Elie de Grand-Selve s'étant abouché avec Raymond et lui ayant fait connaître les conditions de la paix, celui-ci l'avait autorisé à la traiter en son nom et comme son plénipotentiaire. Alors eut lieu, vers la fin de janvier 1229, le congrès de Meaux[1], et dans les premiers jours d'avril le traité entrait en vigueur, avec les modifications apportées par le roi, qui avait exigé, entre autres choses, la destruction des remparts de Toulouse avec ceux de vingt-neuf autres places fortes, et le paiement par le comte Raymond d'une amende de vingt-sept mille marcs d'argent. Le 12 avril, dans sa lettre au Souverain Pontife, Elie relatait fidèlement toutes les clauses du traité, et ajoutait : « Toutes ces choses, nous les avons promises et jurées solennellement devant les portes de l'église de Paris, en la présence du seigneur Romain, par la grâce de Dieu cardinal-diacre de Saint-Ange et légat du Saint-Siége Apostolique, du roi, et de nos vénérables Pères : le seigneur Othon, cardinal-diacre de Saint-Nicolas, légat du Saint-Siége allant en Danemarck, les archevêques de Sens et de Narbonne, et les évêques de Paris, d'Autun, de Nîmes, de Maguelone et de Toulouse[2].

Traité de Meaux. Concile de Toulouse.

40. Le jour de Pâques, qui tombait cette année-là le 15 avril, Raymond et ceux qui étaient excommuniés avec lui, conduits à l'autel

[1] MARTEN., *Anecdot.*
[2] Ext. apud GREGOR., XII, pag. 84; et aliæ similes apud FRANC. DUCHESN., *Histor. Franc.*, tom. V.

pieds nus et n'ayant d'autres vêtements qu'un haut-de-chausses et la chemise, furent solennement réconciliés à l'Eglise par les deux cardinaux légats de France et d'Angleterre. Le 28 avril enfin, Louis IX lançait un édit des plus sévères pour l'extirpation de l'hérésie dans les diocèses de Narbonne, d'Arles, de Rodez, d'Albi, de Cahors et d'Agen[1]. Le traité de Meaux est de la plus haute importance. Raymond VII, qui, s'il était pris portant les armes contre le roi de France, se soumettait à un exil de cinq ans en Terre-Sainte, abandonnait à la couronne et à l'Eglise toutes les terres et les villes de son comté situées hors du diocèse de Toulouse, jusqu'au Rhône et au-delà. Le comté de Toulouse ainsi réduit au seul diocèse de cette ville ne lui était laissé que sa vie durant, sans que pûssent y prétendre aucun droit nuls héritiers de lui-même ou de sa fille unique Jeanne, autres que les descendants issus du mariage projeté de cette même Jeanne avec Alphonse, frère du roi de France. C'était préparer et assurer l'annexion de cette riche province, au domaine de la couronne. Ce fut par l'intermédiaire de Pierre de Collemedio, vicaire du légat, que Toulouse réconciliée vit ses temples rendus au culte catholique. Raymond resta au pouvoir du roi et sous bonne garde jusqu'à ce que les fortifications de Toulouse furent rasées, que les autres places fortes eurent été remises aux gouverneurs royaux, et que Jeanne fut mariée au comte Alphonse de Poitiers. Remis en liberté, Raymond dut ensuite accompagner le légat et l'armée des croisés pour coopérer à la soumission de quiconque oserait entraver la pacification du Midi. A Toulouse, le légat convoqua un concile solennel, auquel assistèrent les archevêques de Narbonne, de Bourges, de Bordeaux et d'Auch, avec un grand nombre d'évêques. Raymond VII, ses barons et les consuls de Toulouse y jurèrent l'observation des clauses de la paix. Guillaume de Solars, qui avait abjuré l'hérésie après avoir été l'un de ses plus ardents suppôts, y fut solennellement réhabilité. On y décréta contre les hérétiques les peines les plus rigoureuses, comme aussi des mesures coërcitives contre les soulèvements des paysans, dont la fréquence compromet-

[1] Ext. apud GREGOR., XII, pag. 90 ; et apud FRANC. DUCHESN., *Histor. Franc.*, tom. V.

tait la paix publique et la prospérité du pays. Ce fut le couronnement de cette seconde légation si glorieuse de Romain de Saint-Ange en France[1]. Le comte de Foix fit la paix à son tour ; au mois de septembre Pierre de Collemedio le réconciliait avec l'Eglise[2].

Mort de Foulques. Zèle intéressé de Raymond VII.

41. Désormais la lutte pour les possessions de territoire s'éteint comme par enchantement; tout fait sa soumission au roi de France; l'œuvre des armes est finie ; l'extirpation de l'hérésie est l'affaire des apôtres et des juges. Foulques, évêque de Toulouse, se distingue entre tous pendant cette nouvelle phase de la question albigeoise. Au retour de l'exil, il trouva son Eglise opprimée par les hérétiques et dépouillée de tous ses biens. Il compléta le triomphe des croisés en la délivrant des oppresseurs. Quand il mourut, elle était doublement florissante, et par l'accroissement de ses richesses et par les progrès de la piété. Ce vertueux prélat, qui avait été religieux de l'Ordre de Cîteaux, fut enseveli au monastère de Grand-Selve, dans l'habit qu'il avait tant aimé[3]. Les hérétiques, activement recherchés dans le Midi, avaient essayé de renouer leurs trames sur un autre point, au bourg de la Charité, dans le Nivernais. De là les lettres de Grégoire aux évêques de Bourges et d'Autun pour débusquer les ennemis de la Foi de ce nouvel asile[4]. En 1233, Gauthier, évêque de Tournon, légat du Saint-Siége, réunit un concile à Béziers et renouvelle contre les restes de l'hérésie les canons décrétés dans divers synodes au temps de son prédécesseur Romain de Saint-Ange[5]. Les rigueurs de l'Inquisition et le zèle apostolique

[1] Bernard., *Chron. Rom. Pont.*, ann. 1228-1229.

[2] Marten., *Collect.*, tom. 1, col. 1232.

[3] Bernard. Guid., *Chron. Pont. Rom.*, ann. 1231.

[4] A ceux qui refusent d'admettre que telle hérésie qui se dit nouvelle tient toujours par ses racines à l'hérésie ancienne, je ferai remarquer qu'il y a plus qu'une coïncidence fortuite dans le rôle du bourg de la Charité comme centre important du manichéisme albigeois d'abord, du protestantisme ensuite. C'est que le protestantisme se greffa dans l'esprit de cette population sur des restes de l'erreur d'autrefois. Les huguenots du seizième siècle furent les descendants directs des manichéens du treizième.

[5] Guill. de Pod. Laurent., *Chron.*, c. 46, ann. 1233. — Dacher., *Spicileg.*, tom. III, col. 605.

d'Etienne de Cluny et du dominicain Robert ne suffisaient pas à mettre un frein aux acheminements latents de l'erreur, dont un prochain débordement était à craindre. Des symptômes alarmants se manifestaient surtout dans le Nivernais ; le bourg de la Charité était devenu le centre d'une propagande active, conduite par des émigrés qui avaient quitté le Midi sous couleur de négoce ou sous tout autre prétexte. On pouvait soupçonner Raymond VII d'entretenir des intelligences avec ces artisans de désordre : Grégoire écrivit à Louis IX d'avertir sévèrement le comte de Toulouse pour qu'il éventât sur l'heure les menées souterraines par où les hérétiques arrivaient jusque dans son entourage[1]. Raymond, qui souriait à l'espoir de recouvrer ceux des biens paternels dont le traité de Meaux lui avait ôté la possession, obéit avec un empressement d'autant plus grand qu'il était peut-être moins volontaire.

Lois promulguées à Toulouse contre les Manichéens. Commencements de l'inquisition.

42. Il tint en 1234 une assemblée des princes et du clergé, et promulgua les lois les plus rigoureuses contre les hérétiques. Toute personne qui était sortie ou qui voudrait sortir du lieu de sa résidence, était astreinte à produire de bonnes raisons de son absence, sous peine d'être dépouillée de ses biens. Perdaient également leurs biens les hérétiques qui avaient fait leur soumission à l'Eglise, s'ils ne faisaient sans délai profession publique de catholicisme, ou par écrit, ou devant témoins, ou bien en prenant la croix. Le fisc recouvrait tous ses droits sur les biens aliénés, vendus, donnés ou hypothéqués dont les anciens propriétaires s'étaient jetés dans l'hérésie. La confiscation et les autres peines édictées contre les hérétiques frappaient, non seulement ceux qui suscitaient des obstacles aux recherches des inquisiteurs ou qui favorisaient l'évasion de leurs prisonniers, mais encore quiconque refusait de prêter main-forte à l'inquisition. Toute maison dans laquelle on aurait découvert un hérétique, devait être démolie. Les habitants des villes, bourgs et villages dans lesquels des hérétiques étaient pris, étaient condamnés à payer un marc d'amende par prisonnier. Les

[1] GREGOR., *Epist.*, VI, 248, 340, 359, 360, 363; et VII, 54, 73, 200, 246, 247, 248.

cabanes isolées devaient être détruites et fermées, ainsi que les cavernes creusées dans le roc pour servir d'habitacle ou de sanctuaire; tout ce qu'on pouvait y découvrir était acquis au trésor comtal[1]. Telles sont les dispositions principales de l'édit de Raymond VII. Elles montrent clairement à quelles fraudes et à quels subterfuges les hérétiques avaient recours pour travailler secrètement à la restauration de l'erreur. Louis IX sut gré au comte de cet acte d'énergie, et les négociations entamées deux ans auparavant furent reprises activement à cette époque. C'était alors l'archevêque de Vienne qui remplissait les fonctions de légat dans le Midi de la France. Louis IX, l'archevêque de Lyon, l'évêque de Béziers et les prélats de tout le royaume, le roi d'Aragon et le comte de Montfort avaient été vivement exhortés à lui venir en aide contre les hérétiques. Il leur fut également recommandé d'instruire la cause de l'évêque d'Orange, sur lequel planaient de graves soupçons de complicité avec les ennemis de la Foi[2].

Derniers coups portés à l'hérésie. Mariages royaux.

43. En attendant que le légat et les évêques eussent décidé ce qu'il y avait lieu de faire quant à la restauration de Raymond VII dans les biens paternels situés au-delà du Rhône, Grégoire, pour récompenser ce prince de son zèle pour la défense de la Foi, chargea l'archevêque de Vienne de presser l'information ouverte en 1232 par Pierre de Collemedio, sur les derniers moments de Raymond VI, en sorte que, s'il était établi qu'il eût donné à sa mort des signes de repentir chrétien, on pût accorder à ses restes les honneurs de la sépulture ecclésiastique. Enfin le mariage de Louis IX avec Marguerite, fille aînée du comte de Provence Raymond-Béranger, après que le Pape eut accordé les dispenses nécessaires, et celui de Charles, frère du roi, avec Béatrix, sœur de Marguerite, s'ajoutant aux heureuses conséquences du traité de Meaux, complétèrent l'implantation de la prépondérance française dans les provinces du Midi, en assurant par contre-coup le triomphe définitif de la Foi sur l'hé-

[1] PAPYR. MASSON., *Annal.*, III, pag. 298.
[2] GREGOR., *Epist.*, VII, 113, 324, 336, 463, 471 ; et VIII, 69, 70, 71, 73, 76, 77.

résie. Jacques d'Aragon s'alarma des suites que le mariage de Louis IX aurait pour lui ; il fit des préparatifs de guerre pour maintenir ses droits sur le Haut-Razès et le Carcassez ; mais, grâce à l'intervention de Raymond Béranger, ce différend eut une solution pacifique[1]. Ces prétentions de Jacques Ier d'Aragon violaient manifestement la cession faite en 1228 à la couronne de France par son parent Nunez Sanche, comte de Roussillon, dont il était l'héritier ; il voulait profiter de l'état de révolte qui se perpétuait dans les montagnes contre les lieutenants de Montfort, à qui le roi de France avait confirmé la possession des assignats dont les avait dotés la conquête. Après la mort de Simon de Montfort en 1218, dès que son fils Amaury lui eut succédé, Raymond Trencavel à peine âgé de seize ans avait essayé de reconquérir le domaine de son malheureux père Raymond Roger, qui avait péri si tragiquement dans une des tours de son palais de Carcassonne. Après huit années de luttes, il rentrait en possession de ses vastes domaines, et forçait Amaury, vaincu et humilié, à se retirer à la Cour de France et à céder au roi tous ses droits sur le Languedoc. Trencavel, comme Raymond VII et comme le comte de Foix, poursuivit contre le roi de France la lutte entreprise contre Amaury ; il se qualifiait maintenant de vicomte de Béziers, seigneur de Carcassonne, d'Albi et de Razès.

44. Cette situation ne fut pas de longue durée. En 1227, Trencavel avait fait avec le comte de Foix, son cousin, un traité d'alliance signé en son nom par Boson, abbé d'Alet, et Arnaud Raymond d'Arce. Quand le comte de Foix, suivant l'exemple de Raymond VII de Toulouse, eut fait sa soumission, le vicomte de Béziers dut se soumettre à son tour, et ses domaines furent réunis à la couronne. Néanmoins plusieurs des anciens seigneurs de la contrée, qui étaient rentrés en possession d'une partie de leurs domaines continuaient à s'agiter : après lui avoir prêté leur concours et leur dévouement pendant la lutte, ils faisaient la guerre de partisans. Convulsions posthumes. Résultats définitifs

[1] GREGOR., *Epist.*, VII, 441 ; VIII, 213. — NANG., *de Gest. S. Ludov. reg.*, ann. 1234. — SURIT., III, 19.

Guillaume de Pierre-Pertuse et ses chevaliers dans le Fénouillèdes, le baron de Castelpor et ses feudataires dans le pays de Sault, ne posèrent les armes qu'en 1240 ; Olivier de Termes et les siens dans les Corbières résistèrent jusqu'en 1247. Et même la soumission des chefs n'amena point la pacification complète de ces pays de forêts et de montagnes. Jusqu'en 1255, les révoltés possédèrent au pied des Pyrénées une forteresse, le château de Quéribus, que sa situation rendait presque inexpugnable et qui offrit jusque-là un solide point de résistance contre les armées royales. Pierre d'Auteuil, sénéchal de Carcassonne, s'en étant enfin emparé, y mit au nom de son souverain une garnison de vingt sergents d'armes. Trois ans après, en vertu du traité de Corbeil, 1258, le roi d'Aragon ayant cédé à Louis IX tous ses droits sur les terres situées au nord des Pyrénées, sauf le comté de Roussillon, les derniers restes de l'hérésie albigeoise ne tardèrent pas à disparaître sous l'influence bienfaisante de l'administration du saint roi. On a voulu dire que la croisade contre les Albigeois avait été plutôt une guerre d'invasion et d'usurpation qu'une lutte religieuse. C'est une erreur. La guerre fut fatale à l'ancienne noblesse du pays, parce qu'elle s'était faite le champion des hérétiques ; mais les résultats furent on ne peut plus favorables à la bourgeoisie, et même au peuple. Les croisades en Asie, toutes nécessaires qu'elles étaient et malgré leurs heureuses conséquences, avaient décimé la population ; les luttes continuelles avec l'Espagne et les dissensions intestines avaient ruiné le pays. La dernière croisade implanta dans la contrée une population nouvelle, avec des industries qui ne tardèrent pas à devenir, grâce à la paix, une abondante source de richesses. Ces industries sont encore florissantes de nos jours, à sept siècles de distance ; mais un bien petit nombre parmi les habitants d'aujourd'hui, sortis de la fusion des vainqueurs et des vaincus de la croisade du treizième siècle, savent quelle a été l'origine de leur prospérité. Comment espérer la reconnaissance, quand la simple connaissance a disparu? Des données arbitraires et des idées préconçues ont remplacé les anciens témoignages et les monuments encore debout, dans l'intérêt d'une école systématiquement hostile au christianisme. Devant les faits tels qu'ils existèrent

et que nous les avons rapportés, que devient la moderne légende celle qui prévaut dans l'enseignement officiel ? Non, il ne s'agit ni de races diverses ni de civilisations opposées. C'est une hérésie sociale et religieuse, la pire des barbaries, qui succombe, malgré les passions et les emportements inséparables de pareilles luttes.

CHAPITRE VIII

SOMMAIRE.

PONTIFICAT D'HONORIUS III (1216-1227.)

§ I. PENSÉE DOMINANTE DU NOUVEAU PONTIFE.

1. Le cardinal Cencio élu Pape sous le nom d'Honorius III. — 2. Son zèle pour l'affranchissement de la Terre-Sainte. — 3. Mort de l'empereur Henri. Eloquent appel d'Honorius. — 4. Sanglantes discordes en Italie. Mission de paix. — 5. Mort de Jean-sans-Terre. Son successeur. — 6. Henri III protégé par le Pape. — 7. Amour d'Honorius III pour la France. Sa paternelle bonté. — 8. Il protége les veuves et les orphelins, en France, en Espagne.

§ II. OBSTACLES A LA CROISADE.

9. Pierre de Courtenay sacré empereur de Constantinople. Sa captivité. — 10. Le Pape réclame vainement. Mystérieuse disparition. — 11. Un rejeton des Comnène. Un patriarche ambitieux. — 12. Empêchements à la croisade. André de Hongrie. — 13. Départ des croisés. Leur arrivée en Orient. — 14. Attitude des musulmans. Retard de la Flotte. — 15. Victoires d'Alcazar en Espagne, du Mont-Thabor en Palestine. — 16. Honteuse retraite du roi de Hongrie. Le légat Pélage.

§ III. HÉROS CHRÉTIENS EN ORIENT.

17. Croisade en Egypte. Péluse emportée. Siége de Damiette. — 18. Le roi de Jérusalem est calomnié. Le roi de Chypre meurt. — 19. L'œuvre de pacification. Allemagne, Bohême, Angleterre. — 20. Espagne, Sardaigne. Italie — 21. Continuation de la guerre en Egypte. Succès et revers. — 22. Damiette.

§ IV. POLITIQUE DE FRÉDÉRIC II.

§ V. PIÉGES TENDUS AUTOUR D'HONORIUS III.

§ VI. SAGESSE PONTIFICALE, STRATAGÈMES IMPÉRIAUX.

§ I. PENSÉE DOMINANTE DU NOUVEAU PONTIFE.

Le cardinal Cencio élu Pape sous le nom d'Honorius III.

1. Innocent III fut un de ces génies providentiels devant qui la terre fait silence. A sa mort, toutes les passions qu'avait si longtemps contenues sa main puissante ne pouvaient qu'essayer de réagir contre le frein. La prudence la plus élémentaire conseillait aux cardinaux de couper court aux dangers d'un interrègne. Sur ce point, les pressantes sollicitations des habitants de Pérouse étaient d'accord avec l'intérêt primordial de l'Église, le maintien de la paix.

Dès qu'à la dépouille mortelle d'Innocent eurent été faites de dignes funérailles, le conclave se réunit le surlendemain de sa mort, et ce jour-là même lui donna pour successeur le cardinal Étienne Cencio, sous le nom d'Honorius III. Le cardinal Cencio, lorsque les suffrages du Sacré Collège l'élevèrent au trône, remplissait depuis près de huit ans, de 1208 à 1216, les délicates fonctions de camérier de la Cour Romaine. Un auteur contemporain lui rend ce témoignage, qu'il avait dirigé les finances du Saint Siége en ministre prévoyant et fidèle, « fideliter et provide[1]. » Après avoir obtenu la barrette cardinalice avec le titre de diacre de Sainte-Lucie *in-Via-Lata*, il avait été promu cardinal-prêtre de l'insigne basilique des Douze-Apôtres, au titre des Saints-Jean et Paul, qu'il honora toujours d'une dévotion particulière. Fils d'Aimeric ou Améric, il était né à Rome; mais sa famille était originaire du pays des Sabins. Les Sabins sont les Bretons de la race latine : des âmes invincibles chevillées à des corps de fer, des natures tout d'une pièce ; la constance, la ténacité, pourquoi craindre le mot? l'obstination est le trait saillant de leur caractère. Bien que les suffrages du conclave eussent été unanimes dans leur choix, le nouvel élu, redoutant son insuffisance, voulut d'abord se soustraire au fardeau dont on le chargeait. Mais dès que la vertu de l'appel divin eut étouffé dans son cœur toute résistance, il se mit à l'œuvre avec cette décision que les plus grands obstacles n'étonnent pas. La veille du jour où les cérémonies du sacre devaient avoir lieu à Saint-Pierre de Pérouse, il écrivit au roi de Jérusalem une lettre dont la netteté d'expression révélait un homme de résolution et d'énergie.

Son zèle pour l'affranchissement de la Terre-Sainte.

2. « Que la mort de notre prédécesseur ne vous frappe point de consternation. Au lieu de craindre que cet événement empêche les secours qu'attend la Terre-Sainte.... sûr de notre volonté inébranlable de tout faire pour la délivrance du tombeau de Jésus-Christ... préparez-vous à soutenir en temps opportun les combats du Seigneur[2].... » Cette ferme volonté de pousser l'Europe au secours de la Terre-Sainte ne tarda pas à se manifester par des actes solennels. Il

[1] URSPERG., *Chron.*, ann. 1216.

[2] URSPERG., *Chron.*, ann. 1216. — RICHARD., *Chron. S. Anton.*, pars III, tit.

fallait réchauffer partout le zèle de la croisade, refroidi à la nouvelle de la mort d'Innocent III. Des légats furent chargés de cette mission, à laquelle le Souverain Pontife lui-même prit une part active par des lettres pressantes. Ce fut d'abord aux prélats français qu'Honorius s'adressa, « à cette Église des Gaules que sa constance séculaire dans l'unité, l'obéissance et le dévouement au Saint-Siége, avaient rendue florissante entre toutes celles de l'univers. » Le même souci des intérêts de la Palestine tient une large place dans les lettres où il annonce son élévation aux prélats et aux princes du monde entier. Il multiplie surtout les conseils auprès de l'empereur de Constantinople, pour le mettre en garde contre les embûches et les attaques des Grecs ; c'est qu'il voudrait faire « de l'empire d'Orient une citadelle inexpugnable, d'où les croisés feront de victorieuses sorties contre les Sarrasins et les envahisseurs de la Terre-Sainte[1]. » Il ne consentit à prendre le chemin de Rome, qu'après avoir tracé d'une main vigoureuse, à la face de l'univers, les grandes lignes du programme qui devait continuer l'œuvre glorieuse de son prédécesseur. L'accueil enthousiaste qui lui fut fait[2], bien loin d'endormir son zèle, le rendit plus ardent encore. Les ducs de Brabant et de Bourgogne, le comtes de Bar et d'Autun, avec d'autres princes, avaient pris la croix sous le précédent pontificat ; il leur enjoignit de se tenir prêts à traverser les mers avec l'armée chrétienne, à l'époque fixée par le concile de Latran[3]. Puis il rappelait à l'abbé de Cluny que, pour obéir aux prescriptions du même concile, une part des revenus des églises de son ordre devait être envoyée comme subside aux Chrétiens d'Orient[4]. Et sur cette même question des subsides pécuniaires que nécessitait la croisade, les instructions les plus formelles furent données également à l'archevêque de Palerme[5], ainsi qu'aux prélats chargés de les recueillir.

3. Toutes les mesures capables d'assurer le succès, si Dieu le per- Mort de l'empereur Henri. Éloquent appel d'Honorius.

XIX, cap. 3. — *Lib censuum.* — GODEF., *Annal.*, ann. 1216. — PANVIN., in *Fast.*, aliique. — BERNARD., *Chron. Rom. Pont.* — HONOR., *Epist.* I, 1, II, 20.

[1] HONOR., *Epist.*, I, 5. — [2] *Chron. Foss. Nov.*, ann. 1216.

[3] HONOR., *Epist.*, I, 8. — [4] HONOR., *Epist.*, I, 52, 53.

[5] HONOR., *Epist.*, I, 104.

mettait, semblaient avoir été prises. Le patriarche de Constantinople devait maintenir la bonne entente avec l'empereur grec, en tant qu'aucune atteinte grave ne serait portée aux droits de l'Eglise[1]. Le Saint-Siége avait couvert de son patronage le roi de Thessalonique encore enfant et son royaume[2]. Dans ces circonstances, la mort inattendue d'Henri, empereur latin d'Orient, pouvait exercer une influence fâcheuse sur la croisade. En lui, les chrétiens perdaient un de leurs plus précieux auxiliaires. Ses rares talents de général, ses hautes capacités comme organisateur et administrateur de la conquête, ses vertus privées, tout en avait fait une des maîtresses colonnes de l'édifice catholique. Les Grecs eux-mêmes rendaient justice à ses éminentes qualités. Sa politique d'apaisement, qui tenait entre vainqueurs et vaincus la balance égale, était surtout pour eux un objet d'admiration[3]. Quelque irréparable que fût la perte de ce héros, fallait-il la déplorer jusqu'à se laisser abattre? Honorius ne le pensa pas. La foi des peuples lui semblait avoir encore des élans capables des plus généreux sacrifices. Pouvait-il en douter devant l'exemple de ce pieux Dinanthéen, dont on racontait partout le récent trépas sur le calvaire? Ce pèlerin, après avoir arrosé de pleurs et de prières tous les endroits que l'on disait avoir été touchés par les pieds du divin Maître, était arrivé sur la montagne où le Fils de Dieu avait accepté les ignominies de la croix pour le salut du monde. La scène suprême de la Rédemption l'avait pénétré d'une si vive douleur, qu'il rendait l'âme au milieu des soupirs et des larmes[4]. Alors le Père commun des fidèles estima que l'heure était venue de faire retentir le cri de guerre contre les ennemis du Christ[5]. « Dieu nous l'ordonne par la bouche du Prophète : notre devoir est de crier et de crier sans relâche, faisant éclater notre voix avec force comme un clairon guerrier, jusqu'à ce que nous ayons entraîné les soldats du Christ à combattre les combats du Seigneur. Le temps de la guerre sainte est proche. Notre Roi, le souverain Seigneur, va déployer son divin étendard. Déjà son

[1] HONOR., *Epist.*, I. 19. — [2] HONOR., *Epist.*, I, 15.
[3] GEORG. LOGOTH. Leone allatio interprete.
[4] CANTIPRAT., *de Apib* I, 25. — [5] HONOR., *Epist.*, I, 81.

armée se rassemble. Son bras tout puissant est étendu contre ses ennemis. La vengeance est près d'éclater sur les nations impies qui se vantent, pour l'opprobre du peuple chrétien, de commander dans notre Cité Sainte. Nous qui voyons venir la toute-puissance de Dieu, nous élevons la voix et nous crions, afin que vous accouriez au-devant d'elle.... Debout, guerriers, volez aux armes! soldats de Jésus-Christ, aiguisez vos glaives! »

Sanglantes discordes en Italie. Mission de paix.

4. En même temps Honorius laissait à l'éloquente parole de l'archevêque de Tyr le soin de vaincre les dernières hésitations, afin que le départ pût avoir lieu au temps marqué par le concile. Les divisions des Chrétiens étaient l'obstacle le plus sérieux à la croisade. A ce grand mal les Pères du Concile avaient opposé deux grands remèdes,l'excommunication et l'interdit. Malheureusement, sur bien des cœurs, cuirassés du triple airain des passions mauvaises, les armes spirituelles s'émoussaient en pure perte. Malgré les efforts de pacification tentés par Innocent III, le nord de l'Italie était en proie à toutes les horreurs de la guerre civile. Plaisance et Milan, avec l'appui du comte de Savoie et du marquis de Malespina, exerçaient de continuels ravages sur les rives du Tessin. Le Pape renouvela les censures que les légats de son prédécesseur avaient fulminées contre Plaisance et Milan ; il mit tout en œuvre pour détacher Malespina et la Savoie de leur alliance[1]. Il déplorait amèrement que toute cette ardeur guerrière, dépensée en luttes fratricides, ne fût pas tournée contre les Sarrasins. « Qu'ils s'arment, tous les fidèles, s'écriait-il ; qu'ils se montrent enfants de Dieu, pleins de force! Le temps est venu pour eux de venger la cause du Christ contre les peuples infidèles dont la conquête souille la Terre-Sainte, contre ceux qui traitent de folie l'inénarrable mystère de la Croix,et la glorieuse Passion du Seigneur, d'ignominieux supplice[2]. » De même qu'il conjurait Milanais et Ticiniens d'oublier leurs querelles au sujet d'Othon et de Frédéric, pour s'enrôler sous les saintes bannières de la croisade, il exhortait aussi Pise et Gênes à mettre un terme à leurs prétentions rivales[3]. L'évêque d'Ostie était chargé,

[1] Honor., *Epist.*, i, 18. — [2] Honor , *Epist.*, i, 180.
[3] Honor., *Epist.*, ii, 752.

comme légat, de seconder sur les lieux mêmes cette politique du Saint-Siége, et de hâter la pacification du Nord. Vers une autre point de la Péninsule, à Bénévent, Honorius envoyait aussi des paroles de paix et de concorde. Une mère, disait-il, « ne peut oublier les fruits de ses entrailles. Et nous, qui vous chérissons comme des fils de prédilection en Jésus-Christ, nous avons un vif désir de voir votre cité devenir florissante dans la paix, et de la délivrer des continuelles discordes qui l'affligent[1]. »

Mort de Jean-sans-Terre. Son successeur.

5. Pour assurer chez tous les peuples d'Italie cette union fraternelle qui devrait être le constant apanage de la grande famille catholique, Honorius embrassait dans sa paternelle sollicitude jusqu'aux moindres intérêts. Mais la pensée de recouvrer Jérusalem était, pour ainsi dire, le centre où convergeaient toutes ses pensées. Ce projet, qui domine tous ses actes en Italie, inspire également sa politique extérieure, et surtout son attitude vis-à-vis de la France et de l'Angleterre. Honorius avait trouvé ce dernier royaume en proie aux dissensions intestines. Il confirma le cardinal Gualon dans les pouvoirs de légat que lui avait donnés Innocent, avec mission de s'opposer à toute tentative des Français sur le territoire Britannique, de faire rentrer les sujets de Jean-sans-Terre dans le devoir, et de soutenir énergiquement la cause de ce prince, qui avait pris la croix et s'était déclaré le vassal du Saint-Siége[2]. Comme l'esprit de discorde, toujours croissant, paralysait les efforts généreux du légat, sur l'avis qu'en reçut le Souverain Pontife, il intervint de nouveau par des lettres au primat de Cantorbéry et aux Grands du royaume[3]. Pendant ces négociations le roi Jean, retiré au château de Lafford, se reconnaissait lui-même si dangereusement malade, qu'il adressait à Rome un appel suprême pour assurer la protection du Saint-Siége à son fils Henri. « Notre royaume, disait-il, patrimoine de saint Pierre et de la sainte Église Romaine, est sous la protection apostolique et divine. Nous avons donc convoqué nos barons; en leur présence, nous mettons sous la protection de Dieu et la vôtre notre royaume, qui est votre bien ; nous vous confions

[1] Honor., *Epist.*, i, 93. — [2] Honor., *Epist.*, i, 6.
[3] Honor., *Epist.*, i, 24, 27.

notre héritier[1]. » Ce document capital est du 15 octobre 1216. Quelques jours après l'infortuné monarque mourait, « ne possédant, dit Mathieu Paris, aucune terre, et qui plus est, ne se possédant pas lui-même[2]. » Le légat, entouré des évêques et des quelques barons demeurés fidèles, se hâta de couronner le jeune Henri III, à peine âgé de dix ans.

Henri III protégé par le Pape.

6. Le sacre eut lieu aussi solennellement que possible, le 28 octobre. Tocelin, évêque de Bath, dicta le serment que fit le prince, et à la fin duquel, faisant hommage à l'Église et au Pape du royaume d'Angleterre et d'Irlande, il s'engageait à payer au Saint-Siége les mille marcs promis par son père, lorsqu'il serait rentré en possession de ses États. Honorius de son côté, dès qu'il apprit la mort de Jean, ne négligea rien pour assurer le trône à l'héritier légitime. « Peut-être la miséricorde divine, écrivait-il au légat, changera la mort du roi en un bien pour ses enfants ; espérons qu'elle ramènera à la fidélité envers eux ceux qui persécutaient le père : ils ne voudront pas persister dans leur haine désormais sans objet[3]. » Au reste, pour faciliter ce retour, il déliait de leur serment les barons anglais qui s'étaient attachés à Louis, fils du roi de France. Des exhortations et des conseils identiques furent expédiés aux prélats et aux barons fidèles du continent et d'outre-Manche[4]. Il s'appliqua surtout à confirmer dans sa fidélité Guillaume, maréchal d'Angleterre[5]. Le Souverain Pontife s'attacha fortement à l'idée que les barons rebelles profiteraient de la mort de Jean pour rentrer dans le devoir. Il développa lui-même cette thèse auprès d'eux, que leur révolte était maintenant sans motif, et qu'il était de leur dignité de rentrer en grâce avec Henri, dont l'âge prouvait l'innocence. Était-il juste que le fils portât le châtiment de la faute du père, si faute il y avait? « Pour vous justifier de porter les armes contre votre roi, vous prétextiez qu'il avait fait peser sur vous le joug

[1] *Honor. Regest.*, I, *Epist.* 147.
[2] MATH. PAR.. *Hist. Angl.*, ann. 1216.
[3] HONOR., *Epist.*, I, 32.
[4] *Regest.* post eamdem epistolam.
[5] HONOR., *Epist.*, I, 45.

d'une intolérable servitude. Votre trahison sera maintenant sans excuse, si vous ne rentrez immédiatement dans la fidélité due à ses enfants, innocents de toute offense envers vous, et que votre devoir est d'aimer et de défendre[1]. » Bon nombre de barons goûtèrent ces sages avis, sans en excepter les plus puissants et les plus nobles[2]. Louis vit de jour en jour diminuer son entourage.

Amour d'Honorius III pour la France. Sa paternelle bonté.

7. Le Pape résolut alors de porter le dernier coup à la révolte, en obtenant de Philippe qu'il rappelât son fils, et de Louis qu'il renonçât à toutes prétentions sur l'Angleterre. L'abbé de Cîteaux et l'abbé de Clairvaux, qui jouissaient entre tous des bonnes grâces et de l'amitié des deux princes, furent chargés de cette délicate mission[3]. Le zèle seul de la justice portait Honorius à défendre avec tant d'ardeur la cause du jeune Henri. Pour rien au monde il n'eût voulu qu'on le soupçonnât de chercher à porter atteinte à la grandeur de la France. « Combien, écrivait-il aux prélats de ce pays, l'Église Romaine désire éviter toute occasion de trouble en France, ou plutôt combien la tranquillité de ce royaume lui est chère, on n'a, pour le comprendre, qu'à se souvenir de l'attachement de ce royaume au Saint-Siége et de l'appui bienveillant qu'il lui donna toujours. Qui ne sait que les rois de France furent de tout temps inébranlables dans ce dévouement ; que dans toutes les conjonctures critiques ils lui vinrent en aide avec un zèle infatigable ; qu'en la servant avec une humble fidélité, ici contre les embûches des hérétiques, là contre les attaques des infidèles, ils l'ont rendu redoutable à tous ses ennemis ? Ces services et d'autres innombrables, et encore les mérites de l'Église des Gaules, dont la foi et la soumission ont été sans défaillance en toute occasion, sont de sûrs garants, croyons-nous, de la place privilégiée que la France occupe dans notre cœur entre tous les royaumes du monde, et de l'ardent désir que nous avons de la voir toujours heureuse et tranquille[4]. » Mais Honorius ne pouvait pas aller jusqu'à sacrifier à la France le

[1] Honor., *Epist.*, I, 82.
[2] Honor., *Epist.*, I, 59.
[3] Honor., *Epist.*, I, 83.
[4] Honor., *Epist.*, I, 21.

devoir qu'il avait de défendre la veuve et l'orphelin. Car il convient d'ajouter qu'il ne montra pas moins de sollicitude pour les intérêts de Bérangère, la veuve de Jean, que pour ceux de son jeune fils. La preuve en est dans le soin qu'il prit d'assurer à cette reine la possession de sa dot, et dans les lettres qu'il écrivit en sa faveur à l'archevêque de Tours et à l'évêque du Mans[1].

Il protège les veuves et les orphelins, en France, en Espagne.

8. Cette paternelle sollicitude d'Honorius à l'égard de la veuve et de l'orphelin se manifeste avec non moins d'éclat dans la protection dont il couvrit la comtesse Blanche de Champagne, sœur de Sanche de Navarre, et son fils Thibaut, comte de Troyes. Erard de Brienne revendiquait le comté de Champagne du chef de sa femme Philippa, fille cadette d'Henri, comte de Troyes et roi de Jérusalem. Mais les droits qu'il invoquait étaient si obscurs et si problématiques que le roi de France, acceptant l'hommage de Thibaut, avait promis de ne pas laisser juger cette affaire avant la majorité du fils de Blanche, dans l'intérêt de la paix du royaume, qu'aurait troublée l'injuste oppression de l'orphelin. Innocent III d'ailleurs avait opposé son veto souverain au mariage d'Erard, pour cause de parenté, rappelant la mort tragique de Conrad de Montferrat et d'Henri de Champagne pour avoir voulu se marier avec une reine de Jérusalem ; Erard, poussé par un aveugle désir de puissance, n'en avait pas moins imité leur témérité. Sa femme enfin était la cadette, et non l'aînée des filles d'Henri ; ce qui réduisait ses droits à néant. De là l'intervention du Pape[2] en faveur de Thibaut et de Blanche, d'autant plus que toute entreprise d'Erard et de Philippa eût nui aux intérêts de la Terre-Sainte, qu'il fallait sauvegarder. Et comme il apprit l'année d'après par le duc de Bourgogne qu'Erard venait de renouveler ses entreprises sur la Champagne, il chargea ses légats de fulminer contre lui les censures ecclésiastiques, comme violateur de la trêve quadriennale décrétée par le Concile de Latran[3]. C'est encore et toujours ce souci constant de la pacification des peuples chrétiens, en vue de la

[1] Honor., *Epist.*, i, 161, 164, 165.
[2] Honor., *Epist.*, i, 79.
[3] Honor., *Epist.*, i, 295. — *Regest.* post eamd. epist.

guerre contre les Infidèles, qui le fait intervenir en Espagne. Il y prend sous sa tutelle Thérèse, fille du roi de Portugal, et Bérangère, fille du roi de Castille, dont le Saint-Siége avait, comme nous l'avons relaté, fait rompre le mariage illégitime avec Alphonse, roi de Léon. Il assure la paix entre Henri de Castille et Alphonse de Léon[1]. Il contraint Henri et ses barons à restituer les biens pris à l'Eglise de Tolède[2]. Il use de toute son influence pour obtenir d'Alphonse que la garde du sceau royal soit donnée à Jayme Calva, neveu de l'évêque d'Albano[3].

§ II. OBSTACLES A LA CROISADE.

Pierre de Courtenay sacré empereur de Constantinople. Sa captivité.

9. Après la mort d'Henri, empereur latin de Constantinople, les suffrages des Grands s'étaient partagés. Les uns voulaient appeler au trône André, roi de Hongrie ; les autres, Pierre de Courtenay, comte d'Auxerre, qui tenait ses droits de sa femme Yolande, sœur de Baudouin et d'Henri, de laquelle il avait eu plusieurs enfants. André, qui avait déjà pris toutes ses dispositions pour la croisade, dont le départ avait été fixé par le concile au temps pascal de cette année 1217, soumit le cas à la décision du Saint-Siége. L'avis d'Honorius, qui approuvait la transmission faite par André à ses fils, de la Hongrie à Béla et de la Galicie à Coloman, fut que ce roi devait refuser la couronne impériale, et ne pas se laisser détourner de son expédition en Palestine[4]. Pierre, de son côté, accourut à Rome avec sa femme, afin d'obtenir du Pape l'onction impériale, qui devait consacrer son autorité aux yeux de ses nouveaux sujets. Le sacre eut lieu au mois d'avril, à Saint-Laurent, hors de l'enceinte de Rome, afin qu'aucun droit sur l'empire d'Occident ne parut avoir été transmis à l'empire d'Orient, et qu'il n'y eût pas atteinte au droit qu'avait le patriarche de Constantinople d'oindre les empe-

[1] HONOR., *Epist.*, I, 55. — *Regest.* post eamd. epist.
[2] HONOR., *Epist.*, I, 89.
[3] HONOR., *Epist.*, I, 51.
[4] HONOR., *Epist.*, I, 211.

reurs Bysantins[1]. Pour donner plus de poids à l'intronisation du nouvel empereur, le cardinal Jean Colonna partit avec lui comme légat du Saint-Siége. La lettre par laquelle le Souverain Pontife accrédite ce prélat auprès des évêques orthodoxes, des princes de l'empire, des Vénitiens et des fidèles d'Orient, le montrent comme un homme « prévoyant et sage, puissant par l'action et par la parole, d'une probité reconnue, à la noblesse du sang joignant la noblesse de l'âme[2]. » On alla s'embarquer à Brindes, et tout fut au mieux jusqu'à Dyrrachium. Là, l'impératrice avec ses filles continua le voyage par mer; mais l'empereur avec le légat et toute sa suite, trompé par le feint hommage des barons envoyés à sa rencontre par Théodore Comnène, prit la route de terre d'après leurs perfides conseils. Sur des promesses d'alliance de ce traître, il se laissa entraîner à un festin, où toute sa suite fut massacrée sans défense. Lui-même et le Cardinal furent faits prisonniers. Théodore allait donner l'ordre de les mettre à mort, quand ses courtisans lui conseillèrent, pour ne pas attirer contre lui et ses descendants les armes de toute la chrétienté indignée, de leur laisser la vie sauve. Il se contenta de les retenir dans une dure captivité[3].

Le Pape réclame vainement. Mystérieuse disparition.

10. Honorius poussa le roi de Hongrie à réclamer énergiquement la mise en liberté de son beau-père, pendant qu'il intervenait lui-même en faveur du cardinal, tant auprès de Théodore qu'auprès du doge de Venise et du prince d'Achaïe[4]. Il menaçait l'empereur grec de soulever une croisade contre lui : en effet, l'archevêque de Sens et les prélats français furent chargés de recruter et d'organiser cette nouvelle croisade, avec Raymond de Courtenay pour chef[5]. La France, la Hongrie, Venise et les Latins d'Orient préparèrent leurs contingents pour cette prise d'armes.

[1] RICH. DE S.-GERM., *Chron.*, ann. 1217. — JORDAN., *Mg. Bibl. Vatic.* — HONOR., *Epist.*, 378 et 525.

[2] *Chron. Foss. Nov.*, ann. 1217. — HONOR., *Epist.*, I, 419, 542.

[3] *Chron. Fos. nov. Chron.*, ann. 1217. — JORDAN., *Mg. Bibl. Vat.* — RICH. DE S.-GERM., *Chron.* ann. 1217.

[4] HONOR., *Epist.*, II, 543, 545, 546, 548, 549.

[5] HONOR., *Epist.*, II, 211. — *Regest.* post eamd. epist.

Théodore, qui avait conscience de sa déloyauté[1], comprit qu'il fallait en toute hâte courber le front pour conjurer la tempête. Les négociations se firent par l'entremise de l'évêque de Crotone et de l'ermite Ephrem. Le rusé Comnène promit tout ce qu'on voulut et plus encore : d'abjurer le schisme, d'avoir à l'avenir pour les ordres du Saint-Siége une entière soumission, de mettre en liberté Jean Colonna. Honorius alors chargea l'évêque de Crotone d'absoudre le coupable et de le réconcilier avec l'Eglise, dès que le légat délivré de ses fers serait arrivé à Brindes ou dans tout autre lieu sûr. Il enjoint en même temps aux Latins sujets de Théodore de payer la dîme, pour contribuer aux frais de la guerre sainte en Palestine. Pas un mot de l'empereur Pierre dans cette lettre du Pape. Etait-il mort dans les fers, ou avait-il été rendu à la liberté et à l'empire ? C'est un problème dont le silence des contemporains a laissé la solution en suspens pour toujours.

Un rejeton des Comnène. Un patriarche ambitieux.

11. L'empressement du Saint-Siége à conclure la paix avec le monarque grec ne doit pas nous surprendre. Ne fallait-il pas avant tout diriger les forces de la croisade vers l'Egypte ou la Syrie ? Et puis le cœur paternel du Souverain Pontife aimait à caresser l'espérance d'arracher les Grecs au schisme. Il eût été si heureux de réussir dans cette entreprise, jusque-là tentée en vain par ses prédécesseurs, qu'il mit le Comnène sous la tutelle du Saint-Siége[2], et menaça de l'anathème les Vénitiens réunis à Venise et à Ancône, s'ils

[1] L'historien grec Georges Logothète, pour atténuer et même effacer la noirceur de la perfidie des siens, invente une fable ridicule, que démentent tous les documents de l'époque. A l'en croire Pierre aurait été d'abord choisi comme empereur et proclamé par le Pontife Romain. Premier mensonge, puisque s'il est vrai que le couronnement eut lieu à Rome, et nous savons avec quelle prudente réserve de la part d'Honorius, il n'est pas moins vrai que la couronne avait été librement offerte par les Latins d'Orient. Après cela, continue l'apologiste de Théodora, Pierre se dirigea vers la Macédoine, pour gagner de là Constantinople. Mais l'empereur grec, ayant occupé fortement Dyrrachium, mit Pierre en fuite jusque dans les gorges d'Albanie, où les Latins furent complétement taillés en pièces. Pierre, ajoute-t-il, périt dans le combat, et les Grecs firent prisonniers tous ceux de leurs ennemis qui avaient échappé à la mort. Inutile de discuter cette fable.

[2] Honor., *Epist.*, II, 881.

osaient envahir les Etats du prince réconcilié [1]. Il ne semble pas cependant que l'astucieux monarque, quand il fut rassuré touchant le danger qu'il avait couru, ait mis à l'accomplisement de ses promesses toute la bonne volonté désirable. Honorius fut obligé de réclamer instamment la délivrance du légat et des autres prisonniers chrétiens. Enfin Théodore s'exécuta, en partie du moins, puisque le cardinal Colonna put se rendre à Constantinople, pour y remplir sa mission de légat [2]. Il y avait là peut-être plus d'abus à réprimer que de droits à défendre. Il fallait surtout mettre un frein aux empiétements du patriarche sur les pouvoirs du Saint-Siége. Le plus criminel de ces empiétements consistait à trancher du souverain pontife en nommant des légats. Honorius assied ce grief sur des preuves : « Naguère un chanoine de Constantinople, envoyé par vous comme légat à Thèbes, a mis sous l'interdit, sans cause raisonnable, les terres de deux nobles barons, le prince d'Achaïe et le seigneur d'Athènes. Ils en ont appelé au Saint-Siége ; mais votre légat, méprisant ce recours, n'en a pas moins maintenu sa sentence. » Bien plus, ces vexations injustes rendaient la position si difficile à Godefroy d'Achaïe, que le Pape dut mettre ses Etats sous la protection de la croisade [3]. La paix avec Théodore et les différentes mesures qu'elle avait exigées d'abord puis permises, complétaient celles qui avaient été déjà prises de ce côté, avant la déloyale entreprise du prince grec contre l'empereur Pierre. A cette époque, quand il ne connaissait pas encore le guet-apens de Dyrrachium, Honorius avait accepté la tutelle du jeune roi de Thessalonique Démétrius, du roi de Chypre et du prince d'Antioche [4].

12. On n'est nullement surpris de l'insuccès qu'eut la croisade quant à son objet principal, qui était de reprendre Jérusalem aux Infidèles, si l'on considère combien d'obstacles en empêchèrent la

Empêchements à la croisade. André de Hongrie.

[1] HONOR., *Epist.*, II, 881 ; *Regest.* post eamd. epist.

[2] RICH. DE S.-GERM., *Chron.*, ann. 1218.

[3] HONOR., *Epist.*, II, 1173, 1174. — HONOR., *Epist.*, III, 24, 61, 62, 95. — HONOR.. *Epist.*, II, 960, 1002, 1239, 1240.

[4] HONOR., *Epist.*, I, 376, 377. — HONOR., *Epist.*, II, 539, 556, 557, 559, 561, 562.

bonne et complète organisation. La captivité de l'empereur Pierre la priva de tout appui du côté de Constantinople ; l'Allemagne, où Frédéric et Othon se disputaient encore le pouvoir, ne put fournir qu'une partie de ses forces ; l'Angleterre et l'Irlande étaient en proie à la guerre civile, et l'Ecosse y soutenait de ses armes les prétentions de Louis ; la France avait une partie de ses troupes en Angleterre, et le reste lui était nécessaire pour soutenir Thibaut de Champagne contre Erard ,ou surveiller les Albigeois prêts à la révolte ; l'Aragon employait son armée au rétablissement du comte de Toulouse ; le reste de l'Espagne n'avait même pas assez de tous ses soldats pour se défendre contre les Maures ; l'Italie était loin d'être entièrement pacifiée. Bref, de tous les rois Occidentaux, celui de Hongrie seul passa la mer. L'élan populaire fut néanmoins remarquable sur plusieurs points. Cologne et la Frise équipèrent une magnifique flotte de trois cents vaisseaux, qui ne put, il est vrai, prendre la mer au temps fixé par le Concile, au mois d'avril 1218, mais qui partit au mois de juillet, sous les ordres des comtes Guillaume de Hollande et de Grégoire Wide[1]. D'autres princes avec leurs contingents, Léopold d'Autriche, par exemple, se rangèrent sous l'étendard d'André de Hongrie. Un détail caractéristique pour faire connaître quelle était à cette époque l'énergie de la foi, le roi de Hongrie, n'écoutant que sa piété, avait fait imprudemment le vœu de jeûner tous les vendredis, sans prendre même un peu de pain ou quelques gouttes d'eau. Les médecins se récrièrent contre ce jeûne rigoureux qui mettait en péril la santé du prince. Mais celui-ci ne voulut y apporter aucun adoucissement, même moyennant compensation en aumônes et autres œuvres pies, qu'il n'eût reçu à cet effet l'autorisation du Pape, qui dut charger l'évêque d'Ostie de régler cette affaire[2].

Départ des croisés. Leur arrivée en Orient.

13. Honorius ne mit pas moins de sollicitude à munir de la protection du Saint-Siége d'autres nobles personnages zélés pour la cause de Jésus-Christ. Citons le seigneur d'Avesnes, de cette illustre

[1] HONOR., *Epist.*, I, 197. — MATTH. PAR., *Hist. Angl.*, ann. 1217-1218. — GODEF., *Annal.* ann. 1217-1218.

[2] HONOR., *Epist.*, II, 140 et 141.

famille dont le nom est attaché aux plus glorieux épisodes des croisades, et le roi de Norwége, qui, bien qu'il n'eût point pris la croix, avait favorisé dans son royaume la levée d'un contingent considérable pour la sainte expédition[1]. Le gros de la croisade se réunit à Messine, et ce premier mouvement à travers l'Europe pour gagner le rendez-vous commun ne se fit pas avec tout l'ordre qu'il eût fallu. Honorius envoya comme légat l'archevêque de Cosenza pour faire entendre aux croisés les conseils de la prudence. Au lieu d'aller à la débandade, ne devaient-ils pas marcher en colonne serrée, pour échapper aux surprises de la part des pirates et des Sarrasins? L'évêque de Brindes, qui faisait partie de l'expédition, fut également chargé de rappeler aux troupes la nécessité de la discipline[2]. D'autres croisés allaient s'embarquer à Gênes. Le Pape informa l'archevêque de cette ville que le 15 août, le duc d'Autriche et les autres chefs de la croisade devaient tenir conseil, en Chypre, avec le patriarche de Jérusalem et les Templiers, pour convenir du lieu sur lequel il conviendrait de porter les premières attaques contre l'ennemi. Il le priait de presser le départ pour Chypre des troupes réunies à Gênes. Le légat de la croisade était le cardinal Pélage, évêque d'Albano, que suivaient les archevêques de Brindes et de Cosenza, avec les évêques de Marseille, de Castellana et de Gaëte. Tous ces prélats avaient reçu les instructions les plus précises du Pape, ainsi que le roi et le patriarche de Jérusalem, les Grand-Maîtres de l'Hôpital et du Temple[3]. Lorsqu'on eut la nouvelle que la croisade, sous les ordres du roi de Hongrie et des ducs de Moravie et d'Autriche, après une heureuse traversée, avait pris terre en Orient[4], le Souverain Pontife ordonna de solennelles prières à Rome et dans tout l'univers catholique[5].

[1] Honor., *Epist.*, II, 200, 201, 306.
[2] Honor., *Epist*, II, 500. — *Regest.* post eamd. epist.
[3] Honor., *Epist.*, II, 536, 537. — *Regest.* post eamd. epist.
[4] Godef., *Ann.*, ann. 1217. — *Chron. Austz.*, ann. 1217. — Stero., *Annal.*, ann. 1217, apud Canis., *Antiq. Lect.*, I, pag. 246. — *Chron. Dom. Colmar.*, ann., 1217. — *Epitom. belli. sacri.* — *Chron. Salisb.*, ann. 1217, et alii.
[5] Honor., *Epist.*, II, 789.

Attitude des Musulmans. Retard de la Flotte.

14. A la lettre qui prescrivait ces prières faisait suite une copie de celle qu'on venait de recevoir à Rome du grand-maître des Templiers, Guillaume de Carnot. Il y était dit : « Au départ de cette lettre, Acre vient de voir l'arrivée d'une innombrable multitude de croisés, Allemands et autres. Le sultan Saphédin, immobile sur le territoire de Babylone, attendait les événements, plein de défiance en sa propre fortune. Cette arrivée du roi de Hongrie et des ducs de Moravie et d'Autriche, qui venaient débarquer au port d'Acre avec de nombreuses troupes, lui causait de vives inquiétudes. Autre sujet de crainte pour lui : on lui annonce qu'une flotte de Frisons navigue vers Acre et touchera la côte sous peu de jours. Son fils Coradin s'était mis en route pour les régions qui sont à nos frontières. Jamais depuis longues années l'état des Infidèles n'avait été aussi précaire. Malheureusement en nos contrées règne une cherté excessive du blé, de l'orge et des vivres de toute sorte. La récolte a été presque nulle cette année ; il n'y a pas eu d'importations du dehors. Autre incommodité fort grave : impossible de se procurer un cheval, à quelque prix que ce soit. Conseillez donc à tous ceux qui ont pris la croix, ou qui la prendront, de se pourvoir de toutes ces choses en Europe. Je dois vous informer qu'avant l'arrivée du roi de Hongrie et du duc d'Autriche, il avait été arrêté entre le seigneur patriarche, le roi, les pèlerins, les frères de l'Hôpital et nous, que l'on marcherait vers Naplouse en Syrie, pour engager le combat contre Coradin, s'il nous attendait. Après l'arrivée de la croisade, la décision unamine a été de partir pour la Babylonie par terre et par mer, et de faire le siége de Damiette, pour nous préparer un chemin sûr vers la sainte terre de Jérusalem. » Contre l'attente générale, les tempêtes retinrent pendant quatre mois la flotte des croisés du Nord le long des côtes de l'Atlantique, sur un trajet qu'ils auraient fait en quinze jours, et la grosse mer les força de se réfugier dans le port de Lisbonne. Les chrétiens portugais obtinrent d'eux la promesse qu'ils hiverneraient dans leur pays et leur prêteraient l'aide de leurs armes contre les Maures.

Victoires d'Alcazar en Espagne, du Mont-Thabor en Palestine.

15. L'armée portugaise se réunit aussitôt et l'on marcha contre

la forteresse d'Alcazar, qui était le château-fort des ennemis le plus redoutable peut-être aux Chrétiens. Toutefois un tiers environ des croisés, Frisons pour la plupart, refusèrent leur concours ; ils avaient quitté Lisbonne avec quatre-vingts navires, qui allèrent passer l'hiver à Gaëte, en Italie. Quoi qu'il en soit, les Maures assiégés dans Alcazar implorèrent le secours de leurs coréligionnaires. Les rois de Séville, de Jaën, de Badajos et de Cordoue, à la tête de toutes les troupes qu'ils avaient pu réunir, fondirent à l'improviste sur l'armée chrétienne. Mais d'autre part les assiégeants recevaient un renfort considérable, amené par les chevaliers du Temple et de l'Hôpital, par des barons portugais et léonais. La bataille fut terrible ; les rois de Jaën et de Cordoue y perdirent la vie ; de l'armée des Maures un petit nombre de fuyards échappa seul au fer des Chrétiens vainqueurs [1]. A l'occasion de cette éclatante victoire, les rois de Navarre, de Castille et de Léon rompirent la trêve, dans l'espoir d'affranchir toute la Péninsule du joug musulman. On suppliait Guillaume de Hollande de demeurer avec les croisés pour aider à cette œuvre de délivrance. Il en demanda l'autorisation à Rome, et les prélats espagnols la sollicitèrent de leur côté ; Honorius jugea qu'aucune force de la croisade ne pouvait être détournée de son but, et Guillaume de Hollande poursuivit sa route, dès que la mer le permit. Quand il parvint en Palestine, la guerre avait eu déjà des épisodes marquants. A l'expiration de la trêve, l'armée chrétienne avait fait irruption sur le territoire ennemi. A sa tête, entouré d'un grand nombre de prélats, marchait le patriarche, portant la portion de la vraie croix sauvée de la conquête de Saladin. L'armée était sous les ordres des rois de Hongrie, de Chypre et de Jérusalem, des ducs de Bavière et d'Autriche. Coradin, mis en fuite dès la première rencontre, laissa la campagne libre à ses adversaires, qui poussèrent leur marche victorieuse jusqu'au Jourdain.

Honteuse retraite du roi de Hongrie. Le légat Pélage.

16. Ils eurent dès lors pour objectif la prise du Mont-Thabor,

[1] Apud Honor., *Epist.*, II, 517. — Godef., *Annal.*, ann. 1218. — Rich. de S.-Germ., *Chron.*, ann. 1217. — Matth. Par., *Hist. Angl.*, ann. 1217. — Cæsarius, *Dialog.*, VIII, 46. — Apud Honor., *Epist.*, II, 118. — Honor., *Epist.*, II, 820.

sur le sommet duquel les Musulmans s'étaient fortement retranchés, pour faire de fréquentes sorties et porter le ravage jusqu'aux portes de Ptolémaïs. On donna l'assaut. Jean, roi de Jérusalem, tua de sa main le chef de la garnison, qui s'était porté hors des retranchements pour couper la route, et mit en fuite ses soldats. Mais il fallut battre en retraite, et dans ce retour, Jean perdit beaucoup de monde[1]. A la troisième excursion, le patriarche n'ayant pas accompagné l'armée avec le bois de la vraie croix pour soutenir le courage des Chrétiens, ils éprouvèrent de graves échecs et de sensibles pertes, dans les embuscades où les fit tomber l'ennemi. Les rigueurs de l'hiver et la disette les eussent réduits à toute extrémité, si la température n'était devenue plus clémente. L'armée fut divisée en quatre corps. Les rois de Hongrie et de Chypre, malgré les vives instances du patriarche, se retirèrent à Tripoli. André ne tarda pas à repartir pour l'Europe, portant ainsi un coup funeste aux intérêts de la Terre-Sainte. Il fut frappé des foudres de l'excommunication à cause de ce honteux départ, dont aucune prière n'avait pu le détourner. Ses belles protestations et ses qualités réelles avaient fait mieux espérer de lui. D'autres qui en apparence ne le valaient pas restèrent dans les murs d'Acre. Le roi de Jérusalem, le duc d'Autriche et les Hospitaliers avec le clergé, sous la menace constamment suspendue sur leur tête de la prochaine arrivée des Infidèles, fortifièrent en toute hâte leur camp, dont la position avantageuse leur donnait l'espoir qu'ils pourraient bientôt reconquérir Césarée[2]. C'est sur ces entrefaites que le cardinal Pélage, évêque d'Albano, légat du Saint-Siége à l'armée des croisés, était parti de Brindes pour la Palestine, avec Jacques comte d'Andrie. Il était en route, quand un nombreux contingent de Français, réunis à Gênes pour s'embarquer sous les ordres de l'archevêque de Bordeaux, des évêques de Paris et d'Angers, de l'élu de Beauvais, des comtes de

[1] GODEF., *Annal.*, ann. 1217. — JORDAN., *Mg. Bibl. Vatic.* sign. num. 1960. — MATTH. PAR., *Hist. Angl.*, ann. 1217. Autant de témoignages par où est convaincu d'erreur Albert de Stade, dont la chronique dit que les chrétiens avaient repris le mont Thabor aux infidèles en 1216.

[2] JORDAN., *Mg. Bibl. Vatic.* sign. num. 1960. — MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1217. — GODEF., *Annal.*, ann. 1217.

Nevers et de la Marche, supplia le Pape de le leur accorder comme compagnon de voyage.

§ III. HÉROS CHRÉTIENS EN ORIENT.

Croisade en Égypte. Péluse emportée. Siége de Damiette.

17. Honorius, ne pouvant exaucer ce désir ni donner à un autre les pouvoirs de légat, leur envoya du moins l'éloquent cardinal Roger, du titre de Saint-Etienne-du-Cœlius, pour les nourrir du pain de la parole divine [1]. Dans ce même temps arrivèrent à Rome des lettres d'un corps de croisés, qui assiégeait alors le Phare de Péluse. Ils avaient trouvé fortement établis déjà sous les murs de Damiette les croisés de Cologne et de la Frise, qui avaient pris pour chef le comte de Saropont. Toutefois, l'armée chrétienne était trop faible pour pouvoir tenir tête aux forces redoutables que le Sultan allait lui opposer. Honorius manda aussitôt aux croisés réunis à Gênes, à Venise et dans les autres ports d'Italie de faire voile vers l'Egypte [2]. L'arrivée du légat, loin d'être un secours, porta la division dans l'armée : il y eut compétition de pouvoir entre lui et Jean, roi de Jérusalem. Saphédin résolut d'en profiter pour dégager Péluse ; il survint avec des troupes innombrables. Il ne put cependant empêcher les Chrétiens, bien qu'au prix des plus douloureux sacrifices, de s'emparer du Phare, dont tous les défenseurs périrent, hors une centaine qui furent faits prisonniers. Cette victoire fut due pour beaucoup à une ingénieuse machine d'attaque construite par Olivier de Cologne. Tous les efforts des assiégeants se tournèrent alors contre Péluse elle-même. Saphédin, qui voulait s'opposer à cette attaque, fut repoussé victorieusement. Il ne put survivre à la douleur et à la honte que lui causa sa défaite. Sa couronne, dont il avait ramassé les plus riches fleurons dans le sang des princes de sa famille, passa sur la tête de son digne fils Coradin. Le siége de Damiette mit un tel désarroi dans les esprits des Infidèles, qu'afin de grossir les rangs de leurs troupes de campagne

[1] HONOR., *Epist.*, II, 1294. — HONOR., *Epist.*, III, 1, 108.

[2] Apud HONOR., *Epist.*, III, 38. — JORDAN., *Mg. Bibl. Vatic.* sign. num. 1960. — GODEF., *Annal.*, ann. 1218. — HONOR., *Epist.*, III, 89.

avec des soldats de garnison, ils rasèrent toutes les forteresses qu'ils n'espéraient pas pouvoir défendre.

Le roi de Jérusalem est calomnié. Le roi de Chypre meurt.

18. On n'en excepta même pas cette citadelle du Thabor entourée de soixante-dix tours, devant laquelle le roi de Jérusalem avait échoué l'année précédente. Les remparts et les tours de la ville sainte eurent le même sort. Aux yeux des chrétiens eux-mêmes, de l'issue du Siége de Damiette dépendait l'issue de la guerre, et le Souverain Pontife le reconnaissait en termes formels dans une lettre à l'archevêque de Sens[1]. De là ces appels réitérés aux prélats, aux princes, aux fidèles, pour procurer à l'expédition sainte de prompts secours d'hommes et d'argent. Une vague rumeur accusait calomnieusement le roi Jean, les Templiers et les Hospitaliers de détourner pour leur usage particulier une partie des fonds destinés à la guerre ; le patriarche, le légat, le duc d'Autriche, les autres chefs, toutes les voix s'élevèrent avec indignation contre cette noire malveillance, proclamant au contraire que ceux qu'on accusait avaient épuisé leur propre trésor pour soutenir les dépenses du siége. Honorius acheva de dissiper tous les doutes en écrivant sur ce sujet, non seulement à l'armée, mais encore dans les Gaules, en Angleterre, en Sicile. André de Hongrie, Frédéric d'Allemagne, l'archevêque de Trèves se portèrent garants de l'intégrité des Hospitaliers, qu'ils comblèrent de leurs dons[2]. La bonne entente était plus que jamais nécessaire parmi les Chrétiens. La mort de Hugues, roi de Chypre, venait de faire un vide regrettable dans leurs rangs. Il s'éteignit à Tripoli, en 1218, laissant un héritier de neuf mois, Henri, dont la minorité devait être des plus orageuses, et priver la Palestine de précieux secours. Tout ce que pouvait faire le Pape, c'était de mettre l'orphelin et son royaume sous l'égide du Saint-Siége ; il ne faillit pas à ce devoir, et délégua cette tutelle au grand-maître des chevaliers du Temple[3].

[1] RICH. DE S.-GERM., *Chron.*, 1217. — JOAN. STAD., *Chron.*, ann. 1218. — GODEF., *Annal.*, ann, 1218. — MATTH. PAR., *Hist. Angl.*, ann. 1218. — HONOR., *Epist.*, III, 136.

[2] *Regest.* post epist. 136. — HONOR., *Epist.*, II. 957, 958, 959, 1225, 1226, 1227. 1228. — HONOR., *Epist.*, III, 131.

[3] HONOR., *Epist.*, II, 1267, 1270. — *Regest.* post eamd. epist.

19. Malheureusement l'œuvre de pacification entreprise en Europe par Honorius, avait rencontré de bien grands obstacles. Quand les ambassadeurs de Frédéric étaient venus d'Allemagne pour saluer son avénement, il n'avait pas osé, par prudence, se prononcer hautement en faveur de ce prince; il lui avait toutefois assuré l'alliance des Danois et de leur roi Waldemar. En Bohême, le roi Przmisl, après avoir obtenu contre son neveu l'appui du Saint-Siége, par l'entremise des évêques de Prague et d'Olmutz, encourut ensuite lui-même les foudres de l'Eglise, ce qui fut l'occasion des plus regrettables désordres. André, évêque de Prague qui avait fulminé l'excommunication contre les prévaricateurs et lancé l'interdit, dut se réfugier à Rome. Toutefois, quelque temps après, l'excommunié mérita le pardon. L'intervention pontificale porta les bienfaits de la paix jusqu'en Pologne. Seulement, la Germanie avait à ses portes des infidèles qu'il fallait combattre et dont elle avait à réprimer les continuelles incursions. Les croisés de la Pologne et de la Prusse durent être tournés contre les païens des bords de la Baltique, et le Pape approuva chaudement la résolution prise par Albert, comte d'Alsace, de porter aux Eglises de Livonie le secours de ses armes [1]. Les efforts d'Honorius pour la pacification de l'Angleterre eurent également un heureux résultat. Il affermit la couronne sur la tête du jeune fils de Jean-sans-Terre. Mathieu Pâris montre bien peu de discernement quand il reproche avec amertume à Jean d'avoir déclaré son royaume vassal de saint Pierre. Ce que la guerre n'eût pu faire peut-être, ou n'eût fait qu'au prix des plus grands maux, l'intervention pontificale seule l'accomplit en faveur de l'héritier légitime. La crainte des foudres de l'Eglise détacha le roi d'Ecosse de la cause de Louis, ramena dans le devoir l'Irlande révoltée, et mit un frein à l'ambition de Philippe de France lui-même. Avec une poignée de soldats, Henri gagna la bataille de Lincoln, dont il fit lever le siége. La flotte française, qui venait au secours de Louis bloqué dans Londres, fut en partie

L'œuvre de pacification. Allemagne. Bohême. Angleterre.

[1] HONOR., *Epist.*, I, 160, 180, 181, 182, 197, 199, 240, 280, 359, 420, 513, 514, 616, 727. — HONOR., *Epist.*, II, 655 et 697. — HONOR., *Epist.*, I, 249, 266, 273, 298, 392. — LONGIN., *Hist. Pol.*, VI, ann. 1207-1216.

prise, et détruite par la tempête en partie. Ceux-là même qui avaient appelé le prince étranger, se montraient plus que chancelants dans sa cause. Il se vit donc contraint de solliciter la paix, qui fut faite par l'entremise du cardinal Gualon, légat du Saint-Siége, et rentra sur le continent aussitôt après[1].

Espagne, Sardaigne, Italie.

20. Mais l'incendie de la guerre civile ne semblait s'éteindre sur un point que pour redoubler de fureur sur un autre. La mort tragique d'Henri de Castille à Palencia, en 1217, l'avénement de son neveu Fernand, premier-né du mariage de Bérangére, sœur d'Henri, avec Alphonse de Léon, et le refus des grands de livrer la régence au comte Alvarez, mit en feu les Etats chrétiens du Nord de la Péninsule[2]. Alphonse de Léon revendiquait la Castille comme dot de Bérangère, bien que son union avec cette princesse eût été canoniquement annulée ; les Grands étaient en armes, qui pour le fils, qui pour le père ; il était à craindre que Louis, l'héritier présomptif de la couronne de France, n'invoquât, du chef de sa femme Blanche, des droits contre Ferdinand. En validant l'élection de ce dernier, et en le reconnaissant apte à réunir plus tard la couronne de Léon à celle de Castille, Honorius étouffa la discorde en son germe et prépara la ruine des Sarrasins d'Espagne, en assurant le règne d'un héros et d'un saint au royaume de Castille. Pendant ce temps, il avait à mettre fin en Italie à des troubles plus graves encore. Les Pisans avaient envahi la Sardaigne, vassale du Saint-Siége, et s'y étaient fortifiés. C'est le sage et vertueux Ugolin, cardinal-évêque, lequel devait être pape plus tard sous le nom de Grégoire IX, qui fut chargé de les faire renoncer à leur dessein d'injuste conquête. Pise céda. Mais deux de ses citoyens les plus puissants, Ubald et Lambert, continuèrent la lutte pour le compte de leur ambition, et le Pape eut beaucoup à faire encore pour ter-

[1] Honor., *Epist.*, i, 164, 167, 169, 170, 404, 496. — *Regest.* post epist. 169. — Honor., *Epist.*, ii, 809. — Honor., *Epist.*, iv, 743. — Matth. Par., *Hist. Angl.*, ann., 1217. — Rigord., *Gest. Philip.*, ann. 1217.

[2] Jordan., *Mg. Bibl. Vatic.* sign. 1960. — Marian., *de Reb. Hisp.*, xi, 20, xii, 7.

miner cette guerre [1]. Au milieu de ces difficultés sans cesse renaissantes, en 1218, il sembla que la mort d'Othon d'Allemagne au château d'Harterburg dût changer le cours des événements. Dès lors Frédéric fut universellement reconnu comme empereur d'Allemagne, et l'on put se croire certain que la croisade recevrait un considérable et prompt renfort de ce côté [2]. Le nouvel empereur feignit de tout préparer pour un prochain départ ; Honorius, trompé par ses promesses, dut enfin ouvrir les yeux et faire de sévères remontrances [3].

21. Pendant que le Souverain Pontife élevait constamment la voix en Europe pour la croisade, l'armée chrétienne, au milieu d'épreuves de toutes sortes, multipliait sous les murs de Damiette les plus héroïques exploits. Coradin, chassé de ses positions, n'avait pu empêcher l'incomplet investissement de la ville. Il revint avec des troupes fraîches, et s'établit à son tour sur quelques-unes des positions que les chrétiens occupaient avant le blocus. Tout eût été en péril, ou du moins les croisés eussent perdu le port, si les Frisons n'avaient conservé leur premier camp. Ils furent attaqués jusque dans leur fossé de ceinture, et ne repoussèrent l'ennemi qu'à grand'-peine. Coradin, exaspéré de tant d'héroïsme, tenta une diversion vers Jérusalem, et n'en laissa debout que le temple et la tour de David. Les Croisés ne se laissant pas détourner du blocus de Damiette même par la menace que le Saint-Sépulcre allait être détruit comme le reste, le sultan revint avec une nouvelle armée. Le jour des Rameaux, le 31 mars 1219, le choc fut terrible. Les Sarrasins se ruèrent sur le pont qui reliait les deux parties de leur camp et le brûlèrent. Le duc d'Autriche et les siens purent cependant les empêcher de pénétrer jusqu'aux tentes. Le jour de l'Ascension, le 16 mai, nouvelle irruption. Les musulmans arrivent cette fois jusqu'au cœur des positions chrétiennes. Après une sanglante mêlée, ils sont

Continuation de la guerre en Égypte. Succès et revers.

[1] Luc. Wad., *Annal.*, i, ann. 1217. — Honor., *Epist.*, i, 303 et 479. — Honor., *Epist.*, ii, 749 et 751.

[2] Ursperg., *Chron.*, ann. 1218. — Abb. Stad., *Chron.*, ann. 1218. — Longin., *Hist. Pol.*, vi. — Rich. de S.-German., *Chron.*, ann. 1218. — Godef., *Annal.*, ann. 1218. — Crantz., *Sax.*, vii, 35.

[3] Honor., *Epist.*, iv, 576.

contraints de battre en retraite. Vers la mi-juillet, ils font une quatrième tentative, le combat se prolonge jusque dans la nuit, et cette fois ce sont les Templiers qui sauvent le camp. L'ennemi repoussé, Gènois, Pisans et Vénitiens concertèrent d'élever des échelles sur le pont de leurs vaisseaux contre les remparts de la ville et de les escalader. Après des prodiges de valeur, devant la supériorité du nombre et les flammes que l'ennemi lançait sur leurs échelles, ils durent abandonner l'assaut. A la suite de cet effort stérile, la division se mit dans l'armée des chrétiens. Une partie eut l'imprudence de tenter une aventure loin des retranchements, contres les Sarrasins. Ceux-ci laissèrent arriver la colonne en un lieu où l'eau douce fait absolument défaut, et le fer eut raison de ceux qui n'avaient pas été victimes de la soif.

Damiette au pouvoir des croisés. Une reine chrétienne. Gengiskan.

22. Cependant, d'une part, dans la ville assiégée, aux ravages de la famine s'ajoutèrent les horreurs de la peste ; d'autre part, les vivres manquèrent dans l'armée de secours, et,le Nil n'ayant pas débordé, c'est dans toute l'Egypte que la famine fut à craindre. Le sultan se vit dans la nécessité de se soumettre aux conditions les plus dures. Le jour des nones de novembre, Damiette tomba enfin au pouvoir des Croisés, sans résistance et aussi sans reddition. Ils y trouvèrent plus de trois mille cadavres sans sépulture entassés sur les places. Ceux qui survivaient n'étaient plus que les ombres d'eux-mêmes. Une crue subite du fleuve avait rempli le fossé du camp chrétien, et le sultan dut se résigner à voir prendre la ville sans pouvoir lui venir en aide. Dans sa rage, il mit le feu à son propre camp et prit la fuite [1]. Trente mille Musulmans avaient péri dans ce siége. Les Croisés firent un butin immense. Le retentissement de cette victoire porta la joie dans tout le monde chrétien, et la terreur jusqu'aux extrémités de l'empire musulman. Les habitants de la Géorgie écrivirent aux Croisés, leur annonçant qu'à la nouvelle de ce grand triomphe, dans un élan d'enthousiaste émulation, ils s'étaient groupés sous les ordres de leur roi et fait le ser-

[1] Godef., *Annal*, ann. 1219. — Oliver., *Hist. capt. Dam.*, ann. 1219. — Vitriac., *Hist. Occid.*, III, cod. ann. — Jordan., *Ms. Bibl. Vat.* sign. 1960. — Rich. de S.-German., *Chron.*, Jac. Vitr. *Hist. Orient.* ann. 1219.

ment de ne mettre bas les armes qu'après avoir soumis ou détruit les places fortes des Sarrasins jusqu'à Damas, et Damas elle-même. Ce serait une honte pour eux, ajoutaient-ils, pendant que les Chrétiens passaient les mers et bravaient mille dangers pour aller porter la guerre chez les Infidèles, si eux-mêmes qui avaient les infidèles à leurs portes, les laissaient réparer leurs forces dans un insolent repos[1]. Une invasion terrible des Tartares vint tout-à-coup empêcher ce peuple de donner suite à ses généreux projets.

Invasion des Tartares. Lettres de Géorgie.

23. Ces Tartares avaient, depuis quelques années à peine, formé un puissant empire. Le fondateur de cet empire avait été proclamé par eux Djanguyz-Khan ou roi des rois, et ce titre a prévalu dans l'Histoire sur son nom de famille et lui est demeuré comme son véritable nom. Soumis d'abord avec sa tribu, puis rebelle, à l'instigation de sa mère, et enfin envahisseur du royaume d'Ung-Khan, qui commandait au Turkestan ou Tartarie Orientale, il régna sur ce pays, après avoir chassé le légitime possesseur du trône. Bientôt il porta de toutes parts la terreur de ses armes, étendit son empire sur toute l'Asie, et en recula les limites jusqu'en Europe. Ce fut dans les dernières années du douzième siècle que Gengis fut salué empereur, dans l'assemblée des anciens, à la suite d'une victoire considérable. On croit qu'il mourut l'an de l'Hégire 624, c'est-à-dire en l'an 1226 de notre ère. C'est en 1220 que, dans le désir de poursuivre le cours de ses étonnantes conquêtes, il envahit la Géorgie, dont il força les habitants à utiliser, pour la défense de leurs foyers, les forces militaires qu'ils avaient réunies avec le projet de les faire servir contre les Musulmans[2]. En 1224, Honorius recevait de la reine de Géorgie une lettre qui est un document historique de la plus haute valeur. « Votre légat qui était à Damiette, disait-elle, nous a fait parvenir l'exhortation et l'ordre de Votre Sainteté pour que mon frère portât du secours aux Chrétiens. Nulle hésitation dans l'obéissance : Il était prêt au départ, lorsque, vous l'avez appris sans doute, ces hommes méchants appelés Tartares entrèrent sur

[1] Oliver., *Hist. Cap. Damiet.*, ann. 1219. — Jord., *Ms. bibl. Vat.* sign. 1960.

[2] Haitor., *Hist. Orient.*, ann. 1202-1226. — Abulsax., *Hist. Dynast.*, eod. ann. — Marc. Pol. Venet., *Relat. Excurs. Asiatic.*

notre territoire, portèrent des dommages sans nombre à notre nation, et massacrèrent six mille des nôtres. Nous ne nous tenions pas en garde contre eux, parce que nous les supposions chrétiens. Quand nous eûmes compris qu'ils ne l'étaient pas, nous nous levâmes après avoir réuni nos forces, nous leur tuâmes vingt-cinq mille hommes, nous fîmes de nombreux prisonniers, et nous chassâmes le reste. Voilà le motif pour lequel nous n'avons point répondu à l'appel du légat. Dernièrement nous avons appris que l'empereur (Frédéric II), sur votre ordre, doit bientôt aller en Syrie pour la délivrance de la Terre-Sainte ; nous en éprouvons une grande joie.

Fin de cette lettre. Réponse d'Honorius III.

24. « Faites-nous donc savoir à quel moment ce puissant monarque doit passer la mer, et nous enverrons notre connétable Jean avec toute notre armée au secours des Chrétiens, pour la délivrance du Saint-Sépulcre, au lieu qu'il vous plaira de désigner. Le connétable et le plus grand nombre des barons de notre royaume ont pris la croix ; ils n'attendent que l'heure du passage. Nous supplions donc Votre Sainteté de nous envoyer vos instructions et votre bénédiction, à nous les Chrétiens d'Orient. Nous la prions de croire aux paroles de notre fidèle envoyé David, évêque de Hanium, comme si elles émanaient de notre propre bouche ; nous nous recommandons à vos saintes prières[1]. » Le connétable Jean écrivit dans le même sens au Souverain Pontife. Il spécifie que, si les Tartares surprirent les Géorgiens, c'est qu'ils étaient venus avec une croix en tête de leur armée ; il dit aussi qu'il amènera aux Chrétiens un secours de quarante mille hommes ; enfin il sollicite pieusement la bénédiction pontificale pour son neveu Sanxa, seigneur de quinze grandes cités[2]. Les Tartares, repoussés par les Géorgiens, entrèrent ensuite dans la Grande Arménie[3]. Le Pape, dans sa réponse à la reine et au connétable, les loue de leur attachement à l'Eglise Romaine et de leur zèle pour la religion, exprime la douleur que lui a causée la nouvelle de la mort du roi, les félicite de la paix

[1] HONOR., *Epist.*, VIII, 432.
[2] HONOR., *Epist.*, VIII, 433.
[3] JORDAN., *Ms. Bibl. Vat.* sign. num. 1960.

dont jouit la Géorgie ; après leur avoir annoncé le départ de Frédéric à la Saint-Jean de l'année 1225, il leur assure le gain des indulgences accordées aux défenseurs de la Terre-Sainte[1]. Ne dirait-on pas une autre reine Blanche déployant la même vigueur et la même sagesse parmi les Géorgiens, ces Francs de l'Asie? Honorius, en prescrivant de solennelles actions de grâces dans toute la chrétienté pour la prise de Damiette, ne se fit pas faute d'insinuer que, pour ne pas perdre le fruit de cette grande victoire, l'heure était venue de fournir à l'armée des Croisés de puissants secours.

§ IV. POLITIQUE DE FRÉDÉRIC II.

25. Il fallait s'établir fortement à Damiette et tâcher de conquérir les places avoisinantes, sans lesquelles il ne paraissait pas possible de la conserver elle-même. Les Croisés devaient surtout éviter avec le plus grand soin toute dissension, à l'occasion de la conquête réalisée ou qui pourrait l'être. Les pleins pouvoirs du Saint-Siége sur tout cela étaient confirmés au légat Pélage. Sans rien ôter à ces soins, le Souverain Pontife veillait avec sollicitude à tout ce qui pouvait procurer le bien des aînés dans la chrétienté d'Orient. L'Eglise d'Antioche n'était demeurée que trop longtemps veuve de son premier pasteur; Pierre de Capoue, neveu de cet autre Pierre qui avait été cardinal-prêtre du titre de Saint-Marcelin, fut d'abord mis à la tête de ce patriarcat, et, comme il fut appelé bientôt après à faire partie lui-même du Sacré-Collége, il eut pour successeur, à Antioche, le vice-chancelier de l'Eglise Romaine, Raynier de Castro-Vecchio, dans le comté de Tuderte. Raynier, avant d'être appelé à la vice-chancellerie de l'Eglise, qu'il exerçait depuis plus de trois ans, était prieur de Saint-Fridien à Lucques. Honorius ne se séparait qu'à regret, en vue de la prospérité de ce patriarcat, d'un auxiliaire de ses travaux quotidiens que sa science, sa vie, son renom, ses mœurs polies, son commerce agréable lui avaient rendu

Secours à la croisade. Concours à Frédéric II.

[1] Honor., *Epist.*, VIII, 434, 1535.

cher[1]. Les complications qui surgirent alors lui rendirent ce vide plus sensible encore. Frédéric multipliait les démarches auprès du Saint-Siége pour arriver par son entremise à se faire livrer les insignes impériaux, que détenait le duc Henri de Saxe. Le Pape, qui ménageait l'empereur le plus possible, dans les limites de l'équité, à cause des secours qu'il en attendait pour la Terre-Sainte, choisit un médiateur habile, le prieur de Sainte-Marie-la-Neuve à Rome, pour mener cette affaire à bonne fin. Si le duc refusait d'obtempérer aux avis du successeur de Pierre, les évêques d'Halberstad et d'Hildesheim avaient mission de le frapper d'anathème et de mettre le Brunswick sous l'interdit. Othon mourant avait fait Henri dépositaire de ces insignes impériaux, avec charge de les remettre à Frédéric II après sa mort. Le Saxon se montra docile cette fois : il remplit, à la diète solennelle de Gozlar, en 1219, la volonté dernière d'Othon[2]. Les Alexandriotes avaient demandé au Pape s'il ne les verrait pas avec déplaisir prêter avec leurs amis de Lombardie serment de fidélité à Frédéric, au cas où ils en seraient requis ; il leur fut répondu qu'ils pourraient le faire, dans l'intérêt de la paix, en sauvegardant toutefois les justes droits de l'Eglise Romaine[3].

Prudence et fermeté du Pape. Troubles en Bohême.

26. Le désir de ne pas indisposer l'empereur ne pouvait pas aller jusqu'à tolérer l'envahissement des droits de l'Eglise. Frédéric, fidèle à sa coutume de cacher ses crimes sous de belles paroles, s'était efforcé jusque-là de se laver de cette accusation avec d'ingénieuses excuses. A ce moment, il sembla qu'il eût honte de payer si mal les constantes sollicitudes dont l'avait toujours entouré la papauté : il décida par édit que toutes les concessions et tous les dons faits par lui dans le duché de Spolète, terre de la comtesse Mathilde, ou sur les autres terres du patrimoine de Saint-Pierre, étaient entièrement annulés; il menaça de sa colère les Spolétans et les Narniens, s'ils ne se hâtaient de revenir à l'obéissance envers l'Eglise Romaine, dont ils s'étaient écartés[4]. En ces temps difficiles,

[1] HONOR., *Epist.*, III, 417, IV, 431.

[2] HONOR., *Epist.*, III, 273. — ABB. STAD., *Chron.*, ann. 1219. — STERO, *Annal.*, ann. 1219; apud CANIS., *Antiq. Lect.*, tom. I, pag. 246.

[3] HONOR., *Epist.*, IV, 555.

[4] Apud HONOR., *Epist.*, IV, 527, 572, 593.

Honorius eut à sévir souvent et sur des points divers contre les envahisseurs des droits ecclésiastiques. Il reprenait alors avec non moins de sévérité le roi et les barons de Bohême, persécuteurs de l'évêque et de l'Église de Prague. Il délégua pour cette affaire les évêques de Ratisbonne et de Padoue. Il leur fait d'abord, selon sa coutume, un tableau fidèle des faits : Le roi s'était montré tout disposé à obéir, à expier sa conduite criminelle, à rétablir l'évêque de Prague dans toute son autorité, à réparer le mal commis ; et par ces belles promesses, il s'était soustrait à la sévérité du Pontife romain. Vaines paroles, que les actes avaient démenties! Ses barons et lui-même oppriment l'Eglise de Bohème, nomment des intrus aux dignités ecclésiastiques, dépouillent les titulaires légitimes, s'emparent des revenus et commettent cent autres iniquités qui mettent les droits de l'Eglise en péril. La conclusion de cet exposé des faits n'est pas douteuse : Qu'ils donnent satisfaction à l'évêque de Prague pour le passé ; qu'ils s'engagent, par caution ou par serment, à ne pas renouveler ces persécutions à l'avenir. Deux mois leur sont donnés paur acquiescer à cet ordre, sous peine d'excommunication et d'interdit[1].

Les archevêques de Salzbourg et d'Upsal ramenés à l'obéissance

27. L'archevêque Eberhard de Salzbourg, dans la création d'un nouvel évêché, avait porté atteinte aux droits du duc Léopold d'Autriche, alors à la croisade et placé sous la tutelle du Saint-Siége. Sur la plainte de la duchesse d'Autriche Théodora, le Pape fit justice contre l'archevêque, et le nouvel évêché ne put être rétabli que lorsque le duc en eut donné l'autorisation[2]. L'archevêque d'Upsal et ses suffragants avaient décoré des insignes royaux de Suède l'usurpateur Jean, au mépris des droits de l'héritier légitime d'Eric, dont l'oncle Waldemar, roi de Danemarck, avait mis la personne et les droits sous la protection Apostolique. Honorius chargea les évêques de Lubeck, Swérin et Kaskeburg d'instruire contre l'archevêque et ses suffragants, et de les obliger à comparaître personnellement à Rome, en employant au besoin les censures ecclésiastiques nonobstant

[1] Honor., *Epist.*, iv, 541.

[2] Honor., *Epist.*, iii, 444, 494. — Stero., *Annal.*, anno 1219 ; apud Canis., *Antiq. Lect.*, tom. I, pag. 246.

appel. Il donna mission aux mêmes évêques de négocier la paix entre les princes dissidents[1]. Et ce même souci de la pacification de la chrétienté se traduit dans tous les actes du Souverain Pontife. Profitant de ce que cette paix, objet de ses constants efforts, était assurée en Pologne, grâce à la pieuse administration du duc Henri le Barbu et de sa sainte femme Hedwige[2], il ordonna au vertueux Henri, archevêque de Guesnen, de se rendre en Prusse comme légat. Mais l'archevêque étant mort, au moment de se mettre en route, et des troubles s'étant produits à Guesnen pour le choix de son successeur, Honorius, repoussant les deux candidats sortis de la division de ceux à qui incombait l'élection, désigna d'abord pour ce siége Ivon, évêque de Cracovie ; puis enfin, l'accord s'étant fait à Guesnen entre les deux factions, il confirma l'élection de Vincent, en qui les mérites rehaussaient l'éclat d'une naissance illustre[3]. Après la mort d'Henri de Guesnen, la légation de Russie fut donnée à l'évêque de ce pays, avec mission surtout d'éteindre la guerre atroce qui s'était allumée entre le margrave de Brandebourg et le roi de Danemarck Waldemar, qui avait fait alliance offensive et défensive avec le duc de Lunebourg son neveu.

Brandebourg et Danemarck. Espagne et Maroc.

28. De là invasion des Danois en Prusse, dévastation des campagnes, incendie des temples, massacre des populations, destruction des villes ; et, comme conséquence regrettable, arrêt absolu, ou plutôt dépérissement de la propagation de la foi dans ces contrées. Et cette guerre puisait un caractère d'impiété plus grande dans cette circonstance que le duc de Lunebourg, neveu du roi de Danemarck, avait d'autre part des liens de parenté avec le margrave. Comment négocier une réconciliation si nécessaire au bien des peuples? Le Pape indiquait le moyen à son légat : amener un mariage entre le duc de Lunebourg et la fille du margrave ; il lui donnait pouvoir de lever l'empêchement canonique de la parenté au quatrième degré. La paix ainsi rétablie, les chrétiens de ces con-

[1] Honor., *Epist.*, iv, 551, *Regest.* post eamd. epist.
[2] Longin., *Hist. Polon.*, et Suri., *Vit. S. Hedw.*, die 15 oct.
[3] Honor., *Epist.*, iii, 457 ; iv, 596. — Longin., *Hist. Polon.*, vi. — Cromer, vii.

trées pourront tourner leurs armes contre les païens qui sont à leurs portes, et même fournir des secours à la Terre-Sainte[1]. Le même désir d'assurer à la fois la croisade contre les infidèles qui sont aux portes et contre ceux qui sont au loin, anime la politique du Saint-Siége en Espagne. Le légat Rodrigues, archevêque de Tolède, reçoit le pouvoir de reporter sur la guerre contre les Maures une partie des subdides en argent qui doivent être recueillis en Espagne, comme dans toute la chrétienté, pour subvenir aux frais de la croisade au-delà des mers; et le pouvoir aussi de relever de leur vœu les Espagnols qui avaient pris la croix avec engagement d'aller combattre en Egypte ou en Syrie, à la condition expresse qu'ils entreraient aussitôt en campagne contre les Sarrasins dans la Péninsule[2]. Dans ce but encore, il mit sous la protection du Saint-Siége les rois Sanche de Navarre et Jacques d'Aragon avec leurs royaumes, accordant le pardon de leurs péchés à tous ceux de leurs sujets qui suivraient leurs étendards à la guerre sainte[3]. Il compléta ces mesures relatives à la chrétienté d'Espagne et du Maroc, en envoyant une ambassade à l'émiral-mouménin Albou-Jacoub, pour obtenir aux Chrétiens sujets des États Maures la liberté de pratiquer leur culte. Le Pape ne tolérait-il pas qu'une multitude innombrable de Musulmans eussent la libre pratique de leur religion en terre chrétienne? N'était-il pas conforme à la stricte équité que la même tolérance fût accordée aux chrétiens en pays musulman? Le chef de cette importante mission était Gonzalve, grand maître des Hospitaliers de Jérusalem[4]. Enfin six apôtres zélés de la famille naissante de Saint François, Vitalis, Bernard, Pierre, Adjutus, Accurse et Othon furent choisis pour aller répandre les semences de l'Evangile dans le Maroc et le nord de l'Afrique. Ils répandront de plus leur sang.

29. La France et l'Angleterre étaient aussi dans la situation de l'Espagne et des Etats chrétiens du Nord : elles avaient aux portes

Paix rétablie entre la France et l'Angleterre.

[1] Honor., *Epist.*, iv, 459.
[2] Honor., *Epist.*, iii, 264, 269 et 334.
[3] Honor., *Epist.*, iii, 338, 454 et 555.
[4] Honor., *Epist.*, iii, 559.

de leurs possessions l'ennemi de la Foi, les Albigeois hérétiques. Honorius ne négligea rien pour le maintien de la paix intérieure et extérieure dans ces deux royaumes, afin de pouvoir en tirer d'utiles secours pour la Terre-Sainte, et au besoin employer leurs armes contre les hérétiques du Midi. En France, par sa fermeté, il mit fin aux troubles excités en Champagne par les prétentions d'Erard et de Philippa sur ce comté ; devant la menace de l'anathème, Erard et sa femme consentirent à jurer foi et hommage à la comtesse Blanche et à son fils Thibaut [1]. Entre les rois Philippe et Henri, à la suite d'actives négociations auprès de la cour de France, il obtint la prolongation de la trêve pendant quatre ans [2]. Et sur la nouvelle persistante que Louis, fils de Philippe, sous couleur de marcher contre les hérétiques, caressait le dessein d'envahir le Poitou et la Gascogne, pour les faire passer du domaine du roi d'Angleterre sous sa puissance, il envoya à son légat, le cardinal Bernard, du titre des saints Apôtres Jean et Paul, l'ordre de montrer au roi de France qu'il ne devait point permettre cette entreprise, Henri étant doublement sous la protection du Saint-Siége, et comme croisé et comme orphelin [3]. En Angleterre, par l'entremise de son légat Pandolphe, élu de Norwich, il multiplia les efforts pour amener les barons à une entière soumission envers le roi, ordonnant la démolition des forteresses élevées contre lui au temps de la guerre, et l'emploi du prince de Galles à la conservation des places fortes du royaume. Les terres enlevées au domaine de la couronne devaient être recouvrées : les seigneurs furent invités à respecter et à défendre les droits royaux : injonction était faite à l'épiscopat et au clergé d'Irlande d'avoir pour Henri la déférence qui lui était due ; les évêques d'Angleterre ne devaient être mis à la tête des Églises qu'avec l'assentiment du monarque [4].

Les Italiens réduits. Frédéric II observé.

30. Enfin Honorius donna tous ses soins à la pacification de l'Italie. Les habitants de Tuderte et d'Interamne avaient fait

[1] Honor., *Epist.*, III, 515 ; IV, 518 ; V, 149.
[2] Honor., *Epist.*, IV., 743 ; et V, 394, 435, 443.
[3] Honor., *Epist.*, III, 452.
[4] Honor., *Epist.*, III, 392, 396, 398, 399, 527, 528.

alliance contre ceux de Narni et de San-Germano ; ils leur faisaient depuis longtemps une guerre cruelle. Le Pape fut accepté comme médiateur par les deux peuples, et la paix fut rétablie. A cause de cette guerre, Raynier, évêque d'Interamne, avait été contraint de subir un long exil hors de son diocèse. Les évêques de Narni et de Spolète s'étaient emparés des droits de cette Eglise ; l'autorité Apostolique les obligea de rendre au possesseur légitime ce qu'ils avaient usurpé[1]. Il veilla à l'observation de la paix que l'évêque d'Ostie avait ménagée entre Adon Frangipani d'une part, Pierre Frangipani et ses frères de l'autre ; les habitants de Terracine reçurent les instructions les plus précises à ce sujet[2]. Au mois de juillet, il y eut des troubles à Rome même ; le Pape fut obligé de s'en éloigner ; il y rentra à la fin de cette même année 1219. La grande affaire était toujours dans les relations du Saint-Siége avec Frédéric II. L'année 1220 s'ouvre par une importante légation confiée au cardinal d'Alatri. Il s'agissait de revendiquer les droits de l'Eglise, de lui assurer tout l'éclat de sa dignité, de faire rendre des terres de sa dépendance usurpées par des envahisseurs, d'amener Frédéric à céder à son fils Henri ses droits sur le royaume de Sicile, afin que la réunion plus prolongée de ce royaume et de l'empire dans les mêmes mains ne fît croire que la Cour Pontificale avait cédé à celle de l'empereur sa suzeraineté sur cet Etat. L'avenir se chargera de ces demandes du Saint-Siége. Frédéric sut se composer une figure et des dehors bienveillants pour accueillir le légat. Tout fut accordé, sauf le point capital, la cession du gouvernement de la Sicile à Henri. Sur ce point le fourbe empereur répondit d'Hagueneau par une lettre qui est un chef-d'œuvre d'astuce et d'hypocrisie.

Adulation et fourberie de l'empereur.

31. La suscription seule indique le ton général de tout le morceau : « A son très-saint père en Jésus-Christ, à son plus que très-grand bienfaiteur, *permaximo*, à son seigneur Honorius, par la grâce de Dieu Souverain Pontife de la sacrosainte Eglise Romaine, Frédéric par la même grâce et la sienne roi des Romains, tou-

[1] Honor., *Epist.*, III, 270, 431, 491, 521 ; IV, 536, 537, 550, 558.
[2] Honor., *Epist.*, III, 577.

jours Auguste et roi de Sicile, don entier de lui-même et révérence inspirée autant par le dévouement que par le devoir. » Et l'exorde : « Elle a éclaté pour nous à l'occasion de toutes nos requêtes et de tous nos besoins, votre grâce dans sa plénitude. C'est avec effusion de cœur que nous le reconnaissons ; et dans notre reconnaissance nous nous courbons humblement jusqu'aux pieds de Votre Sainteté Apostolique, plein du souvenir que, grâce aux inépuisables secours, à la faveur seule de l'Eglise Romaine et de Votre Paternité, nous avons acquis tout ce que nous possédons d'honneur et de gloire. Mais si, à tant de bienfaits et à de si grandes faveurs dont vous nous avez comblé, notre reconnaissance est loin de répondre selon nos désirs et comme l'exige notre lettre, nous n'en gardons pas moins au fond du cœur la volonté d'un entier dévouement ; nous sommes heureux de le mettre en action toutes les fois qu'il est expédient de le faire. » Mais en face de la question brûlante, malgré ce détour, il est obligé de dire ce qu'est son dévouement traduit en actes. Aux demandes et aux ordres du Pape qui lui ont été transmis par le légat, il avait promis de donner un prompt et bénévole assentiment, dès le retour de son secrétaire, Bon de Gaëte, doyen de Messine. Puis son secrétaire revenu, il a pris soin que cet assentiment fût donné sur toutes choses, excepté sur l'innovation demandée au sujet du royaume de Sicile. Il a réservé ce point, espérant que le Pape, qu'il faisait supplier par l'évêque élu de Tarente, le maintiendrait jusqu'à sa mort dans le gouvernement de ce royaume. Enfin la volonté du Pontife lui étant pleinement connue, il a consenti au changement avec cette réserve que, si son fils venait à mourir sans héritier et sans frère, il lui succéderait et recevrait de l'Eglise le privilége de régner sur la Sicile jusqu'à la fin de sa vie. La réponse faite à l'élu de Tarente prouve que le Saint-Siége a fait cette concession. Et néanmoins Frédéric ne peut se déterminer à lâcher sa proie.

Il veut étouffer Rome entre l'Allemagne et la Sicile.

32. Honorius est plein de bienveillance, et de plus il ne voudra pas que le dévouement de l'empereur à l'Eglise et à sa personne elle-même demeure sans rétribution. De là une grande confiance

chez Frédéric d'obtenir son maintien à vie dans le gouvernement de la Sicile, et, lorsqu'il verra le Pape, il lui demandera lui-même cette faveur. « En effet, peut-il y avoir un homme aussi dévoué à l'Eglise, que celui qui est plein du souvenir d'avoir été le nourrisson du Saint-Siége, et d'avoir ensuite, dans son giron et sous sa tutelle, en croissant en âge, trouvé la sécurité et l'accroissement de la gloire? Qui lui sera plus fidèle ? Qui gardera mieux la mémoire du bienfait reçu ? Est-il homme que la gratitude rende plus recommandable que celui en qui le dévouement croit avec la fidélité ? Sa mémoire s'attache avec une persévérante ténacité au souvenir des grâces accordées ; il se reconnaît débiteur ; il s'efforce de payer sa dette par son dévouement, selon les volontés et les ordres du bienfaiteur. » L'analyse de cette épître déclamatoire n'est pas un hors-d'œuvre ; le temps n'est pas loin où le Souverain Pontife devra rappeler à Frédéric, niant les bienfaits de l'Eglise, et qui plus est, poussant l'audace jusqu'à se dire le bienfaiteur de l'Eglise, qu'il est en flagrant désaccord avec son langage d'autrefois. Et puisque le rusé Teuton a tant fait que d'avouer au Pape qu'il compte sur sa bonté pour une faveur, pourquoi ne lui dirait-il pas dès à présent qu'il attend deux faveurs au lieu d'une ? On ne lui parlait pas encore de la croisade ; il a ses raisons pour en parler. Il dit qu'à la diète solennelle de Nuremberg il n'a rien négligé pour persuader aux barons Allemands de prendre la croix. Pour lui, il est prêt depuis bien des jours à se mettre en route ; mais les croisés, par la faute de ceux qui ont mission de presser le départ sous peine des censures ecclésiastiques, n'ont pas fait tous leurs préparatifs pour la guerre.

Insinuations de Frédéric au sujet de la croisade.

33. Alors il soumet au Pape ses intentions et ses projets : « Dans la crainte que, si nous nous mettons en route, les croisés ne demeurent chez eux et ne nous abandonnent sous quelque prétexte, nous avons décidé de les envoyer en Syrie avant nous, si vous ne voyez pas d'obstacle à le permettre ; nous les suivrons bientôt, comme il convient que nous le fassions. Or il y a lieu d'appréhender que, pendant que nous donnerons toutes nos pensées et tous nos soins à faire partir la croisade, le jour fixé pour le départ ne soit retardé ;

peut-être s'écouleront quelques autres jours encore. Ceci est dit sans arrière-pensée de fraude, Dieu en est témoin : nous pourrions nous mettre en route dès maintenant. Nous sommes donc prêts pour le jour marqué, et nous ne négligeons rien en aucun lieu de l'empire, pour l'honneur de l'Eglise et pour le service de Jésus-Christ, obtenant des chevaliers les plus braves et les plus habiles le serment de nous suivre au-delà des mers, et faisant prolonger autant que possible les trêves, afin que la grande affaire de la croisade puisse mieux être menée à bonne fin. » La conclusion est que Stabilis et Pierre, porteurs de cette missive, annonceront au Pape l'arrivée prochaine de l'abbé de Fulda, comme ambassadeur accrédité auprès du Saint-Siége et du peuple Romain. Cette lettre laissait tout en suspens jusqu'à l'arrivée de l'abbé de Fulda, dont elle ne caractérisait pas la mission. Frédéric n'envoyait assurément pas un ambassadeur aux Romains dans le but unique de déclarer au sénat et au peuple, par écrit et de vive voix, combien était grand son attachement à l'Eglise et à la personne du Pape, leur signifiant de ne jamais manquer de leur côté à l'obéissance qu'ils devaient au successeur de Pierre, s'ils ne voulaient éprouver les effets de son courroux. Deux allusions vagues, l'une à la volonté des princes de l'empire, que l'envoyé ferait connaître à Honorius, l'autre à la venue prochaine de l'empereur à Rome, qui serait annoncée au peuple et au sénat, laissaient le champ libre à bien des conjectures sans en justifier aucune[1]. Lorsque Stabilis et Pierre eurent remis la missive impériale, l'inquiétude fut grande à la cour Pontificale.

§ V. PIÉGES TENDUS AUTOUR D'HONORIUS III.

Un ambassadeur impérial. Un tribun populaire.

34. Sur la demande de l'empereur, il avait été déjà sursis trois fois au départ de la croisade, et voici qu'il sollicitait un quatrième délai. Ne finirait-il pas par se dérober entièrement à sa promesse? en tout cas ne donnerait-il pas le temps aux infidèles d'écraser

[1] Ext. in *Regest.*; HONOR., *Epist.*, IV, 682.

les Chrétiens sous leurs efforts? Et pourtant on n'osa pas repousser tout net la requête impériale ; après avoir fait la part aux reproches mérités, le Pape accorda un nouveau délai, sans remise, disait-il, pour l'empereur comme pour tous les croisés, jusqu'aux prochaines calendes de mai. En terminant, il laissait voir combien il était peu rassuré sur la fidélité de Frédéric à remplir son vœu, puisqu'il se mettait en frais d'éloquence tout comme s'il se fût encore agi de le déterminer à prendre la croix[1]. L'arrivée de l'abbé de Fulda éclaircit enfin le mystère dont avait été jusque-là enveloppée sa mission. La missive impériale, accueillie au milieu de l'immense joie de tous, fut lue au Capitole en assemblée solennelle du sénat et du peuple. Ce fut le sénateur Parentius, le même qu'on trouve à la tête de tous les mouvements démagogiques contre le Pape, qui répondit au nom des Romains. A son langage on reconnaît le tribun de tous les temps. Il disait, en somme, que les Romains adressaient à Dieu et à Frédéric les plus vives actions de grâces pour la sollicitude dont leur roi les entourait ; qu'ils désiraient ardemment sa venue, qu'ils étaient dans l'attente avide du jour solennel où il devait être décoré des insignes impériaux ; qu'ils feraient tout pour lui plaire, pourvu que ce ne fût point contraire aux prérogatives de l'Eglise, de Rome et de leur ville si chère ; qu'enfin le Souverain Pontife, père de tous et plus particulièrement leur père, n'aurait jamais qu'à parler pour être aussitôt obéi, comme les y exhortait le roi. Ne nous arrêtons pas à cette phraséologie redondante et fausse, où il est question de « la douce impression, source d'allégresse, qui a été transmise aux Romains par Frédéric avec la réception de sa lettre, impression qui a rempli les cœurs de joies de toute sorte, et dont la lecture publique au Capitole a fait déborder aux yeux et pour le plaisir de tous ces joies que le cœur de toute la république ne pouvait contenir. » Le reste est à l'avenant.

L'abbé de Fulda. Sa demande agréée par le Pape.

35. Le « cœur de toute la république » dut tressaillir d'orgueil quand son orateur favori lui débita ces belles choses dites en son

[1] HONOR., *Epist.*, IV, 692.

nom, et, si l'on affichait alors le pathos dont les aigles du sénat remplissaient aux jours solennels les échos du Capitole, cette élucubration de Parentius parut certainement sur les murs de tous les monuments de Rome[1]. Mais quelle était la mission de l'abbé de Fulda, dont l'arrivée avait fourni à Parentius l'occasion de cette épître ? Il était venu pour conjurer le Pape de revêtir Frédéric des insignes impériaux, et d'envoyer un légat en Allemagne pour contenir les peuples par la crainte dans le devoir de la religion. Tout en faisant un bienveillant accueil à cet ambassadeur, Honorius ne cacha pas à l'empereur qu'il aurait dû envoyer un personnage plus haut placé dans la hiérarchie ecclésiastique. C'étaient des archevêques ou des évêques qui avaient été députés au Saint-Siége par les autres rois des Romains pour solliciter l'onction impériale. Malgré cela, levant tous les obstacles et coupant court à tous les retards, il allait envoyer un légat en Allemagne ; il se déclarait prêt à le sacrer empereur selon l'antique coutume, il l'exhortait à se rendre aussitôt à Rome, pour l'accomplissement de cette importante cérémonie[2]. Dans son ardent désir d'avancer les affaires de la Chrétienté d'Orient, le Souverain Pontife était tout disposé à élever Frédéric à cette nouvelle dignité, afin qu'il eût une autorité plus grande dans la conduite de la guerre sainte, et qu'il mît plus d'empressement à l'entreprendre. Mais le fourbe monarque était l'homme des incidents et des retards. Il prolongea son séjour en Allemagne pendant quelques mois encore. Dans quel but ? Il nous l'apprend lui-même, lorsqu'il ne croit pas pouvoir différer plus longtemps la justification de son étrange conduite : à l'insu du Pape, il s'est fait substituer son fils comme roi des Romains.

Diète de Francfort. Gratuit mensonge du Teuton.

36. Sous couleur de donner ses dernières instructions aux grands avant de partir, il a réuni une diète générale à Francfort. Là, dit-il, un dissentiment, qui datait de loin, entre l'archevêque de Mayence et le landgrave de Thuringe, a pris de telles proportions qu'il est devenu un danger pour tout l'empire, si bien que les barons assemblés, pour conjurer le péril, ont fait serment de ne se séparer qu'après

[1] Ext. in *Regest.*, HONOR., *Epist.*, IV, 696.
[2] HONOR., *Epist*, IV, 695.

avoir arrangé cette affaire. Frédéric lui-même les a confirmés dans ce dessein. Leurs persévérants efforts sont demeurés sans résultat ; la discorde entre les deux princes s'était plutôt envenimée, faisant craindre sérieusement que l'État n'en reçût les plus regrettables dommages après le départ de l'empereur, que l'on savait être imminent. Tout à coup, du milieu de ces circonstances critiques, les barons, et surtout ceux qui s'étaient opposés jusque-là à l'élévation d'Henri, à l'insu et en l'absence de Frédéric, s'il faut l'en croire, avaient élu son fils roi des Romains. « Pour moi, ajoute le fourbe Teuton, dès que j'eus connaissance de cette élection, comme elle avait été faite à votre insu ou sans votre ordre, en dehors duquel je ne veux ni prendre rien sur moi ni tenter de rien faire, je refusai mon consentement. Je fis entendre hautement aux barons que, s'ils voulaient que je l'eusse pour agréable et digne de ma ratification, chacun d'eux devait la consigner dans un écrit muni de son sceau authentique, afin que Votre Sainteté pût l'accepter. » Les auteurs du temps et les déclarations du Pape à cet égard[1] ne laissent aucun doute sur l'impudent mensonge de Frédéric : ce fut avec son consentement, bien plus, à son instigation, que les princes élurent Henri roi des Romains. Un des membres de la diète, toujours d'après la version de Frédéric, devait se rendre auprès du Pontife pour lui expliquer les phases de cette élection. Comment cela ne se fit pas, le légat d'Alatri ou l'empereur lui-même, à son arrivée à Rome, devaient l'apprendre à Honorius. L'évêque de Metz, chancelier de la cour impériale, avait accepté la mission de faire le voyage d'Italie pour éclaircir l'affaire devant le Saint-Siége ; mais, au moment de se mettre en route, il en avait été empêché par une grave indisposition.

37. Le chancelier écrivit de son côté au Pape une lettre dans laquelle, après avoir dit que la maladie l'obligeait à différer son voyage à Rome, il cherche à justifier sous diverses couleurs l'élection d'Henri faite sans le consentement pontifical. Il réédite en résumé sous une autre forme le plaidoyer spécieux tenté par son

Henri fils de Frédéric nommé roi des Romains.

[1] HONOR., *Epist.*, IV, 584. — ABB. STAD., *Chron.*, ann. 1220.

maître. Le seul argument nouveau qu'il produise est celui-ci : Il prétend avoir lui-même, longtemps avant la diète de Nuremberg, consulté le Saint-Siége sur l'élection d'Henri comme roi des Romains, et n'en avoir pu tirer aucune réponse ; dans la suite toutefois un cardinal de ses amis lui avait transmis ce mot comme sorti de la bouche d'Honorius : « Il n'y a rien qui me regarde dans l'élection du roi de Rome. » Malheureusement pour cette assertion, il y a dans les pièces diplomatiques de la correspondance d'Honorius la preuve implicite que le Saint-Siége avait toujours été contraire à l'élection d'Henri comme roi de Rome, puisqu'il était intervenu pour faire céder à ce même Henri par son père la couronne et le gouvernement de la Sicile, de peur qu'on ne prît pour une annexion la réunion de ce royaume à l'empire dans les mêmes mains. Or, avec l'élévation d'Henri au trône de Rome, il n'y avait que substitution de la personne du fils à celle du père ; le Pape voyait éluder la sage mesure qu'il avait voulu prendre, et la crainte que la Sicile fût détachée du Saint-Siége demeurait entière. Frédéric comprit si bien les inquiétudes du Pape à ce sujet, qu'il s'attacha dans une nouvelle lettre à se montrer devant lui comme plus opposé que la Cour Pontificale elle-même à cette annexion redoutée. On apercevait un autre point noir a l'horizon. Frédéric avait promis assurément la restitution immédiate à l'Église de tout ce qui avait été usurpé du domaine de la comtesse Mathilde ; mais il était fermement résolu à ne tenir sa promesse que le plus tard possible, ou plutôt à ne la tenir jamais, si les événements ultérieurs le lui permettaient. Il laissa le soin à son habile chancelier de gagner du temps, et lui-même, mis en demeure par Honorius de s'exécuter sur l'heure[1], eut recours au grand moyen qui lui restait pour maintenir toutes choses en suspens : Il fit savoir au Pape qu'il était en route pour Rome, le priant de prendre pendant cette absence les droits de l'empereur et l'empire sous sa protection.

Sages mais inutiles précautions du Pape. Frédéric empereur.

38. Honorius, qui fondait sur le sacre de Frédéric les plus belles espérances, s'empressa d'ordonner aux princes de Germanie de ne

[1] HONOR., *Epist.*, v, 139.

porter aucune atteinte aux droits du futur empereur, quand il était sur le point d'aller au secours des fidèles de la Terre-Sainte[1]. Frédéric traverse les Alpes avec un magnifique cortége. Arrivé à Vérone au mois de septembre 1220, il suspend sa marche pour sonder le terrain par une première lettre. Il va camper ensuite près de Bologne; il adresse de là une seconde lettre et ses orateurs[2]. Honorius, avant son arrivée, veut assurer les droits de l'Église ; il envoie à son légat, Nicolas évêque de Tusculum, les capitulaires que Frédéric doit signer et convertir en bulles royales. « Sondez prudemment, avec précaution, l'esprit et les résolutions du monarque, tant sur la réunion de la Sicile à l'empire, qu'il faut éviter, que sur le secours à donner à la Terre-Sainte, dont il faut lui faire une condition expresse. Car il semble être venu avec l'intention d'éluder ses engagements, puisqu'il a ménagé l'élection comme roi des Romains de son fils déjà couronné roi de Sicile, qu'il a convoqué les prélats et les grands de ce dernier royaume à son propre couronnement comme empereur, et qu'il exige d'eux le renouvellement de leur serment de fidélité ; toutes choses par où il semble préparer l'annexion de la Sicile, au détriment du Saint-Siége. Pour ce qui est des besoins de la Terre-Sainte, montrez-lui que toute espérance de succès est en lui après Dieu, et faites-lui bien entendre qu'il a été instamment appelé à l'onction impériale dans le but spécial de presser cette affaire[3]. » Quelques jours après, le dernier dimanche de l'Avent, Frédéric et Constance étaient solennellement revêtus des insignes impériaux dans la Basilique du prince des Apôtres. Honorius s'empressa de faire connaître cet événement à Pélage, évêque d'Albano, légat à l'armée chrétienne d'Orient. L'empereur, après les brillantes cérémonies du sacre, campa trois jours au Monte-Mario, et ne se rendit en Sicile, pour y faire, disait-il, les préparatifs de la croisade, qu'après avoir donné au Souverain Pontife l'assurance que, dès le mois de mars 1221, un secours considérable serait envoyé à la croisade, et que lui-même passerait la mer au mois d'août[4].

[1] HONOR., *Epist.*, V, 63, 71.
[2] HONOR., *Epist.*, V, 140; *Regest.*, HONOR., IV, 150.
[3] HONOR., *Epist.*, V, 184. — [4] HONOR., *Epist.*, V, 250.

Nouveau serment de croisade. Mesures adoptées en Italie.

39. Immédiatement après le sacre, l'empereur avait de nouveau reçu la croix des mains de l'évêque d'Ostie, qui fut plus tard le successeur d'Honorius sous le nom de Grégoire IX; il avait publiquement renouvelé son vœu, et chaleureusement exhorté les barons de sa suite à imiter son exemple[1]. A cette occasion, le Pape publia solennellement l'anathème et l'empereur édicta les peines les plus sévères contre les hérétiques et contre tous ceux qui attentaient aux droits ou aux immunités de l'Église[2]. Frédéric, à son entrée dans le royaume de Sicile, fut magnifiquement reçu par l'abbé du Mont-Cassin. Il rendit au royaume les villes de Suessa, Théano, Rocca-del-Dracone et les places confiées à la fidélité de Roger, comte d'Aquila ; il tint une assemblée générale de la noblesse à Capoue, pour y discuter les intérêts de la Sicile. Du côté de Frédéric, et pour connaître ce qu'il adviendrait de ses promesses, il fallait attendre les événements. Honorius profita de ce répit pour se consacrer tout entier à d'autres soins. Les deux frères Ubalde et Lambert, de Pise, malgré l'excommunication qui les frappait, n'en poursuivaient pas moins leur dessein de soumettre la Sardaigne à leur puissance ; mais l'archevêque d'Arboréa, qui s'était vu excommunier pour avoir favorisé leur criminelle entreprise, venait de les priver d'un grand secours, en recouvrant par son repentir les bonnes grâces du Saint-Siége. De plus, la déférence avec laquelle l'épiscopat et les abbés de l'île avaient reçu le légat Apostolique, jointe aux nouvelles mesures qui furent prises, faisait présager la défaite prochaine des révoltés[3]. L'année suivante, 1221, le plus terrible et le plus puissant baron de la Marche de Trévise, Ezzelin, manifesta au Pape le pieux dessein d'embrasser la vie religieuse. Était-ce une ruse diabolique pour se jouer du Saint-Père ? ou bien un repentir sincère le poussait-il réellement à cette résolution, dans le but d'expier une des

[1] Rich. de S.-German., Ursperg., Abb. Stad., Conrad. Magunt. in *Chron.*, ann. 1220. — Stero, *Annal.*, ann. 1220; apud Canis., *Antiq. Lect.*, tom. I, pag. 369. — *Austral.*, *Elvang.* et *Colmar. Chron.*; Longin., *Hist. Polon.*, vi, aliique recentiores eodem anno.

[2] Honor., *Epist.*, v, 310, 486. — *Authent. Frid.* ii. — Rich. de S. German., *Chron.*, ann. 1220.

[3] Honor., *Epist.*, iv, 674, 686, 688 ; v, 106 535.

vies les plus criminelles déjà qui soient dans l'Histoire? On ne saurait le dire. Quoi qu'il en soit, cette nouvelle combla de joie le cœur indulgent du père des fidèles ; il fit tenir à Ezzelin les meilleures exhortations et les plus précieux encouragements[1]. Plût au ciel que ce grand coupable eût réalisé son dessein de se retirer du monde ! L'Italie n'aurait point eu à souffrir et à déplorer sous la tyrannie la plus monstrueuse tant de forfaits, plus atroces peut-être que ceux de Néron lui-même.

Un faux légat. Un royal pupille.

40. Honorius eut à réprimer en Espagne les désordres occasionnés par son chapelain Huguccion, qu'il avait envoyé pour recueillir la demi-dîme destinée à servir à la guerre contre les Sarrasins, et qui s'était arrogé les fonctions de légat. L'archevêque de Tarragone fut chargé de la conduite de cette affaire. Rodrigues, archevêque de Tolède, malgré sa haute position et ses grandes qualités, reçut de sévères remontrances pour avoir favorisé Huguccion, et, comme il refusait de partir contre les Maures, ainsi qu'il l'avait promis, il se vit obligé de restituer la demi-dîme recueillie pour cet objet[2]. Le roi de Portugal avait dû être exclu de la société des fidèles, à cause de son audace toujours croissante dans l'envahissement des droits et des biens des Églises. Honorius mit une apostolique constance à rallumer en lui la lumière de la raison. Cette lettre s'appuie, comme toutes celles du savant Pontife, sur un fidèle exposé des faits ; elle est un chef-d'œuvre d'énergique précision[3]. En Angleterre, Honorius entoure des soins les plus vigilants le jeune roi Henri, dont Jean-sans-Terre mourant lui a confié la tutelle. Il lui assure les leçons d'hommes honnêtes et sages par l'entremise de son légat Pandolphe de Norwich ; il défend son domaine et ses droits contre toute usurpation, et travaille à lui faire rendre ce que lui ont enlevé la fraude ou la violence. Il reprend avec sévérité l'incroyable conduite de la reine-mère Isabelle, qui s'est mise au rang des persécuteurs de son fils ; il loue la fidélité du vicomte de Limoges et de ceux qui ont pris la défense du fils contre la mère. Il

[1] HONOR., *Epist.*, v, 790 792.
[2] HONOR., *Epist.*, v, 296.
[3] HONOR., *Epist.*, v, 593.

ménage enfin une alliance entre l'Angleterre et l'Ecosse, en favorisant le mariage d'Alexandre, roi de ce dernier pays, avec Jeanne, sœur aînée d'Henri[1].

Écosse, Danemarck et Suède devant Honorius.

41. Toutefois, le roi d'Écosse, sollicitant la faveur d'être couronné par Jacques, légat du Saint-Siége, le Pape consulté répondit à ce prélat que le droit de procéder à ce couronnement ne lui appartenait point, l'Ecosse étant vassale de l'Angleterre ; il devait donc ne rien faire à cet égard sans le consentement exprès d'Henri[2]. A cette même époque, 1221, Honorius confirmait, par l'entremise du cardinal Etienne, archevêque de Cantorbéry, les accords intervenus entre Henri et Bérangère, autrefois reine d'Angleterre, au sujet de la dot de cette princesse. Le cardinal Etienne reçut également mission d'apaiser des troubles graves que Guillaume Foret venait de susciter dans le royaume, et de sages avis furent adressés aux barons Anglais pour les détourner de prendre part à la révolte[3]. Les rois de Danemarck, de Suède et de Bohème avaient sollicité la médiation du Saint-Siége pour mettre fin aux discordes qui déchiraient leurs royaumes ; Honorius, condescendant à leurs vœux, confia cette importante mission au cardinal Grégoire Crescent, auquel il assura par ses lettres le concours des archevêques d'Upsal, de Lunden et de Gnesnen, des évêques de Lubeck, de Razburg, de Szernien, de Prague et d'Olmutz. En Danemarck, les barons rebelles furent menacés des censures ecclésiastiques ; en même temps les rois et les peuples voisins de ce royaume, qui était sous la tutelle de l'Église Romaine, furent avisés que les envahisseurs de son territoire seraient frappés d'anathème. En Bohème, l'arbitrage du Pape ayant été accepté par l'archevèque de Prague, d'une part, et, de l'autre, par le roi et ses barons, le soin de lever les derniers obstacles à la paix fut laissé à l'archevêque de Salzbourg, également chargé de contraindre le roi de Hongrie à resti-

[1] Honor., *Epist.*, iv, 751, 754, 755, 767 ; v, 35, 144, 145, 295. — Matth. Par., *Hist. Angl.*, ann. 1220.

[2] Honor., *Epist.*, iv, 683 ; v, 136, 180, 202, 220, 221, 312. *Regest.* post eamd. epist., 214 et *Regest.* post eamd. epist.

[3] Honor., *Epist.*, v, 717.

tuer à l'impératrice Constance ses biens dotaux. En Suède, le roi Jean était averti de ne pas usurper les biens de l'Eglise, et de s'abstenir de toute intrusion d'évêques adultérins[1]. Les fidèles de ce royaume consentent enfin en 1221, après cinq ans d'interruption, à payer leur tribut au successeur de saint Pierre[2].

Premier roi de Servie Nouvel empereur à Constantinople.

42. L'année précédente, Etienne, roi de Servie et de Dalmatie, avait envoyé des ambassadeurs au Pape pour resserrer les liens des fidèles de son royaume, qui avaient abjuré le schisme sous Innocent III, avec l'Eglise Romaine. Cette députation était conduite par l'évêque Méthode. Etienne sollicitait la faveur du couronnement. Un légat fut envoyé, qui lui conféra l'onction royale, l'établissant ainsi le roi de ce pays[3]. Mais la plus grande joie du Souverain Pontife à cette époque lui vint de la nouvelle des rapides progrès de la Foi, chez les peuples barbares des bords de la Baltique, en Livonie, en Estonie et en Prusse. De nombreux missionnaires furent aussitôt expédiés dans ces régions lointaines, où la vigne du Seigneur manquait d'ouvriers[4]. La Prusse toutefois était en butte aux continuelles attaques des peuples idolâtres qu'elle avait à ses portes. Des exhortations à la persévérance et des encouragements furent adressés à cette naissante Église[5]. A Constantinople, l'aurore d'un règne nouveau donnait des promesses que l'avenir ne tint pas. Robert, fils de ce Pierre, comte d'Auxerre avant d'être appelé à la couronne de Constantinople, et qui périt dans les fers du traître Théodore Comnène, était par sa mère Yolande neveu de l'empereur Henri. Il signala son avénement par un acte de filiale piété envers la Religion, en confirmant la paix que le légat Jean Colonna, deux ans auparavant, en 1219, avait ménagée entre l'Eglise et les princes de l'empire latin d'Orient et du royaume de Thessalonique[6]. Cette même

[1] HONOR., *Epist.*, VI, 334, 338.

[2] HONOR., *Epist.*, V, 354, 355, 452, 576; *Regest.*, post eamd. epist. — MATTH. PAR. *Hist. Angl.*, ann. 1221.

[3] HONOR., *Epist.*, IV, 681. — THOM. SPALAT., ann. 1220, in *Ms. Hist. Pontif. Selomita.*

[4] HONOR., *Epist.*, IV, 689, 690, 700, 702.

[5] HONOR., *Epist.*, IV, 733.

[6] HONOR., *Epist.*, VI, 285. — NICEPH. GREG., *Hist.* II.

année 1221, Honorius pourvut à la vacance du siége patriarcal de Constantinople. Les électeurs de cette Église étant, comme toujours, divisés sur le choix du successeur à donner au précédent patriarche, qui venait de mourir, avaient envoyé une députation au Pape pour le prier de faire la nomination lui-même. Il éleva à cette dignité l'évêque d'Équili Mathieu, et lui remit un diplôme confirmant dans toute leur force les priviléges et les droits de Constantinople. L'un de ces droits est que le patriarche, si la demande lui en est faite, peut donner l'onction royale dans l'empire d'Orient avec le consentement du prince. Il mit aussi sous la garde du nouveau prélat l'observation de la Constitution synodale promulguée par Pélage, évêque d'Albano, lorsqu'il était légat dans ces contrées[1].

§ VI. SAGESSE PONTIFICALE. STRATAGÈMES IMPÉRIAUX.

La Terre-Sainte n'est pas oubliée.

43. Au milieu de tant de soins, la sollicitude d'Honorius pour la Terre-Sainte n'était pas moins sans cesse en éveil. Il savait par l'évêque d'Albano Pélage, légat à l'armée chrétienne d'Égypte, et par tous les renseignements qu'il recevait de Damiette, que la Terre-Sainte avait besoin en ce moment de secours plus grands et plus prompts que jamais. Les rangs de l'armée chrétienne s'étaient fort éclaircis, un grand nombre de croisés étant retournés dans leur patrie ; à ce point que, si de nouveaux contingents ne comblaient immédiatement les vides, non seulement il serait plus que téméraire d'attaquer le territoire des Sarrasins, mais on ne pourrait même conserver qu'à grand'peine la conquète antérieure, ou plutôt il y avait à craindre qu'on ne fût obligé de l'abandonner aux mains des ennemis, pour l'éternel opprobre du nom chrétien et la perte irréparable de l'établissement plus que modeste que les Chrétiens possédaient encore au-delà des mers. Au sacre de Frédéric, l'évêque de Metz, chancelier de la cour impériale, le duc de Bavière

[1] HONOR., *Epist.*, X, 392, 397, 439 ; *Regest.* post eamd. epist.

et Warner de Hollande avec plus de quatre cents seigneurs d'Allemagne et de Sicile, avaient fait serment de mener au secours de Damiette une armée considérable au mois de mars 1221. Honorius multiplia les efforts pour que le secours fût plus considérable encore. Son grand pénitencier, Conrad de Mayence, partit comme légat en Germanie pour souffler dans tous les cœurs le feu de la croisade et l'ardeur du départ[1]. La même œuvre était poursuivie par Pandolphe de Norwich dans les Iles Britanniques, et en Alsace par l'évêque de Constance[2]. Rien ne fut négligé pour maintenir ou pour amener la concorde entre les peuples[3]. Les Génois étaient fort irrités qu'on eût disposé de Damiette autrement qu'ils ne voulaient, après l'avoir prise ; il fallut vaincre leur répugnance à fournir de nouveaux secours[4].

Succession disputée du royaume d'Arménie.

44. De graves événements se passaient dans l'Egypte et la Syrie. Au commencement de cette année 1220, Jean, roi de Jérusalem, se disant héritier présomptif du royaume d'Arménie, du chef de sa femme Isabelle, fille de Léon, le roi actuel, avait obtenu du Souverain Pontife un Diplôme qui corroborait sa prétention[5]. De son côté Raymond Rupin, prince d'Antioche, prétendait à cet héritage, et de fait Léon lui-même, dans un acte daté de Milet, l'appelle son neveu et son héritier[6]. Il demanda donc au Pape de permettre que Pélage, légat à l'armée des croisés, lui conférât les insignes royaux. Honorius abandonna toute cette affaire à la décision du légat[7]. Quelques mois après, l'affaire étant

[1] Honor., *Epist.*, iv, 744, 745, 843 ; v, 234.
[2] Honor., *Epist.*, iv, 756; v, 68.
[3] Honor., *Epist.*, iv, 807; v, 48, 111, 191, 254.
[4] Honor., *Epist.*, v, 10.
[5] Honor., *Epist.*, iv, 662.
[6] *Cod. Melit.*, num. 100.
[7] Bernard le trésorier raconte à cette occasion qu'au retour du roi Jean à Saint-Jean-d'Acre, on lui persuada qu'une fille, qu'il avait d'un précédent mariage avec la femme divorcée du marquis Conrad, et qui était morte pendant son absence, avait été empoisonnée par la reine Isabelle. Dans son courroux, le roi aurait fait battre de verges si cruellement sa femme, qu'elle serait morte sous les coups, ou peu de temps après. Du récit des autres auteurs contemporains, il ressort que cette anecdote est controuvée. La calomnie n'épargnait pas Jean, en raison de son héroïsme.

encore en suspens, Léon d'Arménie mourut, après avoir fait jurer fidélité par ses barons à sa plus jeune fille et l'avoir mise sous la protection du *Catholicos*. A la nouvelle de la mort du roi d'Arménie, Jean et Raymond avaient aussitôt quitté l'armée de Damiette, chacun de son côté, pour faire valoir leurs prétentions à son héritage. Raymond, assiégé dans Tarse par le primat, fut pris et jeté dans les fers, où il termina sa vie. Le primat lui-même ne survécut que peu de temps à sa victoire. Jean, pour quitter l'armée de Damiette, avait saisi le prétexte d'un dissentiment avec le légat. Quand il fut arrivé en Arménie, ceux des Grands qui avaient embrassé sa cause déclarèrent qu'ils ne le reconnaîtraient pour leur seigneur que lorsqu'il paraîtrait devant eux avec son épouse Isabelle, fille du roi défunt. La reine était à Saint-Jean d'Acre. Il y retourna pour l'emmener avec lui. La mort imprévue de cette princesse[1] fit qu'il prolongea son séjour à Saint-Jean-d'Acre et ne revint pas en Arménie, dont Philippe, fils du prince Bohémond d'Antioche, ceignit la couronne l'année d'après, en épousant la jeune héritière de Léon[2]. Le roi Jean de Jérusalem reçut à Acre une lettre sévère du Pape sur sa conduite en cette circonstance[3].

Généreux efforts pour la croisade. Hypocrisie de l'empereur.

45. Ces tristes nouvelles n'avaient fait qu'accroître le zèle d'Honorius pour obtenir des chrétiens d'Occident l'envoi de secours immédiats en Egypte. L'archevêque de Rouen et ses suffragants sont invités à donner l'ordre aux missionnaires de redoubler d'ardeur pour presser les peuples de voler à la défense de la religion. Conrad venait d'être nommé évêque d'Hildesheim ; il n'en est pas moins excité à ne point se relâcher de son zèle pour la croisade, et le duc de Saxe est exhorté à seconder sa prédication[4]. En Italie, c'est Ugolin, évêque d'Ostie, le futur pape Grégoire IX, qui fut mis à la tête des missionnaires. Dès que Frédéric connut cette nomination d'Ugolin comme légat pour le recrutement de la croi-

[1] Honor., *Epist.*, v, 263.

[2] Oliver., *Hist. Capt. Damiat.* — Bernard. Thesaur., de Acquisit. Ter. Sanct. cap. 205; *Rer. Italic.* tom. VII, col. 843. — Haito, *Chron. Orient.*, ann. 1220; dans le *Recueil des voyages curieux*, tom. II, édit de Leyde (1719).

[3] Honor., *Epist.*, v, 26.

[4] Honor., *Epist.*, v, 319, 356, 357; vi, 15, 16, 17, 18.

sade en Italie, il s'empressa, avec son hypocrisie ordinaire, de l'en féliciter chaudement, et de feindre à ses yeux un vif désir, qu'il était loin d'avoir, pour le prompt départ des secours. Il se trouvait alors à Salerne, et sous la même date, 4 des ides de février 1221, nous lisons deux lettres encore : l'une aux clients de l'empire, dans laquelle il verse, comme on dit vulgairement, des larmes de crocodile sur la sainte cité qui gémit sous l'oppression des Barbares ; l'autre aux Milanais, qu'il excite avec une grande pompe de paroles à suivre ses étendards au-delà des mers. Voici son langage : Touché de douleur, il rougit de son inaction passée ; la pensée de secourir promptement la Terre-Sainte l'occupe nuit et jour ; c'est pourquoi il prépare dans ce but une flotte magnifique. Et puis : « Allons, soldats fidèles de l'empire ! saisissez en toute hâte les armes de la milice du Christ, parce que déjà, au-dessus des drapeaux de l'Empire Romain, qui flottent au vent, resplendissent ses aigles victorieuses. » Combien ce langage était loin des secrètes pensées de l'empereur, tout entier au dessein d'assurer ses propres avantages, d'affermir sa puissance, de recueillir une vaine gloire.

Sévères leçons données par le Pape à Frédéric.

46. Il poussait les autres au départ, en apportant des retards calculés aux préparatifs de sa flotte ; il cherchait à les mettre dans l'impossibilité de partir au temps voulu. Honorius dut lui adresser à ce sujet de sévères paroles : « Plaise au ciel que vous songiez avec quelle impatience et quelle anxiété vous attend l'armée chrétienne qui combat pour le Seigneur au-delà des mers ! que vous considériez quelle grande espérance vous aviez fait concevoir en vous par toute l'Eglise ! Elle tenait pour certain que, vous proposant Jérusalem comme la source de votre joie et vous détournant de toute autre pensée, vous concentriez tous vos désirs dans l'unique désir de sa délivrance ! Mais à présent la plupart murmurent ; ils sont nombreux ceux qui vont publiant que vous faites passer après toutes choses l'accomplissement de votre vœu, et qu'afin qu'on croie à votre volonté de l'accomplir, vous feignez de ne retenir les vaisseaux qui sont prêts que pour les emmener avec vous à votre suite, tandis que, s'ils passaient dès ce moment en Egypte, ils se-

raient un puissant secours pour l'armée chrétienne, qui en a le plus pressant besoin. » Frédéric, voyant sa ruse percée à jour, se résigna une fois encore. Il fit partir les trente navires qui étaient prêts, sous le commandement du comte de Malte et de l'évêque de Catane, son chancelier en Sicile. Mais cette résignation était encore un calcul : la flotte partant avant le mois d'août, il ne partait pas lui-même. En ce cas il aurait dû l'envoyer plus tôt ; elle aurait du moins été de quelque utilité à la croisade, tandis qu'il était trop tard maintenant. Honorius à ce sujet adressa les plus justes reproches à Frédéric, et l'événement ne justifia que trop ses douloureuses prévisions : la flotte impériale ne servit à rien qu'à rendre plus triste, par sa présence inutile, le triste spectacle de la reddition de Damiette[1].

Téméraire attaque dirigée par les croisés contre le Caire.

47. Pendant qu'Honorius se consumait en efforts pour procurer de toutes parts des secours à l'armée chrétienne, le zèle imprudent et téméraire de quelques chefs fit s'écrouler tout-à-coup la base de la conquête si péniblement édifiée. L'empereur, avant de faire partir la flotte, avait envoyé à Damiette le duc de Bavière, et le roi de Jérusalem s'y était rendu de son côté avec la fleur de la chevalerie chrétienne d'Orient. On tint conseil, et le Bavarois, après avoir fait part aux chefs du mécontentement de son maître, étonné de voir les croisés laisser leurs armes se rouiller dans une oisiveté sans fin, proposa de lever le camp, de pénétrer au cœur de l'Egypte et d'étendre au loin les limites de leurs victoires. Après délibération, on résolut de tenter un mouvement offensif, selon l'avis impérieux du légat Pélage, contrairement à celui du roi Jean. Bien que le chiffre de deux cent mille hommes, donné par un historien, paraisse exagéré, il est certain que l'armée chrétienne qui sortit de Damiette pour entrer en campagne était considérable[2]. On prit la route du Caire en suivant le Nil, les uns par terre et les autres par eau. A quatorze milles environ de Damiette, le fleuve se sépare en deux branches. Les Sarrasins avaient construit là, à l'angle des

[1] HONOR., *Epist.*, v, 45, 47, 450, et *Regest.*, v, num. 449; *Epist.*, vi, 17, 460, 719, 769, et *Regest.*, vi, num. 451.

[2] GODEFR., *Annal.*, et MATTH. PAR., *Hist. Angl.*, ann. 1221.

deux courants, une forteresse redoutable et des mieux approvisionnées, qu'ils appelaient Damiette-la-Neuve[1]. Jusqu'à cet endroit, ils avaient feint de fuir devant la colonne chrétienne. Les croisés furent ainsi attirés jusqu'en face du camp du sultan, où était réunie une armée innombrable, dont les séparait le bras du fleuve appelé le Taphnis. Laisser cette armée entre la colonne expéditionnaire et Damiette eût été une faute grave : on ne pouvait passer outre qu'après l'avoir combattue. Les tentes furent donc plantées sur la rive, et des apprêts furent faits pour établir des ponts. Le grand'maître des Templiers, Pierre de Montaigu, nous apprend que devant ce retard nécessaire, plus de dix mille hommes désertèrent l'armée chrétienne profitant de la crue du Nil. Les Sarrasins, par un ancien canal qui se remplissait d'eau à cette époque, avaient fait descendre des vaisseaux dans le fleuve, empêchant ainsi les vivres et les approvisionnements d'arriver par cette voie, pendant que leurs fourrageurs rendaient les communications par terre à peu près impraticables.

Retraite désastreuse. Damiette perdue.

48. Cette situation critique donnant aux chrétiens le courage du désespoir, après avoir vu le feu grégeois détruire leur flotte, ils s'ouvrirent le fer à la main un chemin à travers les rangs ennemis pour retourner à Damiette. Mais après cette victoire, une armée plus considérable encore, celle de Séraph et de Coradin, frères du sultan, se dressait devant eux et leur barrait de nouveau le passage. On profita des ombres de la nuit pour tourner cet obstacle et gagner du chemin. Alors le sultan, pour ne point laisser échapper sa proie, fit rompre toutes les digues et remplir les canaux construits de temps immémorial pour recevoir les eaux de la crue. Les approvisionnements que les chrétiens faisaient suivre par le fleuve furent anéantis ; les bêtes de somme, les chars et les vivres qui suivaient sur le bord furent perdus dans les marécages formés tout-à-coup dans la campagne. Un nombre considérable d'hommes, surpris par l'inondation, avaient péri. Le reste de l'armée, dénué de toutes les choses nécessaires, ne voyant de refuge nulle part, dans

[1] JORDAN., *Ms. Bibl. Vat.*, sign. num. 1960.

l'impuissance d'aller en avant ou de retourner sur ses pas, comme aussi de livrer combat aux Sarrasins, dont le séparaient les eaux répandues, était en réalité comme le poisson pris dans le filet. Il fallut capituler : Damiette devait être rendue au sultan, qui s'engageait à l'échange des captifs. Quand ces conditions arrivèrent à Damiette, elles y furent reçues avec un grand mécontentement par l'évêque d'Acre, le chancelier de Sicile, Gauthier, et le comte Henri de Malte qui s'y trouvaient alors. Leur avis fut que la ville devait se défendre avec sa garnison; mais la majorité fut pour la reddition de la place, disant avec raison qu'essayer de résister, ce serait sacrifier en pure perte les derniers débris de la croisade. Avec la reddition de Damiette, on stipula une trêve de huit ans. Après que tous ces arrangements eurent été pris, le sultan fournit pendant quinze jours des vivres à l'armée chétienne.

Sur qui pèse la responsabilité des malheurs survenus.

49. A son retour en Europe, le chancelier Gauthier, craignant le courroux de Frédéric, chercha un refuge à Venise; le comte de Malte, qui osa retourner en Sicile, fut jeté dans les fers et dépouillé de son fief. Le légat Pélage, le patriarche, le roi Jean et ses barons rentrèrent à Ptolémaïs sous la protection d'une escorte musulmane[1]. Avant cette téméraire expédition qui venait d'aboutir à la perte de Damiette et de l'établissement des chrétiens en Égypte, le sultan Saphédin avait offert de restituer le royaume de Jérusalem, de rétablir les murs ruinés de la ville sainte, d'abandonner la souveraineté de Damiette et de la campagne environnante, jusqu'à vingt milles de distance[2], si les croisés s'engageaient à ne pas pénétrer plus avant dans ses Etats. Tout cela venait d'être perdu en un jour, à cause des lenteurs criminelles de Frédéric II, et aussi parce que les chefs des croisés étaient plus avides des intérêts humains que de la gloire divine. C'est ainsi qu'après la prise de Damiette, de plus graves dissentiments avaient éclaté entre le roi de Jérusalem et les Génois. Ces discordes, que le Vicaire de Jésus-Christ n'avait pu étouffer, les Sarrasins les terminèrent en les mettant à profit

[1] Rich. de S.-German., *Chron.*, ann. 1221.
[2] Godef., *Annal.*, ann. 1221.

pour reconquérir cette ville. Damiette rentra sous le joug musulman la veille de la nativité de la Vierge[1]. Il serait injuste de faire peser outre mesure le blâme sur l'armée qui fit cette perte irréparable; les conditions dans lesquelles la capitulation lui fut arrachée plaident les circonstances atténuantes en sa faveur, ou plutôt l'absolvent de tout reproche. Le grand criminel, celui dont la vindicte historique doit marquer la mémoire du stigmate d'une éternelle flétrissure, c'est Frédéric II le parjure, traître à ses engagements envers la Terre-Sainte, comme il le fut constamment à toutes ses autres promesses. Par sa perfidie, ses actes et ses discours, il faisait blessure sur blessure au cœur généreux d'Honorius.

50. Et pourtant Frédéric osa écrire au Souverain Pontife dans une telle situation et feindre toutes les marques d'une grande douleur[2]. Le Pape ne voulant pas désespérer de lui, contre toute espérance, lui envoya Nicolas, évêque de Tusculum, afin de concerter les préparatifs d'un nouvel effort pour la délivrance de la Terre-Sainte ; il se tint prêt à relever chez tous les peuples les courages abattus par la défaite[3]. Malgré ces accablants revers, Honorius veille au maintien des droits de l'Eglise. Il déploya tant de vigueur de ce côté vis à vis de Frédéric, qu'il le contraignit enfin à rendre gorge, à restituer les biens qu'il avait usurpés sur la donation faite au Saint-Siége par la princesse Mathilde. Il lui adressa pareillement de justes et sévères remontrances sur les intrusions épiscopales en Sicile, lui défendant de s'immiscer à l'avenir dans les élections aux siéges vacants[4]. Enfin, il ne négligea rien pour réprimer les autres usurpateurs des droits ecclésiastiques ; il tint en échec Azolin, marquis d'Este et administrateur de la Marche d'Ancône, Gauthier, comte de Crotone, qui méditait l'invasion de Réate, les frères Pi-

Grandeur d'âme d'Honorius Sa vigilance pastorale.

[1] Honor., *Epist.*, iv, 262; v, 10. — Matth. Par., *Hist. Angl.*; Godefr., *Annal.*; Rich. de S.-German., et Abb. Stad., *Chron.*, ann. 1221. — Vincent. Bellov., *Spec. Hist.*, xxx, 94. — Monac. Patav., *Chron.*, i. — Stero, *Annal.*, ann. 1221; apud Canis., *Antiq. Lect.*, i, pag. 247.

[2] *Regest.*, Honor., *Epist.*, vi, pag. 81.

[3] Honor., *Epist.*, vi, 111, 142.

[4] Honor., *Epist.*, x, 1.

sans Ubald et Lambert, qui cherchaient à s'emparer de la Sardaigne ; sa médiation affermit ou prépara la paix entre divers peuples, entre les habitants de Pérouse et les Tifernates, les Trévisans et les habitants de Feltri et de Bellune, les citoyens de Plaisance et ceux de Crémone.

CHAPITRE IX

PONTIFICAT D'HONORIUS III (1216-1227).

SOMMAIRE.

§ I. LE PONTIFE ROMAIN DANS DES TEMPS MALHEUREUX.

1. Abattement des peuples chrétiens. Courage du Pape. — 2. Sollicitude universelle d'Honorius. Sa correspondance. — 3. Morcellement de l'empire d'Orient. — 4. Prière du Pape à la reine Blanche de secourir la France orientale. — 5. Croisade perdue. Entraves suscitées. — 6. Frauduleuses manœuvres de l'empereur. Deux indignes romains. — 7. Vigueur déployée par Honorius. Fléau salutaire. — 8. Congrès en Campanie. Nouveau Bohémond.

§ II. UNE AME DROITE, UN ASTUCIEUX TYRAN.

9. Touchant appel du patriarche d'Alexandrie. — 10. Le tyran se dévoile et se dérobe encore. — 11. Honorius se tourne vers la France. Mort de Philippe-Auguste. — 12. Etat fâcheux de l'Angleterre. L'Allemagne mieux disposée. — 13. Etrange lettre de Frédéric au Pape. — 14. Analyse et discussion de ce document impérial. — 15. Suite de cet examen historique et psychologique. — 16. Apologie de Frédéric par lui-même. Insinuations contre Honorius.

§ III. LA CROISADE ENRAYÉE PAR LE PRINCIPAL CROISÉ.

17. Prolongation des funestes démêlés entre la France et l'Angleterre. — 18. Prédicateurs de la croisade. L'empereur trahit son serment. — 19. Vaines précautions contre la mauvaise foi. — 20. Meurtre du saint archevêque de

Cologne Engelbert. — 21. Châtiment des meurtriers. — 22. Symptômes de division. Désordre dans les Eglises. — 23. L'hérésie tourne à l'athéisme. Honorius la combat. — 24. Frédéric entrave le bien et prépare la guerre intestine. — 25. Nouvelle polémique entre le Pape et l'empereur. — 26. Accusations déloyales, réels méfaits du Teuton.

§ IV. INFLUENCE EXERCÉE PAR FRÉDÉRIC II.

27. Justification d'Honorius. Contraste des deux pouvoirs. — 28. Brigands tolérés ou soudoyés par César. — 29. Diète de Crémone. La ligue lombarde se renoue. — 30. Proposition insidieuse de Frédéric au Pape, aux Lombards. — 31. Nouvel incident. Contre-coup en Palestine. — 32. Frédéric continue ses manœuvres. Angoisses d'Honorius. — 33. Lutte obstinée de l'ingratitude et de la générosité. — 34. Le roi de Jérusalem à Rome. Suprêmes efforts d'Honorius.

§ V. ACTION D'HONORIUS III SUR LE MONDE CHRÉTIEN.

35. Evénements d'Espagne. Ferdinand III le saint. — 36. Progrès des armes catholiques. Concours actif de la papauté. — 37. Le Pape protége son vassal Henri III d'Angleterre. — 38. Il subordonne les intérêts temporels à ceux de la religion. — 39. Fait prisonnier par un traître, le roi de Danemark est secouru par le Pape. — 40. Sanglantes querelles apaisées. Vaines tentatives. — 41. Protection efficace d'Honorius sur la Danie, la Suède et la Norwége.

§ VI. DERNIÈRES OEUVRES DU SAINT PONTIFE.

42. Croisade du Nord. Zèle et modération du Pape. — 43. Complications en Hongrie. Les fils du roi. — 44. Sentiments chrétiens de l'aîné Béla. — 45. Ste Elisabeth de Hongrie. Propagande catholique au Nord de l'Europe. — 46. Administration pontificale d'Honorius III. — 47. Tolérance. Comment ? Juifs ambassadeurs. — 48. Honorius protecteur des sciences et des lettres. Sa mort.

§ I. LE PONTIFE ROMAIN DANS DES TEMPS MALHEUREUX.

Abattement des peuples chrétiens. Courage du Pape.

1. La croisade d'Egypte, après avoir donné les plus belles espérances, s'était achevée dans la douleur et l'humiliation de la défaite. Les Etats chrétiens retombaient dans la torpeur d'un morne découragement. Honorius s'imposa la tâche difficile de relever les courages abattus. L'astucieux Frédéric, en simulant les préparatifs

d'une expédition nouvelle, le berçait d'un espoir trompeur. Le généreux Pontife essaya de faire sortir la délivrance de la Terre-Sainte d'une assemblée solennelle de tous les princes d'Occident. Il lui sembla surtout que la présence de son légat Pélage et du roi de Jérusalem y pourraient exercer une influence décisive. « Le peuple chrétien, écrivait-il à Pélage, vient d'essuyer au-delà des mers un funeste et honteux désastre ; mais nous espérons que Dieu n'a permis la chute de son armée que pour la relever dans les splendeurs de la victoire, et l'élévation des ennemis de la Foi que pour les briser sans retour en les précipitant de plus haut. Depuis longtemps notre cher fils en Jésus-Christ, l'empereur Frédéric, nourrissait la pensée de travailler à la délivrance du saint sépulcre. Maintenant, la douleur qu'il a ressentie du coup qui nous frappe, fait qu'il déploie une ardeur nouvelle dans les préparatifs de départ. D'un commun accord, après avoir, dans une entrevue préliminaire à Vérules, longuement discuté toutes les mesures à prendre, nous avons décidé qu'une assemblée générale des prélats et des princes aurait lieu à Vérone vers la Saint-Martin. Prenez donc vos mesures, le roi Jean et vous-même, avec le patriarche et les Grands du royaume, afin de pouvoir y assister. Sachez enfin qu'aucun doute n'est permis touchant les intentions de l'empereur : à Vérules, en présence des prélats, des princes et des barons, il s'est engagé de son propre mouvement à partir, sans autre retard, le jour que nous lui fixerons lors du concile de Vérone. » Cette entrevue de Vérules, où l'hypocrisie de Frédéric s'était si habilement jouée de la loyauté d'Honorius, avait duré quinze jours. C'est de là que l'empereur dut voler en Sicile, pour repousser une formidable invasion de pirates sarrasins [1]. Au reste, ses lettres prouvent qu'il ne négligea rien pour entretenir les peuples chrétiens dans leurs illusions [2]. Aussi voit-on le Pape, plein de confiance en tant de solennelles promesses, mettre avec empressement sous l'égide du Saint-Siége l'empereur avec sa famille et tous ses biens [3].

[1] Honor., *Epist.*, vi, 347. — Rich. de S.-Germ., *Chron.*, ann. 1222.
[2] Ext. Honor., *Epist.*, vi, 81.
[3] Honor., *Epist.*, vi, 350.

Sollicitude universelle d'Honorius. Sa correspondance.

2. Cette puissante tutelle s'étendait d'ailleurs partout où le demandaient les intérêts de la Croix, au duc de Brabant [1], au marquis Guillaume de Montferrat [2], au comte Dauphin d'Auvergne [3], à la princesse d'Antioche et à ses enfants [4], aux chevaliers Teutoniques contre l'animosité des Templiers [5], au clergé latin de Chypre contre les empiètements des Grecs [6], à l'archevêque de Nicosie contre les velléités d'indépendance des Nestoriens et des Jacobites [7], aux changements faits en Orient dans les limites des diocèses par le cardinal légat Jean Colonna [8], au clergé d'Achaïe contre l'oppression de leur prince Guillaume de Villehardouin [9], à Robert empereur de Constantinople contre les entreprises de Théodore Comnène. L'ordre d'expulsion prononcé contre les intrus Grecs en Chypre ne semble avoir reçu son exécution que contre le métropolitain schismatique Néophyte. L'année suivante, 1223, devant un Synode de leur secte réuni à Nicée, des envoyés des Grecs Cypriotes, après avoir exposé le déplorable etat de leur Eglise dans l'île et s'être plaints de l'expulsion de Néophyte, soumirent à l'assemblée les conditions que les Latins mettaient à leur tolérance ; une lettre de Germain II, leur patriarche à Constantinople, nous apprend que le synode schismatique fut d'avis qu'il fallait accepter deux de ces conditions sur trois [10]. Le roi de Chypre, partisan d'un *modus vivendi* entre les deux Eglises, ne fit rien pour extirper le schisme de ses Etats, bien qu'il en eût reçu de Rome l'ordre formel. L'intervention Pontificale eut un meilleur résultat en Achaïe : Guillaume de Villehardouin, menacé d'interdit par les archevêques d'Athènes et de Thèbes, se soumit, obtint le pardon et rentra dans les bonnes grâces du Saint-Siège [11]. Les négociations avec Théodore Comnène pour obtenir la

[1] Honor., *Epist.*, vii, 49.
[2] Honor., *Epist.*, vi, 397.
[3] Honor., *Epist.*, vii, 141.
[4] Honor., *Epist.*, vi, 303.
[5] Honor., *Epist.*, vi, 347. — [6] Honor., *Epist.*, vi, 127.
[7] Honor., *Epist.*, vi, 199.
[8] Honor., *Epist.*, vi, 240 et 277.
[9] Honor., *Epist.*, vi, 276. — [10] Coteler., tom. II, pag. 473.
[11] Honor., *Epist.*, vi, 285, 298, 299, 300, 333 ; vii, 140 ; viii, 25, 35, 36, 40, 46, 67.

paix à Robert empereur de Constantinople furent plus laborieuses. Robert était un prince d'une rare piété ; mais il n'avait pas les talents militaires qu'exige la défense d'un empire nouvellement conquis. Les armes et la politique des schismatiques avaient obtenu déjà des avantages qui mettaient en péril la domination latine. Il eut recours au Saint-Siége.

Morcellement de l'empire d'Orient.

3. Honorius, accordant à Hubert comte de Biandrate et à ses compagnons, qui marchaient au secours de Constantinople, les indulgences qu'on gagnait en allant combattre en Terre-Sainte, écrivit aux Grands de l'Empire pour affermir leur fidélité et réchauffer leur zèle [1]. Il écrivit en même temps à Théodore Comnène une lettre sévère, dans laquelle il lui rappelait l'attentat commis sur l'empereur Pierre et sur le légat Jean Colonna ; s'il ne faisait pas amende honorable comme il l'avait fait alors, les foudres de l'Eglise allaient éclater sur sa tête. Dans ces circonstances, se produisit tout-à-coup un événement qui pouvait changer la face des choses : l'empereur grec Théodore Lascaris venait de mourir après dix-huit ans de règne (1204-1222) ; il avait pour successeur Jean Ducas Batazès, son gendre. Lascaris avait désigné lui-même le mari de sa fille Irène, au mépris des liens de parenté plus étroits qu'il avait avec Alexis et Isaac. Ces deux princes dans leur colère allumèrent la guerre civile, se rendirent à la cour de Robert et l'armèrent pour leur cause. Les alliés passèrent en Asie et concentrèrent leurs forces au cœur des terres, dans les pays que l'empereur Henri avait naguère soumis aux Latins. Jean Ducas accourut avec une armée considérable, et mit ses ennemis en complète déroute. Les villes voisines saisirent cette occasion de secouer le joug des Latins pour se ranger de nouveau sous les lois des Grecs. Ce fut un coup terrible porté à l'empire latin de Constantinople [2]. D'autre part, en cette même année 1222, Démétrius, roi de Thessalonique, s'était rendu auprès du Pape, à Anagni, pour en obtenir des secours. Théodore Comnène ou l'Ange, profitant de l'absence du roi, envahit le royaume, prit les plus fortes places et ne tarda pas à se rendre maître de Thessalo-

[1] Honor., *Epist.*, vi, 447.

[2] Nicet. Chon., *in Alexio Angelo,* iii. — Niceph. Gregor., ii.

nique elle-même. Ces succès mirent le comble à son orgueil ; il voulut revêtir la pourpre impériale. L'archevêque de Thessalonique refusa de le sacrer ; l'archevêque de Bulgarie eut la faiblesse de le faire. C'est ainsi que des lambeaux de l'ancien empire d'Orient se formèrent quatre empires éphémères : des Latins à Constantinople, des David Comnènes à Trapézonte ou Trébizonde, des Lascaris à Nicée et des Anges à Thessalonique[1]. Or l'affermissement des Latins du côté de Constantinople était de la dernière importance au point de vue des intérêts chrétiens en Palestine. Honorius intervint avec vigueur. Indépendamment de diverses mesures de pacification, comme l'absolution accordée aux pirates vulgairement connus sous le nom de Capellets, qui avaient demandé l'indult de l'Eglise[2], il ne négligea rien pour affaiblir Théodore, et relever, s'il était possible, la cause de Démétrius.

Prière du Pape à la reine Blanche de secourir la France orientale.

4. Au milieu de la confusion générale, Théodore avait pu se ménager des intelligences en Occident, et l'anathème dut être fulminé contre les Latins qui l'approvisionneraient par mer de soldats, de chevaux, d'armes et de munitions[3]. D'autre part, Guillaume de Montferrat levait une croisade pour reconquérir à son frère détrôné le royaume de Thessalonique, et le Saint-Siége lui facilitait tous les moyens de recruter des hommes et de se pourvoir d'argent[4]. Au printemps de l'année 1224, tout était prêt pour le départ, quand Guillaume, tomba malade tout-à-coup. Dès qu'il eut recouvré la santé, il se mit en route ; mais il dut s'arrêter à Brindes, pour y faire prendre à son armée les quartiers d'hiver jusqu'au mois de mars suivant. La mer était trop mauvaise pour tenter la traversée ; il fallait d'ailleurs compléter les approvisionnements que nécessitait une telle expédition. Ce fut pour assurer ces approvisionnements que le Souverain Pontife décida que la moitié des revenus de cette année, dans les provinces de l'empire de Constantinople situées en deça de la Macra, serait affectée à la croisade de Thessa-

[1] NICEPH. GREGOR., II. — HONOR., *Epist.*, VI, 180.
[2] HONOR., *Epist.*, IV, 31 et 61 ; VII, 110.
[3] HONOR., *Epist.*, VII, 148.
[4] HONOR., *Epist.*, VII, 147, 149, 150.

lonique, tandis que dans les provinces situées au-delà, le même impôt serait perçu pour venir en aide à l'empereur Robert[1]. Dans l'intervalle, Honorius plaidait avec chaleur, auprès de Louis VIII de France, parent de Robert, la cause de l'empire latin d'Orient. « Dieu, écrivait-il à la reine Blanche, a livré la couronne de Romanie aux mains des Francs. Ils ont fondé là comme une France nouvelle. Mais à présent, sous l'empereur Robert, cousin de votre mari, la puissance des Francs a été diminuée et déchoit de jour en jour. Les progrès de leurs ennemis font craindre, si l'empereur ne reçoit immédiatement des secours, qu'une ruine irréparable ne frappe les Latins, qu'un coup terrible ne soit porté à la prépondérance française. Il serait contraire, non pas seulement aux conseils de la Foi, mais aussi aux sentiments d'humanité, que le roi de France que tous les Latins d'Orient appellent leur roi, laissât périr, sous les coups des ennemis de Dieu, et l'empereur et les Francs de Constantinople, quand il lui est facile de secourir cet empire, dont la conquête fut une des gloires les plus pures du règne de son père, et dont la perte serait une honte ineffaçable pour lui-même et pour la mère-patrie[2].

Croisade perdue. Entraves suscitées.

5. En même temps, on recevait à Rome la nouvelle que le sire de la Roche, seigneur latin d'Athènes, avait embrassé résolûment la cause de Démétrius, qu'il levait d'importants subsides et une armée considérable[3]. Alors la grande voix du vicaire de Jésus-Christ tonna de nouveau dans tout l'Orient pour animer tous les Latins à la croisade contre les schismatiques. Les fonctions de légat de l'expédition furent confiées à Nicolas, évêque de Rhégium, en qui la maturité du jugement, l'esprit de conseil, le renom d'une vertu éprouvée rehaussaient l'éclat d'une naissance illustre[4]. Ce fut dans ces conditions que la croisade partit de Brindes, au mois de mars 1225[5]. Mais il n'était pas dans les desseins de la Providence

[1] Honor., *Epist.*, VIII, 288 etc.; X, 83.
[2] Honor., *Epist.*, VIII, 1542.
[3] Honor., *Epist.*, VIII, 85.
[4] Honor., *Epist.*, VIII, 69 et 84.
[5] Honor., *Epist.*, IX, 153, 218, 295, 306.

que cette entreprise pût être menée au but que lui avaient assigné les conseils des hommes. Au mois de septembre, la mort surprit le marquis de Montferrat, et cet événement fit se disperser cette florissante armée dont le recrutement avait coûté tant de soins[1]. Les affaires de Syrie étaient-elles du moins en meilleure voie que celles des Latins de Constantinople ? Qu'étaient devenues les espérances qu'avait fait concevoir l'entrevue de Vérules ? Peu de temps après cette entrevue, des troubles s'étaient produits dans le nord de l'Italie. Au mépris des droits du Saint-Siége, Berthold, fils du feu duc Conrad, cherchait à se rendre indépendant à Spolète ; il avait l'appui de Gonzalin, intendant de la table impériale. L'empereur lui-même était-il étranger à ces menées contre Rome ? Frédéric, à qui l'on peut prêter toutes les mauvaises intentions contre la Papauté, jugea du moins que le temps n'était pas venu de rompre ouvertement et fit tout pour sauver les apparences. Il écrivit aux cardinaux, il envoya une ambassade au Pape pour protester de son dévouement à l'Eglise et détourner de sa tête tout soupçon de connivence. Gonzalin, Berthold, les peuples du duché de Spolète et de la Marche d'Ancône reçurent l'ordre formel de satisfaire aux légitimes réclamations du cardinal diacre Raynier, du titre de Sainte-Marie *in Cosmedin*, gouverneur du pays pour le Saint-Siége[2]. Gonzalin ne tenant aucune des promesses faites par son maître, on fut en droit à Rome de supposer que celui-ci avait révoqué ses ordres. Honorius lui députa le grand-maître des chevaliers Teutoniques pour se plaindre ou d'inexécution de la parole donnée ou de trop de lenteur. Le légat revint avec une nouvelle lettre pleine de protestations de dévouement et de promesses[3] ; mais Gonzalin ne changea rien à sa conduite, tout en paraissant jouir plus que jamais du bénéfice de l'impunité.

Frauduleuses manœuvres de l'empereur. Deux indignes romains.

6. Comment douter de la connivence de Frédéric ? Le grand-maître des chevaliers Teutoniques partit de nouveau avec une lettre dont la véhémence ne peut étonner personne. Au commencement

[1] Rich. de S.-German., *Chron.*, ann. 1225.
[2] Honor., *Epist.*, vi, 180, vii, 41, 42, 43, 45, 46, 47, 48, 54.
Honor., *Epist.*, vii, 55.

de 1223, le messager pontifical revint avec la réponse de l'empereur. Elle est du 1er janvier. Frédéric, après avoir habilement plaidé son innocence, en rappelant les ordres qu'il a donnés depuis la venue à sa cour du cardinal Raynier jusqu'à ce jour, réprouve hautement les actes de Gonzalin, qu'il dit avoir mis en disgrâce, et les déclare nuls, « fermement résolu, ajoute-t-il, à ne jamais rien faire contre l'Eglise Romaine, quoique ayant été provoqué par elle, en ce qu'elle me soupçonne de l'avoir lésée dans ses droits [1]. » Il écrivit d'ailleurs aux habitants du duché de Spolète et de la Marche d'Ancône, pour les délier de tous les engagements que Gonzalin leur avait fait prendre en son nom [2]. Pour achever d'endormir tout soupçon de la part du Saint-Siége à son égard, il intervint en faveur du clergé de Sicile contre ses propres ministres, qui traînaient les ecclésiastiques devant les tribunaux séculiers, les chargeaient d'impôts, les rançonnaient et les opprimaient de toute manière. Il entendait, disait-il, que les Eglises et le clergé de son royaume eussent intacts, sous son règne, les droits, la liberté et les priviléges que leur avait assurés la pieuse libéralité de Guillaume II [3]. Mais tout cela ne le lave pas suffisamment de s'en être tenu à des lettres pour la répression des envahisseurs des droits du Saint-Siége dans le duché de Spolète et dans la Marche d'Ancône. Là le cardinal Raynier eut à souffrir surtout de la révolte et des persécutions de deux citoyens Romains, les frères Parentius et André. Le Saint-Siége les avait comblés d'honneurs et de biens ; leur audace impie fit éclater sur leur tête les foudres de l'Eglise. Parentius, bien différent de cet autre citoyen romain du même nom qui avait donné son sang pour la Foi à Orvieto en travaillant à la répression des hérétiques, peut être regardé lui-même comme entaché d'hérésie. Préfet de Lucques, après en avoir chassé l'évêque et le clergé, il avait interdit les sacrements du baptême et de la pénitence. Quant à son digne frère André, il avait menacé de mort le cardinal Raynier, qui défendait vaillamment les droits de l'Eglise dans le duché de Spolète ; il avait

[1] HONOR., *Epist.*, VII, 64.
[2] HONOR., *Epist.*, VII, 65, 66.
[3] HONOR., *Epist.*, VI, 352.

dépouillé et maltraité les prêtres fidèles qui secondaient le cardinal dans son œuvre. Etait-ce trop de l'anathème fulminé contre ces grands criminels [1] ?

Vigueur déployée par Honorius. Fléau salutaire.

7. Il n'était pas moins juste de sévir contre les habitants de Lucques, qui, avec Parentius, nommé deux fois préteur par leurs suffrages, avaient pillé le trésor des Eglises, fait subir les traitements les plus cruels aux ecclésiastiques, chassé de leur ville l'évêque et le clergé, foulé aux pieds la sentence d'interdit portée contre eux. Honorius défendit à tous les peuples, notamment aux Gênois, tout commerce et toute relation avec les rebelles [2]. Cette sévérité d'ailleurs produisit les meilleurs résultats : Les Lucquois et Parentius lui-même vinrent à résipiscence ; ils obtinrent un généreux pardon [3]. Il en fut de même à cette époque des habitants de Fano [4]. C'est en tous lieux du reste qu'Honorius déployait la même vigueur pour la défense des droits de l'Eglise. Ubald et son frère, avec leurs partisans, qui tyrannisaient la Sardaigne, étaient frappés d'excommunication [5]. Les censures ecclésiastiques atteignaient les préteurs de Milan, qui tramaient la mort de leur archevêque, après l'avoir contraint à s'exiler par leurs persécutions [6] ; les habitants de Crémone, qui avaient exercé des cruautés sans nom contre les moines de Saint-Savin de Plaisance [7] ; ceux de Pavie, qui s'étaient emparés de biens ecclésiastiques et avaient édité des décrets contraires à la liberté de l'Eglise [8] ; l'évêque de Fésules, qui avait exigé l'obéissance du monastère de Val-Ombreuse, lequel relevait uniquement du Saint-Siége [9]. Simultanément le patriarche d'Aquilée et d'autres prélats avaient mission d'organiser la résistance contre les fils d'Ezzelin, qui s'étaient emparés d'Opitergio [10]. D'ailleurs il se pro-

[1] HONOR., *Epist.*, VI, 340.
[2] HONOR., *Epist.*, VI, 341.
[3] HONOR., *Epist.*, VII, 30.
[4] HONOR., *Epist.*, VII, 6. — [5] HONOR., *Epist.*, VII, 187.
[6] HONOR., *Epist.*, VII, 172, 1515.
[7] HONOR., *Epist.*, VII, 396.
[8] HONOR., *Epist.*, VII, 373.
[9] HONOR., *Epist.*, VII, 266.
[10] HONOR., *Epist.*, VII, 192, 193.

duisait alors parmi les peuples d'Italie un mouvement de retour vers les pratiques religieuses, dont il n'est pas sans intérêt de constater la cause. Aux environs de la Noël 1221, un formidable tremblement de terre avait profondément remué le sol depuis Cologne jusqu'à l'île de Chypre. En Lombardie, à Milan, les habitants effrayés étaient sortis de la ville et avaient campé plus de huit jours sous la tente. Brescia, détruite presque tout entière, avait enseveli douze mille hommes sous ses ruines. Les vents avaient poussé sur Rome des tourbillons de poussière qui paraissait ensanglantée. En Chypre, deux villes s'écroulèrent, et dans l'une d'elles, la Cathédrale engloutit sous ses décombres l'évêque qui célébrait la messe et le peuple qui l'entendait[1]. Ce cataclysme, en frappant les esprits d'une terreur bien naturelle, fut pour un grand nombre une occasion de salut.

8. Ces circonstances semblaient surtout devoir favoriser l'élan des peuples pour la croisade en Palestine. L'assemblée qui devait se tenir à Vérone à la Saint-Martin de l'année 1222 n'ayant pas eu lieu, l'Histoire ne nous dit point pour quelles causes, ce congrès militaire se réunit en Campanie au commencement de 1223. Le pape Honorius et le patriarche de Jérusalem, l'empereur Frédéric et le roi de Jérusalem, les grands-maîtres des Ordres de Chevalerie, un grand nombre de prélats et de princes y prirent part. Frédéric, qu'on peut soupçonner à bon droit d'avoir fait retarder jusqu'à ce moment le concile de Vérone, voulait à tout prix obtenir un long délai. Il demanda plus de deux ans, jusqu'à la Saint-Jean de l'année 1225. Pour obtenir ce délai, et il l'obtint, il s'engagea solennellement à se marier en secondes noces avec Yolande, fille du roi Jean de Jérusalem. Sa première femme Constance, fille du roi d'Aragon, était morte l'année précédente. Ce second mariage mettait à couvert les intentions cachées de l'astucieux empereur. Honorius, reprenant une entière confiance, leva l'obstacle que les liens de parenté mettaient à cette union[2]. Il écrivit ensuite des lettres pleines

Congrès e. Campanie Nouveau Bohémond

[1] Godefr., *Annal.*, ann. 1222. — Cæsari., *Dialog.* x, 48, 49. — Monach. Patav. *Chron.*, ann. 1223. — Honor., *Epist.*, vii, 112.
[2] Honor., *Epist.*, vii, 176, et viii, 7. — Rich. de S.-German., *Chron.*, ann. 1222, 1223.

d'une généreuse ardeur à Philippe de France et plus tard à son fils Louis VIII, au roi d'Angleterre, à celui de Hongrie, à tous les princes chrétiens[1]. Il donna à Pandulphe, évêque de Norwich, la mission de propager la croisade en France et en Angleterre; des prédicateurs de la sainte expédition furent envoyés sur tous les points du monde catholique. La question des subsides, qui sont le nerf des grandes entreprises, préoccupa vivement la curie romaine, et le Souverain Pontife écrivit à ce sujet au landgrave de Thuringe, au doge et au peuple de Venise, au duc d'Autriche, à l'archevêque de Pise, partout enfin, excitant les clercs à contribuer de leur argent et de leurs dons, comme les laïques, à la délivrance de la Terre-Sainte. Jean lui-même, le roi de Jérusalem, comblé de dons à Rome, se fit le prédicateur de la croisade, comme autrefois le grand Bohémond d'Antioche. Il parcourut l'Italie, la France, l'Angleterre, et recueillit de toutes parts des secours précuniaires abondants. Il assistait, à son retour d'Angleterre, au couronnement de Louis VIII, que la mort de son père Philippe venait d'appeler au trône de France[2]. Les tristes nouvelles qui arrivaient alors d'Egypte en Europe fournissaient un aliment de plus au zèle des promoteurs de la guerre sainte.

§ II. UNE AME DROITE, UN ASTUCIEUX TYRAN.

Touchant appel du patriarche d'Alexandrie.

9. « Il nous est interdit de porter nos morts avec la croix jusqu'à leur dernière demeure, écrivait Nicolas, patriarche d'Alexandrie. S'il arrive qu'une de nos Eglise tombe, nous ne pouvons la rebâtir. Tout chrétien d'Egypte doit payer pendant quatorze ans une *gélia*, c'est-à-dire un tribut d'un besant d'or et de quatorze karoubbes. S'il est pauvre, on le traîne en prison, d'où il ne sort qu'après avoir acquitté tout le tribut. Et le nombre des chrétiens d'Égypte est si

[1] Honor., *Epist.*, VII, 141, 176; VIII, 282. — Rich. de S.-German., *Chron.*, ann. 1222, 1223.

[2] Cent., XIII, 10, col. 990. — Matth. Par., *Hist. Angl.*, ann. 1223. — Anony., *Gest. Ludov.* VIII. — Anton., III. pars., tit. XIX, c. 3, num. 6. — Godefr., *Annal.*, ann. 1223. — Honor., *Epist.*, VII, 177, 178, 179, 180, 181, 183.

considérable qu'il faut verser chaque année dans les caisses du sultan cent mille besants d'or. Enfin, c'est au nettoyage des rues, à l'enlèvement des immondices, aux travaux les plus dégradants et les plus vils que sont condamnés les chrétiens.... Ayez pitié de nous seigneur, notre père spirituel, ayez pitié de nous ; venez et délivrez-nous ! Comme les saints avant la venue du Messie attendaient la rédemption et la délivrance du Christ Sauveur, nous soupirons après l'arrivée de votre fils l'empereur ; avec nous attendent cette grâce plus de dix mille rénégats dispersés sur les terres des Sarrasins Ce que doit faire l'empereur à son arrivée, le voici ; qu'on ne l'oublie pas, c'est la seule voie de salut, si Dieu le permet: La flotte quel que soit le nombre des galères et navires, doit entrer par le fleuve de Rascet, et prendre terre au port de Foha, situé dans l'île du fleuve. C'est le moyen de s'emparer de toute l'Égypte avec l'aide du Seigneur, sans courir de périlleuses aventures. Le Rascet est profond et large ; l'île abonde en ressources de toute sorte... Qu'on ne recommence pas l'aventure de Damiette, qui a causé la destruction de cent quinze églises... Des Sarrasins appelés *Molènes*, c'est-à-dire seigneurs, qui furent maîtres de l'Égypte jusqu'à la conquête de Saladin, prient et supplient, au nom de Dieu, Votre Sainteté d'envoyer en toute hâte celui que vous devez envoyer, et toute l'Egypte est à vous[1]. » Inutile de faire ressortir l'importance capitale de ce document. L'Égypte est prête à briser le joug qui l'écrase ; le Messie attendu, c'est Frédéric : Il demeure sourd à la voix qui l'appelle, il ne viendra pas, trop occupé qu'il est à ourdir, dans les ténèbres de sa pensée impériale, la trame funeste à la papauté. Toutefois, quelque habile que soit le loup à se dissimuler sous le manteau du berger, on aperçoit parfois un bout d'oreille rebelle. L'obséquiosité ne parvient pas à dissimuler les secrètes intentions.

Le tyran se dévoile et se dérobe encore.

10. Il désigne au Pape, par la bouche d'un juge de Bari, son ambassadeur, deux de ses créatures pour les siéges vacants de Capoue et d'Aversa. Honorius, avant de se prononcer, veut consulter des

[1] REGEST. HONOR., *Epist.*, VIII, 14.

cardinaux qui sont absents ; il écrit à l'empereur une lettre explicative. Le juge refuse de la porter à son maître, et demande une nouvelle audience, où il fait entendre au nom de l'empereur des paroles qui nous ramènent tout-à-coup aux plus mauvais jours de la lutte des deux pouvoirs. « C'est en destructeur, et non point en protecteur qu'Honorius s'est conduit à l'égard de Frédéric, ne cherchant que la perte de sa personne et celle de son royaume. Si le Saint-Siége ne veut pas accepter les candidats de l'empereur, l'empereur à son tour empêchera par tous les moyens que des évêques nommés par le Pape prennent possession des siéges de Capoue et d'Aversa. » Devant un tel langage, Honorius garda toute la majesté de son Vicariat divin. « Que prétendez-vous faire ? écrivait-il au grand coupable. Quelles entreprises méditez-vous, séduit par de mauvais conseils, entraîné par l'exubérance et le feu de la jeunesse.... Si vous dédaignez nos avis, écoutez du moins les leçons qui sont dans votre famille. La main de Dieu n'est pas tellement raccourcie qu'elle ne puisse pas élever et abaisser, perdre et sauver. » Par peur ou par repentir, Frédéric fit amende honorable ; il fit serment avec son fils Henri de demeurer soumis au Saint-Siége et de ne jamais rien entreprendre contre l'Eglise. Les démêlés de Frédéric avec le Saint-Siége au sujet des évêchés vacants de Capoue et d'Aversa altérèrent la confiance qu'avait inspirée à Honorius l'assemblée de Campanie. Dans une première lettre qu'il avait adressée au roi de France, il s'était contenté de l'exhorter à faire la paix avec l'Angleterre, afin de pouvoir concourir à la délivrance de Jérusalem. Moins rassuré maintenant sur les intentions de l'empereur, il se tourne de nouveau vers Philippe, et cette fois avec le dessein de faire éventuellement de l'un de ses fils le chef de la croisade.

Honorius se tourne vers la France. Mort de Philippe-Auguste.

11. « Quel accroissement de secours pour la Terre-Sainte, écrivait-il au vieux monarque, si dans un aussi pressant danger, vous lui veniez en aide par un de vos fils, héritiers du dévouement de leur père à la Croix ! Avec quel pieux enthousiasme la France se préparerait à cette entreprise, pour plaire et au père et au fils ! A Dieu ne plaise que cette nation si chrétienne, accoutumée à marcher la

première dans la milice du Christ, se laisse aujourd'hui devancer par les autres[1] ! » Mais la mort de Philippe, au mois de juillet 1223, changea le cours des événements. « De tous les rois de France, dit un auteur contemporain, on ne lui peut comparer que Charlemagne. » Tous les historiens d'ailleurs décernent à ce prince d'unanimes éloges[2]. De magnifiques funérailles lui furent faites à Saint-Denis, en présence de ses deux fils, par les deux archevèques et les vingt évèques réunis en ce moment à Paris en Concile, à l'occasion des hérétiques Albigeois. Le roi de Jérusalem assistait à cette funèbre cérémonie. Dans son testament, le prince défunt léguait, comme secours à la Terre-Sainte, cent mille livres parisis au roi Jean, cent mille aux chevaliers du Temple et cent mille à ceux de l'Hôpital. Le comte Amaury de Montfort avait un legs de vingt mille livres, pour la continuation de la guerre contre les Manichéens. La part des pauvres était de cinquante mille livres. Ingelburge ne fut pas oubliée dans ce testament : le roi lui léguait, avec une pension honorable, le témoignage d'une sincère affection. La mère de son fils aîné Louis VIII, était Isabelle, fille du comte Baudouin de Hainaut, et de ce côté le trône retournait à la race de Charlemagne. Louis avait trente-huit ans, lorsqu'il reçut l'onction royale à Reims, avec Blanche de Castille son épouse, au mois d'août 1223, des mains de l'archevêque Guillaume[3]. Les Albigeois allaient évidemment profiter du passage des rênes du gouvernement en d'autres mains pour redoubler d'audace dans leur révolte. Honorius comprit qu'au lieu de pousser la France au dehors contre les infidèles, il fallait réserver toutes ses forces contre ces ennemis du dedans pour les écraser sans retour. La lettre, qui félicite le nouveau roi de son événement, ne dit pas un mot de la croisade[4].

12. Il n'était pas possible non plus de songer au roi d'Angleterre

État fâcheux de l'Angleterre. L'Allemagne mieux disposée.

[1] HONOR., *Epist.*, VII, 176.

[2] GUILL. BRIT. *Phil.*, II. — ANONY., *Gest. Lud.* VIII. — GODEFR., *Annal.*, ann. 1223. — MATTH. PAR., *Hist. Angl.*, ann. 1223. — RICH. DE S.-GERMAN., *Chron.*, ann. 1223. — JORD., *Ms. Bibl. Vat.* — RIGORD., *Gest. Phil. Franc. reg.* in fine.

[3] ANONYM., *Gest. Lud.* VIII. — JORD., *Ms. Bibl. Vat.*

[4] HONOR., *Epist.*, VIII, 77.

pour le mettre à la tête de l'expédition. Le Pape venait de le déclarer majeur ; mais les barons et les gouverneurs, qui détenaient comme gardiens des places et d'autres biens de la couronne, refusaient de les remettre entre les mains d'Henri. Pour contenir la révolte près d'éclater, il fallut armer des foudres de l'Église la main d'Étienne, cardinal-archevêque de Cantorbéry. Dans ces circonstances, éloigner Henri de son royaume, c'eût été une faute capitale. D'ailleurs le clergé d'Angleterre était peu propre à déchaîner sur les peuples le souffle d'une croisade. Au milieu des désordres civils des derniers temps, il s'était corrompu jusqu'à donner des exemples contagieux d'avarice et de dissolution. La loi du célibat ecclésiastique était insolemment foulée aux pieds. Le Souverain Pontife se vit obligé de rappeler aux évêques qu'ils avaient le devoir de mettre fin à ces scandales dans leurs diocèses[1]. C'était donc en Allemagne surtout qu'il fallait recruter la croisade ; et c'est là qu'Honorius la fit prêcher avec le plus d'ardeur. Il écrivit à ce sujet d'éloquentes paroles au patriarche d'Aquilée, aux archevêques de Mayence, de Trêves, de Cologne, de Magdebourg, de Salzbourg, de Brême, de Besançon, à tout l'épiscopat Germanique[2]. Conrad, évêque de Porto, y fut envoyé comme légat, avec mission de diriger l'enrôlement des peuples sous l'étendard de la croix. Quelques jours après la Pentecôte, le légat entrait à Cologne, qui lui fit une magnifique réception[3]. Frédéric en ce moment était en Sicile, d'où il adressait à Rome une lettre singulière, dans laquelle il exalte sa propre conduite au sujet de la croisade, et cherche à mettre sur le compte d'autrui, voire même d'Honorius, les retards apportés à l'expédition. Cette pièce est trop instructive, elle peint trop son homme, pour qu'on ne nous pardonne pas de nous y arrêter un peu longuement, d'autant plus que cette lettre s'adresse au Pape lui-même, qui demandait à Frédéric de se rendre en Allemagne et d'y présider une diète générale, pour seconder la prédication de la croisade.

[1] HONOR., *Epist.*, VIII, 63, 66, 81, 122, 123.
[2] HONOR., *Epist.*, VIII. 1504, 1550.
[3] GODEFR., *Annal.*, ann. 1224.

Étrange lettre de Frédéric au Pape.

13. L'empereur commence par entrer complaisamment, avec emphase, dans les détails des préparatifs qu'il a faits. Il est vrai que tout cela se réduit à la construction d'une flotte, magnifique sans doute, la plus belle qu'on eût vue jusque-là, au dire d'un contemporain[1], mais enfin d'une flotte sans armée ; prête à déployer ses voiles, mais sans approvisionnements et sans matelots. Je suis prêt à partir, s'écrie Frédéric, et la preuve en est que j'ai fait construire entres autres cinquante navires de transport immenses, dont chacun peut contenir deux mille cavaliers avec leurs chevaux ou dix mille soldats de toute autre arme. — Fort bien ; mais où sont les cavaliers et les soldats ? — Il eût été facile d'en recruter un nombre considérable, si l'empereur eût voulu se rendre en Allemagne et présider une diète générale. Pourquoi ne le fit-il pas ? Voici la raison, ou plutôt le prétexte qu'il donne. « J'allais me rendre en Allemagne, quand arriva le maréchal-gouverneur de Catane, chargé des opérations militaires contre les Sarrasins de Sicile. Il amenait une ambassade de cheiks et d'anciens de toutes les tribus Sarrasines dispersées dans les montagnes, pour nous exposer que les tribus faisaient leur soumission pleine et entière. Sur quoi, après délibération avec les Grands de ma cour, de l'avis de tous, il a été décidé qu'en cette conjoncture je ne devais pas quitter la Sicile, parce que les Sarrasins profiteraient peut-être de mon absence pour se soulever de nouveau, qu'ils pourraient plus facilement recueillir leurs moissons, ce qui rendrait ensuite leur soumission difficile et longue.... J'ai donc nommé le fidèle Hermann, grand-maître des chevaliers Teutoniques, légat en Allemagne, promettant par lettres et de vive voix au duc d'Autriche, au landgrave de Thuringe, aux autres princes de l'empire, à chacun en particulier, comme aussi au roi de Hongrie et à ses magnats, que le passage, les vivres, l'argent, toutes les choses nécessaires leur seront assurées dans notre royaume. » Après avoir trouvé ce prétexte tel quel de ne pas se rendre en Allemagne, Frédéric, cherche à insinuer dès maintenant que, si la croisade ne réussit pas, on ne devra lui imputer en rien cet insuccès.

[1] GODEFR., *Annal.*, ann. 1224.

Analyse et discussion de ce document impérial.

14 « Hermann vous dira que le roi de Jérusalem m'écrivait naguère, et qu'il est résolu à quitter l'Europe, parce que la cause de la Terre-Sainte obtient peu de faveur. C'est que les prédicateurs de la croisade sont un objet de mépris pour tous, soit comme étant des personnalités de trop peu d'importance ou sans autorité, soit comme n'ayant aucun pouvoir d'accorder les indulgences qui se dispensent habituellement en pareil cas. » Peut-être était-ce bien à l'instigation de Frédéric lui-même que Jean, qui allait être son beau-père, lui avait écrit ces doléances exagérées contre la prédication de la croisade. Ici les dates ont une grande valeur. Les plaintes que l'empereur prête à son futur beau-père pourraient tout au plus s'appliquer à l'Angleterre et à la France ; elles ne prouvent rien pour l'Allemagne, où le roi Jean n'était pas encore allé, puisque la lettre que nous analysons est du 5 mars, époque à laquelle Jean se trouvait en Espagne. Le premier dimanche du carême, il avait pris à Tours le bâton de pèlerin pour se rendre à Saint-Jacques de Compostelle. C'est en revenant de ce sanctuaire en Italie, qu'il épousa Bérangère, sœur du roi de Castille et nièce de Blanche reine de France. Par conséquent, il ne put se rendre en Allemagne qu'après le 5 mars. Il s'y rendit en effet avec Henri, le fils de l'empereur ; les historiens nous apprennent qu'ils firent leur entrée à Cologne le 14 août, veille de l'Assomption, et qu'ils y furent reçus avec une grande magnificence par l'archevêque Engelbert [1]. Ainsi, le peu de faveur que le recrutement de la croisade rencontrait dans les autres Etats chrétiens aurait dû être un stimulant de plus pour l'empereur d'Allemagne, qui avait pris à cet égard les engagements les plus solennels, et le pousser à ne négliger aucun moyen de donner à la prédication tout l'éclat possible dans son empire. Au reste, les griefs élevés contre les prédicateurs tombent d'eux-mêmes. En ce qui concerne les indulgences, le Concile œcuménique de Latran les avait accordées, et Honorius les avait confirmées pleinement. D'autre part, pouvait-on accuser d'insuffisance le personnel de la prédication ? L'histoire est là pour

[1] Godefr., *Annal.*, ann. 1224. — Jord., *Ms. Vat. Bibl.* — Coesari. *Vita S. Engelberti.*

attester que le Saint-Siége confia toujours cette mission à des hommes à qui leur science et leurs vertus avaient assuré déjà l'estime et le respect des peuples. Cette année même, sans qu'il soit besoin de rappeler les mesures précédemment prises à cet égard, Honorius n'avait-il pas chargé du choix et de la direction des prédicateurs de la croisade l'évêque de Roschild, les abbés des monastères le plus en renom et son archidiacre du Mans[1]?

15. Le tyran ajoute : « Les princes et les grands, dans les lettres qui m'arrivent de toutes parts, accusent l'Eglise et moi-même de trop de lenteur en cette entreprise. » Pour lui, il le méritait assurément ce reproche de négligence, il le savait bien, puisqu'Honorius, avant les grands et les princes, ne le lui avait point ménagé ; mais on ne trouve pas d'épithète assez énergique pour flétrir l'impudence du coupable, quand il veut associer l'Eglise à sa faute. Jamais peut-être Souverain Pontife n'avait eu à déployer autant de zèle, à multiplier les travaux et les dépenses comme Honorius pour l'organisation d'une croisade ; ce zèle et ces travaux sont la gloire la plus pure et la moins contestée de son Pontificat ; et c'est précisément celui qui fit subir à ce zèle les plus rudes épreuves, qui ose le nier effrontément ! L'histoire fera justice, et la calomnie retombera sur la tête du calomniateur. Poursuivons l'examen des injustes récriminations de Frédéric. « Les grands des royaumes de France et d'Angleterre, cela ressort des termes de la lettre du roi Jean, ne se décideront, paraît-il, à prendre la croix qu'après la conclusion et l'affermissement entre les deux royaumes d'une longue trêve, qui leur permette de partir et de retourner en toute sécurité. » Honorius avait fait beaucoup pour la paix entre ces deux Etats ; après la mort de Philippe et l'avénement de Louis VIII, tout était à refaire. Nous verrons, au cours des événements de cette année même, que le Souverain Pontife, là comme partout, fut à la hauteur de sa tâche providentielle. Frédéric continue : « La plupart des barons d'Angleterre, qui pourraient partir pour le service de Jésus Christ et qui prirent antérieurement la croix, prétendent

Suite de cet examen historique et psychologique.

[1] Honor., *Epist.*, VIII, 225, 317, 338.

que vous les avez déliés de leur engagement ; et c'est ainsi qu'il n'y a qu'un bien petit nombre de seigneurs, pour ne pas dire aucun, de tous ceux des provinces qu'a parcourues le roi Jean, qui veuillent se préparer au départ pour la Terre-Sainte. » Nouvelle sorte d'excuse à sa propre mollesse, ou de voile à ses calculs. Toutes les lettres d'Honorius sont là pour protester qu'aucun croisé ne pouvait être relevé de son vœu, si ce n'est pour des raisons capitales et après le plus minutieux examen.

Apologie de Frédéric par lui-même. Insinuations contre Honorius.

16. Frédéric revient ensuite à l'apologie de ses propres actes. « Inspiré par mon zèle pour une si grande affaire, j'ai écrit au roi Jean, l'exhortant à prolonger son séjour en Europe ; il est expédient que vous lui écriviez aussi pour lui faire prendre cette détermination. » Et plus loin : « Afin que tout l'Orient sache que ma volonté inébranlable est de conclure le mariage promis, et de prendre énergiquement en mains les intérêts de la Terre-Sainte, comme je m'y suis engagé, je vais prochainement envoyer à Saint-Jean-d'Acre un de nos vénérables évêques, pour y recevoir, devant vos délégués, avec la solennité voulue, le consentement de la fille du roi. » Honorius, à ce sujet, écrivit au patriarche de Jérusalem, aux archevêques de Tyr et de Nazareth, à l'évêque d'Acre lui-même, qu'il chargea de célébrer avec solennité les fiançailles de la princesse Yolande[1]. Nous touchons à la fin de la missive impériale. Frédéric n'était pas homme à poser des prémisses sans tirer la conclusion. Il a dit à Honorius : On nous accuse de négligence l'un et l'autre ; mais l'examen de mes actes montre que toute la faute est de votre côté. Il ne veut rien perdre de la supériorité d'emprunt qu'il puise dans l'innocence qu'il s'est faite, et pour mettre le comble à cette impudente interversion des rôles, il conclut en dictant au Pape la conduite qu'il doit tenir. « A votre Sainteté de déléguer en Allemagne, en Hongrie et dans les royaumes voisins, comme aussi en France, en Angleterre et dans les autres pays, des missionnaires à la hauteur de leur tâche, qui aient pouvoir de dispenser la rémission des péchés et les indulgences, qui sachent se

[1] HONOR., *Epist.*, VIII, 322, 337.

faire écouter avec respect, et sans retard mener à bonne fin le recrutement de la croisade. Veuillez aussi envoyer un légat spécial pour les pourparlers et la conclusion d'une trêve entre les rois de France et d'Angleterre, afin que les vaillants barons de ces deux royaumes puissent librement et, en toute sécurité, se consacrer au service de Dieu. Pour le reste, daignez pourvoir à tout de telle sorte qu'il ne puisse plus surgir d'incrimination, comme c'est arrivé jusqu'ici. Pour moi, en ce qui regarde l'empire et me regarde moi-même, mon zèle et mes actes montrent jusqu'à l'évidence combien je m'applique à faire aboutir cette grande entreprise. Sur cela, le ciel et la terre me rendront témoignage... » Tout autre commentaire sur cette lettre serait superflu ; il serait une injure à la gloire d'Honorius, que ses actes défendent mieux que nous ne pourrions le faire contre les insinuations calomnieuses de l'empereur.

§ II. LA CROISADE ENRAYÉE PAR LE PRINCIPAL CROISÉ.

Prolongation des funestes démêlés entre la France et l'Angleterre.

17. En 1223, à la prière du Souverain Pontife, Philippe-Auguste avait promis de prolonger la trêve avec son vassal, afin de faciliter l'œuvre de la croisade. La mort l'avait empêché de mettre ce généreux projet à exécution. Honorius nomma légat en France, le cardinal Conrad, déjà chargé de représenter le Saint-Siége en Allemagne, et lui donna spécialement la mission d'obtenir de Louis VIII la prolongation de la trêve avec Henri d'Angleterre[1]. Il rappela lui-même au roi la promesse formelle faite par son père à ce sujet. Louis VIII, ne tenant aucun compte ni de la parole paternelle qui le liait, ni des exhortations du Souverain Pontife, déchaîna ses vassaux, même avant l'expiration de la trêve, contre les possessions anglaises du continent ; il se prépara lui-même à les envahir, prétendant que la sentence des pairs du royaume les avait juridiquement détachées du domaine de Jean-Sans-Terre, avant la naissance d'Henri. Une lettre sévère de Rome ne put changer en rien

[1] HONOR, *Epist.*, VIII, 380.

ses dispositions belliqueuses. L'armée française envahit le Poitou, prit le port de La Rochelle, qui était la clef du pays pour l'Angleterre, et fut bientôt maîtresse de toute la contrée jusqu'aux abords de la Garonne[1]. Il est vrai que ces succès des armes françaises étaient singulièrement favorisés par l'imprudente conduite d'Henri dans ses Etats, lequel, sourd aux sages conseils du Saint-Siége, loin de ramener ses barons par d'habiles ménagements, afin de tourner les forces du royaume contre l'ennemi du dehors, s'obstinait à des revendications inopportunes, et s'aliénait même ceux qui avaient été le plus fidèles et le plus dévoués à son père dans la mauvaise fortune. C'est ainsi que le Pape dut défendre contre les persécutions du roi et d'Etienne, archevêque de Cantorbéry, Foulques de Bréant, que l'on voulait dépouiller du château de Belfort, juste récompense accordée par Jean-Sans-Terre à ses services[2]. Louis VIII, profitant de ces dissensions intestines d'Outre-Manche, fit de nouveaux préparatifs pour expulser les Anglais de toute l'Aquitaine. Honorius intervint à plusieurs reprises avec sévérité, demandant pour Henri la restitution des terres qui lui avaient été prises et la fin des hostilités entre les deux peuples[3]. Louis VIII enfin se laissa fléchir et tourna ses armes contre les Albigeois. Le succès de ces importantes négociations fut dû à l'habileté de Romain, cardinal-légat qu'Honorius avait envoyé en France spécialement pour traiter cette affaire[4].

Prédicateurs de la croisade. L'empereur trahit son serment.

18. Cette suspension d'armes entre la France et l'Angleterre laissait le champ libre aux prédicateurs de la croisade. Entre tous ceux qui déployèrent le plus d'ardeur et de zèle pour cette œuvre, il convient de citer particulièrement le patriarche de Jérusalem, qui se rendit en France pour pousser la jeunesse et les cœurs généreux à la délivrance du Saint-Sépulcre, et dont le Souverain Pon-

[1] MATTH. PAR., *Hist. Angl.*, ann. 1224. — ANONYM., *Gest. Ludov.* VIII, ann. 1224.

[2] HONOR., *Epist.*, VIII, 361; IX, 14 et 16. — MATTH. PAR., *Hist. Angl.*, ann. 1224.

[3] HONOR., *Epist.*, IX, 168, 169 et 187.

[4] HONOR., *Epist.*, IX, 169. — RICH. DE S.-GERMAN., *Chron. Mg.*, ann. 1225.

tife soutint avec prédilection et encouragea les pieux efforts[1]. Pareillement, il serait injuste de marchander l'éloge au zèle de Conrad, cardinal-évêque de Porto, légat en Allemagne, que nous trouvons toujours à la tête d'une légion de vaillants coopérateurs, soufflant parmi les peuples le saint enthousiasme de la croix[2]. Nous voici en cette année 1225, qui devait voir Frédéric se lever et partir à la tête de tout l'Occident en armes, pour briser la domination musulmane et restaurer le culte de Jésus-Christ dans l'Egypte et la Syrie. Honorius, à l'approche de l'époque convenue, a redoublé de zèle : ses lettres et ses légats sont allés dans le monde entier presser les derniers préparatifs. Tout à coup, la veille presque du jour marqué, Frédéric se dérobe. Son beau-père le roi Jean, qu'il a fait venir de Syrie en Sicile, va demander en son nom au Saint-Siége qu'il lui soit permis de surseoir au départ[3]. Douloureux pour toute la Chrétienté, ce coup était cruel au-delà de toute expression pour l'âme loyale et généreuse du Souverain Pontife. Il chargea de sa réponse deux cardinaux, Pélage, évêque d'Albano, et Gauthier, du titre de Saint-Martin. Honorius puise dans sa mission divine assez d'empire sur lui-même pour ne mêler aucun indice d'aigreur humaine au tableau qu'il fait du monde chrétien, suspendu, pour ainsi dire, dans une attente anxieuse, à cette date où l'empereur devait partir pour porter du secours à la Terre-Sainte ; de la douleur que va causer l'effondrement subit de tant d'espérances ; de la tempête de récriminations que ce funeste retard va soulever contre Frédéric lui-même et contre le Saint-Siége. Il développe ensuite les conditions auxquelles les deux légats pourront délier l'empereur de son serment de Vérules, renouvelé dans le Concile de Campanie[4].

19. Ces conditions sont toutes reproduites dans l'acte d'acceptation que signa Frédéric[5]. Il s'engageait à passer de sa personne Vaines précautions contre la mauvaise foi.

[1] Honor., *Epist.*, ix, 319, 320, 321, 363.

[2] Henr. Sten., *Annal.*, ann. 1225, apud Canis., *Ant. Lect.*, tom. I. — Elwang. Auct., *Chron.*, ann. 1225.

[3] Rich. de S.-German., *Chron.*, ann. 1225.

[4] Honor., *Epist.*, ix, 370.

[5] Ext apud Honor., *Epist.*, ix, 8, et in *Lib. Cens.*, Ms. Vat.

en Terre-Sainte à une époque indéterminée, mais dans le délai de deux ans, du mois d'août de la présente année au mois d'août 1227. Il devait entretenir en Palestine mille soldats pendant tout ce laps de temps, sous cette clause que si à l'expiration des deux années ce nombre se trouvait incomplet, il paierait cinquante marcs d'argent par an et par homme. Il promettait de fournir les vaisseaux pour le passage de deux mille chevaliers et de leur suite, en comptant trois chevaux pour chaque chevalier. A l'époque de son passage, il était obligé d'emmener avec lui cent vaisseaux de transport, et pendant les deux ans, il devait entretenir sous les armes une flotte de cinquante navires de guerre. Si à quelque moment cette flotte n'était pas jugée nécessaire, ou s'il arrivait par hasard qu'on ne pût recruter assez d'hommes pour son entier armement, on estimerait la dépense par là même évitée en une somme qui serait employée au mieux des intérêts de la Terre-Sainte. En outre des sommes stipulées, entre les mains du roi, du patriarche et des chevaliers Teutoniques, devaient être déposées cent mille onces d'or ou l'équivalent en argent : vingt mille lors de la très-prochaine traversée des croisés en ce mois d'août ; vingt mille lors de la traversée du mois d'août de l'année suivante ; quarante mille entre les deux traversées du mois de mars et du mois d'août de 1227. Si Frédéric passait en Orient, on lui rendrait ce dépôt pour l'employer aux besoins de la croisade. S'il mourait, avant l'expiration des deux ans, le dépôt serait utilisé pour la défense de la Terre-Sainte. Le royaume de Sicile était engagé comme caution de ces promesses. Raynaud, duc de Spolète, prêta serment au nom de son maître, qui se soumettait de plein gré à l'excommunication dans le cas d'inexécution. Quoi de plus formel et de plus précis? Quoi de moins efficace?

Meurtre du saint archevêque de Cologne Engelbert.

20. Dans la même année, au mois de novembre, se déroulait en Allemagne un drame sanglant, qui fut comme le prélude des persécutions auxquelles l'Eglise allait être en butte. Un jour, en présence de l'évêque de Minden, le vertueux archevêque de Cologne Engelbert reçoit et lit une lettre, qui lui dévoile tout un horrible complot tramé contre sa vie, par le comte Frédéric d'Isemberg

son parent, et qui articule même des soupçons de complicité contre deux évêques, Godefroy et Guillaume, frères de Frédéric. Ce comte d'Isemberg, après avoir échangé, pour succéder à l'un de ses frères mort sans enfants, la robe de chanoine de Cologne contre l'habit militaire, était devenu pis qu'un tyran, un véritable bandit. Piller les biens de l'Eglise, écraser ses propres sujets d'exactions injustes, leur faire subir les plus atroces tortures, étaient ses jeux favoris. Engelbert, douloureusement ému de cette conduite criminelle, multipliait les reproches et les avertissements avec une paternelle obstination. Frédéric résolut de se défaire de ce censeur importun. De là cette lettre que venait de recevoir le saint archevêque. Il en avait à peine achevé la lecture, qu'il la foulait aux pieds ; puis, en ayant jeté au feu les débris, « Périsse, s'écriait-il, toute semence de discorde entre un parent et moi ! » Et, comme l'évêque de Minden ne put s'empêcher de lui dire : « Veillez à votre sûreté, seigneur, au nom de Dieu, si ce n'est pour vous-même, que ce soit pour l'utilité de notre Eglise. — Je suis entre deux abîmes, répondit-il, que dois-je faire ? Dieu le sait ; mais je l'ignore absolument. Malheur à moi si je me tais ; et si je parle, ils se plaindront amèrement à mes amis et à mes proches de ce que je les accuse calomnieusement de méditer un parricide. » Et, après un court silence : « A compter de ce moment je remets mon corps et mon âme à la divine Providence. » Il était attendu ce jour-là, le 7 novembre, pour présider à la consécration d'une église ; il partit aussitôt. Le comte, entouré de ses sicaires, vint au-devant de lui avec d'amicales démonstrations, et voulut lui faire cortége. Le moment venu, sur un signe du maître, les sicaires se jettent sur le saint pasteur, et le percent ou plutôt le déchirent de tant de coups, qu'ils ne laissent pas sur son corps une seule place pour une nouvelle blessure [1].

21. Neuf jours après, dès que le nouvel archevêque, prenant possession du palais épiscopal, se fut assis sur son trône, selon la coutume, les serviteurs d'Engelbert placèrent sur sa poitrine le ca- Châtiment des meurtriers.

[1] Abb. Stad., *Chron.*, ann. 1225. — Godefr., *Annal.*, ann. 1225, et alii temp. auct. — Su., tom. V, die 7 novemb. — Cæsari. *Vita* S[ti] *Engelbert.* ii, 3-10.

puce ensanglanté du martyr, suppliant avec larmes le prélat de ne pas laisser impuni l'horrible assassinat commis sur son glorieux prédécesseur. Henri promit de venger le sang innocent. De Cologne, il se rendit à Francfort, où était le fils de l'empereur, ayant commis à deux abbés Cisterciens, Godefroy du monastère de Mons et Henri de celui du Val-Saint-Pierre, le soin de faire porter les restes mortels du martyr. Là, après avoir découvert devant le roi et sa suite, le cadavre encore vêtu des habits en lambeaux qu'avait déchirés le fer des sicaires, ceux qui précédaient ces funèbres dépouilles, tirant leur glaive du fourreau, comme le veut la coutume consacrée par la loi, vociférèrent contre Frédéric l'assassin. Le roi et ceux de sa suite furent grandement troublés, le roi surtout, à cause de sa jeunesse ; il pleura sur le corps du martyr comme un fils sur le corps de son père, comme un orphelin sur le corps de son tuteur. Le comte fut proscrit, et le roi donna bientôt après la plus éclatante publicité à cette sentence en la renouvelant à la diète de Nuremberg. Les peines les plus sévères furent édictées contre les parricides. Le légat Conrad provoqua une assemblée nombreuse d'évêques, où, après avoir proclamé qu'Engelbert était tombé martyr pour la défense des droits de l'Eglise, il fulmina l'anathème contre le comte Frédéric. Dans un autre synode, les deux évêques frères de Frédéric ne pouvant pas se laver, d'après les lois canoniques, du grave soupçon de complicité qui pesait sur eux, le légat les envoya au Souverain Pontife [1]. Ils ne purent pas établir qu'ils fussent complétement étrangers à l'horrible complot tramé contre le saint archevêque de Cologne ; Honorius prononça leur déchéance. Le comte Frédéric expia sur la roue son atroce forfait, avec toutes les marques d'un profond repentir, disent les auteurs contemporains [2]. Le martyr de Cologne avait été l'un des plus zélés défenseurs des prérogatives de la chaire de Pierre. Honorius, en recevant la douloureuse nouvelle de sa fin tragique, lui

[1] CÆSARI., II, 13 et 21. — GODEFR., *Annal.*, ann. 1225. — *Martyr. Rom.*, die 7 novembre.

[2] CÆSARI., *Vit. S. Engelb.*, apud SUR., tom. VI, die 7 novemb. — GODEFR., *Annal.*, ann. 1226. — ABB. STAD., *Chron.*, ann. 1226.

rendit au milieu des larmes cet éclatant témoignage : « Il sut, en leur inspirant une crainte salutaire, maintenir bon nombre des princes d'Allemagne dans le respect dû à ce Siége Apostolique ; il est tombé victime de son dévouement au successeur de Pierre. »

22. Et le successeur de Pierre, Honorius lui-même, alors qu'il pleurait ainsi la perte de ce généreux champion des libertés de l'Eglise, allait avoir à soutenir, pour ces mêmes libertés, une lutte terrible contre le plus grand et le plus redoutable des princes germains, contre l'empereur Frédéric. Singulière coïncidence ! ce comte d'Isemberg qui avait précédé l'empereur dans la voie des persécutions contre l'Eglise, s'appelait Frédéric comme lui. Mais, pour bien comprendre l'origine ou le prétexte de cette révolte du César teuton contre le Saint-Siége, il est indispensable de jeter un coup d'œil sur l'état des Eglises d'Italie à cette époque. Il s'y manifestait de graves symptômes de relâchement, qui nécessitaient la prompte intervention du Souverain Pontife. A Rome même, le sénateur Parentius et les grands avaient fait éclater une révolte, qui avait contraint le Souverain Pontife à quitter la ville et à se réfugier à Tibur. La démission de Parentius et son remplacement par Angèlo Benencasa mirent fin à la discorde : la paix fut rétablie la même année, 1225 ; mais le Pape ne la crut pas assez sûre pour rentrer encore dans son palais de Latran : il transporta la curie romaine à Réate, où il demeura jusqu'au mois de février de l'année suivante. « C'était à Réate qu'il était déjà venu une première fois, en 1219, chercher un refuge sûr contre la révolte des Romains. Il y était, en cette circonstance, demeuré jusqu'au mois d'octobre, s'était ensuite rendu à Viterbe et de là était rentré à Rome, pour en sortir encore et retourner à Viterbe jusqu'aux derniers jours de l'année, époque à laquelle, tous les troubles ayant cessé dans la Ville Eternelle, il lui fut enfin permis de ramener la Cour pontificale en son palais de Latran [1]. » A Lucques, l'élection de l'évêque avait été laissée aux chances du sort. La Providence avait permis que l'aveugle hasard désignât un homme orné de vertus éminen-

Symptômes de division. Désordre dans les Églises.

[1] Rich. de S.-German., *Chron.*, ann. 1219.

tes. Honorius pour ce motif ratifia cette promotion. Mais, dans une lettre sévère au collége des chanoines, il condamna l'emploi d'un mode d'élection dont la pratique impie aurait engendré le plus souvent de funestes désordres. Pour montrer d'ailleurs que le blâme tombait sur le mode d'élection et nullement sur l'élu, recommandable à tous égards par l'éclat de ses mérites, il l'honora de son entière confiance et lui donna le pouvoir de réconcilier avec l'Eglise les Pisans qui en étaient exclus. Chez les Insubres, il fallait conjurer un danger plus grand encore. L'hydre de l'hérésie relevait une de ses mille têtes, à Brescia surtout, qui semblait ambitionner le triste honneur de redevenir, comme au temps d'Arnaud, le principal foyer de la contagion.

L'hérésie tourne à l'athéisme Honorius la combat.

23. De vieilles racines mal extirpées de l'Arnaldisme, le fumier de la puissance et des richesses avait fait sourdre une secte nouvelle, qui faisait profession de nier Dieu. Ces athées, dédaignant de se ranger sous la bannière d'un chef d'école et de lui devoir leur nom, s'appelèrent eux-mêmes Paterins, c'est-à-dire dévoués à la souffrance, pour indiquer qu'ils étaient prêts à subir toutes les persécutions et la mort même, plutôt que de renoncer à leur opinion. Ils relevaient un drapeau renversé ; ils se paraient d'un nom flétri. Le crime de lèse-majesté divine conduit inévitablement au crime de lèse-majesté humaine, la négation de Dieu à la négation de l'autorité temporelle, l'athéisme à l'anarchie. Frédéric vit avec raison dans les progrès de l'hérésie naissante un danger prochain pour son autorité. Dès le mois de mars 1223, il lançait de Catane un édit qui prononçait la peine de mort et la confiscation de leurs biens contre les hérétiques lombards. Au commencement de l'année suivante, il faisait donner à cet édit la force d'une Constitution par la diète de Pavie, et il la promulguait à Padoue le 22 février[1]. Honorius ne déploya pas moins de vigueur contre les Paterins. Il confia le soin de leur répression aux évêques de Brescia et de Modène[2]. Lorsque Guillaume, évêque de Modène, eut été choisi de Dieu pour aller évangéliser la Prusse, le Pape le remplaça

[1] PETR. DE VIN., *Collect. Epist.*, passim. — LUNIG., *Spicileg. Eccles.*, pag. 172.
[2] HONOR., *Epist.*, X, 114.

contre le danger de l'hérésie locale par l'évêque de Rimini. Les Paterins de Brescia, possesseurs de fortes tours abondamment approvisionnées de longue main d'armes et de vivres, incendiaient ou détruisaient les églises, et jetaient du haut de leurs forteresses des torches enflammées sur les catholiques, qu'ils déclaraient excommuniés. Honorius ordonna de raser les tours des chefs les plus audacieux : des Gambara, des Ugoni, des Oriani et des fils de Botacio. Pour les tours, dont les possesseurs, tout en prenant parti pour les hérétiques, s'étaient montrés moins violents, il en prescrivit la démolition partielle, avec défense expresse de rien réédifier sans l'autorisation du Saint-Siége[1]. Dans le nord de l'Italie, l'accord entre les deux puissances était donc parfait. Il n'en était pas de même dans le royaume de Sicile. Déjà Frédéric avait tenté de placer deux de ses créatures sur les siéges épiscopaux de Capoue et d'Aversa. A cette occasion son ambassadeur Louis, juge de Bari, avait prononcé devant le Pape et les cardinaux, au nom de son maître, d'audacieuses paroles qu'on ne saurait oublier. L'empereur sans doute avait fait amende honorable ; mais il laissait depuis ce temps les Eglises de son royaume dans un dangereux abandon : Capoue, Salerne, Brindes, Cosenza, Aversa n'avaient pas de premier pasteur.

Frédéric entrave le bien et prépare la guerre intestine.

24. Honorius, touché du péril des âmes dans ces diocèses, pourvut à ces vacances en vertu de son autorité apostolique, « de son propre mouvement et sans consulter préalablement l'empereur, » dit un historiographe[2]. Il choisit des personnes recommandables à tous égards par le mérite et la science, d'une piété et d'une vertu notoires, originaires du royaume, et connues pour leur attachement et leur fidélité à l'empereur. Deux évêques étrangers reçurent, le premier le siége de Capoue, le second celui de Salerne ; l'abbé de Saint-Vincent du Vulturne fut envoyé à Brindes, et les deux autres évêchés furent donnés, l'un au prieur de Sainte-Marie-Neuve de Rome, l'autre à l'archidiacre d'Amalfi[3]. Quelque prudente réserve

[1] Honor., *Epist.*, ix, 146.
[2] Rich de S.-German., *Chron. Ms.*, ann. 1225.
[3] Honor., *Epist.*, x, 55.

que le Pape eût mise dans sa conduite en cette occasion, Frédéric n'y vit pas moins une atteinte à sa puissance; il ne cacha pas son aigreur, et ce ne fut qu'après un certain temps qu'il permit aux élus de prendre possession de leurs siéges. Plût à Dieu qu'il s'en fût tenu à cette résistance momentanée. Mais on apprit tout-à-coup à Rome qu'il se préparait à tourner contre la Lombardie les forces qu'il avait feint de réunir pour la croisade. Ordre était donné aux barons et à l'armée de se concentrer à Pescara, où l'empereur lui-même devait se trouver le 8 mars 1226. On annonçait en même temps que le roi Jean de Brienne venait de quitter subitement la cour de son gendre, qui lui avait cherché une feinte querelle pour n'avoir pas à tenir ses engagements. Frédéric se rend alors de la Pouille dans la Terre de Labour, laisse l'impératrice Yolande au château de Terracine, rentre dans la Pouille, où il confie la garde du royaume à son grand-justicier Henri de Morr, passe à Pescara, et, pénétrant dans le duché de Spolète, enjoint aux hommes de ce duché de le suivre en Lombardie. Ceux-ci déclarent qu'ils relèvent du Saint-Siége et qu'il ne partiront que sur un ordre du Pape. Nouvel édit de l'empereur, où il les menace de les contraindre à l'obéissance par la force. Les Spolétans défèrent cet édit à Rome. De là, entre Honorius et Frédéric, un nouvel échange de missives, où la sereine majesté du Vicaire de Jésus-Christ demeure triomphante de l'arrogant orgueil du César teuton.

Nouvelle polémique entre le Pape et empereur.

25. Frédéric, à l'en croire, ne s'est montré que trop soumis au bon plaisir du Saint-Siége; et cela, contrairement aux conseils de tous ses barons. Honorius répond en ouvrant les archives de l'Eglise; elles regorgent de lettres de ces même princes de l'empire. munies de leurs sceaux authentiques, et dont les termes réfutent victorieusement l'insinuation que leur maître essaie d'accréditer contre eux. Frédéric prétend qu'aucun de ses prédécesseurs ne se montra jamais aussi dévoué que lui à l'Eglise. Honorius relève ce qu'il y a de vague dans cette assertion : si par prédécesseurs Frédéric entend ses propres ancêtres, il les surpasse assurément de beaucoup à cet égard, et ce serait même leur faire injure que de tenter une comparaison entre eux et lui; mais, s'il entend par là tous les em-

pereurs d'Allemagne, combien il est au-dessous de la foi éclatant dans les œuvres, de l'ardente charité, du dévouement sincère des grands empereurs, qui,prêchant de parole et d'exemple, assurèrent à l'Eglise le privilége de tant de libertés et l'enrichirent avec profusion de leurs dons magnifiques! Frédéric se vante pompeusement, pour quelques terres rendues au Saint-Siége, de l'avoir comblé de bienfaits plus que tout autre. La chose serait-elle vraie, qu'il ne pourrait se permettre d'envahir impunément les droits de l'Eglise. Mais ce que Frédéric a fait pour le Saint-Siége est bien peu de chose, à côté de ce que le Saint Siége a fait pour lui. Honorius lui rappelle qu'il doit à la tutelle de la Papauté tout ce qu'il est. C'est de cet appui qu'il tient l'empire, le royaume de Sicile et ses droits sur le royaume de Jérusalem. « Songez au peu que vous étiez, pauvre orphelin presque dans les langes, lorsque votre mère mourut et qu'Innocent III vous prit sous sa protection ; voyez ensuite jusqu'à quel faîte de grandeur il vous avait élevé, lorsqu'il mourut lui-même. » Et le Souverain Pontife, dans un admirable résumé des faits, depuis la mort de l'impératrice Constance jusqu'au moment présent, fait assister l'ingrat Frédéric à l'édification patiente de sa propre fortune par les soins de la Papauté. Markwald, Thiébaut, Philippe de Souabe, Othon, tous comparaissent avec la preuve écrasante que Frédéric, qui ose se proclamer le fils de ses œuvres, n'a fait qu'entrer en possession des travaux d'autrui, recueillir la moissson qu'un autre avait semée.

Accusations déloyales, réels méfaits du Teuton.

26. Et voici comment le Saint-Siége est récompensé de tant de bienfaits qu'il a prodigués à son pupille. Frédéric prétend que dans ses Constitutions le Pape porte atteinte au droit dévolu de tout temps aux rois de Sicile dans les élections des évêques. S'il s'était donné la peine de lire les écrits de sa mère et de relire ses propres écrits, il ne donnerait pas le nom de droit à ce qui n'a jamais été qu'une tolérance, le nom de régle à l'exception. Mais le Pape, passant outre à la forme requise communément, sans consulter l'empereur, a promu des personnes de son choix aux siéges vacants de quelques Eglises du royaume. — Quelle est, répond Honorius, cette forme requise? Elle serait une difformité, puisqu'elle ferait

dépendre le jugement du Siége Apostolique du caprice impérial. Et pourtant le Pape n'entend pas nommer des personnes suspectes à l'empereur, sous cette réserve que celui-ci fera valoir des soupçons fondés. Frédéric, qui se montre si jaloux d'un droit prétendu dans les élections épiscopales, devrait bien être un peu plus respectueux de la liberté des prélats, et ne pas agir contre eux en persécuteur, comme il l'a fait contre l'archevêque de Tarente et l'évêque de Catane. Autre grief de Frédéric : Des rebelles, bannis du royaume de Sicile, ont trouvé un refuge dans les Etats Pontificaux. Au sujet du comte Thomas, de Raymond d'Aversa et de leurs partisans, la plainte de l'empereur est au moins surprenante. Il n'avait pu s'emparer de leur camp par la force. Les rebelles offrirent de le lui rendre, sous la condition expresse, entre autres clauses, qu'ils auraient la vie sauve et la liberté des personnes assurée. Une convention intervint ; et Frédéric, outre qu'il l'avait signée, s'était formellement engagé par plusieurs lettres auprès du Saint-Siége à observer strictement toutes les promesses qu'il avait faites. L'événement ne tarda pas à prouver ce que valaient les engagements les plus solennels de l'empereur : les partisans du comte devinrent bientôt l'objet d'une odieuse persécution ; plusieurs furent jetés en exil, d'autres même condamnés à une mort ignominieuse. Les Etats Pontificaux pouvaient-ils refuser un asile à ces malheureux, indignement trompés dans leur confiance à la parole impériale? Rome d'ailleurs n'est-elle pas naturellement la ville de refuge des chrétiens? Honorius réprouve la conduite de Frédéric à l'égard de son beau-père Jean de Brienne, qu'il a contraint à abdiquer le trône de Jérusalem. Il semble que Jean, dont l'abdication avait été surprise, se soit compromis alors dans une conjuration ourdie par Gauthier, petit-fils de Tancrède par sa mère; et c'est parce que sa vie aurait été en danger dans cette conjoncture, qu'il se rendit en France[1].

[1] RICH. DE S.-GERMAN., *Chron.*, ann., 1226. — JORD., *Ms. Bibl. Vat.* sign. num. 1960.

§ IV. INFLUENCE EXERÇÉE PAR FRÉDÉRIC II.

Justification d'Honorius. Contraste des deux pouvoirs.

28. Comme Frédéric, qui a eu le front de se plaindre de son beau-père après l'avoir dépouillé, a l'audace non moins grande de prétendre que le Pape, après avoir lié sur ses épaules, en lui imposant la défense de la Terre-Sainte, un accablant fardeau qui est au-dessus de ses forces, ne daigne pas le soulager du bout du doigt. « Il ne vous souvient donc pas, réplique Honorius, qu'il y a plusieurs années déjà vous avez vous-même et spontanément mis ce fardeau sur vos épaules en prenant la croix en Allemagne ; qu'en prêchant la croisade, le prélèvement de la dîme des revenus ecclésiastiques a été pour l'Église un lourd fardeau ; que le zèle de nos frères et des autres prédicateurs a gagné au service de Jésus-Christ d'innombrables soldats, riches et pauvres, grands et petits. » Enfin, après avoir revendiqué les droits des marchands de Rome, et repoussé les prétentions injustes de l'empereur dans le duché de Spolète et dans d'autres terres relevant du Saint-Siége, Honorius termine cette magnifique apologie de la politique suivie par la papauté à l'égard de l'empire, en rappelant à Frédéric que le bras de Dieu peut toujours précipiter du plus haut faîte dans le plus profond abaissement. Frédéric eut peur cette fois encore. Il n'avait pas hérité de ses ancêtres ce caractère altier, qui va droit devant soi, obstiné d'autant plus à l'accomplissement de ses résolutions, bonnes ou mauvaises, que les obstacles et les dangers sont plus nombreux et plus grands. Celui ci n'a plus rien des majestueuses fureurs du lion ou du tigre ; c'est le serpent, qui élève orgueilleusement au-dessus des herbes sa tête gonflée de poisons quand aucun danger ne le menace, et qui disparaît sous les fleurs, dès qu'il voit le bras étendu sur lui ; il rampe cauteleusement dans l'ombre des petites voies tortueuses pour mordre au talon le bienfaiteur qui l'avait réchauffé dans son sein. Il s'empressa d'adresser au Souverain Pontife une lettre où il retombait à plat du haut de son arrogance et se dérobait sous les dehors de la plus humble et de la plus entière

soumission; « rescribit humiliter in omni subjectione, » dit un chroniqueur du temps, non sans une pointe de dédain[1].

Brigands tolérés ou soudoyés par César.

28. Mais, s'il renonçait à contraindre par la menace des châtiments les hommes de Spolète à s'enrôler sous ses drapeaux comme clients de l'empire, il n'en ressentait pas moins au fond de son cœur la douloureuse blessure faite à son orgueil par les justes remontrances d'Honorius. Il ne fit rien pour empêcher un de ses satellites, Tancrède de Campelio, à la tête d'une troupe de gens sans aveu, que lui avait procurés un officier de l'empire Bertold, d'infester les routes et de dépouiller les serviteurs du Pape. Les pélerins qui se rendaient à Rome ou qui en revenaient furent pris, dévalisés, maltraités indignement. Après quoi Tancrède les envoyait à Bertold, et celui-ci, après avoir saisi les lettres dont ils étaient porteurs, en faisait faire publiquement la lecture. S'il n'est pas prouvé que tout cela se faisait à l'instigation de l'empereur, il est certain qu'il ne pouvait pas l'ignorer, Bertold touchant de très-près au service de sa personne et disant à qui voulait l'entendre que Tancrède avait de son maître toute licence sur les routes contre certains voyageurs. La lettre sévère[2] que le Pape écrivit à Frédéric pour lui enjoindre de mettre fin à ce scandale, n'étonnera donc

[1] RICH. DE S.-GERMAN., *Chron.*, ann. 1226.

[2] Cette lettre fait allusion à une coutume du Saint-Siège, qui consistait à fulminer solennellement, « trois fois chaque année, les jours de la Cène, de l'Ascension et de la Consécration de la Basilique de Saint-Pierre, » l'excommunication contre tous ceux qui violaient la sûreté des routes et contre leurs complices. Comme on ne trouve aucun témoignage plus ancien de cette coutume, il est à croire qu'elle était d'institution récente à cette date. Ce fut probablement le va-et-vient des troupes d'Europe en Syrie et de Syrie en Europe, qui donna lieu à cette innovation. L'auteur de l'*Histoire de Damiette*, Olivier, nous dit qu'il y avait trois passages par an des secours envoyés d'Europe et des croisés qui s'en retournaient, vers le temps pascal, vers la Pentecôte et au mois d'octobre ou de novembre. D'autre part, les documents historiques du temps nous apprennent que ces colonnes étaient fréquemment attaquées sur les routes. De là l'institution des trois anathèmes solennels prononcés par le Pape, et le choix pour les prononcer, des trois fêtes où il y avait à Rome le plus grand concours d'étrangers. La coutume se maintint après les croisades, et plus tard fut réduite au jour de Pâques. L'Histoire est muette sur l'époque à laquelle cessa d'être en vigueur cette triple dénonciation d'anathème.

personne[1]. Le Teuton, à qui le concours du Saint-Siége était nécessaire pour l'accomplissement de ses desseins en Lombardie, fit rentrer aussitôt Bertold et Tancrède dans le devoir. Il était alors à Ravenne. De l'avis de ses conseillers intimes, il essaya d'abord d'attirer les Lombards dans ses filets par de séduisantes promesses et de mielleux discours. Ce moyen ne lui réussissant pas, il résolut pour les soumettre d'appeler la force au secours de la ruse.

Diète de Crémone La ligue lombarde se renoue.

29. Une diète solennelle devait avoir lieu à Crémone pour traiter la question des subsides en hommes et en argent à fournir pour l'expédition de Jérusalem, dont le Souverain Pontife était le promoteur. Le tyran vit là une magnifique occasion pour faire venir d'Allemagne son fils à la tête d'une forte armée, à laquelle se joindrait la sienne pour réduire les Lombards par les armes, s'ils hésitaient encore à se soumettre volontairement. Il y avait tout lieu de croire que par respect pour l'affaire sainte sur laquelle on avait à délibérer, les villes lombardes ne s'opposeraient pas à l'entrée du roi sur leurs terres. Ce plan une fois arrêté, l'empereur vint camper près de Bologne avec une partie de son armée, après avoir envoyé l'autre en avant. A Imola, il s'arrêta le temps nécessaire à la reconstruction des fortifications. Puis, il prit la route de Parme. Henri de son côté, à la tête d'une armée considérable, arrivait à marches forcées sur Vérone. Cette ville était depuis un an sous la puissance d'Ezzelin, qui avait chassé le comte Richard. Ezzelin, adversaire acharné de la domination teutonne, donna l'alarme. Les Lombards réunirent toutes leurs forces et barrèrent le chemin au roi, l'empêchant de pénétrer sur leur territoire. Henri dut battre en retraite. Frédéric se rendit à Crémone, et, dissimulant tout d'abord son ressentiment, il eut un colloque avec les délégués des villes lombardes ; il se mit de nouveau en frais de promesses et de caresses pour les amener à ses fins. Cette feinte douceur ne trompa personne ; les Milanais revenant à leurs nobles traditions, montrèrent autant de raison que de fierté dans leur réponse au discours impérial. Frédéric sortit de Crémone la rage au cœur, écrivit aux Lom-

[1] HONOR., *Epist.*, x, 334.

bards, les traita de rebelles et leur reprocha plusieurs fois comme un crime horrible d'avoir repoussé un fils qui venait se jeter dans les bras de son père. Vérone et Milan se hâtèrent de former une ligue, à laquelle souscrivirent aussitôt Plaisance, Verceil, Lodi, Alexandrie, Trévise, Padoue, Vicence, Turin, Novarre, Mantoue, Brescia, Bologne, Faventia, Bergame et le marquis de Montferrat. L'empereur, campé encore non loin de Vérone, répliqua par un édit qui déclarait rebelles les villes confédérées, et appelait contre elles les villes demeurées fidèles à l'empire. La guerre était allumée. Henri, contraint de reculer jusqu'en Allemagne, livre aux flammes dans sa retraite la ville de Trente, dont il n'a pu vaincre la résistance. Frédéric se replie pour aller en toute hâte chercher du renfort à ses partisans[1].

Proposition insidieuse de Frédéric au Pape, aux Lombards.

30. La nouvelle de cette guerre émut douloureusement Honorius, qui se consumait en efforts pour tourner toute la chrétienté vers la délivrance de Jérusalem. De là l'envoi de légats et de pressantes lettres aux Lombards et à Frédéric pour opérer leur retour à la paix. C'était à cette intervention inévitable du Souverain Pontife que l'astucieux César attendait les villes Lombardes. Dès les premières ouvertures, il montra les dispositions les plus pacifiques. Après s'être plaint amèrement des villes liguées et de l'offense faite au roi son fils, à l'Eglise, à l'empire, à lui-même, il conclut en disant que, dans son vif désir d'accomplir son vœu relativement à la croisade et de venger les injures de Jésus-Christ, il oublie sa propre blessure, il abandonne toute l'affaire à l'arbitrage du Pontife et des cardinaux. Quelque zèle qu'apportât Honorius à la conclusion de la paix, cette proposition inattendue et spontanée d'en être l'arbitre l'effraya tout d'abord. Il connaissait trop son Frédéric, pour ne pas se dire avec crainte que les conditions qu'on stipulerait, celui-ci ne tarderait pas à les enfreindre. L'empereur, qui avait ses raisons de tenir à cet arbitrage, écrivit de rechef et envoya Hermann, grand-maître des chevaliers Teutoniques, et l'archevêque de Tyr, chancelier du royaume de Jérusalem, pour vaincre les hésitations

[1] Rich. de S.-German., *Chron.*, ann. 1226. — Monac. Patav., *Chron.*, I, ann. 1225-1226.

du Pape sur ce point[1]. Les Lombards, à leur tour, acceptèrent l'arbitrage pontifical, et nommèrent des plénipotentiaires pour la conclusion de la paix à intervenir[2]. Cette paix, qui reposait particulièrement sur ces deux clauses : obligation pour les villes lombardes d'entretenir de leurs deniers cinq cents bons soldats pendant deux ans auprès de Frédéric en vue de son départ pour la Terre-Sainte ; pardon accordé par Frédéric et Henri à la ligue au sujet de la résistance qu'elle leur avait opposée,—cette paix était loin de répondre aux vues ambitieuses du fils de Constance. Toutefois ce traité impose aux Lombards l'obligation d'exécuter certains édits impériaux notamment contre les hérétiques[3] ; il sera dès lors on ne peut plus facile, le jour où on le voudra, d'attaquer la Lombardie sous le prétexte d'inexécution de ces édits. L'empereur avait réussi à donner le change à l'Europe et à Honorius lui-même ; il avait momentanément détourné les esprits de la grande affaire du temps, qui était toujours la croisade.

Nouvel incident. Contre coup en Palestine.

31. Un nouveau prétexte s'offrit à lui pour attirer le Pontife sur un terrain étranger à cette sainte expédition ; il se garda de le laisser échapper. Le Pape avait armé Louis VIII de France contre les Albigeois et Raymond Trencavel. Celui-ci possédait, à titre fiduciaire, quelques villes impériales, moins en réalité que de nom, dans la Provence et le royaume d'Arles. Frédéric parut redouter que, sous couleur d'extirper l'hérésie de ces villes, le roi de France ne les prît pour les annexer à son royaume. Honorius lui donna pleine satisfaction à cet égard, en l'informant que, si l'armée française occupait des villes ou des terres impériales, elles seraient remises aux mains et au gouvernement du cardinal-légat de Saint-Ange, qui les rendrait lui-même à l'empereur, dès que la chose pourrait se faire sans danger pour la paix et pour la foi[4]. Il ne fit d'ailleurs à ce moment que compléter les instructions déjà données au cardinal-légat. « Ne négligez aucune occasion, lui avait-il écrit, d'aver-

[1] Ext. in Regest. Honor., *Epist.*, xi, 1536.
[2] Honor., *Epist.*, xi, 1537, 1538, 1539.
[3] Honor., *Epist.*, xi, 1543, 1544 et post eamd. epist.
[4] Honor., *Epist.*, xi, 385, 386.

tir le roi de France, les prélats et les grands de son royaume, que, s'attachant à maintenir l'offre de leur service pur de tout mélange de cupidité, ils doivent s'appliquer uniquement à l'extirpation de l'hérésie, sans aucune arrière-pensée de conquête sur les terres des catholiques, et notamment sur les possessions en ces contrées de l'empereur et des rois d'Angleterre et d'Aragon[1]. » Pendant que Frédéric cherchait à échapper par toutes les tangentes au vœu qu'il avait fait de rétablir les affaires de la Terre-Sainte, les choses allaient de mal en pis au-delà des mers. L'abdication forcée du roi Jean de Brienne avait eu les plus déplorables conséquences, à peine palliées par quelques succès militaires insignifiants. L'empereur avait confié l'administration du royaume à Hugues de Montbéliard, et les quelques secours envoyés d'Europe avaient permis aux Chrétiens de s'emparer d'une importante citadelle du nom de Montfort[2]. Mais toute l'habileté d'Hugues de Montbéliard fut impuissante à conjurer de funestes divisions entre les princes chrétiens d'Orient, et l'Eglise se vit obligée de faire éclater ses foudres sur la tête du comte de Tripoli, dont la conduite criminelle ne connaissait pas de frein, et qui avait tourné ses armes contre Antioche et les chevaliers du Temple.

Frédéric continue ses manœuvres. Angoisses d'Honorius.

32. Frédéric s'interposa auprès du Saint-Siége pour faire lever l'anathème. Mais Honorius, quelque désir qu'il eût de rétablir la paix entre les Chrétiens et de ménager l'empereur pour lui ôter tout prétexte de se dérober encore, ne put que lui répondre par un refus, les envoyés du comte ne voulant pas admettre les conditions rigoureusement justes que le Saint-Siége mettait au pardon du coupable, et poussant même l'audace jusqu'à proposer des conditions manifestement contraires aux droits de l'Eglise[3]. Les pourparlers entre les cardinaux désignés à cet effet et les ambassadeurs du comte étant demeurés sans résultat par le fait de ces ambassadeurs, le Pape chargea les archevêques de Nicosie et de Césarée,

[1] HONOR., *Epist.*, XI, 271.
[2] JORD., *Ms. Bibl. Vat.* sign. num. 1960. — RICH. DE S.-GERMAN., *Ms. in Chron.*, ann. 1226.
[3] HONOR., *Epist.*, X, 168.

avec l'abbé du Mont des Oliviers, de lancer de nouveau l'anathème contre le rebelle et ses partisans, de mettre l'interdit sur ses terres[1]. Il permit également au grand-maître et aux frères de l'Hôpital de revendiquer par les armes les biens dont ils avaient été dépouillés par la violence[2]. De graves complications dans le royaume de Chypre se liaient à cette attitude criminelle du comte de Tripoli. Le roi de Chypre était mort, et sa veuve était passée en Syrie, où elle avait contracté un mariage incestueux avec Bohémond, fils du comte. La reine-mère et son nouvel époux, après avoir d'abord donné leur assentiment à l'élection de Philippe d'Ibelin comme régent du royaume, refusaient maintenant de lui reconnaître ce pouvoir et fomentaient la discorde. Henri, le jeune roi, dans ces conjonctures difficiles, recourut au Saint-Siége. Honorius écrivit aux grands, à l'armée, au peuple de Chypre, confirma les pouvoirs du régent, prit le roi et le royaume sous sa tutelle. Il adressa de sages exhortations à Philippe, et recommanda chaleureusement Henri à l'empereur, aux chevaliers du Temple et de l'Hôpital, à l'archevêque de Nicosie[3]. Ces discordes parmi les chrétiens de Syrie rouvraient à tout instant la douloureuse blessure faite au cœur du Souverain Pontife par la conduite indigne de Frédéric à l'égard de son beau-père. L'inique spoliation de Jean de Brienne avait porté un bien rude coup à sa ferme espérance de délivrer Jérusalem, espérance qui avait été la pensée dominante de son pontificat. Il se reprochait comme une faute d'avoir involontairement été la cause première de cette iniquité en poussant le roi Jean à donner sa fille en mariage à l'empereur. Mais ce mariage, s'il l'avait fait conclure, n'était-ce point dans la louable conviction que l'alliance de l'empire et de la Sicile avec le royaume de Jérusalem aboutirait à l'écrasement de la puissance mahométane sous les efforts réunis des princes chrétiens? Pouvait-il et devait-il s'attendre à la monstrueuse ingratitude de Frédéric envers le Saint-Siége?

33. Le saint vieillard luttait encore contre lui-même, ne voulant Lutte obstinée de l'ingratitude et de la générosité.

[1] HONOR., *Epist.*, x, 169.
[2] HONOR., *Epist.*, x, 124.
[3] HONOR., *Epist.*, x, 207, 208, 219, 222, 223.

pas croire à tant de noirceur. Il ne se lassait pas de plaider la cause de Jean auprès de son spoliateur. Il envoyait l'abbé de Saint-Martin de Viterbe pour négocier cette affaire, et il écrivait à Frédéric : « La disgrâce du roi Jean fait le douloureux étonnement de tous. L'empereur a-t il fait preuve de sagesse, disent-ils, en disgraciant un homme dont la prudence, la bravoure, l'habileté, la sagesse dans les conseils sont universellement admirées ; un homme lié de si près à sa personne, qu'il pouvait avoir en lui autant de confiance qu'en soi-même ; un homme dont la considération et l'état dans le monde font partie de sa propre dignité ? En quelles mains pourrait-il avec plus de sécurité mettre le royaume de Jérusalem ? Qui serait autant que lui sympathique aux fidèles d'Orient, redouté des infidèles, utile à tous les intérêts de la Terre-Sainte ? N'eût-il avec lui aucun lien de parenté, qu'à cause de sa vaillance et de son esprit industrieux, de la faveur publique dont il jouit et de la connaissance qu'il a des lieux, l'empereur devait lui confier l'administration de ce royaume. L'eût-il prit simple chevalier comme beau-père, qu'il devrait l'entourer des prérogatives royales. Trouve-t-il plus glorieux d'être le gendre d'un chevalier que le gendre d'un roi ? sera-t-il plus honorable pour les enfants que lui donnera la fille de ce prince dépouillé, d'avoir pour aïeul un chevalier qu'un monarque ? Voilà ce que tous disent ; à ce langage plusieurs ajoutent l'injure contre nous : ils nous rendent responsables de la disgrâce du roi, en ce que nous avons été le médiateur de votre alliance avec sa fille. Enfin, par le fait de cette discorde, le zèle d'un grand nombre pour la croisade s'est refroidi[1]. » Ces admirables paroles tombaient sur le cœur endurci de Frédéric comme sur un rocher, qui en renvoyait au monde l'éloquent écho sans en garder aucune impression en lui-même. Tout entier à ses satisfactions, à ses plaisirs, à ses plans égoïstes, l'empereur n'avait aucun souci des intérêts du christianisme. L'entêtement de l'impie César dans son injustice à l'égard de Jean de Brienne était d'un bien triste augure pour la croisade. Honorius n'en persévéra pas moins jusqu'au bout dans

[1] Honor., *Epist.*, XI, 1591.

ses généreux efforts pour assurer des secours à la Terre-Sainte. Il réprimanda les Lombards pour le retard qu'ils mettaient dans l'envoi du protocole de la paix avec l'empire, revêtu des signatures de leurs plénipotentiaires, et les mit en demeure de s'exécuter dans le plus bref délai, pour ne pas donner à ce prince le temps d'apprendre qu'ils avaient tardé si longtemps, et que le Saint-Siége avait dû réitérer ses ordres. Il leur enjoignait en outre de tenir prêts les soldats qu'ils s'étaient engagés à fournir, afin que l'empereur ne trouvât pas dans leur négligence un prétexte pour différer lui-même son départ pour l'Orient[1].

Le roi de Jérusalem à Rome. Suprêmes efforts d'Honorius.

34. Les tergiversations des Lombards pouvaient refroidir le zèle des Allemands. Le Pape écrivit à Hermann, grand'maître de l'Ordre Teutonique, et lui signifia que, les troubles étant apaisés dans le nord de l'Italie, tous ceux qui avaient pris la croix en Allemagne devaient se tenir prêts à se mettre en route et à passer la mer au mois d'août[2]. Il insista dans le même sens auprès d'André, roi de Hongrie, et du landgrave de Thuringe[3]. Enfin la justice pontificale ne pouvait pas permettre que Jean de Brienne, réfugié à Rome depuis sa disgrâce, après avoir parcouru l'Espagne, l'Angleterre, les Gaules et l'Allemagne pour exhorter les princes d'Occident à la croisade, n'eût d'autre récompense de ses longs travaux que la perte de sa couronne, et l'abandon. Il lui donna l'administration de la partie des États Pontificaux comprise entre Rome et Radicofano, la Sabine, Reate, la Marche d'Ancône et le duché de Spolète exceptés. Cet acte de réparation fut comme le chant du cygne d'Honorius, que Dieu allait rappeler à lui pour ne pas lui infliger la douleur de voir Frédéric consommer son parjure. Honorius, et ce n'est pas un mince éloge, fut le digne continuateur d'Innocent III. Son règne peut se résumer dans cette grande conception : soutenir sur tous les points à la fois la lutte de l'Eglise, à l'intérieur contre les hérétiques, à l'extérieur contre les infidèles. Le premier point de ce programme fut victorieusement réalisé, notamment contre les Albi-

[1] HONOR., *Epist.*, XI, 1580.
[2] HONOR., *Epist.*, XI, 1562.
[3] *Regest.*, post eamd. epist.

geois. Le second point embrassait une œuvre complexe ; les efforts à l'extérieur avaient dû se diviser entre quatre théâtres divers, l'Espagne, la Terre-Sainte, Constantinople, et le nord de l'Europe. En Terre-Sainte, si le but n'avait pas été atteint, on ne peut en accuser que la perfidie de Frédéric II. Dans les échelles du Levant, l'autorité Pontificale exerça son influence salutaire pour la pacification des Eglises d'Arménie. Les Arméniens avaient chassé les archevêques de Tarse et de Manista et d'autres prêtres latins de ces contrées. Honorius prit en main leur défense et, le patriarche catholique d'Arménie ayant fermé l'oreille à ses exhortations, il chargea les suffragants du patriarche de Jérusalem d'obtenir bonne et prompte justice pour les persécutés. Du côté de Constantinople, malgré les funestes conséquences de la mort inattendue de Guillaume de Montferrat, le Pape déploya toujours une généreuse sollicitude pour le maintien de l'empire latin d'Orient, que sa main puissante tint debout au bord de la ruine. On sait quelle sage réserve il observa dans l'affaire de cet imposteur qui parut en Flandre en 1225, se disant Baudouin, empereur de Constantinople, surprit la bonne-foi d'un grand nombre, refusa de répondre aux questions embarrassantes que lui posaient Louis VIII et le légat du Saint-Siége pour éclaircir le mystère de son identité, se sauva sous le déguisement d'un marchand, fut pris enfin et condamné au dernier supplice[1]. C'était de Dieu désormais, et non de la politique des hommes, qu'Honorius attendait le salut de ce pays. Aussi le voyons-nous, à la fin même de son Pontificat, envoyer comme patriarche à Constantinople une des lumières de l'épiscopat d'Occident, l'évêque de Besançon[2].

[1] Abb. Stad., *Chron.*, ann. 1224. — Godefr., *Annal.*, ann. 1225. — Matth. Par., *Hist. Angl.*, ann. 1225. — Westmon, eod. ann. — Novatores, *Cent.* xiii, col. 179, et alii.

[2] Honor., *Epist.*, x, 1528.

§ V. ACTION D'HONORIUS III SUR LE MONDE CHRÉTIEN.

35. Les efforts du successeur d'Innocent III furent plus heureux en Espagne : du bord de la tombe il put entrevoir l'aurore de la délivrance de la Péninsule et les signes certains de la ruine prochaine des Maures. Mais aussi, que de travaux il avait fallu pour préparer ce résultat ! Non seulement le Pape avait dû travailler constamment au maintien de la paix entre les princes chrétiens; mais il s'était vu maintes fois obligé de sévir contre certains d'entre eux pour la défense des droits de l'Eglise. En 1222, l'archevêque de Braga était en exil, et le roi de Portugal ne se déterminant pas à le laisser rentrer en possession de son siége, même sous le coup de l'excommunication et de l'interdit, Honorius le menaçait de livrer ses Etats à la conquête étrangère[1]. D'autre part, il appelait tous les fidèles de l'Espagne à venir en aide de leurs personnes et de leurs biens au roi Jacques d'Aragon, les incursions fréquentes des Maures sur les terres de ce prince faisant présager qu'il allait avoir bientôt à soutenir contre eux une guerre terrible[2]. Alors cependant une trêve intervint entre les Sarrasins et l'Aragon ; or, comme le roi se crut obligé dès lors de défendre à Gonzalve Garcias de Tagra, chef de l'Ordre militaire de Saint-Jacques, qui avait fait vœu de combattre les Infidèles jusqu'au dernier moment de sa vie, de continuer les hostilités, une lettre sévère de Rome lui fit entendre de justes réprimandes à ce sujet[3]. L'année d'après, 1223, le Pape prodiguait les encouragements et les bénédictions à Ferdinand, le glorieux roi de Castille et de Léon, dont l'élévation était son œuvre, pour la vigueur que déployait ce prince dans la répression de l'hérésie albigeoise, dont la contagion avait pénétré jusque-là. Ferdinand ne déployait pas moins de zèle contre les Maures, sur lesquels il remportait cette année même d'éclatants triomphes, qui forçaient Mohammed, émir ou sultan de la Bétique, à se recon-

Evénements d'Espagne. Ferdinand III le saint

[1] HONOR., *Epist.*, VI, 1539, 1546.
[2] HONOR., *Epist.*, VI, 1546.
[3] HONOR., *Epist.*, VII, 35.

naître tributaire[1]. Ferdinand néanmoins n'échappait pas aux justes reproches du Saint-Siége, pour avoir exercé d'iniques exactions sur les tenanciers des biens de l'Eglise de Ségovie[2]. Il reléguait l'évêque en exil, sous le prétexte qu'il n'avait pas été consulté avant l'élection. Le Pape à cette occasion écrivit à la reine Bérangère et à Ferdinand lui-même, après avoir été pleinement instruit de ce scandale par l'archevêque de Tolède[3]. Le roi reçut en toute humilité cette paternelle correction, et permit à l'évêque de prendre en mains l'administration de son diocèse. C'était en 1225, année féconde en glorieux exploits contre les ennemis du nom chrétien.

Progrès des armes catholiques. Concours actif de la papauté.

36. Pour imprimer un nouvel élan aux efforts de l'Espagne catholique, Honorius avait ratifié les statuts de l'Ordre militaire de Saint-Jacques, en le confirmant dans la possession de ses biens et de ses priviléges. Le grand-maître était alors Garcias Gonzalve[4]. Afin que la soumission des Maures par les armes eût un puissant auxiliaire dans la prédication de la parole évangélique parmi eux, il renouvela l'approbation donnée par Innocent III à la règle des Franciscains, qui se dévouaient particulièrement à la propagation de la foi dans l'Espagne Sarrasine et dans le nord de l'Afrique[5]. La Castille et l'Aragon venaient d'unir leurs armes contre les Infidèles ; Ferdinand, dès les premiers jours du printemps, s'était jeté sur l'Andalousie, avait pris d'importantes places, soutenu victorieusement la campagne jusqu'à la fin de l'été, et ramené dans ses États ses troupes chargées d'un immense butin. L'Aragonais par ses exploits avait frappé Zeit, sultan de Valence, d'une telle terreur, que pour obtenir la paix ce prince avait offert le cinquième de tous les impôts et tributs recueillis dans Valence et Murcie ; c'est à ce prix qu'il acheta la retraite du vainqueur[6]. La paix était signée avec l'Aragon, mais non point avec la Castille. Honorius, informé de toutes

[1] MARIAN., *de Reb. Hispani.*, XII, 11.
[2] HONOR., *Epist.*, VII, 122.
[3] HONOR., *Epist.*, VIII, 8.
[4] HONOR., *Epist.*, VIII, 261.
[5] HONOR., *Epist.*, 253 et 259, *Regest.*, post epist. 253.
[6] RICH. DE S.-GERMAN., *Chron.*, ann. 1225. — MARIAN., *de Reb. Hisp.*, XII, 12.

choses, s'empresse alors de prendre sous la protection du Saint-Siége Ferdinand et son royaume ; il l'exhorte à ne pas se contenter de faire des excursions contre les Sarrasins, mais à les poursuivre dans une guerre sans relâche[1]. Il nomme l'archevêque de Lidda légat en Espagne, avec mission spéciale d'organiser cette guerre contre les Infidèles ; il lui donne pour coopérateurs dans cette œuvre les archevêques de Compostelle et de Braga[2]. En même temps il envoie dans la Péninsule, sous la direction de Dominique et de Martin, des missionnaires zélés pour prêcher l'Evangile aux populations sarrasines[3]. Il donne même à ces missionnaires toutes les dispenses qui doivent faciliter leur tâche, celles par exemple de laisser croître leurs cheveux et leur barbe, et de recevoir les dons d'argent[4]. Il délègue à l'archevêque de Tolède le plein pouvoir de créer des évêques dans les provinces méridionales, à mesure que les progrès de la Foi le demanderont. Honorius laissait donc les intérêts du Christianisme en Espagne en pleine prospérité. Un seul nuage se mêlait aux sereines splendeurs de cet horizon plein de promesses : le roi de Portugal persistait dans son mépris des droits de l'Eglise, multipliant les scandales et les iniquités, repoussant les archiprêtres de l'administration des Églises vacantes, pour la livrer à des laïques choisis le plus souvent parmi ses créatures, qui étaient étrangers au diocèse et qui refusaient d'y faire résidence. Le saint Pontife eut la douleur d'avoir à sévir contre ces désordres ; il délégua cette mission de sévère justice à l'évêque, au doyen et au chantre de Zamora[5].

Le Pape protège son vassal Henri III d'Angleterre.

37. Si le succès compte pour quelque chose devant Dieu dans les mérites de ses serviteurs, c'est par le triomphe de l'influence pontificale dans les affaires d'Angleterre et par les progrès rapides du Christianisme dans le nord de l'Europe, que le règne d'Honorius III est glorieux entre tous. L'Histoire atteste avec quel zèle ce Souve-

[1] MARIAN., *de Rob. Hisp.*, XII, 11. — HONOR., *Epist.*, X, 16.
[2] HONOR., *Epist.*, X, 86.
[3] HONOR., *Epist.*, X, 90, 100 et 101.
[4] HONOR., *Epist.*, X, 246.
[5] HONOR., *Epist.*, XI, 1592 ; *Regest.*, post eamd. epist.

rain Pontife défendit les intérêts du roi d'Angleterre, et s'efforça, jusqu'au jour où il eut détourné contre les Albigeois les armes de Louis VII, de le faire rentrer en possession des terres qu'on lui avait enlevées. Il avait invité le clergé britannique, comme on le voit par ses lettres à l'épiscopat d'Irlande et aux évêques de Bath et de Salisbury, à se concerter pour recueillir des subsides qui permissent au roi de soutenir la lutte contre les armes françaises[1]. Il pressait les barons, vassaux ou fiduciaires d'Henri comme duc d'Aquitaine, et qui étaient passés au roi de France, de rentrer dans le devoir, les accusant de parjure et les menaçant de l'anathème s'ils demeuraient sourds à sa voix[2]. C'est ainsi qu'il écrivait au comte de la Marche ces remarquables paroles : « Le lien de fidélité qui unit le vassal au suzerain, est si notoire pour tous, qu'en dehors même de la religion du serment, dont on a coutume de l'entourer, ce lien en lui-même est regardé comme sacré dans tout l'univers, et que quiconque le viole encourt une grave flétrissure. Consultez l'histoire : que d'exemples de vassaux qui, réduits aux expédients suprêmes, aimèrent mieux se nourrir d'aliments qui répugnent à la nature humaine, et quand ces aliments leur manquèrent, mourir de faim, que trahir leur foi. » Bien plus, les évêques d'Aix et de Bazas reçurent mission de frapper des foudres de l'Eglise les barons du Poitou, de la Saintonge, du Limousin, de la Marche et des pays voisins, s'il ne revenaient pas à l'obéissance envers le roi d'Angleterre dans les trente jours[4]. Mais, dès que Louis VIII a tourné ses armes contre les Albigeois, la scène change. Le Pape suspend l'exécution de ses ordres contre ces barons, de peur que cette exécution ne détournât le roi de France de la guerre contre les hérétiques. Quelque juste que soit la cause d'Henri, le Souverain Pontife décide qu'elle sera sacrifiée momentanément à la cause de la Foi. Le comte Raymond est fiduciaire du roi d'Angleterre pour des terres considérables ; n'est-il pas à craindre que Louis s'empare de ces terres ? n'est-ce pas lui laisser prendre des forces nouvelles pour achever d'expulser les Anglais du continent ?

[1] Honor., *Epist.*, x, 176 et 178.
[2] Honor., *Epist.*, x, 157.
[3] Honor., *Epist.*, x, 157.

Il subordonne les intérêts temporels à ceux de la religion.

38. La sagesse humaine conseille à Henri de prendre les armes et de s'allier à Raymond dans l'intérêt de sa propre sûreté. Mais le vicaire de Jésus-Christ lui défend, sous peine d'anathème, d'apporter la moindre entrave à l'expédition du roi de France contre les manichéens. Toutefois, en imposant cette réserve au roi d'Angleterre, il se fait fort de sauvegarder ses droits sur les terres du comté qui relèvent de sa couronne. Il se trouvera des politiciens à courte vue qui blâmeront la soumission d'Henri au Saint-Siége en cette circonstance, oubliant que telle est la prérogative de la Foi. Lorsqu'il s'agit de sa cause, elle doit avoir le pas sur les droits des princes et des peuples, quelque fondés qu'on puisse les estimer ; la défense la plus sûre des Etats de la terre consiste à les exposer aux plus grands périls pour la défense du Roi du ciel. Voilà la vérité. Mais les yeux affligés de la myopie dont parle un grand penseur, le comte de Maistre, prêtent à la vérité les couleurs du paradoxe. Le treizième siècle est déjà, sous plusieurs rapports, une époque de décadence, eu égard au douzième. Les hommes, et j'entends par là les âmes, ont moins de grandeur. Les caractères se sont affaissés dans la même mesure que les consciences. Toutefois, on y trouve encore de grandes vertus et de beaux exemples. On y voit un comte de Salisbury mourir en chrétien aux yeux de tous, et commander à son corps, dont les approches de l'agonie ont fait presque un cadavre, de descendre de sa couche et d'expier sur la cendre les scandales et les fautes d'une vie désordonnée [1]. Mais alors, il faut le dire, la plupart des princes se faisaient un honneur de mettre leurs Etats sous le patronage du Siége Apostolique. Tel ce Réginald, roi de l'île de Man, qui sollicitait et obtenait, par l'entremise de l'évêque de Norwich, légat d'Honorius en 1223, la faveur d'être le vassal du Saint-Siége, s'engageant en son nom et pour ses héritiers à payer annuellement douze livres sterling au monastère de Furnes comme témoignage de cette dépendance [2]. Le Danemark, à la même date, donnait une preuve plus frappante encore du respect des peuples pour la prépondérance Pontificale. Henri, comte de Zwe-

[1] MATTH. PAR., *Hist. Angl.*, ann. 1226.
[2] HONOR., *Epist.*, VII, 164.

rin, après avoir blessé son suzerain Waldemar, l'avait fait prisonnier avec son fils ; il les tenait enfermés au fond d'un noir cachot. Les prélats et les princes du royaume l'accusèrent du crime de lèse-majesté devant le Saint-Siége.

Fait prisonnier par un traître, le roi de Danemarck est secouru par le Pape.

39. Le roi Waldemar était vassal de l'Eglise Romaine. Bien qu'il n'eût point pris publiquement la croix, il avait promis au Pape de se rendre en Terre-Sainte, avec la prochaine colonne de secours, ou d'y envoyer son fils, ou tout au moins, s'ils ne pouvaient accomplir cette pérégrination ni l'un ni l'autre, de faire partir cent chevaliers. Indépendamment même de ces circonstances, la manière déloyale dont le comte avait perpétré son attentat appelait une prompte répression de la part du Pape, gardien universel du droit des gens. Waldemar, accompagné seulement de quelques serviteurs, s'était rendu, au plus fort de l'été, dans une île de son royaume, pour y goûter la fraîcheur des brises marines. Le comte, au mépris de la foi que le vassal doit au suzerain, oublieux des bienfaits qu'il a reçus de son maître, se jette une nuit, avec une troupe en armes, sur la tente du roi, le blesse, le charge de fers et le traîne avec son fils hors du royaume, dans un district dépendant de l'empire germanique. Le Pape donna mission à l'archevêque de Cologne de mettre ce district sous l'interdit, et d'excommunier le comte, s'il ne remettait en liberté ses captifs dans le mois qui suivrait la réception de sa lettre [1]. Il écrivit au comte lui-même, le menaçant de déchaîner contre lui les armes de l'empire [2] ; il s'adressa réellement à Frédéric pour obtenir son intervention. Il s'attacha d'ailleurs, pendant la captivité de Waldemar, à maintenir ses sujets dans le devoir [3]. Engelbert, alors encore archevêque de Cologne, fit les plus louables efforts, pour que le roi Henri prît en mains la cause du malheureux Waldemar et de son fils [4]. En 1224, Henri de Zwerin étant demeuré sourd à toutes les prières et méprisant toutes les menaces, le Pape confia plus particulièrement cette affaire au cardinal légat Conrad

[1] HONOR., *Epist.*, VIII, 82.
[2] HONOR., *Epist.*, VIII, 83.
[3] HONOR., *Epist.*, VIII, 81.
[4] ABB. STAD., *Chron.*, ann. 1223. — GODEFR., *Annal.*, ann. 1222.

et au grand-maître des chevaliers Teutoniques. Hermann et le légat, accompagnés d'Engelbert, se rendirent en Saxe avec le roi Henri et quelques autres barons. Hermann fut député au roi captif et au comte. Le grand-maître représenta à Waldemar que, malgré l'entière justice de sa cause, puisque le comte se montrait intraitable, il fallait l'amener à la paix par des concessions. Cette condescendance était nécessaire dans l'intérêt même du Danemark, exposé aux plus grandes calamités sous la régence du neveu du roi, le comte Albert de Verlemunden, qui était en lutte ouverte avec les citoyens de Brême.

40. Voici à quelle occasion: Un aventurier, semblable à celui qui se donna pour Baudoin de Constantinople, prenant le nom du roi captif et disant avoir trompé la vigilance de ses geôliers, avait pu lever des troupes dans le diocèse de Brême ; dans une excursion en Danemark, il avait fait de nombreux captifs et les avait jetés dans les fers pour les rançonner. Au lieu d'attendre que l'archevêque de Brême, reconnaissant que sa bonne foi avait été suprise, fît bonne justice de l'imposteur, le comte Albert avait aussitôt exercé de terribles représailles. L'archevêque alors n'écoutant que sa colère et les conseils de son amour-propre blessé, suscitait au régent toute sorte d'embarras et de vexations, le menaçant même de l'exclure du commerce des fidèles. Honorius s'était vu contraint de ramener l'archevêque dans lesvoies de la prudence ecclésiastique, lui enjoignant de cesser contre le Danemark toutes ces manœuvres qui se changeaient en autant d'entraves mises à la délivrance du roi prisonnier, lui rappelant que, s'il avait des contestations avec Albert, elles devaient être déférées au Saint-Siége, qui les viderait d'après le droit canonique [1]. Malgré cette sage intervention, les Danois et ceuxdeBrême étaient toujours sur le point d'en venir aux mains. La situation s'aggravait de l'impopularité du régent, laquelle croissait de jour en jour, à cause de la violence de son caractère. Le malheureux Waldemar, devant cette peinture des maux de son royaume, accepta les conditions léonines que lui imposait son

Sanglantes querelles apaisées Vaines tentatives

[1] HONOR., *Epist.*, IX, 7.

geôlier ; il prit l'engagement de rendre les terres qui relevaient de l'empire, de recevoir les insignes royaux de la main de Frédéric et de payer une rançon de cent milles marcs. Albert était venu avec des sommes considérables pour acheter la délivrance de son oncle ; Mais, quand il apprit les autres conditions du traité, qui mettaient le Danemark à la merci de l'empereur, lui donnant même le droit de dépouiller le roi sous prétexte de restitutions à faire, emporté par la fougue de la jeunesse, il fit passer son indignation dans l'âme des barons Danois de sa suite. Ils se retirèrent avec les sommes qu'ils avaient apportées. C'était le jour de la Noël. Albert et les siens résolurent de tenter la délivrance du roi par les armes dès le lendemain. Le combat, commencé aux premières lueurs du jour, ne s'arrêta qu'à l'entrée de la nuit, après un horrible carnage. Mais dans la dernière mêlée, Albert et la plupart de ses barons, enveloppés de toutes parts, furent faits prisonniers à leur tour et le régent partagea la captivité de son oncle. Il fallut alors se courber sous les exigences du vainqueur.

Protection efficace d'Honorius sur la Danie, la Suède et la Norwége.

41. Waldemar ne recouvra sa liberté qu'en acceptant de nouveau la formule de paix négociée par Hermann, en payant une rançon plus considérable encore que celle qui avait d'abord été stipulée [1]. Toutefois, il ne versa sur l'heure entre les mains du comte de Zwerin que quarante-cinq mille marcs ; mais il se vit obligé, comme caution du serment qu'il fit de tenir ses engagements, de livrer ses fils en otage. Extorqué dans de telles circonstances, ce serment était nul. Mais le Souverain Pontife ne se contenta pas d'en prononcer la nullité, pour rendre la paix à la conscience alarmée de Waldemar [2] ; il voulut en neutraliser les effets déjà subis. L'évêque de Werden reçut mission de frapper le comte des censures ecclésiastiques, au cas où il se montrerait rebelle aux injonctions apostoliques comme par le passé [3]. Puis Honorius lui-même fit connaître ces injonctions au comte : remise au roi de son serment, mise en liberté immédiate des otages et restitution de l'argent reçu. Maintenant que Walde-

[1] GODEFR., *Annal.*, ann. 1224. — CRANTZ., *Hist.Dan.*, VII, 18, 19.
[2] HONOR., *Epist.*, X, 316.
[3] *Regest.*, post epist. 316; HONOR., *Epist.*, X, 33.

mar était rentré dans ses Etats, où ses bienfaits et ses vertus lui assuraient l'amour de tous, Henri de Zwerin, le vassal félon, eut peur des conséquences de son crime. Sous la seule condition de l'oubli du passé, qu'il obtint sans peine de l'âme généreuse du roi, il rendit les otages et l'argent [1]. Les paternelles sollicitudes d'Honorius pour la défense des opprimés ne connaissaient ni la puissance des oppresseurs ni l'éloignement des contrées. Les peuples reculés de la Suède en eurent, vers ce même temps, un éclatante témoignagne. Eric, roi de ce pays, accablait le clergé d'exactions et leur imposait les plus rudes charges à l'occasion de ses entreprises militaires. Le Souverain Pontife fait à Eric les plus sévères remontrances à cet égard [2], et ce prince les reçut avec une docilité si grande et dans un tel esprit d'obéissance, qu'il mérita d'être reçu l'année suivante, 1225, avec son royaume sous la protection de saint Pierre, par l'entremise de l'archevêque de Lunden [3]. La tutelle du Saint-Siége était une bien grande faveur dans une époque où la religion le plus souvent avait plus de force que l'épée pour contenir les ennemis. Les rois, les princes, les peuples redoublaient d'émulation pour l'obtenir. Les Pontifes s'en servirent surtout comme d'un puissant levier dans le recrutement des croisades. C'est ainsi que nous la trouvons, en 1226, accordée au duc de Norwége, par l'entremise de l'archevêque de Nidrosie, parce que ce prince, après avoir pris la croix, pour augmenter le nombre de ses compagnons, offrait gratuitement le passage et l'entretien jusqu'en Terre-Sainte à tous ceux qui consentiraient à suivre sa bannière au-delà des mers [4].

[1] Honor., *Epist.*, IX, 308 et 309.
[2] Honor., *Epist.*, X, 13.
[3] Crantz., *Hist. Dan.*, VII, 18.
[4] Honor., *Epist.*, XI, 362.

§ VI. DERNIÈRES ŒUVRES DU SAINT PONTIFE.

Croisade du Nord, Zèle et modération du Pape.

42. L'œuvre d'Honorius fut surtout admirable en Livonie, en Pologne et jusqu'en Russie, par ses résultats féconds. En 1222, la croisade fut poussée avec vigueur contre les païens des bords de la Baltique, qui s'acharnaient de toute manière contre les Livoniens nouvellement convertis. Les Saxons furent surtout poussés contre ces peuples barbares, sous la promesse de gagner les mêmes indulgences que les croisés qui allaient au secours de la Terre Sainte[1]. Le Pape eut à sévir contre les Templiers pour les mauvais traitements qu'ils infligeaient aux néophytes livoniens[2], et ne se fit pas faute non plus de réprimer l'audace des missionnaires Ruthènes, qui s'efforçaient d'introduire le schisme grec dans ces contrées[3]. Le clergé de ces pays était beaucoup trop étranger à la connaissance des saintes Écritures et de la théologie ; il ne pouvait transmettre au peuple la doctrine chrétienne qu'il possédait imparfaitement lui-même. Eberhard, l'archevêque de Salzbourg, obtint l'envoi dans ce vaste diocèse d'un moine érudit chargé de donner des notions suffisantes aux chanoines du siége métropolitain[4]. De notables ecclésiastiques du diocèse de Cologne furent délégués pour obtenir du duc de Lorraine satisfaction envers le prieur de Sainte-Marie-aux-Degrés, qu'il avait fait prisonnier pendant que le religieux se rendait à Rome, lui extorquant deux cents marcs avec le serment de ne les point réclamer[5]. L'archevêque de Magdebourg et ses suffragants reçurent pouvoir d'excommunier des scélérats qui avaient eu la barbarie de crever les yeux à l'abbé de Niemburg[6]. Les Magdebourgeois élevaient alors à Saint-Maurice un temple magnifique, dont les légats Ugolin, évêque d'Ostie, et Léon, du titre de Sainte-Croix, avaient

[1] HONOR., *Epist.*, VI, 181.
[2] HONOR., *Epist.*, VI, 218, 220.
[3] HONOR., *Epist.*, VI, 221.
[4] HONOR., *Epist.*, VI, 224.
[5] HONOR., *Epist.*, VI, 244.
[6] HONOR., *Epist.*, VI, 238.

posé la première pierre ; or, comme les ressources manquaient pour l'achèvement de cette œuvre, le Pape y pourvut en instituant un pèlerinage doté de précieuses indulgences[1]. Vers le même temps, il prescrivait à son légat en Allemagne, le cardinal Grégoire Crescence, de ne point contraindre l'évêque de Prague à rentrer dans son diocèse avant que toutes les mesures eusent été prises pour sa sécurité.

43. Le Saint-Siége avait aussi à résoudre en Hongrie de graves difficultés. Coloman, le second fils d'André, sacré roi de Galicie par l'archevêque de Strigon, au nom du Saint-Siége, avait épousé la fille d'un duc de Pologne. A cette occasion, André et le duc, le père et le beau-père de Coloman, avaient fait serment sur leur vie que ni l'un ni l'autre ne consentirait jamais à la dissolution de ce mariage, bien plus, qu'ils soutiendraient de tout leur pouvoir et jusqu'à la mort le roi de Galicie dans la possession de son royaume. Il advint que Coloman et sa femme, avec un grand nombre de leurs barons, furent faits prisonniers par leurs ennemis. André, après de vaines tentatives pour obtenir leur delivrance, ne voulant pas les laisser périr hors de leur patrie dans les fers, se soumit enfin à la condition qu'on exigeait de lui : il fit serment de donner la Galicie à son troisième fils et de marier avec la fille de Mizozlaw le vainqueur de Coloman. André placé entre deux serments exclusifs l'un de l'autre, demanda au Saint-Siége, de le délier de celui qui lui avait été arraché par la nécessité. Le Saint-Siége décida que le second serment était nul quant à la promesse de dépouiller Coloman, à qui l'autorité apostolique avait donné l'onction royale. Pour le reste, le troisième fils d'André et la fille de Misozlaw étant fort jeunes encore, on avait tout le temps, avant qu'ils devinssent nubiles, de ne résoudre la question qu'après mûr examen[2]. Ces complications n'étaient pas les seules qu'il fallut aplanir dans ce pays. Béla, l'aîné des fils d'André et son héritier en Hongrie, avait épousé la fille de l'empereur schismatique Théodore Lascaris et sollicitait à Rome l'annulation de ce mariage. Honorius confia aux

Complications en Hongrie. Les fils du roi.

[1] HONOR., *Epist.*, VI, 362.
[2] HONOR., *Epist.*, VI, 204.

évêques du royaume le soin d'instruire cette affaire[1]. Béla ne leur en donna pas le loisir, en répudiant tout-à-coup la reine. Dès lors le légat Accontius et les évêques remirent la chose au jugement du Sacré-Collége, tout en faisant ressortir dans leur lettre les principaux incidents. En revenant de la Palestine, André avait reçu bon accueil à la cour de Lascaris. Il avait demandé à ce prince et obtenu la main de sa fille pour Béla, déjà couronné roi de Hongrie et son héritier présomptif. Cette alliance avec l'ennemi capital des Latins de Constantinople était le digne couronnement de sa honteuse retraite. Il amena donc à Béla pour épouse la fille de Lascaris, à laquelle les barons hongrois jurèrent fidélité et qui fut solennellement sacrée. Et voilà qu'après deux ans de cohabitation, Béla, au grand scandale de tous, venait de répudier cette épouse légitime[2].

Sentiments chrétiens de l'aîné Béla.

44. Mais à peine le Pape eut-il représenté au jeune roi toute l'étendue de sa faute, que celui-ci rappela sa femme. André, dans des vues intéressées, aurait voulu la dissolution de ce mariage. Le retour de la jeune reine lui déplut, et son mécontentement se traduisit en procédés qui mirent Béla dans la nécessité de quitter le royaume. Le prince et sa femme cherchèrent un asile à la cour du duc d'Autriche Léopold, dont le roi Henri, héritier présomptif de l'empire quand mourrait son père Frédéric II, avait épousé la fille Agnès. Léopold fit à ses jeunes hôtes le meilleur accueil et ne négligea rien afin de leur rendre leur disgrâce moins amère. Aussi Honorius, sensible aux égards que l'on avait pour les clients du Saint-Siége, lui adressa-t-il une lettre, où il loue chaudement cette généreuse et noble conduite[3]. D'autres lettres partaient de Rome pour féliciter les princes favorables à Béla, ou pour lui ménager de nouveaux asiles, s'il en était besoin, auprès du roi de Bohème et du duc de Carinthie[4]. André craignit avec raison que l'éloignement

[1] Honor., *Epist.*, VI, 1501.
[2] Honor., *Epist.*, VIII, 5.
[3] Honor., *Epist.*, VIII, 294 et 298. — Ursperg., *Chron.*, ann. 1223. — *Chron., Austr.*, ann. 1223-1224, et alii.
[4] Honor., *Epist.*, VIII, 290, 296, 297.

de son fils ne fût l'occasion de troubles graves dans le royaume; il se hâta d'envoyer une ambassade pour obtenir les conseils et l'appui du Saint-Siége. La réponse d'Honorius ne se fit pas attendre; elle est nette et sans détours. Il connaît assez l'obéissance de Béla aux volontés de l'Eglise Romaine, pour être certain que, sur les instructions qui vont lui être adressées, rien ne sera entrepris par lui-même ou par ses amis contre la tranquillité du royaume. Mais André doit mettre fin au plus tôt à cette séparation temporaire entre le père et le fils; Béla doit pouvoir compter auprès de lui sur un cordial accueil, qui ne laisse pas à la médisance la possibilité de dire qu'André a vu avec déplaisir l'entière soumission de son fils aux ordres apostoliques[1]. André revint enfin aux sentiments dont ne doit jamais se départir un bon père; Béla put reprendre paisiblement en Hongrie et à la cour le rang qui lui était dû[2].

45. Puisque de justes éloges viennent d'être donnés à Béla pour son obéissance à l'Eglise, il est juste aussi de payer le même tribut à l'admirable charité de sa sainte sœur Elisabeth, femme du landgrave de Thuringe, des provinces de Mayence et de Cologne. Elisabeth, pendant tout ce temps de calamité, fit nourrir chaque jour neuf cents pauvres sous ses yeux, sans compter ceux dont elle était la providence dans toute l'étendue des Etats du landgrave. Mais ce n'est pas ici le lieu de raconter cette vie, dont l'admiration universelle a d'ailleurs, en dehors de l'histoire, perpétué le souvenir dans la plus populaire peut-être de toutes les traditions[3]. C'est à partir de 1224 qu'Honorius imprima un élan décisif à la propagation de la foi parmi les païens du nord de l'Europe en envoyant comme légat en Livonie et en Prusse Guillaume, le vaillant évêque de Modène, dont le zèle apostolique s'était déjà manifesté contre les hérétiques de la Lombardie. Outre la Livonie et la Prusse, le Holstein, l'Estonie, les îles de la Baltique, la Courlande, la Finlande, en un mot toutes les contrées boréales, étaient le vaste champ où le nouvel apôtre devait jeter et développer les semences

Se Élisabeth de Hongrie Propagation catholique au Nord de l'Europe.

[1] HONOR., *Epist.*, VIII, 344.
[2] HONOR., *Epist.*, VIII, 345, 346, 347, 348.
[3] Apud SUR., tom. VI, die 19 novembr., cap. 12.

du Christianisme[1]. L'idolâtrie avait encore des racines jusqu'au cœur de l'Allemagne, dans la province de Magdebourg et ailleurs, comme le montrent les instructions données par le Saint-Siége à cet égard en 1225 au cardinal-légat Conrad, au saint archevêque de Cologne Engelbert, à l'évêque Olivier, de Paderborn[2]. Mais là du moins l'existence et l'organisation des diocèses assuraient l'œuvre de la prédication évangélique. Plus au Nord, tout était à faire et à créer, sauf en Livonie et en Prusse, où l'apostolat chrétien avait produit déjà des fruits assez abondants, pour qu'en 1225 Honorius mît sous la tutelle du Saint-Siége les Livoniens et les Prussiens, déjà convertis ou près de l'être, et traitât avec son légat Guillaume de Modène la question de l'établissement d'un nouveau siége métropolitain dans ces contrées[3]. Eberhard, archevêque de Salzbourg, après avoir obtenu d'Innocent III et d'Honorius la création de deux évêchés dans sa province, sollicitait instamment la fondation d'un troisième siége épiscopal, parce qu'il ne pouvait plus suffire de sa personne aux besoins des âmes, et le Pape donnait pouvoir à l'évêque de Freisingen et à deux abbés de lui donner satisfaction[4]. Enfin le témoignage le plus éclatant peut-être de l'état florissant des missions catholiques dans les provinces septentrionales, c'est l'ambassade envoyée par les ducs de Russie au légat Guillaume de Modène pour le supplier de porter les lumières de l'Évangile dans leurs pays. Ils se déclaraient prêts à passer dans le camp de Jésus-Christ ; et s'ils avaient langui jusque-là dans les ténèbres de l'erreur, c'est que la vérité ne leur avait jamais été annoncée. Comblé de joie par cette nouvelle, Honorius écrivit aussitôt à ces princes pour les informer que, s'ils persistaient dans leur intention, ils devaient solliciter du Saint-Siége l'envoi d'un légat[5].

Administration pontificale d'Hono-

46. Il serait facile de louer Honorius, même dans ce qu'on est convenu d'appeler les petites obligations de la puissance, ce qui

[1] Honor., *Epist.*, IX, 129.
[2] Honor., *Epist.*, IX, 249, 250, 251 293.
[3] Honor., *Epist.*, IX, 130 ; X, 125.
[4] Honor., *Epist.*, IX, 382.
[5] Honor., *Epist.*, XI, 15 83.

n'en constitue pas toujours la partie la moins épineuse. Il n'y a pas à ses yeux de petites et de grandes affaires ; il les traite toutes en vue du bien, et le bien n'est jamais petit. Ne pouvant pas être présent partout de sa personne, il l'est par les instructions données à ceux qu'il envoie en son nom ; elles sont si précises et si nettes qu'on peut le regarder comme faisant tout par lui-même. De là ces lettres qui prennent tous les faits à leur éclosion et les suivent dans toutes leurs phases, pour les juger toujours selon leurs rapports ou leur antagonisme avec la direction universelle de la Providence; — monument impérissable, qui étonne dès l'abord par son étendue et bien plus encore, quand on le contemple de près, par l'esprit encyclopédique qui en a relié toutes les parties avec le même ciment, la pensée de faire concourir tous les événements au progrès de l'humanité dans la voie lumineuse de la justice. Voilà pourquoi ces lettres sont toutes d'après un plan unique, taillées, pour ainsi dire, d'une seule façon, comme des pierres destinées au même édifice. Chacune d'elles après un récit du fait qu'elle vise, sobre mais complet comme il convient à l'Histoire, conclut en dégageant la leçon que ce fait contient. Tous ces récits sont des morceaux achevés, des peintures historiques d'une vérité saisissante, d'où la fidélité des lignes n'exclut pas la chaleur du coloris. Honorius comprenait à merveille le jeu de la vie féodale ; il tint toujours d'une main ferme et sûre le fil de l'équité, dans l'enchevêtrement des droits et des devoirs réciproques de suzerain à vassal et de vassal à suzerain. Il suffiit pour s'en convaincre de s'attacher à quelques exemples entre mille : ses remontrances aux barons anglais, sa prudence et sa vigueur apostolique envers le comte de Zwerin, sa conduite invariable dans la guerre contre les Albigeois, eu égard aux terres qui relevaient de l'empire, de l'Angleterre et de l'Aragon. Aussi sous son administration vigilante l'équité eut-elle toujours le dernier mot dans le monde chrétien, malgré les difficultés du temps.

Tolérance. Comment? Juifs ambassadeurs.

47. On parle beaucoup aujourd'hui de tolérance réciproque et de liberté de conscience, d'autant plus qu'on les respecte moins. Personne certes ne les entend l'une et l'autre aussi parfaitement que

les comprenait Honorius, c'est-à-dire dans les justes limites. N'en voya-t-il pas une ambassade à l'émir Al-Mouménin, afin d'obtenir de lui pour les chrétiens disséminés dans les États musulmans la liberté qu'il laissait lui-même aux musulmans disséminés dans les Etats chrétiens? Et voici un exemple plus concluant encore de cet esprit d'équité qu'il sut écouter en toutes choses, même en matière de foi. Il est de l'an 1220. Un Juif de Barcelone du nom d'Azach, serviteur fidèle du roi d'Aragon, avait su demeurer pur de toute pratique usuraire, et se montrer toujours plein de zèle pour les intérêts des Chrétiens. Le sage Pontife jugea qu'il ne devait point exclure ce juif vertueux de son patronage, que sollicitaient pour lui le roi et les évêques. Dans le diplôme que reçut Azach à cette occasion, il explique la clémence et la bonté du Saint-Siége à l'égard des infidèles par le désir qu'il a de les attirer à l'obéissance et au service de Jésus-Christ [1]. Mais il ne fallait point pousser la bonté jusqu'à permettre l'abus. Et voilà pourquoi Honorius, tout en faisant droit à la requête du roi d'Aragon, reproche à ce prince de choisir d'habitude pour ambassadeurs auprès des rois sarrasins et de leurs sujets des Juifs, qui, pour le plus grand dommage de la cause des chrétiens, livraient traîtreusement leurs projets aux infidèles. Ne valait-il pas mieux confier ces délicates missions à des fidèles? Comment croire que des Juifs, avec la répulsion qui les anime contre la foi chrétienne, agiront en serviteurs sûrs de la cause de Jésus-Christ? Le Pape donne des instructions précises à l'archevêque de Tarragone et aux évêques de Barcelone et d'Illerda pour peser en ce sens sur l'esprit du roi d'Aragon ; et, comme cette coutume d'employer les Juifs aux ambassades chez les Sarrasins était une plaie commune à tous les princes chrétiens d'Espagne, il chargea son légat Rodrigues de Tolède, et les évêques de Palencia, de Burgos, de Léon et de Zamora, d'adresser de vives représentations à ce sujet aux rois de Navarre, de Léon et de Castille [2]. On parle aussi beaucoup de nos jours de l'esprit d'obscurantisme de l'Eglise, surtout dans ces temps reculés. Voici en plein moyen-

[1] HONOR., *Epist.*, v, 60, 61, 87, 104.
[2] HONOR., *Epist.*, v, 166; et *Regest.*, post eamd. epist.

âge un Pape à qui les sciences profanes sont tout aussi familières que les sciences sacrées, ami des lettres et qui se montre en toute circonstance leur défenseur éclairé. J'en donne une preuve entre mille.

Honorius protecteur des sciences et des lettres. Sa mort.

48. Les habitants de Bologne, ingrats envers les lettres qui avaient fait la gloire et la richesse de leur cité, venaient d'édicter des lois qui portaient une grave atteinte aux immunités de la jeunesse studieuse et à la dignité de ses savants professeurs. Honorius rescinda ces lois iniques. Il écrivait à cette occasion ces remarquables paroles : « Le culte des lettres, outre une infinité d'autres avantages que vous en avez reçus, a rendu votre cité célèbre entre toutes ; son nom est publié avec gloire dans tout l'univers ; elle est devenue une autre Bethléem, c'est-à-dire la maison du pain. C'est là qu'on le rompt pour en nourrir la jeunesse ; c'est d'elle que sortent les maîtres destinés à diriger le peuple du Seigneur. Ceux que l'étude a fait érudits sont choisis pour le gouvernement des âmes. Il ne suffit donc point que vous vous absteniez d'imposer des charges aux étudiants ; vous devez les entourer d'honorables priviléges, vous rappelant que ce fut dans un mouvement de préférence gratuite qu'ils firent choix autrefois de votre ville pour y faire leurs études ; c'est par leur réunion dans ses murs que d'humble qu'elle était alors elle est devenue la plus riche presque, et certainement la plus florissante et la plus illustre entre toutes ses sœurs de la province[1]. » Honorius III mourut à son poste de combat le 18 mars 1227, en écrivant les derniers mots de lettres admirables, consacrées à la défense de la Foi contre les impies, à la propagation dans tout l'univers de la gloire de Jésus-Christ et de l'Eglise. Son successeur n'eut qu'à se revêtir, pour entrer dans la lice, des armes qui lui étaient laissées toutes prêtes. Il avait occupé la chaire de Pierre dix ans et huit mois. Sa dépouille mortelle fut ensevelie dans la Basilique de Sainte-Marie-Majeure, et sa grande âme alla recevoir de Dieu la récompense due aux œuvres du juste. Le deuil du monde entier à sa mort, et plus tard les louanges et le

[1] HONOR., *Epist.*, IV, 728, 729.

respect de la postérité montrent encore une fois que la vertu donne même en ce monde, la seule gloire pure et durable[1]. Des lettres laissées par Honorius sont un dernier bienfait envers ce Frédéric dont l'ingratitude et la perfidie lui avaient fait boire jusqu'à la lie le calice des plus amères douleurs : elles ont trait à l'affermissement de la paix entre l'empire et les villes lombardes. Bien qu'elles fassent partie du Régeste de Grégoire, il les faut rendre au Pontificat d'Honorius. Cette pierre, qu'apporta sa main mourante au monument inachevé des œuvres de toute sa vie, est une dernière preuve que le zèle seul de l'équité en inspira tous les développements.

[1] Ursperg, Abb. Stad., Rich. de S.-German., Monac. Patav., in *Chron.*, ann. 1227. — Matth. Par., *Hist. Angl.*, Godefr., *Annal.*, aliique, eod. hoc anno. — Epist. Gest. Honor., in fine; extat in bibliot. Vallicellana et Vaticana.

CHAPITRE X

PONTIFICAT DE GRÉGOIRE IX (1227-1241).

SOMMAIRE.

§ I. GRÉGOIRE IX EN FACE DE FRÉDÉRIC II.

1. Le vieux cardinal Ugolin élu pape. — 2. Son intronisation, son premier soin. — 3. Grégoire IX reprend envers Frédéric II le rôle d'Honorius III. — 4. La croisade de nouveau trahie. Barbare politique. — 5. Vigoureuse protestation du Pape. Apologistes de César. – 6. Espérances trompées. Nouveaux obstacles. — 7. Le berceau de la Pologne arrosé de sang et d'héroïsme. — 8. Le jeune roi Louis IX en face des conspirateurs. — 9. Prudence, énergie, tactique du petit-fils de Philippe-Auguste.

§ II. FRÉDÉRIC II EN PALESTINE.

10. Frédéric excommunié persécute le Pape et achète les Romains. — 11. Grégoire exilé, le tyran se résout à partir. — 12. Ses dignes lieutenants redoublent de fureur en son absence. — 13. Héroïques défenseurs de la Papauté. — 14. Les agents de l'empereur. Sa complicité manifeste. — 15. Frédéric II en Orient. Lettre du patriarche de Jérusalem. — 16. Obséquieuses démarches d'un empereur chrétien. Son apostasie morale. — 17. Honteux traité consenti par Frédéric. — 18. Le sultan de Damas repousse la convention. Le patriarche ne l'accepte pas. — 19. Frédéric circonvient le patriarche. Prudente réserve de celui-ci. — 20. Entrée de l'empereur à Jérusalem. Sa prompte retraite. — 21. Texte et commentaire du traité. Articles I-IV. — 22. Articles V-IX et dernier. Résultante générale.

§ III. LE TYRAN RÉDUIT A CAPITULER.

23. Le faux pèlerin essaie vainement de tromper le Pape. — 24. Passage de Frédéric II en Chypre. — 25. Ses derniers exploits en Orient. Son retour en Europe. — 26. Ravages exercés en Italie par l'empereur excommunié. — 27. Auxiliaires du Pape. Anathème renouvelé. — 28. Priliminaires de paix. Rentrée du Pape à Rome. — 29. Traité de San-Germano. Serment de Frédéric. Réparations imposées. — 30. Ratification solennelle du traité. Joie qu'en ressent le Pape. — 31. Entrevue cordiale d'Anagni, bientôt oubliée par le Teuton. — 32. Sages conseils donnés par le Pape aux anciens partis.

§ IV. L'ITALIE, L'ORIENT ET L'ESPAGNE.

33. Grégoire tient Frédéric en échec, non sans peine. — 34. Zèle déployé par les deux pouvoirs contre le Manichéisme en Italie. — 35. Ezzelin de Trévise. Seigneurs de la Mirandole. — 36. Jean de Brienne appelé par les Latins au secours de l'empire d'Orient. — 37. Grecs et Bulgares. Misérable sort de Théodore Comnène. — 38. La croisade en Espagne, soutenue par Grégoire IX. — 39. Derniers exploits d'Alphonse de Léon. Ferdinand réunit Léon à la Castille. — 40. Conquête des Baléares par Jacques d'Aragon. Nouveaux évêchés.

§ V. IDOLATRIE ET MAHOMÉTISME.

41. L'idolâtrie dans le Nord. Missionnaires et chevaliers. — 42. Un légat dans ces contrées. Mission civilisatrice. — 43. Sanglante réaction des idolâtres. Leur perfidie. — 44. Les Stettingiens apostats. Nouvelle croisade. — 45. Hideuse association exterminée dans un seul combat. — 46. Révolte à Rome. Troubles en Campanie. — 47. Rome et Viterbe. Sarrasins en Italie. Leurs frères d'Orient.

§ VI. HÉRÉSIE MANICHÉENNE ET SCHISME GREC.

48. Désordres religieux et politiques en Hongrie. Faiblesse du roi. — 49. Fin déplorable d'André. Ses fils Béla et Coloman. Enfant posthume. — 50. Nouvelle mission au Nord. Discordes apaisées en Angleterre. — 51. Infructueuses tentatives pour ramener les grecs à l'unité. — 52. Discussion dogmatique sans résultat. Astucieuse politique du Grec Vatacius. — 53. Abandonné par l'empereur, le Pape revient à Rome. — 54. Menaces de guerre en Lombardie. Héroïque longanimité du Pape. — 55. Guerre entre Florence et Sienne. Le dominicain Jean de Vicence. — 56. L'empereur révolté puni par la révolte.

§ I. GRÉGOIRE IX EN FACE DE FRÉDÉRIC II.

Le vieux cardinal Ugolin élu pape.

1. Après la mort d'Honorius III, le cardinal évêque d'Ostie, malgré sa résistance et son grand âge, lui fut donné pour successeur sous le nom de Grégoire IX, à l'unanimité des suffrages. Ce qu'avait été le nouveau Pontife avant de ceindre la tiare, il n'est pas inutile de le demander au témoignage de ses contemporains. Voici d'abord les éloges mérités que son prédécesseur, en le nommant légat en Italie pour le recrutement de la croisade, écrivait de lui à tout l'épiscopat : « Pour remplir cette grande mission auprès des fidèles, il importait de choisir un homme qui, ayant le zèle de Dieu selon la science, exciterait avec succès les peuples au service du Seigneur, autant par les mérites de la sainteté et l'exemple de ses œuvres que par l'éloquence de ses discours. Et voici qu'à notre droite est un homme qui est la droiture même, notre vénérable frère Ugolin, évêque d'Ostie. Planté par la main de Dieu comme un cèdre du Liban dans l'Eden de l'Eglise, il porte sa tête jusqu'aux sereines hauteurs de la contemplation, répandant au loin la suave odeur de toutes les vertus, debout dans sa renommée intacte d'incorruptibilité à toute épreuve. Ajoutons que par sa force seule il procure à la maison du Seigneur un abri sûr contre les fureurs des orages et des vents ennemis ; il déploie au-dehors comme un inestable ornement les rameaux toujours verts d'une vie sans reproche [1]. » Et tous les historiens ne sont que les échos de ce témoignage considérable. Il était Campanien, d'Anagni, une des plus nobles villes de la province. Par son père, qui était des comtes de Ségni, il avait au troisième degré des liens de parenté avec Innocent III ; par sa mère, il était allié aux plus puissantes familles de sa ville natale. Les agréments extérieurs de toute sa personne et les attraits de la beauté physique étaient comme la riche parure d'un écrin renfermant les plus rares bijoux. A la perspicacité d'esprit il joignait le privilége d'une mémoire infaillible. Les arts libéraux,

[1] HONOR., *Epist.*, v, 460.

l'un et l'autre droit n'avaient pas de secrets pour lui. Comme éloquence, il fut le Cicéron de son temps. Observateur scrupuleux et docteur diligent de la loi sacrée, plein de zèle pour la Foi, n'ayant jamais commis la plus légère infraction a la discipline, ne déviant jamais du droit chemin de la justice, refuge de toutes les misères et de tous les douleurs, pionnier et cultivateur infatigable de la religion, chaste jusqu'au scrupule, il donna tous les exemples de sainteté. D'abord chapelain d'Innocent III, il était devenu bientôt après, pour l'honneur du Sacré-Collége, cardinal du titre de S. Eustache, et enfin il avait été fait évêque d'Ostie. Il s'était montré avant son événement et il demeura sous la tiare le protecteur zélé des ordres religieux. Les Frères Mineurs, outre les nombreux monastères qu'il fit bâtir pour eux et qu'il dota, lui durent leur règle, grâce à laquelle leur Ordre se répandit avec une rapidité si merveilleuse et devint florissant dans tout l'univers.

Son intronisation, son premier soin.

2. Il n'avait cessé de travailler à l'apaisement des discordes à Rome ; il pouvait presque revendiquer comme son œuvre le retour d'une paix inespérée. Il avait arraché la ville d'Ostie aux tyrans qui l'opprimaient, et l'avait entourée à ses frais d'une puissante ceinture de tours et de murailles[1]. Après la mort d'Honorius, le samedi de la cinquième semaine du carême, par l'accord aussi spontané qu'unanime des cardinaux, Ugolin, élu canoniquement et sous le souffle de l'inspiration divine, malgré ses larmes, ses cris, sa lutte prolongée contre les électeurs, dont la pieuse violence mettait en lambeaux ses vêtements, fut entraîné jusqu'à l'endroit appelé les Sept Trônes et proclamé sous le nom du bienheureux Grégoire qu'il rappelait par ses éminentes vertus. Ce lieu des Sept Trônes était derrière la chapelle de saint Grégoire, entre le mont Palatin et la pente de Scaurus. Plusieurs longues files de colonnes l'ornaient, supportant sept trônes, ce qui lui donnait l'aspect d'une haute tour, dont le sommet était dominé par l'église Sainte-Lucie, l'un des diaconats de Rome. Vaincu par les efforts réunis et les supplications des membres du conclave, le nouvel élu, vieillard de quatre-vingt

[1] WADING., ann. 1217, num. 6. — ABB. STAD.; CONRAD. URSPERG., RICH. DE S-GERMAN. in *Chron.*; GODEFR. in *Annal.*, ann. 1227.

deux ans, monte sur la chaire de Pierre, au milieu des joyeuses acclamations du peuple et du clergé. On le décore des insignes pontificaux ; puis il est intronisé en grande pompe au palais de Latran. Le lendemain dimanche, qui était le jour de S. Benoît, le père béni de tous les fidèles, entouré d'une nombreuse suite de prélats, devant une foule innombrable de citoyens de Rome, reçu au milieu de la vénération de tous sur un trône magnifique dans la Basilique du prince des Apôtres, selon la coutume du Siége Apostolique, prit le pallium, insigne de son pouvoir souverain. En notifiant son avénement aux prélats, aux évêques, au clergé, aux rois, aux princes et aux fidèles de l'univers catholique, il donne immédiatement l'ordre de hâter le départ des Croisés pour la Syrie. Il reprend sans désemparer l'œuvre capitale de ses prédécesseurs, et sur l'heure même, cinq jours à peine après la mort d'Honorius, il met Frédéric II en demeure de se tenir prêt à suivre le prochain secours en Terre-Sainte[1]. Après lui, les autres princes, notamment les rois de France et d'Angleterre, furent aussitôt exhortés avec instance à l'envoi de troupes auxiliaires en Syrie[2]. Sous l'empire de la même pensée, afin de lever tous les obstacles à l'organisation de la guerre sainte, il donne tous ses soins à l'affermissement de la paix ménagée par Honorius entre l'empereur et les Lombards; de là les actives démarches du Saint-Siége à Messine, où était Frédéric[3], et auprès des chefs de la ligue lombarde[4].

Grégoire IX reprend envers Frédéric II le rôle d'Honorius III.

3. Honorius, pris pour arbitre souverain par les deux parties contractantes, avait arrêté les conditions de la paix entre elles ; et néanmoins il était fortement à craindre que la discorde ne se rallumât avec une recrudescence plus grande. Le Saint-Siége avait reçu de la Lombardie une copie des conditions de paix sur laquelle le marquis de Montferrat et quelques villes n'avaient pas apposé leurs sceaux[5]. Le Pape la retint en ses mains et demanda une se-

[1] GREGOR., *Epist.*, I, 2.
[2] GREGOR., *Epist.*, I, 3.
[3] GREGOR., *Epist.*, I, 11.
[4] GREGOR., *Epist.*, I, 12.
[5] GREGOR., *Epist.*, I, 28.

conde copie portant les sceaux de toutes les villes, de peur que l'empereur, croyant à quelque arrière-pensée de fraude, ne retardât encore son départ pour l'Orient. Il leur ordonnait en outre de mettre immédiatement sur pied le contingent qui devait suivre ce prince dès l'abord. Pour Frédéric, il avait envoyé une adhésion irréprochable à tous égards. Cette fois les villes lombardes signèrent toutes, et tous les obstacles parurent levés de ce côté[1]. Mais ce même Frédéric, au lieu de mettre tous ses soins à préparer la guerre sainte, s'endormait dans les délices de sa cour. Grégoire lui écrivit une lettre pressante, pour l'arracher aux dangers de cette vie de plaisirs, et chargea le dominicain Gualon qui la lui portait de compléter l'œuvre de conversion par la parole[2]. Cette lettre fut envoyée d'Anagni. Le Pontife, redoutant le climat de Rome pendant les chaleurs de l'été, avait au mois de juin transporté sa résidence en Campanie. C'est de là qu'il réclamait à l'empereur la contribution due par la Sicile au Saint-Siége. Frédéric chargea son grand justicier, Henri de Marre, de recueillir cet impôt ; ce fut un citoyen de San-Germano, du nom de Guillaume Falloco, qui le reçut à Anagni pour en opérer la remise. Pendant ce temps, la paix publique courait à Rome de graves dangers. Au mois d'août, un imposteur, profitant de l'absence de Grégoire et se disant vicaire pontifical[3], s'assurait l'appui de quelques Grands, qui devenaient ses complices par l'appât du gain, et faisait un criminel usage de la puissance Apostolique qu'il usurpait ; il déliait à beaux deniers comptants tous les

[1] *Regest.* GREGOR., *Epist.*, I, 122.

[2] GREGOR., *Epist.*, I, 41.

[3] De telles supercheries n'appartiennent pas exclusivement à ces temps de lentes et difficiles communications ; notre époque en a fourni d'assez beaux exemples. Qui ne se souvient ou n'a ouï parler de ce client du bagne qu'on vit, sous les ornements épiscopaux, parcourir la France, recevant des honneurs et distribuant des bénédictions également sacrilèges? Je ne saurais oublier un aventurier qui, dans une paroisse importante, à deux pas du siège archiépiscopal, fut accepté comme vicaire, prêchait, confessait, disait la messe, puis leva le pied, juste au moment où la fraude allait être découverte. Si nos aïeux ont eu deux Baudouin de Constantinople et deux Jeanne d'Arc, nos pères n'ont pas manqué de Louis XVII.

croisés de leur vœu. Le Pape, avisé du désordre, fit saisir l'imposteur par les soins du sénateur; une juste condamnation mit fin à ces coupables manœuvres.

La croisade de nouveau trahie. Barbare politique.

4. Revenons à Frédéric. Au mois de juin, le landgrave de Thuringe, à la tête d'une puissante armée qu'il amenait d'Allemagne, était arrivé dans la Pouille et s'y tenait prêt à passer en Syrie. Tous les autres pays de la Chrétienté avaient également fourni des contingents considérables; c'est à soixante mille qu'un historien porte le nombre des croisés accourus d'Angleterre. Par l'exagération est attestée l'importance du contingent. L'enthousiasme de cette armée n'était pas moins grand qu'au temps des premières expéditions. La foi de ces hommes leur rendait visible le doigt de Dieu, et le récit des visions miraculeuses qui le manifestaient les affermissait dans leurs pieuses espérances[1]. Malheureusement les chaleurs de l'été amenèrent au milieu de cette grande agglomération d'étrangers une épidémie qui les décima. Le 15 août, Frédéric et le landgrave, avec ce qui restait de l'armée, prirent la mer à Brindes. Mais tout-à-coup l'empereur, après avoir donné à ceux qu'il avait envoyés en avant l'assurance qu'il allait partir lui-même, ordonna de relâcher à Hydronte et d'y demeurer jusqu'à ce qu'il en eût décidé autrement. Là, le landgrave, qui probablement avait emporté de Brindes les germes de l'épidémie, succomba. Frédéric alors feignit d'être malade à son tour, et se servit de ce prétexte pour rompre encore une fois ses engagements et demeurer en Europe. Que le dessein de Frédéric ait été de désorganiser la croisade et de ne point partir, c'est ce qui ressort de tous ses actes à cette époque. Tous les historiens, excepté Richard de San-Germano, dont le servilisme est notoire, sont formels sur ce point. L'empereur avait arrêté l'armée sous un climat pestilentiel; et tout porte à croire qu'il avait feint lui-même la maladie pour trahir sa promesse réitérée. Une accusation plus grave encore, dont la postérité n'a pu décharger sa mémoire, s'éleva contre lui : on le soupçonna d'avoir procuré la mort du landgrave par le poison. Et de fait cette mort im-

[1] MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, CONRAD. URSPERG. in *Chron.*, STERO et GODEFR. in *Annal.*, ann. 1227.

prévue de Louis, landgrave de Thuringe, prince de Hesse et de Saxe, comte Palatin, pouvait le servir merveilleusement dans son projet de ne point passer la mer. Selon la ferme attente de l'astucieux César, et peut-être même sur ses secrètes instigations, Henri, le frère du landgrave, envahit l'héritage de ses neveux. Seulement il comptait que la veuve du défunt, la sainte princesse Elisabeth, ne laisserait pas dépouiller ses enfants sans opposer quelque résistance. En ce cas, le Pape devait évidemment prendre en mains la cause des orphelins, et pour ne pas indisposer l'empereur, pour obtenir même en cette affaire son intervention et, si besoin était, l'appui de ses armes, il se montrerait indulgent au sujet des manœuvres criminelles qui venaient une fois de plus d'arrêter la croisade. La résignation chrétienne d'Elisabeth, chassée de son palais et réduite à la dernière infortune par son beau-frère, fit échouer les calculs de Frédéric[1].

Vigoureuse protestation du Pape. Apologistes de César.

5. Grégoire IX moins que personne se laissa tromper aux ruses, aux expédients, à la maladie par où l'empereur tâchait d'éluder la juste sévérité de l'Eglise et l'indignation des peuples chrétiens. Le 29 septembre, il fulmina l'anathème contre le parjure[2]. La lettre qu'il écrivit aux évêques à cette occasion est une magnifique page d'histoire, comparable à celles que nous avons déjà citées, un résumé fidèle des événements depuis le jour où Frédéric a pris la croix jusqu'à sa dernière perfidie. Le Souverain Pontife voit dans cette défection elle-même un motif de plus pour les fidèles de hâter les secours qu'ils doivent à la Terre-Sainte[3]. Ce ne fut qu'après avoir satisfait à cette pressante nécessité du moment qu'il consentit à retourner à Rome ; encore faut-il dire que, pendant ce retour, il écrivit de Vellétri au duc d'Autriche, pour le louer de son zèle ardent à préparer de nouveaux secours et lui assurer la tutelle du

[1] THEODORIC., *Vit. S. Elisab.*, IV, 1; apud HENR. CANIS., *Antiq. Lect.*, tom. V, pag. 176.

[2] CONRAD. URSPERG. et RICH. DE S.-GERMAN. in *Chron.*; BERNARD. in *Chron. Rom. Pont.*; HENRIC. STERO. in *Annal.*, apud CANIS., *Antiq. Lect.*, tom. I, pag. 250 ; GODEFR., in *Annal.*, ann. 1227.

[3] GREGOR., *Epist.*, I. 177 et 178.

Saint-Siége[1]. Dès que Frédéric eut appris la rentrée de Grégoire dans la capitale de la chrétienté, il eut recours à ses subterfuges ordinaires pour échapper à la sévérité du Pontife. Le courageux vieillard ne se laissa nullement ébranler par la colère et la puissance impériales. Dans sa réponse, il ne daigne même pas discuter les misérables excuses de l'empereur ; il la consacre toute à de légitimes reproches et à de sages avis[2]. Le coupable, au lieu de se repentir, s'enfonça plus profondément dans son crime. N'écoutant que son ressentiment, il répandit de toutes parts contre Grégoire des lettres pleines de calomnies et d'outrages odieux. Pierre des Vignes, le plus pervers peut-être des conseillers intimes de l'empereur, et Matthieu Pâris, dont la partialité contre les Papes ne fait doute pour personne, en rapportent plusieurs ; Richard de San-Germano y fait allusion. Toutes ces perfides manœuvres tombent devant les témoignages des auteurs contemporains dignes de foi, qui sont unanimes à peindre Frédéric comme l'homme le plus vicieux et le plus corrompu de cette époque. La trahison de Frédéric et la dispersion de la croisade plongèrent les Chrétiens d'Orient dans la consternation. De ceux qui étaient venus de tous les pays du monde, plus de quarante mille soldats d'elite, trompés dans leur espoir de voir arriver l'empereur, s'en retournèrent sur les vaisseaux qui les avaient apportés. Le reste était prêt à suivre ce funeste exemple, si la trève avec les Sarrasins n'était immédiatement rompue. On tint conseil. Rompre la trêve, c'était s'exposer aux plus grands dangers ; mais, si les croisés repartaient pour l'Europe, les Infidèles profiteraient assurément de leur départ pour fondre sur les Chrétiens.

Espérances trompées. Nouveaux obstacles.

6. L'occasion d'ailleurs semblait favorable pour recommencer la guerre. Coradin était en lutte ouverte avec les sultans ses voisins. Après mûre délibération, on arrêta qu'on tenterait de reprendre Jérusalem. Mais il fallait couvrir par des ouvrages de défense convenables Césarée d'abord et puis Joppé. Ces places une fois bien fortifiées et munies des approvisionnements nécessaires, de nou-

[1] Gregor., *Epist.*, i, 151. — Rich. de S.-German., *Chron. Ms.*, ann. 1227.
[2] Gregor., *Epist.*, i, 165.

velles troupes étant venues d'Occident, l'été d'après on lèverait l'étendard pour la délivrance de la Ville Sainte. Sur toutes ces choses, le patriarche de Jérusalem, promu cette année même de l'Eglise de Valence à ce siége patriarcal et créé légat en Syrie, les archevêques de Césarée et de Narbonne, les évêques de Windsor et d'Exeter et les grands-maîtres des ordres de chevalerie donnèrent d'amples renseignements au Pape[1]. De là de nouvelles et pressantes exhortations se répandent dans le monde entier pour le recrutement de la croisade. A ce moment les princes germains avaient déjà tous été conviés à reprendre l'œuvre de l'expédition sainte avec d'autant plus de zèle que la défection de Frédéric avait accru les périls dont était menacée la cause de la Foi. Il y eut à craindre un instant que les troubles survenus en Thuringe après le retour des barons qui avaient suivi les étendards du défunt landgrave Louis, n'apportassent quelque sérieux obstacle à de nouveaux préparatifs de guerre contre les Infidèles. Ces barons indignés contre l'usurpateur Henri, rappelèrent Elisabeth et désirèrent lui rendre la tutelle de ses enfants. Mais cette sainte princesse, répudiant une dernière fois les richesses et les grandeurs, rentra dans la pauvreté d'où voulaient la retirer des sujets fidèles[2]. Les progrès de la Foi dans les contrées du Nord faisaient espérer qu'il n'y aurait pas à diviser les forces de la Germanie, pour en réserver une partie contre les peuples païens de la Baltique. L'archidiacre de Zala avait apporté à Rome, de la part de l'archevêque hongrois de Strigon, l'heureuse nouvelle que les Cumans et leur prince Boriz demandaient le baptême, et qu'on devait espérer la conversion des habitants de la Bosnie leurs voisins. A cet effet, Grégoire, déliant l'archevêque du vœu qu'il avait fait d'aller en Terre-Sainte, le nomma légat du Saint-Siége dans ces pays reculés, où des missionnaires de l'ordre des Frères Prêcheurs avaient jeté les premières semences de l'Evangile[3].

[1] Ext. apud MATTH. PAR., *Hist. Angl.*, ann. 1227.
[2] THEODORIC., *Vit. S. Élisab.*, IV, 1; apud CANIS., *Antiq. Lect.*, tom. V, pag. 176.
[3] GREGOR., *Epist.*, I, 39.

7. A cette même époque, le Pape, dans une lettre à Laurent archevêque de Wratislaw, donnait de justes éloges au prince poméranien Swantopelk, qui avait fait bâtir pour les Frères Prêcheurs un riche monastère à Glank, sur la frontière des peuples idolâtres[1]. Et néanmoins ce même Swantopelk fit surgir de graves obstacles au recrutement de la croisade en Pologne. Le duc de Cracovie et de Sandomir, Lesko le-Blanc, avait investi Swantopelk du gouvernement de la Poméranie. Ce dernier, enorgueilli par le succès de ses entreprises militaires, osa demander au duc de lui céder cette province en toute souveraineté. Débouté de sa requête, il obtint de ses troupes le serment de suivre sa fortune; levant aussitôt l'étendard de la révolte, il s'empara des tributs dus à son suzerain. Lesko convoque alors un congrès à Zanzann, sous le prétexte de consulter les Grands sur les intérêts de la Pologne, mais en réalité pour attirer le rebelle et rentrer en possession de la Poméranie sans verser le sang. Swantopelk déjoua cette ruse pacifique par un sanglant guet-apens. Il envoya des émissaires qui, sous couleur d'annoncer sa venue prochaine, devaient lui trouver un moment favorable pour l'exécution de son cruel dessein. Le duc Wladislas Othon était du complot. Les conjurés furent un jour avertis par leurs émissaires que Lesko et son ami le plus fidèle, Henri le-Barbu, duc de Silésie et de Wratislavie, allaient prendre un bain. Un corps de Poméraniens entoure les deux princes et leur suite, fond sur eux, frappe quiconque résiste, et donne la mort à Lesko, qui cherchait le salut dans la fuite. Henri le-Barbu, atteint déjà de nombreuses blessures dans le bain, n'évita une mort certaine que grâce à l'admirable dévouement d'un chevalier dont le nom doit être immortalisé par l'Histoire. Il s'appelait Pérégrin. Faisant au duc un rempart de son corps, après avoir reçu les coups mortels qu'on lui destinait, quand il se vit près d'expirer, il se jeta dans le bain sur son maître. Celui-ci, caché sous le cadavre de son fidèle chevalier, feignit d'avoir lui-même rendu le dernier soupir, et c'est ainsi qu'il

Le berceau de la Pologne arrosé de sang et d'héroïsme.

[1] GREGOR., *Epist.*, I, 75.

put échapper au trépas quand les assassins eurent quitté le théâtre de leur crime[1].

Le jeune roi Louis IX en face des conspirateurs.

8. Sur un autre point de la chrétienté, en France, les discordes intestines mettaient également tout en péril. A la mort de Louis VIII, la couronne était passée sur la tête du jeune Louis IX, sous la régence de sa vertueuse mère, la reine Blanche de Castille. Hugues de la Marche, Thibaut de Champagne et Pierre de Bretagne, indignés de ce qu'une espagnole, comme ils appelaient la reine-mère, tenait les rênes du gouvernement, avaient refusé d'assister aux cérémonies du sacre, et ne voulaient point prêter serment de fidélité au jeune roi. Celui-ci, montrant une décision au-dessus de son âge, accompagné du légat et de son oncle le comte de Bologne, mit son armée en campagne avant que la révolte eût eu le temps de grandir, et par son arrivée soudaine força Thibaut effrayé à rentrer dans le devoir. Cela fait, il envoya signifier aux comtes de Bretagne et de la Marche le jour où ils auraient à se rendre devant lui pour lui prêter serment de fidélité. Les deux vassaux rebelles résistèrent d'abord ; mais, au troisième appel, ils obéirent, faisant leur soumission pleine et entière[2]. La paix intérieure de la France semblait assurée. De ce côté-là cependant il y avait encore un point noir à l'horizon. Les heureux commencements du règne de Louis IX pouvaient inspirer à ce jeune prince des vues ambitieuses. Le roi d'Angleterre avait fait alliance avec les barons français révoltés contre leur suzerain ; il craignit que par représailles le vainqueur ne lui enlevât le reste de ses possessions d'Aquitaine ; cette crainte paraissait d'autant plus fondée que dans l'entourage de Louis IX le vent était à la guerre contre les Anglais pour les expulser complétement du continent. Grégoire se hâta de rassurer Henri touchant les intentions du Saint-Siége en cette affaire ; bien que le roi de France eût été reçu sous la tutelle de l'Eglise, la Cour Romaine néanmoins ne prendrait point parti, le cas échéant, pour ce prince contre l'Angleterre. En même temps il écrivait au fils de Blanche pour le détourner de toute invasion dans les possessions d'Henri

[1] Longin., *Hist. Polon.*, vi.

[2] Guill. Nang., *Gest. S. Ludov.* ann. 1227.

sur le continent. Allant plus loin, il demandait la restitution à l'Angleterre des provinces conquises par Louis VIII[1]. Mais deux ans plus tard, en 1229, de nouvelles dissensions civiles en France remettaient tout en question. Hugues de la Marche et Pierre de Bretagne, furieux contre Thibaut, qui s'était mis du côté du roi et de la régente en leur dévoilant tout le plan de la conjuration, avaient voulu faire une guerre d'extermination à leur allié de la veille. Grégoire etait intervenu ; il avait chargé les évêques des provinces ravagées par cette lutte fratricide, de travailler par tous les moyens au rétablissement de la concorde entre les barons[2]. Louis, de son côté, avait pris les armes pour la défense de Thibaut ; les comtes de la Marche et de Bretagne avaient succombé[3]. Le premier fit de nouveau la paix avec le roi, sous la promesse que son fils aîné serait marié à Elisabeth, sœur de Louis, dès que les dispenses auraient été obtenues à Rome, et qu'aucune paix ni trêve ne serait faite avec l'Angleterre sans son consentement[4].

Prudence, énergie, tactique du petit-fils de Philippe-Auguste.

9. Restait le comte de Bretagne, qui s'était allié avec Raymond de Toulouse, le comte de Foix et le roi d'Angleterre. La lutte se prolongea jusqu'à la dernière moitié de l'année 1230. Au mois de juin, André de Vitré se détachait de la ligue et faisait sa soumission, Les comtes de Flandre et de Champagne avec l'archevêque de Sens jugeaient publiquement le comte de Bretagne, au camp de l'armée française devant Ancenis, le condamnaient à la perte de ses Etats et déliaient ses sujets de leur serment de fidélité[5]. Cependant d'actives démarches avaient été faites pour obtenir une solution pacifique par la médiation de l'Eglise. Dès 1229, la Cour de France avait sollicité l'intervention du cardinal Romain, légat du Saint-Siége dans le Midi. Celui-ci ne pouvant donner ses soins à cette affaire, avait profité de la réunion du Concile pour faire envoyer à Rome Clarin, évêque de Carcassonne, demander au Pape de

[1] Gregor., *Epist.*, i, 86.
[2] Gregor., *Epist.*, iii, 90, 91 et 92.
[3] Guill. Nang., *Gest. S. Ludov.*, ann. 1228.
[4] Marten., *Collect.*, tom. I, col. 1238.
[5] Marten., *Collect.*, tom. I, col. 1239.

désigner un légat spécial. Le choix du Saint-Siége se porta sur Gauthier, évêque de Tournay. Raymond de Toulouse fut le porte paroles des barons révoltés, et demanda la réparation des infractions commises, prétendait il, par la reine et le roi contre la paix récemment conclue à Paris. Le légat assigna donc rendez-vous à Château-Neuf-de-Randon à tous ceux qui auraient à se plaindre de pareilles infractions, promettant de faire tout ce qui dépendrait de lui pour les réparer. Le colloque eut lieu, et la paix y fut de nouveau conclue. Pour ôter tout prétexte d'animosité aux comtes de Bretagne et de la Marche et à leurs adhérents contre Thibaut de Champagne, qui avait été le premier prétexte des hostilités, il fut convenu que ce seigneur irait combattre en Terre-Sainte avec cent chevaliers contre les infidèles. Le roi et sa mère firent le serment solennel de respecter les droits de chacun et de faire justice d'après les anciennes coutumes. La soumission du comte de Foix et sa réconciliation avec l'Eglise furent également stipulées par cette paix ; il s'engageait, comme caution de ses promesses, à remettre ses principales places au pouvoir de Romain de Saint-Ange, légat du Saint-Siége [1]. Le roi d'Angleterre, qui s'était rendu en Bretagne avec un grand appareil de guerre, demeurait le seul ennemi que Louis IX eût à combattre [2]. Le jeune roi n'eut d'autre but que d'user les forces de l'armée Anglaise, sans jamais lui laisser l'occasion d'engager un combat décisif ; si bien qu'après avoir dépensé des sommes énormes, Henri fut obligé de rentrer dans son île avec la honte de n'avoir pu faire aucune action d'éclat [3].

[1] Gregor, *Epist.*, II, 91.

[2] Bernard., *Chron. Pont. Rom.*, et Alberic. in *Chron.*, ann. 1230.

[3] J'estime qu'il ne faut pas compromettre la majesté de l'Histoire en s'arrêtant, même au passage, sur les propos calomnieux de Matthieu Pâris sur le compte de la reine Blanche. S'il est vrai que les révoltés recoururent à cet odieux expédient pour couvrir leur trahison de quelque prétexte, les mépris de leurs contemporains durent leur faire sentir toute la lâcheté de leur conduite peu chevaleresque. Quant à la vertueuse mère de S. Louis, le jugement de la postérité l'a suffisamment vengée de ces iniques attaques de l'envie, et sa réputation n'en est pas moins demeurée sans tache.

§ II. FRÉDÉRIC II EN PALESTINE.

10. Pendant que ces événements agitaient la France, l'Allemagne et l'Italie avaient assisté aux phases diverses de la lutte de Frédéric II contre la Papauté. Aux approches de Pâques de l'année 1228, devant la persistance incorrigible de l'empereur dans sa révolte, Grégoire réunit en concile les prélats de la Lombardie, de la Toscane, de tout le patrimoine de Saint-Pierre, de la Pouille, et de plus les étrangers qu'avait appelés à Rome la poursuite de quelque affaire devant la curie. La sentence d'anathème fut unanimement décrétée contre le prince parjure et relaps ; le Pape la fulmina solennellement le jour de Pâques[1]. A ce nouveau coup, la rage de l'empereur ne connut plus de bornes. Il jura la perte du courageux Pontife. Recourant à ses artifices habituels, il corrompit quelques Romains à prix d'or et par de séduisantes promesses. Ceux-ci, foulant aux pieds toute crainte de Dieu et le souvenir des bienfaits de Grégoire, le mardi de Pâques, envahirent la basilique du Vatican en grand tumulte ; poussant des clameurs impies, ils vomissaient la menace et l'outrage contre le saint vieillard, qui célébrait la messe sur les reliques du premier Vicaire de Jésus-Christ. Toutefois l'attitude ferme du Pape eut promptement raison de ce scandale. Sur son ordre, les coupables firent amende honorable, non sans honte pour celui dont ils avaient écouté les criminelles instigations. Mais ce tumulte si promptement étouffé n'avait été que le prélude des persécutions impériales. Bientôt chaque jour eut sa sédition populaire. L'empereur avait appelé auprès de lui les plus puissants et les plus nobles d'entre les Romains, notamment les chefs de la famille des Frangipani et tous ceux pour qui le peuple de Rome avait le plus de considération. Des pourparlers eurent lieu pour débattre les conditions auxquelles ils pourraient être reçus vassaux de l'empire, et, devenant hommes-liges de l'empereur, lui

Frédéric excommunié persécute le Pape et achète les Romains.

[1] GREGOR., *Epist.*, I, 180.

venir fidèlement en aide. Dans ce but il leur demanda d'estimer à juste prix tous les immeubles qu'ils possédaient, édifices, champs, vignes et autres biens. Cela fait, il leur acheta au prix convenu tous ces biens, qu'il leur rétrocéda en fief : ils jurèrent alors fidélité à lui-même et à l'empire.

Grégoire exilé, le tyran se résout à partir.

11. Voilà comment, à leur retour, après que Grégoire eut fulminé l'excommunication contre l'empereur, ils soulevèrent le peuple contre lui et l'obligèrent à s'exiler de Rome et à chercher un asile à Pérouse, où il devait demeurer jusqu'en 1230[1]. A peine sorti de Rome, dès son arrivée à Réate, le Pontife écrit à son persécuteur, pour lui reprocher les traitements iniques qu'il fait subir au clergé de la Sicile et de la Pouille et l'usurpation des biens des Eglises[2]. Deux Frères mineurs portent cette lettre, avec mission de travailler à la conversion du grand criminel. Aux nones de juin Grégoire était à Assise, et à Pérouse aux ides du même mois[3]. Pérouse n'était guère plus tranquille que Rome ; la guerre civile y sévissait dans toute sa fureur. Le cardinal Jean Colonna, du titre de Sainte-Praxède, avait dû être envoyé dans cette malheureuse ville pour essayer de mettre un frein aux discordes qui la ruinaient. Le Souverain Pontife acheva cette œuvre de pacification, et les bienfaits qu'il répandit sur Pérouse à pleines mains, pendant son long séjour de vingt-deux mois, cicatrisèrent les profondes blessures que lui avaient faites les dissensions intestines. Peu de temps après le départ de Grégoire IX pour l'exil, Frédéric, qui n'en demeurait pas moins traître envers l'Eglise et parjure à son vœu, menant une suite peu nombreuse, passait en Syrie, non comme un empereur, mais comme un vrai pirate, après avoir vu la mort lui ravir sa femme Yolande, emportée dans les douleurs de l'accouchement[4]. Avant de partir, Frédéric avait réuni à Barolo une diète de la noblesse, qu'il dut présider en plein air, à cause de l'innombrable multitude des assis-

[1] Rich. de S.-German., Conrad. Ursperg., Abb. Stad. in *Chron.*; Matth. Paris., *Hist. Angl.*, ann. 1228.

[2] Gregor., *Epist.*, ii, 10.

[3] Gregor., *Epist.*, ii, 12 et 13.

[4] Conrad. Ursperg., Abb. Stad., Rich. de S.-German. in *Chron.*; Godefr. et Henric. Stero in *Annal.*, Matth. Paris., *Hist. Angl.*, ann. 1228.

tants et du peuple accouru de toutes parts. Lorsqu'il se fut assis sur le trône qui lui avait été préparé, il ordonna de lire son testament. S'il arrivait que la mort le surprît dans l'expédition qu'il allait entreprendre, l'empire et le royaume de Sicile devaient passer à Henri son fils aîné. Si Henri mourait sans héritiers, Conrad devenait son successeur. Il traitait donc l'empire et le royaume en biens patrimoniaux ; les deux couronnes allaient ainsi de l'un à l'autre des fils qu'il avait eus de ses mariages légitimes. D'autres se mettront sur les rangs et prétendront à l'héritage. Au testament était annexé un édit concernant le royaume de Sicile, afin que tous y fussent attachés à la paix et fidèles aux lois, qui avaient fleuri sous Guillaume II. Il était expressément interdit de lever des contributions autres que celles exigées par les besoins du royaume.

Ses dignes lieutenants redoublent de fureur en son absence.

12. Ce testament fut remis à Raynaud, duc de Spolète, qui était nommé régent ; ce prince, avec le grand-justicier Henri de Marre et tous les barons, s'engagea sous serment à l'observer avec fidélité, à moins qu'on en produisît un autre écrit de la main même de l'empereur. Frédéric semblait n'avoir quitté l'Europe, que pour y rendre plus violente la persécution contre l'Eglise par la main de son digne ministre Raynaud. Celui-ci se fit un jeu barbare de crever les yeux à tous les clercs suspects de fidélité au Saint-Siége. Son frère Bertold, après avoir apostasié, se gorgea des dépouilles des Églises, et, quand il avait arraché les yeux aux clercs, il les faisait pendre ignominieusement, les poursuivant de ses blasphèmes et de ses allusions impies jusque dans le martyre. Enfin, poussé par son maître, il envahit contre tout droit la Marche d'Ancône, qui relevait du Saint-Siége depuis un temps immémorial. Pendant qu'il soumettait par les armes et la violence les habitants de cette province, il essayait de corrompre à prix d'or et par la ruse les peuples du duché de Spolète et des autres pays du patrimoine de Saint Pierre. Raynaud lui-même faisait offrir aux habitants de Pérouse une somme énorme, pour les amener à trahir le Pape, qui s'était réfugié dans leur ville. Vers cette même époque un autre exécuteur des œuvres impériales, Conrad Guimardi, envahissant avec un corps d'armée considérable la vallée de Spolète, entrait sans coup

férir dans Foligno, « la ville apostate, le premier anneau de la chaîne du schisme, la pépinière de la trahison », comme l'appelle un auteur indigné de ce temps. Malgré les traîtres, les vassaux fidèles à l'Eglise parvinrent cependant à chasser l'oppresseur, et les Fulginiens rentrèrent dans l'obéissance. Raynaud ajoutait les excès aux excès, et par deux fois foulait aux pieds les menaces du Pontife, qui lui enjoignait d'évacuer la Marche d'Ancône. Alors Grégoire le frappa du glaive de l'excommunication. Les censures de l'Eglise étant demeurées impuissantes contre l'endurcissement du ministre, comme elles l'avaient été contre l'endurcissement du maître, le successeur de Pierre recourut au glaive temporel.

Héroïques défenseurs de la Papauté.

13. Jean de Brienne, le roi détrôné de Jérusalem, et le cardinal Jean Colonna allèrent à la tête d'une forte armée au secours de la Marche d'Ancône, tandis que le chapelain Pandolphe, avec quelques fantassins et quelques cavaliers, commandés par les comtes Thomas de Célano et Roger d'Aquila, essayait une diversion du côté du royaume de Sicile. Pandolphe était l'homme des coups de main hardis. Au cœur de l'hiver, dans les premiers jours de l'année 1129, il pénètre tout-à-coup dans le royaume, et rien ne lui résiste jusqu'au Mont-Cassin, défendu par le grand justicier Henri de Marre à la tête de troupes nombreuses et désordonnées, recrutées surtout parmi les Sarrasins de Sicile. Mais Pandolphe est arrivé si brusquement avec sa colonne et l'attaque est si prestement enlevée, qu'Henri de Marre débusqué de toutes les positions de la montagne, se voit contraint à s'enfermer honteusement dans l'imprenable forteresse du monastère. La petite armée pontificale continue alors sa marche victorieuse, triomphe sur son passage de tous les obtacles et de tous les ennemis ; elle demeure bientôt maîtresse de toutes les villes et de tous les forts jusqu'à Capoue. D'autre part l'armée de la Marche d'Ancône mettait en fuite le régent, obligé d'ailleurs d'abandonner la terre d'un autre souverain pour voler à la défense de la terre de son maître, dont la possession était fortement compromise par les étonnants succès de Pandolphe et des siens. Toute cette campagne s'était faite sous la direction du légat Pélage, évêque d'Albano. Les Franciscains avaient eu le courage de porter aux évê-

ques de la Pouille et de la Sicile les lettres du Pontife, qui les exhortaient à prendre le parti de l'Eglise contre ses persécuteurs ; Raynaud les punit en les expulsant du royaume. La France n'avait pas voulu demeurer étrangère à cette héroïque levée de boucliers[1] : les évêques de Beauvais et de Clermont étaient accourus à la tête d'une colonne de guerriers d'élite. Mais le Pape les renvoya dans leur patrie, plein de confiance qu'il était dans l'aide de Dieu et dans les victoires de ses propres armées[2].

14. Cette belle défense du Saint-Siége contre les envahisseurs de son domaine fut représentée à Frédéric par ses adulateurs comme une invasion dans ses propres Etats[3]. C'est ce qui appert du rapport qu'en fit à son maître le comte Thomas d'Attéra[4]. Ce Thomas d'Attéra joua d'ailleurs un bien triste rôle en toute cette affaire. Les Sarrasins de Sicile, ayant rompu la trêve, avaient fait sur les chrétiens un butin considérable. Les Templiers qu'ils avaient attaqués, exerçant de justes représailles, s'en retournaient à leur tour chargés de butin, lorsque Thomas fondit sur eux et leur arracha ces dépouilles. Après s'être fait la part du lion, il rendit le reste aux Sarrasins. Ceux-ci, qui se sentaient puissamment soutenus, redoublèrent alors d'audace et multiplièrent leurs attentats contre les fidèles. Thomas était l'adversaire acharné des Templiers : foulant

Les agents de l'empereur. Sa complicité manifeste.

[1] Les auteurs du temps, dans le récit de cette guerre, nous apprennent que les clefs de Pierre étaient représentées sur les étendards et sur les vêtements des soldats pontificaux. Richard de San-Germano leur donne même le nom de *clavesignati*. Il est, par conséquent, raisonnable de croire que les chrétiens, lorsqu'ils faisaient la guerre aux hérétiques ou aux infidèles, portaient la croix sur leurs vêtements et prenaient le nom de croisés, *crucesignati*, tandis qu'ils s'appelaient *clavesignati* et portaient les clefs lorsqu'ils prenaient les armes pour la défense du Saint-Siége et du patrimoine de saint Pierre.

[2] Rich. de S.-German., *Chron.*, ann. 1228-1229.

[3] Matthieu Pâris, qui rapporte cette lettre, dans sa haine pour les Papes, va même plus loin que le courtisan de Frédéric: il conteste aux Souverains Pontifes le droit d'employer la force des armes pour la défense de leur domaine temporel. On ne réfute pas une pareille absurdité. Seulement, il est triste d'avouer qu'il y a quelques années à peine, cette thèse surannée de Matthieu Pâris trouva de nombreux adhérents, en des circonstances bien douloureuses pour le Saint-Siége et non moins désastreuses pour l'Italie.

[4] Matth. Paris., *Hist. Angl.*, ann. 1229.

aux pieds les priviléges qu'il tenait des Souverains Pontifes, il les dépouilla d'un grand nombre de leurs possessions. Il enleva cent serfs arabes qui appartenaient aux maisons des Hospitaliers et des Templiers de la Sicile et de la Pouille ; puis, comme on ne lui fit aucune offre d'argent pour le rachat, il les mit en liberté sans condition, pour n'avoir pas à les nourrir. Au reste, Frédéric était le complice de toutes ces infamies. Il n'avait réuni qu'un maigre contingent pour passer en Terre-Sainte ; mais il avait su trouver une innombrable armée de chrétiens et de mahométans pour envahir le domaine de l'Eglise. Et il poussait encore l'impudence jusqu'à faire dire au Pape, par l'entremise du comte de Malte et de l'archevêque de Bari, qu'il avait laissé à Raynaud les instructions et les pouvoirs nécessaires pour le rétablissement de la concorde entre le Saint-Siége et l'empire. Etrange négociateur de la paix que celui-là, qui s'était fait l'artisan des plus odieuses persécutions[1]. Aussi Grégoire signifiait-il aux évêques de Toscane qu'il avait chassé Frédéric de la société des fidèles, qu'il l'avait privé de l'empire, qu'il déliait tous ses sujets du serment de fidélité, que Raynaud et Berthold, les deux principaux satellites, avec tous les autres complices de ses crimes, étaient également frappés d'excommunication et privés de toutes leurs dignités tant laïques qu'ecclésiastiques[2]. Il demanda des secours aux Milanais pour se défendre contre la tyrannie impériale, et au roi de Suède un subside en argent, afin de pouvoir faire face aux frais de la guerre, alors qu'il avait dû réunir contre Frédéric et ses lieutenants, qui foulaient aux pieds la justice humaine et divine, trois armées dont l'entretien était trop lourd au trésor pontifical[3]. Pour venir plus promptement en aide à la Marche d'Ancône contre les envahisseurs, il avait dès le début des hostilités donné l'ordre au marquis d'Este de la défendre[4].

Frédéric II en Orient. Lettre du patriarche de Jérusalem.

15. Lorsque la nouvelle des revers essuyés par ses généraux dans cette guerre et de la défection croissante des peuples de son royaume

[1] Gregor., *Epist.*, II, 66.
[2] Gregor., *Epist.*, II, 67.
[3] Gregor., *Epist.*, II, 75.
[4] Gregor., *Epist.*, II, 33.

sicilien, parvint à Frédéric au-delà des mers, il multiplia par ses émissaires les démarches les plus humiliantes auprès du sultan de Babylone, afin d'en obtenir à tout prix la conclusion d'un traité de paix. Il est à remarquer que Frédéric n'était pas dans les conditions des autres princes croisés, puisqu'en recevant le royaume de Jérusalem comme dot d'Yolande, il avait fait le serment solennel de prendre la croix à la manière des chevaliers du Temple et de l'Hôpital, c'est-à-dire voué aux Sarrasins une guerre sans trêve. Voici maintenant le récit que Gérold, patriarche de Jérusalem, fait du honteux traité consenti par le chef du Saint-Empire : « Vers la Saint-Clément l'empereur était venu d'Acre à Joppé avec l'armée chrétienne. Pendant qu'il commençait à fortifier la ville, les croisés firent quelques excursions dans le voisinage pour s'approvisionner. Le sultan de Babylone, qui avait son camp non loin de là, répondit durement aux négociateurs de paix que Frédéric lui avait envoyés, leur disant que pendant les pourparlers on n'aurait point dû venir avec le projet de fortifier Joppé et de piller les terres sarrasines ; il les renvoya honteusement. Frédéric, pour apaiser Mélek-el-Kémer, se hâta de faire rendre tout ce qui avait été pris par les fourrageurs, et défendit expressément pour l'avenir toute semblable excursion. Plein de mépris pour cette lâche condescendance, Mélek lui fit remettre les vils instruments dont se servent les barbiers et les perruquiers, ajoutant qu'on trouvait sur ses terres de ces outils en abondance. Sur quoi l'empereur n'en fit pas moins repartir son secrétaire pour ouvrir de nouveau des pourparlers de paix. Le secrétaire fut mal reçu, s'en revint aussitôt, et, pendant son retour, fut maltraité de toute manière et complétement dévalisé par les Sarrasins. Insensible à ces outrages, dont rougissaient tous les chrétiens, Frédéric quelques jours plus tard envoyait au sultan, par le même ambassadeur, ses propres armes, la cuirasse, le casque et l'épée, avec ces paroles : « Vous pouvez faire de l'empereur tout ce qu'il vous plaira ; rien ne pourra lui faire prendre désormais les armes contre vous. » Mélek lui-même fut honteux pour son adversaire de tant de bassesse ; il ne répondit rien. Sur ces entrefaites un de ses familiers, qui feignait d'avoir de l'attachement pour l'empereur, proposa au

secrétaire de faire revenir le comte Thomas, grand-maître des chevaliers Teutoniques, avec l'agrément du sultan ; ce familier s'aboucherait avec le grand-maître, et entre eux deux se débattraient de nouveau les conditions de la paix. Le secrétaire supplia Mélek d'avoir cet arrangement pour agréable, et le prince musulman, fatigué de ses instances, consentit enfin.

Obséquieuses démarches d'un empereur chrétien. Son apostasie morale.

16. « Le comte Thomas retourna donc au camp des Sarrasins, et c'est ainsi que les pourparlers de paix, qui avaient été rompus d'une façon si honteuse pour toute la chrétienté, furent repris à la honte doublement grande du nom chrétien. Pendant les pourparlers d'ailleurs les malheureux pélerins furent sans cesse exposés à la captivité ou à la mort ; plus de cinq cents furent perdus alors, quand, depuis l'arrivée de l'empereur en Syrie, ce n'est pas même à dix hommes pris ou tués par les chrétiens qu'il faut évaluer les pertes des musulmans. Bien plus, un Sarrasin ayant été pris un jour, l'empereur, le faisant aussitôt remettre en liberté, avait ordonné qu'on le revêtît de riches habits et qu'on le reconduisît au sultan sous escorte honorable ; or les hommes de cette escorte, venue au nom de Frédéric, furent à leur retour dévalisés par les Arabes et eurent toutes les peines du monde à éviter la mort. Frédéric alla plus loin encore : il fit prier Mélek de donner à l'armée chrétienne une garde de Sarrasins défrayée par le trésor impérial. Ce fut fait, et les loups étant devenus pasteurs, le pillage et le meurtre des chrétiens ne continuèrent qu'avec une impunité plus scandaleuse. Mélek, informé que Frédéric affectait de conformer sa vie aux mœurs asiatiques, lui envoya des chanteuses, des danseuses et des jongleurs. Dès lors le prince, entouré de cette troupe d'histrions et vêtu à la musulmane, passa les jours et les nuits dans les débauches et les orgies d'un sérail. Au reste, dépassant les bornes de la plus grande libéralité, il répandait l'or à pleines mains chez les Infidèles, comme s'il eût voulu acheter cette paix que n'avait pu lui donner la force. Bien avant la Noël il avait fait faire tous les préparatifs de son départ ; et les enfants de l'Islamisme, chez qui la crainte que son nom leur avait inspirée de loin s'était changée en mépris à son arrivée, ne le méprisèrent que plus à cette nouvelle. Enfin le

dimanche de la Septuagésime, pour donner quelque retentissement au traité de paix qu'on avait soigneusement tenu secret jusque-là, il fit venir trois ou quatre barons de Syrie. Pour les amener à son désir, il commença par leur dire que ses ressources pécuniaires étaient épuisées jusqu'au dernier marc, et qu'un plus long séjour en Orient lui était absolument impossible.

Honteux traité consenti par Frédéric.

17. « Après ce prologue, il leur communiqua que le sultan lui offrait la ville sainte, en retenant toutefois le temple du Seigneur, qui devait demeurer sous une garde sarrasine, afin que les musulmans qui voudraient y venir en pèlerinage, fussent libres d'y entrer sans payer aucun tribut ; qu'on lui laissait la faculté de fortifier Bethléem et deux bourgades de peu d'importance sur la route abandonnée de Jérusalem, les bourgades entre Jérusalem et Joppé, Nazareth et deux villages entre cette ville et celle d'Acre sur le chemin de Tyr, le tout étant cédé ou maintenu aux chrétiens avec quelques dépendances ; qu'il lui était défendu de fortifier Sidon avec sa plaine et deux villages situés dans cette plaine. Ainsi hors de Jérusalem le traité ne restituait un pouce de territoire, ni au patriarche, ni à la maison du Saint-Sépulcre, ni à l'hôpital Saint-Jean, ni aux Templiers, ni à aucun des monastères de la ville. A ces ouvertures les barons convoqués répondirent que, puisque ses ressources pécunaires étaient si épuisées qu'il ne pouvait demeurer plus longtemps en Terre-Sainte, ils n'osaient pas lui conseiller de repousser les offres de Mélek ; ils l'engageaient toutefois à ne les accepter qu'autant qu'il lui serait permis de garder Jérusalem en sa possession et de la fortifier. Puis furent convoqués les grands-maîtres des Ordres de chevalerie, et la même comédie recommença. Mais les grands-maîtres, et comme eux les évêques pèlerins répondirent tous d'une voix qu'ils ne pouvaient exprimer ni même laisser pressentir leur sentiment sans avoir pris conseil du patriarche, dont il eût fallu requérir l'avis avant tout autre, et par déférence pour la dignité patriarcale, et parce qu'il remplissait dans ces contrées les fonctions de légat, y représentant la personne même du Vicaire de Jésus-Christ. Sur quoi l'empereur de s'écrier : « Je n'ai nul besoin de l'avis du patriarche ; je ne le demanderai

pas. » Ainsi donc l'empereur, sans qu'un délégué sérieux, un chef quelconque de la Terre-Sainte fût là, en présence des seuls mandataires du sultan, jura d'observer ce qui était contenu dans une charte close, qui n'avait jamais été lue ni même ouverte devant un pèlerin quel qu'il fût ou devant un chrétien de la Palestine, et dont Frédéric ou par lui-même ou par quelqu'un des barons ou par l'un des grands-maîtres, ne donna point connaissance aux envoyés de Mélek. Le sultan se contenta du seul serment de l'empereur, sans y joindre comme caution le serment d'aucun autre, l'empereur sachant bien que si cette garantie était requise, comme cela s'était toujours fait en pareil cas, la personne à qui l'on eût demandé de la donner, eût infailliblemeut exigé des explications nettes sur certaines clauses, avant de se lier par un serment. Frédéric pour mal faire sentait le besoin de soustraire son action à toute lumière révélatrice. »

Le sultan de Damas repousse la convention. Le patriarche ne l'accepte pas.

18. Les Allemands seuls, dont l'unique désir était de visiter le Saint-Sépulcre, se montrèrent pleins de joie de la conclusion du traité. Ceux des chrétiens des autres nations qui ne voyaient pas encore la fraude et la perfidie cachées derrière cet acte, le taxaient au moins d'imprudence et de folie. Ce furent le comte Thomas et le seigneur de Sidon qui se rendirent auprès de Mélek pour recevoir son serment sur les conditions stipulées. Cela fait, le seigneur de Sidon se rendit à la cour de Damas pour obtenir aussi l'adhésion du sultan de cette ville. Mais ce dernier avait reçu l'avis que ses oncles Mélek et Séraph méditaient de le détrôner et de partager ses dépouilles. Il s'était donc renfermé dans sa capitale avec ses meilleures troupes, se tenant prêt à repousser toute invasion. Il refusa formellement d'adhérer au traité, disant que son oncle Mélek ne pouvait pas en droit, sans son consentement, et n'aurait point dû rendre aux chrétiens un territoire qui appartenait au royaume de Damas. Pendant cette inutile démarche le comte Thomas, pour pallier la malice et la duplicité de son maître, faisait supplier le patriarche de se rendre en personne à l'armée, pour rehausser par sa présence l'entrée solennelle des pèlerins dans la Ville Sainte ; il ajoutait que toutes choses seraient ensuite ordonnées d'après ses avis,

que l'empereur désirait ardemment sa venue. Le comte à ses propres instances auprès de Gérold avait pu joindre celles des amis de ce prélat qui étaient de la ridicule expédition. Gérold aperçut le piége. Il ne comprenait que trop que la paix faite avec le sultan n'avait aucun fondement de vérité ni de stabilité ; toute cette criminelle intrigue ne pouvait pas être bien longtemps tenue secrète. Frédéric, qui allait d'un jour à l'autre rentrer en Europe, savait également que les prétendues acquisitions que lui assurait le traité ne tarderaient pas à échapper aux chrétiens. Il cherchait donc quelque moyen de pouvoir dire plus tard : Moi, j'avais recouvré la Ville Sainte, et le patriarche, légat de l'Eglise Romaine, l'a perdue ; j'avais commencé de fortifier Joppé, et c'est encore lui qui a perdu cette place. Frédéric savait aussi que ces accusations contre le patriarche frapperaient en même temps le Saint-Siége, qu'il représentait dans ces lontaines contrées.

Frédéric circonvient le patriarche Prudente réserve de celui-ci.

19. Bien qu'il sentît que la malice et la fraude de l'empereur cherchaient à le circonvenir par l'entremise du comte Thomas, Gérold répondit au comte en demandant qu'on lui communiquât une copie textuelle du traité, afin qu'il pût se rendre en toute sécurité, avec une entière confiance, à la prière qui lui était adressée ; il n'eût été ni prudent ni sûr pour le patriarche de se remettre entre les mains du sultan sans avoir des garanties certaines. Le comte envoya immédiatement cette copie au prélat, qui put ainsi l'annoter soigneusement et la transmettre à Rome, après s'en être inspiré pour sa conduite à venir. Mélek avait cédé la possession de Jérusalem à l'empereur et à ses baillis avec faculté de la fortifier, sans faire nulle mention de l'Eglise ni des chrétiens. Gérold décida donc de ne s'entremettre en rien dans cette question du relèvement des murailles de la Ville Sainte, parce qu'après le départ de Frédéric le sultan de Babylone ou d'Egypte aurait pu lui dire : Sortez, je n'ai avec vous aucune convention. D'ailleurs le sultan de Damas, qui n'avait pas signé la paix, aurait profité de cette immixtion du patriarche pour susciter de graves dangers à son Eglise. Ajoutons à cela que, d'après la lettre expresse du traité, les Sarrasins gardaient en leur pouvoir, comme par le passé, le temple du Seigneur, dans

lequel devaient se continuer publiquement les pratiques de leur loi, en sorte que le culte catholique n'était pas entièrement rétabli dans la Ville sainte ; l'opposition du sultan de Damas faisait toujours craindre que la paix n'eût que peu de durée. Le patriarche, après s'être entouré des plus sages avis, défendit que les églises de Jérusalem fussent purifiées et qu'on y célébrât les saints mystères, jusqu'à ce que le Pape eût tranché la question. L'entrée des pèlerins à Jérusalem et la visite des saints lieux pouvait avoir de fâcheuses conséquences ; Gérold interdit cette démarche à tous les pèlerins indistinctement, rappelant qu'il y avait à ce sujet une décision des prédécesseurs de Grégoire ; que celui-ci ne consentirait probablement pas à la révoquer ; mais qu'en fin de compte, le patriarche n'ayant aucun pouvoir, c'était au Pape qu'il fallait s'adresser. Il donna par des prédicateurs la publicité la plus grande à cette défense d'entrer à Jérusalem avant d'avoir obtenu l'assentiment du Saint-Siége. Frédéric, qui était sous le coup de l'excommunication[1], ne pouvait obtenir cet assentiment qu'au prix d'une soumission franche et complète. Loin de revenir sur ses pas, aux désobéissances passées il ajouta une nouvelle désobéissance.

Entrée de l'empereur à Jérusalem. Sa prompte retraite.

20. Foulant aux pieds les sages injonctions du patriarche, le IIIe dimanche du Carême, entouré surtout de ses fidèles Teutons, il entra dans la Ville sainte dès l'aurore, se rendit aussitôt au Saint-

[1] Les partisans de Frédéric sont fort en peine pour inventer quelques mauvaises excuses à la coupable conduite du César Teuton dans toute cette affaire. Richard de San-Germano est obligé pour cela de se mettre en contradiction flagrante avec les faits les plus notoires. Et alors, pendant toute cette expédition, c'est Grégoire IX qui devient le persécuteur et Frédéric qui est représenté comme sa victime. Si le Pape a fulminé l'anathème, il l'a fait sous l'impulsion d'une haine aveugle et pour satisfaire sa soif de vengeance. Cette haine a suivi Frédéric jusqu'au delà des mers : le patriarche et les grands-maîtres de l'Hôpital et du Temple en furent les ministres, ayant reçu de Rome l'ordre de se tenir à l'écart de l'empereur comme d'une brebis galeuse séparée du reste du troupeau, et d'interdire la célébration des saints mystères et le chant des louanges de Dieu dans le camp des chrétiens[2]. Les faits répondent hautement à ces allégations mensongères et les réduisent à néant. Frédéric est bien le seul coupable : tous les désordres viennent de sa révolte contre l'Eglise et de son obstination dans le crime.

[2] RICH. DE S.-GERMAN., *Chron.*, ann. 1229.

Sépulcre, et, s'étant revêtu du manteau royal, posa sur sa tête la couronne de Jérusalem. Cela fait, dans un long et prolixe discours aux nobles et au peuple, en allemand d'abord, en français ensuite, le comte Thomas exalta son maître, le représentant comme le sauveur de l'Eglise, accusant le Saint-Siége de répondre à ses bienfaits par l'ingratitude et la trahison. Il finit en invitant la noblesse à contribuer de ses dons au relèvement des murailles de la Ville Sainte. A l'occasion de cette œuvre, l'empereur, ordonnant l'expulsion des chanoines qui résistaient, fit recueillir par des chevaliers laïques les offrandes des pèlerins au Saint-Sépulcre et aux autres églises. Le même jour, après être rentré dans son camp, Frédéric appela devant lui les évêques de Windsor et d'Exeter, le grand-maître de l'Hôpital et le procureur de la maison du Temple, dont le grand-maître était absent. Après s'être concerté avec le comte Thomas, il les fit requérir par ce ministre de prêter leur aide à la reconstruction des remparts de Jérusalem. Ils demandèrent avant de répondre un sursis pour délibérer. Pendant qu'ils concertaient leur réponse, Frédéric et Thomas se concertaient de leur côté, et le comte revenait bientôt, posant au nom de son maître la question de savoir s'il était expédient d'entreprendre cette restauration projetée. L'empereur désirait avoir dès le lendemain leur réponse. Le lendemain on apprit avec le plus grand étonnement que Frédéric allait sur l'heure même se mettre en route pour s'éloigner de Jérusalem. A cette nouvelle, les personnages qu'il avait consultés la veille accourent, et les Frères du Temple lui déclarent d'une commune voix que s'il veut fortifier la ville, comme il l'a promis, ils sont disposés à lui prêter le concours le plus actif dans cette œuvre. Il répondit : « Je désire que la chose soit débattue ailleurs avec plus de maturité. » Et leur faussant compagnie, sans avoir salué qui que ce fût de la ville, il s'éloigna ce jour-là même vers Joppé, en si grande hâte que ceux de sa suite pouvaient à peine le suivre. Quelle excuse trouver à ce depart précipité, ou plutôt à cette fuite de Frédéric pour se soustraire au rétablissement des murs de Jérusalem ? Ces murs avaient été rasés par Coradin comme représailles contre les Croisés qui assiégeaient Damiette. L'empe-

reur ne devait-il pas profiter de la présence d'une multitude si considérable de pèlerins animés du zèle le plus ardent, pour rendre à la Ville Sainte une solide ceinture de retranchements et de murailles, qui auraient permis plus tard de saisir quelque occasion propice et de chasser les Sarrasins du temple du Seigneur ? La désertion de Frédéric amena le départ non moins précipité de presque tous les Chrétiens, laissant ainsi la Ville Sainte dans le plus complet abandon. Le fugitif était de retour à Ptolémaïs vers la mi-carême, pressant de toutes manières les préparatifs de sa rentrée en Occident. Il eût voulu entraîner dans sa défection les chevaliers Teutoniques ; après s'être montrés par trop complaisants sur d'autres choses, ils refusèrent pourtant d'accéder à ce désir dans la crainte d'être excommuniés[1].

Texte et commentaire du traité. Article I-IV.

21. Il faut que la lumière soit complète sur la conduite de Frédéric II en Orient. Voici, avec les annotations du patriarche, le traité de paix qui était intervenu : « Article I. Le sultan livre Jérusalem à l'empereur et à ses préfets, afin que ce dernier en dispose à sa guise et la fortifie, si tel est son bon plaisir. » Il est à remarquer que la cession est faite à l'empereur ou à ses baillis, sans la moindre mention de l'Eglise, ou de la chrétienté, ou des pèlerins ; d'où il ressort que, d'après la teneur du traité, nul autre que l'empereur ou ses baillis ne peut la fortifier ou la garder en son pouvoir. Autre remarque : le sultan de Babylone n'avait pas en droit le pouvoir de céder ; il violentait les priviléges du sultan de Damas, qui possédait la ville, et qui ne voulut ni jurer la trêve, ni ratifier la cession. « Article II. L'empereur n'occupera pas et ne doit essayer de prendre ni Geemelata, qui est le temple de Salomon, ni le temple du Seigneur, ni quoi que ce soit de tout ce qu'embrasse et contient leur enceinte. Il ne doit souffrir qu'aucun Franc, de quelque nation qu'il soit, envahisse ces pieux monuments ou leurs dépendances. Rien n'étant changé à leur état actuel, ils resteront aux mains des Sarrasins, qui les conserveront pleinement pour y répandre leurs prières et pour y entendre enseigner publiquement

[1] GREGOR., *Epist.*, III, 24, 34. — MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1229.

leur loi, sans qu'aucune prohibition ou contradiction leur soit faite. Les clefs des portes qui donnent accès dans l'enceinte de ces lieux, resteront aux mains des gardiens chargés de veiller à leur entretien, et ne pourront leur être enlevées dans la suite. » Tout commentaire est inutile : cette convention met le Christ sous les pieds de Bélial, puisque la prostitution du temple saint aux infidèles continue toujours. Observons encore qu'il n'y a restitution d'aucune des localités voisines de la ville, lesquelles restent au pouvoir des Sarrasins ; en sorte que le nombre des Mulsumans qui viendront au Temple étant supérieur de beaucoup à celui des Chrétiens qui viendront au Sépulcre, comment ces derniers pourront-ils se maintenir en possession de leurs droits pendant dix longues années, sans discorde avec les anciens ennemis et sans danger pour les personnes, alors que les Sarrasins gardent toute la force devers eux ? « Article III. Aucun Sarrasin ne devra être empêché d'aller librement en pèlerinage à Bethléem. Article IV. Si quelque Franc, ayant fermement la foi dans la majesté et la dignité du temple du Seigneur, désirait y entrer pour prier, il sera libre de le faire ; mais, s'il ne croit pas en la majesté et la dignité de ce temple, il ne lui sera permis de s'arrêter en aucun endroit de cette enceinte. » Ainsi nul chrétien ne peut pénétrer dans l'enceinte de l'un ou de l'autre temple, à moins de croire comme croient les Sarrasins, tandis qu'eux-mêmes peuvent entrer librement et sans le moindre examen de leur croyance à Bethléem, c'est-à-dire dans un lieu de prières pour nous. Ajoutons que le temple du Seigneur fut d'abord le siége épiscopal, devenu depuis celui du patriarcat, et que le traité en fait le siége de Mahomet.

Articles V IX et dernier. Résultante générale.

22. « Article V. Si à Jérusalem un Sarrasin a causé un dommage à un autre Sarrasin, il sera appelé en jugement devant les tribunaux de sa nation. » Ils ont donc dans la cité l'exercice de la justice tout comme les chrétiens. « Article VI. L'empereur n'aidera en aucune manière un Franc, quel qu'il soit, ni un Sarrasin à engager ou à faire la guerre contre des Sarrasins, quels qu'ils soient, pendant cette trêve ; et si la guerre se déclare, il n'exhortera personne à y venir et n'y enverra personne, repoussant toute

alliance avec quiconque se sera mis sur les rangs pour combattre les Sarrasins, n'adhérant à l'entreprise de nulle manière, ne la secondant ni de ses soldats ni de son argent. Comment Frédéric pourra-t-il concilier l'observation du serment qu'il fait ici à Méleck avec l'observation de celui qu'il a fait à l'Eglise, quand il promettait d'entretenir en Terre-Sainte pendant deux ans mille chevaliers et une flotte de cinquante vaisseaux ; ce qui a été la cause de son excommunication, parce qu'il s'est dérobé jusqu'ici à sa promesse? « Article VII. L'empereur détournera de leur projet tous ceux qui méditeront de porter atteinte soit à la personne soit au territoire du sultan Mélek-el-Kémer; il défendra de tout son pouvoir une semblable entreprise à ses barons, à l'armée, à ses sujets. » Devant cette seule clause, alors même que Frédéric n'eût jamais failli sur un autre point, non seulement Dieu, contre lequel il se liait par cette convention, mais encore le monde entier devrait s'insurger contre lui, parce qu'il commit dans cet engagement une éclatante et funeste trahison contre l'univers catholique, faisant sortir de son propre déshonneur et de l'avilissement de la dignité impériale la honte de toute la chrétienté. L'article suivant stipule les mêmes engagements; mais il les exprime avec plus de force : il ajoute que l'empereur sera tenu de défendre le sultan ; et par là il s'oblige même à prendre les armes en sa faveur contre les Chrétiens dans certaines circonstances. « Article IX. Que Tripoli, Crac, Castelblanc, Tortose, Margat, Antioche et tout ce qui se trouve en ces villes soient laissés en leur état, tant en guerre qu'en temps de paix ; l'empereur défendra aux siens, à son armée et à tous les Francs de ses terres qui iront en ces lieux, qu'ils soient indigènes ou étrangers, de donner aide et secours aux seigneurs desdits pays. » Jamais pareille chose ne s'était vue en Terre-Sainte. Jusque-là quand le royaume avait une trêve avec les Sarrasins, les chevaliers du royaume et les autres chrétiens indifféremment venaient en aide aux autres possessions chrétiennes de Syrie et les défendaient par tous les moyens en leur pouvoir.

§ III. LE TYRAN RÉDUIT A CAPITULER.

23. Après la lecture de ce traité, qui se fût attendu, si l'audace impie de Frédéric ne nous eût familiarisés avec toutes les surprises, à le voir s'en parer comme d'un titre de gloire? Sur l'heure même pourtant, dans des lettres adressées de toutes parts aux princes chrétiens et datées de « la ville sainte de Jérusalem le dix-septième jour du mois de mars, l'an du Seigneur 1229, » il se tressait de ses propres mains, à la face de l'univers, une couronne de lauriers tout aussi belle que s'il eût remporté sur l'ennemi le plus éclatant triomphe[1]. Le lendemain, il poussait l'impudence jusqu'à écrire à Grégoire IX lui-même; cachant la vérité sous les mensonges ordinaires pour représenter sa honteuse capitulation devant les Sarrasins comme un haut fait dont la gloire était digne d'un éternel souvenir, il l'exhorte à laisser éclater toute sa joie dans des chants d'actions de grâces envers le Seigneur. Le Pape était déjà pleinement renseigné sur tout ce qui s'était fait en Terre-Sainte, et ç'avait été pour lui une source, non point de joie, mais de douleur bien amère, sachant que la cause de Jésus-Christ y venait d'être honteusement désertée[2]. Il donne un libre cours à sa tristesse dans la magnifique lettre qu'il écrit au duc d'Autriche en cette circonstance, il y met à nu la fourberie de monarque teuton[3]. Tout d'ailleurs; dans cette expédition funeste, se réunit pour accuser Frédéric. Quand il est au moment de quitter l'Europe, le Pape lui mande de ne point partir partir comme croisé, sans être absous de l'excom-

Le faux pèlerin essaie vainement de tromper le Pape.

[1] MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1229.

[2] Frédéric avait fait bonne garde pour faire arriver en Europe le mensonge avant la vérité. Il espérait ainsi que Grégoire, croyant à un avantage réel, ordonnerait de solennelles actions de grâces, ce qui le mettrait ensuite dans la nécessité de se déjuger lui-même quand il voudrait accuser l'empereur. Mais Gérold, le patriarche de Jérusalem, avait eu la précaution de faire plusieurs copies de son message au Pape et de les remettre à des courriers différents, afin que par l'un d'eux au moins la vérité pût parvenir à Rome en temps opportun.

[3] GREGOR., *Epist.*, III, 38.

munication encourue, avant d'avoir donné satisfaction pour son parjure. Il ne tient aucun compte de la défense ; de plus, c'est avec une vingtaine de vaisseaux seulement et une centaine de chevaliers qu'il se met en mer.

Passage de Frédéric II en Chypre.

24. Il arrive en Chypre, et il laisse au passage une trace profonde de sa perfidie. Profitant de la parenté qui unissait la défunte femme d'Ybelin, régent du royaume, à l'impératrice Yolande naguère décédée, il appelle mielleusement ce prince son très-cher oncle et l'attire à sa table avec ses enfants. Après le repas, il les fait tout-à-coup entourer par ses satellites en armes, et demande au régent la restitution de Beyrouth et le compte de toutes les contributions perçues en Chypre pendant dix ans, depuis la mort du roi Hugues. Il devait être statué sur tout cela d'après la coutume d'Allemagne, c'est-à-dire selon le caprice des barons Allemands. En attendant, Ybelin et ses fils sont jetés dans les fers ; avec eux est enfermé le jeune roi de Chypre : l'empereur, après s'être emparé de leurs personnes par la ruse, usurpe et exerce tous leurs droits par la violence.. Enfin, grâce à la médiation de quelques hommes sages, on convient que le différend relatif à Beyrouth sera réglé conformément à la coutume du royaume de Jérusalem, et que la question des impôts, on la résoudra d'après la coutume du royaume de Chypre. Arrivé à Saint-Jean-d'Acre, il envoie à Mélek, comme à un frère, des ambassadeurs chargés de présents, avec mission de lui dire que l'empereur n'est nullement venu dans le dessein de conquérir la Terre-Sainte, mais uniquement pour visiter en pèlerin les Saints Lieux ; que son fils Henri est héritier du royaume de Jérusalem, et que, si le sultan lui rend pacifiquement cette ville, l'empereur repartira pacifiquement. On en était encore à sonder les intentions de Mélek, quand deux Frères Mineurs arrivent en Syrie, portant la lumière ; le patriarche reçoit l'ordre de dénoncer l'excommunication qui frappe Frédéric ; celui-ci apprend et cette excommunication et les victoires de l'armée pontificale dans son royaume de Sicile. C'est alors qu'il amène à tout prix et par tous les moyens la conclusion d'une paix honteuse, qui lui permettra de rentrer en Europe pour conjurer la perte de

ses Etats. Il est à Saint-Jean-d'Acre prêt à reprendre la mer. Mais avant de quitter la Terre-Sainte, il veut combler la mesure des maux qu'il lui a faits.

Ses derniers exploits en Orient Son retour en Europe.

25. Le patriarche Gérold, soucieux de voir qu'après le départ des Croisés, qui se disposent tous à suivre Frédéric en Europe, la Terre-Sainte va demeurer ouverte aux incursions et livrée aux déprédations des Damascènes, avec qui la paix n'a pas été conclue, réunit un conseil et retient quelques troupes dont la solde sera fournie par les aumônes du feu roi de France Louis VIII. L'empereur exaspéré édicte alors, sous la menace des peines les plus outrées, la défense expresse faits à ces soldats de porter leurs armes. Des postes sont établis aux portes de la ville et sur les hauteurs voisines. Pendant cinq jours, le patriarche, les Templiers et leurs amis sont étroitement bloqués dans Acre, et l'empereur leur fait souffrir des maux plus grands qu'aucun chrétien n'en a jamais éprouvé de pareils de la part des infidèles. C'est ainsi que le dimanche des Rameaux, des Dominicains et des Franciscains, qui étaient montés en chaire pour adresser de saintes exhortations aux fidèles, en furent arrachés sur son ordre, et, pendant qu'on les traînait et qu'on les faisait heurter contre terre, furent battus de verges par toute la ville comme les pires criminels. N'ayant pu vaincre la résistance du patriarche et des siens, il abandonna ses projets contre eux, pour ne point retarder plus longtemps son retour en Sicile. Mais, avant de partir, il fit porter à petit bruit en son navire les machines de guerre et les autres armes dont le roi Jean et les pèlerins avaient approvisionné la ville, et que l'on y conservait depuis longtemps ; il en retint une part pour l'emporter en Europe, et dépêcha le reste au sultan. Enfin, après avoir fait détruire les vaisseaux qui devaient demeurer pour la défense des Chrétiens de Palestine et de Syrie, il met subitement à la voile le jour de la fête des saints apôtres Philippe et Jacques, 1er mai 1229 ; sortant du port avant l'aurore, il laisse la Terre-Sainte dénuée l'hommes et de ressources, d'armes et de toutes autres munitions, ouverte à la conquête des ennemis de la Foi. Avec une partie de l'armée, il repasse par Chypre, où il extorque des sommes énormes

aux habitants. Quelque temps après il était de retour à Brindes[1].

Ravages exercés en Italie par l'empereur excommunié.

26. Dans la guerre qui le fit revenir d'Orient avec tant de précipitation, Frédéric avait perdu un grand nombre des cités de la Sicile continentale : les unes étaient passées dans le parti du Pape à cause des contributions énormes dont les écrasait le fisc impérial ; les autres avaient été prises de haute lutte, ou bien la crainte du vainqueur avait entraîné leur reddition. Pendant toute cette lutte acharnée, le roi Jean de Brienne déploya la plus grande bravoure au service de l'Eglise contre son gendre, qui l'avait si injustement dépouillé de la couronne de Jérusalem[2]. Entre autres villes, de concert avec le légat Pélage, il prit Gaëte, après le retour de Frédéric dans la Pouille. Grégoire s'empressa de doter les citoyens de Gaëte, et aussi ceux de Suessa et de Sora, de nombreuses prérogatives bien faites pour leur rendre cher le gouvernement du Saint-Siége[3]. Mais, comme les Pontificaux ne disposaient pas d'assez de forces pour résister à l'empereur, ils perdirent en peu de temps leurs conquêtes, et furent contraints de se retirer en Campanie. Suessa se rendit aux Impériaux. Sora, dont les courageux habitants aimèrent mieux lutter jusqu'au dernier homme qu'ouvrir leurs portes à Frédéric, fut livrée aux flammes, qui n'en laissèrent qu'un monceau de cendres. Pantra, Serni, Alisi, le Cassin, Arpino, Theano et d'autres retombèrent sous le joug de l'Allemand. Enflé de ces victoires, Frédéric écrivit dans le nord de la Péninsule des lettres pleines de jactance pour recruter de nouvelles troupes. Il n'en persista d'ailleurs que plus dans ses desseins pervers contre le Pontife ; les persécutions contre l'Eglise reprirent avec plus de fureur que jamais[4]. Dans ce pressant péril de l'Eglise, Grégoire déploya la plus grande activité pour obtenir des secours[5]. Après

[1] JORD., apud MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1228-1229.
[2] RICH. DE S.-GERMAN., *Chron.*, ann. 1228-1229.
[3] GREGOR., *Epist.*, III, 16, 26, 28, 29, 51.
[4] RICH. DE S.-GERMAN, et CONRAD. URSPERG. in *Chron.*; GODEFR. in *Annal.*, et MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1229.
[5] GREGOR., *Epist.*, III, 31, 36.

une première démarche auprès des villes confédérées de la Lombardie, que Frédéric s'efforçait d'entraîner à sa suite, le Pape, voyant qu'elles tardaient à lui envoyer leurs contingents, adressa d'amères plaintes à l'archevêque de Milan et au cardinal Gualon[1]. L'infant don Pèdre de Portugal, qui avait manifesté le généreux dessein de voler au secours du Saint-Siége, fut prié de se rendre en Italie le plus tôt possible. En Allemagne, Albert d'Autriche était sollicité contre Frédéric. En Angleterre, en Irlande, dans le pays de Galles, le légat Etienne recueillit d'importants subsides pécuniaires pour parer aux frais de la guerre. Le cardinal Othon, légat en Danemark et en Allemagne depuis l'année précédente 1228, souleva les peuples contre l'empereur excommunié.

Auxiliaires du Pape. Anathèmes renouvelé.

27. Plusieurs prélats de France reçurent l'ordre de lever et d'amener promptement des troupes auxiliaires, entre autres l'archevêque de Lyon et l'évêque de Paris, auquel le Pape représente Frédéric comme ayant comploté avec les Sarrasins la perte de la république chrétienne[2]. Quant au patriarche d'Aquilée, qui s'était montré l'un des plus chauds partisans de l'empereur, il fut sévèrement réprimandé pour avoir fait cause commune avec les ennemis de l'Eglise, et pour avoir même cherché à leur gagner des alliances, celle par exemple du roi de Hongrie, qu'il était allé solliciter à sa Cour[3]. Enfin, pour porter le dernier coup à la puissance révoltée de Frédéric, Grégoire l'anathématisa de nouveau et délia tous ses sujets du serment de fidélité envers lui, de la manière la plus explicite, enveloppant en outre dans la sentence qui le frappait les plus redoutables satellites de sa tyrannie, Raynaud et Bertold de Spolète, Gilles de Palombaria, Nicolas d'Arcione et Pierre de Pagura[4]. Ce coup de foudre ouvrit les yeux de Frédéric. Il se souvint d'Othon. Il eut peur de voir ses sujets secouer son joug pour saluer un autre prince, et les rois chrétiens, se levant en masse pour la défense de

[1] GREGOR, *Epist.*, III, 66. — De Gualone SIGEN., XVII.

[2] GREGOR., *Epist.*, III, 38, 64. — MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*; — GODEFR., *Annal.*, ann. 1229.

[3] GREGOR., *Epist.*, III, 27.

[4] GREG., *Epist.*, III, 46.

l'Eglise, le dépouiller de ses Etats. Il commença donc par manifester le vœu de se soumettre aux ordres du Pontife, l'impatient désir de recouvrer ses bonnes grâces et son amitié. Grégoire envoya la lettre impériale aux peuples du Nord de l'Italie, leur disant de se concerter et de voir quel parti il convenait de prendre en cette affaire, d'une si haute importance pour eux[1]. Puis ce fut le tour des ambassadeurs impériaux. Pendant qu'il était dans la Pouille, rassemblant une armée pour la défense du royaume, Frédéric chargea les archevêques de Reggio et de Bari, avec le grand-maître des chevaliers Teutoniques, de négocier la paix avec le Saint-Siége. Comme l'armée pontificale occupait Gaëte, ils s'y rendirent et obtinrent pour la Cour Romaine des lettres du cardinal Pélage ; mais ils durent retourner de Rome en Sicile, sans avoir pu poser les bases d'une réconciliation[2]. Frédéric adjoignit alors au grand-maître des chevaliers Teutoniques l'archevêque de Messine, avec pouvoir d'offrir des villes et des châteaux-forts comme caution des engagements qu'il prendrait. Grégoire se laissa fléchir et permit l'ouverture des préliminaires de paix.

Préliminaires de paix. Rentrée du Pape à Rome.

28. Alors Frédéric fit venir à Capoue plusieurs princes de l'empire, le patriarche d'Aquilée, l'archevêque de Salzbourg, l'évêque de Ratisbonne, le duc d'Autriche Léopold et les ducs de Dalmatie et d'Istrie, pour s'entourer de leurs conseils en cette conjoncture. Ces négociations eurent en outre d'autres médiateurs, tant de la Cour Romaine que d'Italie et d'Allemagne. Grégoire avait en horreur l'effusion du sang ; il l'avait prouvé en adressant de sévères remontrances au cardinal Pélage au sujet de quelques prisonniers faits aux impériaux, et que les soldats de son armée avaient mutilés dans un moment d'exaspération[3]. Aussi, dès que Frédéric se fut humilié pour demander la paix, le généreux Pontife, qui n'avait recouru aux armes qu'à contre-cœur, en facilita la conclusion par tous les moyens possibles. Mais cette grande affaire ne devait se terminer que l'année suivante, 1230, et à Rome, dont les citoyens

[1] GREG., *Epist.*, III, 75.
[2] RICH. DE S.-GERMAN., *Chron.*, ann. 1229.
[3] GREGOR., *Epist.*, III, 14.

repentants allaient rappeler le Pape au milieu d'eux, après son long exil de vingt-deux mois à Pérouse. Une terrible inondation du Tibre, survenue le 1er février 1230, avait détruit à moitié les bas quartiers de Rome, jusqu'au pied de la basilique du prince des Apôtres, emporté les richesses, englouti en grand nombre hommes et bestiaux. Le fleuve en se retirant avait laissé dans la ville une vase infecte, pleine de matières de toutes sortes, de cadavres et de restes d'animaux en putréfaction, dont les miasmes corrompirent l'air et déterminèrent une épidémie qui décima les habitants échappés à la fureur des eaux. Ces douloureuses épreuves amenèrent les Romains au repentir de leur conduite criminelle envers l'Eglise ; ils adressèrent à Grégoire les plus pressantes prières pour obtenir son retour immédiat. A cet effet ils députèrent à Pérouse le chancelier de Rome et Pierre de la Suburra. La première semaine du carême vit le vieux Pontife rentrer en son palais de Latran parmi les acclamations et la joie de tout le peuple[1]. Grégoire, tout en apportant un prompt remède aux maux qu'avait causés ce désastre, travaillait activement au rétablissement de la paix entre le sacerdoce et l'empire. Le patriarche d'Aquilée, les archevêques de Reggio et de Salzbourg, le grand-maître des chevaliers Teutoniques, et les ducs d'Autriche, de Carinthie et de Moravie représentaient à Rome les intérêts de l'empereur. Enfin Jean, évêque de Sabine, qui arrivait d'Espagne, et le cardinal Thomas envoyés à San-Germano, parvenaient à renverser les obstacles, ou bien à les tourner.

Traité de San-Germano. Serment de Frédéric. Réparations imposées.

29. Le 2 du mois de juillet Frédéric faisait le serment solennel d'obéir à l'Eglise sur toutes les choses pour lesquelles il avait été frappé d'excommunication, d'oublier l'injure qu'il avait reçue de tous ceux qui s'étaient rangés sous les étendards pontificaux pendant la guerre, de ne chercher jamais à s'en venger, de révoquer tous les édits qu'il avait faits à ce sujet, et de ne plus envahir désormais le domaine de l'Eglise. On traita aussi du moyen qui serait employé pour remettre au pouvoir de l'empereur les villes du

[1] Rich. de S.-German., *Chron.*, ann. 1230. — Henric. Stero in *Annal.*, apud Canis., *Antiq. Lect.*, tom. I, pag. 1261.

royaume de Sicile, telles que Gaëte, Sainte-Agathe et les autres qui, après avoir abandonné la cause de Frédéric, étaient encore sous le gouvernement de l'Eglise. On convint du délai d'un an pour amener ce résultat, avec faculté de le proroger s'il était nécessaire. L'empereur et le Saint-Siége devaient désigner chacun deux arbitres ; en cas de partage égal des voix, ces arbitres en nommeraient un cinquième, dont la décision mettrait fin au différend. Les habitants de Gaëte, lorsque le cardinal Pélage leur proposa de rendre leur ville à Frédéric, ne voulurent y consentir en aucune manière, soit par crainte d'être plus tard en butte à la vengeance impériale, soit parce que le gouvernement pontifical leur convenait davantage. Afin que cet incident ne fût pas un obstacle à la paix, on prorogea le délai d'une année[1]. Les légats du Pape avaient demandé que Frédéric, comme gage de la fidèle observation de ses promesses, remît certaines places fortes, à Hermann, grand-maître des chevaliers Teutoniques, qui les garderait au nom de l'Eglise, pour les rendre ensuite à l'empereur huit mois après, lorsque ce monarque aurait loyalement satisfait à toutes les clauses. C'est ce qui fut fait par une déclaration publique datée du mois d'août[2]. Après ces mesures préliminaires, Jean, évêque de Sabine, et le cardinal Thomas revinrent à San-Germano pour obtenir la ratification solennelle du serment que Frédéric avait fait. Entourés d'une foule innombrable de prélats et de princes, ils lurent au monarque les causes pour lesquelles il avait été banni de la société des fidèles. Alors l'empereur jura solennellement obéissance à l'Eglise pour la réparation de tous ces griefs. Les légats lui ordonnèrent aussitôt de restituer, en vertu de son serment, tous les biens du domaine de l'Eglise usurpés par lui-même ou par les siens ; de remettre en possession des villes ou de leurs biens les monastères, les Eglises, les Templiers, les Hospitaliers, les nobles hommes et tous ceux qui avaient pris parti pour le Saint-Siége ; de rétablir dans leur ancienne dignité les évêques et les autres pasteurs éloignés de leurs siéges pour le même motif.

[1] RICH. DE S.-GERMAN., *Chron.*, ann. 1230.
[2] Ext. apud GREGOR., III, pag. 161.

Ratification solennelle du traité. Joie qu'en ressent le Pape.

30. Les légats ajoutèrent qu'ils se bornaient à ces ordres pour le moment, se réservant d'ordonner le reste en son temps. Et de tout ce qui venait d'être fait acte public fut dressé par Berthold patriarche d'Aquilée, Eberhard archevêque de Salzbourg et Siffrid évêque de Ratisbonne. Frédéric remit ensuite à l'archevêque de Reggio, les forteresses qu'il donnait en gage à l'Eglise. Hermann en fut établi le gardien au nom du Pape, et reconnut le dépôt dans un acte public. Alors les légats demandèrent que plusieurs princes de l'empire, le patriarche Bertold, l'archevêque Eberhard, l'évêque Siffrid, le duc de Carinthie Bernard et le duc de Moravie Othon, fissent promesse de travailler loyalement à la restitution par l'empereur des terres de la Marche d'Ancône et du duché de Spolète, dont il s'était emparé. Ils prirent cet engagement, à titre de fidéjussion ; ce dont ils firent encore un acte public. Enfin les légats remirent au mercredi 28 août, fête de S. Augustin, l'absolution de l'empereur. Ce fut Jean évêque de Sabine qui leva l'excommunication, au camp devant Cépranoe[1]. Là Frédéric s'engagea solennellement à donner pleine satisfaction[2]. Dès que Grégoire IX apprit le retour de l'enfant prodigue, dont il avait si longtemps pleuré le coupable éloignement, il lui adressa dans l'effusion de sa joie les plus chaleureuses félicitations[3]. La France s'était montrée digne de son glorieux titre de fille aînée de l'Eglise, en défendant généreusement sa cause au milieu des dangers qu'elle venait de traverser. La paix conclue, le roi Louis IX en reçut aussitôt l'heureuse nouvelle, avec prière de s'employer à la maintenir[4]. Le Pape écrivit également sur l'heure aux premiers magistrats de la ligue lombarde, les exhortant à demeurer fermes dans leur attachement au siége de Pierre. Et pour leur ôter toute crainte de voir Frédéric se lever contre eux parce qu'ils avaient pris parti pour le Pontife Romain,

[1] RICH. DE S.-GERMAN., *Chron.*, ann. 1230.

[2] Apud GREGOR., III, pag. 163, 164. — ALB. STAD. in *Chron.*, GODEFR. in *Annal.*, MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1230. — HENRIC. STERO. in *Annal.*, apud CANIS., *Antiq. Lect.*, tom. I, pag. 260. — *Chron. Salis.*, apud CANIS., tom. VI, ann. 1261; *Chron. Australe* et *Aug.*, aliique.

[3] Apud GREGOR., III, pag. 165.

[4] GREGOR., *Epist.*, III, 166.

et saisir quelque occasion de les accabler du poids de la guerre, il leur transmit la teneur de l'acte public par lequel l'empereur s'était engagé, sous la foi du serment, prononcé pour lui, à ne jamais exercer de vengeance contre aucun de ceux qui l'avaient combattu pour défendre l'Eglise[1].

Entrevue cordiale d'Anagni, bientôt oubliée par le Teuton.

31. Grégoire IX s'était rendu dans sa ville natale, Anagni, pour y respirer un air plus salubre. Au commencement de l'automne, Frédéric, désireux de montrer sa reconnaissance pour le bienfait qu'il venait de recevoir, arrive tout-à-coup avec une magnifique escorte, et campe non loin de la ville, au bord de la fontaine salée. Le lendemain, entrant dans Anagni, il vint se jeter aux pieds du Pontife, et, déposant son manteau, il les pressa de ses lèvres avec une grande vénération. Il passa la nuit dans le palais attenant à la cathédrale. Le jour suivant, un dimanche, comme il était revenu à son camp dès la première heure, le Pape envoya les cardinaux et les nobles d'Anagni pour le ramener auprès de lui. Ce jour-là, pendant que les princes et les grands de la suite de l'empereur étaient honorablement traités dans le palais pontifical, Frédéric s'asseyait à la table de Grégoire, seul à seul, n'ayant d'autre témoin de l'entrevue que le grand-maître des chevaliers Teutoniques, qui se tenait discrètement à l'écart. Après avoir prolongé ce tête-à-tête amical, le Pape et le monarque se montrèrent publiquement, au milieu des acclamations joyeuses du clergé, des grands et du peuple. Emportant les bénédictions du Pontife et des cardinaux, l'empereur retournait à sa tente pour rentrer bientôt dans son royaume[2]. Frédéric parut vivement touché de ce cordial accueil ; il exprima toute sa joie d'être absous et réconcilié avec le Saint-Siége dans une lettre écrite à un roi son ami dont il ne nous apprend pas le nom[3]. Mais hélas! cette pureté d'intentions du César germain, en la supposant sincère, fut de bien courte durée. Quelques jours après, de lui-même ou séduit par de mauvais conseils, il se laissait aller à des représailles contre certains de ses sujets qui

[1] Gregor., *Epist.*, III, 167.

[2] Rich. de S.-German., *Chron.*, ann. 1230.

[3] Ext. apud Gregor., III, pag. 166.

avaient pendant la guerre pris parti pour le Saint-Siége. C'était violer le serment qu'il avait fait de bannir à jamais de sa mémoire tout désir de vengeance. Grégoire se vit obligé, avant de quitter Anagni pour retourner à Rome, de le ramener au devoir par de paternelles remontrances[1]. Ce fut après son retour, au mois de novembre, que le Pape inaugura la restauration du palais de Latran, dans lequel, entre autres constructions, il fit élever un hôtel magnifique pour les pauvres.

Sages conseils donnés par le Pape aux anciens partis.

32. Il reçut alors de Frédéric l'acte relatif aux princes de l'empire fidéjusseurs du maintien de la paix. Cet acte imparfait ne fut pas publié ; l'empereur reçut avis des corrections et des additions jugées nécessaires[2]. Ces fidéjusseurs devaient s'engager par serment solennel à prendre parti pour l'Eglise contre l'empereur, dans le cas où celui-ci manquerait à ses promesses. Grégoire précisait à l'évêque de Ratisbonne, garde des sceaux de l'empire, les noms des princes allemands, des seigneurs italiens, de certaines villes lombardes, étrusques et de la Flaminie qui devaient s'engager à sauvegarder la sécurité du Saint-Siége. Il remontrait à Frédéric que le délai de huit mois, accordé pour la constitution définitive des garanties, était passé, et le mettait en demeure de remplir sans autre retard sa promesse à ce sujet[3]. Le Pontife déployait la plus grande activité pour dissiper tous les points nuageux qui auraient pu mettre en péril la paix nouvellement conclue. Il s'interposait afin que l'empereur rendît aux Templiers et aux Hospitaliers ses bonnes grâces et leurs biens, dont il les avait dépouillés une seconde fois; il chargeait l'évêque de Reggio de mener à bonne fin cette réconciliation[4]. Il exhortait en outre le monarque à ne point contraindre de passer en Syrie, pour ne pas être accusé de les envoyer en exil, ses sujets du royaume de Naples impliqués dans les anciens démêlés anéantis par l'union récente, à ne pas molester les Lombards[5]. Mais, s'il recommandait à Frédéric la modération et la

[1] GREGOR., *Epist.*, IV, 71.
[2] GREGOR., *Epist.*, IV, 76.
[3] GREGOR., *Epist.*, V, 98.
[4] GREGOR., *Epist.*, IV, 114; V, 82.
[5] GREGOR., *Epist.*, V, 76.

douceur envers les peuples du nord de la Péninsule, il engageait fortement ces peuples à se conduire correctement à l'égard de l'empire ; il exigeait leur adhésion solennelle à la paix, par serment prêté devant les évêques de Verceil et de Brescia, qu'il chargeait en outre, avec l'évêque élu de Mantoue, d'amener les Lombards à ne pas refuser aux Allemands l'entrée de leur province, l'empereur sollicitant avec instance la faveur d'une entrevue avec son fils Henri et les princes Germains[1]. A ce sujet, il conseillait aux chefs des villes lombardes la réunion d'une diète, où ils entendraient les propositions des évêques délégués, auxquelles ils répondraient ensuite dans leur sagesse[2]. Il faut le dire, on craignait fortement que la guerre ne se rallumât dans la Haute Italie avec une recrudescence nouvelle, et que Frédéric, entouré de forces considérables venant de la Germanie s'ajouter aux contingents de la Sicile, ne saisît cette occasion pour imposer le joug aux Lombards. Le Saint-Siége redoubla de soins et de précautions pour conjurer ce péril et sauvegarder la liberté de ces peuples. Le Vicaire de Jésus-Christ s'employait à rendre le bien pour le mal, même à ses plus cruels ennemis de la veille.

§ IV. L'ITALIE, L'ORIENT ET L'ESPAGNE.

Grégoire tient Frédéric en échec, non sans peine.

33. Raynaud de Spolète, accusé de concussion, et n'ayant pu ni se justifier ni fournir une caution valable, avait été dépouillé de tous ses biens et jeté dans les fers. Le malheureux se souvint alors du Père commun des fidèles, dont il était naguère l'un des plus ardents persécuteurs ; il demanda et obtint son pardon. Grégoire ne lui refusa pas même sa médiation : il intervint généreusement par des lettres pressantes[3]; mais il ne put rien obtenir, parce que Berthold, en apprenant l'arrestation de son frère, s'était mis en pleine révolte et résistait à toutes les attaques dans le fort d'Introduco. Ce ne sera qu'en 1233 que Raynaud recouvrera la liberté. A cette époque,

[1] GREGOR., *Epist.*, v, 2.
[2] GREGOR., *Epist.*, v, 138.
[3] GREGOR., *Epist.*, v, 80, 93, 95.

l'archevêque de Messine l'amenant devant Introduco chargé de chaînes et sous bonne escorte, obtiendra de Berthold par son intermédiaire la reddition de la place rebelle [1]. Pendant que Grégoire IX faisait solliciter à la Cour impériale la grâce de Raynaud de Spolète, Frédéric s'était plaint au Saint-Siége de ce que les habitants d'Escolano, vassaux de l'Eglise, s'étaient emparés de quelques fonds bénéficiaires de son royaume et en avaient détruit d'autres, demandant contre eux une exemplaire répression. Le Pape à son tour réclama justice contre des gouverneurs Siciliens qui avaient causé des dommages bien plus grands aux sujets de l'Eglise ; quant aux habitants d'Escolano, il ne croyait pas à la vérité des griefs formulés contre eux, et néanmoins il confiait à l'évêque de Beauvais, gouverneur du Picénum, le soin d'éclaircir cette affaire, et de réparer les dommages, s'il en existait [2]. Qu'on ne s'étonne pas de voir le Pontife préjuger de l'innocence des Escolaniens : à ce moment même il venait de prendre des informations précises sur leur ville, pour en donner l'administration à Marcellin, leur évêque, moyennant une redevance annuelle au trésor pontifical. Au reste Frédéric, mal fondé dans ses réclamations, ne donnait lieu qu'à de trop justes plaintes, et revenait toujours à ses anciennes habitudes de persécution contre le clergé. A l'instigation de l'archevêque de Capoue, qui dut en être sévèrement repris, il avait lancé contre les clercs d'iniques édits, dont le Saint-Siége exigea la rescission [3]. L'empereur fut près de regimber ; il fallut lui représenter que les vertes remontrances d'un père doivent être préférées aux insinuations traîtresses des flatteurs. Comme il s'était plaint de ce que le Pape, dans ses lettres, avait omis la qualification de roi de Jérusalem, celui-ci lui répondit qu'il avait agi de la sorte, non point pour diminuer la déférence qui lui était due, mais pour d'autres causes que l'archevêque de Reggio lui a sans doute fait connaître. Il l'exhorte alors à défendre la Terre-Sainte, à extirper les hérésies, à gouverner ses

[1] RICH. DE S.-GERMAN., *Chron.*, ann. 1231-1233.
[2] GREGOR., *Epist.*, IV, 126.
[3] GREGOR., *Epist.*, V, 91.

peuples avec justice, à rendre avec ses bonnes grâces aux Templiers et aux Hospitaliers les biens qu'il leur a pris [1].

Zèle déployé par les deux pouvoirs contre le Manichéisme en Italie.

34. S'il pousse Frédéric à s'armer de la puissance impériale contre les hérétiques, c'est qu'à la faveur des dernières dissensions intestines en Italie, la contagion avait fait de toutes parts d'effrayants progrès; non seulement elle avait infesté le nord de la Péninsule et la Sicile continentale, mais elle avait essayé de souiller le sanctuaire même de la catholique cité, Rome, où elle s'était glissée à la faveur de l'absence du Pape. Des peines sévères furent décrétées pour couper court au mal, dont la présence occulte dans la Ville Eternelle se trahissait déja par des symptômes alarmants [2]. Puis, allant droit à cette peste pour l'attaquer le front, le médecin des âmes fulmina l'anathème contre les hérétiques, Patarins, Cathares, pauvres de Lyon, ou de quelque nom qu'ils fussent appelés. Il décréta qu'après avoir été condamnés par l'Eglise, ils seraient traînés devant les tribunaux pour être frappés de justes châtiments, les clercs ayant été préalablement dépouillés de leur dignité. Imitant le zèle du Pontife, le sénateur et le peuple Romain promulguèrent également un édit contre tous les hérétiques. Grégoire transmit son édit et celui des Romains à l'archevêque de Milan et aux évêques de sa province comme un programme à réaliser. L'excès de la liberté avait singulièrement favorisé dans le nord de la Péninsule la propagation des croyances mensongères. Frédéric déchaîna contre l'erreur les plus rigoureuses pénalités; son édit, adressé de Catane, en mars 1231, à l'archevêque de Magdebourg, comte de la Romaniole et légat pour toute la Lombardie, livre aux flammes du bûcher tous ceux qui seront convaincus du crime d'hérésie; ou bien, si les juges leur conservaient la vie sauve pour être aux yeux des autres un exemple de salutaire terreur, on devait leur couper la langue qui avait vomi le blasphème [3]. Déjà dès le 28 février Frédéric avait répondu aux exhortations du Saint-Siége

[1] GREGOR., *Epist.*, v, 100, 114.
[2] RICH. DE S.-GERMAN., *Chron.*, ann. 1231.
[3] GREGOR., *Epist.*, IV, 103.

en envoyant à Naples l'archevêque de Reggio comme inquisiteur[1]. Sur les rives du Pô, Ezzelin, le même puissant seigneur qui avait feint auprès d'Honorius tous les signes d'une conversion sincère donnait maintenant aux peuples le scandale d'une adhésion ouverte aux mensonges de l'hérésie. Il était courageusement combattu par les habitants de la contrée, animés d'un saint zèle pour la foi catholique, et le Saint-Père, dans l'espoir de ramener ce transfuge au camp de l'Eglise, lui adressa de graves remontrances par l'entremise de ses fils, Ezzelin le jeune et Albéric[2].

35. Ceux-ci manifestaient la plus profonde aversion pour le crime de leur père. Craignant que sa révolte contre la Foi ne les exposât à perdre le patrimoine de leurs ancêtres, ils avaient offert spontanément au Saint-Siége de livrer le malheureux entre les mains des inquisiteurs, s'il persistait dans son endurcissement. Le Pontife répondit que précisément dans leur intérêt, parce qu'il les croyait attachés au culte catholique, il s'était abstenu jusqu'ici de venger la Foi contre leur père, de crainte qu'ils ne fussent enveloppés dans sa ruine, le crime d'hérésie comme le crime de lèse-majesté entraînant de lui-même la déshérence des fils du coupable. Doit-on s'étonner qu'au milieu des désordres qui avaient permis à l'erreur d'exercer de si terribles ravages, les mœurs des clercs eux-mêmes se fussent profondément altérées, et qu'en bien des endroits la discipline religieuse eût perdu sa vigueur, la fleur de l'antique sainteté? De là les efforts de Grégoire, pendant qu'il tâchait d'extirper l'erreur, pour guérir les plaies de la corruption qui l'engendre. Et comme la glorification des bons exemples peut servir à la guérison des âmes infirmes, il exaltait en même temps les vertus des Bénédictins du Mont-Cassin, il ajoutait de nouvelles prérogatives à la confirmation de leurs priviléges anciens[3]. Cette année-là un terrible tremblement de terre, dont les premières oscillations s'étaient fait sentir à Constantinople avec une telle force qu'un

Ezzelin de Trévise. Seigneurs de la Mirandole.

[1] Ext. apud GREGOR., *Epist.*, IV, 131. — RICH. DE S.-GERMAN. in *Chron.*, ann 1231.

[2] GREGOR., *Epist.*, V, 75, 120.

[3] GREGOR., *Epist.*, IV, 27, 110, 124, 129, 138, 142, 159, 164 ; V 31.

grand nombre de maisons et de monuments avaient été renversés, était ensuite venu jeter l'épouvante en Italie, et pendant tout un mois joncher de cadavres et de ruines le sol ébranlé depuis Capoue jusqu'à Rome. Dans ces tristes circonstances, dans les derniers jours de mai, Grégoire, pour qui l'air insalubre de Rome était à craindre pendant les chaleurs de la canicule, avait quitté le palais de Latran et s'était retiré à Réate. C'est là qu'il prit d'énergiques mesures pour mettre fin à la tyrannie des seigneurs de la Mirandole, fauteurs des manichéens, violateurs de la sûreté publique sur les routes, faux-monnayeurs et faussaires d'une Bulle Apostolique. Sur leur refus de s'amender, il appela l'évêque de Beauvais, gouverneur du Picénum, qui guerroyait alors avec une armée pontificale du côté de Spolète, et les Réatins ayant pris les armes pour aider l'entreprise, le siége fut mis devant la Mirandole, dont les seigneurs, après avoir été faits prisonniers, virent leur domaine passer au pouvoir de l'Eglise[1].

Jean de Brienne appelé par les Latins au secours de l'empire d'Orient.

36. Au moment même où les hostilités entre le sacerdoce et l'empire mettaient en feu l'Italie, en 1228, Robert empereur de Constantinople mourait, ne laissant pour héritier qu'un frère en bas âge, le jeune Baudouin, incapable encore de porter le poids de la lourde couronne impériale[2]. Les Latins de Constantinople, où la renommée apportait tous les jours le récit de quelque nouvel et glorieux exploit accompli sur les champs de bataille de l'Italie par Jean de Brienne, le roi détrôné de Jérusalem, tournèrent les yeux vers ce héros et le supplièrent d'accepter le trône vacant, à la condition qu'il donnerait en mariage sa fille Marie à Baudouin II, dès qu'ils seraient nubiles l'un et l'autre, qu'à sa mort il laisserait la couronne à son gendre, et qu'à vingt ans, Baudouin serait investi du royaume de Nicée avec ses dépendances, avec tout le territoire de l'empire au-delà du détroit, à l'exception du duché de Nicomédie. Jean de Brienne était alors octogénaire, mais la pureté de ses mœurs et une constitution athlétique semblaient devoir lui assurer encore de nombreuses années en cette vie. Les Latins d'Orient avaient fixé leur

[1] RICH. DE S.-GERMAN., *Chron.*, ann. 1231.
[2] MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1228.

choix sur ce robuste vieillard, qui était l'un des plus braves, des plus solides et des meilleurs guerriers de l'époque, en raison du misérable état dans lequel languissait l'empire. Les invasions des schismatiques grecs en avaient violemment détaché les plus belles provinces ; ils étaient encore prêts à se ruer sur ce qu'il en restait comme des loups ravisseurs[1]. Les plus redoutables de tous ces ennemis étaient Jean Ducas et surtout Théodore Comnène. Aussi voyons-nous, dès l'avènement de Jean de Brienne, Grégoire IX fulminer l'anathème contre Théodore, contre ses partisans, contre tous ceux qui lui fourniront des armes ou des secours. Théodore craignant à juste titre la supériorité du rival que venait de lui donner le choix des Latins de Constantinople, profita de la discorde entre le Saint-Siége et l'empire, et de la haine que l'empereur gardait à son beau-père, pour s'assurer en Frédéric un puissant allié. Le comte Maïo, à la tête d'une ambassade chargée de magnifiques présents, se rendit en Sicile et fit des ouvertures qui furent bien accueillies. Quelque temps après, il revint encore avec des présents plus riches que les premiers. Mais les choses avaient changé de face dans la Péninsule : des négociations pour la paix se poursuivaient activement entre le Saint-Siége et l'empereur. Celui-ci, qui avait imploré son pardon, ne pouvait se lancer dans une aventure qui aurait tout compromis. L'ambassadeur de Théodore fut éconduit, n'emportant que de vagues espérances[2].

Grecs et Bulgares. Misérable sort de Théodore Comnène.

37. Le Comnène, n'osant pas s'attaquer au nouvel empereur latin avant d'avoir machiné contre lui quelqu'une de ces intrigues qui étaient son arme favorite, mais ne voulant pas laisser l'oisiveté rouiller sa main, chercha comme passe-temps une injuste querelle au roi des Bulgares, Jean Asanès, au mépris de la foi des traités. Il lui semblait que les Bulgares frappés de terreur à sa venue ne pourraient même pas soutenir le premier choc de ses armes. Mais Asanès et ses sujets, indignés de la perfidie de Théodore, plus forts de leur confiance en la justice de leur cause que dans leurs propres for-

[1] GREGOR., *Epist.*, III, 51. — GEORG. LOGOTH., *Hist.* interprete Leone Allatio. — GUALT., archiep. Senon., apud FRANC. DUCHESNE, tom. V.
[2] RICH. DE S.-GERMAN., *Chron.*, ann. 1229.

ces, avec un petit corps de Scythes auxiliaires qui ne portait guère qu'à mille le nombre des soldats de leur armée, après avoir suspendu à leur drapeau un parchemin sur lequel était écrit le serment violé par leur agresseur, marchèrent à la rencontre des ennemis avec une assurance admirable. La rencontre eut lieu à Cloconnitza, sur les bords de l'Hèbre, au mois d'avril 1230. La mêlée fut terrible. L'armée de Théodore fut mise en déroute et lui-même resta prisonnier avec la plupart des princes de sa famille et de ses plus nobles chevaliers, dont les riches dépouilles devinrent la proie du vainqueur. Asanès se montra plein de clémence pour les captifs. Peut-être se souvenait-il du triste sort de son ancêtre Calojean, qui, s'étant conduit envers les Grecs avec une cruauté de tigre et fait surnommer *Romanoctone*, à l'exemple de l'empereur Basile, à qui ses sanglantes victoires sur les Bulgares avaient valu le surnom de *Bulgaroctone*, eut une fin des plus misérables. Théodore essaya de profiter de l'humanité avec laquelle le traitait son vainqueur, pour tramer contre lui des complots dans sa prison. Asanès, pour ne pas verser le sang du coupable, le fit priver de la vue[1]. Délivré de Théodore par cet événement, l'empereur de Constantinople avait cependant d'autres puissants ennemis à contenir, sinon à combattre. Les forces militaires de l'empire ne lui paraissant point suffisantes, il décida de visiter l'Occident avant de se rendre dans sa capitale, pour obtenir des secours grâce à l'appui du Saint-Siége. Grégoire IX seconda comme il le devait un prince à qui l'Eglise était redevable des services les plus éminents. La lettre qu'il écrivit en cette circonstance à l'archevêque de Strigon en Hongrie, l'exhortant à pousser les princes à la défense de l'empire de Constantinople, prouve avec quelle sollicitude il s'occupa de cette affaire[2]. Ce fut surtout en France que l'appel de Jean de Brienne trouva de l'écho. Au commencement de l'année 1231, il était en Italie avec une armée prête à le suivre en Orient. Toutefois, il ne se trouvait pas en force pour prendre la route de terre, dans le cas où il faudrait s'ou-

[1] Georg. Logoth., *Hist.*, interprete Leone Allatio. — Niceph. Gregor., II. — Rich. de S.-German., *Chron.*, ann. 1230.

[2] Gregor., *Epist.*, v, 73.

vrir un passage le fer à la main ; il voulait d'ailleurs ménager la vie de ses soldats pour de plus utiles batailles. Il se rendit à Réate auprès du Souverain Pontife, et Grégoire IX, après avoir donné son assentiment au mariage futur de Baudouin II avec Marie de Brienne, lui obtint un traité avec Venise, qui prit l'engagement de conduire à Constantinople sur ses vaisseaux l'empereur d'Orient et son armée. Deux ans s'écouleront sans que Jean veuille se mesurer avec les Grecs[1].

38. A l'autre bout de l'Europe, en Espagne, Grégoire IX n'avait rien négligé pour donner un surcroît de vie à la croisade nationale et séculaire contre les Musulmans, quand Frédéric venait d'en faire honteusement échouer une autre en Syrie. Il avait envoyé comme légat dans ce pays un des prélats les plus actifs de son entourage, Jean évêque de Sabine, qu'il félicitait, au commencement de l'année 1229, des éminents services qu'il avait rendus à l'Eglise dans sa mission, l'exhortant à poursuivre son œuvre si heureusement commencée[2]. Le légat avait à s'occuper surtout de deux affaires de haute importance : dissoudre le mariage du roi d'Aragon contracté en dépit de la raison et des lois canoniques ; ranimer l'élan de la croisade contre les ennemis de la foi. Or, cette année même, Alphonse de Léon avec son armée et une partie des troupes de son fils Ferdinand, roi de Castille, assiége et prend Cacérès, une des plus fortes citadelles des Maures. Ferdinand, de son côté, à la tête d'une armée nombreuse et vaillante, pénètre dans le territoire des Sarrasins, taille en pièces leurs troupes, et tout, hommes, animaux, demeures, arbres, vignobles et moissons, tombe sous le fer ou devient la proie des flammes. Puisque nous venons de nommer Alphonse de Léon, rapportons au passage un trait qui l'honore peut-être plus que ses brillants exploits militaires. Il aimait la justice, et il voulut la faire respecter dans son royaume. Il adjura tous les juges de ne recevoir des présents, ni grands ni petits, de qui que ce fût ; il leur faisait lui-même d'abondantes remises sur sa cassette privée, de peur qu'étant pervertis par le peuple, ils ne missent leurs

La croisade en Espagne, soutenue par Grégoire IX.

[1] GREGOR., *Epist.*, v, 75.
[2] GREGOR., *Epist.*, II, 82.

jugements et la justice à l'encan[1]. Grégoire IX tenait ce prince en la plus grande estime. Sa sollicitude paternelle n'en veillait pas moins aux intérêts des autres princes chrétiens d'Espagne. Jacques, roi d'Aragon, lui ayant demandé par l'entremise du légat de recevoir de ses mains la couronne royale, le Pontife s'excusa de ne pouvoir sur le champ accéder à son désir, à cause des difficultés de l'heure présente ; mais il lui promettait de lui donner volontiers cette satisfaction dès que les circonstances le permettraient. Il saisissait cette occasion pour lui recommander un filial attachement à l'Eglise, l'obéissance à ses lois, le respect de sa discipline, et le maintien parmi ses sujets de la plus grande déférence au clergé[2].

Derniers exploits d'Alphonse de Léon. Ferdinand réunit Léon à la Castille.

39. L'année d'après 1230, fut féconde en glorieux exploits contre les Maures. Alphonse de Léon assiégea Emérita et la prit. Abenfuitan venait alors de chasser Almafadas d'Espagne, et de se faire proclamer sultan. Les siens l'avaient surnommé le roi de la vertu. Ayant rassemblé une armée innombrable, il se porta à la rencontre d'Alphonse qui venait avec peu de troupes. Alphonse, brave et hardi, passa de nuit avec sa petite armée la Guadiana, qui le séparait de l'ennemi. Les Sarrasins avaient planté leurs tentes le long du périmètre de leur camp. Au petit jour, ils virent les bataillons espagnols en ligne de bataille ; aussitôt ils se disposèrent eux-mêmes pour le combat. La vaillance et les efforts des chrétiens furent couronnés d'un plein succès. Les Sarrasins firent, dans la mêlée de ce jour et dans les engagements qui suivirent, des pertes si considérables, que plusieurs localités demeurèrent vides, tous leurs habitants étant morts ou prisonniers. Abenfuitan lui-même reçut une grave blessure. Repassant alors la Guadiana, le roi de Léon victorieux mit le siége devant Badajoz, dont il se rendit maître en quelques jours. Les Sarrasins, en fuite de toutes parts, avaient abandonné plusieurs autres places ; les chrétiens, les trouvant sans défense, les livrèrent au pillage. Ils prirent ensuite le chemin de leur patrie, couverts de gloire et chargés d'un riche butin. A peine de retour dans son royaume, Alphonse réunit un grand appareil de guerre pour mener

[1] Luc. Tudens., *Hist. Hisp.*, ann. 1229.
[2] Gregor., *Epist.* III, 9.

une nouvelle campagne contre les mêmes ennemis, pour renverser leurs forteresses et s'emparer de leurs cités. Comme auparavant il allait en pélerinage à Saint-Jacques de Compostelle, il tomba gravement malade en Galice, à Délémos, où il fit peu de jours après une fin chrétienne[1]. A la nouvelle de la mort de son père, Ferdinand de Castille, qui faisait en ce moment la guerre aux Sarrasins, accourut en Léon pour recueillir l'héritage paternel, et réduire à l'obéissance la Galice et les Asturies en pleine révolte. A Tolède, un puissant seigneur appelé Diégo, hostile à Ferdinand, s'était emparé de la tour et de l'Eglise Saint-Isidore ; il en avait fait le centre du soulèvement contre l'héritier d'Alphonse. Mais il tomba tout-à-coup si dangereusement malade que, se croyant frappé par le doigt de Dieu, il rendit la tour et l'église au monastère, fit amende honorable et sortit de la ville avec les siens. L'archevêque Rodrigues et les habitants pleins de joie mandèrent alors à Ferdinand de venir en toute hâte. La paix fut également conclue après de longues discordes entre le nouveau roi de Léon et ses sœurs Dulce et Sancha.

Conquête des Baléares par Jacques d'Aragon. Nouveaux évêchés.

40. Ferdinand inaugura la réunion des couronnes de Léon et de Castille par d'éclatantes victoires sur les Infidèles. Les grands faits de la campagne furent la prise d'Ubéda et de Xérès, et la complète déroute du Sultan Abenhut. Les dépouilles enlevées à l'ennemi étaient considérables. En apprenant l'heureuse nouvelle de ces insignes victoires, Grégoire IX envoya de chaleureuses félicitations aux croisés de Léon et de Castille, exhortant tous les fidèles des deux royaumes à prendre les armes pour continuer l'œuvre de la Religion et de la patrie, ou bien à contribuer de leurs dons et de leur argent aux frais de cette guerre sainte[2]. Il était urgent de rétablir le culte catholique, l'adoration du vrai Dieu, dans les contrées nouvellement conquises et que les pratiques du Mahométisme avaient si longtemps souillées. L'archevêque de Compostelle reçut l'ordre de relever les antiques évêchés d'Emérita et de Badajoz, qu'Alphonse avait arra-

[1] Luc. Tudens., *Hist. Hisp.*, ann. 1230. — Joan. Marian., *de Reb. Hisp.*, xii, 15.

[2] Gregor., *Epist.*, iv, 80.

chées aux Maures dans sa dernière campagne[1]. Vers ce temps Jacques d'Aragon s'illustrait aussi contre les Sarrasins. Il leur avait naguère arraché la possession de Majorque[2], retombée depuis longtemps en leur pouvoir ; il avait sollicité à Rome pour cette île la création d'un évêché. Le Souverain Pontife ne voyait qu'un obstacle à l'accomplissement de ce pieux désir, la dotation de cette nouvelle Eglise ; il s'empressa d'en informer son royal solliciteur[3]. La campagne de Majorque et la conquête des îles Baléares avait eu lieu au cœur de l'hiver, 1229-1230. La capitale avait été prise le jour de saint Sylvestre, et l'armée des croisés avait perdu dans ce siége un de ses plus vaillants capitaines, Guillaume de Mont-Cathane, père de Gaston de Béarn. Le roi Maure des Baléares était resté prisonnier ; son fils, converti peu de temps après au christianisme, avait embrassé la vie religieuse[4]. Afin que cette conquête demeurât aux Chrétiens, le Pape exhorta vivement les fidèles de plusieurs contrées à émigrer pour aller s'établir aux îles Baléares[5]. Il était d'autant plus sage d'organiser rapidement la conquête, que la guerre entre les Chrétiens et les Maures prenait maintenant un caractère marqué de permanence. C'est ainsi qu'en 1231 nous trouvons Ferdinand faisant de nouveaux préparatifs. A cette occasion Grégoire nommait l'archevêque Rodrigues de Tolède légat de l'expédition[6].

§ V. IDOLATRIE ET MAHOMÉTISME.

L'idolâtrie dans le Nord. Missionnaires et chevaliers.

41. Grégoire IX déployait un zèle tout aussi grand contre l'idolâtrie, qui dominait encore chez les peuples du nord de l'Europe. En 1230, il enflammait le zèle des Dominicains d'Allemagne, les exci-

[1] GREGOR., *Epist.*, IV, 85, 86, 87.
[2] GODEFR., *Annal.*, ann. 1230. — JOAN. MARIAN., *de Reb. Hisp.*, XI, 14.
[3] GREGOR., *Epist.*, IV, 91.
[4] SURITA, *in Jacob. reg. Arag.*, III, 8, 9. — JOAN. MARIAN., *de Reb. Hisp.*, XII, 14. — BERTARD., *Chron. Rom. Pont.*, ann. 1229.
[5] GREGOR., *Epist.*, IV, 92.
[6] GREGOR., *Epist.*, V, 22.

tant à porter le flambeau de la Foi chez les païens des bords de la Baltique. Il écrivait en même temps à tous les fidèles des provinces de Magdebourg, de Brême, de la Pologne, de la Poméranie, de la Moravie, du Holstein et du Gothland, pour leur ordonner de prêter leur concours aux missionnaires, qui allaient travailler à la conversion de ces barbares dont les continuelles hostilités causaient les plus grands dommages aux naissantes chrétientés voisines de leur territoire[1]. Les chevaliers Teutoniques recevaient des exhortations semblables, et le Pape, dans une lettre qu'il leur adresse à ce sujet, donne de chaleureux éloges à Conrad, duc de Mazovie, pour avoir appelé dans ses États des Frères Prêcheurs, qui s'emploieront à convertir et à civiliser les Rutènes[2]. Conrad, dont la principauté touchait aux terres de ces peuples barbares, avait à souffrir chaque jour de leurs incursions. Il avait donc fait également venir sept frères de l'Ordre des chevaliers Teutoniques, et les avait d'abord établis au château de Dobrzin. Plus tard il avait donné à cet Ordre Nieschon avec quelques dépendances. Puis encore, ayant remporté, grâce à leur concours, une grande victoire sur les Rutènes, il les enrichit des territoires de Chelma et de la Lubanie, sur l'avis des évêques et des princes, avec l'assentiment de sa femme Alafra et de ses fils Boleslas, Casimir et Sémovit[3]. Grâce au zèle infatigable des apôtres envoyés dans ces lointaines contrées par la famille dominicaine, la propagation de la Foi dans le Nord de l'Europe faisait d'incontestables progrès. L'Église de Poméranie, par exemple, comptait à cette époque un nombre de fidèles assez grand pour pouvoir s'affirmer au grand jour et se défendre en lutte ouverte contre les sectateurs des idoles. Grégoire IX consacrait alors cette récente conquête de Jésus-Christ, en la recevant sous la tutelle du siége de Pierre. L'année 1231 fut également marquée en Russie par une éclatante victoire du catholicisme romain sur le schisme grec. Le roi de Russie, qui suivait le rit grec et le faisait suivre dans son royaume, en y mêlant des pratiques et des superstitions païennes,

[1] GREGOR., *Epist.*, IV, 61, 62.
[2] GREGOR., *Epist.*, III, 111 ; IV, 63.
[3] DLUGOSCH., *Hist. Polon.*, ann. 1230. — GREGOR., *Epist.*, VIII, 229, 289, 290.

que toléraient les ministres de l'Eglise schismatique, manifestait le vif désir de se dépouiller de toutes ces erreurs et d'en délivrer ses sujets. Cette heureuse nouvelle combla de joie le cœur du Souverain Pontife ; il écrivit aussitôt à ce prince pour l'affermir dans ce pieux dessein[1].

Un légat dans ces contrées. Mission civilisatrice.

42. Pour donner à la propagation de la foi l'unité de direction qui devait en rendre les fruits plus abondants et plus durables, le Pape nomma légat chez les peuples de la Baltique l'évêque de Sémigallie, qui avait été, avant d'être élevé à ce siége, l'un des apôtres les plus zélés de l'Evangile dans ces contrées. La province confiée à ses soins embrassait la Livonie, la Gothie, la Finlande, l'Estonie, la Sémigallie et la Courlande[2]. Entre autres peuples qui rejetèrent à cette époque les superstitions du paganisme pour s'attacher à la Foi catholique, il faut citer les Curons. Le Saint-Siége leur conféra, en 1232, de remarquables priviléges, notamment celui de demeurer indépendants des rois de Danemark et de Suède, tant qu'ils persévèreraient dans la pureté de la foi. Il confirma la charte que leur avait accordée le cardina-légat Othon dans le temps de sa légation en Danemark. Cette charte prouve trop bien que les missionnaires, outre qu'ils étaient les apôtres de la vérité religieuse, étaient aussi les généreux pionniers de la civilisation, pour qu'il ne soit pas utile d'en faire ressortir un trait essentiel. Ce document établit d'abord que le roi Lammechin et les Curons ses sujets, dont il énumère les territoires et les possessions, se sont offerts pour recevoir la foi catholique, remettant par l'entremise du légat entre les mains du Pape leurs personnes et leurs biens et promettant obéissance perpétuelle aux ordres du Saint-Siége. Il continue ensuite : « Et nous, vicaire du Pape dans ces contrées, du commun avis de l'Eglise, de l'abbé de Dunemund, de tous les marchands, des soldats de Jésus-Christ, des pèlerins et des citoyens, nous avons fait avec eux le pacte suivant. » Une charte presque identique fut accordée aux Curons qui n'étaient pas sujets de Lammechin[3]. L'intervention des marchands

[1] Gregor., *Epist.*, v, 97, 99.
[2] Gregor., *Epist.*, v, 172 et 182.
[3] Gregor., *Epist.*, v, 186.

et des citoyens de Riga dans le pacte ne prouve-t-elle pas surabondamment jusqu'à quel point les relations internationales et le commerce étaient intéressés dans la question? Il y a là autant un traité de commerce de peuple à peuple qu'une convention religieuse; on peut dire que la naissance de la ligue hanséatique et sa merveilleuse prospérité au moyen-âge furent l'œuvre des missionnaires chrétiens. Les chartes accordées aux néophytes du Nord les obligeaient à prendre les armes tant pour la défense de leurs terres que pour la propagation de la foi.

Sanglante réaction des idolâtres. Leur perfidie.

43. Cette mesure n'était-elle pas des plus sages à une époque et dans des contrées où les idolâtres complotaient sans cesse contre la religion nouvelle et faisaient une guerre sanglante à ceux qui l'avaient embrassée. Les Rutènes, chez lesquels la prédication de l'Evangile avait donné des espérances que l'apostasie des néophytes avait bientôt renversées, réunirent toutes leurs forces et se jetèrent en 1232 sur la Prusse chrétienne, livrant au pillage et à l'incendie les cloîtres, les églises, et jusqu'à dix mille paroisses. Plus de vingt mille chrétiens périrent par le glaive ou dans les tortures de supplices inouis; plus de cinq mille furent faits esclaves, et le reste des habitants de la Mazovie, de la Cujavie et de la Poméranie dut chercher un asile dans les profondeurs des forêts. Les païens avaient juré leur extermination. Les jeunes hommes qui tombaient en leur pouvoir étaient condamnés à d'intolérables et continuels travaux, qui ne tardaient pas à briser leurs forces et à les épuiser. Les jeunes filles, après avoir été profanées indignement, étaient couronnées de fleurs, puis au milieu des sarcasmes et des outrages d'une soldatesque en délire, jetées dans les flammes du bûcher en l'honneur des idoles. Les vieillards étaient empalés, les enfants écrasés contre les rochers ou les arbres. Seuls les chevaliers Teutoniques osaient tenir la campagne et tâchaient d'opposer une digue à ce débordement de la barbarie qui menaçait de tout engloutir. Mais, réduits à leurs seules forces, comment eussent-ils fait pour n'être pas accablés sous ce choc formidable? Il était de la dernière urgence d'appeler une croisade à leur secours. Ce furent les habitants de la Bohême que le Saint-Siége chargea de cette expédition,

en tournant vers les barbares du Nord tous ceux de ce royaume qui avaient fait vœu d'aller combattre en Terre-Sainte [1]. L'année d'après, 1233, les chevaliers Teutoniques, avec l'aide des croisés de Bohême, avaient vaincu et repoussé cette terrible invasion. Les Rutènes ouvrirent alors des pourparlers avec leurs vainqueurs, et leur demandèrent d'annoncer au Pape qu'ils étaient dans la ferme intention de recevoir le baptême et d'embrasser le Christianisme. Grégoire, s'abandonnant à la joie que lui causait l'espérance de leur conversion, leur écrivit aussitôt, les exhortant à persévérer dans leur dessein et à lui envoyer des ambassadeurs avec lesquels il conduirait à bonne fin cette importante affaire [2]. Mais, les perfides n'avaient pris que le masque de la piété, dans le but d'obtenir de la ruse ce que n'avait pu leur donner la force. La fraude parut au grand jour, ils chargèrent de fers l'évêque de Prusse, qu'ils avaient attiré sous le prétexte de recevoir de lui le baptême ; ils massacrèrent toute la suite du prélat [3].

Les Stettingiens apostats. Nouvelle croisade.

44. Heureusement la Prusse était alors sous la protection d'une armée considérable de croisés accourus de tous les royaumes voisins, les forteresses avaient été relevées de toutes parts, et les soldats de Jésus-Christ, dont la parole ardente des Dominicains entretenait le zèle, opposaient aux entreprises des Rutènes une barrière difficile à renverser. Mais, pendant qu'on avait à contenir les Rutènes idolâtres, il fallait en même temps réfréner les fureurs des Stettingiens apostats, dans le diocèse de Brême. La lutte avait commencé en 1230. Hermann, seigneur de Lippe et frère de l'archevêque de Brême, ayant pris les armes contre eux, avait péri dès le premier choc, et l'armée chrétienne était en complète déroute [4]. Cette victoire doubla l'insolence des apostats ; foulant aux pieds toutes lois, humaines et divines, ils répandaient le sang comme l'eau. Leur cruauté s'acharnait surtout contre les ecclésiastiques et les moines. Ils en étaient revenus aux superstitions les plus absurdes

[1] GREGOR., *Epist.*, V, 168.
[2] GREGOR., *Epist.*, VI, 232.
[3] GREGOR., *Epist.*, VII, 308.
[4] ABB. STAD., *Chron.*, ann. 1230.

et les plus abominables du paganisme [1]. En 1232, ils détruisent de fond en comble la forteresse de Sluter, que venait à peine de construire l'archevêque de Brême [2]. Alors le Souverain Pontife provoque la prédication d'une croisade chez les peuples voisins pour mettre fin à leurs excès impies ; il s'adresse notamment aux évêques de Minden, de Racemburg et de Lubeck [3]. L'hérésie des Sttetingiens avait d'ailleurs sous diverses formes étendu ses ramifications dans tout le nord de la Germanie. Grégoire ne se contenta donc point d'écrire aux archevêques et aux évêques contre les hérétiques, qui abjuraient pour se soustraire aux peines édictées contre eux, et qui retournaient ensuite à leurs anciennes superstitions [4] ; il s'adressa pareillement à l'un des orateurs sacrés les plus éloquents de cette époque, à Conrad de Marburg, le chargeant d'apporter tout son zèle à la conversion de ces malheureux, et de recourir à la force des armes, si la persuasion était impuissante contre leur entêtement [5]. Mais le mal était trop invétéré pour que la prédication de la vérité fût un remède suffisant. C'est pourquoi le Saint-Siége, en 1233, s'adresse encore à l'archevêque de Mayence, à l'évêque d'Hildesheim et au même Conrad de Marburg, pour que la force des armes temporelles soit immédiatement déchaînée contre les Stettingiens. Les mêmes exhortations furent adressées aux suffragants de l'archevêque de Mayence. Enfin Grégoire supplia Frédéric de pousser les barons allemands à s'armer pour cette guerre sainte, et s'efforça de mettre le fils de l'empereur à la tête de cette levée de boucliers [6].

Hideuse association exterminée dans un seul combat.

45. Les Stettingiens n'étaient que les rénovateurs des plus repoussantes impuretés de l'antique secte des Gnostiques, désormais alliés

[1] Albert, abbé de Stade, raconte les événements d'Allemagne *de visu*, pour ainsi dire. C'est en cette année 1232 qu'il fut revêtu de la dignité abbatiale comme successeur de Chusphore, qui venait de mourir. J'aurais souvent recours à sa chronique, l'un des plus précieux monuments historiques de l'époque.

[2] ABB. STAD., *Chron.*, 1232.

[3] GREGOR., *Epist.*, VI, 151 et 286.

[4] GREGOR., *Epist.*, VI, 355.

[5] GREGOR., *Epist.*, VI, 173.

[6] GREGOR., *Epist.*, VII, 177, 178, 179, 180.

aux manichéens ; la monstruosité de cette doctrine explique l'énergie qui fut mise à la réprimer [1]. Leur puissance était d'ailleurs déjà fort redoutable, et Conrad de Marburg, qui après avoir été le confesseur d'Elisabeth de Thuringe du vivant de cette sainte princesse, avait eu le courage d'accepter maintenant du Saint-Siége la mis-

[1] Nous demandons d'avance pardon de la note suivante, *qu'on ne devra jamais lire en public ;* mais il importe, aujourd'hui surtout, de bien établir quelle abjecte créature devient celui qui renonce à la foi, quels horribles mystères remplacent fatalement les mystères si purs et si lumineux du Christianisme. On peut juger les Stettingiens par la cérémonie d'initiation. Au novice, dès son premier pas dans le conciliabule, apparaissait un monstrueux crapaud, de la grosseur d'une oie ou d'un canard. Il voyait les membres de l'assemblée, groupés autour de cette bête hideuse, la baiser les uns sur le derrière et les autres à la gueule. Ceux-ci recevaient même dans la bouche sa langue et sa salive. Le novice faisant quelques pas de plus se trouvait soudain en face d'un homme d'une pâleur cadavérique, aux yeux d'un noir d'ébène, si anguleux et si maigre, que les chairs semblaient s'être desséchées pour ne laisser que la peau sur les os. Ce squelette vivant pressait le novice dans ses bras et appuyait longuement sur ses lèvres des lèvres plus froides que la glace. Si le novice ne prenait pas la fuite, toute mémoire de la foi catholique était bien éteinte en lui ; il avait subi les premières épreuves de l'initiation. On s'asseyait ensuite à un copieux banquet. Quand le repas était fini, le long d'une haute statue, comme il y en avait toujours une dans ces sortes de réunions, descendait à reculons, à la manière d'un chien le long d'une échelle, un petit chat tout noir, la queue haute et recourbée ; et le novice devait lui donner le baiser au-dessous de la naissance de la queue. Puis le maître répétait la même dégoûtante pratique, et, suivant son rang dans la secte, chacun des disciples après lui, ceux-là seuls toutefois qui étaient appelés parfaits. Pour les imparfaits, qui ne se jugeaient pas dignes de toucher de leurs lèvres l'orifice sacré de l'animal, les lèvres privilégiées du maître leur transmettaient le baiser de paix. Alors, chacun étant à son rang, et après qu'on avait psalmodié certaines incantations, tous se tenant la tête profondément inclinée devant la bête : Epargne-nous, disait le maître ; et il donnait à voix basse à ses deux voisins à droite et à gauche, un ordre qu'ils transmettaient à ceux qui occupaient le troisième rang, lesquels répondaient : Nous savons, maître ; à quoi ceux qui occupaient le quatrième rang ajoutaient : Et nous devons obéir. Après cette cérémonie, les lumières étaient éteintes. Après des turpitudes sans nom [2], les flambeaux étant rallumées, chacun reprenait son rang, et d'un angle obscur

[2] « Coitiones perpetrantes, » disent les lettres pontificales, « quæ stuporem inferunt meditata, et fletus materiam potius offerunt, quam relatus. » Les aveux faits par les Stettingiens devant les juges firent d'ailleurs pleinement connaître les « horrenda libidinum genera » auxquels ils avaient coutume de se livrer dans leurs conciliabules.

sion de prêcher la croisade contre eux, n'échappa point à leur vengeance. Le 30 juin 1233 il tomba martyr sous leurs coups avec un compagnon de ses travaux apostoliques, le franciscain Gérard. Il avait cité le comte de Sein à comparaître le 25 juillet précédent devant une assemblée solennelle des prélats et des princes, à Mayence. Le comte, impuissant à se disculper, ne comparut pas, et Conrad prêcha la croisade contre lui. Trente-cinq jours après, les satellites du comte de Sein massacraient dans un odieux guet-apens le courageux apôtre et son compagnon [1]. Le duc Henri de Brabant et le comte Florent de Hollande furent des premiers à prendre la croix contre les Stettingiens. La campagne s'ouvrit à la fin de juin de l'an 1234, et la première rencontre mit fin à la guerre, parce que tous les hérétiques avaient marché au combat. Il eut lieu dans la plaine d'Oldenech. Au début, les croisés du duc de Brabant et du comte de Hollande, faisant irruption sur l'ennemi, trouvèrent une telle résistance qu'ils durent se replier vers leurs positions. Le comte, reprenant l'élan avec ses troupes du haut de la colline qu'elles occupaient, parvint enfin à faire une trouée dans les rangs des hérétiques. La mêlée devint horrible. En quelques heures plus de six mille Stettingiens avaient mordu la pous-

de la salle sortait un homme resplendissant de lumière depuis la ceinture jusqu'au dessus de la tête, plus brillant que le soleil au dire des adeptes, tandis que de la ceinture aux pieds il était couvert d'un long poil hérissé comme celui d'un chat de gouttière. L'éclat de cet homme illuminait toute la salle. Alors le chef de la loge coupant un coin de l'habit du novice, disait à l'homme lumineux : Maître, ceci m'a été donné, je te le donne ; à quoi il était répondu : Tu m'as bien servi un grand nombre de fois, et tu me serviras mieux ; je confie à ta garde ce que tu m'as donné. Aussitôt l'apparition s'évanouissait. — Les Stettingiens affirmaient que c'était par violence et par dol, contre toute justice, que Lucifer avait été précipité dans les enfers. Ils regardaient Lucifer comme le créateur de toutes choses, prétendant qu'il devait recouvrer sa première gloire après avoir précipité le Seigneur de son trône usurpé, et disant qu'il ne faut rien pratiquer de ce qui plaît à Dieu, et pratiquer tout ce qui lui déplaît. — Nous faisons de l'histoire, et non un procès. Si la morale indépendante, la guerre à Dieu, le culte du démon et celui de la matière sont là, qu'ont inventé nos sociétés secrètes ? Pas même le crapaud.

[1] GREGOR., *Epist.*, VII, 347. — ANONYM. ERFORD. in anonym. continuat. Schaphnaburg., *Chron.*, ann. 1233. — GODEFR., in *Annal.*, ALBREIC. in *Chron.*, et TRITHEM. in *Chron. Sponh.*, ann. 1233. — CANTIPRAT., II, 57, num. 23.

sière, le reste fut poussé dans le Wéser et s'y noya. S'il en échappa quelques-uns, ils furent dispersés aux quatre vents du ciel. Les croisés eurent à pleurer la perte d'une dizaine de barons, entre autres de Henri de Oldenborg, un des plus braves chevaliers de son temps. Ils eurent surtout, et avec eux la Chrétienté tout entière, à déplorer la fin tragique du héros d'Oldenech, Florent de Hollande, qui fut traîtreusement assassiné pendant qu'il retournait dans ses Etats [1].

Révolte à Rome. Troubles en Campanie.

46. Pendant que les armes chrétiennes triomphaient des idolâtres et des hérétiques dans le nord de la Germanie, des Albigeois en France et des Maures en Espagne, l'Europe pouvait-elle honteusement abandonner aux Infidèles les derniers débris de la glorieuse conquête de Godefroy de Bouillon ? Les conséquences du funeste traité de Frédéric II avec Mélek-el-Kémer ne s'étaient pas fait attendre. Dès l'année suivante le sultan avait déchaîné tous les peuples de la Perse sur la Syrie. L'empereur, réconcilié maintenant avec l'Eglise, recourut aussitôt au Saint-Siége pour obtenir la prompte organisation d'une nouvelle croisade. Grégoire, après avoir exhorté Frédéric lui-même à mettre les places de Syrie que les Chrétiens possédaient encore en état de résister jusqu'à l'arrivée des secours, fit entendre de nouveau dans tout l'univers catholique un pressant appel à la guerre sainte. Il enjoignit au grand-maître du Temple d'observer strictement la trêve à l'égard des populations qui touchaient aux possessions chrétiennes ; des luttes partielles n'auraient pu qu'aggraver les dangers présents, en affaiblissant les forces qu'il fallait réserver toutes contre l'invasion des Perses. En même temps le Souverain Pontife reprochait sévèrement à Mélek lui-même d'avoir violé le droit des gens en faisant dépouiller de leurs biens ou réduire en esclavage les marchands d'Ancône qui s'étaient établis à Alexandrie sur la promesse de ce prince qu'ils ne seraient inquiétés en rien [2]. Alors surgirent en Italie des troubles graves qui ne pouvaient que nuire au recrutement de la croisade. Palliano, sur la frontière de Campanie, était en proie à de sanglantes discordes. Cette

[1] Abb. Stad., *Chron.*, ann. 1233. — Matth. Paris., *Hist. Angl.*, ann. 1234.
[2] Gregor., *Epist.*, iv, 97 et 129 ; et v, 113.

ville était la clef des pays du nord. Les Romains, engagés dans une révolte, essayèrent de s'en emparer, avec l'espoir d'arriver par là dans la suite à la possession de toute la province. Mais ils furent devancés par le Pape, qui, après s'être rendu maître de cette importante position, l'annexa au patrimoine de Saint Pierre et la fit fortifier aussitôt, malgré l'opposition armée des rebelles et les rigueurs de l'hiver. Certains nobles, qui étaient proches parents de Grégoire et dont les ancètres avaient autrefois reçu la garde de Fumone, regardant cette longue transmission des pouvoirs du Saint-Siége dans leur famille comme un droit à la souveraineté, se conduisaient en potentats de cette ville, et poussaient même l'audace jusqu'à compromettre la sécurité des routes. Sourd à la voix du sang, le vieux Pontife força les rebelles à capituler et rattacha Fumone au domaine de l'Eglise. La ville de Sérone fut également acquise vers le même temps. D'autre part, trois cardinaux achetaient à prix d'argent la retraite des Romains, qui s'étaient avancés en force avec le projet d'envahir et de ravager la Campanie. Au moyen de cette négociation les cardinaux gagnaient du temps ; mais les Romains n'en persistèrent pas moins dans leur révolte, forçant le vieux Pape à promener son exil de Spolète à Anagni et d'Anagni à Réate.

Rome et Viterbe. Sarrasins en Italie. Leurs frères d'Orient.

47. Ce fut de cette dernière ville qu'à la fin de juillet 1232 Grégoire appela Frédéric au secours de l'Eglise contre les révoltés. L'empereur pour tout secours envoya de belles paroles. On est heureux de pouvoir opposer à cette lâche conduite du monarque la pieuse générosité de ce noble d'Aldica, le vertueux Uguccio Dadei donnant à l'Eglise tous ses biens, qui comprenaient, dans les diocèses de Castellano, de Feretri et de Bobi, les importantes places d'Alfano, de Corneto, de Monte-Acuto, de Frageto, de Nassi, de Monte-Rotondo, de Calante, de Rocchetta, de Silva-Plana, de Monte-Portula, de Fonte-Ciusa, de Vedo, de Monte-Betolino, de Rufello et de Fusciana, avec toutes leurs dépendances [1]. Un si louable exemple n'aurait-il pas dû détourner les Romains de leurs

[1] Instrument. donation. ext. in Ms. Vat. qui *Liber censuum*. inscribitur.

coupables entreprises contre le domaine pontifical? Et pourtant, non contents de l'envahir eux-mêmes, ils lui créaient encore d'autres dangers par leur interminable guerre avec les Viterbiens. Depuis cinq ans ils infligeaient à ce peuple toute sorte de maux, prenant les forteresses, faisant prisonniers les citoyens les plus considérables, s'emparant des récoltes et des troupeaux, ravageant les vignobles et les moissons. Les Viterbiens, poussés par le désespoir où jette la ruine, se ruaient comme des loups affamés sur les terres ecclésiastiques du voisinage. Pour mettre fin à ces iniquités, l'évêque élu d'Ostie et le cardinal Thomas, du titre de Sainte-Sabine, reçurent mission de négocier la paix entre Viterbe et les Romains ; Frédéric fut prié d'intervenir en ce sens auprès de ceux de Viterbe [1]. L'empereur, à qui l'aide du Saint-Siége était nécessaire pour conserver le royaume de Jérusalem, se montrait ostensiblement le fils le plus soumis de l'Église ; par ses envoyés, l'archevêque de Messine et le chancelier Pierre, il faisaitsonner haut à la Cour pontificale ses préparatifs de guerre pour la délivrance de la Terre-Sainte, ce qui lui valait les félicitations anticipées de Grégoire [2] ; mais il n'en persistait pas moins dans ses intrigues souterraines contre la Papauté ; il se servait pour cette œuvre ténébreuse de Jean de Polot, sénateur de Rome, et de quelques autres nobles, dont il avait acheté les services à beaux derniers comptants. La politique loyale du Pape triompha néanmoins dans la question de Viterbe, dont les habitants obtinrent enfin la paix avec les Romains, grâce à son entremise. Mais la duplicité de Frédéric suscitait partout des obstacles nouveaux. C'est ainsi qu'il montrait pour les Sarrasins de la Pouille une tolérance qui les avait fait se porter aux plus condamnables excès ; ils avaient par exemple détruit l'église de Fojetano, appartenant au monastère de Saint-Laurent d'Aversa. Après avoir emporté les pierres et les bois à Nucéria pour les faire servir à l'édification de leurs demeures, ils avaient changé ce lieu saint en une immonde étable. Le fait seul, du reste, de per-

[1] RICHARD. DE S.-GERMAN., in *Chron.*, ann. 1228-1232. — GREGOR., *Epist.*, VI, 135.

[2] GREGOR., *Epist.*, VI, 149.

mettre à ces mécréants de se fortifier dans Nucéria ne devait-il pas être une source de dangers et de préjudices graves pour les Chrétiens[1] ? Le sultan de Babylone ne se trompait pas sur les avantages que sa secte pourrait tirer de la tolérance de Frédéric pour les Sarrasins d'Italie ; aussi multipliait-il les ambassades et les présents ; en 1232 Frédéric reçut une tenture d'un prix inestimable, qui portait un cadran dont une image du soleil et une autre de la lune faisaient successivement le tour, indiquant les heures du jour et celles de la nuit[2]. Par suite, les affaires des Chrétiens de Syrie allaient de mal en pis et les divisions intestines des princes précipitaient leur ruine. On sait qu'à son retour d'Orient l'empereur passant en Chypre avait contraint par la violence Jean d'Ibelin, régent de ce royaume, à renoncer à la souveraineté de Beyrouth. Quand l'impérial larron fut loin, Jean se mit en mesure de prendre une éclatante revanche. Descendant en Syrie au printemps de 1232, dès le début de la campagne, au mois de mai, il battit les impériaux, leur fit de nombreux prisonniers et s'empara de Saint Jean-d'Acre. Mais la moitié de la ville tenait encore pour Frédéric. Celui-ci, à la nouvelle de la défaite de son maréchal, réunit une puissante armée pour l'envoyer au secours de ses tenants. Cette armée ne quitta pas l'Europe et fut dissoute au mois d'août. C'est que l'intervention du Pape avait apaisé la querelle. L'empereur accusait Gérold, patriarche de Jérusalem, d'avoir fomenté la discorde. Grégoire appela Gérold en Occident et lui ôta la charge de légat du Saint-Siége pour la confier au patriarche d'Antioche, avec mission de faire rentrer Acre dans l'obéissance envers l'empereur, et de mettre fin à toutes les divisions[3].

[1] GREGOR., *Epist.*, VI, 184.

[2] RICHARD. DE S.-GERMAN., *Chron.*, ann. 1232. — TRITH. in *Chron. Hirsaug.*, eod. anno.

[3] GREGOR., *Epist.*, VI, 52 et 65.

§ VII HÉRÉSIE MANICHÉENNE ET SCHISME GREC.

Désordres religieux et politiques en Hongrie. Faiblesse du roi.

48. La politique astucieuse de Frédéric ne mettait pas seule obstacle au prompt recrutement de la croisade en Europe. La Hongrie donnait alors le spectacle d'une promiscuité scandaleuse de toutes les croyances, à laquelle il était urgent de remédier. Dès 1231 Robert, archevêque de Strigon, fut investi des pouvoirs les plus larges pour couper court à tous les abus. Les lois divines et humaines étaient à ce point foulées aux pieds dans ce royaume, qu'un grand nombre de Chrétiens écrasés d'exactions apostasiaient leur foi pour embrasser les erreurs des Juifs ou des Musulmans, dont la condition était meilleure et plus libre. Les chrétiens indigents n'avaient d'autre ressource que la vente de leurs enfants aux Sarrasins, qui les mettaient en servitude et les obligeaient à renoncer à la foi de leurs pères ; les filles plus malheureuses, après avoir assouvi les appétits sensuels de leurs maîtres, donnaient le jour à des enfants qu'on ne leur permettait pas de régénérer dans les eaux du baptême. Bien plus, il y avait tels apôtres du mensonge qui prenaient le masque de la piété pour séduire les âmes simples et les entraîner dans l'erreur, ou pour se marier à des femmes chrétiennes qu'ils forçaient ensuite à l'apostasie. Les Juifs et les Sarrasins avaient le monopole à peu près exclusif des fonctions publiques ; c'étaient des laïcs qui imposaient les contributions et les autres charges aux Eglises ; les ecclésiastiques se voyaient iniquement dépouiller de leurs biens et de leurs revenus[1]. André, roi de Hongrie, entouré de conseillers perfides, fermait les yeux sur ce déplorable état de choses avec une complaisance répréhensible. Les paternelles remontrances de l'archevêque Robert ne parvinrent pas à le tirer de son funeste aveuglement ; les apostasies se multiplièrent dans des proportions alarmantes. Alors le légat frappa le royaume d'interdit, et fulmina l'anathème contre les principaux ministres du roi. Réveillé par ce coup de foudre, André obtint un

[1] GREGOR., *Epist.*, IV, 122, 124.

délai jusqu'au 2 septembre ; et le 27 avril 1232, il promulgua une Constitution qui réformait les abus, et députa au Pape Denys comte du palais, Simon de Lévira, Rembaud grand-maître des Hospitaliers du royaume et Silavius[1]. La constitution royale n'ayant produit aucun résultat, ou plutôt le délai qu'elle avait fait accorder ayant donné lieu à une aggravation du mal, l'interdit reçut son plein effet au mois de décembre. Le comte du palais Denys et l'ancien chambellan Samuel étaient frappés d'excommunication ; l'anathème était suspendu sur la tête du Chambellan Nicolas, qui avait jusqu'à Pâques pour faire amende honorable. Tout commerce avec les Juifs et les Sarrasins était interdit sous les peines les plus graves. Cet acte important, qui fut appuyé par tout l'épiscopat de Hongrie, est daté de Buda. André et les Hongrois demandèrent alors que les fonctions de légat fussent transportées au Cardinal Jacques, récemment promu de la chaire abbatiale du monastère de Trois-Fontaines au siége épiscopal de Préneste[2].

Fin déplorable d'André. Ses fils Béla et Coloman. Enfant posthume.

49. Le nouveau légat obtint enfin du roi, de ses fils, Béla et Coloman, des grands et des magistrats du royaume le serment solennel de travailler de tout leur pouvoir à l'extirpation des abus; la Charte jurée par André en cette occasion reproduisait la Constitution du 27 avril 1232, mais sous une forme plus précise, notamment en ce qui concernait les mesures applicables aux Juifs et aux Sarrasins, et la restauration des immunités accordées aux clercs[3].

[1] DACHER., *Spicileg.*, tom. III, pag. 610. — Cf. de anno Constitut. Andreæ cum *Cod. diplomat. Melitens.*, tom. I, pag. 109.

[2] ANONYM., *Vit. Gregor.*, ann. 1233. — GREGOR., *Epist.*, VI, 271.

[3] Grégoire IX prit également à cette époque, 1233, les mesures les plus sages pour empêcher les mariages des femmes polonaises avec les Ruthènes schismatiques. La Pologne était à ce moment en proie à des troubles graves, qui amenaient de nombreuses émigrations des familles pauvres en Russie, où elles embrassaient le schisme grec. Les magnats, jaloux des priviléges accordés aux Eglises par le duc Wladislas Othon, avaient comploté contre sa vie. Le duc ayant découvert cette trame criminelle, les conjurés se mirent en révolte ouverte et obtinrent l'alliance et l'appui du plus mortel ennemi de Wladislas, Henri le Barbu, que sa sainte femme Hedwige ne put détourner de cette entreprise. Henri avec une puissante armée se jeta sur le duché de Wladislas, et celui-ci, pressé entre la trahison et l'invasion, dut chercher un asile auprès de son gendre Swantopelk, duc de Poméranie. A la faveur de ces désordres, la

Malheureusement André se laissa séduire encore par de funestes conseils, et tomba sous le coup de l'anathène auquel il s'était volontairement soumis au cas d'inobservation de ses promesses. En 1234 le Pape dut lui adresser de justes remontrances à cet égard[1]. Il dut aussi rappeler à Béla, le fils aîné d'André, ses engagements de réprimer les schismatiques de la Valachie, de contraindre les Valaques à recevoir un évêque catholique, et de rendre à l'Eglise de Cumanie toute sa splendeur[2]. Coloman seul, le second fils d'André, se montra fidèle à son serment. Il souleva contre les hérétiques de son royaume une vigoureuse croisade, à laquelle le Saint-Siége prodigua ses meilleurs encouragements. Un religieux de l'Ordre des Chartreux fut envoyé comme légat chez les Sclavons pour l'extirpation de l'hérésie ; les évêques de la Carniole, de l'Istrie, de la Dalmatie, de la Bosnie, de la Croatie, de la Servie et des autres provinces voisines reçurent des instructions à ce sujet ; l'évêque de Bosna, qui déployait un grand zèle pour la prédication de la parole sainte et la conversion des hérétiques, eut le pouvoir de réconcilier à l'Eglise ceux qui abjuraient l'erreur en ses mains[3]. L'année d'après, en 1235, André de Hongrie, malgré l'opposition de ses fils Béla et Coloman, contracta un nouveau mariage avec la jeune princesse Béatrix d'Este. Quelques mois après la mort rompait cette union intempestive, et Béatrix, dont Béla contestait la grossesse, se vit obligée de fuir en Allemagne, où elle mit au monde un fils du nom d'Etienne[4].

puissance des magnats de Pologne était devenue une intolérable tyrannie, et les opprimés en grand nombre allaient chercher une condition meilleure chez les hérétiques Ruthènes. Ce fut dans ces circonstances que Grégoire écrivit aux évêques et envoya des Dominicains zélés pour mettre un terme à un état de choses si préjudiciable à la Foi. Grâce à ses soins, la paix put être rétablie en 1235 [1].

[1] Joan. Longin., *Hist. Polon.*, ann. 1233. — Gregor., *Epist.*, vi, 310, 337, 338. 372, 373; vii, 304; ix, 126, 133, 134.

[1] Gregor., *Epist.*, viii, 198.

[2] Gregor., *Epist.*, viii, 282, 313.

[3] Gregor., *Epist.*, vii, 256, 542 ; et viii, 255, 351.

[4] Monac. Patav., *Chron.*, i, ann. 1235. — Jordan., *Mg. Vatic. Bibl.* — Bonfin., *Rer. Ungaric. decad.* ii, libr. 7 in fine. — Longin., *Hist. Polon.*, vi, ann. 1235.

Nouvelle mission au Nord. Discordes apaisées en Angleterre

50. Les autres Etats catholiques d'Europe n'étaient guère plus à même que la Hongrie de s'aventurer dans une croisade au-delà des mers. Jusqu'en 1234 les peuples de la Germanie eurent à combattre simultanément les Stettingiens hérétiques et les Ruthènes idolâtres. Après cette époque, à peu près toutes les forces des Chrétiens furent nécessaires contre les Ruthènes. Dès l'année précédente, Guillaume, évêque de Modène, qui avait autrefois évangélisé les peuples des bords de la Baltique, s'était démis de son siége épiscopal pour reprendre son apostolat dans ces lointaines contrées. Grégoire IX l'avait nommé légat Apostolique, au lieu et place de l'évêque de Sémigallie, en Livonie, en Prusse, dans le Gothland, en Finlande, en Estonie, en Sémigallie, en Courlande et dans les autres provinces voisines du continent et des îles, pour travailler tant à l'affermissement des néophytes qu'à la conversion des païens. Puis, au mois de septembre 1234, après l'extermination des Stettingiens, le Pape imprima un nouvel élan à la guerre contre les Ruthènes[1]. Or à ce moment Waldemar, roi de Danemark, au grand détriment de la cause catholique, faisait une guerre acharnée aux habitants de Lubeck, dont il avait fermé le port aux croisés qui se rendaient en Livonie. Ce port ne put être rouvert que sur de sévères remontrances faites à Waldemar, au nom du Saint-Siége par le doyen et le chantre d'Halberstadt. Plus au nord, en Norwége, le roi était en lutte ouverte avec le clergé, et le Souverain Pontife se voyait contraint à le menacer des censures ecclésiastiques, et au besoin d'un appel aux armes séculières[2]. L'Ecosse était en lutte avec l'Angleterre, laquelle était en même temps en lutte avec la France. Dans ce dernier royaume, la paix intérieure n'était point encore entièrement assurée. En 1233 surgit de nouveau l'ancien différend relatif à la succession du comte de Champagne. La reine de Chypre, bien que fille illégitime du comte Henri, n'en prétendait pas moins à la possession de cette riche province. Grégoire, pour empêcher que la guerre ne s'allumât à ce sujet, ordonna que la question de la naissance de la reine de Chypre

[1] GREGOR., *Epist.*, VII, 257, 322, 555, 558 ; et VIII, 231.
[2] CRANTZ., *Dan.*, VII. — GREGOR., *Epist.*, VII, 204 ; VIII, 264.

serait discutée devant le tribunal de l'Eglise et résolue avant que l'affaire de la succession qui en dépendait ne fût mise en cause. En même temps l'archevêque de Sens et l'évêque de Paris, d'une part les évêques de Vindsor et de Salisbury, de l'autre, recevaient la mission de négocier la paix entre la France et l'Angleterre, afin de pouvoir tirer de ces royaumes des secours pour Jérusalem. Le Pape saisissait aussi cette circonstance pour plaider auprès du roi Louis la cause de l'archevêque de Rouen et des évêques de Beauvais et de Tournay, qui avaient été lésés dans leurs droits[1]. Pour la paix entre la France et l'Angleterre, le Pape insista fortement auprès de Louis, afin que la trêve fût prolongée pendant trois ans, dans l'intérêt de la croisade en Terre-Sainte[2]. Cette pacifique intervention du Saint-Siége fut un grand bienfait pour l'Angleterre, qui traversait alors les circonstances les plus critiques. Henri III, repoussant les insulaires de son entourage, avait donné presque toutes les charges publiques à des Poitevins. De là irritation profonde chez les barons anglais et discorde civile sanglante ; Pierre de Vindsor, Edmond de Cantorbéry, successeur d'Etienne, les évêques de Durham et d'Eli et tout l'épiscopat étaient impuissants à réfréner les excès. Seule, la bonté naturelle du roi sauva la situation. On revint à lui de toutes parts, quand on le vit verser des larmes en apprenant la mort de son plus mortel ennemi, le comte Richard, tué en Irlande, ordonner des prières publiques et répandre d'abondantes aumônes pour le salut de son âme. Le rappel de nobles exilés, entre autres Hubert, comte de Kant, qu'il rétablit dans leurs biens et dans ses bonnes grâces, sa clémence envers ses ennemis, son inépuisable libéralité envers les pauvres firent le reste. A ce propos, citons un mot d'un de ses plus ardents adversaires, Léolin, prince de North-Galles : « Je redoute, s'écria-t-il un jour, beaucoup plus les aumônes du roi que toute son armée ! » Cette parole, arrachée à l'admiration d'un ennemi, est le plus bel éloge qui se

[1] GREGOR., *Epist.*, VI, 17, 42-47, 277-282, 317 et 318 ; VIII, 19.
[2] GREGOR., *Epist.*, VII, 545.

puisse faire du cœur généreux d'Henri III[1]. En ce qui touche aux atteintes portées par le roi de France, le roi de Navarre comte de Champagne et d'autres grands vasseaux, aux libertés ecclésiastiques et aux droits de quelques prélats, cette question ne put être vidée qu'en 1236 ; elle le fut au profit des légitimes prérogatives de l'Eglise[2].

Infructueuses tentatives pour ramener les Grecs à l'unité.

51. Mais il y eut au retard qu'éprouva l'organisation de la croisade en Terre-Sainte une cause peut-être plus influente encore que la situation politique des Etats chrétiens d'Occident : ce furent les efforts tentés pour l'union de l'Eglise grecque et de l'Eglise latine. A la suite de pourparlers qu'il avait eus avec cinq Pères Franciscains, Germain II, patriarche grec de Constantinople, qui résidait à Nicée en Bithynie, écrivit à Grégoire IX une longue lettre qui, tout en manifestant le désir qu'avait l'auteur de voir cesser le schisme entre les deux Eglises, n'en est pas moins un vrai réquisitoire contre l'Eglise latine[3]. En même temps le patriarche schismatique écrivit aussi aux cardinaux romains. Ici plus un mot du désir qu'aurait le patriarche de se soumettre à l'Eglise Romaine ; il n'y a qu'une énumération emphatique et considérablement grossie des peuples qui suivent le rit grec, depuis les tribus éthiopiennes les plus reculées jusqu'au fond de la Russie, avec le dessein évident de faire ressortir la supériorité de la chaire de Constanti-

[1] MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1233 et 1234. — GREGOR., *Epist.*, VII, 548, 568; VIII, 9 23.

[2] GREGOR., *Epist.*, IX, 384-386; X, 3-5, 39, 76, 220, 221.

[3] Il y a un rapprochement instructif à faire de cette lettre de Germain au Pape avec celle que ce même Germain avait adressée aux Cypriotes deux ans plus tôt. Après les avoir exhortés à persévérer avec constance dans la foi qu'ils ont reçue de leurs pères, il reproche aux Latins d'être des membres révoltés contre le chef, Jésus-Christ, en ce qu'ils donnent au Pontife romain le nom et les droits de chef des fidèles. Puis il accuse les Latins de tyrannie parce qu'ils obligent les Grecs à reconnaître le Pape pour leur Pontife ; il ajoute que les vexations des Latins contre les Grecs viennent de ce que les premiers veulent contraindre les seconds à l'obéissance envers leurs évêques. A cela donc se borne cette persécution dont le patriarche schismatique exagère à plaisir les excès dans sa lettre au Pape[4].

[4] COTELER., *Monument. græc.*, tom. II, pag. 475.

nople sur celle de Rome[1]. Grégoire fit le plus paternel accueil aux envoyés du patriarche dissident, et sa réponse fut ce qu'elle devait être, — la démonstration irréfutable de la primauté de Pierre. La réponse des cardinaux n'est pas arrivée jusqu'à nous. Quant au titre d'archevêque de Constantinople dont se pare Germain, il est usurpé, puisqu'il existait un archevêque canoniquement établi à la tête de cette Eglise, et que le Pape avait nommé légat apostolique dans ces contrées[2]. Des efforts avaient été faits déjà pour le retour des schismatiques grecs à l'Eglise romaine, avant la conquête de Constantinople par les Latins, lorsqu'Innocent III invita Jean Camatère au Concile. Celui-ci ne voulut pas reconnaître la primauté du Siége Apostolique et fut quelque temps après chassé de Constantinople. Les Grecs alors n'eurent pas de patriarche, jusqu'à ce que Théodore Lascaris, après avoir établi l'empire grec de Nicée, eût fait élire Michel Antyriane, qui eut pour successeur Manuel le Philosophe, à qui Germain II avait succédé naguère. Or, pendant que les Grecs d'Asie cherchaient à se rapprocher de l'Eglise de Rome, Manuel Comnène manifestait l'intention, non seulement de demeurer ferme dans la Foi catholique, mais encore de rattacher au Saint-Siége comme fief le royaume de Thessalonique qu'il gouvernait. Grégoire accueillit favorablement ces ouvertures[3]; mais les événements qui suivirent ne devaient pas permettre la réalisation de ce généreux désir. Lorsque Théodore Comnène eut été fait prisonnier dans son expédition contre les Bulgares, son frère Manuel, qu'il avait nommé régent, prit la fuite, et de retour à Thessalonique s'empara du pouvoir souverain. Théodore avait été d'abord privé de la vue par ordre du roi des Bulgares, contre lequel il avait conspiré dans sa prison. Mais plus tard ce même Asanès, ayant épousé la fille de son prisonnier, rendit la liberté à son beau-père. Celui-ci ne pouvant prendre ouvertement les armes contre son frère Manuel, se revêtit de haillons et rentra secrète-

[1] Apud GREGOR., *Epist.*, VI, 20, 56. — Ext. etiam apud MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1232.
[2] GREGOR., *Epist.*, VI, 79.
[3] GREGOR., *Epist.*, VI, 3.

ment dans Thessalonique. Là il réunit contre son frère dans une puissante conspiration tous ceux dont ses faveurs ou ses bienfaits lui avaient fait des amis au temps de sa prospérité. La révolte éclata et Théodore fut bientôt de nouveau maître de Thessalonique et de presque tout le royaume. Comme il était aveugle, il ne voulut point reprendre le nom et les insignes d'empereur, dont il revêtit son jeune fils Jean ; mais il se réserva la régence avec la direction souveraine des affaires ; Manuel dépouillé de ses biens et de la puissance, fut envoyé en exil à Attale[1].

52. La chute de Manuel changeait en déception l'espérance qu'on avait pu concevoir de rattacher le royaume de Thessalonique à l'empire latin de Constantinople. Restait celle de mettre fin au schisme de l'Eglise grecque. Grégoire IX en poursuivit avec ardeur la réalisation. Dans la première lettre à Germain II il avait établi péremptoirement la primauté de Pierre ; dans une seconde lettre du mois de mai 1233, il discute non moins victorieusement toutes les questions de détail sur lesquelles les deux Eglises sont divisées. Avant cela, il avait envoyé au patriarche des schismatiques deux Pères Dominicains, Hugues et Pierre, et deux Pères Franciscains, Aymon et Rodolphe, qui étaient arrivés à Nicée au mois de janvier. Germain et l'empereur grec de Nicée firent aux mandataires de Grégoire l'accueil le plus magnifique. Après mille faux-fuyants, les Grecs, toujours ramenés à la question par la parole précise et ferme des ambassadeurs latins, furent obligés d'énoncer les causes pour lesquelles leur Eglise avait fait scission avec le Saint-Siége. Il y en a deux, dirent-ils, l'une relative à la procession du Saint-Esprit, l'autre relative au Sacrement de l'autel. Sur cette question : Le Saint-Esprit procède-ils du Fils aussi bien que du Père? les envoyés de Grégoire argumentèrent d'une manière tellement serrée, ajoutant à tous les témoignages des Pères grecs et surtout de Cyrille, les raisons irréfutables mises récemment en lumière, sur l'ordre même de l'empereur de Nicée, par Blemmydas, le savant anachorète du mont Athos, que Germain et les siens, qui ne trou-

Discussion dogmatique sans résultat. Astucieuse politique du grec Vatacius.

[1] Georg. Logoth., *Hist. Constantinop.*, interp. Leon. Allatio, ann. 1233.

vaient rien à répondre, s'échappèrent par la tangente et prétendirent qu'ils ne pouvaient ni discuter ni prendre une décision sur d'aussi graves matières sans l'assentiment des autres prélats ; qu'il fallait convoquer un synode de tout l'épiscopat grec. Les nonces du Pape demandèrent alors à l'empereur de Nicée la permission de quitter la ville. Vatacius le leur permit, après les avoir sondés sur les conditions auxquelles le patriarche pourrait se réconcilier avec le Saint-Siége. La réponse fut catégorique : Il doit croire et enseigner tout ce que croit et enseigne l'Eglise Romaine ; il lui doit obéir comme les Grecs lui obéissaient avant le schisme. Les nonces se retirèrent à Constantinople, d'où ils se rendirent à Lescara lorsque Germain II y eut réuni son concile. Les Grecs rendirent impossible toute discussion sur les deux questions qu'ils avaient données eux-mêmes comme causes fondamentales du schisme. Au lieu de cela, ils firent entendre aux mandataires du Pape des paroles blessantes, que ceux-ci relevèrent d'ailleurs avec une froide dignité ; et le concile n'eut d'autre résultat que d'avoir aigri davantage les esprits. Vatacius ne voulait pas cette éclatante rupture. Il provoqua de nouvelles réunions dans son propre palais et sous sa présidence. Il essaya d'abord d'une transaction : les Grecs accepteraient la foi romaine touchant l'Eucharistie, et les Latins à leur tout renonceraient à leur croyance sur le Saint-Esprit. Naturellement les nonces répondirent que l'Eglise Romaine n'abandonnerait absolument rien de son symbole, pas même un iota. Battu de ce côté, l'empereur grec délégua Georges de Cyzique et Andronic de Sardes pour négocier la paix sur la base suivante : les Grecs accepteraient le symbole latin et se soumettraient pleinement à l'Eglise Romaine, à la condition que des secours d'Occident ne seraient plus envoyés à Constantinople. En réalité Vatacius n'avait mis en avant la réunion des deux Eglises que pour arriver à priver l'empire latin de Constantinople des secours d'Occident. La proposition de l'astucieux monarque était inacceptable ; elle fut repoussée.

Abandonné par l'empereur, le Pape revient à Rome

53. La situation de l'Europe ne permettant pas l'espoir d'une prochaine croisade en Syrie, Grégoire IX cherchait à implanter

parmi les Sarrasins eux-mêmes l'œuvre de la propagation de la Foi. En 1233 il envoie de courageux missionnaires en Asie et en Afrique ; il exhorte à se convertir au christianisme le calife de Bagdad, le sultan de Damas et l'émir-Al-Mouménin du Maroc[1]. Du reste, il eut à déployer ce zèle pour la conversion des mahométans en Italie même, dans la Capitanate, où les Sarrasins avaient leur centre à Nucéria. A ce propos, il demanda l'aide de Frédéric II pour les Dominicains voués à cette mission[2]. Comme toujours Frédéric répondit en faisant les plus belles promesses, fermement résolu qu'il était à ne les point tenir. Il devait en être de celles-ci comme de celles de l'année précédente, où il s'était engagé par écrit et par ambassadeurs à prendre en mains la défense de l'Eglise contre ses ennemis, protestant de l'union étroite qui ne devait jamais cesser d'exister entre l'empire et le sacerdoce[3]. Vaines paroles que tout cela ! Les persécuteurs de l'Eglise la pressant de toutes parts, ils ont envahi son patrimoine ; le Souverain Pontife conjure Frédéric de lever le bras contre eux, comme il y est tenu en tant qu'empereur et parce que la Sicile est fief du Saint-Siége[4]. Le parjure teuton, au lieu de réunir une armée et de voler au secours de l'Eglise, quitte aussitôt San-Germano, laissant ainsi le champ libre aux Romains rebelles, et se retire au-delà du phare de Messine[5]. Le Pape se plaint avec amertume de ce déloyal abandon ; puisque l'empereur ne peut accourir lui-même au secours de l'Eglise, qu'il envoie du moins ses généraux à la tête des forces nécessaires[6]. L'empereur n'en fait rien. Dans cet isolement, entouré de dangers et d'ennemis, le vieux Pontife ne se laisse nullement abattre. Que fera-t-il ? Il se rendra à Rome, au cœur même de la révolte, comptant plus pour la terrasser sur la seule présence du Vicaire de Jésus-Christ que sur les forces de toute une armée. Le plus grand nombre des cardinaux conseillent de fuir en Toscane ;

[1] GREGOR., *Epist.*, VI, 295 ; VII, 129 ; et *Regest.* post eamd. epist.
[2] GREGOR., *Epist.*, VII, 310.
[3] Apud GREGOR., *Epist.*, VI, 268.
[4] GREGOR., *Epist.*, VI, 262.
[5] RICHARD. DE S.-GERMAN., *Chron.*; et GODEFR., *Annal.*, ann. 1233.
[6] GREGOR., *Epist.*, VI, 289.

le courageux vieillard demeure inébranlable dans sa résolution : il quitte Anagni, où il laisse ceux qui craignent de le suivre. Non en fugitif, mais comme un père qui retourne au milieu de ses enfants, il s'avance vers la ville éternelle. A la nouvelle de son retour, l'esprit de révolte fait place tout-à-coup, chez les Romains, aux sentiments de la vénération la plus profonde ; toute la population accourt au-devant de lui et le reçoit triomphalement au milieu des hymnes et des cantiques[1].

Menaces de guerre en Lombardie. Héroïque longanimité du Pape.

54. Mais la barque de Pierre ne semblait avoir échappé miraculeusement à cette tempête que pour avoir à craindre une autre tempête non moins redoutable. Des difficultés avaient surgi dans le nord de l'Italie, par lesquelles était fortement compromise la paix que le Saint-Siége avait négociée entre l'empire et les cités lombardes. Il ne fallait point laisser de ces germes de désaccord sortir une guerre ouverte, dont les intérêts de l'Eglise auraient eu grandement à souffrir. Grégoire IX, en recommandant à Frédéric et aux Lombards la stricte observation des clauses antérieurement établies, leur demanda d'envoyer à Rome des plénipotentiaires pour aboutir à la conclusion d'une paix plus solide, et de confier à l'Eglise l'arbitrage de cette affaire, entre les mains de Jacques de Préneste et du cardinal de Saint-Nicolas[2]. Au courant des négociations, il écrivit à Frédéric et au roi son fils, les conjurant de donner leur approbation à ce qui était fait et à ce qui restait à faire. L'empereur répondit qu'il enverrait à Rome, dès son retour, le grand-maître des chevaliers Teutoniques alors absent[3]. Mais, d'autre part, il se plaignait acrimonieusement à l'évêque d'Ostie, et prétendait que l'arbitrage de l'Eglise dans le précédent traité le laissait à la merci des Lombards, qui ne lui avaient épargné aucune sorte d'injures[4]. Le Pape n'eut pas de peine à démontrer combien étaient injustes les plaintes et les soupçons de Frédéric ; celui-ci eût cer-

[1] RICHARD. DE S.-GERMAN., *Chron.*, ann. 1233.
[2] GREGOR., *Epist.*, VI, 258, 259 ; VII, 146.
[3] GREGOR., *Epist.*, VII, 267.
[4] GREGOR., *Epist.*, VII, 268.

tainement été convaincu, s'il n'avait eu la pire des surdités[1]. Quant à Grégoire, on ne pourrait que lui reprocher, si la loyauté était susceptible d'excès, de l'avoir poussée jusque-là envers le plus perfide des princes. Cela parut jusqu'à l'évidence dans le zèle qu'il mit à négocier auprès des habitants de Gaëte leur retour sous le sceptre des rois de Sicile ; ils ne s'y déterminèrent qu'avec beaucoup de répugnance, après trois ans de tergiversations, le dernier jeudi du mois de juin 1233[2]. Ils ne tardèrent pas d'ailleurs à s'en repentir : Frédéric leur donna pour gouverneur Hector de Monte-Frosolo, qui leur ôta le droit de nommer leurs consuls et les écrasa d'impôts[3]. Rien d'étonnant à cela : Frédéric était avide de vengeance, et tous les prétextes lui étaient bons pour satisfaire ses haines On sait de quel zèle il feignait d'être animé pour l'extirpation de l'hérésie[4], le Pape lui-même l'en avait généreusement félicité. Or il avait trouvé dans la répression des hérétiques un moyen commode d'assouvir ses rancunes privées ; un grand nombre de catholiques innocents, pour avoir encouru sa colère, furent accusés d'hérésie et livrés aux flammes. Si bien que le Pape dut lui adresser à ce sujet les plus graves remontrances[5]. Malheureusement nous connaissons trop notre Teuton pour oser croire que cette généreuse intervention mit fin à ces atrocités. Grégoire n'avait pas seulement à maintenir les peuples du nord de la Péninsule en paix avec l'empereur, en les défendant contre son despotisme ombrageux ; il avait aussi à éteindre les discordes sans cesse renaissantes qui les armaient les uns contre les autres.

Guerre entre Florence et Sienne. Le dominicain Jean de Vicence.

55. Ainsi en était-il à ce moment des républiques de Florence et de Sienne. L'année précédente les Siennois avaient fait le siége de Monte-Policiano, dont les citoyens s'étaient alliés avec ceux de Florence pour la défense de leur liberté ; il avaient rasé les fortifications de cette ville. Les Florentins à leur tour avaient, en 1233,

[1] GREGOR., *Epist.*, VII, 269.
[2] GREGOR., *Epist.*, VII, 211, 212.
[3] RICHARD. DE S.-GERMAN., *Chron.*, ann. 1233.
[4] Apud GREGOR., *Epist.*, VII, 248.
[5] GREGOR., *Epist.*, VII, 244.

envahi le territoire de Sienne et détruit de fond en comble une de ses plus fortes citadelles[1]. Le Souverain Pontife, ému des maux sans nombre causés par cette guerre fratricide, nomma légat un Dominicain, Jean Vicence, qu'avaient déjà rendu célèbre son éloquence et ses vertus, avec mission de rétablir la concorde entre les deux peuples[2]. Tel était déjà le renom de sainteté de Jean Vicence, que les fidèles des lieux où il se trouvait, mus par un zèle imprudent et le vif désir de le retenir parmi eux, lui ôtaient toute liberté de se mettre en route. Le Pape dut donner aux habitants de Bologne et de tous les endroits qu'il traverserait l'ordre de le laisser passer librement ; il écrivit même aux archevêques et aux autres prélats de frapper d'anathème ceux qui s'obstineraient à retenir le saint missionnaire ; il menaça de dépouiller de la dignité épiscopale les cités qui se rendraient coupables de cet attentat[3]. L'intervention de l'homme de Dieu échoua devant l'entêtement du préteur de Florence et de ses conseillers, qui ne voulurent ni consentir à la paix, ni souscrire à une trêve. Ils marchèrent de nouveau contre les Siennois, au mépris de la défense du Pape, qui chargea l'archevêque de Pise de mettre leur territoire sous l'interdit et de lancer contre eux l'anathème. Les Florentins firent alors aux Siennois une guerre telle que ceux-ci durent implorer la paix et rebâtir à leurs frais les murs de Monte-Policiano[4]. Cette même année, 1233, le dominicain Jean accepta d'être podestat de Vicence, sa patrie, et de la ville de Vérone, non qu'il eût l'ambition de dominer, mais poussé par le désir de réformer les lois, d'apaiser les discordes et de corriger les mœurs. Il rendit aux peuples et à l'Eglise des services signalés dans l'exercice de sa magistrature temporelle ; le Pape lui en adressa de vifs éloges, lui donnant le pouvoir d'anathématiser ceux qui faisaient usage d'édits ou de coutumes iniques pour ébranler les immunités ecclésiastiques, ou qui portaient sur les clercs des mains criminelles, et aussi le pouvoir d'absoudre

[1] RICORDAN. MALESPIN., *Hist. Flor.*, c. 119. — JOAN. VILL., VI, 9.
[2] GREGOR., *Epist.*, VII, 69 et 219.
[3] GREGOR., *Epist.*, VII, 58, 218, 220.
[4] GREGOR., *Epist.*, VII, 102. — RICHARD. DE S.-GERMAN., *Chron.*, ann. 1233.

Ezzelin da Romano et les Véronais, que leurs discordes avaient fait retrancher de la société des fidèles. Comme le principal instrument de domination de Jean était son éloquente parole, vingt jours d'indulgence furent accordés à quiconque assistait à l'une de ses instructions[1].

56. Or il advint que le 3 septembre ce prince comme il ne s'en était pas vu jusques-là, se rendant de Vérone à Vicence, fut pris par ceux de Pavie et Ugation de Pilo, citoyen de Vicence qui était le chef de la faction ennemie. Il fut retenu prisonnier pendant quelques jours, et c'est à cette occasion que Grégoire lui écrivit pour le fortifier dans les sentiments de patience chrétienne[2]. Remis en liberté bientôt après, il revint à Vérone. Puis il remit à d'autres mains la direction temporelle dont il s'était chargé, et se consacra de nouveau tout entier à la prédication de l'Evangile[3]. Pendant que Grégoire IX se dévouait ainsi à la pacification des peuples, les Romains toujours perfides ourdissaient contre lui de nouvelles trahisons et s'efforçaient par leurs émissaires d'entraîner à la révolte l'Etrurie et la Sabine. Le vénérable vieillard ne vit éclore une année nouvelle que pour prendre de nouveau la route de l'exil. Ce fut à Réate qu'il se rendit, et c'est de là qu'il fulmina l'anathème contre le sénateur de Rome et contre ses conseillers, fauteurs de ce soulèvement impie[4]. Frédéric apprit presque en même temps la révolte des Romains contre le Pape et la révolte en Allemagne contre lui-même de son fils Henri, impatient de ceindre la couronne impériale. L'appui du Saint-Siége lui était indispensable contre ce fils rebelle. Il se rend aussitôt de San-Germano à Réate avec son second fils Conrad, et multiplie les supplications auprès du Pape et des cardinaux, qui doutaient avec raison de sa sincérité, pour obtenir qu'on lui confie le soin de défendre l'Eglise contre ses agresseurs. Ce mandat lui est enfin donné après beaucoup d'hésitations,

L'empereur révolté puni par la révolte.

[1] GREGOR., *Epist.*, VII, 130, 241, 260, 261.
[2] GREGOR., *Epist.*, VII, 287.
[3] PARIS. CERET., *Chron.*, *Veron.*, ann. 1233; apud MURATOR., *Rer. Italic.* tom. VIII. — GERARD. MAURIC., *Hist. Ezel. de Roman.*, ann. 1233.
[4] GREGOR., *Epist.*, VIII, 167.

avec le cardinal de Sainte-Marie in Cosmedin comme légat. Mais bientôt la perfidie de Frédéric apparut dans tout son jour, lorsque, désertant la cause du Souverain Pontife et licenciant l'armée, sans reculer devant la honte ineffaçable qu'il imprimait à son honneur, il feignit de fuir devant l'ennemi et se retira précipitamment dans le royaume de Naples. Grégoire venait de se rendre à Pérouse lorsqu'il apprit cette lâche trahison de l'empereur. Dans ce pressant danger, il put retenir à Viterbe quelques chevaliers allemands sincèrement zélés pour la défense de l'Eglise. Les Romains, pleins de confiance en eux-mêmes et comptant d'ailleurs sur la supériorité du nombre, venaient d'envahir le territoire de Viterbe et mettaient tout à feu et à sang. Les chevaliers allemands se portèrent intrépidement à leur rencontre et avec l'aide du ciel les mirent en complète déroute. Puis, portant la terreur de leurs armes jusqu'à dix milles de Rome, à Campo-Rotondo, ils rendirent toute la Sabine au domaine de l'Eglise [1]. En même temps Grégoire appelait au secours du Saint-Siége tous les Etats chrétiens, s'adressait à l'épiscopat de France et d'Espagne, aux rois de Portugal, d'Aragon, de Navarre et de Castille, aux comtes de Roussillon et de Barcelonne, sans oublier le vaillant duc d'Autriche [2]. Il est certain qu'il en obtint des secours d'argent pour supporter le poids de la guerre jusqu'à l'année suivante.

[1] MATTH. PARIS., *Hist. Angl.*, ann. 1234. — RICHARD. DE S.-GERMAN., *Chron.*, eod. anno.

[2] GREGOR., *Epist.*, VIII, 394 ; et *Regest.* post eamd. epist.

FIN DU VINGT-HUITIÈME VOLUME

TABLE

ET

SOMMAIRES DU VINGT-HUITIÈME VOLUME.



CINQUIÈME ÉPOQUE

SUITE

DEPUIS SYLVESTRE II (999) JUSQU'A LA MORT DE BONIFACE VIII (1303)

CHAPITRE PREMIER

PONTIFICAT D'INNOCENT III (1198-1216)

CHAPITRE II.

PONTIFICAT D'INNOCENT III (1198-1216).

CHAPITRE III

PONTIFICAT D'INNOCENT III (1198-1216.)

La quatrième croisade

CHAPITRE IV

PONTIFICAT D'INNOCENT III (1198-1216).

CHAPITRE V

PONTIFICAT D'INNOCENT III (1198-1216).

CHAPITRE VI

PONTIFICAT D'INNOCENT III (1198-1216).

Croisade contre les Albigeois (PREMIÈRE PÉRIODE).

CHAPITRE VII

PONTIFICAT D'INNOCENT III (1198-1216.)

Croisade contre les Albigeois (SECONDE PÉRIODE).

CHAPITRE VIII

PONTIFICAT D'HONORIUS III (1216-1227.)

CHAPITRE IX

PONTIFICAT D'HONORIUS III (1216-1227).

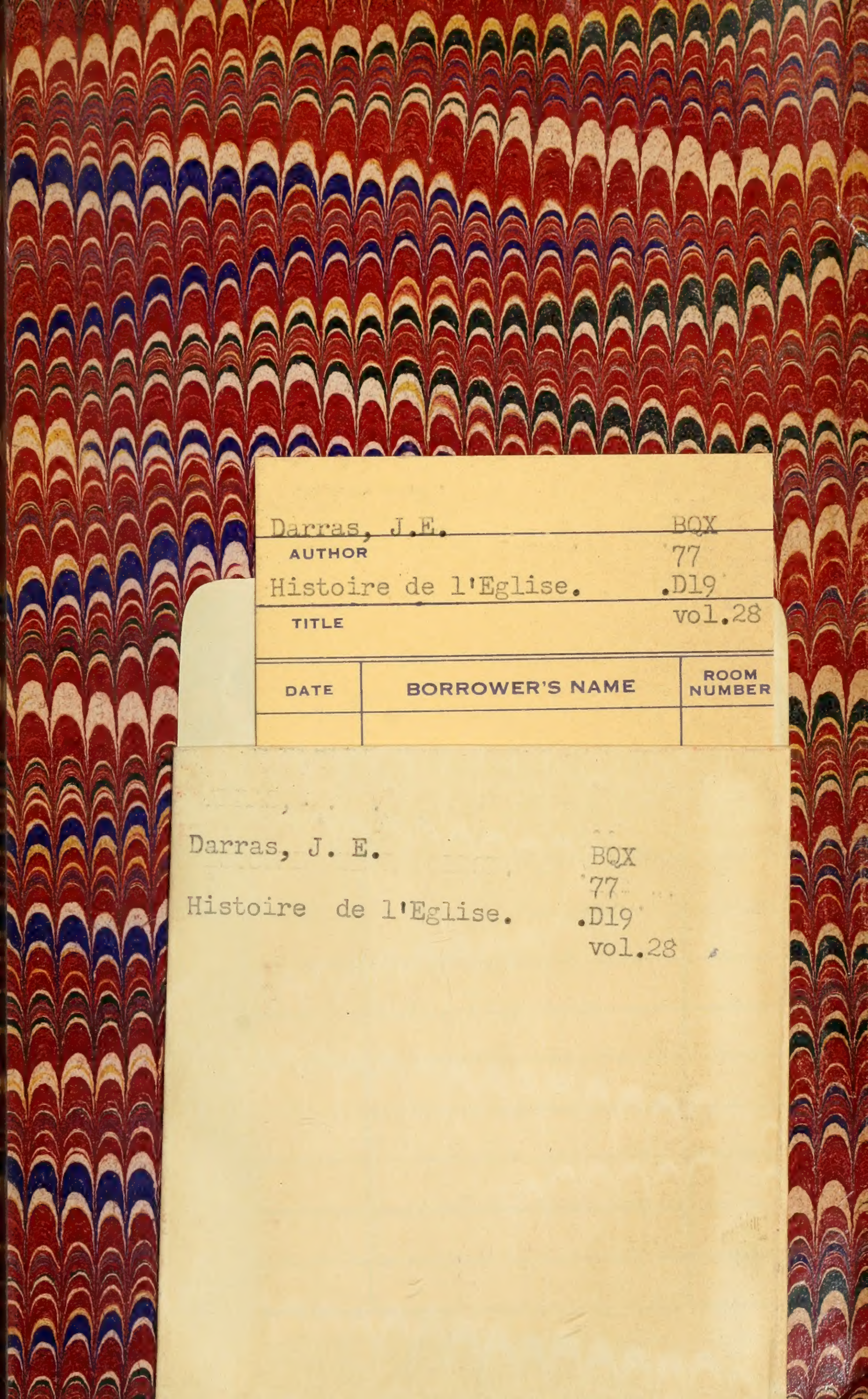
CHAPITRE X

PONTIFICAT DE GRÉGOIRE IX (1227-1241).

FIN DE LA TABLE DU VINGT-HUITIÈME VOLUME.

Saint-Amand (Cher). — Imp. et stéréot. de DESTENAY.




Darras, J.E.
BQX
AUTHOR
77
Histoire de l'Eglise.
.D19
TITLE
vol.28
DATE
BORROWER'S NAME
ROOM NUMBER
Darras, J. E.
BQX
77
Histoire de l'Eglise.
.D19
vol.28

